This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

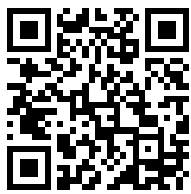

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers

Université de Poitiers. Faculté des lettres et sciences humaines

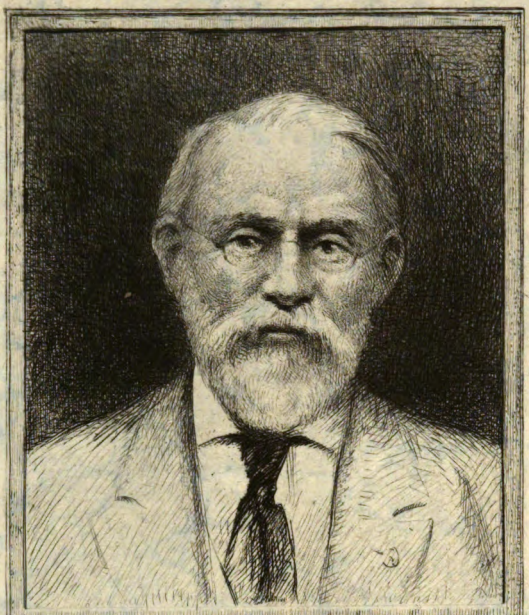

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

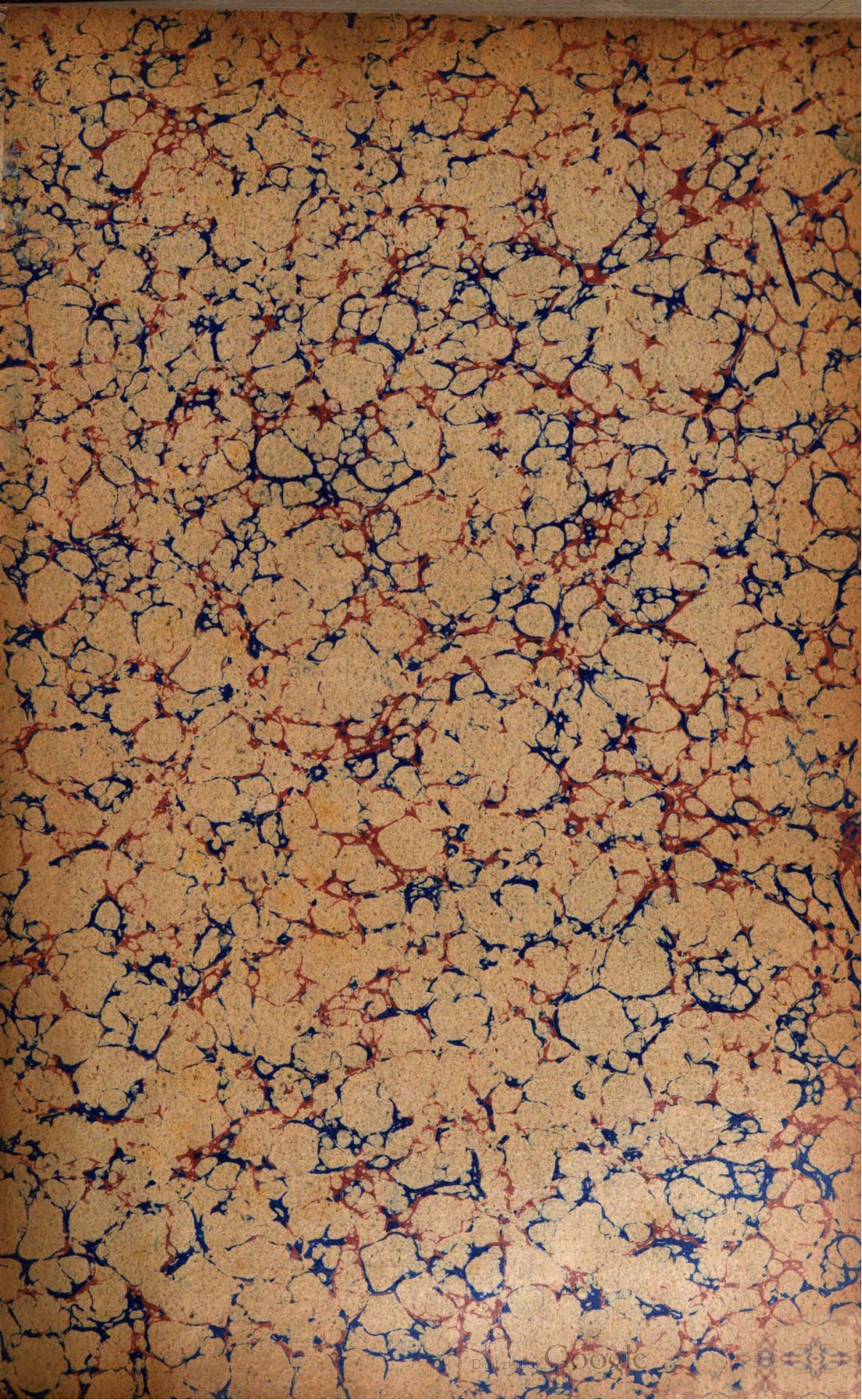
Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.P75

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université.

FACULTÉ DES LETTRES

DE

POITIERS

ANNÉE 1885

Troisième Année

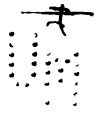

PARIS
E. LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1886

Digitized by Google

Printed in France.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

TROISIÈME ANNÉE. — N° 1

JANVIER 1885

SOMMAIRE :

I. **Chronique**.

II. **Préparation par correspondance.** — Sujets de compositions de la 4e série (du 1er décembre au 1er janvier).

III. **Cours, conférences, études diverses.** — Notions sur l'histoire de l'art en Grèce (3e article): C. HANRIOT. — Introduction au Xe livre de Quintilien : J.-A. HILD.

IV. **Revue bibliographique.** — Terenti Afri Adelphoe, texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par F. PLESSIS, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Caen: J.-A. HILD. — Grammaire élémentaire de la vieille langue française, par L. CLÉDAT, professeur de langue et de littérature française du Moyen-Age à la Faculté des Lettres de Lyon : L. BÉNARD.

V. **Variété.** — L'ancien nom des Poitevins : E. ERNAULT.

PARIS
E. LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1885

Digitized by Google

AVIS

Le **Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers** paraît chaque mois, excepté en septembre et en octobre : il y a donc dix numéros par an.

Chaque numéro comprend de deux à trois feuilles d'impression.

Le prix d'abonnement est de 10 francs par an; pour l'étranger, *Union postale*, les frais en plus. Le prix de chaque numéro, vendu séparément, est de 1 fr. 25.

Les abonnements d'un an sont seuls admis; ils partent du 1er janvier ou du 1er juin.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement, les mandats de paiement, les annonces, etc., à M. ERNAULT, Maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue St-Maixent, 2.

Toutes les communications qui concernent la rédaction devront être adressées à M. ARREN, Doyen de la Faculté des Lettres, Rédacteur en chef du *Bulletin*.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
1-24-37
32961

JANVIER 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 1.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

AVIS

Les personnes dont l'abonnement expire le 1er janvier 1885, et qui n'ont pas l'intention de le renouveler, sont priées de vouloir bien nous en informer le plus tôt possible.

On continuera à servir les anciens abonnements jusqu'à avis contraire. Les quittances seront présentées à domicile dans le courant de février 1885.

La table des matières de la 2e année sera jointe à un des prochains numéros du Bulletin.

CHRONIQUE

Les conférences du jeudi commenceront le 8 janvier. Elles auront lieu pendant les mois de janvier et de février dans l'ordre suivant:

Conférences de licence (lettres, histoire et philosophie), le 8 et le 22 janvier ; le 5 et le 19 février.

Conférences d'agrégation (grammaire, histoire et philosophie), le 15 et le 29 janvier ; le 12 et le 26 février.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes :

Anglais, le 8 janvier et le 5 février.

Allemand, le 22 janvier et le 19 février.

Digitized by Google

Viennent de paraître à la librairie Klincksieck, rue de Lille, 11, Paris :

M. Fabi Quintiliani institutionis oratoriae liber decimus, texte latin publié avec un commentaire explicatif par J.-A. Hild, professeur de littérature latine et institutions romaines à la Faculté des Lettres de Poitiers ; un vol. in-8.

Histoire abrégée de la littérature romaine, par Bender, traduite de l'allemand par J. Vessereau, boursier d'agrégation de la Faculté des Lettres de Poitiers, avec introduction et notes par F. Plessis, maître de conférences à la Faculté de Caen. Un vol. in-12 cart.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 4e SÉRIE (du 1er janvier au 1er février.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

Composition latine. — Quaeretur utrum Vergilius, septimum Aeneidos librum auspicatus, jure exclamaverit : *Major rerum mihi nascitur ordo ; majus opus moveo* (v. G. Boissier, *Le Pays de l'Enéide*, Revue des Deux-Mondes, 1er décembre 1884).

Composition française. — Expliquer cette pensée de Pascal :

Il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai.

(Pascal, édit. Havet, article VII, 27.)

Question de Grammaire. — Le comparatif dans les adjectifs latins et grecs ; formes qui s'y rapportent, en latin, dans les autres parties du discours.

Question de métrique. — Licences métriques amenées par la recherche de l'harmonie imitative, dans la poésie latine.

Vers latins. — Cum magna Aeneidos vixdum coeptae fama circumferretur, Augustus qui expeditione Cantabrica aberat, supplicibus atque etiam minacibus per jocum litteris Vergilium efflagitavit, ut sibi vel *prima carminis hypographa vel quod libet colon* mitteret. Quam epistolam versibus exscriptam fuisse fingetis et restituetis. (Cf. Suet., *Vergilii vita, de commentario Donati sublata.*)

Thème grec. — Dans la paix et quand tout va bien, les Etats et les particuliers se dirigent d'après de meilleurs sentiments, parce qu'ils ne sont pas sous l'empire de la contrainte et de la nécessité ; mais la guerre, en détruisant l'aisance journalière de la vie, devient pour tous une rude maîtresse qui façonne leur âme d'après la dureté des temps. Les peuples étaient donc divisés par des séditions, et l'expérience des premiers profitant aux autres les poussait aux derniers excès et aux innovations les plus hardies, soit dans l'habileté des agressions, soit dans l'atrocité des vengeances. Chacun alors changea par abus dans l'application le sens ordinaire des mots. L'audace la plus raisonnable s'appela courage et dévouement au parti ; la lenteur prévoyante devint

Digitized by Google

une lâcheté déguisée ; la modération, un masque de la timidité ; et, quand on était prudent en tout, c'est qu'on n'était capable de rien. S'emporter comme un furieux, c'était être vraiment un homme ; mais tenir compte de sa sûreté dans un projet d'attaque, c'était chercher un prétexte pour reculer.

(*Trad. du g ec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. La logique d'Epicure ; comparaison avec celle des stoïciens.
2. Exposer et apprécier la polémique de St-Mill contre Hamilton au sujet de la théorie des concepts.

LICENCE HISTORIQUE.

Histoire du moyen-âge.

Gouvernement et institutions de la France au temps de saint Louis.

Les candidats devront surtout se servir du *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, de Boutaric, et du *Saint Louis*, de M. Wallon, mais en tenant compte de l'article publié sur ce dernier livre par M. A. Molinier, dans la Revue Critique.

Histoire moderne.

Turgot. — Sa vie. — Son administration en Limousin. — Son ministère. — Ses réformes.

Les candidats devront avoir recours au *Turgot* de M. Foncin.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — BOSSUET, *Sermon sur l'honneur du monde :* Cet homme s'est enrichi... que de donner du crédit au vice (*Edit. Gandar*, p. 234 et suiv.).

VERSION LATINE. — CICÉRON, *De optimo genere oratorum*, 4, 9 : Qui ita faciet, ut, si cupiat uberior esse... id sit attice dicere.

THÈME GREC. — Buffon, *Histoire naturelle : animaux domestiques* (le cheval) : La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite... et meurt pour obéir.

VERSION GRECQUE. — Γελοῖα μὲν οἶμαι φανεῖσθαι γράμμασι καὶ συλλαβαῖς τὰ πράγματα μεμιμημένα κατάδηλα γιγνόμενα· ὅμως δὲ ἀνάγκη. Οὐ γὰρ ἔχομεν τούτου βέλτιον εἰς ὅ τι ἐπανέγκωμεν περὶ ἀληθείας τῶν πρώτων ὀνομάτων, εἰ μὴ ἄρα δή, ὡςπερ οἱ τραγῳδοποιοὶ ἐπειδάν τι ἀπορῶσιν ἐπὶ τὰς μηχανὰς καταφεύγουσι θεοὺς αἴροντες, καὶ ἡμεῖς οὕτως εἰπόντες ἀπαλλαγῶμεν, ὅτι τὰ πρῶτα ὀνόματα οἱ θεοὶ ἔθεσαν καὶ διὰ ταῦτα ὀρθῶς ἔχει. Ἆρα καὶ ἡμῖν κράτιστος οὗτος τῶν λόγων ; ἢ ἐκεῖνος, ὅτι παρὰ βαρβάρων τινῶν αὐτὰ παρειλήφαμεν, εἰσὶ δὲ ἡμῶν ἀρχαιότεροι βάρβαροι ; ἢ ὅτι ὑπὸ παλαιότητος ἀδύνατον αὐτὰ ἐπισκέψασθαι, ὥσπερ καὶ τὰ βαρβαρικά ; αὗται γὰρ ἂν πᾶσαι ἐκδύσεις εἶεν καὶ μάλα κομψαὶ τῷ μὴ ἐθέλοντι λόγον διδόναι περὶ τῶν πρώτων ὀνομάτων, ὡς ὀρθῶς κεῖται. Καίτοι ὅτῳ τις τρόπῳ τῶν πρώτων ὀνομάτων τὴν ὀρθότητα μὴ οἶδεν, ἀδύνατόν που τῶν γε ὑστέρων εἰδέναι, ἃ ἐξ ἐκείνων ἀνάγκη δηλοῦσθαι ὧν τις πέρι μηδὲν οἶδεν· ἀλλὰ δῆλον ὅτι τὸν φάσκοντα περὶ αὐτῶν τεχνικὸν εἶναι, περὶ τῶν πρώτων ὀνομάτων μάλιστά τε καὶ καθαρώτατα δεῖ ἔχειν ἀποδεῖξαι, ἢ εὖ εἰδέναι ὅτι τά γε ὕστερα ῥᾳδη φλυαρήσει.

Grammaire. — Même sujet que pour la licence.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Mêmes sujets que pour la licence.

Digitized by Google

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Die Lorelei.

Ich weiss nicht, was soll es bedeuten,
Dass ich so traurig bin;
Tin Machrchen aus alten Zeiten,
Das kommt mir nicht aus dem Sinn.

Die Luft ist kühl und es dunkelt,
Und ruhig fliesst der Rhein;
Der Gipfel des Berges funkelt
Im Abendsonnenschein.

Die schoenste Jungfrau sitzet
Dort oben wunderbar.
Ihr goldnes Geschmeide blitzet,
Sie kaemmt ihr goldenes Haar.

Sie kaemmt es mit goldenem Kamme,
Und singt ein Lied dabei;
Das hat eine wundersame
Gewaltige Melodei.

Den Schiffer im kleinen Schiffe
Ergreift es mit wildem Weh;
Er schaut nicht die Felsenriffe,
Er schaut nur hinauf in die Hoeh.

Ich glaube, die Wellen verschlingen
Am Ende Schiffer und Kahn;
Und Das hat mit ihrem Singen
Die Lorelei gethan.

Thème allemand.

Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait toujours la faire pour étendre sa domination et sa gloire propre; il ruinerait son peuple. A quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, si on est malheureux sous son règne? D'ailleurs, les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordres; les victorieux même se dérèglent pendant ces temps de confusion. Lorsque tout est en feu par la guerre, les lois, l'agriculture, les arts languissent; les meilleurs princes, pendant qu'ils ont une guerre à soutenir, sont contraints de faire le plus grand des maux, qui est de tolérer la licence et de se servir des méchants. Combien y a-t-il de scélérats qu'on punirait pendant la paix, et dont on a besoin de récompenser l'audace dans les désordres de la guerre! Jamais aucun peuple n'a eu un roi conquérant sans avoir beaucoup souffert de son ambition.

Version anglaise.

An irrational law of correction in poetry.

A law of heroic rhyme, which fifty years ago was considered as fundamental, was, that there should be a pause, a comma at least, at the end of every couplet. It was also provided that there should never be a full stop except at the end of a line. Well do we remember to have heard a most

Digitized by Google

correct judge of poetry revile Mr. Rogers for the incorrectness of that most sweet and graceful passage :

« Such grief was ours, — it seems but yesterday, —
When in thy prime, wishing so much to stay,
'Twas thine, Maria, thine without a sigh
At midnight in a sister's arm to die.
Oh thou wert lovely ; lovely was thy frame,
And pure thy spirit as from heaven it came :
And when recalled to join the blest above
Thou diedst a victim to exceeding love,
Nursing the young to health. In happier hours,
When idle Fancy wove luxuriant flowers,
Once in thy mirth thou badst me write on thee ;
And now I write what thou shalt never see. »

Thème anglais.

A bon chat bon rat.

Un ami du doyen Swift lui envoya un jour un turbot en présent, par un domestique qui avait fait souvent de semblables commissions, mais qui n'avait jamais reçu la moindre marque de reconnaissance du doyen. Après qu'on l'eut fait entrer, il ouvrit le cabinet, et, déposant brusquement le poisson, il dit d'un ton rude : « Mon maître vous envoie un turbot. » — « Jeune homme », dit le doyen en se levant de son fauteuil, « est-ce ainsi que tu fais ta commission ? Laisse-moi te donner une leçon de savoir-vivre ; mets-toi dans mon fauteuil, nous allons changer de rôle, et je vais te montrer comment il faut te comporter à l'avenir ». Le garçon s'assit ; le doyen, étant allé vers la porte, s'avança vers la table d'un pas respectueux, et, faisant un profond salut, dit : « Monsieur, mon maître vous fait ses compliments affectueux, il espère que vous êtes en bonne santé, et vous prie de vouloir bien accepter un petit cadeau. » — « Vraiment ! » reprit le garçon ; « remercie-le bien de ma part, et voilà une demi-couronne pour toi. » Le doyen, ainsi entraîné à un acte de générosité, rit de bon cœur, et donna au garçon une couronne pour son esprit.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

NOTIONS SUR L'HISTOIRE DE L'ART EN GRÈCE

(3e article).

IX.

PHIDIAS naquit vers l'an 490. Il arrivait à l'âge viril, quand, par les soins de Thémistocle et de Cimon, Athènes, délivrée des guerres médiques et maîtresse du trésor commun des Grecs, s'embellit et se fortifia des grands ouvrages dont plusieurs ont duré jusqu'à nos jours. Les remparts de la ville, le mur méridional de la citadelle, les longues murailles conduites à travers des lieux marécageux, les bosquets de l'Académie établis sur un terrain auparavant stérile, le portique du

Digitized by Google

Pœcite orné plus tard de peintures par Polygnote, le *temple de Thésée* (1), tels sont les monuments de cette époque déjà mémorable.

Celle de Périclès est encore plus remarquable. Ce grand homme acheva les ouvrages commencés, releva les temples détruits par les Perses, et donna l'essor à tous les arts. Le sanctuaire d'Eleusis, édifice immense qui ne fut mené à terme que 150 ans plus tard, l'Hécatompédon ou (2) *Parthénon*, construit de 446 à 437, l'Odéon (fini en 444), le *temple de Minerve* (3) *à Sunium*, plusieurs autres édifices sacrés dans les dèmes attiques, la halle au blé du Pirée, le gymnase du Lycée, et enfin les *Propylées* (de 437 à 432), tous ces travaux précédèrent la guerre du Péloponnèse, et furent dirigés par Phidias, qui mourut dans le temps même où s'achevaient les Propylées. Il avait alors environ 60 ans.

C'est la grande époque de l'art, et elle se prolonge jusqu'à la prise d'Athènes par Lysandre, en 404. Cette catastrophe, conséquence du désastre de Sicile, en 413, n'est pas encore la ruine d'Athènes et de la liberté, mais elle en est le commencement. L'art commence aussi à entrer dans une période de déclin. La colonne corinthienne, déjà d'un goût moins pur que la colonne dorique ou ionienne, débute en architecture vers 301, où on la trouve associée aux deux anciens ordres dans le temple de Minerve Aléa, en Arcadie. Ce temple, œuvre de Scopas, était le plus grand et le plus beau de tout le Péloponnèse (Paus., VIII, 45, 5). Il n'en reste rien. Le plus ancien monument d'ordre corinthien qui subsiste est la petite *tour choragique de Lysicrate* (4) [335], à Athènes : l'élégante tourelle dite Lanterne de Saint-Cloud en est une assez fidèle copie. C'est le corinthien qui deviendra plus tard l'ordre romain par excellence (Panthéon d'Agrippa, 26 av. J.-C. ; *Olympicion* à Athènes (5), achevé sous Adrien en 120). Il reste 16 colonnes des 124 qui entouraient l'Olympicion comme une forêt, elles ont 18 mètres 28 de hauteur ; celles du Parthénon n'ont que 10 mètres 38, et sont beaucoup plus réellement majestueuses. Le corinthien lui-même dégénéra en composite, sorte d'ordre bâtard où s'amalgame l'ionien et le corinthien (volutes et feuilles d'acanthe), et où la colonne a de hauteur jusqu'à neuf fois et demie son diamètre, tandis que celles du Parthénon et des autres de l'époque classique ont 5/9e. L'arc de Titus à Rome est d'ordre composite, ainsi que la Madeleine à Paris, édifice du plus mauvais goût. Un ordre de ce genre peut convenir à des monuments tels qu'un arc de triomphe, où la colonne est isolée et engagée dans la perspective du

(1) Voir Ottfried Muller, *Manuel d'archéol. de l'art, Atlas*, planche 2, fig. 40 et pl. 23, fig. 20.

(2) Voir planche 3, fig. 42 et 53 ; pl. 23, fig. 31, 32, 33 et pl. 24 entière.

(3) H. Beyle, *Voy. en gr.*, p. 238.

(4) Collignon, *Manuel d'arch. grecque*, p. 95; O. M., pl. 2, fig. 38.

(5) V. Pouqueville, *Univ. Pitt., Grèce*, planche 46.

Digitized by Google

mur adjacent ; il est choquant dans un alignement tel que celui d'un temple périptère.

C'est aussi après la catastrophe de 404 que la sculpture commence à quitter les voies de la simplicité et de la pureté classiques, pour dériver vers une sorte de recherche dans le choix des sujets, comme dans le style de l'exécution. Cependant, il me semble que le déclin, là, est moins prononcé : et cela tient sans doute à ce que la sculpture est déjà un moins grand art que l'architecture, et comporte par conséquent une perfection moins haute. Car l'architecture, surtout religieuse, est (si je puis emprunter l'expression de Thudicyde, I, 22 entr.) « le legs éternel fait à la postérité » ; elle édifie pour les siècles, elle demande l'ensemble de toutes les qualités artistiques et le vaste coup d'œil du génie. La sculpture est plus restreinte dans son principe, dans son but et dans ses effets, comme elle est aussi plus bornée dans ses moyens et dans ses conditions de durée.

Nous pouvons donc, dans ce genre, la sculpture, nous contenter d'une perfection moindre, et c'est ce qui fait qu'après les marbres incomparables de Phidias (*frontons et frise du Parthénon*, *Victoire déliant sa sandale* [1], etc.) après ceux de Paeonios (au temple d'Olympie (2), quelques débris), de Polyclète (Héra d'Argos (3), monnaies), d'Alcamène (Aphrodite des jardins, décrite par Lucien), nous admirons encore les œuvres du IVe siècle, quoique le beau n'y soit plus l'idéal. Je ne puis en vérité abaisser d'un degré de plus mon appréciation, quand il s'agit de sculptures, par exemple, comme la frise du *Mausolée d'Halicarnasse* (4), œuvre de Scopas et d'autres artistes contemporains, vers 350 (fragments découverts à Boudroux en 1846 et 1855). C'est Praxitèle, à la même époque, qui avait fait cette fameuse Aphrodite nue de Cnide (monnaies) [5], de laquelle dérive la Vénus dite de Médicis. A cette même époque encore, du IVe siècle, on rapporte la *Vénus de Milo*, qui est au Louvre et dont on ignore l'auteur ; l'Hercule Farnèse, attribué à l'école de Lysippe, vers 330 (Naples, musée). L'*Apollon du Belvédère* (6) est une imitation en marbre d'un original en bronze qui s'est perdu, mais que le caractère de la copie assigne aussi à cette période.

Enfin Athènes meurt avec Démosthène, en 322, et l'art entre dans une nouvelle période, qui atteste encore pourtant la vigueur du génie que la liberté avait donnée à la Grèce et qui ne peut s'éteindre tout-à-coup. A cette période appartenaient le Gladiateur mourant [7] (Rome),

(1) Collignon, *Manuel*, p. 170.
(2) Id., p. 172, suiv.
(3) Collign., p. 183.
(4) Id., p. 190.
(5) Id., p. 194.
(6) Voir O. M., *Atlas*, planche 26, fig. 93
(7) Id., pl. 27, fig. 62.

Digitized by Google

le groupe de *Laocoon* (1), le taureau Farnèse (2) [supplice de Dircé], retrouvé au XVI^e^ siècle par le pape Paul III Farnèse, le torse du vatican, la *Vénus de Médicis*, dont j'ai parlé, la Vénus accroupie, type statuaire (3) fréquent à partir du III^e^ siècle, et aussi, je pense, le prétendu Germanius du Louvre. C'est une belle décadence que celle qui produit de pareilles œuvres : toutefois, on est obligé de reconnaître que ce ne sont plus les types purs et nobles de la statuaire des plus beaux temps de l'art, c'est-à-dire de l'époque de Périclès.

X.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici de la peinture, parce que c'est un art qui naquit assez tard en Grèce. A la vérité, Homère nous montre (*Il.*, III, 125) Hélène occupée à tresser un brillant tissu à double trame, où elle représente les nombreux combats, que supportent pour elle, sous la terrible main d'Arès, les Troyens dompteurs de coursiers et les Achéens à la cuirasse d'airain ; et ailleurs encore, soit dans la description (XI, 19) de la cuirasse, du bouclier et du baudrier d'Agamemnon, soit dans celle (XVIII, 478) du bouclier d'Achille, ou de l'agrafe d'Ulysse [*Od.*, XIX, 225] (4), soit dans des indications diverses (*Il.*, XXII, 440; *Od.*, V. 62 ; X, 222, etc.), il ne nous laisse pas douter que l'art du dessin existât déjà à l'époque héroïque ; et cela est confirmé par les bijoux de Mycènes (5), ornés des dessins les plus variés. Mais en même temps il faut reconnaître que, si les représentations qu'on peut obtenir par un simple dessin géométrique, telles que méandres, spirales, entrelacs, rosaces, étoiles, feuilles végétales, papillons, plantes, coquillages, etc., sont exécutés avec une sorte de perfection dans ces objets mycéniens, il n'en est pas de même du dessin artistique proprement dit, celui de la figure humaine. La file de guerriers casqués, qui est peinte sur un des vases trouvés à Mycènes (6), ne ressemble pas mal aux figures dont un écolier orne ses livres de classe, et fait contraste avec la régularité déjà élégante et pure des dessins géométriques. Les descriptions d'Homère en cela vont bien plus loin que la réalité.

C'est toujours au VII^e^ siècle qu'il faut nous reporter, pour trouver

(1) Id., pl. 26, fig. 59.

(2) Id., pl. 29, fig. 60.

(3) C'est un Mercure avec tête romaine (Clarac, n° 712, qui, toutefois, abaisse trop son époque).

(4) On entend généralement ici, par *Daidalon*, une broderie; cependant, cela peut signifier aussi un ouvrage de ciselure, et peut-être même ce sens est-il préférable. Le travail, d'ailleurs, n'en serait que plus merveilleux et, partant, plus fictif.

(5) Voir Schliemann, *Mycènes* ou *Revue scientifique*, 1879, p. 248, suiv.

(6) Voir *Revue scientifique*, 1879, p. 252.

Digitized by Google

les commencements de la peinture, ainsi que des autres arts, quoiqu'ils aient tous aussi, comme je l'ai dit, leur origine dans la technique des siècles antérieurs. Les anciens racontaient qu'une jeune fille de Corinthe, fille du célèbre céramiste Dibutades, avait inventé le dessin de la figure humaine, en suivant sur le mur, avec du charbon, l'ombre des traits de son fiancé, réfléchie par la lueur d'une lampe. On ajoutait que le père, à son tour, avait eu l'idée d'appliquer de l'argile sur ce profil, et avait créé ainsi la figure en bas-relief. Cette légende bien connue fait voir tout au moins que les Grecs n'allaient pas chercher au dehors l'origine de leurs arts, quelle que fût pourtant leur propension à tout rapporter à l'Égypte ou à la Phénicie.

Le génie esthétique des Hellènes ne s'attarda pas longtemps à ces premiers essais, et la peinture de tableaux paraît avoir pris rang dans les arts de la Grèce dès le commencement du VII^e^ siècle. On cite de cette époque un tableau du peintre Bularque, représentant le sac de Magnésie du Méandre, vers 660, par les Cimmériens, dont une branche vint, au même temps à peu près, s'abattre sur la Gaule (1). Nous n'avons aucun moyen d'apprécier l'œuvre de Bularque, que Pline seul mentionne; nous ne connaissons non plus que les noms de plusieurs autres peintres qui se rattachent à cette période, et l'on n'a guère, pour se faire une idée de l'ancienne peinture, que la ressource des vases, à la vérité très nombreux, appelés *vases peints*, d'autant plus précieux qu'ils reproduisent assez souvent des œuvres de peinture dont les originaux sont complètement perdus.

La première couleur employée ne fut autre chose qu'un liniment de brique écrasée *testa trita*, et on s'en servait pour tracer des dessins en rouge vif sur le fond mat des vases: on en a trouvé de ce genre à Tirynthe et à Mycènes. L'autre espèce de vases a des figures noires sur fond rouge: cette deuxième série ne commence qu'au VII^e^ siècle, au plus tôt, et c'est encore à Corinthe que nous trouvons la première production artistique en ce genre : c'est-à-dire que le pot devient vase, tant par l'élégance de la forme, que par le caractère de la peinture. Il y a lieu de penser que c'est aux artistes corinthiens emmenés, en 657 probablement (2), par Démarate, que l'Etrurie elle-même dut cet art, dans lequel elle ne tarda pas à exceller aussi.

Le plus ancien spécimen qui subsiste de ces vases artistiques à figures humaines est le vase dit de Dodwell, trouvé près de Corinthe par

(1) Sur cet évènement et sur sa date, voyez Hérodote, I, 15, avec Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 474, note 2, et p. 483; Curtius, *Hist. grecq.*, t. 1. p. 130-32 de la traduct. fr. On peut aussi consulter Strabon, I, 3, 21; XI, 8, 4; XIV, 1, 40-41. Pline nomme Candaule comme acquéreur du tableau, mais il a evidemment confondu les rois (d'ailleurs assez embrouillés) de Lydie, le sac de Magnésie étant postérieur à Candaule.

(2) Voir Bouché-Leclercq, *Atlas pour l'Hist. gr.* de E. Curtius, p. 46.

Digitized by Google

ce voyageur anglais, au commencement de ce siècle. Il représente la Chasse du sanglier de Calydon, et, d'après les caractères archaïques de l'écriture pour les noms des personnages, il peut être attribué à la fin du VII^e^ siècle, peut-être au premier tiers du VI^e^. Un autre de ces vases, mais celui-là trouvé en Étrurie, représente Hector monté sur son char de guerre et quittant peut-être Troie, après l'entretien avec Andromaque, au sixième chant de l'Iliade. Il est au Louvre : les figures sont d'un style archaïque et roide, qui atteste bien que la grande école de peinture n'était pas encore née. Cependant nous n'en sommes plus, tant s'en faut, aux dessins enfantins du vase de Mycènes (1).

XI.

Ces sujets, au reste, et les autres de cette période, empruntés la plupart aux poèmes homériques ou aux antiques légendes, se sont perpétués (2) dans les représentations figurées de l'antiquité, en sorte qu'il est facile, en rapprochant ces représentations, de suivre les caractères successifs de l'art. Par exemple, le sujet de Méléagre (*Il.*, IX, 529-99) se retrouve, avec ces caractères, pour ainsi dire gradués, dans un disque de bronze (miroir étrusque), avec les noms des personnages écrits en lettres rétrogrades ; dans un beau bas-relief de Volterra, qui paraît d'une époque peu antérieure à l'époque classique ; dans une médaille des Etoliens ; dans une statue très bien posée et d'un goût pur, quoique peut-être déjà d'époque romaine, au musée Pio Clementino ; et au musée Capitolin dans un bas-relief qui est comme la traduction de la scène racontée par Ovide (*Met.*, VIII, 432-537). Ce bas-relief, très analogue à celui du Louvre intitulé « Mort de Méléagre », mais moins bien traité, accuse évidemment une époque de décadence, par la prodigalité des détails et l'affectation des attitudes : il est presque d'aussi mauvais goût que la description d'Ovide, quoique naturellement plus contenu et plus sobre, par les exigences mêmes de la pierre. Bien plus correcte est la composition du Sanglier de Calydon, dans un sarcophage de Lyon et sur une mosaïque de la même ville, qui paraissent bien être des copies romaines de bons ouvrages grecs (3).

(1. Cf. aussi l'ancien vase d'Athènes dans Collign., *Manuel d'archéol. gr.*, p. 286 ; et des peintures de vases encore bien naïves dans O. Muller, *Atlas*, pl. 22, fig. 18 (Thésée tuant le Minotaure), 19 (Naissance de Pallas).

(2) La persistance des types, quelle que soit d'ailleurs la diversité des écoles, est un des caractères de l'art grec. L'*Apollon Nomios*, appelé aussi Aristée et parfois Orphée, s'est perpétué sous des figures assez multiples et de siècle en siècle jusqu'à l'ère chrétienne, où dans les peintures des Catacombes on le retrouve sous les traits du *Bon Pasteur*, ayant sur les épaules une brebis égarée qu'il ramène au bercail.

(3) Inghirami, *Galleria omerica*, I, p. 194-5 ; Creuzer-Guigniaut, n^os^ 631-6 ; de Clarac, *Antiques du Musée du Louvre*, n^os^ 256 et 270. Le bas-relief de Volterra, dans Inghirami, est surtout bien remarquable.

Digitized by Google

Le sujet d'Hector et Andromaque a été plus d'une fois aussi reproduit par l'art grec, mais moins souvent que les scènes guerrières ou mythologiques. Le génie d'Homère s'est élevé, dans le tableau des adieux, à un sublime de tendresse conjugale et de naïveté tout ensemble, qui dépasse en quelque sorte le caractère antique, autant que les facultés du ciseau ou du pinceau. On peut citer toutefois une gemme (1) d'un travail excellent, qui représente Hector s'élançant hors des portes Scées avec un mouvement plein de décision, mais non sans incliner la tête en arrière, vers sa femme ayant à son cou le petit Astyanax, tous deux avec une expression touchante. Andromaque baisse les yeux, en détournant légèrement la tête, comme pour ne pas voir ce départ funeste ; l'enfant suit son père d'un regard à la fois étonné et dolent. Dans le fond, les murailles de Troie, et au bas une image réduite qui figure en perspective raccourcie le cadavre du héros attaché au char d'Achille. L'artiste a réuni ainsi dans une même composition la scène du chant VI de l'Iliade et celle du chant XXII.

C'est à un tableau représentant la scène du chant VI que se rapporte un intéressant récit de Plutarque dans la vie de Brutus (ch. 23 Teubn.) « Comme, dit-il, Brutus vit qu'il n'y avait plus d'espoir à Rome pour » les affaires, il se résolut à sortir d'Italie, et, gagnant la Lucanie, s'en » vint à Elée, d'où il voulait se rendre en Grèce. Sa femme Porcia, qui » l'avait suivi jusqu'à Elée, étant sur le point de retourner à Rome, » tâchait de cacher sa douleur ; mais il arriva qu'un tableau la trahit, » en dépit de sa noble constance. C'était une peinture représentant » Hector, au moment où il s'éloigne d'Andromaque, à qui il vient de » remettre leur jeune enfant, et qui suit des yeux son époux. La vue de » ce tableau, si conforme à sa propre situation, la fit fondre en larmes, » et allant à chaque instant le considérer de nouveau, elle pleurait à » chaque fois. Sur quoi Acilius, ami de Brutus, prononça ces paroles » d'Andromaque à Hector :

« Père, mère, parents, je trouve tout en vous,
« Vous êtes tout pour moi, vous êtes mon époux ;

« et Brutus souriant : Mais je ne puis, dit-il, adresser à Porcia les « paroles d'Hector :

« Allez, et reprenant vos toiles, vos fuseaux,
« A vos femmes, chez vous, partagez les travaux ;

« car, si son sexe lui refuse les travaux guerriers, son âme intrépide ne « le cède à aucun de nous pour la défense de la patrie. — Ainsi le « rapporte, en son Histoire, Bibulus, fils de Porcia. »

(1) *Galleria omerica*, II, p. 170.

Digitized by Google

Ce tableau d'Elée semble, on le voit, la reproduction de la gemme antique, mais la nuance délicate de sentiment exprimée par la pose d'Andromaque ne se retrouve pas ici.

Sans nous arrêter plus longtemps à des observations de détail, que notre cadre restreint ne nous permet guère, reprenons la suite historique de la peinture.

XII.

C'est au v^e^ siècle seulement que nous commençons à voir la correction du dessin, l'élégance des attitudes et l'expression de la physionomie. On peut citer, dans ce genre, un croquis, probablement des premières années du v^e^ siècle, découvert en 1879 par M. Paul Girard dans les ruines de l'Heræum de Samos (1). C'est un simple profil, une fantaisie d'artiste; mais on y reconnaît une main sûre et légère, l'instinct des contours gracieux, un crayon original et affranchi des données traditionnelles. Ce doit être un portrait.

A partir de ce moment, première moitié du v^e^ siècle, l'art, dans tous les genres, devient tout attique, et s'empreint des qualités éminentes du génie de la nation athénienne. La peinture, employée à l'ornement des temples et des édifices publics, suit les progrès de l'architecture et de la sculpture. POLYGNOTE de Thasos, ami de Cimon (480), et le premier en date des grands peintres, se distingua par un dessin sévère et précis, par la noblesse des attitudes, la pureté du coloris. Il est bon de dire, au reste, que, dans ces peintures antiques de la grande école, le dessin avait de beaucoup le pas sur la couleur: car c'est déjà une peinture de moindre degré que celle qui recherche les effets d'ombre et de lumière, l'énergie des raccourcis, la profondeur des perspectives. Les vrais grands peintres, comme Polygnote, répandent sur leurs compositions une lumière sereine et transparente, dans laquelle les personnages sont distribués sans accumulation et semblent se mouvoir librement. Polygnote avait orné de ses peintures le portique du Pœcile à Athènes et la Lesché de Delphes. Il y avait représenté des scènes mythologiques et héroïques, empruntées surtout à Homère; et ses tableaux reflétaient la grandeur, en même temps que la simplicité, le naturel et la grâce de la poésie homérique. Pausanias les décrit avec tant de détail, que des peintres modernes ont essayé de les reconstituer au moyen de ces descriptions. On a plusieurs grands vases, entr'autres celui de Nola, représentant le sac de Troie, que l'on regarde comme reproduisant une composition de Polygnote. Il en est de même d'une amphore de style antique (fin du v^e^ siècle) où est figuré, d'après

(1) *Monuments de l'Association grecque*, 1880, n° 29, p. 15.

Digitized by Google

les peintures du Pœcile probablement, l'enlèvement d'Orithye par Borée : il est à Munich.

M. de Witte a publié dans le n° 1 du recueil de l'Association grecque une coupe, sur laquelle sont figurés les exploits de Thésée, d'après les peintures de Micon au Theseion : elle est aussi du v^e^ siècle.

Au siècle d'Alexandre, c'est-à-dire au IV^e^, les peintres les plus renommés sont PARRHASIUS, ZEUXIS, APELLES. C'est la seconde période de la peinture. On raconte que Zeuxis et Parrhasius, disputant à qui produirait la peinture la plus parfaite, Zeuxis fit des raisins que des oiseaux vinrent becqueter. Parrhasius ne se tint pas pour battu et invita son rival à venir le lendemain voir son ouvrage. Zeuxis vint, et voulut tirer le rideau qui cachait l'œuvre ; mais c'était un rideau peint. Cette anecdote, qui est peut-être un conte, n'en dénote pas moins le caractère de la nouvelle école, où le fini des détails et l'illusion du coloris remplacent la noble et élégante simplicité de l'école attique. C'est alors aussi que commence, dans la peinture comme dans la sculpture, un certain abandon lascif, qui l'éloigne de plus en plus du caractère idéal des ouvrages des anciens maîtres de l'école de Phidias et de Polygnote. Zeuxis fit une Hélène, qu'il laissait voir pour de l'argent et que l'on surnomma Hélène la courtisane. Apelle fit la Vénus Anadyomène. C'est de lui que l'on raconte l'anecdote du cordonnier critiquant un détail de chaussure dans un tableau que le peintre avait exposé. Apelles, docile, corrigea la chaussure ; mais quand le cordonnier revint et voulut critiquer autre chose, il lui dit : « Ne dépasse pas la chaussure » ; d'où le proverbe « Ne sutor ultra crepidam ».

A cette seconde période se rapporte également PROTOGÈNE, dont le célèbre tableau « *Le chasseur Jalysos* » préserva Rhodes des flammes de Démétrius-Poliorcète. C'est en faisant ce tableau que, voulant peindre la gueule écumante du chien ardent à la chasse et n'y pouvant réussir, il jeta de dépit son éponge contre la toile, et il se trouva que l'écume fut ainsi parfaitement rendue. On cite encore le trait du peintre TIMANTHE qui, dans une lutte ouverte entre lui et Parrhasius pour le tableau du sacrifice d'Iphigénie, sut exprimer la douleur de tous les personnages avec une variété et une gradation remarquables, mais il couvrit d'un voile le visage d'Agamemnon. Enfin on rapporte à ce IV^e^ siècle, ou tout au moins au III^e^, le tableau de bataille, dont la *grande mosaïque de Pompéi* est la reproduction. C'est pour sûr une bataille d'Alexandre contre Davius et très probablement celle d'Issus (en 333) dont la description dans Diodore (XVII, 34) concorde bien avec l'ensemble et les détails de la composition (1). On y reconnaît une touche savante, qui, par

(1) Le rhéteur Quinte-Curce, excellent latiniste d'ailleurs, n'a fait que traduire littéralement (III, 11, 26) la description de Diodore, en se contentant de

Digitized by Google

l'exactitude du modelé et par la vérité du relief, dénote un artiste aussi habitué à la sculpture qu'à la peinture, à l'ébauchoir qu'à la couleur. C'est ce mérite qui distinguait EUPHRANOR, contemporain d'Apelle, de Lysippe, de Scopas, de Praxitèle, et dont Quintilien, dans un résumé précieux pour l'histoire de l'art (XII, 10, nos 3 à 38 Thn.), dit (n° 6) qu'il fut aussi admirable comme statuaire que comme peintre, « *pingendi fingendique idem mirus artifex fuit* ». Aussi les anciens vantaient-ils l'ἔξεργον d'Euphranor et la manière dont ses figures se détachaient du fond du tableau, « *ut eminerint e tabulis picturæ* ». Si on joint à cela qu'il se faisait remarquer par l'ordonnance et le mouvement de la composition, comme par la dignité du pathétique, et qu'en outre il excellait dans la peinture des combats de cavalerie, on ne sera pas éloigné de le regarder, plutôt que l'obscure peintresse Héléna, comme l'auteur de ce tableau de la bataille d'Issus, dont la reproduction mosaïque est le monument le plus important qui subsiste de la peinture dans l'antiquité (1).

XIII.

De tout ce qui précède il résulte que l'histoire de l'art grec comprend sept périodes :

1° La PÉRIODE PÉLASGIQUE (2000-1550), dont le caractère unique était la solidité, et dont les nombreuses acropoles dites cyclopéennes perpétuent à jamais l'imposant souvenir. La plus remarquable est Tirynthe, (v. 1800), avec des murs ayant plus de huit mètres d'épaisseur et renfermant des galeries intérieures, dont la fermeture par en haut forme déjà une sorte d'encorbellement : principe de construction que l'on retrouvera, mais arrivé à son point de perfection, dans la voûte souterraine appelée Trésor d'Atrée à Mycènes. — A cette même époque, il n'est pas question de statuaire : les effigies ou simulacres sont des pierres-debout, comme celles de Pharæ, analogues aux *menhirs* de la race Celte.

2° La PÉRIODE PROTO-HELLÉNIQUE (1550-1190), encore vivante aujourd'hui dans les ruines gigantesques de *Mycènes*, a pour caractère architectural de chercher la force et la solidité, non-seulement dans la gros-

développer, à la manière des *Suasoriæ*, les indications de discours fournies par cet auteur. Plutarque (*Alex.*, 33) transporte mal à propos cette description à la bataille d'Arbèles, et se borne à la condenser en périodes de façon. Arrien (III, 14) perfectionne la condensation jusqu'à enfermer le tout dans une seule phrase.

(1) Voyez un tracé assez fidèle de cette mosaïque dans *Merveilles de la peinture* (Hachette), p. 29, ou dans l'*Atlas d'archéologie* d'O. Muller, planche 29, qui donne le détail des figures ; mais le dessin le plus expressif est celui de L. Vescovali (*Discorso*, etc., Roma, in-fol.), qui, toutefois, a la singulière idée d'y voir la déroute des Gaulois à Delphes, en 278.

Digitized by Google

seur énorme des matériaux employés, mais dans leur appareillement et leur ajustement. Ce n'est pas encore la disposition en assises régulières, mais ce ne sont plus des blocs brut superposés : les angles s'emboîtent, les côtés s'adaptent les uns aux autres ; et, par conséquent, le ciseau et le marteau ont dû servir à les ravaler, à les parer. La première construction de Mycènes était attribuée au héros danaen, Persée, vers 1430. Les Danaens s'identifient dans les poèmes d'Homère avec les Achéens, quoiqu'ils représentent une branche plus ancienne de la population que les Achéens d'Agamemnon et d'Achile. Car il faut noter qu'il y a plusieurs degrés chronologiques dans cette période proto-hellénique, qui s'étend de l'arrivée d'Hellen (1550) à l'invasion dorienne (1190). Dans cet intervalle de plus de trois siècles, il y a eu évidemment des progrès réalisés : aussi remarque-t-on à Mycènes, à côté et souvent par-dessus des murs encore grossiers dans leur puissante masse, comme ceux de Persée, une architecture d'appareil qui tend de plus en plus à la régularité et où l'art se fait de plus en plus sentir. Le *Trésor d'Atrée* (1), vers 1300, est le principal monument de ce genre. Les arts paraissent avoir reçu une vive impulsion à partir de 1350 environ, par suite de l arrivée des princes Lydiens, les Pélopides, avec les trésors du Pactole. De là tant d'ouvrages merveilleux que décrit Homère et que l'on a retrouvés dans les fouilles de Mycènes. — Toutefois la statuaire est à peine naissante : DÉDALE, vers 1350, en personnifie les premiers essais, qui ne sont que des ξόανα. EPEUS, le fameux constructeur du cheval de bois, avait fait une statue de ce genre (Paus., II, 19, 6). La Minerve la plus révérée à Athènes était une vieille idole en bois d'olivier que l'on disait tombée du ciel (Paus., I, 26, 6 ; *Apollodore*, III, 14, 6) ; elle se trouvait dans l'Erectheum, et aux grands jours les vierges attiques la paraient des plus beaux vêtements. On montrait non loin de là une autre Minerve en bois, mais elle était assise comme celle d'Ilion : c'était un ouvrage d'un élève de Dédale. Homère ici, comme toujours, est grand peintre, mais il devance l'art : son Jupiter est sublime de majesté et de force, son Aphrodite rayonne de tous les attraits d'une grâce divine, tandis que l'art, si on peut l'appeler de ce nom, en est encore aux simulacres informes. Le Neptune d'Homère franchit en trois pas la distance entre Samothace et Æges d'Achaïe (*Il.*, XIII, 20) ; mais les idoles des enceintes sacrées ont les jambes engagées dans une gaîne.

Tout cet art, d'ailleurs, soit de sculpture ou d'architecture, est proprement grec, et non d'importation. Autrement, on ne comprendrait pas pourquoi cet art n'était pas parvenu dès lors au même degré qu'en Égypte, Chaldée ou Phénicie. Les constructions de Mycènes, et même la *Porte aux lions*, qui nous offre le plus important monument de la sculpture de

(1) O. Muller, planche 1, fig. 15, 16, 17 ; Pouqueville, *Univ. Pitt., Grèce*, pl. 6 et 7.

Digitized by Google

ces temps, ne peuvent rivaliser avec les Pyramides (3245), avec le Sphinx, les colosses royaux de Chephren (3100), avec tant d'autres œuvres de l'art assyrien ou égypto-phénicien. Le temple de Salomon à lui seul, quoique d'une époque un peu postérieure (fin du XI^e^ siècle), montre que les artistes phéniciens, si les Grecs leur avaient emprunté leurs arts, leur eussent appris autre chose que ce que nous voyons alors en Hellade (1), soit dans l'Hellade propre, soit dans la Grèce d'Asie Mineure et des îles.

3° La PÉRIODE INTERMÉDIAIRE (1190-700) commence par une nuit profonde à la suite de l'invasion dorienne. Grands mouvements de peuples refoulés les uns par les autres, esclavage de la glèbe ou servage (esclavage politique) des anciens habitants ; fuite des Pélopides, Éoliens, Minyens, Achéens, Ioniens, en Asie Mineure surtout, où ils rejoignent d'anciens rameaux de leur race ; colonies qui s'organisent à Milet, Colophon, Cyme, Smyrne, etc. La civilisation se réfugie dans ces colonies : Homère y naît vers 940, Hésiode au IX^e^ siècle, puis les Cycliques. Les arts de l'époque héroïque se continuent obscurément dans la Grèce propre ; aucun monument subsistant.

Nous arrivons ainsi à 776, ère des Olympiades (premier essai en 884), qui marque déjà un certain renouvellement de la vie nationale ; et c'est peu après que se placent les offrandes de Midas (737) et de Gygès (715) au sanctuaire de Delphes. Cet art phrygo-lydien se rattache par une continuité non interrompue à l'antique art des Pélopides ; de même aussi que le vieux dorique du temple, encore en partie debout au pied de l'Acrocorinthe, se rattache par une filiation visible au type de la colonne servant de support aux deux lions affrontés qui sont encore en place à Mycènes (voir Collignon, *Manuel d'archéol. grec.*, fig. 7, p. 41).

4° La PÉRIODE DE LA RENAISSANCE (700-460) a pour point initial ce même *Temple de Corinthe*, c'est-à-dire le début du VII^e^ siècle, et va jusqu'à l'ère de Périclès. Les anciens temples de *Pœstum* (Grande-Grèce, de Sélinunte (Sicile), celui d'*Egine*, et le *Théseion* d'Athènes,

(1) Si la chronologique de M. Oppert n'est pas fictive, il y aurait eu en Chaldée, dans des temps anti-sémitiques et vers l'époque de 4500 ou 5000, des temples, des statues et un art qui allait, par exemple, jusqu'à représenter des vautours s'acharnant sur des guerriers morts (Acad. des Inscr., 2 mars 1883). Si on s'en tient à une chronologie plus modeste, on trouvera encore, vers l'an 2000, dans la riche vallée de l'Euphrate, un roi Saryoukin occupé à faire rebâtir des temples et des pyramides, à rechercher tous les vieux livres, tels que traités de législation, d'astronomie, de grammaire, chroniques, etc., et à faire traduire ceux dont on n'entendait plus la langue, à construire et à réparer des canaux, des monuments, etc., et ce tableau de la civilisation chaldéenne alors (Maspero p. 196) ne confirme que mieux l'impossibilité d'admettre que les Grecs, ayant emprunté cette civilisation ou ayant des artistes et ouvrages babyloniens ou égyptiens, n'aient pas connu les temples, les statues, ni pratiqué l'écriture avant la fin du VII^e^ siècle.

Digitized by Google

sont les principaux monuments, tant d'architecture que de sculpture, qui subsistent de cette époque. Il y a une grande distance entre les colonnes trapues et courtes (4 diamètres) du temple de Corinthe et celles du Théseion, à la fois élancées et vigoureuses (5 diam. 1/2) ; mais il y en a bien plus entre les œuvres de sculpture. Au commencement du VII^e^ siècle, en effet, il paraît qu'on en était encore au type hiératique des ξόανα, et M. Homolle, membre de l'école d'Athènes, a découvert, en 1879, à Délos, une Artémis que l'on attribue à cette époque et qui n'est autre chose qu'une imitation en marbre d'un ξόανον. Les *métopes de Sélinunte*, vers 600, témoignent aussi de la rudesse de cet art primitif (voir O. M., pl. 20, fig. 3 et 4, et Collign., p. 110, fig. 29).

Mais le progrès de l'architecture, art plus géométrique et d'ailleurs moins gêné par la tradition hiératique, amena peu à peu celui de la sculpture, quand on voulut, comme c'était naturel, orner de figures en relief le fronton des temples, ainsi que le pourtour supérieur de la colonnade et de la cella. Il fallut, pour cette nouvelle statuaire, renoncer au bois et recourir à la pierre ou au marbre, afin de se mettre en harmonie avec le reste de l'édifice : et si on put y éprouver d'abord moins de facilité, ce fut pourtant un grand avantage, puisque le bois ne saurait donner que des ébauches de statuaire, au lieu que la pierre et surtout le marbre comportent une précision de contours, un fini de travail, et des reflets de carnation, incompatibles avec la matière ligneuse. Disons, en outre, que c'est un fait d'expérience, que la difficulté suscite le génie et que l'art gagne toujours à être obligé de triompher des rébellions de la forme : de même que la poésie n'est le langage des dieux que parce que le génie s'y exalte dans la lutte contre la matière.

Aussi voyons-nous, dès la fin du VII^e^ siècle, la statuaire lutter avec une énergie encore rude et inexpérimentée, dans les métopes de Sélinunte, montrer déjà moins de roideur dans l'*Apollon de Ténéa* (Corinthie, milieu du VI^e^ siècle), aujourd hui à Munich (Collign., p. 113 et fig. 30), et se dégager de plus en plus de la gaucherie du style archaïque. Cependant, quelle distance entre le bas-relief improprement appelé *Soldat de Marathon* (Collign., p. 133), qui est probablement de la même époque, et les sculptures d'Egine ou du Théseion surtout, qui sont du commencement du V^e^ siècle ; entre l'Apollon de Ténéa et l'Apollon Didyméen du maître Sicyonien CANACHUS, vers 485 ! Le prétendu style éginétique n est qu'un des anneaux de la chaîne ininterrompue qui relie le ξόανον, ou la Galette de Camiros (*Monuments de l'Assoc.*, 1876, n° 5) [1395], à la Minerve de Phidias.

5° La PÉRIODE CLASSIQUE (460-404) est représentée encore aujourd'hui par de nombreux monuments : les temples de l'Acropole d'abord (Parthénon, Erechtheum, Propylées, Victoire Aptère) ; temples de Sunium, de Phigalie, de Némée ; débris des temples d'Olympie, d'Agrigente, etc. ; — pour la sculpture et la statuaire : les bas-reliefs de la

Digitized by Google

frise du Parthénon et quelques personnages des frontons; les caryatides de l'Erechtheum; la Victoire déliant sa sandale, et d'autres de la balustrade qui entourait le temple de la Victoire Aptère; les bas-reliefs de Phigalie, et plusieurs morceaux précieux d'Olympie.; — tous ouvrages incomparables, et modèles éternels de l'art. (Voir *Atlas d'archéol.* d'O. Muller, planches 2, 3 et 23, 24; Beulé, *L'Acropole*; Collignon, *Manuel d'archéol. gr.*)

6° La PÉRIODE D'ALEXANDRE (404-322) continue l'école classique, mais déjà avec une recherche plutôt de la vérité technique, que de la vérité artistique, « *similitudinis quam pulchritudinis amantior* » (Quintil., XII, 10, n° 7); avec un goût moins pur et, si je puis dire, moins chaste. L'amollissement des mœurs, l'invasion du luxe, l'empire des courtisanes, le funeste contact de l'Asie, contribuèrent beaucoup à efféminer l'art, qui toutefois se distingue encore par une sorte de perfection d'élégance et de grâce (1).

7° La PÉRIODE DES SUCCESSEURS D'ALEXANDRE va de 322 à 146. A partir de 307, il n'y a plus personne du sang d'Alexandre: tous ont péri assassinés; et, en 301, les généraux du conquérant, après d'épouvantables discordes, se partagent l'empire. La Grèce se trouve pour la première fois en contact avec les Romains dès l'an 279 (expédition de Pyrrhus en Italie), et Ptolémée II leur envoie une ambassade à la suite de leur victoire (273). En 228, ils franchissent l'Adriatique, soumettent l'Illyrie, et leurs députés assistent aux jeux isthmiques. C'est aux jeux isthmiques aussi que, en 196, après la chute de Philippe III de Macédoine, allié d'Annibal, Flamininus, proclame dérisoirement la liberté grecque. Philopoemen, le dernier des Grecs, périt en 183, peu de mois

(1) Voy. sur le célèbre Eros de Praxitèle à Thespies Cicer., *de Signis*, 2. C'était la fortune de Thespies; Mummius même n'osa l'enlever; Caligula fut moins scrupuleux. Les Thespiens le remplacèrent par une copie; mais leur Eros le plus révéré était un vieux simulacre en pierre brute, contemporain de la plus ancienne théogonie (Pausan., IX, 27, 2). Sur la Vénus de Cnide, le récit de Lucien (*Amours*, 13, suiv.) ne révèle que trop les séductions sensuelles de cette œuvre de l'amant de Phryné. — Sur Lysippe et sur son faire curieux des exactitudes de détail, pour les cheveux, par exemple, voy. Pline, XXXIV, 19, 6. En général, cet art se préoccupe de l'illusion des yeux, tout comme la poésie tragique, à partir d'Euripide, néglige l'ἔκπληξις des temps anciens, pour l'ἀπάτη, ainsi que le remarque (§ 138) Ottfried Muller, à qui il faut toujours avoir recours pour ces notions sur l'art, et qui est une mine inépuisable. La vérité matérielle prédomine alors sur la vérité morale, comme Aristote le reproche à Zeuxis (*Poét.*, VI, 2), et on arrive à représenter le laid même, puisque le laid est aussi vrai que le beau, et c'est ce que fit Pauson, peintre de la laideur (Arist., *ib d.*, II). — Sur Scopas et Parrhasius, voy. Hor., *Od.*, IV, 8 (7), 6. Le goût romain semble s'être attaché de préférence aux œuvres de cette époque. Horace, qui avait pu voir à Athènes le Parthénon et les ouvrages de Phidias, n'en dit pas un mot. Virgile a peut-être senti plus vivement le grand art grec : « *Excudent alii spirantia mollius aera, credo equidem; vivos ducent de marmore vultus* », 846.

Digitized by Google

avant le héros carthaginois ; et, en 146, l'année même où Scipion détruit Carthage, Mummius détruit et saccage Corinthe. La Grèce, à bout de ses destinées politiques, devient, sous l'antique nom d'Achaïe, vassale de Rome.

On comprend que, dans de telles convulsions, l'art pur et libre ne peut guère trouver place. Aussi n'avons-nous à mentionner, pour cette période, que le phare d'Alexandrie, élevé en 280, et dont les derniers débris ne s'écroulèrent qu'en 1303 ; à Athènes, le gymnase de Ptolémée II (250), le portique d'Eumène et d'Attale (240), et le temple de Jupiter Olympien (174), ouvrages dont les restes encore subsistants témoignent d'un art déjà fort en décadence ; le colosse de Rhodes, gigantesque Apollon de bronze, portant un fanal, et qui, érigé en 290 par un élève de Lysippe, fut renversé en 224 par un tremblement de terre ; les marbres de Pergame (vers 240), que l'on croit se rapporter aux combats d'Attale et d'Eumène contre les Gaulois (O. Muller, § 159), et dont de notables fragments (Collign., *Manuel*, p. 208) récemment découverts, sont aujourd'hui à Berlin. La peinture ne décore plus que les palais des princes et les maisons des riches ; elle se plaît à retracer des scènes de la vie domestique (1), parfois du θέλαμος ; elle aime les petits Amours (2) ; elle fait de l'esprit sur les Dieux (3), sur la nature, sur les animaux, sur tout : c'est le règne du joli, qui a succédé à celui du beau, comme celui-ci avait succédé au sublime.

(1) Boutiques de barbiers, de foulons, de cordonniers, ânes avec des provisions de cuisine (O. M, § 165, rem. 2, 3 et 5) ; atelier de fileuses, intérieur de cabaret, etc. Beaucoup de sujets de cette espèce, et de ceux qui font l'objet des deux notes subséquentes se trouvent à Pompéi ou à Herculanum et, vu la date de l'éruption (79), dénotent des procédés d'art d'une époque peu postérieure à la dernière période de l'art grec. Voy. sur ces peintures le charmant opuscule d'Emile Gebhart : « *Peinture de genre dans l'antiquité*, 1868 », vrai bijou pompéien.

(2) Voir la gentille description du tableau d'Alexandre et Roxane dans Lucien (*Hérodote ou Aétion*, 5). Que de petits amours aussi dans les peintures décoratives de Pompéi (marchande d'Amours, etc.), comme sur les vases peints, comme dans les figurines de Tanagre (v. dans la Bibliothèque des beaux-arts, Collignon, *Mythologie figurée*, p. 165), et même les statues ou bas-reliefs. Déjà, au reste, de petits Amours ailés chevauchent ou escaladent le dauphin de la Vénus de Médicis (voy. O. Muller, *Atlas*, planche 26, fig. 63 ; et pour les autres sujets d'Amours, pl. 30, fig. 167 ; 31, fig. 140 ; 35, fig. 102, 1 4, 118 *bis* ; 36, fig. 169 et 170 ; 37, fig. 161 ; 38, fig. 173 ; 39, fig. 163 ; 40, fig. 117 *bis*, avec l'explication des figures, p. 28, suiv.).

(3) Ainsi, le Jupiter accouchant, de Ctésiloque (O. M., 3, 165, 7, 3) ; Neptune Herculé et Mercure pêchant à la ligne ; Hercule buvant le vin des Centaures ; les aventures et déguisements de Jupiter ; Bacchus ivre (O. M., pl. 31, fig. 143 et 143 *bis*). Les Satyres et les Nymphes, les Centaures, Centauresses et Néréïdes ont donné lieu aux sujets les plus piquants et souvent les plus gracieux (voyez O. M., planches 22, fig. 164 ; 30, fig. 234 ; 34, fig. 160, 162, 164 ; 36, fig. 150, 37, fig. 147, 151, 242 ; 38, fig. 159 *bis* et 159). A l'opposite des demi-dieux et des

Digitized by Google

Nous n'en sommes plus d'ailleurs aux panégyries solennelles de la chaste Minerve, à ces processions majestueuses que le ciseau de Phidias immortalisa sur la frise du Parthénon. Toutes les richesses de l'Orient sont prodiguées dans des fêtes où l'or, l'ivoire, les tapis attaliques, les merveilles de la ciselure (reliefs en plein métal) et de la torentique (reliefs appliqués), les prodiges de la mécanique, les multitudes de figurants et les pompes extraordinaires dépassent les féeries de l'Assuérus de la Bible. Ainsi, dans la grande fête de Dionysos, que donna, en 160, Ptolémée VI Philométor (*Athénée*, V, 25-35, Taucha.), on vit défiler, à la suite de trépieds d'or, de lits d'or, de tapis de pourpre, de cratères d'or et d'argent, d'aiguières enrichies de pierreries, de statue colossales et symboliques à l'infini et dont plusieurs étaient automatiques, huit grands chars dionysiaques portant, outre le dieu et son cortège, des pressoirs à vin avec des fontaines qui le distribuaient à la foule; puis des groupes de Ménades et autres suivants de Dionysos; 41 attelages d'éléphants, de boucs, de zèbres, d'autruches; quantité de chameaux conduits par des Éthiopiens et portant 2,000 troncs d'ébène, 600 dents d'éléphant, de l'encens et autres aromates, des amas de paillettes d'or, des perroquets, des paons, et tous les produits de l'Orient; puis des chasseurs menant 2,400 chiens d'Hyrcanie ou d'autres races célèbres, suivis de 450 mouflons d'Ethiopie ou d'Arabie, de 34 bœufs blancs de l'Inde; puis des lions, léopards, panthères, lynx, girafes, rhinocéros, ours blancs. Venaient ensuite les chars portant les images des rois et des dieux; après quoi le grand char de Dionysos et de Héra, entourés des statues d'Alexandre et des Ptolémées, au milieu d'un cercle de femmes parées des attributs représentant les villes d'Ionie, d'Asie et des îles, toutes avec des couronnes d'or. Un thyrse d'or de 90 coudées (45 mèt.) et une lance d'argent de 60 coudées étaient portés derrière ce char dionysiaque, avec le phalle d'or de 120 coudées, orné de guirlandes, surmonté d'un astre d'or de six coudées de circonférence, et suivi de 300 citharistes, après lesquels on conduisait 2,000 taureaux de même robe et à cornes dorées. Les douze grands dieux venaient ensuite, sur des trônes d'ivoire et or, précédés de 350 thymiatères, et avec les foudres, l'égide, le caducée, la corne d'Ammon, l'aigle de vingt coudées, les palmiers dorés, la grande couronne d'or de 80 coudées de tour, consacrée aux mystères, et des troupes de jeunes filles ayant dans les mains 3,200 couronnes d'or. La marche était fermée par 1,200 chariots d'argenterie ou autres objets de prix : tout l'univers semblait s'être épuisé pour cette pompe, qu'escortaient 57,600 hommes d'infanterie et 23,000 cavaliers. Mais tout cela, en somme, c'était plutôt de la magnificence que de l'art.

héros, se placent les Pygmées, souvent figurés comme bordures de fresques à Pompéi; leurs combats contre les grues forment une Iliade lilliputienne très divertissante (voy. Gebhard, p. 45-6; cf. aussi O. M., pl. 30, fig. 235).

Digitized by Google

XIV.

Pour embrasser d'un coup d'œil les sept périodes successives de l'art grec, nous pouvons choisir en exemple le *type d'Aphrodite* et la série connue des manifestations de ce type, savoir :

I. Pierre-debout, cône (à Palæppahos (cf. Tacite, *Hist.*, II, 3), météorite à Tyr (Sanchon, *Eusèbe*, I, 10), bloc quadrangulaire aux Jardins, près d'Athènes (Paus., I, 19, 2).

II. A Délos, Xoanon d'Aphrodite, attribué à Dédale, avec les bras détachés, mais terminé en hermès (Paus., IX, 40, 3 et 4). Xoanon d'Aphrodite-Héra à Sparte, où les mères spartiates offraient des sacrifices, lors du mariage de leurs filles (Paus., III, 13, 8-9 ; Cf. II, 34, 12). — D'autres Xoana, à Sparte et ailleurs, la présentent en Pallas, sous le nom d'Aphrodite guerrière ou d'Aphrodite armée (Paus., III, 15, 10-11 et III, 17, 5) ; C'est sous ce dernier nom qu'elle était adorée dans son plus ancien sanctuaire grec à Cythère (III, 23, 1). Mais elle n'en est pas moins, à Sparte même, la déesse de la beauté, sous l'appellation d'Aphrodite-Morphô, dont il y avait dans cette ville un simulacre en bois de cèdre, qui la figurait assise et voilée, avec des chaînes aux pieds.

III. Xoanon mixte (acrolithe) d'Aphrodite Machanîtis (Inventrice), avec le visage, les mains et l'extrémité des pieds en pierre (Paus , VIII. 32, 6). Elle se présente ici en Minerve (1).

(1) Ces diverses assimilations n'ont rien qui doive surprendre. Aphrodite (qui naît de l'onde) est, à l'origine, un pur symbole astral, et c'est d'Assyrie, pays voué au sabéisme, comme toute la race sémite, que, par la Phénicie, Cypre, Cythère, ce culte était venu en Grèce (Paus., I, 14, 7). En tant que personnification stellaire, correspondant à la Mylitta ou Anaïtis babylonienne à la Mitra des Perses (Hérood., I, 131) et à l'Astarté (la Brillante) des Phéniciens, elle n'est, suivant les usages mythiques, que le dédoublement féminin de Zeus-Lumière; c'est une Dioné (nom qu'elle portait aussi), tout comme Junon et Diane (Djana), et elle a pour signe l'étoile du matin, comme Diane-Artémis a le croissant lunaire et Junon le ciel étoilé, sous l'image des cent facettes de la queue du paon.

L'identification de ces trois symboles féminins, ou de leurs similaires mythologiques, a toujours persisté, mais sans empêcher toutefois une sorte de partage d'attributions, Junon représentant plus particulièrement la maternité de la femme, Diane la pureté de la jeune fille, et Vénus sa beauté.

Telle est, dans ses données fondamentales, l'Aphrodite grecque. Mais par cela même que ce symbole de lumière devenait Dioné, la personnification féminine, beaucoup plus adaptée à l'instinct poétique et aux imaginations populaires, tendit à effacer la signification astrale, sans toutefois y parvenir complètement, les deux idées se rejoignant d'ailleurs en ce que l'élément igné était considéré comme le principe vivifiant de la nature.

Ces observations, que je ne puis développer ici, font comprendre comment Aphrodite se présente sous tant de caractères divers. Les Romains, peuple

Digitized by Google

IV. Aphrodite assise de Canachus (490), coiffée du polos ou disque, image de la voûte céleste, avec le pavot et la pomme, attributs de l'Aphrodite Infernale. Car la voûte du ciel a toujours pour contre-partie chez les anciens l'idée de la voûte sous-terrestre, Diane est aussi Hécate, et la lumière correspond aux ténèbres. Aussi Sophocle dit-il d'Aphrodite : « Elle n'est pas seulement Cypris, elle est l'Hadès » (*Soph. Fr.*), et de là peut-être son surnom de Noire, Mélainis (Paus., IX, 27, 5).

matériel, n'ont guère vu en elle qu'une Aphrodite physique et génératrice, appelée par eux Vénus (cf. ἕνωσις, unio, conjunctio). Mais chez les Grecs elle s'élève, en tant que Ourania-Pasiphaé (Cic., *De Divin.*, I, 43, avec Paus., III, 26, 1 et Lyd., *De Mens*, p. 214), et associée éternelle de Zeus, jusqu'au rôle de prophétesse (Tacit., *Hist.*, II, 3), comme Apollon lui-même ; elle est aussi la volonté suprême, le Destin, et à ce titre était réputée la plus ancienne des Parques (Paus., I, 19, 2) ; elle se confond avec Athéné comme inventrice divine (Paus., VIII, 32, 6) et personnification de la Sagesse qui régit le monde. C'est ce caractère souverain d'Aphrodite-Dioné que définit Ovide (*Fast.*, IV, 91).

Illa quidem totum dignissima temperat orbem,
Illa tenet nullo regna minora Deo,
Jura que dat cœlo, terrae, natalibus undis,

et Tite-Live rapporte (XXII, 9, n° 10) qu'après les désastres de la Trébie et du Trasimène, les livres sibyllins consultés ordonnèrent des prières publiques, ainsi que l'érection d'un temple à Vénus Erycine et à l'Intelligence : « Veneri Erycinae ac Menti ».

En tant que symbole stellaire, et toujours sous la désignation d'Ourania, que Tacite (l. l.) traduit par « Aëria », on lui consacra des bétyles ou aérolithes, messagers des astres, surtout quand ces pierres tombées du ciel avaient la forme conique ou pyramidale, symbole du feu dans les religions anciennes ; et à Paphos même, que nous représentons volontiers comme un séjour de voluptés, des prières et un feu pur étaient la seule offrande des fidèles, « precibus et igne puro altaria adolentur » (Tacit., *ibid.*). Image du feu céleste, Aphrodite est l'épouse mésalliée du boiteux Vulcain, qui figure la flamme moins pure allumée dans les entrailles de la terre ; elle est l'amante d'Adonis (Adonaï), le roi-soleil, dont elle pleure la mort et dont elle célèbre tour à tour la résurrection. Comme déesse de lumière et de vie, elle est aussi, par suite d'une association d'idées fréquente, aimée du dieu de mort et de ténèbres Arès, l'Aïdêlos (l'Obscur), et l'on voyait sur le chemin d'Argos à Mantinée (Paus., II, 25, 1) un hiéron double, à deux entrées opposites, l'une vers le levant, avec un xoanon d'Aphrodite, l'autre vers le couchant, avec un xoanon d'Arès. Ce n'est pas que je méconnaisse, dans le mythe de Mars et Vénus, le symbole tout hellénique de l'harmonie de la force et de la grâce. Il y a toujours de la complexité dans les mythes grecs. Mais le sens sidéral est le primitif.

Ses sanctuaires, situés sur les promontoires ou dans les stations maritimes, ainsi que ses surnoms d'Akraia, Liménia, Pontia, Euploia, la désignent d'ailleurs comme déesse marine, en tant que « Stella maris », guide et protectrice des matelots, en même temps qu'elle est la « tutrix cœlorum » et la reine de beauté, comme nous le disons d'une autre personnification céleste, si semblable sous ce rapport à l'Aphrodite mystique de la plus ancienne théologie.

Digitized by Google

V. Aphrodite-Uranie de Phidias (Paus., I, 14, 7 et VI, 25, 1) en ivoire et or, avec le pied sur une tortue, comme gardienne du foyer et image de la vertu domestique : symbole analogue à celui du vieux simulacre hiérafique d'Aphrodite-Morphô enchaînée, à Sparte.—Aphrodite-Némésis d'Agoracrite à Rhamnunte (Paus., I, 33, 3 et Plin., XXXVI, 5). — Aphrodite des Jardins, par Alcamène, idéal noble et pur, admiré de Pausanias lui-même (I, 19, 2).

VI. Aphrodite laissant tomber à demi ses voiles devant Pâris, dans le Jugement des déesses (Vénus de Milo. Cf. *Atlas* d'O. Muller, planche 26, figure 115), type se rattachant à l'école de Scopas (vers 390). Du même Scopas, une Aphrodite assise sur un bouc, de laquelle on peut rapprocher l'Aphrodite sur un hippocampe (médaille dans O. M., pl. 27, fig. 119, la déesse est encore à demi vêtue). — Aphrodite Pudique, mais nue, de Praxitèle (360) à Cnide (Cf. la Vénus de Médicis dans O. M., pl. 26. fig. 63, et Lucien, Amor. 13). — Aphrodite sortant de l'onde, Anadyomène, par Apelles (vers 330). Ce tableau, dont les anciens admiraient tant la grâce exquise et sensuelle, non moins que le coloris brillant et la science technique, fut transporté de Cos à Rome par Auguste, et perdu dès les temps de Néron.

VII. Aphrodite accroupie ou Vénus au bain (Cf. O. M., pl. 35, fig. 114, et la Vénus de Vienne, en Dauphiné, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1879, article de Ravaisson. Elle est au Louvre). — Aphrodite Callipyge, à Naples (l'étrange topographie d'Alciphron, I, 29, 5, paraît s'y rapporter) — Ainsi, l'art grec, tout en restant admirable d'exécution, perd de plus en plus le sens de l'idéal et du divin. Mais pourtant, quelle distance encore entre la Vénus au bain et les Baigneuses déhanchées de l'art actuel (1)!

C. HANRIOT.

(1) On consultera très utilement sur cette question, qui est comprise dans le programme de licence, les excellents traités de M. Maxime Collignon, l'*Archéologie grecque* et *Mythologie figurée de la Grèce*, malgré sa prédilection peut-être un peu trop complaisante pour les influences orientales, ainsi que le précieux *Manuel de philologie classique* de M. Salomon Reinach, et avant tout le *Manuel d'archéologie* d'Ottfried Muller, avec l'*Atlas*. Il faudrait y joindre, s'il est possible, les *Monuments grecs*, publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Digitized by Google

M. Fabi Quintiliani Institutionis oratoriae

LIBER DECIMUS

Texte latin publié avec un commentaire explicatif par J.-A. Hild, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. — Paris, 1885, Klincksieck, 11, rue de Lille.

INTRODUCTION

Quintilien (1) [M. Fabius] naquit, suivant toute vraisemblance, vers l'année 35 après J.-C. (2), à Calagurris (3), aujourd'hui Calahorra, ville

(1) La véritable orthographe du nom, Spalding l'a démontrée (præfat. XXIII et suiv.), est *Quintilianus* et non *Quinctilianus*. Le prénom et le nom de famille sont dans l'épître au libraire Tryphon, en tête de l'*Institution oratoire*.

(2) Cette date n'est pas absolument certaine et n'a pu être établie que par conjecture. Les biographes varient entre 35 et 42, suivant qu'ils interprètent certains détails, assez vagues, que le rhéteur nous fournit sur son enfance et sa jeunesse. Au livre X, 1, 24, il nous dit qu'il était enfant encore (*nobis pueris* lorsque l'on parlait des plaidoyers de Domitius Afer, de Crispus Passienus, de Decimus Lælius pour Volusenus Catulus. Ce procès, d'ailleurs inconnu, est placé par les uns dans la dernière année du règne de Tibère, c'est-à-dire en 37, et par d'autres sous Caligula et même sous Claude. En parlant (V, 7, 7) de Domitius Afer, Quint. dit : « Quem adulescentulus senem colui »; cf. X, 1, 86 : « Quæ ex Afro Domitio juvenis excepi »; cf. XII, 11, 3 : « Vidi ego... Domitium Afrum valde senem ». Or Domitius Afer mourut très vieux en l'an 59. V. Tac. *An.* XIV, 19. Ailleurs Quint. (VI, 1, 14) fait allusion à un procès en concussion intenté à Cossutianus Capiton, qui avait été gouverneur de la Cilicie en 56 et fut condamné l'année suivante. Ce procès, dit-il, eut lieu : *nobis adulescentibus*. Quint. était donc *juvenis, adulescens* vers l'année 55 ; mais ces termes sont de leur nature fort élastiques; on ne saurait en inférer que notre rhéteur est né en 35, et non quelques années plus tard. Il n'y a pas plus de précision dans la mention qu'il fait de Julius Secundus, en l'appelant (X, 3, 12) « Æqualem meum », alors qu'ailleurs (X, 1, 120) il déplore sa mort prématurée, survenue peu de temps avant la composition de l'*Institution oratoire* (entre 90 et 92) : « Si longior contigisset ætas ». Si Quint. avait été absolument du même âge que son ami, il s'ensuivrait que lui-même en 90 aurait été encore dans toute sa force, que sa naissance par conséquent serait à placer plutôt après 40 qu'avant. En revanche, dans la préface du VI^e^ livre, Quint., frappé par des deuils successifs, apparaît mari déjà vieux d'une toute jeune femme, et père de deux enfants, ravis avec leur mère par une mort prématurée; telle est évidemment la signification de cette phrase : « Hanc optimam partem relicturus hereditatis eram (*libros de Inst. orat.*), ut si me, quod æquum et optabile fuit, fata intercepissent, præceptore tamen patre uteretur (filius). » Cf. « Ætate tam puellari, præsertim meae comparata ». Pour parler ainsi en 94, il faut que Quint. touche à la soixantaine. La date la plus reculée, c'est-à-dire 35, nous paraît donc la plus probable.

(3) Il est tout au moins digne de remarque que rien dans l'Institution oratoire ne laisse présumer que Quint. fût d'origine espagnole. La Vie d'un

Digitized by Google

des Vascons dans la Tarraconaise, en Espagne. Il fut amené à Rome, tout enfant encore, par son père, qui peut-être exerça lui-même dans cette ville la profession de rhéteur (1). Son éducation fut confiée aux maîtres les plus célèbres, grammairiens ou rhéteurs, de cette époque, parmi lesquels Remmius Palémon dont l'enseignement était florissant sous Tibère, Caligula et Claude (2). Puis il s'attacha, selon l'antique coutume, à ceux d'entre les orateurs qui brillaient le plus au forum, à Domitius Afer, à Servilius Nonianus, à Galerius Trachalus, à Vibius Crispus (3). Il apprit d'eux non-seulement la pratique de l'éloquence, mais encore, tout au

anonyme, probablement Laurent Valla, Vie qui figure en tête des premières éditions de Venise (1494), le fait naître à Rome. C'est saint Jérôme (*Chron. Eusèb.* Ol. 216) qui l'appelle *Calagurritanus ;* de même Ausone, *prof. Burdig* 1, 7 : *Calagurris alumnum.* Si saint Jérôme a suivi dans sa *Chronique* l'ouvrage de Suétone sur les grammairiens et les rhéteurs, comme Reifferscheid l'a démontré *C. Suetoni Tranquilli praeter Caesarum libros reliquiae*, Leipzig, 1860, p. 365 et suiv. ; 469 et suiv.), on ne saurait mettre en doute le renseignement. Quint., ayant fait à Rome toute son éducation dès l'enfance, est aussi peu espagnol que possible ; c'est pour cela, sans doute, qu'il a omis de nous en parler.

(1) Sénèque le rhéteur nomme un *Quintilianus*, déclamateur d'une renommée médiocre, en compagnie de L. Magius, le gendre de Tite-Live, et de L. Asprenates (*Controv.* X, praef. 2. Cf. ib. 33, 19) : « Circa hunc sensum est et ille a Quintiliano dictus ». Parmi les commentateurs, les uns (v. Fr. Mueller, *quaest. Quint.*, p. 5 suivi par Froment, *Quintil., avocat*, Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, II, p. 229) ont vu dans le personnage le grand-père, sans doute à cause du mot *senex* (loc. cit. 2), les autres le père de notre Quint. L'un est aussi peu sûr que l'autre ; Fabricius, *Biblioth. Lat.* L. II, C. 15, § 1, a cité un grand nombre de Quintilien, tant à Rome que sur divers points de l'empire. Le nôtre ne parle lui-même de son père qu'une seule fois, dans des conditions qui font penser beaucoup moins à un exercice d'école qu'à un évènement réel ; IX, 3, 73 : « Cur me prohibeat pudor uti domestico exemplo ? Pater meus, contra eum qui se legationi immoriturum dixerat », etc. Il n'y a peut-être là qu'un bon mot ; il n'autorise guère à affirmer que le père de Quint. ait été un rhéteur ou un avocat de profession.

(2) Remmius Palémon est cité par Quint. en compagnie d'Aristarque, I, 4, 20. C'est par le scholiaste de Juvénal, VI, 452, que nous connaissons ses rapports avec Quintilien. Il est probable que l'étymologie bizarre, censurée par ce dernier, I, 6, 35, avec cette réserve qu'il n'en nommera pas l'auteur : « Clarum sane in litteris », est de Palémon. Du moins saint Jérôme (ouv. cit. Ol. 206, 4) cite de lui une subtilité tout à fait analogue. Cf. Suet. *Gram.* 23, avec la note de Reiffersch, p. 116 et suiv. Peut-être Quint. pense-t-il encore à Palémon lorsqu'il parle, X, 7, 19, de ceux qui de son temps ont improvisé en vers : V. Suet, loc. cit. « Nec non etiam poemata faciebat ex tempore ».

(3) Pour ces divers personnages, v. les notes à X, 1, 24, 86 ; 103, 119. Il est assez digne de remarque qu'à l'exception de Servilius Nonianus, historien plutôt qu'orateur et dont le caractère était aussi recommandable que le talent (v. Tac., *An.* XIV, 19), tous ces hommes, qui furent à un titre quelconque les maîtres de Quintilien, étaient ou de mœurs infâmes comme Remmius (cf. Suét., Loc. cit. et Pline, *N H.* XIV, 48 et suiv.) ou d'insignes délateurs au service de la tyrannie. C'est merveille que Quint. ait gardé dans cette société l'honnêteté de son caractère, qu'il ait fait de la moralité la plus sévère la première condition de l'éloquence.

Digitized by Google

moins du premier, un certain fonds de notions théoriques auxquelles il se réfère par la suite dans son traité (1). De ses condisciples et amis nous ne connaissons que Julius Secundus, qui fut un des orateurs les plus remarquables du temps des Flaviens et figure parmi les interlocuteurs du *Dialogue des orateurs* (2).

Vers l'an 60, Néron envoya dans la Tarraconaise d'Espagne Galba qui sous Claude avait été gouverneur de la province d'Afrique (3). Il y a quelque raison de croire que Quint. s'attacha à sa fortune et l'accompagna Du moins, Suétone et saint Jérôme après lui (*Gram.* 100 et *Chron. Euseb.* Ol. 211, 4) nous apprennent qu'à la date de 68, il revint à Rome avec le nouvel empereur. Nous ne savons au juste ce qu'il devint durant les troubles qui ensanglantèrent l'Italie jusqu'à l'avènement de Vespasien. C'est à partir de ce moment qu'il plaida au forum (4).

Les seuls renseignements que nous possédions sur Quint. avocat. nous sont donnés par lui dans son ouvrage. Parmi ses plaidoyers il en est un qu'il publia : *juvenali cupiditate gloriæ* (VII 2, 24). La cause était vulgaire : un certain Nævius Arpinianus était accusé d'avoir tué sa femme, qui était tombée par la fenêtre ; il soutenait qu'il y avait accident et non pas crime. Ce qui donnait de l'intérêt à l'affaire, c'est que sous Tibère, le prêteur Silvanus avait tué de cette façon sa femme Apronia et que la

(1) Domitius Afer est cité comme critique littéraire, X, 1, 88; il avait composé deux livres sur l'interrogatoire des témoins (V, 77); des amis se chargèrent de réunir et d'éditer ses bons mots ; VI, 3, 42. Peut-être Quint. a-t-il profité des leçons de Junius Annaeus Gallio, le frère de Sénèque, qui continua à Rome l'enseignement oratoire de son père adoptif, L. Junius Gallio, à qui le *Dialogue*, 26, reproche un vain cliquetis de mots (*tinnitus Gallionis*). Le second Gallio se donna la mort par ordre de Néron (Dio Cas. LXII, 25) au temps où Quint. étudiait encore ou débutait au forum. Celui-ci a dû également se trouver en relations avec M. Antonius Liberalis, rhéteur latin qui fut l'ennemi de Palémon (Suet., *Gram.* 98), et peut-être avec Sextus Julius Gabinianus qui enseigna la rhétorique en Gaule; ib. 99, Cf. *Dial.* 20 et saint Jérome, *in Jes.* VIII, praef. « qui flumen eloquentiae et concinnas declamationes desiderant, legant Tullium, Quintilianum, Gallionem, Gabinianum. » Lui même cite comme ayant enseigné la rhétorique de son temps Cornelius Celsus, Popilius Laenas, Verginius, Pline l'Ancien et Tutilius; III, 1, 21. La fréquentation de Domitius Afer, qui a été l'homme de prédilection de Quint., est attestée par Pline, Ep. II, 14 : « Ex Quintiliano audisse memini ; narrabat ille : Adsectabar Domitium Afrum... »

(2) V. le jugement sur Julius Secundus X, 1, 120; Quint. ib. 5, 12 l'appelle : « Aequalem meum atque a me, ut notum est, familiariter amatum ». Le rôle d'arbitre qui lui est attribué dans le *Dialogue* témoigne pour sa valeur littéraire aux yeux des contemporains.

(3) Suét., *Galb.* ib. *Gram.* 100 : « M. Fabius Quintilianus Romam a Galba perducitur » (an. 851, U. C.). Il est possible que Quint. ait recueilli lui-même, durant cette fréquentation, les nombreux bons mots qu'il cite de Galba au VI^e^ livre (3, 62, 64 66, 80, 90) ; mais il ne le dit expressément nulle part.

(4) Sur Quint. avocat, lire la très intéressante et très complète étude de M. Froment que nous avons citée.

Digitized by Google

sagacité de l'empereur avait déjoué sa défense (1). Il y avait là un beau sujet de *controverse*, comme on en traitait journellement dans les écoles ; l'empressement de Quint. à publier son œuvre et à la citer plus de vingt ans après, laisse à croire qu'il obtint l'acquittement. Ce fut, du reste, le seul plaidoyer qu'il publia jamais ; mais il en courait d'autres dans le public. Des sténographes (*notarii*) les relevaient aux débats avec une exactitude douteuse et en faisaient commerce. Quoique Quint. s'en plaigne, il y a là un hommage flatteur, que des avocats du commun n'eussent pas obtenu, que des esprits frivoles eussent prévenu par une publication volontaire.

Autre cause plaidée par Quint. mais d'une genre différent. Une femme qui légalement ne pouvait hériter, sans doute parce qu'elle n'avait point d'enfants (2), ou que sa conduite avait fait scandale du vivant de son mari, avait néanmoins touché l'héritage, grâce à l'intervention d'un fidéicommis. C'était le détour usuel en pareil cas (3), mais la loi était violée par le fait, les tribunaux pouvaient annuler la convention et rendre la fortune aux ayant-droit. Quint. manœuvra si bien qu'il sut écarter toute accusation de fraude, sans que les adversaires de sa cliente pussent s'autoriser de ses paroles pour crier à la violation des lois Voconia et Papia Poppæa (4). Est-ce à un tour de force de cette nature que pensait Juvénal, lorsque, devant un cas de flagrant délit conjugal, il réclame ironiquement l'intervention de l'habile avocat : *Dic aliquem, sodes, dic Quintiliane colorem* (5)? Cela est tout au moins probable.

(1) Tac., *An.* IV, 22.

(2) La loi Voconia (169 av. J.-C.), destinée à arrêter l'énorme accroissement de la fortune des femmes, excluait de l'héritage ce que l'on appelait : « Incertas personas », et notamment les jeunes filles et les femmes : « Ne quis heredem virginem mulieremve faceret ». Aug. C. *D.* III, 21. Tombée en désuétude, elle fut remise en vigueur sous l'empire, dans ses dispositions principales, par la loi Papia Poppaea et plus tard par un édit qui excluait de l'héritage les femmes indignes (Suet. *Dom.* 8 : « Probrosis feminis lecticae usum ademit atque capiendi legata heredit atesque » et limitait la part des autres à la moitié. V. Savigny, *Klein. Schriften* I, 441 et suiv. Une convention frauduleuse, du genre de celle que Quint. défendit devant les centumvirs, est signalée par Juvénal, 1, 55 : « Cum leno accipiat moechi bona, si capiendi jus nullum uxori », etc. La femme ne pouvant hériter directement, le mari fait tester en faveur de l'amant, qui sert de prête-nom.

(3) Gaius. *Dig.*, II, 274 : « Mulier quae ab eo, qui centum millia (S.) census est, per legem Voconiam heres institui non poterat, tamen fideicommisso relictam sibi hereditatem capere potest ». Le *jus trium liberorum*, dont il est si souvent question chez les écrivains du temps des Flaviens, conférait seul l'hérédité illimitée.

(4) *Inst. Orat.* IX, 2, 73 : « Caput quidem tueri facile erat, si hoc (i. e. tacitum fideicommissum) diceremus palam, sed peribat hereditas. Ita ergo fuit nobis agendum, ut judices illud intellegerent factum, delatores non possent adprendere ut dictum, et contigit utrumque ».

(5) *Sat.* VI, 280. Pour le sens de *color* (χρόα), cf. la note à ce mot, X, 1, 116.

Digitized by Google

Quel est ce procès de la reine Bérénice dans lequel Quint. intervint en plaidant : *pro regina... apud ipsam* (1) ? Il n'est pas aisé de le conjecturer. On sait que cette aventurière couronnée fut ramenée de Judée à Rome en l'an 75 par Titus, qui s'était laissé prendre à ses charmes. Elle habita au palais ; peu s'en fal'ut qu'elle ne se fît épouser par le futur empereur, qui finit par céder aux vœux de l'opinion en la renvoyant. Il n'est pas admissible que Bérénice, malgré son crédit à la cour, ait été juge et partie dans quelque affaire criminelle ; un tel scandale aurait fait plus de bruit par le monde Il ne s'agissait sans doute, dans son procès, que d'une contestation d'intérêt ; et, si la reine présida elle-même au débat (*fuerunt etiam rerum suarum quidam judices*), c'est pour une raison très simple qu'aucun commentateur ne paraît avoir soupçonnée : les Juifs avaient obtenu de la tolérance romaine, tout au moins dans les affaires civiles, une juridiction nationale, lorsqu'ils étaient en procès les uns contre les autres (2). Le plus élevé en dignité de la communauté juive à laquelle appartenaient les plaidants, se trouvait naturellement désigné pour présider le tribunal : c'est ainsi que Rome put jouir du curieux spectacle d'une cause jugée par la reine des Juifs, qui y était elle-même intéressée, et Quint. eut l'honneur de plaider pour elle.

Quint., avec une modestie d'autant plus méritoire qu'elle est plus rare chez les écrivains de son temps, nous apprend lui-même par quels procédés il assurait le succès de ses plaidoyers (3).

Lorsque la cause était assez importante pour qu'elle fût partagée entre plusieurs avocats, on lui réservait ordinairement d'en établir les fondements et d'en tracer les grandes lignes par l'exposé des faits. C'est ce qu'on appelait : *ponere causam* (4). Nous le croyons sans peine : son

(1) *I. O.* IV, 1, 19. Sur Bérénice cf. Tac. *Hist.* II, 2 ; Dio Cas. LXVI, 15 et Suét. *Tit.* 7. Elle revint à Rome une seconde fois en 79 ; mais cette fois ses séductions trouvèrent Titus, devenu empereur, insensible. Dio Cas, ib. 18. C'est au temps de sa faveur que Quint. plaida pour elle.

(2) Ce fait est absolument sûr pour les Juifs d'Asie. V. l'écrit de L. Antonius, gouverneur de la province d'Asie en 50 après J.-C. Josèphe, *Ant. Jud.* XIV, 10, 17 : Ἰουδαῖοι... ἐπέδειξαν ἑαυτοὺς σύνοδον ἔχειν ἰδίαν κατὰ, τοὺς πατρίους νόμους ἀπ' ἀρχῆς καὶ τόπον ἴδιον, ἐν ᾧ τά τε πράγματα καὶ τὰς πρὸς ἀλλήλους ἀντιλογίας κρίνουσι. Cf. le témoignage de Strabon chez le même, XIV, 7, 2, *Act. Ap.* 9, 2 ; 22, 19 ; 26, 11. *Cor.* II, 11, 24. Ce privilège subsista sous les empereurs chrétiens ; v. entre autres *Cod. Theod.* II, 1, 10 : « Sane si qui per compromissum, ad similitudinem arbitrorum, apud Judaeos vel patriarchas ex consensu partium in civili duntaxat negotio putaverint litigandum, sortiri eorum judicium jure publico non vetentur ».

(3) *I. O.* VII, 1, 3 et suiv. : « Quid ipse sim secutus, quod partim praeceptis partim usurpatum ratione cognoveram, promam nec unquam dissimulavi ». Cf. ib. 23, 29, 31 et VI, 2, 25 : « Quae... non aliquo tradente, sed experimento meo ac natura ipsa duce accepi ».

(4) Ib. IV, 2, 86 ; parlant de la nécessité qui, dans une cause complexe, force à couper la narration, il ajoute : « Me certe, quantacumque nostris experimentis habenda est fides, fecisse hoc in foro, quotiens ita desiderabat utilitas

Digitized by Google

esprit judicieux et méthodique était éminemment propre à une tâche de cette nature. Par les conseils qu'il donne aux jeunes gens, soit qu'il y mêle expressément les leçons de l'expérience personnelle, soit qu'il parle en général au nom de la seule théorie, on devine aisément son genre oratoire. Ses discours devaient briller beaucoup moins par le pathétique véhément, par l'ampleur et l'élévation des idées, que par un ton de bonhomie modeste, de douceur élégante, des finesse bourgeoise et quelque peu vulgaire. Il n'avait rien du tempérament batailleur d'un Eprius Marcellus, d'un Vibius Crispus, hommes violents et sans scrupules. Comme son ami Julius Secundus, il s'attachait de préférence à l'imitation de Domitius Afer dont Pline nous dit : *cum apud centumviros diceret graviter et lente, hoc enim illi actionis genus erat* (1)... Parmi les avocats du temps, les uns ignorants et grossiers, ayant quitté, sans études préalables, quelque vil métier pour le forum où ils suppléaient au talent par l'audace, à la science du droit par la suffisance bruyante (2), les autres rompus dans la pratique de la délation à toutes les roueries, à toutes les violences (3), Quint., honnête, capable et modéré, tenait une place à part, de celles que l'on n'aime pas à occuper longtemps, moins pour elles-mêmes qu'à cause de l'entourage. Il ne fut pas fâché de s'y faire regretter (4) en se consacrant de bonne heure, d'une manière presque exclusive, à l'enseignement de la rhétorique.

Quint. professa, lui-même nous l'apprend (5), pendant vingt années, depuis le commencement du règne de Vespasien jusqu'au déclin de

probantibus et eruditis et iis qui judicabant, scio, et (quod non arroganter dixerim, quia sunt plurimi quibuscum egi, qui me refellere possunt, si mentiar) fere a me ponendae causae officium exigebatur ».

(1) *Ep.* II, 14, 10.

(2) MART. VIII, 16 : « Pistor qui fueras diu, Cipere nunc causas agis »; et passim. Cf. PETRONE, *Sat.* 46 : « Destinavi illum artifici idocere, aut tontrinum aut praeconem aut certe causidicum... » Philero était porte-faix naguère : « Nunc etiam adversus Norbanum se extendit; litterae thesaurum est, et artificium numquam moritur » (Ce discours d'Echion chez Petrone est en latin populaire, d'où les solécismes : *artificii, thesaurum*). Sur les avocats à Rome pendant le règne des Flaviens, cf. JUV. VII, 106 et suiv. PLIN. V, 13, 6 et suiv. et les conseils de Thraséas commentés par le même, VI, 29 V. d'ailleurs FROMENT, ouv. cit. 225 et suiv.

(3) Le type accompli du genre est Aquilius Regulus, délateur et captateur de testaments, à l'intention duquel Herennius Senecio parodiait le mot célèbre de Caton : « Vir malus dicendi imperitus ». PLIN. IV, 7, 5 et II, 20.

(4) II, 12 : « Praecipiendi munus jam pridem deprecati sumus et in foro quoque dicendi, quia honestissimum finem putabamus desinere dum desideraremur ».

(5) « Post impetratam studiis meis quietem, quae per viginti annos juvenibus erudiendis impenderam ». I, prooem. 1. L'*Institution oratoire* fut terminée en 94, comme nous le prouvons ailleurs; Quint. ayant employé de son propre aveu (ad. Tryphonem, 1), un peu plus de deux ans à cette tâche, on voit que le terme des vingt années de professorat tombe entre 90 et 91.

Digitized by Google

celui de Domitien (70 à 90). Divers témoignages attestent ses succès. Nous savons par Suétone, que répète saint Jérôme (1), que Vespasien, ayant, le premier d'entre les empereurs, fait compter par le trésor un traitement de 100,000 sesterces (20,000 francs) à des rhéteurs grecs et latins, Quint. fut le premier aussi qui obtint cette somme. On peut affirmer que toute la génération aristocratique et bourgeoise, dont les règnes de Trajan et d'Hadrien virent l'épanouissement, passa par son école. En ce qui concerne Pline le jeune, la chose est sûre (2) ; elle est probable pour Tacite et Suétone, dont les œuvres se sont plus ou moins imprégnées de l'esprit de Quintilien ; nous avons démontré ailleurs (3) que Juvénal a été son élève, qu'il sait à l'occasion donner la forme du vers aux meilleurs enseignements du maître, et, ce qui vaux mieux, rendre hommage à sa mémoire.

Quintilien n'eut pas plus tôt quitté les fonctions du professorat qu'il fut forcé de les reprendre, peut-être bien malgré lui, par la confiance de l'empereur. Domitien, vers l'année 94, tandis que le rhéteur se hâtait de terminer son grand ouvrage (4), avait adopté les deux fils de Flavia Domitilla, sa nièce, et de Flavius Clemens, qui devint à peu près dans le même temps son collègue au consulat. Les jeunes gens sur lesquels nous ne possédons d'ailleurs, comme sur toute cette famille, que des renseignements fort incomplets, furent nommés Vespasien et Domitien, et désignés pour succéder à leur oncle. Quint. fut chargé de leur édu-

(1) Suet. *Vesp.* 17 : « Primus e fisco latinis graecisque rhetoribus annua centena constituit ». saint Jérome, *Chron. Eus.* Ol. 216, 4 : « Quintilianus ex Hispania Calagurritanus (qui), primus Romae publicam scholam et salarium e fisco accepit, claruit ». Ce renseignement que saint Jérôme a pris à Suétone se rapporte à la date de 88 ou 89, par conséquent au règne de Domitien. Pour le faire concorder avec le passage de la vie de Vespasien, Reifferscheid a intercalé *qui* et retranché *et* devant *claruit*, qui seul se rattacherait à la date indiquée; la grande célébrité de Quint est du temps de Domitien; ses fonctions de professeur rétribué datent de Vespasien. D'autres supposent que Quint. ne reçut un traitement que sous Domitien.

(2) *Ep.* II, 14, 9 : « Ita certe ex Quintiliano, praeceptore meo, audisse memini ». VI, 6, 3 : « Prope cotidie (Julius Naso) ad audiendos, quos tunc ego frequentabam, Quintilianum, Nicetem Sacerdotem ventitabat ». Ce Nicetes dont il est question dans le *Dial. des or.* 15 et chez Sénèque le rhét. *Suas.* 3 était un rhéteur grec de la plus haute distinction et du plus noble caractère.

(3) *Juvénal, Notes biographiques,* p. 53 et suiv. A comparer Juv. Sat. XIV, 44 et suiv. avec Quint. *I. O.* I, 2, 8 et Tac. *Dial.* 29 ; surtout *Sat.* VII, 207 et *I. O.* II, 2, 4 : « Di majorem umbris tenuem sine pondere terram Spirantesque crocos et in urna perpetuum ver, Qui praeceptorem sancti voluere parentis esse loco ! à rapprocher de : « Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum (praeceptor) ac succedere se in eorum locum, a quibus sibi liberi tradentur existimet ».

(4) *Inst. orat.* IV, prooem. 2 : « Cum vero mihi Domitianus Augustus sororis suae nepotum delegaverit curam, non satis honorem judiciorum caelestium intellegam, nisi ex hoc oneris quoque magnitudinem metiar ».

Digitized by Google

cation. Il est à croire qu'il ne remplit pas longtemps cette charge : un caprice avait élevé ses élèves, un caprice les précipita peu après, eux et leurs parents (1). En 96, Flavius Clemens fut mis à mort et Domitilla sa femme exilée. Quant aux enfants, on ne sait ce qu'ils devinrent : dans la préface du VI[e] livre dont la rédaction a dû suivre de très près celle du IV[e], il n'est plus question d'eux : peut-être avaient-ils suivi leur mère en exil. C'est sans doute pendant le temps très court où Quint. était chargé de leur éducation, qu'il reçut, distinction rare pour un rhéteur, les ornements consulaires (2). C'est dans ce même temps que Martial, poète de cour, proclame sa renommée comme professeur et comme avocat, dans les termes les plus enthousiastes (3).

(1) SUET. DOM. 15 : « Flavium Clementem patruelem suum, contemptissimae inertiae, cujus filios, etiamtum parvulos, successores palam destinaverat, et abolito priore nomine, alterum Vespasianum appellari jusserat, alterum Domitianum, repente ex tenuissima suspicione tantum non in ipso ejus consulatu interemit ». Cf. DIO CAS. LXVII, 17. Le docteur Graetz, auteur d'une savante histoire des Juifs, a démontré, il y a de cela une vingtaine d'années, que ce Flavius Clemens et sa femme Domitilla, plus tard condamnés pour irréligion (ἀθεότης), appartenaient à la secte Juive, et non comme le soutenait près l'annaliste Bruttius, Eusèbe, *Hist. de l'Eglise chrét.*, III, 18, à la religion chrétienne. Cette démonstration, aussi curieuse que solidement établie, a été reprise récemment dans une monographie : *Die jüdischen Proselyten im Rœmerreich unter den Kaisern*, Breslau 1881. » Il nous a paru curieux de faire ressortir ce point de contact du rhéteur Quint. avec les doctrines et les représentants de la foi nouvelle, alors que Juifs et chrétiens, confondus devant l'opinion romaine et très près de s'entendre entre eux, étaient l'objet des rigueurs officielles, mais n'en réussissaient pas moins à pénétrer jusque dans le palais des empereurs.

(2) Le titre de consul sous les empereurs était souvent une distinction honorifique, accordée aux hauts fonctionnaires, quoiqu'ils n'eussent jamais exercé les fonctions de consul. De là les expressions de *consul honorarius*, *consularitatis insignia*, d'*ornamenta consularia*, ces dernières chez ORELLI, n° 3130. Les *ornamenta triumphalia* accordés à certains généraux (v. TAC. *Agr.* 40) étaient du même genre. C'est Ausone, *ad Gratianum imperatorem discipulum gratiarum actio pro consulatu*, Ausone objet d'une faveur analogue, qui nous apprend que Quint. l'avait obtenue avant lui : « Quintilianus per Clementem ornamenta consularia sortitus, honestamenta potius nominis videtur quam insignia potestatis habuisse. » Cf. GESNER, praef. 311 et FR. MUELLER, *Quaest Quintil.* 20 et suiv. qui expliquent fort bien ce passage. Il n'est pas douteux que Juvénal, VII, 197, ait fait allusion à ce fait en écrivant : « Si fortuna volet, fies de rhetore consul ». Mais chez lui l'allusion est double quand il ajoute : « Si volet haec eadem, fies de consule rhetor ». Le personnage consulaire, réduit à professer la rhétorique, est connu, grâce à une lettre de Pline, IV, 11. C'était un certain Valerius Licinianus : « Praetorius hic modo inter eloquentissimos causarum actores habebatur, nunc eo decidit ut exul de senatore, rhetor de oratore fieret. Itaque ipse inpraefatione dixit dolenter et graviter : « Quos tibi fortuna ludos facis ! Facis enim ex professoribus senatores, ex senatoribus professores ».

(3) II, 90 : « Quintiliane, vagae moderator summe juventae, Gloria Romanae Quintiliane, togae ! »

Digitized by Google

Si Domitien distingue le rhéteur et souffre qu'on chante ses louanges, Quint. l'a largement payé de retour. Les flatteries exagérées qu'à diverses reprises il adresse au monstre, jettent une ombre fâcheuse, sur un caractère d'ailleurs honorable (1). Tantôt il l'appelle « *censeur irréprochable de mœurs* » ; tantôt il l'invoque comme la divinité protectrice des travaux de l'esprit ; ailleurs il le salue à titre d'orateur éminent, de poète inspiré, mais retenu par ses graves fonctions loin des occupations où il éclipserait l'éclat des plus fameux génies ; ailleurs encore il loue sa pitié qui lui a fait placer parmi les dieux et Titus son frère, et Julie la fille de Titus, et la fille que lui-même a eue de Domitia. Ce sont là sans doute des formules de louange officielle et presque obligatoire, dont Quint. n'a pas été le seul à faire usage ; il n'en est pas moins permis de les regretter pour la mémoire de leur auteur.

Quint., outre les honneurs obtint encore la fortune. Suétone remarque (2), et peut-être en parlant ainsi songeait-il à son ancien maître, que sous l'empire le goût de la déclamation produisit des professeurs en grand nombre, dont quelques-uns, de la plus humble condition, s'élevèrent aux honneurs les plus enviés et entrèrent même au Sénat. Aussi, Juvénal a-t-il quelque peine à établir, devant l'histoire sérieuse, dans sa VII[e] satire, que les hommes de lettres, poètes, grammairiens, rhéteurs, historiens et avocats, sont par l'indifférence des temps condamnés à mourir de faim (3). L'exemple de Quint. semble le gêner plus que tout autre. Après avoir affirmé qu'à Rome l'éducation des enfants représente dans les dépenses d'une maison la somme la plus insignifiante, que Quintilien ne reçut pour prix de ses leçons que deux sesterces, la satirique se pose à lui-même l'objection, insoluble pour le bon sens et que d'ailleurs il ne résout point : D'où vient la grande fortune de Quintilien : *Unde igitur tot Quintilianus habet saltus ?*

(1) IV, prooem. 3 : « Sanctissimus censor... ut in omnibus, ita in eloquentia quoque eminentissimus (s)... quo neque praesentius aliud nec studiis magis propitium numen est... » Cf. III, 7, 9 : « Laudandum in quibusdam, quod geniti immortales ; quibusdam quod immortalitatem virtute sint consecuti : quod pietas principis nostri praesentium quoque temporum decus fecit. » V. les notes à X, 1, 91, p. 64 et suiv.

(2) Suet. *Gram.* 25, 10 : « Magno studio hominibus injecto, magna etiam professorum ac doctorum profluxit copia adeoque floruit ut nonnulli ex infima fortuna in ordinem senatorium atque ad summos honores processerint ».

(3) V. notre Étude : *Juvénal, notes biograph.* p. 44 et suiv. Sat. VII, 188 « Res ... lla minoris constabit patri quam filius .. Hos inter sumptus sestertia Quintiliano, Ut multum, duo sufficient ». Juvénal ne dit pas si c'est par jour ou par mois. ... est certain que Remmius Palémon qui avait été le maître de Quint. et que Juvénal présente d'ailleurs comme mal rétribué également (ib. 215 et suiv.) tirait de son école un revenu de 400,000 sesterces. V. Suét. *Gram.* 23. Quint. avoue implicitement sa richesse dans cette phrase, VI, prooem, 4 : « Casu, cui tam ... nihil obici, quam quod vivam, potest ».

Digitized by Google

C'est donc que vraiment le rhéteur avait, tant en plaidant qu'en professant, amassé des biens dont le souvenir, sous Hadrien, était encore présent à tous les esprits. Il suit de là et d'autres arguments encore que le Quint., à qui Pline, sous Trajan, offre un supplément de dot, pour une fille qu'il va marier, n'est pas le nôtre (1).

Quintilien, riche et couvert d'honneurs, ne semble pas avoir goûté, longtemps du moins, le bonheur domestique. La préface du VI[e] livre nous révèle ses chagrins trop réels, tout en nous donnant de ses qualités d'homme privé la meilleure opinion. Quint., d'après cette préface, semble s'être marié, déjà sur le retour (1 *bis*), avec une toute jeune femme, qui mourut à l'âge de dix-neuf ans en lui laissant deux fils (2). Le plus jeune ne survécut guère à sa mère, et fut enlevé à l'âge de cinq ans ; l'autre, sur qui Quint. avait concentré toutes ses affections, pour lequel il se hâtait, comme si un fâcheux pressentiment l'agitait, de terminer l'œuvre qu'il considérait comme la meilleure part de son héritage (3), mourut également à l'âge de dix ans, vers 94. Profondément troublé de ces deuils successifs, Quint. donne un libre cours à ses plaintes, à la poignante expression de son désespoir. Des auteurs lui ont rep oché l'allure déclamatoire du morceau (4) ; ils ont été jusqu'à mettre en doute la sincérité de sentiments exprimés avec quelque apprêt. On y voudrait en effet plus de simplicité ; mais l'affection du père pour tous les siens est touchante, ses regrets sont vraiment éloquents ; l'on y reconnaît sans peine, sous des formules que l'habitude de la déclamation a rendues naturelles, une âme élevée, un cœur de père et de mari modèle. Les mêmes vertus familiales se révèlent dans les pages d'une conviction si honnête et d'une moralité si

(1) *Ep.* VI, 32. Cette lettre est du règne de Trajan (vers 105 ; cf. MOMMSEN, *Etude sur Pline le Jeune*, trad. C. Morel, p. 20) ; pour admettre qu'elle est adressée à notre Quint. il faut supposer : 1° Qu'il était pauvre, ce qui est en contradiction avec le témoignage formel de Juvénal ; 2° Que Pline a pu lui faire des offres de service, sans allusion aucune aux leçons qu'il a reçues de lui jadis, alors qu'il les rappelle ailleurs avec affectation ; 3° Que Quint. déclarant vers 93, en écrivant la préface du VI[e] livre, qu'il est désormais seul au monde : *superstes omnium meorum*, ait eu douze ans après une fille bonne à marier.

(1 *bis*) Ceci ressort de l'allure générale du morceau et de cette phrase : « Functa insanabilem attulit marito dolorem, aetate tam puellari, praesertim meae comparata ».

(2) VI. prooem. 4 : » Utique immeritos mors acerba damnavit erepta prius matre eorumdem, quae nondum expleto aetatis undevicesimo anno duos enixa filios, quamvis acerbissimis rapta fatis, non infelix decessit », etc.

(3) « Hanc optimam partem relicturus hereditatis... Me fortuna id agentem diebus ac noctibus festinantemque metu meae mortalitatis... subito prostravit... Illum... de quo summa conceperam et in quo spem unicam senectutis reponebam, repetito vulnere orbitatis amisi ». (ib. 1 et suiv.). Cf. 6 et suiv.

(4) D. NISARD, *Poètes Latins de la décadence*, III, p. 29 et suiv.

Digitized by Google

pure, où Quint. pédagogue prêche aux parents le respect des enfants, aux maîtres la douceur envers les élèves et en général dans le ton de son œuvre tout entière, qui mêle sans cesse les considérations morales à l'enseignement scientifique (1).

Depuis la mort de son fils, Quint. ne semble avoir vécu lui-même que pour terminer l'ouvrage qui, entrepris pour lui et pour le fils d'un ami, ne s'adresse plus, quand il est achevé, qu'à la jeunesse romaine en général (2). Il semble que les malheurs domestiques de Quint. aient abattu toute son énergie et, qu'après la publication de l'*Institution oratoire*, il ait vécu dans une retraite absolue, jusqu'à sa mort survenue peu de temps après. Il n'est pas invraisemblable qu'après la mort de Domitien, le dernier des Flavien, notre rhéteur, ait payé par la disgrâce les faveurs dont il avait été l'objet sous la dynastie tombée. Quand Juvénal le nomme dans ses satires (3), il est mort ; le ton même avec lequel Pline parle de lui dans sa correspondance, laisse supposer que, déjà sous Trajan, il n'est plus du monde. Dans tous les cas, il est fort douteux que notre rhéteur ait vu le deuxième siècle : l'*Institution oratoire* publiée avant la chute de Domitien, ne marque pas seulement le terme de son activité, mais, peu s'en faut, celui de sa vie.

Outre cet ouvrage et le plaidoyer dont il a été question plus haut, Quint. avait publié un traité sur les causes de la *Corruption de l'éloquence* (4). De même qu'il courait sous son nom des plaidoyers qu'il

(1) V. entre autres I, 3, 14 où il flétrit l'usage des châtiments corporels, si profondément ancré dans les mœurs romaines ; I, 2, 8, où il développe, dans des termes souvent identiques, le thème que lui emprunte Juvénal, XIV, 44 et suiv. : « Maxima debetur puero reverentia », II, 4, 10, où il ne veut point pour l'esprit de l'enfant un maître aride, mais l'homme capable de cultiver avec bienveillance et sans raideur des natures généreuses, exubérantes ; v. surtout, II, 2, 5 où il définit les qualités morales du bon maître : « Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas... Plurimus ei de honesto ac bono sermo sit... Minime iracundus... simplex in docendo, patiens laboris, adsiduus potius quam immodicus ». On aime à croire que dans cette page, qui est à lire en entier, Quint. a tracé son propre portrait.

(2) V. plus bas ce qui concerne Marcellus Victorius et son fils Géta. Dans la préface du IV^e^ livre, il est encore question de ce dernier et du fils aîné de Quint., auxquels sont associés les petits-neveux de Domitien (2). Dans la préface du VI^e^, ceux-ci et Géta ont également disparu, et la conclusion du XII^e^ ne s'adresse qu'aux jeunes gens studieux en général.

(3) Juvénal n'a nommé que des morts, de son propre aveu (I. 170) et comme le prouve l'examen attentif de ses satires. Le plus souvent il emploie ces morts pour son développement comme s'ils vivaient ; ainsi figure Quint. dans la satire VI, 74 et 280 : « Dic aliquem... Quintiliane, colorem », et VII, 186 et suiv. Juvénal fait de la satire rétrospective en s'efforçant de la présenter comme actuelle. Cf. *Notes biograph.* 56 et suiv.

(4) VI, prooem. 3. Il l'avait écrit au moment où il perdit le premier de ses fils, cinq ans par conséquent avant l'*Inst. orat.* : « Ita forte accidit, ut eum

Digitized by Google

désavouait, ainsi ses élèves avaient fait paraître deux livres sur l'art de la rhétorique, auxquels il se déclare, du moins sous la forme qu'ils avaient revêtue, personnellement étranger (1). Enfin, nous possédons un recueil de *Déclamations* dont la paternité lui est attribuée par les manuscrits. Quoique le style en soit assez pur et la langue assez semblable à celle de Quint., l'insignifiance des idées ne permet guère de l'attribuer à d'autres qu'à des élèves, sortis de son école (2). En ce qui concerne le traité sur les causes de la corruption de l'éloquence, comme il ressemblait par son objet au *Dialogue des orateurs* qui est arrivé jusqu'à nous sous le nom de Tacite, Gronove en prit occasion d'identifier ces deux ouvrages et de mettre le *Dialogue* au compte de Quintilien. Ce n'est pas ici le lieu de discuter si réellement, malgré des différences de style notables, on en doit maintenir la paternité à Tacite. Il paraît tout au moins impossible, pour des raisons tirées du fond de l'ouvrage autant que de sa forme, de l'attribuer à notre rhéteur. Avec la renaissance littéraire dont l'avènement de Vespasien donna le signal, la question de la décadence oratoire, déjà soulevée durant les règnes précédents par

quoque librum, quem de causis corruptae eloquentiae emisi, jam scribere adgressus ictu simili ferirer ». Il y fait une autre allusion à la fin du VIII[e] livre, 6, 76, qui seule suffirait à prouver que ce traité, aussi technique que moral, ne saurait être confondu avec le *Dialogue des orateurs*, qui est d'un philosophe et d'un politique, mais non d'un rhéteur. Parlant de l'hyperbole, Quint. dit : « Eumdem locum plenius in eo libro, quo causas corruptae eloquentiae reddebamus, tractavimus. » Non seulement il n'y a rien de tel dans le *Dialogue*, mais l'imagination la plus complaisante, pour peu qu'elle ne tienne compte du bon sens, ne saurait se figurer un développement sur un tel sujet, là où l'œuvre présente des lacunes. De même pour les allusions II, 4, 42 et VIII, 3, 58. V. Spalding, praef. XXXIX et suiv. V. d'ailleurs sur la question, Teuffel, *Littér. Rom.* 334 et Bernhardy *Grundriss der rœm. Litter.* 862 et suiv, ; et les notes de Spalding aux passages cités.

(1) I, prooem., 7 : « Duo jam sub nomine meo libri ferebantur artis rhetoricae neque editi a me neque in hoc comparati. Namque alterum sermonem per biduum habitum pueri, quibus id praestabatur exceperant, alterum pluribus sane diebus, quantum notando consequi potuerant, interceptum boni juvenes sed nimium amantes mei temerario editionis honore vulgaverant ».

(2) Ce recueil, qui comprend 19 morceaux d'importance et 145 plus courts, sans compter les fragments, a été de bonne heure attribué à Quint. V. Ausone, *prof. Burdig.* I, 15 : « Seu libeat fictas ludorum evolvere lites. Ancipitem palmam Quintilianus habet ». Saint Jérôme, *in Esaiam*, VIII, praef., nomme de lui : « Concinnas declamationes ». Lactance, I, 21, en cite une qui a disparu du recueil. Enfin, Trébellius Pollion, un historien du temps de Dioclétien, parlant d'un certain Postumus, Gaulois d'origine, ajoute : « Fuit autem .. ita in declamationibus disertus ut ejus controversiae Quintiliano dicantur insertae. (Trig. tyr. 4, 2), cf. ib : Quintiliano, quem declamatorem romani generis acutissimum vel unius capitis lectio prima statim fronte demonstrat ». Lui-même raconte, XI, 2, 39, qu'il se livrait à ce genre d'exercices et qu'il y obtenait des succès, au début de sa carrière.

Digitized by Google

Sénèque le rhéteur et par Pétrone (1), fut une des premières à l'ordre du jour. Comme elle inspira le Dialogue des orateurs, elle dicta à Quint. une sorte de préface à l'*Institution oratoire*. Dans le petit traité : *de causis corruptae eloquentiae*, il définit le mal : son grand ouvrage sur l'éducation de l'orateur en indiqua le remède.

L'auteur n'employa à le composer, de son propre aveu, qu'un peu plus de deux années, se hâtant de l'achever dans la crainte que la mort ne vînt l'interrompre et que son fils ne fût privé de cette part de l'héritage paternel (2). Le préambule du IVe livre, écrit sous l'impression de la faveur que Domitien témoigne à Quint. en le nommant précepteur de ses neveux, est de l'année 93 ; celui du sixième, qui nous initie aux chagrins de famille de Quint., a dû suivre de près ; enfin, si l'on remarque que l'auteur, qui jusqu'au Xe livre inclusivement a parlé des philosophes, sinon avec une grande considération, du moins avec une convenance suffisante, passe tout d'un coup jusqu'au mépris et au dénigrement à leur égard (3) ; nous en pouvons conclure sans invraisemblance que l'œuvre fut achevée lorsque Domitien venait d'expulser les philosophes de l'Italie, c'est-à-dire en l'an 95. Nous savons d'autre part que Quint., quand il l'entreprit, avait renoncé au professorat, après vingt années d'exercice (4). Toutes ces dates concordent entre elles pour nous faire placer très exactement la composition de l'*Instit. oratoire* entre 92 et 95. Et Quint. nous apprend qu'il fut durant cette époque dérangé par d'autres occupations, qu'il dut employer un certain temps à la lecture d'un nombre infini d'auteurs (5).

L'œuvre est dédiée à Marcellus Victorius, avocat célèbre du règne de Domitien, personnage considérable, ami des Lettres, à qui Stace dédie également le IVe livre des Silves, et adresse le 4e morceau de ce

(1) Sen. Rhet. *controv.* I, praef. 6 et suiv. Le passage est à méditer ; il renferme en substance toutes les doléances de Tacite et de Quint. et leur donne une expression des plus vives. Pétrone, *Satyr.* du début.

(2) VI, prooem. 2.

(3) L'expulsion des philosophes est de l'an 94. V. Suet. Dom. 10. Tac. *Agr.* 2. Cf. Dodwell, *Annal. Quint.* 26. Les philosophes sont pris à partie par Quint. dans les termes les moins mesurés XI, 1, 30 ; XII, 3, 11 et 3, 5, et dans la préface de l'œuvre, préface qui fut écrite en dernier lieu, I, prooem. 15. Ailleurs le ton est convenable ; v. I, 4, 5 et X, 1, 123 ; ib. 35. Mueller (ouv. cit. 17) suppose que Quint. a dû modifier, avant de publier son ouvrage, certaines pages où il avait tout d'abord usé vis-à-vis des philosophes de plus de justice.

(4) I. prooem. 1 : Post impetratam studiis meis quietem, quae per viginti annos erudiendis juvenibus impenderam ».

(5) « Paulo plus quam biennium tot alioqui negotiis districtus impendi : quod tempus non tam stilo quam inquisitioni instituti operis prope infiniti et legendis auctoribus, qui sunt innumerabiles, datum est. *Epist. ad Tryph. 1* ».

Digitized by Google

livre (1). Marcellus avait un fils du nom de Geta ; c'est pour l'instruction de ce jeune homme et de son propre fils vivant encore, que l'auteur recueille ses souvenirs, qu'il rédige les leçons de sa vieille expérience. Le libraire Tryphon qui, une fois le travail achevé, pressa Quint. de le lui confier pour la vente, nous est connu par Martial comme le principal libraire du temps ; Quint. s'en remet à ses soins pour que le texte, en se multipliant, arrive au lecteur le plus correct possible (2).

Cet ouvrage n'est pas seulement le fruit d'une vie entière d'études, de professorat et de pratique oratoire, mais on peut le considérer comme la résultante et la synthèse de tout ce qui a été écrit à Rome sur l'éloquence depuis Caton l'ancien jusqu'au déclin du Ier siècle après notre ère. Il comprend douze livres dont le plan est exposé comme il suit par l'auteur : « *Liber primus ea quæ sunt ante officium rhetoris continebit. Secundo prima apud rhetorem elementa et quae de ipsa rhetorices substantia quaeruntur tractabimus. Quinque deinceps inventioni (nam huic et dispositio subjungitur), quattuor elocutioni, in cujus partem memoria et pronuntiatio veniunt, dabuntur. Unus accedet in quo nobis orator ipse informandus est, ubi qui mores ejus, quæ in suscipiendis, discendis, agendis causis ratio, quod eloquentiæ genus, quis agendi debeat esse finis, quae post finem studia... disseremus* ». Ainsi Quint. n'entend pas écrire seulement un traité de rhétorique à l'usage des jeunes gens sortis de l'école du grammairien ; il compose à l'usage du futur orateur un manuel complet de pédagogie ; il le prend au berceau et le façonne par un système raisonné à la grande œuvre de l'éloquence jusqu'au jour où il peut paraître, armé de toutes pièces, sur le forum. L'originalité propre, le mérite spécial de l'*Institution oratoire* n'est pas dans les préceptes et les conseils techniques, empruntés pour la plupart aux écrivains qui ont traité de l'art oratoire

(1) V. *Silv.* 4, 8 : « Illic egregium formaque animis que videbis Marcellum et celso praesignem vertice nosces ». Son talent d'orateur est vanté ib. 41 et suiv. : « Tibi... jam nunc celeberrima fama eminet et juvenes facundia praeterit annos ». — Pour Géta, cf. *Inst. or.* I, prooem. 6 : « Erudiendo Getae tuo, cujus prima aetas manifestum jam ingenii lumen ostendit, non inutiles fore libri videbantur ». Ce passage et ce que Stace dit de la jeunesse du père, ne permet pas de croire que Géta ait été l'élève de Quint. ; il est probablement tout jeune encore.

(2) Mart. IV, 72 et XIII, 3 : « Exigis ut donem nostros tibi, Quinte, libellos : non habeo, sed habet bibliopola Trypho ». Quint. lui dit : « Multum in tua quoque fide ac diligentia positum est, ut in manus hominum quam emendatissimi veniant (libri) :

(2) I, prooem. et suiv.

(2) Quint. emprunte à Caton l'axiome fondamental de son livre : *Vir bonus dicendi peritus.* I, prooem. 9 ; cf. XII, 1, 1 et suiv. Il n'est jamais question de cette parole chez Cicéron, mais Sénèque le rhéteur l'a mise en tête de ses *Controverses ;* I, praef. 9. Quint. cite d'ailleurs Caton, III. 1, 19 comme le premier romain « qui condidit aliqua in hac materia ».

Digitized by Google

chez les Grecs et les Latins (1) ; ce qui vaut au livre de Quint. une place à part, ce qui le rend digne surtout de notre attention, c'est un ensemble de prescriptions touchant l'hygiène morale et intellectuelle de l'enfant, du jeune homme (2). C'est le développement de toute une méthode destinée à restaurer, à conserver, à développer les facultés générales du futur orateur, à lui donner les facultés spéciales auxquelles il devra demander l'honneur de ce nom.

L'ouvrage venait à son heure ; il répondait à un vœu de l'opinion, il lui donnait un interprète sincère, convaincu, autorisé ; il résumait les aspirations de ce groupe d'hommes éminents que Tacite nous montre délibérant dans le *Dialogue*. sur les causes de la décadence oratoire, sur les moyens propres à y porter remède. Messala avait dit (3) : « L'éloquence, comme les autres arts, a déchu, non parce que les hommes manquent, mais par la paresse de la jeunesse, par la négligence des parents, l'ignorance des maîtres et l'oubli des antiques traditions. » Il indique le retour vers les solides études que l'on pratiquait autrefois, et avant tout l'éducation morale, sérieuse, fondée sur le travail et la vertu, comme les vrais moyens de rendre au génie romain quelque chose de son antique vigueur. Car l'éloquence, quoique amoindrie par le pouvoir absolu, était restée, durant l'empire, comme aux derniers jours de la liberté, la forme la plus parfaite de la vie publique en temps de paix. A la marche descendante qu'elle avait suivie depuis un siècle, on pouvait mesurer la décadence des aspirations politiques, des mœurs privées et du goût littéraire. Restaurer l'éloquence, c'était renouveler de fond en comble la discipline des intelligences, l'indépendance des caractères. Quint. sentit, comme tous les bons esprits autour de lui, qu'il fallait prendre cette œuvre par la base, par l'éducation au sein de la famille. Malheureusement, s'il est aisé de constater le mal quand il est aussi profond, aussi grave, il l'est beaucoup moins d'appliquer les remèdes. Que Quint. se soit flatté d'y avoir réussi dans une large mesure, le *satisfecit* qu'il décerne à la jeunesse sortie de ses mains en est la preuve (4) ; et peut-être que les règnes de Trajan et d'Hadrien sont redevables, jusqu'à un certain point, aux efforts du rhéteur, d'une

(1) V. la liste de ces auteurs avec renvoi aux passages dans l'édition de Halm, II, 370 et suiv.

(2) Les préoccupations pédagogiques sont à l'ordre du jour aux temps de Quint. Cf. *Dial. des Orat.* 28 et suiv. Juv. *Sat.* XIV, qui s'inspire des idées et souvent des expressions mêmes du rhéteur.

(3) Loc. cit. : « Eloquentiam et ceteras artes descivisse ab ista vetere gloria, non inopia hominum, sed desidia juventutis et neglegentia parentum et inscientia praecipientium et oblivione moris antiqui ». Cf. PÉTRONE, *Sat.* 3 et suiv. : « Parentes objurgatione digni sunt, qui nolunt liberos suos severa lege proficere ».

(4) X, 1, 122 et la note à ce passage.

(4) CASSIODORE, *de artibus et discipl.* ep. 2, p. 565.

Digitized by Google

restauration momentanée du goût, d'un réveil de l'esprit littéraire concordant avec un réveil de l'indépendance politique. Cette amélioration, cependant, devrait être de courte durée; le mal dont souffrait le génie romain n'était pas de ceux qu'un bon livre suffit à guérir; n'est-ce pas déjà beaucoup qu'il ait réussi à enrayer les progrès pendant un quart de siècle ?

Pour la postérité, l'*Institution oratoire* demeure un monument toujours curieux à consulter, parce qu'elle nous initie à tous les détails de l'éducation que la jeunesse romaine recevait à l'école des grammairiens et des rhéteurs. Les préceptes théoriques qui en remplissent la plus grande partie, ont perdu de leur actualité; ils nous semblent même aujourd'hui bien puérils, souvent, bien peu en rapport avec la grandeur du but qu'il s'agissait d'atteindre. Mais il est deux points par lesquels ce livre s'imposera toujours à l'attention des maîtres de la jeunesse. Il enseigne en excellents termes le respect de l'enfance, la nécessité du bon exemple dans la famille et dans l'école, la solidarité indissoluble d'une instruction solide et d'une éducation morale. Il prêche de même, au point de vue littéraire, l'étude des bons modèles comme le seul moyen de former le style et de développer le goût. C'est par là qu'une partie du Ier livre et quelques passages du IIe ne seront jamais assez médités par les pédagogues; que le Xe tout entier mérite de prendre place à côté des meilleurs codes de la composition littéraire (1):

(1) Les éditions que nous avons mises à contribution sont

Pour l'établissement du texte :

C. Halm. *M. Fabi Quintiliani Institutionis oratoriae libri duodecim*, 2 vol. Leipzig, 1868 et 1869.

Pour le commentaire, les éditions complètes de :

M. Gesner, Gœttingue, 1878 — in-4°.
G. L. Spalding, Edit. 4 vol. Leipzig 1793-1834.
— revu par J.-J Dussault, édit. Lemaire, 4 vol. Paris 1821-25.
Ed. Bonnell, Leipzig, 1854, 2 vol. in 8° avec le Lexique et l'appendice à l'édit. de Spalding : de Grammat. Quint.

Les éditions spéciales du Xe livre de

C. H. Frotscher, Leipzig, 1826.
E. Bonnell, Berlin 1873, 4e édit. et 1882, 5e édit. revue par F. Meister.
G. T. A. Kruger, Leipzig, 1874, 2e édit.

Pour la biographie et la critique littéraire.

M. Gesner, praefatio.
L. Spalding., id.
H. Dodwell, *Annales Quintilianei*, Oxford, 1698.
F. Müller, Quaestiones Quintil., Halle, 1840.
J. Claussen, Quaest. Quintil. Leipzig, 1373.

Nous corrigions les dernières feuilles de ce livre lorsque nous avons reçu l'édition classique du Xe livre publiée chez Hachette par M. Dosson, trop tard pour qu'elle nous fût d'aucun secours.

Nous regrettons fort de n'avoir connu que récemment la récension de la 5e édition de Bonnell, publiée dans la *Philologische Rundschau*, 31 mars et 7 avril 1803 par M. Becher. Nous n'avons pu profiter de ces remarques si judicieuses que dans les corrections mises au bout du volume. Une nouvelle édition du Xe livre devra tenir le plus grand compte du travail de cet éminent latiniste.

Digitized by Google

« *Quintilianus doctor egregius qui post fluvios Tullianos singulariter valuit implere quæ docuit, virum bonum discendi peritum e prima aetate suscipiens, per cunctas artes et disciplinas nobilium litterarum erudiendum esse monstravit.* »

J.-A. HILD.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

P. Terenti Afri Adelphoe, texte latin, publié avec un commentaire explicatif et critique par FR. PLESSIS, *maître de conférences de langue et littérature latines à la Faculté des Lettres de Caen.* — Paris, 1884, Klincksieck, 11, rue de Lille.

Si l'on veut se rendre compte des motifs qui ont porté M. Plessis à publier le commentaire sur les *Adelphes* de Térence, œuvre sortie de l'enseignement de notre faculté et dont le *Bulletin* a eu les prémices, il est bon de le comparer vers par vers aux éditions qui sont mises à la disposition des étudiants, notamment à celle de M. Psichari, aujourd'hui dans toutes les mains (1). Cette comparaison, en faisant ressortir l'utilité respective des deux ouvrages, nous prouvera tout d'abord que M. Psichari n'avait pas épuisé la matière; ensuite que M. Plessis a fort heureusement comblé certaines lacunes du travail de son prédécesseur. Les *Adelphes* publiés par M. Psichari s'imposent par les qualités d'une introduction aussi substantielle qu'elle est complète et exacte au point de vue archéologique, intéressante par les aperçus littéraires; le texte est d'une correction irréprochable; les suppléments où nous pouvons, avec des fragments de Ménandre, surprendre les procédés d'imitation suivis par le poète latin; avec des citations de Molière et de Pierre Larivey nous rendre compte des imitations dont il a été l'objet lui-même chez les modernes, sont aussi d'une grande utilité scolaire. Mais le commentaire sur le détail du texte, écrit en vue de l'enseignement secondaire, est d'une sobriété excessive, d'une réserve tout au moins qui laisse échapper mainte occasion d'instruire agréablement le lecteur, surtout si ce lecteur appartient à la catégorie des étudiants qui se préparent à l'agrégation ou à la licence. C'est à ce point de vue qu'il convient d'apprécier ce que M. Plessis vient d'ajouter à l'interprétation des *Adelphes*. Il a fort sagement agi en renvoyant à M. Psichari pour l'étude biographique, archéologique et littéraire du comique latin et de son œuvre. On peut certainement faire autrement; il paraît difficile de

(1) TÉRENCE, *Les Adelphes*, texte latin publié avec une introduction, des notes, etc., par J. PSICHARI. — Paris, 1881, Hachette, 79, boulevard St-Germain.

Digitized by Google

faire mieux. Pour le reste, c'est-à-dire pour la critique du texte, pour les questions de grammaire, de linguistique et de métrique que l'étude du texte suggère, M. Pl. a apporté un certain nombre de résultats qui manquaient à la science et qu'il y avait quelque mérite à y introduire. Son édition n'efface pas celle de M. Psichari ; elle la complète ; toutes deux sont aujourd'hui indispensables à qui veut faire de la comédie de Térence l'objet d'un examen consciencieux et approfondi.

Des travaux nombreux et solides que M. Pl. cite dans sa courte introduction laissaient peu de choses à faire pour la constitution même du texte : à peine de loin en loin le souci de choisir entre des leçons différentes, mais de valeur sensiblement égale. Les passages où M. Pl. s'écarte de l'édition de M. Ps., qui lui-même a presque partout suivi Spengel ou Dziatzko, sont rares ; le lecteur eût désiré peut-être chez tous deux une indication détaillée de ces passages. Les conjectures personnelles de M. Plessis se réduisent à trois, 272, 527 et 528 (1). La première : *jam rem* substituée à *paene* répété et donnant à *redisse* un sujet indispensable, nous paraît heureuse au point de vue du sens et paléographiquement fort probable ; la seconde est préférable au texte de Spengel et de Psichari qui écrivent : *ego hodie* sans régime exprimé de *vidi*, mais inférieure à la conjecture généralement adoptée de Krauss : *ego hoc te die*, qui, par une sorte de prosopopée fait parler Demea et donne une vivacité particulière au passage. Quant à 828 (Ps., 821), j'avoue que je préfère le *scire est* de Spengel et de Psichari, un hellénisme de ce genre qui, d'ailleurs, n'est pas seul, n'ayant rien qui doive étonner ; *sciris* pour *sciveris* n'est-il pas chez Térence un ἅπαξ εἰρημένον ? Si nous insistons sur ces détails, c'est qu'ils témoignent de la conscience et de la pénétration de M. Plessis qui sait faire à l'occasion acte de sage indépendance. Toutefois la véritable utilité de la partie critique dans son travail est ailleurs. Je la vois surtout dans le soin minutieux avec lequel il relève les leçons différentes des manuscrits, les conjectures et les corrections des divers éditeurs. Il nous met ainsi en état de faire nous-même notre choix, et de raisonner le choix de celui qui les discute tous. Si je connais bien le tempérament du lecteur français, qui est en général *vif et décisif*, je crains que ces procédés ne provoquent l'impatience chez quelques-uns. Le cliquetis continu des *Fleck.*, *Wagn.*, *Umpf.*, *Dziat*, *Speng*, etc., compliqué des indications abréviatives par lettres capitales des manuscrits, n'est pas encore accueilli avec un suffisant stoïcisme par nos professeurs, plus lettrés que philologues. Le sera-t-il

(1) 519 chez Ps. Autre *desideratam* : la scansion des vers diffère en certains endroits depuis 289. Un tableau de concordance est indispensable pour faciliter les recherches. L'édition Plessis a neuf vers de plus que celle de Psichari. La discussion de ces différences aurait fourni une note intéressante à la suite du tableau p. 119.

Digitized by Google

même jamais ? J'en doute pour ma part et (*bona venia vestra dixerim !*) je n'en conçois que de médiocres regrets.

Le commentaire de M. Pl. est suffisamment riche au point de vue de l'interprétation : il évite autant d'expliquer ce qui est clair que d'esquiver les difficultés réelles. Une intervention trop assidue entre l'auteur et le lecteur est une sorte d'injure faite à l'intelligence de ce dernier. D'autre part, la réserve sur des points vraiment obscurs ou embarrassants met en suspicion la compétence du premier, à moins qu'elle ne prétende nous en imposer sur son exceptionnelle pénétration. Si les philologues n'annotaient un écrivain que pour leurs pareils, leur travail serait d'une utilité discutable; s'ils écrivaient au seul point de vue des commençants, ils courraient risque d'être abandonnés par les gens sérieux, philologues ou non. Entre les deux, la route est difficile à tenir, et l'expérience de l'enseignement est le meilleur guide. Les remarques de M. Pl. sont généralement de deux sortes : les unes puisées aux sources de la grammaire, les autres ayant pour objet l'histoire et le sens précis des mots. Les notes à 1 : *scriptura*, 96 : *similis*, 121 : *Dis*, 181 : *abripiere*, 215 : *qui*, 533 : *calleo*, 544 : *malum*, 627 : *ut*, etc., etc., sont puisées aux meilleures sources, très substantielles et présentées avec un art qui laisse deviner le lettré délicat, le professeur intéressant (1). Je sais grand gré à M. Pl. d'avoir le premier donné place dans une édition classique à certaines étymologies scientifiques, où s'est attestée une fois de plus, dans de récentes lectures à l'Institut, le profond savoir de M. Michel Bréal. V. 392 : *pudet*, *piget*. De prime abord, il semble qu'il y ait là une digression qui mène loin de l'auteur et le fait oublier. Mais comment les résultats d'une science aussi ingénieuse prendraient-ils

(1) Faut-il hasarder quelques chicanes de détail ? La note 57 à *liberalitate* aurait été avantageusement complétée par l'interprétation du sens assez spécial de *pudor* = sentiment de l'honneur. Cf. Quint. X, 7, 16 : *addit at dicendum... pudor stimulos ;* et Tacite, *Dial.* 36 qui emploie de même *rabor*. Au vers 69, le mot *malum* = châtiment servile, eût été fort bien éclairé par le vers célèbre : *dabant malum Metelli Naevio poetae* (Ps Ascon. sur Cicer. *Ver.* act prim. 10, 29) ; l'explication complétait celle du mot *malum* exclamatif, qui est au vers 544. A 74 pour *patrius* un passage frappant est le mot de Sénèque, *de Prov.* II, 4 : *Patrium habet Deus adversus bonos viros animum, et illos fortiter amat ;* à 113 pour *obtundere*, nous aurions de même rappelé Lucrèce, V, 1053 : *Vocis inauditos sonitus obtundere frustra* (aures) ; à 155, *obsecro populares*, outre les passages cités, le commencement de la scène de l'Aululaire, III, 1, 1. Dire que *vapulare* s'emploie aussi pour exprimer la défaite d'une armée, est une affirmation trop absolue : il y a toujours dans ce mot une nuance comique; ainsi dans le passage de Cicéron qui est rappelé à cet endroit. A 156, 158, 175, j'aurais imité la prudence de Psichari qui a soin d'avertir de la nature véritable de *nanciam* pour *nunc jam*, ce qui est d'autant plus nécessaire que l'adverbe composé n'existe pas dans les lexiques usuels. On pourrait multiplier ces remarques, chacun ayant en pareille matière sa provision spéciale d'exemples et ses exigences personnelles. Ce qui prouve la solidité du travail de M. Pl. c'est que la critique en est réduite avec lui à des vétilles.

Digitized by Google

place dans l'enseignement, s'ils n'y étaient introduits, à l'occasion des textes, par un commentateur bien renseigné ?

M. Pl. a fait une large part aux observations de métrique. M. Psichari ne les avait pas négligées d'ailleurs, mais elles se confondent un peu chez lui dans un tableau récapitulatif des particularités de prosodie, ou passent inaperçues dans une note préliminaire sur la règle des mots iambiques, sur les cas nombreux de synizèse. Nous n'en sommes plus aujourd'hui à apprendre que les comiques latins ont une métrique à peu près régulière, dont il est possible, à quelques réserves près, de fixer les lois. Ces lois vont bien au-delà du trimètre iambique, auquel la critique peu éclairée de Quintilien (X, 1, 99) aurait voulu les voir bornées : *plus adhuc habitura gratiæ, si intra versus trimetros stetissent.* M. Pl. en distingue de onze espèces différentes (*Com.*, p. 119) ; ce chiffre est aussi celui de M. Psichari, quoique la scansion ne soit pas pareille dans tous les cas chez les deux auteurs. Tous deux ont puisé à la même source, dans la thèse de M Louis Havet sur le *Vers Saturnien* et dans l'enseignement oral de ce prodigieux érudit. M. Havet n'a pas seulement réussi à acclimater en France une science aride entre toutes ; il lui a suscité des prosélytes distingués, je dirais volontiers des apôtres. M. Pl. peut compter parmi les plus fervents à la fois et les plus capables. Je ne doute pas que le professeur ne soit flatté d'une semblable conquête. Il n'ignore pas que le jeune maître de conférences, que la Faculté de Poitiers n'aura pas sitôt cessé de regretter, est une âme de poète, un esprit fin et lettré, au sens éminent du mot. Son tempérament, ses goûts, son éducation première, les succès que lui ont valus naguère de beaux vers, ceux qu'il pourrait demander aux procédés de la critique purement littéraire en marchant sur les traces des Sainte-Beuve, des Boissier, des Martha, ne laissaient guère prévoir qu'il s'enrôlerait un jour sous la bannière de la métrique savante. C'est l'enseignement de M. Havet qui a opéré ce prodige. Si nous ne consultions que nos préférences et nos regrets personnels, nous rééditerions volontiers le mot de Fénelon au duc de Bourgogne : *Défiez-vous des enchantements diaboliques de la géométrie !* Mais il ne faut voir que l'intérêt de la science, le progrès des études exactes. La métrique ancienne est une gymnastique excellente pour les philologues ; elle exerce les facultés les plus précieuses de l'esprit, elle suppose la connaissance approfondie des langues, elle fait pénétrer leurs délicatesses les plus intimes. C'est par là qu'elle séduit des intelligences aussi remarquables que M. Havet, qu'elle a rendu M. Plessis infidèle aux Muses, réfractaire à la littérature pure. Espérons toutefois que notre ami ne s'y attardera pas outre mesure, et qu'il saura en temps opportun se souvenir du mot de Quintilien : *Non obstant hae disciplinae per illas euntibus, sed circa illas haerentibus* (I, 7, 35).

J. A. Hild.

Digitized by Google

Grammaire élémentaire de la vieille langue française), par L. CLÉDAT, professeur de langue et de littérature française du Moyen-Age à la Faculté des Lettres de Lyon. — Paris, Garnier frères, 1 vol. in-12, 351 pages.

Sous le titre de grammaire élémentaire de la vieille langue française, M. Clédat, un spécialiste, vient de composer un livre des plus utiles à ceux qui s'occupent de notre vieux langage. Depuis les premiers travaux importants faits sur la langue du Moyen-Age, et surtout depuis la grammaire historique de M. Brachet, il s'était publié plusieurs ouvrages qui n'avaient fait que nous donner la menue monnaie de l'œuvre de M. Brachet. Quand les principes d'une science ont été établis par un érudit patient et sagace, on fait des livres à peu de frais. Il suffit de mettre en relief certaines observations de détail qui lui ont échappé ou qu'il a négligé de consigner, et de faire l'application des principes déjà établis. Mais on ne produit ainsi que des livres de second ordre et sans originalité.

Telle n'est point l'œuvre de M. Clédat. L'auteur, considérant la vieille langue française à tous les points de vue, introduit dans son livre une partie toute neuve, la syntaxe; et, dans les autres parties, il sait rester original même dans l'exposition des vérités déjà reconnues, en ajoutant un certain nombre d'observations personnelles, qui en déterminent et en précisent l'application.

Après quelques réflexions un peu courtes sur l'origine de la langue française, il passe au vocabulaire et expose les règles générales de la transformation des mots latins en mots français. Aux principes déjà admis, il en ajoute quelques-uns d'une vérité incontestable. C'est ainsi que, faisant connaître la loi de la chute des atones, il a déterminé nettement les trois cas principaux dans lesquels l'atone non initiale ne tombe point dans son passage du latin au français.

Il arrive ensuite à l'orthographe qu'il compare avec l'orthographe actuelle, en passant par le XV^e^ siècle ; et il signale quelques différences orthographiques entre les dialectes les plus importants, c'est-à-dire entre ceux qui ont produit le plus d'œuvres littéraires.

Après ces généralités, l'auteur entre dans la grammaire proprement dite et traite des flexions ; il s'occupe successivement de toutes les parties du discours et il est juste de signaler son étude remarquable sur le pronom. Pour le verbe, il a largement mis à profit le travail de M. Chabaneau sur la conjugaison française, et il ne pouvait

Digitized by Google

en être autrement : il y a des livres qui s'imposent et que l'on ne saurait négliger.

Mais ce qui lui appartient en propre, c'est son chapitre excellent sur les variations du radical des verbes. Il indique avec soin les causes de ces variations dues au traitement différent des voyelles latines toniques et des mêmes voyelles atones, à la présence dans la flexion latine, d'un *i* ou d'un *e* consonnifiable, aux traitements divers du *c* final du radical, à la vocalisation de l'*l* dans les formes verbales, enfin aux consonnes euphoniques introduites dans la conjugaison de certains verbes.

La portion de l'ouvrage consacrée à la syntaxe se divise en trois parties : la syntaxe particulière ou emploi des flexions et des mots invariables ; l'ordre des mots dans les prépositions et des prépositions dans le discours ou syntaxe générale ; enfin, une étude des principaux gallicismes de notre vieille langue.

Il était difficile d'établir une syntaxe particulière de la langue du XI[e] au XV[e] siècle. Il n'y avait pas d'abord une langue française unique, mais il y eut plusieurs dialectes qui ont cédé peu à peu la place à l'un d'eux, non sans laisser dans le dialecte envahisseur des traces de leur existence.

L'idéal était, ce me semble, de prendre chaque tournure, chaque règle à son origine, dans le dialecte qui l'a produite et de la suivre de siècle en siècle, donnant des exemples bien choisis pour chaque époque. Nous sommes quelque peu choqués de voir une règle étayée sur la Chanson de Roland à côté d'une autre qui s'appuie sur le texte de Commynes.

Sans doute, l'auteur a voulu, comme il le dit, rester dans la grammaire élémentaire ; son intention a été de donner un recueil d'observations et de préceptes qui permissent aux étudiants, dans la lecture de nos vieux écrivains, de résoudre les difficultés qui se présentaient à eux. Toutefois son livre eût été plus profitable si, au lieu de se contenter d'un exemple par règle, il en eût pris trois ou quatre, choisis à des époques différentes. L'ouvrage n'eût pas été grossi démésurément, et il n'eût pas été moins clair.

Ces réserves faites, on doit féliciter M. Clédat d'avoir songé à faire une syntaxe particulière du vieux français et réuni en un corps une foule d'observations éparses dans divers livres, dans des articles de Revue, et auxquelles il a joint le résultat fécond de ses propres travaux. Les textes qu'il cite accusent par leur variété des lectures fort étendues.

Il y a plusieurs chapitres que l'auteur semble avoir écrits avec un plaisir particulier. Tel est celui où il traite des verbes qui n'avaient pas au Moyen-Age l'acception qu'ils ont de nos jours ; tel aussi le passage consacré à la préposition *de*, où il a poussé très loin l'analyse de la pensée.

La syntaxe générale mérite aussi des éloges tempérés par certaines

Digitized by Google

réserves. Tout ce qu'elle renferme est fort juste et l'ouvrage ne pèche que par des lacunes. Sans vouloir qu'une grammaire élémentaire soit une grammaire complète, on regrette qu'en parlant de l'ordre des mots et des prépositions, l'auteur se soit contenté de citer un seul exemple pour chaque observation, et de le rapprocher de l'usage actuel Notre langage qui, dans le principe, avait les habitudes inversives des langues synthétiques, ne les a pas perdues en un jour, et il a passé graduellement de l'inversion à cet ordre régulier qui le caractérise.

Les pages consacrées à la phonétique sont fort remarquables ; l'auteur a étudié très soigneusement les diverses influences qui agissent sur les lettres pour les transformer.

L'ouvrage se termine par quelques notes générales sur la versification française.

Le style est clair, et M. Clédat a su se garder des néologismes si fort à la mode dans la science grammaticale. S'il invente le mot *consonnifiable*, il s'empresse d'en demander pardon à ses lecteurs.

M. O. Riemann, dans la *Revue de l'enseignement secondaire et supérieur*, a fait voir quelques fautes assez légères échappées au grammairien dans la rédaction de son livre. Aux remarques de M. Riemann on pourrait ajouter quelques observations. M. Clédat dit qu'*en règle générale* les mots latins qui sont devenus français n'ont conservé que deux syllabes. S'il est vrai, comme on le répète, que les exceptions confirment la règle, jamais règle ne fut mieux confirmée, et elle l'est par les exceptions que l'auteur lui-même a signalées.

Il dit aussi que la syllabe *ei* a été de bonne heure *changée* en *oi* (*rei, roi*). *Changée* ne nous paraît pas juste ; il n'y a pas eu changement ou transformation, mais substitution d'une forme dialectale à la forme française.

A propos de la prononciation de la diphthongue *eu*, l'auteur prétend qu'on prononça d'abord deux syllabes, *eü*, puis une seule *u*. Il doit y avoir eu une prononciation intermédiaire conservée dans le patois normand où l'on prononce encore *meur* pour *mûr* (maturus).

A un point de vue plus général, l'auteur se contente de montrer les faits et il est presque toujours muet sur les causes dont quelques-unes pourraient être dégagées sans témérité. Les lois qui régissent une langue ne sont pas le produit du hasard ; le langage a sa philosophie et il est bon d'en dire un mot même dans un livre prétendu élémentaire. L'étude des causes élève l'esprit, éclaire les faits, les rend plus faciles à saisir et à retenir ; et, s'il faut se garder de tomber dans l'excès, dans l'esprit de système, il n'est pas moins dangereux de s'en tenir à des données purement expérimentales. Pour ne citer qu'un exemple, l'auteur affirme avec beaucoup de justesse que les *a* latins atones des syllabes non initiales sont toujours représentés en français par des *e* muets et ne tombent point comme les autres atones non initiales.

Digitized by Google

La cause certaine du maintien de cette lettre, c'est que l'*a* était la lettre latine qui désignait le féminin dans la plupart des cas. Le féminin devait être également désigné en français. C'est pour cette raison et non par une nécessité de prononciation, que l'on a conservé l'atone en français en la transformant en *e* muet ; et, par une extension facile à deviner, on a transformé en *e* muet l'*a* atone partout où il se rencontrait en latin dans les syllabes non initiales.

Les quelques lacunes que nous avons signalées viennent de l'embarras d'un maître qui, voulant se tenir dans les éléments, sait beaucoup plus qu'il ne veut dire, et elles nous font désirer avec ardeur la grammaire complète que l'auteur nous promet dans sa préface. En attendant, la *Grammaire élémentaire* rendra service à ceux qui, voulant étudier le vieux français, n'ont pas appris les éléments du latin. Elle a une place dans les classes de seconde des lycées, et collèges, dont le programme porte l'explication de la chanson de Roland, de la Vie de saint Louis et des Extraits de Montaigne ; elle me semble indispensable aux étudiants qui préparent la licence ès lettres, et c'est un manuel pour le candidat à l'agrégation de grammaire. Enfin, elle doit trouver place dans les bibliothèques, à côté des ouvrages que M. Clédat a cités dans sa préface, et à côté de la Grammaire de la langue d'Oïl, de Burguy, dont il ne parle point, quoiqu'il la connaisse certainement mieux que personne.

L. Bénard.

VARIÉTÉ

L'ANCIEN NOM DES POITEVINS

Préoccupé surtout de la pensée de démontrer l'origine celtique du nom de Poitiers, et le sens probable du mot gaulois *pictos*, dont *Pictones* et *Pictavi* sont des dérivés, j'ai laissé de côté, dans le dernier numéro du *Bulletin*, un certain nombre de questions accessoires, qu'il convient de poser et de traiter ici, au moins sommairement.

Notons d'abord ce fait important, que dans *pictos* l'*i* devait être long par nature. C'est ce que prouve l'orthographe CIVITAS PICTONVM, par un grand I, sur la magnifique inscription de *Cl. Varēnilla*, conservée au musée des Antiquaires de l'Ouest ; ce grand I n'indique pas la place de l'accent tonique, puisque, dans la ligne précédente (la première), on lit CLVARĒNI CŌS *filiae*. Il semble que la variante Πήκτωνες, présentée par quatre manuscrits de Ptolémée (l. II, c. 7, § 5), soit un autre indice de cette prononciation *i*. Neuf autres manuscrits donnent Πέκτωνες, un seul Πηκτῶνες ; la vraie leçon, adoptée par M. Ch Müller, est Πίκτονες. On sait que d'après la prononciation récente de l'alphabet grec, η représente *i*, et ω non accentué est semblable à *o*. L'*o* de *Pictones* était certainement bref : la deuxième ligne de l'inscription de Cl. Varēnilla distinguant, soit par des accents, soit par une forme spéciale, toutes les voyelles longues, PICTONVM y représente *Pictŏnum*, = Πικτόνων, Strabon

Digitized by Google

(l. IV, c. II, § 1), nominatif Πίκτονες, *ibid.*, § 2. Les prosateurs latins, comme César, *Bell. gall.* III, 11, VII, 4, 75, son continuateur, *ibid.*, VIII, 26, 27, et Pline l'Ancien, IV, 33, XVII, 4, etc., ne peuvent naturellement nous renseigner sur la quantité de l'*o* du mot *Pictones* qu'ils emploient à différents cas ; le vers de Lucain (I, 434), qui commence par *Pictŏnĕs immunes,* n'est pas d'une authenticité certaine. Mais on peut invoquer l'autorité de Ptolémée, qui donne (II, 7, 1), le dérivé Πικτόνιον ἄκρον (variante Πηκτόνιον), celle d'Ausone, qui scande *Pictŏnici ... litoris* (*Epist.* IX, 36), etc., et, d'autre part, l'analogie des autres noms celtiques formés du même suffixe, où la brièveté de l'*o* est assurée par les transcriptions grecques, par l'usage des poètes latins et par le traitement de ces mots en français ; tels sont : *Redŏnes* = Rennes, *Langŏnes* = Langres, *Santŏnes* = Saintes, *Turŏnes* = Tours, *Senŏnes* = Sens, etc., tandis qu'au contraire le celtique *Suessiōnes,* par exemple, est devenu régulièrement notre français *Soissons.*

Pictŏnes aurait dû faire en français **Poites ;* mais, par une singularité remarquable, ce nom a été supplanté en gaulois par un autre dérivé de la même racine, *Pictavi,* qu'on trouve employé par Ammien Marcellin, Sulpice Sévère, Fortunat, etc. La quantité de l'*a* varie chez les poètes : Paulin de Périgueux scande *Pictāvorum* (I, 198) ; Fortunat offre à la fois *Pictāva... urbe (Vit. S. M.,* I, 119) et dans un dérivé, *Pictăviis genitum* « né à Poitiers » (II, 19, 2). Ausone, *Epigr.,* 51, 2, fait long l'*a* d'un autre dérivé, *rhetoris Pictāvici.* C'est bien là la vraie quantité latine : pour que le mot *Pictavi* devînt en Français Poitiers, il fallait que l'*a* fût accentué, et par conséquent long, d'après la règle de prononciation latine. Le même suffixe celtique se trouve, par exemple, dans *Genāva,* = Genève, proprement « embouchure », en breton *genaou, genou,* « bouche » ; il a même passé en français dans le nom commun *bijou,* emprunté au breton *bizou* « bague », de *bis* « doigt ».

On sait que le nom de Poitou est écrit *Peitou* dans la Chanson de Roland, et qu'on trouve dans le même texte le dérivé *Peitevin,* sujet pluriel, = *Pictavini.* Le *Catholicon,* dictionnaire breton-français-latin du XV^e^ siècle, donne *Poatou,* fr. *Poetou,* lat. *Pictauia,* et ne parle pas du nom de la ville de Poitiers. Mais on trouve *ar gêr a Boeto,* « la ville de Poitiers », dans une chanson actuellement populaire en Tréguier, et publiée par M. Luzel dans ses *Gwerziou Breiz-Izel,* t. II, p. 6, 10. Ces mots *Poatou* et *Poeto* viennent du français.

Je signalerai enfin un petit texte épigraphique inédit, qui rentre dans mon sujet. Le musée des Antiquaires de l'Ouest possède une anse d'amphore trouvée à Poitiers, et sur laquelle on lit très distinctement : PIXTAVC.F, c'est-à-dire *Pixtav(u)s f(ecit).* La barre du milieu de l'A est verticale et non horizontale ; C pour S semble une réminiscence du sigma lunaire grec. Cette inscription montre que l'ethnique des *Pictavi* a été aussi employé comme nom propre, de même que *Pictus,* dont j'ai parlé dans le dernier *Bulletin.*

Émile ERNAULT.

N. B. — Il s'est glissé quelques fautes d'impression dans mon premier article.
P. 428, l. 5, *Gelones,* lisez *Gelonos.*
— l. 30, *Parisii,* lisez *Parisi.*

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & C^ie^

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

TROISIÈME ANNÉE. — N° 2

FÉVRIER 1885

SOMMAIRE :

I. **Chronique.**

II. **Concours littéraire** ouvert entre les Étudiants de la Faculté; sujet à traiter en 1885.

III. **Préparation par correspondance.** — Observations sur la question de métrique de la 3e série ; Particularités de versification amenées dans Virgile par l'emploi de mots grecs ; E. ERNAULT. — Observations sur le sujet de grammaire de la 2e série ; De l'emploi des temps en grec et en latin ; L. BÉNARD. — Traduction de la version grecque de la 3e série ; C. H. — Sujets de compositions de la 5e série (du 1er février au 1er mars)

IV. **Cours, conférences, études diverses.** — Le Laocoon de Lessing et la critique contemporaine ; L. DUCROS. — Le Portrait au XVIIe siècle ; A. GENEVRAY. — A short history of English literature ; J. PARMENTIER.

V. **Revue bibliographique.** — La phraséologie latine, par C. Meissner, J.-A. HILD. — Etude sur *Semo Sancus Fidius*, par Ern. Jannettaz ; L. BÉNARD.

VI. **Variété.** — L'inscription de Malaucène ; E. ERNAULT.

VII. **Marc-Aurèle**, par E. Zeller, traduit de l'allemand par H. MARTIN (suite).

PARIS
E. LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1885

Digitized by Google

AVIS.

Le **Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers** paraît chaque mois, excepté en septembre et en octobre : il y a donc dix numéros par an.

Chaque numéro comprend de deux à trois feuilles d'impression.

Le prix d'abonnement est de 10 francs par an; pour l'étranger, *Union postale*, les frais en plus. Le prix de chaque numéro, vendu séparément, est de 1 fr. 25.

Les abonnements d'un an sont seuls admis; ils partent du 1er janvier ou du 1er juin.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement, les mandats de paiement, les annonces, etc., à M. ERNAULT, Maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue St-Maixent, 2.

Toutes les communications qui concernent la rédaction devront être adressées à M. ARREN, Doyen de la Faculté des Lettres, Rédacteur en chef du *Bulletin*.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FÉVRIER 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 2.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

M. Hanriot, professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté, vient de faire paraître (chez E. Leroux, rue Bonaparte, 28, Paris) une brochure intitulée : *Notions sur l'histoire de l'art en Grèce.* C'est un tableau plein d'intérêt et parfaitement ordonné des périodes successives de l'art grec, avec le nom, le caractère, les œuvres des principaux artistes et de précieuses indications bibliographiques. Nous recommandons cette étude originale et instructive à tous ceux de nos lecteurs qui, n'ayant pas le temps de lire de gros livres, voudraient cependant qu'on leur donnât sur l'art grec des notions claires, exactes et précises. Mais l'opuscule de notre collègue sera surtout utile aux candidats à la licence ; c'est pour eux qu'il a été écrit et il aplanit toutes les difficultés d'une des questions les plus délicates de leur programme.

***

M. Flammermont a commencé ses conférences sur la *paléographie et les sciences auxiliaires de l'histoire* ; la première conférence a été consacrée à la lecture et à l'explication de Chartes du XIII[e] siècle. M. le Directeur de l'Enseignement supérieur a bien voulu nous accorder une allocation spéciale pour l'acquisition de plusieurs exemplaires du *Recueil de fac-similés à l'usage de l'École des Chartes*, publié par Picard. La Faculté est très reconnaissante à M. Liard de cette marque de bienveillance.

Les conférences spéciales de Droit romain, que M. Thézard, doyen de la Faculté de droit, veut bien faire aux élèves de la Faculté des lettres, ont commencé également dans le courant de janvier. Nos étudiants ont

Digitized by Google

pu constater, par les nombreux exemples que le professeur a mis sous leurs yeux, combien la connaissance du droit romain est utile pour l'intelligence des auteurs latins. On aurait beau savoir à fond la grammaire d'une langue, on ne comprendra pas les auteurs qui ont écrit dans cette langue, si on ne connaît les institutions du peuple qui l'a parlée.

Nous avons été heureux de voir plusieurs étudiants de la Faculté de Droit assister aux conférences de MM. Flammermont et Thézard, ainsi qu'au cours de M. Hild sur les *Antiquités judiciaires en Grèce et à Rome*. M. Hild s'est occupé dans ses dernières conférences du *Droit dans Homère*.

Les conférences de M. Ernault sur la langue celtique sont suivies par nos étudiants et par plusieurs celtophiles; le *Bulletin* publiera quelques fragments de ce cours.

On verra, par la préface que nous donnons p'us loin, comment M. Parmentier entend et pratique l'enseignemen\ de l'anglais et de l'allemand dans les conférences qu'il fait aux candidats à la licence et à l'agrégation Nous attendons les meilleurs résultats de la méthode suivie par notre collègue.

***

Nous avons reçu le premier numéro du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Caen*. Dans un des articles de ce numéro, se trouvent quelques lignes très aimables pour les étudiants de la Faculté des lettres de Poitiers et pour les travaux de traduction qu'ils ont entrepris. Nous remercions pour nos élèves le bie veillant auteur de cet article, et nous souhaitons la bienvenue au nouveau *Bulletin*.

Concours littéraire ouvert entre les Étudiants de la Faculté des Lettres de Poitiers.

La Faculté met au concours, pour l'année 1885, le sujet suivant :

Etude comparative des chapitres XL à XLVIII (inclus.) de la *Vie de Cicéron* par Plutarque et de la traduction d'Amyot.

Cette étude comprendra deux parties : 1° une introduction générale ; 2° des annotations de détail pour les deux textes pris isolément et comparés entre eux. Les annotations auront pour objet les questions de grammaire et de philologie grecque et française, l'histoire de la langue française, les procédés de traduction, l'histoire des faits, des institutions et des mœurs.

Les concurrents prendront pour base de leur travail le texte de la

Digitized by Google

Vie de Cicéron, publié par Ch. Graux (Hachette, 1882) ; ils s'aideront de tous les travaux philologiques ayant un caractère scientifique qui sont à leur disposition ; pour le grec, de la Grammaire de M. Chassang (Garnier), de la Syntaxe grecque de Madvig, trad. Hamant (Klincksieck), des Règles fondamentales de la syntaxe greque par Seyffert et Bamberg, trad. Cucuel (id.) etc. ; pour le français, des travaux de MM. Brachet, Clédat, Littré, etc., etc., en particulier de la Grammaire historique et du Dictionnaire étymologique de M. Brachet (Hetzel.)

Tous les étudiants de la Faculté (boursiers, maîtres auxiliaires et répétiteurs, élèves libres, correspondants) pourront prendre part à ce concours.

Comme les candidats à l'agrégation sont invités à traiter le même sujet que les candidats à la licence, il y aura un double classement, et par suite deux prix à décerner.

Les Mémoires doivent être adressés au Doyen de la Faculté avant le 1er octobre 1885.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

Observations sur la question de métrique de la 3e série (V. Bulletin de décembre 1884).

Particularités de versification amenées, dans Virgile, par l'emploi de mots grecs.

La versification de Virgile passe, à bon droit, pour la plus parfaite que nous offre la littérature latine ; il y a donc intérêt à l'étudier jusque dans ses plus petits détails.

Les vers virgiliens sont, pour la plupart, conformes au type classique, que leur auteur a contribué, plus qu'aucun autre poète, à faire prévaloir. Les dérogations qu'on y remarque aux lois ordinaires de la prosodie latine peuvent se ramener, pour la plupart, aux trois causes suivantes : imitation directe des poètes latins antérieurs ; emploi de mots grecs ; recherche de l'harmonie imitative. Nous ne parlerons ici que de ces deux premiers ordres de faits, qui ont une seule et même raison d'être : l'imitation de la versification grecque.

La versification latine étant une simple copie de la versification grecque, les plus anciens poètes latins ne se firent pas faute d'admettre dans leurs vers les licences qu'autorisait l'exemple de leurs modèles. Ainsi la césure trochaïque, après le second pied, est très fréquente dans

Digitized by Google

Homère, et suffit par elle-même ; les césures aux deux derniers pieds ne sont pas évitées, ni les mots de plus de trois syllabes à la fin du vers :

Κάλχαντα πρώτιστα κάκ' ὀσσόμενος προσέειπεν.
(*Iliade*, I, 105.)

Τριπλῆ τετραπλῆ τ' ἀποτίσομεν, αἴ κέ ποθι Ζεὺς
Δῷσι πόλιν Τροίην εὐτείχεον ἐξαλαπάξαι.
(*Il.*, I, 128, 129.)

Comparez ces vers de Catulle (LXIV, 114, 115) :

Ne labyrintheis e flexibus egredientem
Tecti frustraretur inobservabilis error,

dont le dernier semble avoir été imité par Virgile (*Énéide*, V, 591) :

Falleret indeprensus et irremeabilis error.

De même le vers de rythme tout à fait grec (Catulle, *ibid.*, 152) :

Pro quo dilaceranda feris dabor alitibusque

rappelle celui-ci de Virgile (*Én.*, V, 589), où il est question aussi du labyrinthe de Crète :

Parietibus textum caecis iter ancipitemque.

On sait que le vers d'Ennius, cité par Cicéron (*De Senectute*, IV, 10) :

Unus homo nobis cunctando restituit rem

a été emprunté presque littéralement par Virgile (*En.*, VI, 846) :

Unus qui nobis cunctando restituis rem.

De même la fin de vers : « *mentem animumque* » (*En.*, VI, 11), qui s'écarte aussi du type latin classique, est prise à Lucrèce : *mente animoque* (I, 68).

Les autres particularités de la versification héroïque des Grecs qui se retrouvent dans l'ancienne poésie latine sont : l'emploi du spondée au 5e pied ; l'hiatus ; l'abrègement d'une voyelle longue devant une autre voyelle initiale ; l'allongement d'une syllabe brève, à la césure, ou d'une voyelle finale brève devant deux consonnes.

Les vers spondaïques abondent dans Catulle, qui, bien qu'il ait vécu en même temps que son compatriote cisalpin Virgile, représente en face de lui la vieille école, en fait de versification ; c'est ainsi que Corneille a une langue bien plus archaïque que son contemporain Racine. Ennius, à qui revient l'honneur d'avoir transplanté en Italie l'hexamètre grec, avait fait de cette licence spondaïque un emploi vraiment abusif, dans des vers comme celui-ci :

Olli respondit rex Albai Longai

Digitized by Google

dont on ne trouverait pas le pendant dans Homère. Le vers de l'*Iliade*, I, 11,

Οὕνεκα τὸν Χρύσην ἠτίμησ' ἀρητῆρα

et celui de l'*Éneide* (III, 74),

Nereïdum matri et Neptunō Aegaeo

nous montrent la limite des concessions que l'hexamètre dactylique pouvait faire raisonnablement au spondée. On sait que le type ordinaire de la variété spondaïque de l'hexamètre est

Ὦ Ἀχιλεῦ, κέλεαί με, Διὶ φίλε, μυθήσασθαι.
(*Il.*, I, 74.)

Ante tibi Eoae Atlantides abscondantur.
(*Georg.*, I, 221.)

L'élision n'est pas toujours observée dans les poèmes homériques: celle des longues n'a même lieu que par exception. Il eût été étrange que cette incomparable langue poétique, qui aimait le concours des voyelles dans l'intérieur des mots, l'évitât d'un mot à l'autre. Une telle contradiction n'est possible que dans une versification artificielle et factice, comme la nôtre, où l'on emploie, par exemple, *tués* en deux syllabes, malgré l'usage, mais où l'on ne peut pas dire, avec tout le monde, *tu es*, quoique Musset ait fait cet « hiatus indigne de pardon » (1). Cependant il faut remarquer que tout ce qui paraît être un hiatus, dans Homère, ne l'est pas, à cause du F (digamma éolique) qui, de son temps, était encore quelquefois sensible dans la prononciation. Ainsi le vers

Ἡμετέρῳ ἐνὶ οἴκῳ ἐν Ἄργεϊ, τηλόθι πάτρης,
(*Il.*, 1, 30.)

contient, non pas trois hiatus, mais deux, le mot οἴκῳ étant alors Foίκῳ = latin *vīco*. On peut même dire qu'il n'y en a qu'un et demi, car il y a

(1) La Fontaine s'est résigné à écrire, malgré l'euphonie et malgré le repos de l'hémistiche:

Quand l'absurde est outré, *l'*on lui fait trop d'honneur
De vouloir par raison combattre son erreur.

Molière a eu plus de courage dans le passage suivant, auquel on ne trouverait pas beaucoup d'analogues, même chez les poètes les plus rebelles à la tradition classique :

LISETTE.

Ma foi, je l'enverrais au diable avec sa fraise,
Et...

SGANARELLE heurté par Lisette, à Léonor :

Où donc allez vous, qu'il ne vous en déplaise?
(*L'Ecole des Maris*, acte I, sc. 1.)

Digitized by Google

élision de la moitié de la longue finale de Foίχῳ, c'est-à-dire de l'une des deux brèves auxquelles elle équivaut, de sorte que ce mot Foίχῳ est compté pour un trochée et forme la césure trochaïque après le second pied.

L'allongement d'une brève à la césure, chez Homère, n'est souvent aussi qu'apparent, à cause d'anciennes articulations initiales qui existaient de son temps, et qui depuis ont disparu de la prononciation et de l'écriture. Néanmoins, cette licence métrique avait réellement lieu quelquefois. Quant à l'allongement d'une voyelle brève devant deux consonnes initiales, il était de règle. Voici un exemple de ces deux faits :

Οὔτε ποτ' ἐς πόλεμον, ἀλλὰ φθινύθεσκε φίλον ϙκῆ.
(*Il.*, I, 491.)

On s'aperçoit bien vite, en lisant Virgile, que la plupart de ses dérogations aux lois ordinaires de la versification latine ont pour cause l'introduction de mots grecs, qui semblent garder encore, sous leur vêtement étranger, quelque chose de leur fierté native, et donner aux vers qu'ils viennent embellir la libre allure des inimitables poésies d'Homère. Il n'est pas nécessaire, pour cela, que ces mots soient réellement grecs d'origine, car ce peuple privilégié de la Muse avait le secret de plier « aux douces lois » de ses vers et de sa prononciation les noms propres originairement les plus barbares. Il suffit donc qu'un terme exotique soit venu aux oreilles des Latins par l'intermédiaire des Grecs, pour qu'il puisse être regardé comme grec, au point de vue de son effet sur le rythme du vers où Virgile le fait entrer.

Voici des exemples que, pour abréger, je prendrai seulement parmi les vers à césure trochaïque après le deuxième pied :

1° **Vers qui n'ont que cette irrégularité.**

Orphei Calliopea, Lino formosus Apollo
(*Bucol.*, IV, 57.)

Cœumque Iapetumque creat, saevumque Typhoea
(*Georg*, I, 279.)

Armaque, Amyclaeumque canem, Cressamque pharetram
(*G.*, III, 344.)

Et Menelaus, et ipse doli fabricator Epeos
(*Enéide*, II, 264.)

Cydippeque et flava Lycorias, altera virgo
(*G.*, IV, 339)

Anthea Sergestumque videt, fortemque Cloanthum
(*En.*, I, 510.)

Cf. Buc. II, 6; IV, 16, 34; V, 15, 52, 59; VIII, 22; IX, 60; X, 21; *Géorg.* I, 444; II, 494; III, 451; IV, 490; *En.* I, 85, 500, etc.

Digitized by Google

2° Avec mot final de quatre syllabes :

Nec salici lotoque, nec Idaeis cyparissis
(*G.*, II, 84.)

Fadumque Herbesumque subit, Rhoetumque Abarimque
(*En.*, IX, 341.)

Turnus Ilym, Cloniumque, Dioxippum Promolumque
(*En.*, IX, 574.)

Messapus Cloniumque, Lycaoniumque Ericeten
(*En.*, IX, 749.)

Per connubia nostra, per inceptos hymenaeos
(*En.*, IV, 316.)

3° = 2° avec élision omise :

Amphion Dircaeus in Actaeō Aracyntho
(*B.*, II, 24.)

Ulla moram facere, neque Aoniē Aganippe
(*B*, X, 12.)

4° = 3° avec abrègement d'une longue :

Glaucō et Panopeaĕ et Inoo Melicertae
(*G.*, I. 437.)

5° Mot final de cinq syllabes :

Nesaee, Spioque, Thaliaque, Cymodoceque
(*G.*, IV, 338. — *En.*, V, 826.)

Ingemuit Glaucumque, Medontaque Thersilochumque
(*En.*, VI, 484.)

Hic mactat Ladona, Pheretaque Demodocumque
(*En.*, X, 413.)

6° = 5° avec élision omise

Atque Ephyre atque Opis et Asia Deiopea
(*G.*, IV, 343.)

7° = 5° avec allongement d'une brève par la césure :

Chloreaque, Sybarimque, Daretaque, Thersilochumque
(*En.*, XII, 363.)

8° = 5° avec allongement d'une brève devant une double consonne initiale :

Drymoque Xantoque Liganque Phyllodoceque
(*G.*, IV, 336.)

9° = 3° avec spondée au cinquième pied :

Atque Getae atque Hebrus, et Actias Orithyia
(*G.*, IV, 463.)

Digitized by Google

Beaucoup de ces vers, pour devenir des vers grecs, ne demanderaient qu'une simple transcription, et le changement de *que* en τε enlèverait à plusieurs d'entre eux quelque chose de leur irrégularité relative, puisque τε n'empêche pas la césure qui consiste en une seule syllabe longue. C'est ce qui arriverait aussi aux vers comme le suivant, qui ne rentrent pas absolument dans le cadre de ceux que nous venons d'étudier, parce que la césure trochaïque se trouve après le premier pied :

Pelidesque Neptolemus, primusque Machaon

(*En.*, II, 263.)

Du reste, bien que le mot *que* ne soit pas emprunté au grec, son emploi chez les poètes peut souvent être regardé comme un hellénisme; et ce fait servirait à expliquer un assez grand nombre de vers à césure trochaïque après le deuxième pied, qui d'ailleurs ne renferment pas de mots grecs, comme *Géorg.* IV, 32, 131 175, 496.

Ce serait faire injure au goût si pur de Virgile que de lui reprocher ces condescendances envers la poésie grecque ; son autorité suffirait à démontrer qu'elles n'étaient point incompatibles avec l'état de la langue dans laquelle il écrivait. Faut-il lui faire un crime, au contraire, de n'avoir pas sanctionné par son exemple, en dehors d'un petit nombre de cas déterminés,

La vieille liberté par *Homère* laissée ?

Je ne le crois pas. L'antique versification grecque est fondée sur la quantité des syllabes, indépendamment de l'accent; elle a pris naissance à une époque où cette quantité était parfaitement sentie par tous, et où la langue, pour éviter trois brèves de suite, faisait, par exemple, σοφώτατος de σοφός (à côté de δικαιότατος, de δίκαιος). C'est ainsi que s'expliquent d'apparentes licences, de quantité, dans Homère, et de là, dans Virgile (Πρῐ́αμος, *Prĭamus*, à côté de Πρῐαμίδης, *Prĭamides*). Mais de ces deux éléments distincts, la quantité et l'accent, le premier a toujours fini par céder à l'autre, comme le montre l'histoire des langues. En latin, l'accent a réclamé une place au temps fort des deux derniers pieds de l'hexamètre ; l'harmonie finale du dactyle et du spondée n'était plus bien sentie par elle-même ; elle avait besoin de s'allier à une disposition identique des deux derniers accents. On sait qu'en grec moderne l'accent a fini par l'emporter sur la quantité et par devenir le principal élément du rythme poétique. Il en est de même des langues germaniques : les hexamètres allemands de Goethe dans *Hermann et Dorothée*, et les hexamètres anglais de Longfellow, dans *Evangeline*, où l'accent est tout, ont une ressemblance toute superficielle avec les vers d'Homère, où l'accent n'est compté pour rien, et même avec les vers de Virgile, où l'accent ne compte pour quelque chose qu'aux deux derniers pieds.

Emile ERNAULT.

Digitized by Google

Observations sur le sujet de grammaire de la 1re série (V. le n° d'août 1884).

De l'emploi des temps en grec et en latin

Ce sujet, par son étendue, se rapprochait assez de ceux que l'on donne ordinairement à l'agrégation de grammaire. La difficulté consistait, non pas à trouver les idées (elles devaient abonder, même chez ceux qui n'ont de la grammaire qu'une connaissance limitée), mais à les renfermer dans un espace restreint, à faire voir dans quelques pages qu'on était bien au courant de la question.

Le plan paraît assez facile à établir. Il y avait deux dispositions possibles : on pouvait étudier chaque temps successivement à tous les modes, ou bien étudier tous les temps au mode *indicatif* et passer en revue les particularités temporelles des autres modes.

Au mode indicatif, en grec et en latin, le *présent* signifie :

1° Que l'action s'accomplit au moment où l'on parle ;

2° Il marque la durée indéfinie : ὁ Θεός τε καὶ τὰ τοῦ θεοῦ παντῇ ἄριστα ἔχει (Platon).

Deus mundum regit (Cic., *Song. de Scip.*).

3° Il signifie qu'une action se renouvelle ou est un fait d'expérience.

Ῥώμη ἀμαθὴς πολλάκις τίκτει βλάβην (Euripide).

4° On l'emploie pour signifier qu'une action achevée est encore considérée comme en cours d'exécution ou vient de se terminer.

Μανθάνεις ; — πάνυ μανθάνω. — *Jamdiu ignoro quid agas* (Cic., *Fam.*, VII, 9).

Remarque : Dans les narrations, le présent est souvent employé avec des verbes qui signifient des faits passés, parce que l'imagination se les représente comme s'accomplissant au moment où l'on parle :

Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος παῖδες γίγνονται δυό (Xén., *Anab.*, I, 1).

Cet emploi du présent est plus étendu en grec qu'en latin : *Cratera antiquum tibi dabo, quem dat Sidonia Dido.* (Virg., *Enéide*, IX, 266.)

5° Il signifie qu'une action future est sur le point de s'accomplir, soit en elle même, soit qu'on s'en représente en imagination l'accomplissement.

Τοῖς λόγοις τοῖς ἐψευσμένοις ἀπόλλυμαι (Antiphon).

Imusne sessum (Cic., *de Orat.*, III, 5).

Imparfait. — En grec et en latin : 1° l'imparfait signifie la durée de l'action, et, par suite, le renouvellement fréquent et habituel.

2° Il marque qu'une action passée a été commencée et n'a pas été achevée : Ἕκαστός τις ἔπειθεν... (*s'efforçait de persuader*) [Xén., *Anab.*].

3° Il s'emploie d'un fait qui subsiste au moment où l'on parle, pour marquer qu'on l'a observé au moment où se passait ce que l'on raconte, ou qu'on l'a admis ou qu'on en a traité précédemment.

ἦν ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μεμνήσαι (Plat.).

Digitized by Google

4° Il signifie souvent simultanéité d'une action passée, relativement à une autre action passée.

5° En grec, il est souvent synonyme de l'aoriste.

Aoriste. — Ce temps, qui n'existe pas en latin, marque en grec :

1° L'antériorité pure et simple au moment de la parole ;

2° Avec les verbes signifiant un état ou une manière d'être, il marque tantôt que le sujet *a été* dans l'état ou la manière d'être, tantôt qu'il y est *entré* : ἐβασίλευσα, *j'ai été roi*, ou *je devins roi.*

3° Il exprime un fait général ou d'expérience : οὐδεὶς ἐπλούτησε ταχέως δίκαιος ὤν (Ménandre).

4° Uni avec ἄν, il exprime parfois la répétition de l'action ;

5° L'aoriste de certains verbes s emploie d une action présente : ἥσθην, ἐπῄνεσα (= *je me réjouis, je loue*). Aristoph.

Parfait. — En grec, le parfait exprime l'entier achèvement de l'action au moment de la parole En général, les causes de l'action subsistent à moins qu'on ne dise le contraire. Le parfait marque un état présent résultant d'une action passée (Cf. *Gramm. Gr.* de Chassang). C est pour cette raison que dans les plaidoyers on met au parfait les faits *passés* soumis *présentement* à l'appréciation des juges.

Le parfait s emploie d'un acte futur pour signifier un rapide accomplissement : Οὐ βουλεύεσθαι ὥρα, ἀλλὰ βεβούλευσθαι (P'at. *Criton*).

Parfois la différence entre l'emploi du parfait et celui de l'aoriste est presque insensible.

Le parfait latin correspond à la fois à l'aoriste et au parfait grecs.

Le plus-que-parfait, dans les deux langues, marque qu'une action est entièrement achevée relativement à un moment passé, ou qu'une action passée est antérieure à une autre action passée.

En grec, il signifie souvent l'entier achèvement, avec l idée que les conséquences subsistaient dans le passé.

On l'emploie pour exprimer qu'une action s'est accomplie rapidement : οὐδεμίαν διατριβὴν ἐποιησάμην, ἀλλ' εὐθὺς παρεκέκληντο οὓς εἶπον (Isée).

L'aoriste est assez souvent employé là où le latin et le français emploient le plus-que-parfait.

Dans le style épistolaire, on met souvent a un temps passé (Aoriste, parfait, en grec ; parfait, plus-que-parfait, en latin) le verbe que l'on met au présent en français : *Nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram.* (Cic., *Ad Att.*, IX, 10.)

Futur. — Ce temps signifie que l action sera accomplie dans l'avenir. S'il s'agit d un état ou d'une manière d'être, il peut marquer, suivant le cas, que le sujet *sera* dans l'état dont il s'agit, ou qu'il y *entrera.* βασιλεύσει, *il régnera* ou *il deviendra roi.*

Le futur s'emploie aussi pour marquer que la proposition est une conclusion, une conséquence de ce qu'on a dit : *Confer..., tunc intelliges.* (Cic., *Tuscul.*, V, 24.)

Digitized by Google

Le futur s'emploie aussi dans les deux langues pour rendre les prépositions volitives.

Futur antérieur. — Ce temps n'existe en grec qu'à la voix passive et il signifie l'entier achèvement de l'action : κεκλήσομαι, *je porterai le nom.*

Il marque aussi l'accomplissement rapide et immédiat.

En latin, dans les verbes comme *memini*, où le parfait a la signification du présent, le futur antérieur a le sens du futur simple.

Il s'emploie pour marquer le résultat d'une action : *Multum ad ea quæ quaerimus tua ista explicatio profecerit.* (Cic., *de Fin.*, 3, 4.)

Il marque l'accomplissement rapide et immédiat : *Tu invita mulieres, ego accivero pueros.* (Cic., *Ad Att.*, 5, 1.)

Les étudiants pouvaient ensuite examiner les particularités relatives à l'emploi des temps dans les autres modes. Ainsi, en grec, l'impératif aoriste n'a *jamais* le sens du passé et désigne l'action indépendamment de la durée. L'impératif présent appelle l'attention sur la durée de l'action.

Dans les verbes exprimant un état, l'impératif aoriste signifie l'entrée du sujet dans cet état : μισήσατε, *prenez en aversion.*

A l'impératif comme à l'indicatif, le parfait a, en grec, le sens d'entier achèvement.

En latin, l'impératif futur s'emploie dans la rédaction des lois et dans les passages où on a voulu l'imiter : *Ter uncti transnanto Tiberim.* (Hor., *Sat.* II, 1.)

Cette distinction n'est pas toujours observée : *Mi patrue, salve, et tu salveto.* (Plaute, *Pœn.*, 5, 2, 11.)

Le subjonctif, l'optatif et les formes verbales impersonnelles ont de même leurs particularités temporelles. Il y a parfois des nuances d'une grande délicatesse ; par exemple, en latin, dans les propositions problématiques, on emploie plutôt le présent du subjonctif des verbes déponents, et le parfait du subjonctif à la voix active : *At non historia cesserim Græcis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear.* (Quint., X, 1.)

Pour ces modes, nous renvoyons les étudiants aux bonnes grammaires.

L. BÉNARD.

TRADUCTION DE LA VERSION GRECQUE DE LA 3e SÉRIE : Soph., *Electre*, 86-120 (Tourn.) [V. Bulletin de décembre 1884].

O lumière pure et air céleste qui embrasses la terre, que de fois avez-vous été témoins de mes pleurs ! Que de fois les coups dont je meurtrissais mon sein n'ont-ils pas répondu à mes sanglots, dès que se dissipait la sombre nuit !

Digitized by Google

Et la nuit même, ma triste couche dans ce funeste palais sait que je la passe à gémir sur le destin d'un père, qui n'a échappé à l'homicide Arès dans la lointaine terre barbare, que pour venir tomber sous les coups de ma mère et de son compagnon de lit, Egisthe.

Ah ! ils l'ont frappé, comme le bûcheron frappe le chêne, de leur hache sanglante : et nulle autre que moi ne gémit de ces maux, ne plaint ton indigne et horrible trépas ô mon père !

Mais je ne cesserai, tant que mes yeux verront l'éclat rayonnant des astres et ce jour qui nous éclaire, non je ne cesserai, comme un rossignol qui a perdu ses petits, d'exhaler mes lamentations et mes hymnes de deuil devant le seuil paternel.

O demeure d'Adès et de Perséphone, ô Hermès souterrain et auguste Imprécation, et vous saintes filles des Dieux, Erinnyes, qui avez les yeux ouverts sur les meurtres impies et sur les lits coupables, venez, secourez-moi, vengez le trépas de mon père, et que par vous je retrouve mon frère ; car seule je ne puis plus suffire au fardeau de ma douleur.

C H.

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 5e SÉRIE (du 1er février au 1er mars.)

(*MM. les candidats sont priés d'envoyer leurs devoirs avant le 8 mars.*)

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Explanandum quomodo in dialogis scribendis Cicero a platonica ratione et arte recedat.

VERS LATINS. — Les Cigognes, d'après Pline l'Ancien, lib. X, ch. 31 : *Ciconiae quonam e loco veniant... poena quae in homicidam.*

DISSERTATION FRANÇAISE. — Que faut-il penser de ces deux vers d'Alf. de Musset sur Molière :

Cette mâle gaîté, si triste et si profonde,
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — De l'emploi des cas en latin et en grec.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Le vers pentamètre.

THÈME GREC. — Les curieux sont rarement à la campagne, parce qu'ils ne peuvent supporter le repos et le silence de la solitude; ou, s'ils y vont de loin à loin, ils examinent moins leurs propres vignes que celles du voisin; ils s'informent combien la mortalité lui a enlevé de bœufs, combien il a eu de pièces de vin qui se sont aigries. Bientôt rassasiés de ces détails, ils s'en retournent. Ces sortes de gens fuient la vie de la campagne comme froide, insipide, stérile en évènements, et ils courent aux tribunaux, à la place publique et dans les ports : « Qu'y a-t-il de nouveau ? » demandent-ils ? « Eh quoi ! leur répond-on, n'étiez-vous pas sur la place ce matin? Croyez-vous qu'en trois heures la ville

Digitized by Google

ait changé de face? » Si, par hasard, quelqu'un a quelque nouvelle à leur dire, ils descendent de cheval, prennent la personne par la main, l'embrassent et s'arrêtent pour l'écouter. Mais si, celui qu'ils rencontrent leur répond qu'il n'y a rien de nouveau : « Eh quoi ! disent-ils d'un air fâché, vous n'êtes donc point allé à la place? Vous n'êtes donc point passé au prétoire ? Vous n'avez donc pas vu ceux qui arrivent d'Italie ? » J'approuve fort les législateurs des Locriens, qui ont infligé une amende à tout citoyen qui, au retour d'un voyage, demande s'il y a quelque chose de nouveau. Les bouchers souhaitent une grande quantité de bestiaux, et les pêcheurs beaucoup de poisson : pour le curieux, il désire beaucoup de malheurs, grand nombre d'affaires, de nouveautés et de changements qu'il puisse suivre à la piste, et dont il se repaisse chaque jour.

(*Trad. du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. L'instinct et l'intelligence des animaux.
2. Le probabilisme.

LICENCE HISTORIQUE.

1. Les Gracques.
2. Invasions normandes.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — Préface de *Polyeucte* : « L'ingénieuse tissure des fictions. . à ceux à qui elle appartient.

VERSION LATINE. — Pline le Jeune, *Panégyr.*, 81 : « Olim haec experientia juventutis... nandoque superare ».

THÈME GREC. — Bossuet, Oraison funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre : « Nous mourrons tous », disait cette femme dont l'Écriture a loué la prudence. . et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes.

VERS LATINS. — Même sujet que pour la licence.

VERSION GREQUE. — Δοκοῦσι δ'εἶναι Μάγνητες Δελφῶν ἀπόγονοι, τῶν ἐποικησάντων τὰ Δίδυμα ὄρη ἐν Θετταλίᾳ, περὶ ὧν φησιν Ἡσίοδος·

ἢ οἵη Διδύμους ἱερὸς ναίουσα κολωνούς,
Δωτίῳ ἐν πεδίῳ πολυβότρυος ἄντ' Ἀμύροιο,

νίψατο βοιβιάδος λίμνης πόδα παρθένος ἀδμής. Ἐν δὲ τῇ νῦν πόλει τὸ τῆς Λευκοφρυηνης ἱερόν ἐστιν Ἀρτέμιδος, ὁ τῷ μὲν μεγέθει τοῦ ναοῦ λείπεται τοῦ ἐν Ἐφέσῳ, τῇ δ' εὐρυθμίᾳ καὶ τῇ τέχνῃ τῇ περὶ τὴν κατασκευὴν τοῦ σηκοῦ πολὺ διαφέρει. Καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους, εὐτυχήσαντος πολὺν χρόνον· τῷ δ' ἑξῆς ἔτει Μιλησίους κατασχεῖν τὸν τόπον. Καλλῖνος μὲν οὖν ὡς εὐτυχούντων ἔτι τῶν Μαγνήτων μέμνηται καὶ κατορθούντων ἐν τῷ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους πολέμῳ· Ἀρχίλοχος δὲ ἤδη φαίνεται γνωρίζων τὴν γενομένην αὐτοῖς συμφοράν· ἐξ οὗ καὶ τὸ νεώτερον εἶναι τοῦ Καλλίνου τεκμαίρεσθαι πάρεστιν· ἄλλης δέ τινος ἐφόδου τῶν Κιμμερίων μέμνηται πρεσβυτέρας ὁ Καλλῖνος, ἐπὰν φῇ· νῦν δ'ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀβριμοεργῶν· ἐν ᾗ τὴν Σάρδεων ἅλωσιν δηλοῖ.

GRAMMAIRE. — Même sujet que pour la licence.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Les mêmes sujets que pour la licence philosophiq e

Digitized by Google

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

1. Les Albigeois ;
2. La Russie sous Pierre-le-Grand.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Zwei Brüder.

Oben auf der Bergesspitze
Liegt das Schloss in Nacht gehüllt ;
Doch im Thale leuchten Blitze,
Helle Schwerter klirren wild.

Das sind Brüder die dort fechten
Grimmen Zweikampf, wuthentbrannt.
Sprich, warum die Brüder rechten
Mit dem Schwerte in der Kand ?

Graefin Laura's Augenfunken
Zündeten den Brüderstreit.
Beide glühen liebestrunken
Für die adlig holde Maid.

Welchem aber von den Beiden
Wendet sich ihr Herze zu ?
Kein Ergrübeln kann's entscheiden. —
Schwert heraus, entscheide du !

Und sie fechten kühn verwegen,
Hieb auf Hiebe niederkracht's.
Hütet euch, ihr wilden Degen,
Boeses Blendwerk schleicht des Nachts.

Wehe ! Wehe ! blut'ge Brüder !
Wehe ! Wehe ! blut'ges Thal !
Beide Kaempfer stürzen nieder,
Einer in des andern Sthal.

Viel' Jahrhunderte verwehen,
Viel' Geschlechter deckt das Grab ;
Traurig von des Berges Hoehen
Schaut das oede Schloss herab.

Aber Nachts, im Thalesgrunde,
Wandelt's heimlich wunderbar ;
Wenn da kommt die zwoelfte Stunde,
Kaempfet dort das Brüderpaar.

Thème allemand.

Venons maintenant au roi pacifique. Il est vrai qu'il n'est pas propre à de grandes conquêtes, c'est-à-dire qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son peuple en voulant vaincre les autres nations que la justise ne lui a pas soumises. Mais s'il est véritablement propre à gouverner en paix, il a toutes les qualités nécessaires pour mettre son peuple en sûreté contre ses ennemis. Voici comment : il est juste, modéré et commode à l'égard de ses voisins ; il n'entreprend jamais contre eux rien qui puisse troubler la paix ; il est fidèle

Digitized by Google

dans ses alliances. Ses alliés l'aiment, ne le craignent point, et ont une entière confiance en lui. Sa probité, sa bonne foi, sa modération, le rendent l'arbitre de tous les Etats qui environnent le sien, et il a la gloire d'être comme le père et le tuteur de tous les autres rois.

Version anglaise.

. . . . . .

. . . . Awaking with a start,
The waters heave around me; and on high
The winds lift up their voices : I depart,
Whither I know not; but the hour's gone by,
When Albion's lessening shores could grieve or glad mine eye.

Once more upon the waters! yes, once more!
And the waves bound beneath me as a steed
That knows his rider. Welcome to their roar!
Swift be their guidance, wheresoe'er it lead!
Though the strained mast should quiver as a reed,
And the rent canvas fluttering strew the gale,
Still must I on; for I am as a weed,
Flung from the rock, on Ocean's foam to sail
Where'er the surge may sweep, the tempest's breath prevail.

In my youth's summer I did sing of One,
The wandering outlaw of his own dark mind;
Again I seize the theme, then but begun,
And bear it with me, as the rushing wind
Bears the cloud onwards : in that Tale I find
The furrows of long thought, and dried-up tears,
Wich, ebbing, leave a sterile track behind,
O'er which all heavily the journeying years
Plod the last sands of life, — where not a flower appears.

Thème anglais.

De la modestie.

La modestie est une qualité qui accompagne généralement le vrai mérite; elle gagne et captive les esprits. D'un autre côté, rien n'est plus choquant ni plus dégoûtant que la présomption et la suffisance. Nous ne pouvons aimer un homme qui se fait toujours valoir, qui parle sans cesse avantageusement de lui-même, et qui se fait le héros de son histoire. Au contraire, un homme qui cherche à cacher son mérite, qui relève celui des autres, qui ne parle que peu de lui et avec modestie, un tel homme fait une impression favorable sur l'esprit de ceux qui l'écoutent, et gagne leur affection et leur estime. Il y a cependant une grande difference entre la modestie et une mauvaise honte, qui est aussi ridicule que la vraie modestie est recommandable. Il est aussi absurde d'être un niais que d'être un effronté; on doit savoir se présenter, parler aux gens et leur répondre sans être décontenancé ni embarrassé.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LE LAOCOON DE LESSING

ET LA CRITIQUE CONTEMPORAINE

Notre intention n'est pas d'analyser un livre que tout le monde a lu ou, du moins, est censé avoir lu, car nous ne savons si le souhait exprimé par Lessing dans son spirituel jugement sur Klopstock a été exaucé : « Nous voulons qu'on nous loue moins et qu'on nous lise davantage ».

En Allemagne, il est vrai, Lessing se déclarerait satisfait, s'il pouvait seulement compter les commentaires très savants, parfois même très intéressants qu'ont suscités ses chefs-d œuvre, en particulier son Laocoon.

Au premier rang des commentateurs de Lessing, il faut placer M. Blümner, à qui nous devons une édition critique, absolument parfaite, de Laocoon, et des études sur le même sujet (Laokoon-Studien), qui ont provoqué en nous les réflexions que nous nous proposons de soumettre au lecteur. Quelques mots d'introduction sur l'ouvrage de Lessing sont peut-être nécessaires pour mettre entre les mains du lecteur, comme le filet à lier, les remarques esthétiques qui vont suivre.

I.

Le Laocoon fut écrit de 1760 à 1765 pendant le séjour que Lessing fit à Breslau en qualité de secrétaire du général de Tauentzien. La vie de Lessing était alors fort agitée et passablement mondaine : il recevait des placets, expédiait les affaires de son maître, fréquentait assidûment le théâtre, qui fut sa passion de tous les temps, et s'asseyait non moins assidûment à la table de pharaon. Un Lessing joueur et, s'il vous plaît, joueur acharné, incorrigible, voilà qui est bien fait pour tourmenter la conscience de ses vertueux panégyristes ; en effet, si la critique ou, suivant une expression on ne peut plus usitée au-delà du Rhin, si la frivolité française, lorsqu'elle s'occupe d'un littérateur, ne s'inquiète guère que de ses mérites littéraires, la critique allemande, plus sérieuse, lui demande avant tout compte de sa conduite et c'est ce qui nous explique pourquoi M. Stahr, dans son excellent résumé du livre de Danzel, ayant à juger et naturellement aussi, puisqu'il s'agit d'un auteur allemand, à justifier la conduite de Lessing au moment où il composait le Laocoon, nous apprend que, si son héros jouait souvent, c'est parce que le jeu était simplement pour lui un exercice nécessaire au bon équilibre de ses facultés, que, du reste, Lessing n'aimait point le jeu.

Digitized by Google

Regnard était aussi ingénieux à justifier ses personnages, seulement Regnard était un poète comique. Qu'on se rappelle Champagne protestant de sa sobriété :

Je bois beaucoup de vin, mais je ne l'aime pas.

Quoi qu'il en soit de l'hygiénique passion que M. Stahr a prêtée à son héros, il est certain qu'au milieu même de ses occupations et de ses distractions infinies, Lessing trouva le temps d'écrire un chef-d'œuvre, le Laocoon, au grand étonnement de ses amis de Berlin, Mindelsohn et Nicolaï, qui ne cessaient de gourmander sa dissipation et sa nonchalance : répondre par le Laocoon à qui vous accuse d'être paresseux, voilà une justification qu'on a moins de peine à admettre que les plus beaux raisonnements de M. Stahr. Le livre parut en 1766 avec un sous-titre qui nous en indique nettement le contenu : *Les limites de la poésie et de la peinture.*

Il était urgent, en 1766, de tracer d'une main ferme les frontières naturelles de l'art et de la littérature, car c'était l'époque, bien connue, où les Suisses prétendaient peindre en poésie, tandis qu'Adolphe Schlegel donnait de l'architecture cette étonnante définition : c'est une poésie gelée. Jamais Lessing ne trouva une plus belle occasion d'exercer son métier de « douanier littéraire », comme on l'a si spirituellement appelé (1).

II.

C'est pour faire cesser ces déplorables confusions entre la poésie et la peinture que Lessing écrivit son *Laocoon*. Chacun sait pourquoi il avait choisi ce titre. Le point de départ de sa discussion, c'était le groupe antique, moins antique qu'il ne le pensait, du Laocoon, et la critique qu'en avait faite Winckelmann, ce « Christophe Colomb de l'art antique », comme l'a appelé si justement Gœthe.

Laocoon, avait dit Winckelmann, ne crie pas malgré les atroces douleurs qu'il endure ; pourquoi donc le sculpteur antique l'a-t-il représenté aussi maître de lui ? Parce qu'il était indigne d'un héros grec de se lamenter. A quoi Lessing répliqua : j'accorde que Laocoon ne crie pas, mais ce n'est pas pour la raison, toute morale, qu'en a donnée Winckelmann ; voyez en effet les héros d'Homère : ils ne se font pas faute de gémir et de crier quand ils souffrent ; c'est que leur courage est tout dans l'action et qu'ils ignorent le courage passif, qui est d'invention moderne. Si donc le sculpteur n'a pas voulu exprimer le cri, ce n'est pas du tout parce que ce cri eût été pour les Grecs le signe d'une âme basse, mais simplement parce qu'il aurait enlaidi la statue.

(1) M. Cherbuliez dans sa brillante étude sur Lessing.

Digitized by Google

A l'explication morale de Winckelmann Lessing opposait une explication esthétique du même fait.

Mais aussitôt Lessing se fait à lui-même une objection : lorsque ce polémiste par excellence n'avait pas devant lui un adversaire, il s'en créait un en imagination pour avoir le plaisir de le combattre et pour permettre à sa pensée de suivre sa marche naturelle, qui était une espèce de dialectique toujours armée en guerre. Et pourtant, se fait-il dire par son contradicteur imaginaire, Laocoon crie dans Virgile :

Clamores horrendos ad sidera tollit.

Cela nous prouve justement, répond Lessing, que ce qui est beau en poésie, peut être laid en peinture ; que ces deux arts ne sont nullement identiques comme je l'entends dire partout ; qu'il y a au contraire entr'eux des différences essentielles, et c'est pour vous montrer ces différences que j'ai écrit mon Laocoon.

Nous n'oublions pas la promesse que nous avons faite au lecteur, au début de cet article, de ne pas lui analyser le Laocoon.

Mais, pour s'orienter dans la discussion que nous entamerons plus loin, il est indispensable d'avoir sous les yeux un résumé philosophique ou, comme disent les Allemands, une *déduction* des principes qui font l'originalité de l'esthétique de Lessing.

Voici donc comment raisonne en substance notre auteur :

Les moyens ou *signes* qu'emploie d'une part la *peinture* pour exprimer le beau sont les *figures et les couleurs* dont le domaine est l'*espace*.

Les moyens ou *signes* qu'emploie la *poésie* s'appellent des *sons* dont le domaine est le *temps*.

Or les signes, quels qu'ils soient, couleurs ou sons, doivent avoir avec l'objet signifié, c'est-à-dire avec ce qu'on veut ou peindre ou chanter, un rapport facile à saisir. Donc des signes rangés les uns à côté des autres, c'est le cas des figures et des couleurs ne peuvent exprimer que des objets qui existent simultanément dans l'espace, c'est-à-dire des *corps ;* les corps, voilà l'objet propre de la peinture.

Au contraire, des signes qui se succèdent les uns aux autres, comme les sons, n'exprimeront que des objets qui se suivent dans le temps, c'est-à-dire des *actions*. Les actions, voilà l'objet propre de la poésie.

Cette théorie soulève dès l'abord une objection capitale, que Lessing ne manque pas de se faire à lui-même et c'est en y répondant qu'il va compléter sa théorie : les corps, objet de la peinture, n'existent pas seulement dans l espace, ils existent aussi dans le temps, ils se modifient, ils sont même des centres d'actions. Donc la peinture, aussi bien que la poésie, peut *imiter* des actions, mais les moyens dont elle dispose, étant tels que nous les avons définis, c'est-à-dire coexistant dans

Digitized by Google

l'espace, même quand elle représente des actions, la peinture doit seulement les indiquer par le moyen des corps.

D'autre part, les actions sont toujours rattachées à certains êtres, à certains corps; donc la poésie, aussi bien que la peinture, peut imiter des corps, mais, la nature de ses moyens (successifs) étant donnée, elle ne fera qu'indiquer les corps par le moyen des actions.

De ces considérations nous semblent résulter directement deux théories esthétiques, relatives, l'une à la *poésie*, l'autre à la *peinture*.

La poésie, ne pouvant *qu'indiquer* un corps, doit choisir, parmi les propriétés de ce corps, celle qui nous en donne l'image la plus sensible sous l'aspect particulier qu'elle veut nous montrer: d'où la nécessité, pour le poète qui décrit, d'être extrêmement sobre d'épithètes.

La peinture, à son tour, ne pouvant qu'indiquer les actions au moyen des corps, car elle est incapable de suivre et d'exprimer leurs transformations dans le temps, ne peut représenter qu'un *seul* moment de l'action; elle doit donc choisir le *moment le plus fertile*, c'est-à-dire celui qui fera le mieux comprendre ce qui a précédé et ce qui doit suivre. Mais quel sera, et ceci est le point capital, le moment le plus fertile ? Celui qui donnera le plus à faire à l'imagination du spectateur. Dès lors ce ne peut être le point culminant de l'action, le moment où les sentiments de celui qui fait ou subit l'action ont été poussés à l'extrême ; ce ne peut être en un mot le plus haut degré de la douleur ni de la joie. On voit tout de suite pourquoi : c'est parce qu'alors l'artiste ne laisse plus rien à faire à l'imagination du spectateur, « il lie les ailes à sa fantaisie ». Par exemple, si Laocoon soupire seulement dans le groupe du sculpteur (car Lessing nous avertit qu'il comprend à la fois le sculpteur et le peintre dans son terme général de peinture « Malerei »), alors mon imagination a le champ libre, elle peut aller au-delà de ce que me montre l'artiste ; si Laocoon crie, mon imagination ne peut aller plus loin que ce que je vois, elle est immobilisée, enchaînée, elle ne peut goûter ce plaisir esthétique que le Kantien Schiller devait justement expliquer plus tard par le libre jeu de l'esprit.

Au fond il y a pour le philosophe *trois* choses bien distinctes dans le livre de Lessing :

1. Un *fait* qui sert de point de départ à toute la discussion de l'auteur : Laocoon soupire dans la statuaire, il ne crie pas, tel est ce fait.

2. Une *théorie de l'art* inspirée par les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et qu'on peut appeler la *théorie du moment le plus fertile*.

3° Une *Poétique* qui est, nous l'avons indiqué en passant, la condamnation de la poésie descriptive.

Examinons successivement ces trois points bien distincts du Laocoon :

Digitized by Google

III.

Nous voici d'abord devant une *question de fait:* est-ce que Laocoon soupire ou crie dans le groupe célèbre qu'étudie Lessing ? On peut ranger en deux camps les auteurs allemands qui, depuis Lessing, se sont occupés de cette question: d'un côté sont ceux qui ne veulent voir dans le visage et l'attitude de Laocoon que l'expression d'un simple soupir, Lessing et Winckelmann pensaient ainsi, bien que pour des raisons différentes, comme nous l'avons montré; dans l'autre camp sont ceux qui affirment que Laocoon crie véritablement, et à la tête de ceux-ci est l'illustre Overbeck, l'auteur de « l'Histoire des arts plastiques en Grèce ». D'après Overbeck, Laocoon nous est représenté dans la plus extrême douleur ; son corps tout entier est convulsionné (vom Krampfe ergriffen) ; chaque membre de son corps exprime cette souffrance inouïe et « ne pourrait rester même un seul moment appréciable dans cette situation ».

Voilà l'opinion des historiens de l'art. Entre ces deux partis ennemis un anatomiste distingué, M. Henke, est venu prendre une position moyenne dans un opuscule extrêmement curieux, « Le Groupe de Laocoon » (1862). Pour M. Henke, le moment choisi par l'artiste est le moment du repos (Ruhepunkt) qui suit l'aspiration et précède l'expiration soit du soupir, soit du cri : « La bouche est ouverte modérément, elle vient d'aspirer; cependant cet air aspiré, quand il sera expiré, pourra devenir un soupir ou même un cri ».

Le lecteur s'étonnerait à bon droit si nous avions l'outrecuidance de trancher une question qui a divisé et qui divisera longtemps encore en Allemagne les maîtres de la science et de la critique ; nous avouons donc n'avoir pas la compétence et l'autorité nécessaires, il en faudrait beaucoup, pour mettre fin à cette intéressante querelle d'Allemands. Nous nous contenterons d'avoir précisé les doctrines principales sur ce point controversé ; nous nous hâtons d'ajouter que, quelqu'incapable qu'on soit de résoudre cette question de fait, cela n'empêche pas le moins du monde de juger la théorie esthétique de Lessing, ce qui est vraiment la chose importante et l'objet principal de notre article. Car, même dans le cas où les adversaires de Lessing auraient raison, même s'il était prouvé que Laocoon crie véritablement, il n'en resterait pas moins à se demander si le sculpteur, en le représentant ainsi, n'a pas violé les règles de son art, ces règles que vient de poser Lessing et qui ont abouti à la théorie du moment le plus fertile ; nous voilà donc amenés à discuter cette *théorie* célèbre.

IV.

Pour mettre à l'épreuve cette théorie, c'est avant tout la sculpture grecque qu'il convient d'interroger, car il ne s'agit guère que de l'anti-

Digitized by Google

quité dans le Laocoon, et il serait piquant d'opposer à Lessing, si nous le pouvions, les autorités mêmes qu'il invoque à l'appui de sa doctrine.

Parmi les sujets que nous a laissés la sculpture antique, nous devons choisir évidemment ceux-là seuls qui représentent bien évidemment une *action*, car ce dont il s'agit maintenant, c'est de vérifier si l'artiste, pour représenter « une action », cet objet propre des arts plastiques, a choisi « le moment qui précède le point culminant de l'action » et qui est précisément le moment le plus fertile.

Les sujets antiques représentant une action nous sont fournis avant tout, comme l'a très bien vu M. Blümner, par les frontons des temples grecs ; prenons donc les frontons célèbres des temples d'Egine, d'Olympie et du Parthénon, et voyons s'ils donnent raison à Lessing.

Quant aux marbres d'Egine, découverts en 1811 et actuellement à la Glyptothèque de Munich, ils ne peuvent guère entrer en ligne de compte : les guerriers troyens et grecs qu'ils représentent « ont le sourire banal des figures d'ancien style » (1), leur visage est sans expression ; il n'y a pas lieu de rechercher ici si les physionomies expriment ou non le plus haut degré d'une émotion.

Les marbres d'Olympie sont déjà plus intéressants pour le sujet qui nous occupe. Dans le fronton occidental nous avons, au dire de Pausanias, la lutte des Centaures et des Lapithes aux noces de Pirithoos. Apollon tranquille et serein est debout au milieu des combattants ; mais des deux côtés nous assistons à un combat acharné, et ici, pas plus que dans d'autres représentations de bataille, l'artiste grec n'a pas hésité à mettre sous nos yeux la fureur extrême des combattants au plus fort de la mêlée, c'est à-dire le plus haut degré de l'émotion. Il semble que les marbres d'Olympie donnent tort à la théorie de Lessing.

Mais l'exemple suivant, tiré des marbres du Parthénon, nous paraît encore plus décisif. Nous savons que l'un des frontons représentait la querelle de Poseidon et d'Athéné se disputant l'Attique. Or, le dessin de Carrey montre que l'artiste avait choisi le moment où Athéné dompta les chevaux de Poseidon vaincu ; c'est là « le point culminant » de l'action, le moment où Athéné triomphe fièrement ; au contraire, le moment qui précède ce point culminant, le moment que recommande Lessing, eût été bien moins favorable à l'artiste, bien moins « fertile », car il nous eût représenté la lutte encore indécise et nous n'aurions pas eu, comme nous l'avons ici, un contraste très dramatique entre Athéné victorieuse et Poseidon humilié.

Ainsi les sculpteurs grecs dont Lessing ne se lassait pas d'invoquer l'autorité, qu'il proclamait, après Winckelmann, les seuls maîtres du

(1) Collignon, l'*Archéologie grecque*, p. 127.

Digitized by Google

vrai beau, contredisent, par celles de leurs œuvres qui, aujourd'hui mieux connues, nous représentent une action, la célèbre théorie du moment le plus fertile.

C'est l'antiquité seule que nous avons voulu interroger pour mettre à l'épreuve l'esthétique de Lessing, parce que c'est l'antiquité que Lessing invoque à l'appui de la théorie que nous discutons. Mais que deviendrait cette théorie si nous voulions en chercher la réfutation dans les siècles suivants ? Est-ce que, par exemple, pour ne parler que du moyen âge, est-ce que le sujet favori de tous les peintres n'exprime pas la douleur à son comble, à la fois la douleur physique et la douleur morale ? est-ce que les chefs-d'œuvre sans nombre qui représentent le crucifié ne sont pas autant de réfutations éloquentes de la théorie de Lessing et l'imagination du spectateur peut-elle ajouter un degré de plus de souffrance aux têtes de Christ que nous ont laissées les maîtres du moyen âge et de la Renaissance ?

Quelle sera donc notre conclusion ? que la théorie de Lessing est complètement fausse ? nous pensons, au contraire, qu'il y a à distinguer dans cette théorie deux choses bien différentes, ce que nous appellerons un *principe général* et une *règle pratique* que Lessing a tirée de ce principe. La règle pratique, cette règle qui défend à l'artiste de représenter « le plus haut point d'une action ou d'une passion », est une règle étroite et tyrannique, les grands artistes de toutes les époques ont pu la violer impunément parce qu'elle viole elle-même cette liberté qu'il faut laisser au génie, la liberté de choisir le moment qu'il lui conviendra le mieux d'éterniser sur la toile ou dans le marbre. Au contraire, le principe général, à savoir que le moment doit être dans tous les cas le plus fertile, c'est-à-dire laisser le plus libre jeu à l'imagination, ce principe est profondément vrai et il peut d'ailleurs être conservé sans que la défense trop étroite de Lessing soit maintenue. Est-ce qu'en effet l'imagination ne garde pas « son libre jeu », même devant la représentation de la plus grande douleur ? Est ce que, pour prendre l'exemple qui contredit le plus la règle de Lessing (le Christ sur la croix), est-ce que le spectateur n'est pas libre de se représenter le long enchaînement des douleurs infinies qui ont précédé le moment suprême de la Passion ?

V.

Ce principe du libre jeu laissé à l'imagination nous permet de passer à la troisième partie de notre discussion, à la *poétique* de Laocoon, car ce principe, on le verra tout à l'heure, est l'âme de la poésie, surtout de la poésie lyrique qui est la poésie par excellence.

Lessing, dans son Laocoon, comme dans les autres ouvrages, a été plus préoccupé de marquer les différences que les ressemblances entre la peinture et la poésie. Il se proposait avant tout, comme on sait, de

Digitized by Google

combattre la manie descriptive qui gâtait les œuvres poétiques de ses contemporains : il n'a donc pas écrit un traité complet sur les rapports entre la poésie et la peinture. Peut-être pourrait-on compléter Lessing en partant de son principe même, car ce principe, dont nous avons reconnu la valeur dans le domaine artistique, nous paraît plus applicable encore à la poésie. Le secret du poète lyrique en effet n'est pas de tout faire voir, mais de tout faire rêver, c'est de trouver de ces mots qui sont comme des abrégés de phrases, qui offrent un sens infini, autrement dit un sens que notre imagination ou notre rêverie, dans leur libre jeu, peuvent étendre et prolonger à l'infini. Dans la langue d'un vrai poète, disait Joubert, chaque mot retentit comme le son d'une lyre bien montée, il laisse après lui un grand nombre d'ondulations qui se prolongent à travers l'espace.

Mais si le principe de Lessing est, comme nous le pensons, l'essence même de la poésie, n'est-il pas aussi par lui-même la condamnation de toute poésie descriptive ? Quand Lessing critique la poésie descriptive de son temps, on lui donne pleinement raison ; aussi, tandis que son esthétique n'a exercé aucune influence sur l'art allemand, sa poétique est une date et a fait une révolution dans la littérature allemande. Qu'on nous permette de montrer par deux citations qui nous semblent très frappantes cette grande influence de Lessing dans l'histoire de la poésie allemande. Avant Lessing un poète, Haller, dans son poème « des Alpes », avait dépeint la gentiane en une page très brillante et qui était devenue très célèbre. Que voulait le poète en nous décrivant cette fleur ? évidemment nous la faire *voir* en imagination. Lessing donc faisait de sa description une critique décisive lorsqu'il écrivait ce simple mot : « Grâce à votre description infinie, votre gentiane, je ne *la vois pas* ».

Pour montrer comment le poète pouvait nous donner non une description, mais une idée, l'impression même de la beauté physique, Lessing citait ce passage de l'Iliade, nous le recommandons à nos descriptifs réalistes ou naturalistes, où Hélène s'avance au milieu des vieillards troyens Homère, dit-il, se garde bien de nous décrire en détail la beauté d'Hélène ; qu'est-ce qui peut nous donner une idée plus vive de cette beauté que de nous montrer des vieillards eux-mêmes reconnaissant qu'elle est digne de tout le sang et de toutes les larmes qu'elle a fait verser ? « Ce qu'Homère ne pouvait pas nous décrire, il nous le fait connaître par ses effets. » Voyez maintenant comment un poète allemand venu après le Laocoon, le rival de Gœthe, Heine, nous dépeint la beauté physique. Je prends le plus connu de ses *Lieder* et un des plus beaux. Il va sans dire que ma traduction est ce que Heine disait de toute traduction d'un poète : un clair de lune empaillé. Heureusement, c'est le procédé seul du poète qui est ici en question : « Tu ressembles à une fleur, tant tu es gracieuse et belle et pure ; je te regarde en silence et je ne sais quelle mélancolie me pénètre ; j'éprouve quelque chose comme si je devais

Digitized by Google

étendre les mains sur toi et te bénir, priant le ciel de te conserver aussi gracieuse, aussi pure, aussi belle ». Est-ce que Heine, conformément au précepte de Lessing, bien loin de nous décrire la beauté, ne s'efforce pas de nous la faire connaître uniquement par « les effets » qu'elle produit sur celui qui la contemple, et peut-on trouver un exemple qui justifie mieux la poétique de Lessing ?

Ne pourrait-on élargir encore le principe de Lessing et dire qu'il est au fond le secret de tout écrivain de génie, du philosophe, du critique aussi bien que du peintre ou du poète ? De même en effet que c'est à l'artiste à deviner et à choisir le moment le plus fertile, celui qui donne le plus à faire à notre imagination, de même c'est au grand écrivain à trouver les mots les plus propres à nous faire penser. Une phrase d'Aristote, de Kant, de Pascal et un vers de Lamartine ou de Gœthe se ressemblent en ceci qu'ils nous laissent ou pensifs ou rêveurs.

Malheureusement, si le secret de la poésie allemande est de faire beaucoup avec peu, en revanche faire peu avec beaucoup de mots et beaucoup de pages paraît être la devise de trop de prosateurs allemands contemporains.

Sur ce point, Lessing a eu dans son pays trop peu d'imitateurs. C'est cependant parce qu'il a su trouver, et en grand nombre, de ces phrases riches de pensées que son Laocoon est un chef-d'œuvre. Je ne connais pas de livre en Allemagne qui mérite plus que le Laocoon cette épithète, la plus louangeuse que je sache pour l'écrivain, et qui se dit en allemand « anregend », excitant, suggestif.

Le lecteur a pu voir en effet, par les remarques que nous avons sou mises à sa critique, combien, en lisant Lessing, on est entraîné à penser après lui, sinon toujours d'après lui.

Louis Ducros.

Le Portrait au XVII^e^ siècle

M^lle^ de Scudéry (1649) — M^lle^ de Montpensier (1659) — La Bruyère (1688)

—

Le portrait, dit V. Cousin, fut tout une littérature. De tous les genres, de tous les badinages, si l'on veut, qui remplissent depuis Louis XIII les loisirs de la société polie, il n'en est point qui se soit maintenu aussi vivace, qui ait porté plus de fruits, qui ait eu plus d'influence sur les esprits et contribué davantage à donner à notre littérature classique son caractère particulier.

La principale cause de ce succès se trouve dans les origines du genre. C'est le produit naturel, spontané, des idées et des habitudes, des mœurs et des croyances de l'époque.

Digitized by Google

On avait, après les guerres de religion, senti le besoin d'un peu de repos. La cour de Henri IV, licencieuse encore et très-mêlée, satisfaisait mal les esprits élégants qui cherchaient un centre de réunions, mais de réunions polies, galantes, où l'on pût jouir de quelques plaisirs un peu raffinés. Le nombre en était assez grand déjà. L'influence du cavalier Marin se faisait sentir. On n'aimait déjà plus à rencontrer au Louvre les poètes autoritaires et bourrus comme Malherbe; on tournait le dos à ces vieux conseillers à barbe blanche, à longs vêtements sombres, les Sully, les Sillery, les Du Vair; on riait de ces courtisans nouveaux, anciens compagnons du Béarnais ou de Mayenne, qui, faits de longtemps aux pourpoints de cuir, ne savaient point porter

« Ces manteaux courts, ces bottes aux piés longs,
« aux bouts lunez, aux grotesques talons (1). »

Aussi lorsque la belle marquise de Rambouillet ouvrit, rue Saint-Thomas-du Louvre, l'Hôtel fameux construit sur ses dessins, l'affluence fut considérable. Tout ce que Paris comptait de grandes dames remarquables par leur esprit ou leur beauté, de cavaliers brillants, de guerriers illustres, de littérateurs applaudis, s'y donna bientôt rendez-vous chaque jour. Le lieu de ces réunions était bien le plus charmant qu'on pût imaginer. Les contemporains n'en parlent qu'avec un véritable enthousiasme. Or, dans cette magnifique « chambre bleue », aux meubles de velours rehaussé d'or et d'argent, « aux fenêtres larges vis-à-vis les unes des autres (2) », d'où l'on jouissait de la vue des jardins; dans cette alcôve d'Arthénice « où le soleil ne pénétrait point, et d'où la lumière n'était point tout à fait bannie », dans cet « antre, entouré de grands vases de cristal pleins des plus belles fleurs du printemps (3) », quelle était l'occupation de ces grands personnages, nobles et riches pour la plupart, à qui la paix faisait des loisirs?

On causait. — C'est dans cette « cour choisie (4), comme dit Fléchier, nombreuse sans confusion », que prit naissance le goût de la société, si vif en France, à partir de cette époque, et des entretiens délicats.

Et quelle en était la matière? La littérature, sans doute, en faisait les frais bien souvent; souvent aussi c'étaient les bruits du jour et les nouvelles de la ville. Mais ce qu'on préférait encore, c'étaient les discussions philosophiques un peu subtiles, l'examen d'un problème de morale, les études psychologiques sur soi-même ou sur les autres.

C'est dans les idées du temps qu'il faut voir les raisons de cette pré-

(1) Gérard de Saint-Amant.
(2) Tallemant des Réaux. — Historiettes: La Marquise de Rambouillet.
(3) M^lle de Montpensier: La princesse de Paphlagonie.
(4) Oraison funèbre de M^me de Montausier.

Digitized by Google

férence. Malgré les changements accomplis dans les mœurs, on sentait encore l'influence des anciennes querelles religieuses. Huguenots et catholiques, tous étaient restés attachés à leur foi. Tous étaient capables de s'intéresser aux débats théologiques, et l'on s'en apercevra bien quand vont éclater les luttes nouvelles de Port-Royal et des Jésuites. On croyait ; ou si la foi n'était pas toujours vive, on se faisait du moins scrupule de pratiquer avec exactitude. Comme pour le roi, c'était pour les grands seigneurs une règle de convenance, une obligation de leur rang. De là l'influence considérable des directeurs à cette époque ; de là surtout l'habitude des examens de conscience assez fréquents et des observations morales ; de là une connaissance véritablement remarquable des replis de l'âme et des profondeurs du cœur humain. Par suite, on était porté naturellement à faire sur les autres le même genre d'étude. La chose, dans ces réunions nombreuses, n'était guère plus difficile, elle était d'ordinaire plus amusante, et l'on n'y manquait point. On s'observait, on se jugeait les uns les autres, on faisait avec infiniment de plaisir l'examen de conscience du voisin. On s'empressait généreusement, cela va sans dire, quand il était parti, de faire profiter la société tout entière de ses réflexions et de ses découvertes. Et, ce thème une fois donné, la lutte commençait. On voulait renchérir ; on rivalisait de finesse ; on creusait le sujet ; on prenait plaisir à chercher les nuances les plus délicates. C'était à qui trouverait pour les rendre les termes les plus galants, les expressions les plus ingénieuses.

Voilà comment le portrait prit naissance. — Or la littérature était, à cette époque, beaucoup plus encore qu'aujourd'hui, l'expression de la société. Il devait fatalement passer bientôt des salons dans les livres. Mais il fallait le modifier un peu.

« Serait-il à propos et de la bienséance
» De dire à mille gens tout ce que d'eux on pense ? »

Ils peuvent se montrer peu flattés (la chose en effet s'est produite malgré les précautions prises) de l'image qu'on prétend faite d'après nature. Il est bon de pouvoir toujours battre en retraite après l'attaque. Et puis, nommer les gens qu'on veut dépeindre serait vraiment beaucoup trop simple. Le simple n'est pas du bel air. « Un roman, comme dit Magdelon, serait bientôt fini. » Le portrait doit, pour réussir dans les sociétés, contenir une énigme, un problème à résoudre. C'est un genre d'amusement qui vient d'Italie. Tous les romans, depuis 1610, ont exercé la sagacité des lecteurs. Ces romans sont nombreux. Parmi les principaux, il suffira de rappeler l'*Astrée*, le type du genre, où d'Urfé lui-même racontait sa liaison avec la belle Diane de Châteaumorand ; les *Amours du grand Alcandre*, par Mlle de Guise, princesse de Conti, le

Digitized by Google

récit des *Amours d'Henri IV* lui-même ; le *Romant satirique*, par Jean de Lannel, peinture de la régence de Marie de Médicis ; *Florigénie ou l'Illustre Victorieuse*, qui n'est autre que Marguerite de Rohan, la fille du grand duc Henri, passion ément aimée par le chevalier de Chabot. Enfin les prétendus amours de Mme de Longueville et de Coligny, le duel malheureux de ce dernier et de Guise divertissaient la cour sous le voile fort transparent d'une nouvelle : *Agesilan et Isménie*. -- On a donné les faits à deviner. On va donner à reconnaître les personnages. Les deux derniers romans cités sont de 1647. Madeleine de Scudéry, deux ans plus tard, fait paraître le *Grand Cyrus*.

II.

Le *Grand Cyrus* est un roman allégorique. — Il a tous les défauts du genre. C'est, bien entendu, sous des noms anciens, sous un costume asiatique, le XVIIe siècle que l'auteur met en scène, avec ses idées, ses guerres, ses victoires, ses défaites même. Cette bataille de Thybarra, qui nous est racontée dans le plus grand détail, c'est bien celle de Lens ; ce siège de Cumes, c'est celui de Dunkerque ; ce combat gagné sur les Massagètes, la bataille de Rocroy. A côté des grands faits militaires, les occupations de la paix, la vie des seigneurs, l'existence des princes de la ville de Suze, c'est-à-dire Paris, auprès du fleuve Choaspe, c'est-à-dire la Seine ; — les chasses à courre, les ballets, les sérénades, les concerts sur l'eau, les collations, les promenades nocturnes sur le lac d'Aréthuse (de Genève), que traverse un fleuve, le Tigre ou le Rhône, sans y mêler ses ondes d'une couleur particulière.

Tout cela, nous l'avions déjà rencontré dans les romans qui précédèrent. Mais ce qui nous frappe dès l'abord, ce que nous trouvons ici de vraiment nouveau, ce sont les portraits que contient l'ouvrage, et nous savons maintenant d'où ils viennent. Ils sont ici répandus à profusion. C'est une galerie des personnages les plus illustres dans tous les genres aux environs de 1650.

Le défaut essentiel, le vice radical de tous ces portraits, c'est naturellement le travestissement des héros antiques, surtout la métamorphose des grandes figures de l'histoire. Mais si, après avoir signalé ce défaut, après avoir montré, comme on l'a fait bien souvent, que plus la peinture des contemporains est exacte, plus le contraste est violent, nous consentons à lire l'ouvrage dans l'esprit où il fut écrit, l'illusion est assez facile. On oublie vite que ce sont des anciens. Le héros et l'héroïne, tous ceux qui les entourent, se transforment rapidement en princes et en princesses, en capitaines, en courtisans, en grandes dames, en beaux esprits. C'est un défaut qu'en somme nous pardonnons bien à Racine. Pour lui, nous consentons à ne nous plus souvenir de l'antiquité ; nous voulons bien être transportés avec lui en pleine cour de Louis XIV.

Digitized by Google

Cette transformation, nous l'acceptons, même quand elle est un peu violente, dans Iphigénie par exemple. La galanterie n'exige-t-elle pas que nous ayons au moins pour Mlle de Scudéry la même complaisance ?

Mettons-y quelque peu du nôtre, et nous aurons bientôt, pour prix de notre bonne volonté, le vif plaisir de reconnaître le grand Condé, Mme de Longueville, Mlle de Sablé, le duc de Rohan, sous les traits de Cyrus ou de Mandane, sous le nom de la princesse de Salamis ou de Féraulas. Nous vivrons dans la société de Grammont, du comte de Brancas, du Maréchal de Gassion, de la reine Christine de Suède. Nous aurons leur visage devant les yeux, nous saurons leurs habitudes, nous serons renseignés sur leur habillement et leur façon d'être, sur leurs goûts en politique, en littérature, en amour.

Qu'on ouvre le VIIe volume du *Cyrus*, et l'on tombera dans la réunion la plus curieuse qu'on puisse rêver, au milieu des visiteurs et des « nécessaires » de l'Hôtel de Rambouillet. N'est-ce point un plaisir étrange de se trouver assis entre Julie d'Angennes (l'adorable Philonide), et la merveilleuse Elise-Angélique Paulet ; de s'entretenir avec Montausier, le généreux Mégabate, — avec le sage Théodamas, moins connu dans la ville sous le nom de Conrart ; avec Godeau, l'évêque de Vence, illustre mage de Sidon ? Quand nous entrons dans la Chambre-Bleue, tous ces personnages nous sont présentés fort longuement, les uns après les autres.

Tous ces portraits ont des caractères communs. Ce sont partout les mêmes mérites ; partout aussi des défauts analogues. Leur qualité suprême, c'est la délicatesse. L'abbé de Pure, dans son roman célèbre, dit plaisamment que les Précieuses ont fait trois vœux, solennels et inviolables : « Le premier est de subtilité dans les pensées ; le second est de méthode ; le troisième est celui de la pureté du style (1) ». Prenons subtilité dans son sens le plus favorable, et nous aurons le plus juste éloge qu'on puisse adresser à Mlle de Scudéry. Ce qu'on trouve, dans ces portraits, c'est avant tout la finesse d'observation. On est frappé de la connaissance intime de l'âme qui s'y révèle, de la science très-exacte avec laquelle est faite cette étude des replis de la conscience, cette anatomie d'un cœur, pour parler comme Mlle de Scudéry.

L'exécution n'est pas moins soignée. C'était une façon d'écrire dont on n'avait pas eu l'idée jusque-là. L'auteur cherche ses expressions et fait souvent de vraies trouvailles ; elle polit, affine chacune de ses phrases, elle nous marque, ou plutôt (le mot est trop matériel encore), elle nous fait saisir, elle nous fait sentir des nuances d'une délicatesse infinie.

Malheureusement, il faut bien le dire, il est un autre caractère commun aussi à tous ces portraits : ils sont flattés au-delà de toute mesure.

(1) *La Prétieuse ou le Mystère des Ruelles*, par l'abbé de Pure, 1656.

Digitized by Google

Il en est bien quelques-uns où perce, au milieu des éloges, une malignité spirituelle, habile à saisir les ridicules de l'original. On pourrait prendre pour exemple le portrait du fameux Voiture, alors à l'apogée de sa renommée, qui partageait avec Ménage le privilège de tomber amoureux de toutes les belles précieuses de l'Hôtel. Ecoutons Mlle de Scudéry nous peindre cet agréable Callicrate et suivons tous ses manèges :

« ..... Callicrate, dont l'âme n'était que vanité, ne songeait qu'à faire en sorte qu'on pût soupçonner que Parthénie (Mme de Sablé), souffrait agréablement sa passion ; et je ne doute nullement qu'il eût été plus satisfait que toute la Cour eût cru que Parthénie l'aimait que si elle l'eût aimé effectivement, et que personne ne l'eût su. C'est pourquoi toutes ses actions avaient un dessein caché, dont Parthénie ne s'aperçut que longtemps après.... Il l'accoutuma insensiblement à souffrir qu'il la louât, qu'il lui parlât souvent bas, et qu'il lui dît même quelquefois tout haut en raillant qu'elle était une dangereuse personne. Comme il ne songeait pas tant à être aimé qu'à faire croire qu'il n'était pas haï, il ne lui disait jamais rien en particulier qui pût lui déplaire, de peur qu'elle ne le bannît ; mais il apportait grand soin à faire que l'on s'aperçût qu'il était amoureux d'elle. C'est pourquoi, quand il sortait de chez Parthénie avec quelqu'un qu'il croyait avoir assez d'esprit pour l'observer, il affectait de paraître mélancolique. Quelquefois il ne parlait point ; d'autres fois il parlait toujours d'elle, et la suivait presque en tous lieux, affectant de la regarder attentivement, quand elle ne le regardait pas, et cherchant pourtant avec soin de rencontrer quelque fois ses yeux, pour lui faire quelque signe d'intelligence sur quelque secret de bagatelles qu'il lui avait confié pour cela. Car, de l'humeur dont il était, il eût préféré un regard favorable dont on se serait aperçu aux plus étroites faveurs obtenues dans le secret et dans le silence..... (1) »

Le portrait n'est-il point piquant et d'une méchanceté délicate ? On sait aussi combien Mme Cornuel fut froissée du portrait où l'on ne lui faisait épargner « ni ses amis, ni ses ennemis ». Elle répliqua vertement.

Ils sont bien rares cependant, ces exemples de spirituelle raillerie, disons d'exactitude ; innombrables sont les portraits dans ces 10 gros volumes L'auteur prend soin, en posant son modèle, de laisser dans l'ombre les signes trop saillants du visage et les irrégularités de la physionomie. Elle supprime même sans scrupule dans sa copie les quelques taches qui peuvent demeurer visibles encore. On s'en convaincrait facilement en ouvrant son livre au hasard. Prenons pour exemple l'image du grand Condé. C'est un personnage bien connu ; on peut juger plus facilement du degré de ressemblance.

(1) Mlle de Scudéry : Le *Grand Cyrus*, tome VI, 1re partie.

Digitized by Google

« ... Cyrus avait ce jour-là dans les yeux je ne sais quelle noble fierté qui semblait être d'un heureux présage, et il eût été difficile de s'imaginer, en le voyant, qu'il eût pu être vaincu, tant sa physionomie était grande et heureuse. Ce prince était d'une taille très avantageuse et très-bien faite ; il avait la tête très-belle, et tout l'art que les Mèdes apportent à leurs cheveux n'approchait pas de ce que la nature toute seule faisait aux siens, qui, étant du plus beau brun du monde, faisaient mille boucles agréablement négligées qui lui pendaient jusque sur les épaules. Son teint était vif ; ses yeux noirs, pleins d'esprit, de douceur et de majesté ; il avait la bouche agréable et souriante, *le nez un peu aquilin*, le tour du visage admirable, et l'action si noble, et la mine si haute, que l'on peut dire assurément qu'il n'y eut jamais d'homme mieux fait au monde que l'était Cyrus (1).... »

C'est, de tous les grands hommes du XVII^e^ siècle, celui qui fut certainement représenté le plus souvent. Aussi nous sera-t-il facile de voir tout à l'heure le même héros dépeint sous des couleurs moins favorables chez Bussy-Rabutin. Il suffit au reste d'avoir regardé quelque gravure de l'époque pour connaître cette physionomie puissante, il est vrai, mais étrange, désagréable, au grand nez fortement recourbé. Ce « nez un peu aquilin » nous semble alors un euphémisme par trop poli.

Encore comprend-on la louange excessive quand il s'agit de tels personnages. Mais le procédé est le même pour tous, et le plus souvent on trouve entre l'original et la copie une dissemblance choquante, tant les paroles, comme dit La Rochefoucauld, sont plus grandes que les choses. C'est ce qu'on peut voir dans la peinture de Sapho, l'auteur elle-même. Il semblait cependant qu'elle dût, là plus que partout ailleurs, se montrer réservée. Il n'en est rien. Elle commence par nous décrire sa personne, par nous parler de ce teint « qu'elle n'a pas de la première blancheur », de ces yeux « si beaux, si vifs, si amoureux, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat, ni en détacher ses regards », de cette physionomie fine et modeste, qui ne laisse pas d'avoir « je ne sais quoi de grand et de relevé », de ces mains « si admirables que ce sont, en effet, des mains à prendre des cœurs, ou, si on veut la considérer comme une fille chèrement aimée des Muses, ce sont des mains dignes de cueillir les plus belles fleurs du Parnasse ». Elle parle ensuite de son esprit, de son talent à écrire aussi bien en vers qu'en prose, de son habileté à étudier le cœur humain :

«..... Elle exprime si délicatement les sentiments les plus difficiles à exprimer, et elle sait si bien faire l'anatomie d'un cœur amoureux, s'il est permis de parler ainsi, qu'elle en sait décrire exactement toutes les jalousies, toutes les inquiétudes, toutes les impatiences, toutes les joies,

(1) Le *Grand Cyrus*, tome III, livre II.

Digitized by Google

tous les dégoûts, tous les murmures, tous les désespoirs, toutes les espérances, toutes les révoltes et tous ces sentiments tumultueux qui ne sont jamais bien connus que de ceux qui les sentent ou qui les ont sentis...

« Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette personne qui sait tant de choses différentes, les sait sans faire la savante, sans en avoir aucun orgueil, et sans mépriser celles qui ne les savent pas. En effet, sa conversation est si naturelle, si aisée et si galante, qu'on ne lui entend jamais dire, en une conversation générale, que des choses qu'on peut croire qu'une personne de grand esprit pourrait dire sans avoir appris tout ce qu'elle sait... Elle parle si également bien des choses sérieuses et des choses galantes et enjouées, qu'on ne peut comprendre qu'une même personne puisse avoir des talents si opposés (1) ».

Et la peinture continue pendant cinq grandes pages. Contentons-nous de ces quelques extraits, et avouons même que, pour donner quelque intérêt au portrait de Voiture et à celui de Condé, bien des coupures ont été nécessaires.

Car c'est le troisième caractère à signaler : ces portraits sont faits sans art. Ils sont très longs. L'impression qui demeure en devrait être plus nette. Elle est, au contraire, extrêmement confuse. Tous, même les meilleurs, pêchent par l'ensemble. Ce n'est pas un tout que nous avons sous les yeux ; et ce qui s'y oppose, c'est justement la préoccupation du détail. Nous avons une foule de remarques, très justes en elles-mêmes, mais qui ne se groupent point, qui n'ont pas un centre commun. C'est toujours un portrait physique fort étendu, puis un portrait moral aussi long, mais qui ne tient en rien au précédent. Ce sont des matériaux qui sont amassés là ; ce sont les documents d'un romancier qui n'a pas encore commencé son livre. Les personnages ne vivent pas.

Néanmoins, tel qu'était l'ouvrage, si l'on songe que la mode était aux études morales et que c'étaient là les meilleures qu'on eût jamais faites, si l'on se rappelle que la plupart des défauts qui nous choquent aujourd'hui n'apparaissaient pas aux gens d'alors ou leur semblaient autant de qualités, on comprendra le succès du *Grand Cyrus*.

Il fut immense, et devait nécessairement faire naître bien des livres du même genre. Pour commencer, Mlle de Scudéry s'imita elle-même dans la *Clélie*, également en 10 volumes, qui parut en 1656. A la vérité elle crut s'imiter plutôt qu'elle n'y réussit. La *Clélie* est l'excès et l'abus du genre dont le *Cyrus* avait surtout contribué à répandre le goût. La *Clélie* appartient à l'école des Précieuses que Molière n'a cessé de poursuivre, et le *Cyrus*, tout en inclinant un peu trop vers cette école, relève de ces Précieuses illustres que Molière a toujours respectées. L'ouvrage eut néanmoins autant de succès que le précédent,

(1) Le *Grand Cyrus*, tome X, liv. II.

Digitized by Google

et pour les mêmes causes. Tout ce qu'il y avait de plus illustre en tout genre, courtisans, beaux esprits, et surtout jolies femmes, allaient se chercher dans cette galerie et se reconnaissaient avec un plaisir inexprimable. « Vous ne sauriez croire, dit Tallemant, combien les dames sont aises d'être dans ces romans. » Les Jansénistes eux-mêmes, qui le croirait ? n'étaient point à l'abri de cette curiosité mondaine. Il faut voir, dans la première *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires*, avec quelle amertume Racine leur reproche d'avoir fait venir au désert la *Clélie*, « le livre horrible », où ils étaient loués. Il y courut de main en main, et tous les Solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'illustres. Ceux qui n'avaient pas la prétention de s'y rencontrer éprouvaient une vive curiosité d'y voir les autres et de juger de la ressemblance. Le *Cyrus* et la *Clélie* devenaient ainsi les livres indispensables de tous les gens qui se piquaient de bon ton.

A. GENEVRAY.

(A suivre.)

A SHORT HISTORY

OF

ENGLISH LITERATURE

BY

J. PARMENTIER

Professor at the „ Faculté des Lettres " of Poitiers

—

Borrowed from England,
Offered to my pupils.

PRÉFACE.

J'écris cette préface en français pour être compris de tous les lecteurs du Bulletin.

J'ai à la Faculté des lettres de Poitiers deux sortes d'élèves dans mes cours ou conférences : les uns se préparent à la licence, les autres au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes Aux premiers on ne demande point de littérature étrangère pour leur examen ; ils n'ont qu'à prouver qu'ils comprennent couramment un ouvrage facile de critique écrit en anglais ou en allemand. Aux autres il suffit, pour l'emporter à leur concours, d'être forts en langue et en grammaire ; la conversation prescrite sur une période de littérature paraît réservée pour l'agrégation, où elle se confond avec l'épreuve appelée

Digitized by Google

leçon. Mais, quand il serait défendu à l'examinateur pour la licence de demander aux candidats autre chose que la traduction d'un texte; quand le jury chargé de la collation du certificat d'aptitude n'en ferait qu'un diplôme de langue et de grammaire, pourrait-on admettre que des professeurs, qui doivent connaître ou enseigner une langue, restassent étrangers à la littérature qui l'a illustrée?

Nous avons des histoires des littératures anglaise et allemande écrites en français. Qu'y apprennent ceux qui les lisent? Ne sont-ils point pareils à ces voyageurs français en Angleterre et en Allemagne qui prétendent, à leur retour, connaître ces pays, quand ils n'ont su y faire usage que de leur propre langue? Je parle d'expérience : aussi longtemps que je me suis servi de livres français pour étudier les littératures étrangères, elles m'ont ennuyé et je n'en ai rien su de précis. Je n'ai pris goût à cette étude que le jour où je l'ai faite dans les langues étrangères. J'ai constaté les mêmes dispositions chez mes élèves. Ils avaient entendu exposer en français l'histoire du drame en Allemagne au moyen âge; plusieurs d'entre eux en auraient volontiers lu quelque chose dans la langue originale. Les difficultés du texte et la multitude des détails sans intérêt pour eux les ont arrêtés. Les Anglais écrivent pour des Anglais, les Allemands pour des Allemands; la lecture de leurs histoires littéraires exige de la part de commençants français des efforts qui la rendent rebutante. J'ai pensé que des précis écrits en anglais et en allemand aisés à comprendre pourraient venir en aide à des hommes de bonne volonté, surtout si à l'attrait de la facilité ils joignaient celui qui s'attacherait aux rapprochements entre la littérature française et les littératures étrangères.

Il y a toujours eu des rapports littéraires entre la France et l'Allemagne, depuis l'époque lointaine où Godefroy de Strasbourg et Wolfram d'Eschenbach pillaient nos troubadours et nos trouvères, jusqu'au m lieu du dernier siècle, où nos écrivains se mirent à leur tour à lire les Allemands, et virent qu'il y avait chez eux, sinon moins de consonnes, du moins plus d esprit que ne le voulait Voltaire. A partir du jour où Schiller fut nommé citoyen français et où Gœthe écrivit sa Campagne de France, les relations intellectuelles entre les deux pays se sont multipliées. Il n'en est pas autrement de la France et de l'Angleterre. Dans une très briève période, on a vu Saint-Evremond, Voltaire, Montesquieu, Destouches, aller séjourner chez nos voisins d'outre-Manche, pendant que Cowley, Addison, Prior, Bolingbroke, Goldsmith sont venus vivre quelque temps chez nous. Dans l'influence exercée par la littérature française à diverses époques sur les littératures étrangères, et dans l'influence des littératures étrangères sur la nôtre, il y a bien des points dignes d'examen et propres à étendre les vues de nos étudiants. Je me propose d'y donner une attention spéciale, et ce sera là peut-être un côté neuf de mon travail.

Digitized by Google

Mon ambition pouvait être d'écrire deux de ces manuels que M. Dumont aurait voulu voir sortir de l'enseignement supérieur (1). Dans les universités allemandes, tous les professeurs à peu près en font ; beaucoup sont excellents, véritables modèles d'exactitude et de précision. Les périodes littéraires auraient été énumérées dans l'ordre naturel ; à chaque question se serait jointe l'indication des ouvrages qui aurait permis de l'étudier par soi-même et d'aller plus loin. Mais pour le moment je n'atteindrais pas, avec de pareils livres, le but que je me propose, et qui est de faire lire par des jeunes gens au début, couramment et sans dictionnaire, une esquisse historique des littératures que j'enseigne. Peut-être mes deux traités attireront-ils, précisément par leur facilité, l'attention d'autres étudiants que ceux à qui je les destine directement. Il se peut que parmi les élèves de nos lycées et collèges il s'en trouve qui se laisseront allécher par le plaisir de comprendre à la première lecture une langue que d'ordinaire ils n'abordent qu'armés de dictionnaires et de grammaires. Ils s'enhardiront, et seront amenés, sans s'en apercevoir, à passer à des livres plus difficiles.

Il va sans dire qu'en dehors des points de littérature comparée, mes précis ne sont, la plupart du temps, qu'une simple compilation. Comment auraient-ils la prétention, dans leur forme exiguë, de rien avancer de nouveau ? S'ils n'étaient trop modestes pour mériter un regard de l'un ou de l'autre des littérateurs étrangers que je mets à contribution, je ne craindrais pas d'être blâmé pour mes emprunts : l'Angleterre et l'Allemagne savent trop de gré à qui initie les Français aux chefs-d'œuvre de leurs littératures, pour songer à se plaindre du concours qu'on leur demande.

Poitiers, le 7 janvier 1885.

J. PARMENTIER.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Phraséologie Latine, par C. MEISSNER, traduite de l'allemand sur la quatrième édition, par C. PASCAL, professeur-agrégé au lycée de Laval ; Paris, librairie Klincksieck, 11, rue de Lille (1 vol. in-12, nouvelle collection à l'usage des classes, cart. : 3 fr. 50).

En signalant à l'attention de nos lecteurs cette traduction d'une des œuvres les plus pratiques de la Philologie allemande, nous sommes sûr de mériter à bref délai toute leur gratitude. Nous n'en connaissons

(1) V. *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 septembre 1884, notes de M. Dumont.

Digitized by Google

point qui soit plus propre à aplanir les difficultés de la composition et du thème latins ; car elle présente sous un volume restreint, disposés suivant un plan des plus ingénieux, tous les éléments indispensables de la meilleure latinité. L'auteur est parti de cette observation, que le fonds d'une langue est composé d'un certain nombre d'idées générales, à chacune desquelles correspondent, chez les bons écrivains, une ou quelques expressions déterminées. Nous disons *expressions* et non pas *mots:* les dictionnaires nous fournissent ces derniers, dispersés au hasard de l'ordre alphabétique, qui est un ordre purement factice, troublant les idées au lieu de les diriger, les asservissant aux procédés d'une recherche matérielle. Mais les mots isolés ne constituent pas plus la phrase dans le discours que des pierres jetées pêle-mêle ne procurent un profil régulier en architecture, et la grammaire ne nous apprend à nous servir des mots et à les disposer, que d'une manière abstraite, sans nous renseigner sur leur propriété réelle. Il est vrai que les dictionnaires ont aussi la prétention, à propos des mots, de fournir des expressions ou groupes de mots ; mais ou ils sont forcés de les donner pèle-mêle, sans souci de la qualité, de la provenance, de la logique des choses ; ou ils ne donnent que les plus étranges, celles qui impliquent tantôt une difficulté de sens, tantôt une bizarrerie d'acception. C'est ce qui fait que les thèmes et les versions composés à l'aide du dictionnaire, même doublé de la grammaire, manquent généralement les uns d'exactitude, les autres de sens commun.

Représentons-nous, au contraire, une sorte de lexique qui range les expressions par catégories logiques d'idées, embrassant à peu près tous les objets de la réalité pensée ou existante : monde et nature ; espace et temps, le corps humain et ses diverses parties ; états et propriétés du corps ; états et relations diverses de la vie humaine ; l'esprit et ses facultés ; science et art ; art de parler et d'écrire ; états de l'âme ; vertus et vices ; religion et culte ; vie domestique ; commerce et agriculture ; l'État ; droit et justice ; la guerre ; la marine. Ces catégories diverses seront divisées elle-mêmes en un certain nombre de groupes subordonnés ; tout ce qui est bizarre et insolite en sera éliminé ; sur chaque point particulier, la langue sera systématiquement réduite aux ressources de l'époque dont le goût a été trouvé le plus pur, le vocabulaire le plus juste et le plus expressif. Nous aurons ainsi, non plus une mosaïque hétéroclite de tropes, empruntés à tous les styles, à tous les siècles, mais le langage uni et égal du meilleur, toujours approprié à un objet déterminé. N'est-il pas évident qu'une mémoire, garnie de la substance d'un pareil dictionnaire, que la logique même du plan rend facile à apprendre et à retenir, sera d'un secours infaillible, quand il faudra faire passer une idée française en latin ? N'est-il pas évident que l'opération inverse, je veux dire la version, y trouvera des formules de traduction toutes prêtes pour tous les détails

Digitized by Google

usuels, ces détails que les dictionnaires ordinaires supposent connus, et qui le sont si mal, les professeurs en savent quelque chose, même après six ou sept années d'études ?

C'est parce que le livre de M. Meissner présente ces divers avantages, dosés, si je puis ainsi parler, par une science solide à la fois et modérée, sans aucune apparence de pédantisme, que nous le croyons appelé en France à la grande popularité dont il jouit en Allemagne. Il a sa place marquée, non seulement dans la bibliothèque des professeurs de tout ordre et des étudiants de l'enseignement supérieur, mais, à partir de la troisième jusqu'en rhétorique inclusivement, parmi les ouvrages classiques et journaliers de nos élèves. Pratiquée avec intelligence et suite, la *Phraséologie latine* suppléera aux thèmes écrits, aujourd'hui discrédités ; elle fournira une excellente matière au thème oral, sans compter qu'elle facilitera l'exercice de la version. M. Pascal, qui ne s'est pas borné à la traduire servilement, mais qui l'a complétée par une indication détaillée des sources, et par d'heureux emprunts à la *Stylistique* de Naegelsbach et à celle de Haacke, aura rendu un vrai service à l'enseignement. Il faut l'en remercier et remercier aussi M. Benoist dont l'action personnelle, les conseils et les encouragements exercent depuis quinze ans une influence si heureuse sur la marche des études latines dans notre pays.

*
* *

Vient de paraître à la librairie Delagrave une *Histoire de la Littérature grecque* par M. F. Deltour, inspecteur général de l'Instruction publique. En attendant que nous puissions consacrer à cet estimable ouvrage l'article détaillé qu'il mérite, nous croyons devoir le recommander d'une façon toute spéciale pour l'enseignement de l'histoire littéraire, depuis la troisième jusqu'en rhétorique, et pour la préparation du baccalauréat. Les candidats à la licence qui ont besoin de mettre de l'ordre et de la précision dans leurs connaissances, y trouveront eux aussi, avec une science suffisamment étendue, des qualités de clarté, de méthode et d'exactitude qui sont loin d'appartenir au même degré à tous les ouvrages similaires. Ils apprécieront surtout les fragments traduits qui complètent, pour un très grand nombre d'auteurs, l'histoire de leur vie et l'appréciation de leurs ouvrages.

J.-A. HILD.

Étude sur Semo Sancus Fidius, *dieu sabin représentant le feu*, **et sur l'Étymologie d'Hercule**, par Ernest JANNETTAZ, professeur au lycée Saint-Louis. — Paris, Wieweg, 1885, broch. in-8°, 32 pages.

Dans sa dissertation sur *Semo Sancus Fidius* et sur le nom d'Hercule, M. Jannettaz n'a pas seulement pour but de nous donner l'étymologie

Digitized by Google

de quelques mots. Ces étymologies nous font voir que les religions des anciens peuples de l'Italie n'étaient pas aussi grossières que le feraient penser les croyances populaires, certaines superstitions et la représentation des dieux par une lance, une boule ou un bouclier. L'auteur croit que les signes religieux des anciens Italiens, malgré leur simplicité, « n'en attestent pas moins une foi bien supérieure au ciel mondain et passionné qui lui succéda ».

Il étudie d'abord le mot *Semo*, qui ne vient point, selon lui, de *semihomo;* il le rattache à *semen*. Semo était le producteur des semences terrestres ; il était aussi le créateur de l'homme, le créateur unique, le dieu du feu :

« Igneus est ollis vigor (Virg., *Aen.*, VI, 730) ». — « Duplex causa nascendi ignis et aqua, ideoque ea nuptiis in limine adhibentur quod conjungit. Hinc et *mas ignis*, quod ibi *semen ;* aqua femina, quod fetus alitur humore ». (Varr. L. L V, 61).

C'est pourquoi *Semo* est joint à *Sancus*, dieu du feu en général ; et il s'en rapproche par l'étymologie. La semence est *le reproducteur d'un soi*. L'auteur voit dans *semo* et *Sancus* la racine *sva*, idée de *soi*. Il rattache *semen* à *saeculum* et à *Saeturnus*, *Saturnus*, dieu créateur.

De *Semo* et de *Sancus* il rapproche *Sabus*, le père de la nation qui adorait *Semo Sancus ;* il passe de *Sabus* à σέβας, *éclat du feu ou du soleil ;* à σεβάζομαι, à Σαβάζιος, *Bacchus ou le feu*. Σέβας et Σαβάζιος sont pour σέF-ας, ΣαF-άζιος.

Sancus, Sancius, Sangus sont de même formation que *sancire* et *sanctus*, parents à leur tour de *sacris* et de *sacer*. Ces mots par leur composition expriment l'idée de *faire soi*, et par suite de *purifier*, c'est-à-dire de *ramener à son état naturel*. Le feu, grand purificateur, devint le dieu de la médecine, qui conserve.

Sancus, le dieu qui fait sain, entier, est celui qui purge, qui nettoie le monde et le consolide. Tel est aussi le rôle d'*Hercule* auquel il a été souvent assimilé. L'auteur insiste sur ce rapprochement d'*Hercule* et de *Sancus*, explique savamment la légende d'Hercule et arrive à l'étymologie de ce dernier nom.

D'après lui, les formes *Herculus, Hercules* ont dû être précédées de ces autres formes *Serculus, Sercules*, ou mieux *Svercvlus, Svercules*, et nous arrivons encore à la racine *Sva*. En grec, Ἡρακλῆς est pour Ση-ρα-κλῆς = ΣFη-ρα-κλῆς. « Je suis persuadé, dit-il, que le vrai sens de Ἡρακλῆς était *qui se rend glorieux par la purification.* »

Semo Sancus portait un autre nom, *Fidius*. Les *Tables Eugubines* donnent aussi *Fissius, Fisius, Fisus, Fisovius* et même *Fiiuvius*. Ce mot n'aurait aucun rapport avec πίστιος. M. Jannettaz y voit d'abord un préfixe correspondant au préfixe grec δι-ς (= δFι-ς) et au préfixe latin *dis* de *disjungo*. La fin du mot renferme la racine qui marque l'idée de lumière et qui a formé en latin *dies* et beaucoup d'autres mots.

Digitized by Google

Le terme signifie donc *la lumière qui perce* ou *percement de la lumière*, en un mot l'*éclair*. *Fidius* est le dieu de l'éclair et, par extension, le dieu du feu sous toutes ses formes. C'est probablement pour rappeler les effets de l'éclair que le temple de *Fidius* était percé par en haut (*perforatum tectum*). A *Fidius* correspondent encore, avec un léger changement, et un renforcement du préfixe, les mots *Vejovis* et *Vedius*.

Il résulte de la dissertation que *Semo*, *Sancus*, *Fidius*, *Hercule* et *Heraclès* désignent un seul et même dieu, le dieu suprême.

Il y a toujours dans ces questions une large part pour l'hypothèse et l'auteur a montré une grande hardiesse dans l'usage qu'il fait de la racine *sva* et de la signification réfléchie ; il avoue lui-même qu'il se trouve en désaccord avec des savants de premier ordre. Mais rien ne prouve qu'il ne soit pas dans le vrai, et, par son raisonnement serré, par une sage application des lois de la phonétique, par les rapprochements nombreux et les citations variées, et aussi par un style toujours clair et facile, il a su répandre dans son travail une vraisemblance qu'on ne saurait retrouver dans une analyse.

L. Bénard.

Nous recommandons aux candidats à la licence le livre de M. Haussoullier qui a pour titre : *La vie municipale en Attique ; essai sur l'organisation des dèmes en Attique* (Thorin, rue de Médicis, 7, Paris). Notre collègue, M. Hanriot, rendra compte, dans un des prochains numéros du *Bulletin*, de cet important ouvrage.

VARIÉTÉ

L'inscription de Malaucène.

M. l'abbé Saurel vient de publier un livre intitulé Aeria, *Recherches sur son emplacement*, Paris, chez Picard, 1885, gr. in-8, 138 p. On y lit d'intéressants détails sur une inscription gauloise en caractères grecs qui se trouve à Malaucène (Vaucluse), près de la source du Groseau. C'est à l'auteur que revient l'honneur de l'avoir, le premier, mise en lumière, bien qu'elle fût signalée depuis 1855 (p. 94). Elle est gravée sur un vieux cippe païen qui « servait de support unique à un petit autel à rebords formé d'un seul bloc » ; cet autel existe encore. Elle est complète, sauf que le commencement et la fin des lignes ont souffert (p. 95). Le cippe est dessiné p. 93, et l'inscription reproduite par la phototypie, p. 97. Comme elle est très fruste, on en a donné jusqu'ici plusieurs lectures différentes (cf. p. 95, 98, 99, 136, 1, et 136, 3). J'ai reçu

Digitized by Google

de l'auteur, par l'obligeante entremise de M. l'abbé L. Duchesne, un moulage, en plâtre, de cette inscription ; ce qui me permet d'en proposer encore la nouvelle lecture suivante :

... ΛΟΥC.
.ΙΛΛΙΑΚΕΟ.
ΜΑCΕΛΟΥΒ
ΡΑΤΟΥΔΕ.
ΚΑΝΤΕΛΑ.

Les points tiennent lieu des lettres effacées ou qui ont pu être enlevées. Ce qui m'en fait mettre un après les deux premières et les deux dernières lignes, c'est que je crois être certain du B de celle du milieu, dont l'Y est sur la même droite verticale que C, EO, E et A, dans chacune des autres lignes. On ne voit que la seconde moitié du M de cette 3e ligne, et que la haste verticale du P, à la suivante. Ce P est plus à droite que le K de la dernière ligne, de sorte que, pour la symétrie, l'espace qui suit l'E a pu rester vide. On s'aperçoit que les deux lettres visibles après K, dans la seconde ligne, ont été faites plus petites que les autres, par le graveur, sans doute pour pouvoir terminer le mot avec la ligne.

La première ligne, où je vois ΛΟΥC., a été lue ΛΟΥC par M. Allmer, ΜΙΥC. puis ΛΟΥC par M. H. de Villefosse La lecture ΜΙΥC est, par elle-même, fort peu probable : il est douteux que les Gaulois aient eu le son de l'Y grec, c'est-à-dire celui du français *u*, de l'allemand *ü*. Il est très naturel de voir dans ΛΟΥC la fin d'un nom d'homme au nominatif ; ce serait un thème en *u*, comme le nom divin *Aesus*, d'où *Esu-nertos* = « Marte validus ».

La seconde ligne a été lue ΝΑΛΙΑΚΟC par M. Allmer, ΑΙΜΙΑΚ, puis ΛΙΛΚΟC par M. H. de Villefosse. Je crois qu'il y a .ΙΛΛΙΑΚΕΟ., et que la lettre finale était C. D'après une explication de M. Rochetin, que M. H. de Villefosse est disposé à admettre (p. 136, 3), cette ligne contiendrait un mot signifiant « aux Nymphes » ou « au Génie ». Je suis persuadé qu'au contraire ΙΛΛΙΑΚΕΟ [C] est la fin d'un adjectif patronymique, qualifiant le nom précédent, selon l'habitude des inscriptions gauloises : ainsi celle de Vaison commence par cεγομαροc ουιλλονεοc.

La 3e ligne a été lue, par M. Allmer, ΜΑCΕΛΟΥ, et par M. H. de Villefosse, ΡΑCΕΛΟΥΒ (*Bulletin épigraphique*, mai-juin 1884, p. 141), puis ΙΑCΕΛΟΥ, puis avec M. Rochetin [Γ] ΡΑCΕΛΟΥ (*Aeria*, p. 136, 1 ; 136, 3). Je crois qu'il y a ΜΑCΕΛΟΥΒ. D'après MM. Rochetin et H. de Villefosse, [Γ] ΡΑCΕΛΟΥ voudrait dire « du Groseau ». Il y a à cela une difficulté : c'est que la terminaison OY n'est pas un génitif, en gaulois, mais un datif répondant au grec φ ; le génitif gaulois de la 2e déclinaison était en *i*, comme en latin ; on a, par exemple, sur la patère de Dijon, *Doiros Segomari ieuru Alisanu*, c'est-à-dire « Doirus Segomari (filius) fecit Alisano ». Je suis porté à croire que μασελου est un verbe, de

Digitized by Google

même terminaison que ειωρου dans l'inscription de Vaison, IEVRV dans celles d'Alise, du Vieux Poitiers, etc. (1) = *fecit,* et que *Karnitu*, traduit par *congessit* dans le texte bilingue de Todi. Le sens précis de ce verbe μασελου dépend de l'interprétation du mot suivant, BPATOYΔE, dont la lecture ne fait pas de doute, quoique MM. Allmer et H. de Villefosse (celui-ci dans sa seconde lecture) croient que le B était au commencement de la ligne 4, tandis que je crois le voir au bout de la précédente. Si βρατουδε est un datif, le verbe pourra se traduire *dedit* ou *vovit ;* sinon, il pourra signifier quelque chose comme *posuit, statuit,* ou *fecit, erexit.*

C'est cette dernière solution qui me semble la plus probable, car je ne crois pas que βρατουδε soit un datif.

Suivant MM. Rochetin et H. de Villefosse, βρατουδε serait un verbe signifiant *solvit.* Mais il y a deux inscriptions de Nîmes qui rendent cette explication impossible. L'une d'elles présente une remarquable analogie avec celle qui nous occupe; je la reproduis ici d'après M. d'Arbois de Jubainville, *Revue des Sociétés savantes*, t. IV, 6e série (1876), p. 266.

KACCITAAOC
OYEPCIKNOCΔ
EΔEBPATOYΔ
EKANTENAAA

Elle a encore une 5e ligne dont M. d'Arbois de Jubainville ne donne pas de lecture. Je suppose que cette dernière ligne, qui n'a pas de correspondante dans notre inscription, doit contenir, non pas un datif, mais une mention de nature à pouvoir être omise, comme un nom de lieu ; ainsi l'inscription gauloise d'Alise se termine par les mots IN ALISIIA « dans Alise », qui occupent toute la ligne.

L'autre inscription de Nîmes se compose de deux noms au nominatif, suivis de ΔEΔE MATPEBO NAMAYΣIKABO BPATOYΔE. Δεδε est un verbe, cela ne fait pas le moindre doute ; par conséquent βρατουδε ne peut pas en être un autre, dans ces deux inscriptions de Nîmes.

Selon le savant éditeur du premier de ces textes Nîmois, βρατουδε pourrait être un nom divin au datif, en latin. Je ne vois guère moyen de concilier cette opinion avec la traduction des mots précédents, dans l'autre inscription, δεδε ματρεβο ναμαυσικαβο, par *dedit matribus nemausicis,* traduction que donne M. d'Arbois de Jubainville, et la seule, en effet, qu'on puisse donner de ces mots, en y voyant du latin vulgaire, comme il a savamment montré que c'était possible de le faire. Après le datif pluriel ματρεβο ναμαυσικαβο, on n'attend pas plus un datif singulier

(1) Ce sont MM. Cardin et Auber, de Poitiers, qui ont, les premiers, reconnu la nature verbale de ce mot *ieura.*

Digitized by Google

qu'on n'attend un verbe après δεδε, dans les deux inscriptions de Nîmes, ou après μασελου, mot qui correspond à δεδε, dans la nôtre.

Pour montrer que βρατουδε est un nom commun, il faut d'abord examiner la question de la latinité des deux inscriptions de Nîmes ; car il est clair que ce mot βρατουδε ne peut figurer qu'à titre de nom propre dans une inscription latine. M. d'Arbois de Jubainville a parfaitement montré que δεδε ματρεβο ναμαυσικαβο peuvent être du latin vulgaire ; mais les liens qui unissent le latin au celtique sont si étroits que ce fait n'est pas suffisant pour détruire la celticité des deux inscriptions. Remarquons, en ce qui concerne δεδε, que son emploi probable, sans complément indirect, dans l'inscription de Κασσιταλος, n'est pas fait pour confirmer son identification avec le latin classique *dedit ;* on supposerait plus naturellement un verbe comme *posuit* ou *fecit*, qui peut s'employer tantôt avec, tantôt sans complément indirect ; les deux cas se présentent pour *ieuru*. Or δεδε répond très bien, en gaulois, au parfait de la racine de τίθημι, par conséquent au sanscrit *dadhâ*, vieux saxon *deda*, anglais *did*, allemand *that*, etc., c'est-à-dire *posuit* ou *fecit*. De plus, il n'a pas été présenté d'explication latine pour KANTENAAA. Ainsi j'admets que les deux inscriptions de Nîmes appartiennent au celtique, et qu'on est en droit d'expliquer βρατουδε comme une forme propre à cette langue.

L'existence d'un thème βρατου- en gaulois est prouvée par le nom de ville *Bratu-spantium*. Les langues néo-celtiques montrent que ce mot avait un *a* long, et signifiait « jugement ». C'est le sens du vieil irlandais *brâth* (thème en *u*), et du gallois *brawd ;* le breton *breut* a pris l'acception secondaire de « plaidoyer, débat ». La racine de ce mot est *ber*, pour *bher*, « porter » ; le changement de *ber* en *brâ* est semblable à celui de μεν, « penser », en μνα « se souvenir », en grec, ou à celui de βορ, lat. *vor(are)*, en βρω dans βρωτύς « nourriture », qui a le même suffixe que le gaul. *brâtus*. Cette même racine *ber* apparaît, sous une autre forme, dans le synonyme **bretâ*, « jugement, sentence portée par un juge », en vieil irl. *breth*, d'où le composé *vergo-bretos* (César), qui désigne un magistrat suprême « dont le jugement est exécutoire ». Le latin *fortu-*, dans *fortu-itus*, *fortu-na*, est dérivé du même suffixe que *brâtus*, et de la même racine, mais sous une forme correspondant à celle de *brĕ*, dans *vergobretos* (c'est ainsi que *sor(ti)s*, de la racine *ser*, dans *series*, répond au vieil irlandais *sreth*, série).

La terminaison δε, dans βρατουδε, indique très probablement l'ablatif ; car le vieil irlandais avait des formes adverbiales qui supposent un suffixe de cette forme, et avec ce sens (1) ; d'ailleurs δε répond régulièrement au zend *dha*, qui exprime l'ablatif singulier, et au grec θε, θεν, qui avait originairement le même emploi. On sait que ce suffixe n'est

(1) Zeuss-Ebel, *Grammatica celtica*, 2e éd., Berlin, 1871, p. 231, 608 ; cf. p. 63.

Digitized by Google

resté, en grec, que dans des expressions répondant à la question πόθεν, *unde*, comme πάντοθε, πάντοθεν, *undique*. Mais dans la langue d'Homère il remplit encore d'autres fonctions propres, comme celle-là, à l'ablatif, et réservées à ce cas par le latin et le sanscrit ; par exemple, il forme des compléments de ἀπό, *ab*, et, dans les pronoms, des compléments de comparatifs : οὗ (F) εθέν ἐστι χερείων, *Il.*, I, 114, « non *ipsā* est pejor ». Βρατουδε peut donc se traduire par *ex decreto*.

La dernière ligne de notre inscription a été lue uniformément KANTENA. Il me semble que les deux dernières lettres visibles sont plutôt ΛΑ, et je suppose qu'il y avait encore un N ensuite. Peut-être cependant Α et Λ, qui se touchent intérieurement par le pied, forment-ils une abréviation de MA. MM. Rochetin et H. de Villefosse ont traduit KANTENA par *votum*. Je pense que cette dernière ligne contient un nom commun à l'accusatif, mais que ce nom désigne l'objet construit par suite d'un décret, d'une décision du peuple ou des magistrats. C'est ainsi que l'inscription d'Alise termine sa première proposition par *sosin celicnon*, « cette tour » ; celle de Vaison finit par *cocιν νεμητον*, « ce temple » ; etc. Le mot KANTEΛΑ [N] rappellerait le CANTALON qui termine l'inscription gauloise de Volnay. Je ne voudrais pas, cependant, attacher trop d'importance à ce rapprochement, à cause de l'incertitude de la lecture de notre inscription. Le texte gaulois de Colias (Gard), publié par M. Germer-Durand dans le *Bulletin épigraphique* de septembre-octobre 1884, p. 253, finit par ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ KANTEN... Mais la lecture des cinq lignes et demie qui précèdent ces mots a besoin d'être vérifiée, et je ne sais si le N final est assuré. Il est à souhaiter aussi qu'un nouvel examen de l'inscription de Κάσσιταλος nous apprenne si KANTENAΛΑ y est bien certain, et quel est, à peu près, le contenu de la ligne finale.

L'inscription de Malaucène a cela d'important que, malgré ses obscurités, elle confirme la celticité des deux inscriptions de Nîmes dont il a été question ci-dessus, et contribue ainsi à étendre et à assurer les conquêtes de la science celtologique. Cette inscription a été l'occasion de contestations entre des savants fort compétents, sur le nombre des inscriptions gauloises en lettres grecques. Je crois que plusieurs de celles qu'on range dans cette catégorie peuvent être réclamées par le grec, quoiqu'elles consistent en noms propres de composition absolument celtique. Ainsi en est-il de l'inscription de Nîmes qui porte ECKIΓΓOPEIΞ KONΔEIΛΛEOC (*Revue Celtique*, V, 120,) au nominatif ; de celle de Gargas (Vaucluse) qui a ECKEΓΓAI BAΛOOYIKOYNIAI (regardés comme des génitifs du féminin singulier, en gaulois, *ibid.*, 121 ; ne pourrait-ce pas être des datifs fém. sing. en grec ?). Ce qui excite ma défiance sur ce point, c'est de voir une inscription de l'Isle (Vaucluse), lue ainsi dans le *Bulletin épigraphique* de juillet-août, 1884, p. 189, 190 : Αδγεννοριγ[ος] Ουερετ[ο]μαρεου, et regardée comme gauloise.

Digitized by Google

La désinence génitive de ce dernier mot est grecque et nullement gauloise ; si elle était certaine, ce serait la preuve que cette façon celtique de rendre l'idée de filiation par un adjectif en ιος ou ικος, n'est pas un indice suffisant de la celticité d'une inscription. C'est là, du reste, un simple doute, que je serais bien aise de voir éclairci par quelque savant versé dans ces matières, comme ceux dont je me suis permis de discuter certaines opinions dans le présent article.

Emile ERNAULT.

MARC-AURÈLE ANTONIN

Par ED. ZELLER (1),

Traduit de l'allemand par H. MARTIN, ancien élève de la Faculté, professeur d'allemand au lycée de La Roche-sur-Yon.

(Suite)

Marc-Aurèle était une nature contemplative bien plutôt qu'une nature pratique ; sa grandeur est une grandeur morale plutôt que politique. Aussi bien, il accomplit sa mission de souverain avec la résignation la plus consciencieuse et le dévouement le plus rare, mais il n'en fit pas le grand intérêt, le but exclusif de sa vie. Il ne s'incarna pas dans son rôle et n'y put trouver jamais ce plaisir de l'action sans lequel nous ne pouvons nous figurer la vraie grandeur souveraine. Et, avec ce plaisir de l'action, il lui manquait aussi cette dose d'énergie qui eût été si nécessaire dans de telles circonstances au maître d'un si vaste empire. Si grand qu'il nous paraisse, avec sa générosité, sa charité, sa clémence, si beau que soit ce principe souvent développé par lui qu'il ne faut pas s'irriter contre les méchants, mais avoir pitié d'eux, il était néanmoins, on le comprend, bien plutôt homme à supporter et à pardonner l'injustice, qu'à la réprimer d'une main ferme. Combien ces qualités devenaient dangereuses dans sa situation, avec quelle facilité sa clémence dégénérait en faiblesse, on le voit surtout dans ses rapports avec ses plus proches parents. Il tâcha bien, autant que faire se pouvait sans violence, de mettre un débauché comme Lucius Verus hors d'état de nuire, mais il le supporta onze ans comme son collaborateur, et il l'aurait supporté jusqu'à la fin si le destin n'était intervenu. Quoiqu'il ne pût guère ignorer la vie dissolue de sa femme, il semblait ne pas la remarquer, soit qu'il fût aveuglé par sa beauté et par ses charmes, soit qu'il crût devoir cette indulgence à la mémoire de son père, soit enfin qu'il lui appliquât ce principe général, qu'il faut prendre les hommes

(1) *Vorträge und Abhandlungen ; Erste Sammlung.* Leipsig, 1875.

Digitized by Google

comme ils sont, quand on ne peut pas les changer. Au seul endroit de ses *Pensées* où il parle d'elle (I, 17), il compte parmi les bienfaits des dieux à son égard celui de lui avoir donné une femme si docile, si aimable et si modeste, et, quand elle mourut, pendant leur voyage commun en Orient (176 ap. J.-C.), il lui rendit autant d'honneurs que l'aurait fait le plus tendre des maris à la meilleure des femmes. Il était aussi incapable de remettre dans la bonne voie son fils Commode, dont les instincts dépravés s'étaient montrés de bonne heure ; il eut même la faiblesse de le laisser dans ce même entourage qui était la cause première de sa corruption. Avoir eu un pareil successeur, tel est certainement le reproche le plus grave qui puisse atteindre Marc-Aurèle La révolte d'Avidius Cassius prouve encore combien cette indulgence du prince pouvait être fatale à l'Etat, car ce dangereux soulèvement ne semble pas avoir eu d'autre cause. Cassius avait une rudesse guerrière qui dégénéra souvent en cruauté. Marc-Aurèle lui avait confié le commandement des légions de l'Orient avec la mission expresse d'y restaurer la discipline relâchée, et Cassius s'en acquitta en peu de temps avec un plein succès. Mais les moyens qu'il employa n'étaient souvent que trop révoltants : les coupables avaient les mains coupées, étaient brûlés vifs ou noyés en masse. Un jour, quelques officiers avaient anéanti, dans une action brillante, une colonne ennemie supérieure en nombre : le général les fit mettre en croix, sous prétexte qu'il ne leur avait pas donné d'ordres pour cette attaque. Un homme si dur ne pouvait estimer à sa juste valeur la clémence de Marc Aurèle. Il appelait l'empereur une vieille femme philosophe, et son collègue Verus, (comme celui-ci l'écrit lui-même à l'empereur), un fou débauché. Il reconnaissait, et l'écrivait encore quand il était en rebellion ouverte contre ce prince, que Marc-Aurèle était un homme plein de bonnes qualités, mais qu'au lieu de veiller au salut de l'État, il s'occupait de philosophie, tandis que les gens les plus indignes étaient comblés d'honneurs et de richesses. Que s'il était empereur, ajoute-t-il, il leur ferait rendre gorge, et quelques têtes qu'il en dût coûter, il rétablirait l'austérité de l'ancien régime. Marc-Aurèle avait été averti depuis longtemps de l'ambition de Cassius, mais il ne trouvait pas de motifs suffisants pour agir contre un général plein de mérite et qui avait son affection. Puis il entretenait la pieuse espérance que les dieux ne l'abandonneraient pas et que les hommes ne lui préfèreraient pas un Cassius. Si d'ailleurs, disait-il, Cassius devait être plus digne d'affection et meilleur prince que lui et ses enfants, il lui laisserait volontiers sa place, et si enfin ce général devait régner, il n'avait, lui Marc-Aurèle, aucune raison de lui en vouloir. Sa bonne foi ne le trompa point en cette occurence : les propres soldats de l'usurpateur ne voulurent pas d'un homme dur et cruel au lieu d'un empereur doux et bon. Mais, sous un gouvernement sévère, pareil soulèvement ne se serait probablement jamais produit, et si la

Digitized by Google

sévérité ne convenait pas à Marc Aurèle, outre son naturel, il faut en rendre responsables ses études philosophiques.

Quelle était donc cette philosophie qui avait fait de Marc-Aurèle l'homme vertueux que nous connaissons, mais qui d'autre part l'empêcha de trouver dans l'accomplissement de sa mission souveraine un plaisir sans mélange ? On l'a déjà dit, c'était le stoïcisme. Le but essentiel de cette philosophie est de rendre l'homme indépendant des influences extérieures au moyen de la vertu, et de lui faire trouver le bonheur dans cette indépendance. Sa métaphysique est un panthéisme qui, dans tout être et dans tout évènement, nous montre la manifestation de la divinité et le cours de la loi divine. Dieu est le feu générateur, l'essence dont sont formées toutes choses, en qui elles seront absorbées avec le temps, pour en renaître encore par une incessante émanation. C'est aussi l'esprit qui circule dans le monde et l'anime, l'intelligence, suprême ordonnatrice, le destin dont les lois immuables engendrent la série entière des causes et des effets ; c'est la providence qui maintient l'univers sur sa voie et règle tout pour le plus grand bien des créatures raisonnables. Notre destinée est d'obéir à ces lois éternelles ; en cela seulement consistent la vertu et le bonheur Le bien est ce qui facilite à l'homme l'accomplissement de cette destinée ; le mal est ce qui l'en éloigne. Tout le reste, si important qu'il paraisse, la vie, la santé, l'honneur, la possession et le plaisir, ou bien la pauvreté, la honte, la douleur, la maladie et la mort, tout cela n'influe en rien sur la valeur morale et le bonheur des hommes ; c'est quelque chose d'indifférent. La vertu seule est un bien, le vice seul est un mal. Or la vertu consiste essentiellement dans la disposition morale, et cette disposition est ou n'est pas, il n'y a point de milieu ; n'être vertueux qu'en partie est impossible aux yeux des stoïciens : on l'est absolument ou pas du tout. Aussi divisent-ils les hommes en deux catégories : les vertueux ou les sages, et les méchants ou les insensés. Il ne peut rien rester que de sain dans l'esprit d'un sage, et de même, il est impossible que les insensés conservent quelque sagesse. Les sages sont absolument parfaits et heureux ; ils sont seuls libres, ils sont les souverains naturels et ne le cèdent pas en bonheur aux dieux mêmes. Les insensés ne peuvent être que méchants, misérables, esclaves ; pour employer l'énergique expression stoïcienne : *omnes stulti insaniunt*, les fous ne le sont pas à demi. Toutes les autres différences, celles qu'établissent entre les hommes la position sociale, la race, la nationalité, s'effacent et se confondent dans cette grande division. Tous les hommes ont même nature et même origine, car ils sont des êtres raisonnables, nés de la divinité dont leur esprit est une émanation ; ils ont même destinée et sont soumis à la même loi. L'humanité entière est un seul peuple, le monde entier un seul état ayant Dieu pour souverain, et pour constitution l'éternelle loi de l'univers. Que l'homme s'abandonne à cette loi et se laisse guider

Digitized by Google

par elle, qu'il s'attache à la vertu pour y trouver le bonheur, et il se sentira d'autant plus affranchi des influences extérieures, pénétré d'une paix intime et disposé à remplir tous ses devoirs envers le grand corps dont il sait qu'il est une partie intégrante.

Tels sont à peu près les grands traits du stoïcisme. On reconnaîtra que c'est une philosophie virile et grave, admirable pour l'autorité et la pureté de ses doctrines, et pour l'indépendance de ses vues ; une philosophie qui enseigne à l'homme à vénérer dans tout évènement les lois éternelles qui régissent l'univers, et à s'y soumettre en instrument volontaire. Mais il faut ajouter aussi qu'elle est la philosophie d'une époque où les affaires publiques n'offraient plus à l'activité d'assez larges perspectives, où il semblait que les esprits sérieux et nobles n'eussent plus qu'à se replier en eux-mêmes pour échapper à l'oppression et à la décadence générales, à s'appliquer à leur propre perfectionnement, et puis à accepter avec silence et résignation ce qu'il n'était au pouvoir de personne de changer.

Ces idées sont aussi celles de Marc-Aurèle. Il nous en a laissé un reflet dans des notes rédigées pour la plupart vers la fin de sa vie et qui, nous sont parvenues sous ce titre : « *à moi-même* ». Chaque ligne de ces *Pensées* est un monument du stoïcisme de Marc-Aurèle, et ce sont surtout les préceptes pratiques sur l'indépendance du sage la concentration en soi-même et la soumission à la loi universelle, sur nos devoirs envers autrui et envers l'humanité, que, nous y rencontrons à chaque pas. Pourtant, si on le compare au stoïcisme primitif d'un Zénon ou d'un Chrysippe, on ne peut méconnaître que la doctrine de Marc-Aurèle se restreint d'abord bien plus exclusivement aux questions pratiques, ensuite qu'elle a revêtu dans la morale un caractère moins rigide, plus doux, plus religieux. La philosophie stoïcienne avait d'ailleurs depuis longtemps manifesté cette tendance chez Sénèque, chez Musonius et tout spécialement chez Epictète. Le néant des choses terrestres, les maux de la vie, la situation précaire, la fragilité, la faiblesse morale de l'homme pèsent trop lourdement sur lui pour qu'il se puisse élever à la libre et théorique contemplation de l'univers. Il faut que la philosophie apporte le repos à l'esprit tourmenté, la guérison à la volonté malade. Le philosophe est un médecin de l'âme. un prêtre et un serviteur de la divinité parmi les hommes et son ministère est de pratiquer la charité la plus large, la plus dévouée, la plus entière. Tous les hommes sont frères, nous dit l'empereur philosophe, l'humanité entière forme un seul corps, et quiconque renie cette fraternité avec un seul de ses semblables, celui-là est un membre amputé, il se retranche lui-même de la grande famille humaine. Faisons le bien, dit-il, non point par ce que cela est séant ou honorable, mais par ce que c'est un bonheur que de faire le bien, parce que c'est se faire du bien que d'en faire à autrui. Il ne refuse pas son amour à ceux mêmes qui ont failli ; il pardonne à

Digitized by Google

la haine et à l'ingratitude. Il nous rappelle que la seule source de nos fautes n'est que l'ignorance de notre bien véritable, que l'injustice étrangère ne peut pas pénétrer dans notre fort intime, et que c'est là le seul point qui importe. Du reste, nous ne sommes pas parfaits nous-mêmes, et nous devons prendre les hommes tels qu'ils sont. Au lieu de répondre par l'arrogance à l'arrogance d'un adversaire, il faut triompher de lui par la douceur, le ramener par une persuasion affectueuse. Nous savons déjà que l'empereur agissait comme l'exigeait le philosophe, et que l'homme dont nous examinons le caractère sut mettre en parfaite harmonie sa vie et ses maximes.

Maintenant, si l'on veut placer cette figure sous son véritable jour historique, il ne faut pas oublier que Marc-Aurèle, maître de l'empire et philosophe stoïcien, était en même temps le fils d'une époque chrétienne. Les points sur lesquels il s'éloigne du vieil esprit romain et du stoïcisme primitif se trouvent être ceux où il se rapproche sensiblement du christianisme. Cette entière soumission à la volonté de Dieu, cette intime piété qui le distinguent, ce sentiment profond de la vanité des choses terrestres, de la faiblesse et de la fragilité humaines, ce souci du salut de son âme, cette pureté de mœurs, cette bonne foi mise en tout, ce sublime détachement de tout objet extérieur, cette charité sans bornes qui n'oublie ni les indignes ni les méchants, ne sont-ce pas là précisément les traits qui ressortent dans la vie et la conduite des premiers chrétiens ? Ne pourrait-on pas supposer que, si Marc-Aurèle eût connu ces doctrines, il s'y fût senti attiré du fond du cœur ? N'est-il pas probable enfin que son stoïcisme doit à des influences chrétiennes cette nuance qui lui est propre ? Il existe en effet une tradition qui prête au pieux empereur des sentiments de bienveillance pour la religion nouvelle. Le stoïcien romain Sénèque, a été mis par la légende chrétienne en relations avec l'apôtre Paul, et, pour prouver ces relations, on a produit leur prétendue correspondance. Pareille chose est arrivée pour Marc-Aurèle, et voici ce que rapportent les auteurs chrétiens peu de temps après sa mort, peut-être même quand il vivait encore. Pendant la guerre des Marcomans, l'empereur fut un jour entouré par des ennemis supérieurs en nombre, et se trouva isolé dans une région sans eau, où il devait mourir de soif avec toute son armée. Alors les soldats chrétiens qui combattaient sous ses ordres, — une légion tout entière, dit-on, qui pour cela aurait reçu le surnom de Fulminante — se jettent à genoux et sauvent l'armée par leurs prières. Un orage subit apporta aux Romains toute l'eau nécessaire, et même, comme on l'a ajouté plus tard, la grêle et la foudre dispersèrent les ennemis. Déjà Tertullien, pour prouver l'exactitude de ce fait, invoque un décret de l'empereur en personne, par lequel, en considération de cet évènement, il menace de punitions sévères toute accusation contre les chrétiens, et nous possédons encore une prétendue lettre de Marc-Aurèle où il raconte l'aven-

Digitized by Google

ture avec toutes ses miraculeuses circonstances et ajoute à cette occasion que, pour que les chrétiens ne tournent jamais contre lui l'arme magique de leurs prières, il leur est désormais permis de vivre selon leurs croyances, et que nul d'entre eux ne sera poursuivi de ce chef, s'il n'est d'ailleurs coupable d'aucun crime ; au contraire, les accusateurs seront en pareil cas brûlés vifs. Il est maintenant bien prouvé que cet écrit invraisemblable est entièrement apocryphe ; en outre, le fait que l'on prétend en être l'occasion s'est passé tout autrement que le rapportent les auteurs chrétiens. Il est bien exact que Marc-Aurèle, pendant la deuxième guerre contre les Marcomans, par conséquent vers 174, se vit avec son armée dans la périlleuse situation qu'on a décrite. Mais que l'orage fût dû aux prières des soldats chrétiens, c'est ce que ne pensaient ni Marc-Aurèle, ni les païens de son temps. Ceux-ci attribuent le prodige, auquel ils croient eux aussi, les uns aux prières de l'empereur, les autres aux conjurations d'un magicien d'Egypte. Marc-Aurèle, avec ses idées religieuses, voyait là sans doute une marque de la faveur particulière des dieux. Mais il était fort éloigné d'en faire un mérite aux chrétiens, car le prodige de la Légion Fulminante (et c'est là une preuve irrécusable) n'a pas apporté le moindre changement à la conduite tenue à leur égard. Pendant qu'il était empereur, les mesures dont ils furent l'objet étaient si peu conformes aux termes du prétendu édit de Marc-Aurèle que bien au contraire on les traita sous son règne avec plus de rigueur que sous aucun de ses prédécesseurs, depuis les persécutions de Néron. Dans toutes les provinces, on trouve des témoignages de la lourde oppression que subissait alors la communauté chrétienne. A Smyrne, le digne évêque Polycarpe meurt sur le bûcher, après avoir vu onze de ses compagnons périr devant lui dans de cruels supplices. Quand même il faudrait, d'après des recherches récentes, faire remonter ce fait jusqu'en 156 ap. J.-C., et par conséquent le placer sous le règne d'Antonin le Pieux, il conserverait pour nous toute son importance : on doit supposer que, fidèle aux principes qui l'ont toujours guidé, Marc-Aurèle s'était mis d'accord avec son père adoptif sur l'attitude à prendre en face des chrétiens. En l'an 165, plusieurs d'entre eux furent tués à Rome, et dans le nombre Justin le Martyr, un des docteurs de l'Église les plus accrédités de son temps

H. MARTIN.

(A suivre).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

LICENCE HISTORIQUE.

Origine de Carthage : Sa puissance et sa constitution avant la première guerre punique.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

VERSION GRECQUE. — Σώφρονες ἦσαν καὶ πάντ' ἄριστοι οἱ ἀρχαῖοι Ῥωμαῖοι. Σκιπίων γοῦν ὁ Ἀφρικανὸς ἐπίκλην ἐκπεμπόμενος ὑπὸ τῆς συγκλήτου ἐπὶ τὸ καταστήσασθαι τὰς κατὰ τὴν οἰκουμένην βασιλείας, ἵνα τοῖς προσήκουσιν ἐγχειρισθῶσι, πέντε μόνους ἐπήγετο οἰκέτας. Πάτριος μὲν γὰρ ἦν αὐτοῖς καρτερία καὶ λιτὴ δίαιτα, καὶ τῶν ἄλλων τῶν ὑπὸ τὴν κτῆσιν ἀφελὴς καὶ ἀπερίεργος χρῆσις, ἔτι δὲ εὐσέβεια θαυμαστὴ περὶ τὸ δαιμόνιον, δικαιοσύνη τε καὶ πολλὴ τοῦ πλημμελεῖν εὐλάβεια πρὸς πάντας, μετὰ τῆς κατὰ γεωργίαν ἀσκήσεως. Ἐκέλευε δ' ὁ νόμος τριῶν μὲν πλείονας τῶν ἔξω τῆς οἰκίας μὴ ὑποδέχεσθαι, κατὰ ἀγορὰν δὲ τῶν πέντε. Οὕτως δὲ ὀλιγοδεεῖς ἦσαν, ὥστε καὶ οἱ σφόδρα εὐκαιρούμενοι τοῖς βίοις ἦγον τοὺς υἱοὺς ὕδωρ μὲν ὡς τὸ πολὺ πίνοντας, ἐσθίοντας δ' ὅ τι ἂν τύχῃ. Καὶ πολλάκις πατὴρ ἢ μήτηρ υἱὸν ἠρώτα πότερον ἀπίους ἢ κάρυα βούλεται δειπνῆσαι· καὶ τούτων τι φαγὼν ἠρκεῖτο καὶ ἐκοιμᾶτο. Διαφυλάττοντες μέντοι τὰ πάτρια, μετῆγον παρὰ τῶν χειρωθέντων, εἴ τι λείψανον καλῆς ἀσκήσεως εὕρισκον, τὰ ἄχρηστα ἐκείνοις ἐῶντες, ὅπως μηδ' εἰς ἀνάκτησιν ὧν ἀπέβαλον ἐλθεῖν ποτε δυνηθῶσι.

THÈME LATIN. — ***Montaigne***, Essais; II, 10 : « Quant à Cicéron, les ouvrages qui ne peuvent servir... pour en retrouver le fil. »

VERSION LATINE. — ***Cicéron***, Lettres à Atticus, II, 9, 1-3 : « Subito cum mihi dixisset Caecilius... πρότερος χαλεπήνη. »

THÈME GREC. — Ce n'est pas tant par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage qu'on en doit mesurer le prix, que par son utilité et par sa matière : car, qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit, qui ne se rencontre dans l'apologue? C'est quelque chose de si divin que plusieurs personnages de l'antiquité ont attribué la plus grande partie de ces fables à Socrate, choisissant, pour leur servir de père, celui des mortels qui avait le plus de communication avec les dieux.

Je ne sais comme ils n'ont point fait descendre du ciel ces mêmes fables, et comme ils ne leur ont point assigné un dieu qui en eût la direction, ainsi qu'à la poésie et à l'éloquence. Ce que je dis n'est point tout à fait sans fondement, puisque, s'il m'est permis de mêler ce que nous avons de plus sacré parmi les erreurs du paganisme, nous voyons que la Vérité a parlé aux hommes par paraboles, et la parabole est-elle autre chose que l'apologue, c'est-à-dire un exemple fabuleux et qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet qu'il est plus commun et plus familier? Qui ne nous proposerait à imiter que les maîtres de la sagesse nous fournirait un sujet d'excuse : il n'y en a point quand des abeilles et des fourmis sont capables de cela même qu'on nous demande.

LA FONTAINE, préface des ***Fables***.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

1. Les mêmes sujets que pour la licence;
2. Analyse du ***Ménon*** ; doctrine de la Réminiscence.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

Caractère et objet des lois Sexto-Liciniennes (consulter Tite-Live, VI, 34-42, ***Appien, guerre civ.***, I 7 et 8; Macé : ***Des lois agraires chez les Romains***, p. 203 et suiv., et les ***Hist. rom.***, de Niebuhr, de Mommsen et de Duruy).

Digitized by Google

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

Since my young days of passion — joy, or pain,
Perchance my heart and harp have lost a string,
And both may jar : it may be that in vain
I would essay as I have sung to sing.
Yes, though a dreary strain, to this I cling ;
So that it wean me from the weary dream
Of selfish grief or gladness — so it fling
Forgetfulness around me — it shall seem
To me, though to none else, a not ungrateful theme.

He, who's grown aged in this world of woe,
In deeds, not years, piercing the depths of life,
So that no wonder waits him : nor below
Can love or sorrow, fame, ambition, strife,
Cut to his heart again with the keen knife
Of silent, sharp endurance : he can tell
Why thought seeks refuge in lone caves, yet rife
With airy images, and shapes which dwell
Still unimpaired, though old, in the soul's haunted cell.

Thème anglais.

Un tour de Rabelais.

Rabelais, si célèbre par son esprit, se trouva un jour loin de Paris et sans argent pour le retour. Réduit aux expédients, il ramassa de la poussière de brique et la mit en plusieurs petits paquets dans du papier. Sur l'un il écrivit, ***poison pour Monsieur ;*** sur l'autre, ***poison pour le Dauphin ;*** sur le troisième, ***poison pour le Roi.*** Il plaça les paquets de telle façon que le maître de la maison, homme curieux et sujet fidèle, pût les voir. Le complot réussit comme il le désirait : l'hôte avertit immédiatement le secrétaire d'Etat; le secrétaire fit partir un messager, qui amena le traître à la cour, en lui fournissant en route, aux frais du roi, le logement et les vivres nécessaires. Dès qu'il parut, on reconnut en lui le fameux Rabelais. Sa poussière, après examen, fut reconnue parfaitement inoffensive, et l'on ne fit que rire d'un tour pour lequel un farceur moins éminent eût été envoyé aux galères.

Version allemande.

Steiget auf, ihr alten Traeume!
Oeffne dich, du Herzensthor !
Liederwonne, Wehmuthsthraenen
Stroemen wunderbar hervor.

Durch die Tannen will ich schweifen,
Wo die muntre Quelle springt,
Wo die stolzen Hirsche wandeln,
Wo die liebe Drossel singt.

Auf die Berge will ich steigen,
Auf die schroffen Felsenhoehn,
Wo die grauen Schlossruinen
In dem Morgenlichte stehn.

Dorten setz' ich still mich nieder
Und gedenke alter Zeit,
Alter blühender Geschlechter
Und versunkner Herrlichkeit.

Digitized by Google

Gras bedeckt jetzt den Turnierplatz,
Wo gekaempft der stolze Mann,
Der die Besten überwunden
Und des Kampfes Preis gewann.

Epheu rankt an dem Balkone,
Wo die schoene Dame stand,
Die den stolzen Ueberwinder
Mit den Augen überwand.

Ach ! den Sieger und die Siegrin
Hat besiegt des Todes Hand —
Jener dürre Sensenritter
Strekt uns Alle in den Sand.

Thème allemand.

Chez ces peuples, les femmes filent la laine et en font des étoffes fines et d'une merveilleuse blancheur ; elles font le pain, apprêtent à manger ; et ce travail leur est facile, car on ne vit que de fruits ou de lait, rarement de viande. Elles font et lavent tous les habits de la famille, tiennent les maisons dans un ordre et une propreté admirables.

Les hommes n'ont d'autre art à exercer, outre la culture des terres et la condutte des troupeaux, que l'art de mettre le bois et le fer en œuvre ; encore même ne se servent-ils guère du fer, excepté pour les instruments nécessaires au labourage. Quand on leur parle de peuples qui ont l'art de faire des bâtiments superbes, des meubles d'or et d'argent, des étoffes ornées de broderies et de pierres précieuses, des parfums exquis, des mets délicieux, des instruments dont l'harmonie charme, ils répondent en ces termes : « Ces peuples sont bien malheureux d'avoir employé tant de travail et d'industrie à se corrompre eux-mêmes ».

DES FACILITÉS DE TRAVAIL

ASSURÉES EN ALLEMAGNE

Aux Professeurs des Universités de province

On compare souvent la production des universités allemandes de province avec celle des facultés françaises et il est de mode de dire que toutes nos facultés de province réunies produisent, année moyenne, moins de travaux scientifiques qu'une seule des universités d'Allemagne et non des plus grandes, Bonn par exemple. C'est un peu vrai et bien que la plupart de nos facultés soient devenues très actives, on pourrait peut-être encore aujourd'hui soutenir cette thèse par de bons arguments, voire même par des statistiques, sans être accusé d'outrance, de paradoxe et de parti pris.

Mais quelle est la cause de cette infériorité dont les professeurs français sont les premiers à souffrir ? C'est ce que j'ai l'intention de rechercher.

Je dois avant tout signaler loyalement une cause générale, bien qu'à première vue elle paraisse contraire à l'opinion que je veux défendre. Il est certain que les professeurs des universités allemandes ont toujours

Digitized by Google

été soumis à une éducation tout autre que celle qu'ont reçue et reçoivent encore la plupart des professeurs de nos facultés.

En Allemagne, un jeune érudit, qui aspire à devenir professeur d'université, doit se distinguer par toute une série de travaux scientifiques. Déjà, lorsqu'il n'est qu'un étudiant obscur, il travaille dans les séminaires des professeurs illustres et sous leur direction il s'exerce à rédiger sur des questions scientifiques des mémoires qui souvent ne sont pas sans valeur. Quand il a passé trois ou quatre années à l'université, il doit produire un travail scientifique sérieux (hausarbeit), soit qu'il se présente immédiatement au doctorat, pour se préparer ensuite directement à l'enseignement supérieur, soit qu'il se présente à l'examen d'état pour les emplois de maîtres (lehrer) dans les gymnases ou dans les écoles réales. En Allemagne, la plupart des professeurs d'université n'ont pas passé par l'enseignement secondaire; il est vrai qu'il y a d'illustres exceptions, par exemple Arnold Schæfer, qui enseigna plusieurs années au gymnase Vizthum, à Dresde. Une fois docteur, le jeune savant, pour devenir privat-docent, doit quelques années plus tard s'habiliter près d'une université et pour cela il doit publier une thèse (habilitationsschrift), qui est presque toujours un travail remarquable. Ensuite, pour devenir professeur extraordinaire et plus tard ordinaire, ou pour arriver dans une grande université, le professeur allemand doit, chaque fois, se distinguer par de nouveaux travaux. Ainsi, depuis l'entrée à l'Université comme étudiant jusqu'à la conquête d'une position suffisante pour vivre, c'est un entraînement continuel. Et, lorsqu'un homme a été soumis pendant plus de dix ans à ce régime, il serait extrêmement malheureux s'il lui fallait y renoncer; dans ce cas, la plupart préfèreraient abandonner leur position pour en chercher une autre qui leur permît de poursuivre leurs études. C'est ce qui explique que les professeurs des universités allemandes, dont l'influence politique est si considérable, même en Prusse, aient su obtenir le temps et les moyens de travailler.

En Allemagne, un professeur d'université a plus de cinq mois de vacances par an, trois semaines à Noël, autant à Pâques et trois à quatre mois aux grandes vacances; il est vrai que sur les programmes il n'y a pas plus de quatre mois de vacances, mais en fait les professeurs en ont au moins cinq. En France, un professeur de faculté n'a guère plus de trois mois de vacances par an; car, si les cours ne durent pas plus de six à sept mois, les sessions d'examens de baccalauréat retiennent les professeurs pendant deux mois au moins et leur imposent une besogne qui n'est pas la leur, besogne aussi fastidieuse que fatigante.

Il est vrai que le professeur allemand donne à ses élèves six ou sept heures de cours et conférences par semaine et parfois plus. Mais il ne fait pas de ces grandes leçons qui demandent une longue préparation. Dans ses cours comme dans ses conférences, le professeur allemand travaille

Digitized by Google

avec ses élèves. Il ne craint pas de les fatiguer et de leur imposer de grands efforts d'attention ; il ne leur épargne pas l'exposition de la série des recherches auxquelles il s'est livré pour se faire une opinion. En réalité, le professeur allemand ne se donne pas plus de peine pour ses cours nombreux que le professeur français qui en fait moitié moins, mais qui garde pour lui tous les matériaux dont il s'est servi et qui ne donne à ses élèves que les résultats de ses études. Ce n'est pas le moment de discuter quelle est, au point de vue pédagogique, la meilleure de ces deux méthodes ; peut-être est-ce l'allemande ? Aujourd'hui je ne veux constater que ce seul fait : c'est que le professeur allemand ne donne pas plus de temps à la préparation de ses cours que le professeur français pendant les vingt-cinq à trente semaines qui, dans les deux pays, sont consacrées aux cours et conférences d'enseignement supérieur.

Mais le professeur allemand a cinq mois de vacances qu'il peut employer à la préparation des cours de l'année suivante et surtout à des travaux scientifiques personnels, à des voyages, à des recherches dans les bibliothèques et dans les archives. En France, le professeur de faculté n'a pas plus de trois mois de vacances ; et, quand bien même il ne prendrait pas quelques semaines de repos, repos indispensable pour la plupart après les fatigues excessives des sessions d'examen de baccalauréat, il a à peine le temps de préparer ses cours pour la rentrée.

En outre, le professeur allemand n'est pas occupé par la correction de ces devoirs d'écoliers dont les professeurs français sont accablés. Ce n'est pas qu'aux examens de doctorat ou aux examens d'état pour l'emploi de maîtres dans les gymnases ou dans les écoles réales les étudiants allemands n'aient à faire des dissertations (clausurarbeiten) analogues à celles qu'on exige de nos candidats à la licence et à l'agrégation. Mais ils rougiraient de faire à l'Université autre chose que des travaux scientifiques et de s'y préparer à leurs examens en composant chaque mois une ou plusieurs de ces dissertations, et le voulussent-ils, il est au moins douteux qu'il leur fût possible de trouver un professeur d'université qui daignât les corriger.

En France, au contraire, les professeurs de faculté perdent une grande partie de leur temps à corriger des devoirs qui, par la nature et par leur valeur, ne diffèrent guère des devoirs faits dans les lycées et qui souvent sont l'œuvre de gens qui n'ont jamais assisté et n'assisteront peut-être jamais à leurs cours.

Mais ces deux causes, si importantes qu'elles soient, ne sont pas les plus graves parmi toutes celles qui assurent l'infériorité de la France vis-à-vis de l'Allemagne sous le rapport qui nous occupe. Non seulement le professeur français de faculté n'a pas le temps de travailler, mais les instruments de travail les plus indispensables lui font défaut, tandis qu'en Allemagne, même dans les plus petites universités, les professeurs en sont abondamment pourvus. Nos bibliothèques univer-

Digitized by Google

sitaires de province, et même celle de Paris, sont encore bien misérables si on les compare aux bibliothèques des universités allemandes. Les livres les plus indispensables nous manquent et nous pouvons à peine acheter un dixième des livres nouveaux qui nous seraient nécessaires.

En Allemagne même, les bibliothèques universitaires, si riches qu'elles soient, ne peuvent pas suffire aux exigences qu'impose aux travailleurs la science moderne. Mais les grandes bibliothèques de la capitale ou des universités extrêmement riches prêtent aux professeurs d'université, partout où ils se trouvent, les livres, manuscrits ou imprimés, dont ils ont besoin. C'est ce qui explique qu'à Insprück, à Lemberg ou même à Czernowitz comme à Marbourg ou à Rostock, on puisse travailler presque aussi facilement qu'à Berlin, à Vienne ou à Munich. Car il n'est pas rare qu'un professeur d'université dans une petite ville ait chez lui en prêt trois à quatre cents volumes manuscrits ou imprimés, appartenant aux grandes bibliothèques et aux grandes archives d'Allemagne.

En France, au contraire, ni la Bibliothèque nationale, ni les bibliothèques de l'Arsenal, de Mazarin ou de Sainte-Geneviève, ni même celle de l'Université ne prêtent de livres imprimés en dehors de Paris. La Bibliothèque nationale prête parfois des manuscrits en province ou à l'étranger ; mais il y a de nombreuses exceptions plus ou moins justifiées ; ainsi le règlement permet de prêter un manuscrit extrêmement précieux, mais il interdit de laisser sortir un volume sans valeur s'il contient quelques lettres autographes insignifiantes. En outre, les formalités du prêt des manuscrits hors Paris sont telles que, dans la pratique, elles en restreignent beaucoup la valeur ; il faut passer par l'intermédiaire des préfets et du ministre de l'instruction publique, ce qui demande souvent un ou deux mois, tandis qu'en Allemagne il suffit qu'un professeur d'université ou tout autre savant connu écrive directement à une bibliothèque pour recevoir deux ou trois jours après, par la poste, les livres et les manuscrits qu'il a demandés.

A l'appui de la théorie mise en pratique par le British Museum, qui ne laisse rien sortir en dehors de l'établissement, pas même le livre le moins précieux (1), on peut fournir quelques arguments plus ou moins solides. Mais comment défendre le système de la Bibliothèque nationale ? La seule raison que l'on puisse donner n'est pas bien sérieuse : c'est que si les livres prêtés dans Paris sont demandés dans la salle par un lecteur, on peut les faire rentrer immédiatement et les communiquer le lendemain. Est-ce bien vrai dans la pratique ? Mais admettons que cela se fasse rigoureusement. La rentrée des livres prêtés en province ne serait

(1) Un jour, en faisant visiter à un illustre français le magnifique établissement dont il était alors directeur, Panizzi vantait beaucoup les avantages de la suppression absolue du prêt. A cette demande : « Mais si la Reine vous faisait prier de lui envoyer un livre, que feriez-vous ? » Panizzi répondait : « Ce sont de ces difficultés que notre respect pour S. M. nous interdit de prévoir. »

Digitized by Google

pas beaucoup plus longue que celle des livres prêtés à Paris. Il serait grand temps d'abandonner des règlements bons tout au plus à l'époque où le télégraphe et les chemins de fer n'étaient pas encore inventés. En Prusse, dame Routine n'est plus maîtresse du haut du pavé et on ne s'en trouve pas plus mal. L'an dernier, il m'est arrivé ce petit fait : je demande aux archives d'Etat de Prusse communication d'un registre, qui, pour lors, était prêté à Hanovre ; comme cette fois-là j'avais peu de jours à passer à Berlin, on télégraphia à l'archiviste de Hanovre et le lendemain le volume était à Berlin à ma disposition.

Le grand argument des adversaires du prêt, c'est l'incendie de la bibliothèque de Mommsen, où périrent de nombreux et précieux volumes, imprimés et manuscrits, appartenant aux grandes bibliothèques d'Allemagne et d'Europe. Mais les chances d'incendie sont plus considérables à Paris qu'en province et la Bibliothèque nationale prête aux habitants de Paris manuscrits et imprimés précieux, directement et sans formalités. En outre, il faudrait examiner si les livres considérables que les facilités de travail, et, en particulier, le prêt ont permis à Mommsen de publier, ne compensent pas la perte des volumes détruits dans l'incendie de sa bibliothèque. La réponse ne me paraît pas douteuse. Les travaux de Mommsen sont d'une valeur cent fois supérieure.

Aussi me semble-t-il qu'on peut se demander pour quelle raison la Bibliothèque nationale ne prêterait pas sans longues formalités ses livres imprimés et manuscrits aux travailleurs de province, comme elle les prête aux travailleurs de Paris. Pourquoi ne suivrait-elle pas l'exemple des grandes bibliothèques allemandes qui, depuis de longues années, prêtent leurs volumes aux savants, habitant en province et, en particulier, aux professeurs d'université ? Ce qui se fait tous les jours et sans inconvénients à Munich, à Vienne, à Berlin, est-il impossible à Paris ? Il est permis d'en douter.

Espérons qu'un jour ou l'autre les grandes bibliothèques de Paris, la Bibliothèque nationale, l'Arsenal, la Mazarine, la Sainte-Geneviève et la bibliothèque de l'Université voudront bien reconnaître que l'Etat, c'est-à-dire la France entière, ne les entretient pas pour servir uniquement aux heureux mortels qui habitent Paris ; espérons que ce jour-là elles voudront bien tenir compte des besoins des malheureux exilés en province et leur prêter les manuscrits et les imprimés, aussi facilement et aussi libéralement qu'elles les prêtent aujourd'hui aux seuls Parisiens. Alors, quand ils pourront emprunter aux grandes bibliothèques de Paris les manuscrits et les imprimés dont ils auront besoin, les philologues et les philosophes, professeurs de faculté en province, seront à peu près satisfaits ; mais les professeurs d'histoire réclameront encore le prêt des documents d'archives, toujours comme en Allemagne.

A Berlin, les archives d'Etat du royaume de Prusse prêtent aux archives provinciales dans le royaume et aux bibliothèques des universités dans

Digitized by Google

tout l'empire d'Allemagne les documents dont la communication est demandée par des travailleurs habitant dans ces villes. Ce prêt se fait sur une grande échelle et, bien que les documents soient envoyés par la poste et en franchise comme affaires de service, jamais il ne s'est rien perdu. Il n'est pas besoin d'insister sur les facilités que ce système procure aux travailleurs de province qui, sans déplacements onéreux, peuvent mener à bien leurs recherches.

A Paris, au contraire, les Archives nationales ne laissent sortir aucun document, si ce n'est pour les grandes administrations d'où proviennent les papiers demandés en communication. Tous ceux qui ont besoin de consulter des documents conservés dans ces archives doivent venir à Paris les étudier sur place. Or nos Archives nationales ne sont pas ouvertes longtemps chaque jour (deux heures de moins qu'à Berlin et à Vienne), et les communications ne s'y font pas rapidement et facilement ; par conséquent les recherches sont longues. En outre, les Archives nationales sont fermées plusieurs jours pendant les vacances de Pâques ; il en est de même à la Bibliothèque nationale. Ainsi tout se réunit pour entraver les recherches que de malheureux professeurs de province seraient tentés d'entreprendre. Ceux qui s'occupent d'histoire moderne sont dans une position encore plus difficile. Non seulement ils doivent aller faire des recherches aux Archives nationales et au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, mais ils sont encore obligés de fouiller les archives des ministères et surtout celles des affaires étrangères. Or les archives des affaires étrangères sont fermées pendant la plus grande partie des vacances. En Prusse, au contraire, les ministères, celui des affaires étrangères, comme les autres, n'ont pas d'archives ; ils ne gardent que les papiers nécessaires au service courant et ils versent régulièrement tous les autres aux archives d'Etat, qui les prêtent en province comme les autres documents. Il est donc impossible de nier que les professeurs allemands ne sont pas infiniment plus favorisés que les professeurs français, qui sont absolument privés de tout.

Si l'on fait ces observations aux Parisiens, ils vous répondent : « Faites des travaux d'histoire locale ». Mais, quand on pourrait s'interdire tout travail d'histoire générale et renoncer à des recherches et à des études, parfois poursuivies depuis plusieurs années, quand bien même on se résignerait à passer sa vie à publier des monographies, des biographies ou autres travaux d'histoire locale, tout au plus bons à servir de matériaux pour les ouvrages intéressants dont le monopole serait comme réservé aux travailleurs de la capitale, même avec cette abnégation héroïque on ne pourrait faire rien qui en valût la peine. Les travaux d'histoire locale ne valent quelque chose qu'autant qu'ils sont complets et qu'ils ont pour cadre l'histoire générale. Or la centralisation est telle en France que la Bibliothèque nationale et les Archives nationales possèdent une grande partie des documents concernant les diverses provinces

Digitized by Google

de notre pays. Pour s'en assurer, il suffit de parcourir le tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales et les catalogues des diverses collections du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et en particulier de la collection Moreau et des collections provinciales, Languedoc, Picardie, Bourgogne, etc., et l'on se convaincra facilement qu'il est impossible d'écrire en province un travail sérieux d'histoire locale si l'on n'a pas fait de longues recherches dans les grands dépôts de Paris.

Cela dit, il me semble que la conclusion de cet article est toute indiquée et que je pourrais presque me dispenser de l'écrire. Cependant je ne veux pas hésiter à la formuler nettement.

Quand les professeurs des facultés de province possèderont les facilités de travail dont jouissent les professeurs des universités allemandes, quand ils auront comme eux cinq mois de vacances par an, quand les grandes bibliothèques et les archives de Paris leur prêteront les livres, les manuscrits, les registres et les documents dont ils auront besoin, alors seulement on aura le droit de les accuser, s'ils ne produisent pas plus de travaux scientifiques qu'ils ne le font aujourd'hui que le temps et les moyens de travailler leur font presque absolument défaut.

JULES FLAMMERMONT.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil

AVEC LA COUR DE BERLIN

(Décembre 1791 — Juillet 1792)

Suite et fin (1)

II.

Au mois de février 1792, Fersen se rendit de Bruxelles à Paris. Il vit Marie-Antoinette et Louis XVI; mais il ne put les décider à faire une nouvelle tentative pour s'échapper à l'étranger; lui-même dut reconnaître d'ailleurs que la fuite était très difficile, sinon impossible, tellement le Roi et la Reine étaient bien gardés.

A peine rentré à Bruxelles, le 29 février 1792, Fersen rendit compte au Roi de Suède de ses entrevues et de ses discussions avec Louis XVI et Marie-Antoinette. Cette lettre importante nous fait connaître l'état exact de la pensée du Roi et de la Reine à cette époque. Elle nous apprend

(1) Voir le numéro de décembre 1884.

Digitized by Google

que Marie-Antoinette et Breteuil avaient craint d'être obligés d'acheter le concours du Roi de Prusse par la cession d'une partie du territoire français et que cette éventualité ne les avait pas même décidés à retirer la demande de secours qu'ils avaient adressée à ce prince. Cette même dépêche nous révèle que Louis XVI devait envoyer incessamment au Roi de Prusse une ratification des engagements que le baron de Breteuil avait contractés en son nom et s'obliger personnellement au remboursement en argent des frais de la guerre à faire par le roi de Prusse à la France, pour rétablir l'ancien régime (1).

Une dépêche de Kaunitz à Mercy, du 19 février 1792, nous apprend que l'Autriche insistait pour que Louis XVI contractât envers elle une obligation semblable à celle qu'il contracterait envers la Prusse (2). Le 29 février, Mercy répondait au chancelier : « J'aurai à la fin de cette semaine une occasion sûre d'écrire à la Reine. Je lui remettrai sous les yeux tout ce que V. A. me dicte de convaincant sur la justesse, les motifs et le but des intentions de S. M. l'Empereur. En faisant voir l'importance dont il est pour les Tuileries d'y concourir avec le plus grand soin, j'y joindrai les remarques nécessaires sur une convention de dédommagement avec les puissances, dont les secours dispendieux seront employés en faveur de la France et dont il s'agit de déterminer par avance les justes indemnités. M. le baron de Breteuil, avec lequel j'évite d'ailleurs autant que possible d'entrer en explications d'affaires m'a provoqué de lui-même sur les arrangements éventuels de dédommagements à stipuler avec la Cour Impériale et celle de Berlin ; mais les pouvoirs, peut-être même les intentions de M. de Breteuil sont si équivoques, que ce ne serait pas le canal à désirer de préférence pour fixer avec solidité un pareil arrangement. Quelque soit au reste le choix du négociateur, auquel le Roi et la Reine voudraient s'en remettre de ce soin, l'essentiel est qu'ils ne tardent pas à s'y décider. Et c'est sur quoi j'insisterai avec force (3). »

Mercy se défiait de Breteuil, qu'il accusait d'exciter la Reine contre

(1) « Par l'extrait de la dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil, que j'ai l'honneur d'envoyer à V. M., Elle jugera comme moi que les conjectures très bien fondées sur les projets du Roi de Prusse, relativement au remboursement des frais, se trouvent heureusement détruites et qu'il ne songe qu'à être indemnisé en argent. » Fersen au roi de Suède dans *Le comte de Fersen et la Cour de France*, II, 182. On trouve dans les papiers de Fersen quelques dépêches du vicomte de Caraman à Breteuil et, bien qu'elles soient assez mal publiées, je serai obligé de m'en servir, car on ne les connaît pas autrement.

(2) Vivenot, *Quellen zur Geschichte der Deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs waehrend der Franzœsischen Revolutions Kriege* (1790-1801), 1er vol., Vienne, 1873, 8°, p. 389.

(3) *Mercy à Kaunitz*, Bruxelles, 29 février, Archives Impériales de Cour et d'Etat à Vienne, fonds de Belgique, papiers de Mercy.

Le 1er mars, Mercy écrivit à Marie-Antoinette une longue lettre en ce sens. Elle est imprimée dans le recueil de M. d'Arneth, intitulé : *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II : Ihr Briefwechsel herausgegeben von Alfred Ritter von Arneth*, Leipzig, Paris, Wien, 1866, 8° p. 253.

Digitized by Google

son frère. A Pétersbourg, Breteuil n'était pas mieux considéré ; Catherine II lui préférait son rival, Calonne, dont les brillantes qualités l'avaient séduite. Elle accusait Breteuil de chercher, par ses intrigues, à maintenir la désunion entre la Reine et les princes, frères du Roi. Dans une conversation avec le marquis de Bombelles, agent du baron de Breteuil, l'impératrice blâma vivement les projets de Breteuil, dont, dit-elle, l'exécution achèverait la ruine de la France. Les ennemis de Breteuil disaient qu'il était partisan de deux Chambres et de l'introduction d'un gouvernement mixte en France. « Personne, écrivait Fersen à Gustave III, n'en est cependant par caractère et par principes plus éloigné que lui et ne sent plus fortement la nécessité que le Roi reprenne la plénitude de son autorité (1). » Mais, à Berlin, Breteuil était mieux vu ; son agent, le vicomte de Caraman avait des relations suivies avec les ministres et avec le favori du Roi, Bischoffswerder. Le 4 mars 1792, Fersen écrivait au roi de Suède : « Les nouvelles de Berlin continuent à être bonnes. M. de Bischoffswerder a donné au vicomte de Caraman les assurances les plus positives de la bonne volonté du Roi, son maître, pour le Roi de France, et combien lui, Bischoffswerder, les partageait (2). »

Cependant Mercy ne pouvait pas ignorer que les pouvoirs de Breteuil étaient bien réels ; Marie-Antoinette lui avait écrit bien des fois que ce ministre avait qualité pour traiter au nom du Roi. Encore, le 2 mars 1792, elle écrivait à Mercy : « Vous désirez qu'il y ait de l'accord entre Vienne et ici ; vous en avez les moyens. Vous savez que le Roi et moi donnons toute confiance au baron de Breteuil et au comte de Fersen ; ils sont avec vous, ils savent mieux discuter les affaires que moi ; traitez avec eux, ils connaissent parfaitement nos intentions et notre position (3). »

Au commencement de mars, Marie-Antoinette était très irritée des lenteurs de son frère, l'empereur Léopold II ; elle s'en plaignait amèrement et Mercy lui écrivait que l'Empereur avait été vivement affecté de voir ses sentiments méconnus et ouvertement dénoncés au dehors comme douteux. Mercy croyait que Fersen était le principal auteur de ses dénonciations et, loin d'avoir en l'agent suédois la confiance que Marie-Antoinette lui recommandait, Mercy priait Breteuil de ne pas lui redire ce qu'il lui confiait. Mais Breteuil, qui, à ce qu'il paraît, vivait en parfaite intelligence avec Fersen, ne lui cachait rien, pas même les recommandations de méfiance de Mercy. Fersen s'en vengeait en continuant à exciter Marie-Antoinette contre son frère, qu'il ne craignait pas d'accuser de mauvaise foi. Fersen croyait que l'Empereur voulait éviter d'agir, et manœuvrait afin de pou-

(1) *Fersen et la Cour de France*, II, 193. Ailleurs Fersen écrit à Simolin, ancien ambassadeur de Russie en France : « Vous savez que son idée (du baron de Breteuil) est le rétablissement entier de la monarchie et qu'il croit qu'elle ne peu être opérée que par la force et le secours des puissances étrangères ».

(2) Ibidem. p. 219.

(3) Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, p. 257.

Digitized by Google

voir, si jamais il était obligé à l'action, créer en France un gouvernement qui mettrait ce royaume dans sa dépendance (1).

Tout à coup la mort subite de l'empereur Léopold, survenue le 1er mars, changea la situation. La nouvelle arriva à Bruxelles le 8 et à Paris le 10. Elle fit tout de suite une profonde impression. A Bruxelles, les Français émigrés manifestèrent une joie indécente, et Fersen lui-même, qui les désapprouve, ne craignit pas d'écrire à Marie-Antoinette : « Cette nouvelle fait plaisir aux uns et point à d'autres par le retard qu'ils craignent que cet évènement n'apporte dans les affaires. Moi, je le crois plutôt un avantage pour vous..... Les dispositions de l'archiduc François ont toujours été favorables et je sais qu'il a souvent blâmé la conduite molle, lente et indécise de son père. Il est militaire dans l'âme... Je crois qu'une lettre de vous et du Roi à l'archiduc François serait très utile en ce moment ; cette attention le flatterait et enflammerait son zèle pour vous (2). »

Marie-Antoinette n'osa pas écrire à son neveu. Elle lui envoya un émissaire dans lequel elle avait pleine confiance ; c'était un officier nommé Goguelat, qui avait joué un rôle actif dans la tentative d'évasion du mois de juin 1791. Goguelat partit de Paris le 13 mars sous le nom de Daumartin, et, pour plus de sûreté, il passa par l'Angleterre. Il n'arriva à Bruxelles que le 23 mars et il en repartit le lendemain pour Vienne muni d'une lettre de Breteuil pour l'empereur (3) et d'une autre de Mercy pour Kaunitz. Mercy disait : « Je connais depuis longtemps son zèle et sa fidélité ; ces deux qualités suppléent à ce qui peut lui manquer du côté des talents ; mais je puis affirmer à V. A. sa parfaite probité. Il désire d'obtenir une audience sans que personne puisse se douter de sa mission (4). »

On connaît les communications verbales dont Goguelat était chargé d'abord par la lettre de Breteuil à l'Empereur, citée plus haut, et par une longue note, adressée le 30 mars à Kaunitz par Ph. Cobenzl, contenant le résumé de la conversation qu'il venait d'avoir avec Goguelat (5). Des renseignements plus complets se trouvent encore dans le fascicule *Secretissima sur les affaires de France,* conservé aux archives de Berlin. Ils nous sont fournis par une dépêche du vicomte de Caraman au roi de Prusse, contenant copie d'une lettre de Breteuil à Caraman et d'une lettre de Fersen à l'ambassadeur de Suède à Berlin, Carisien. En voici des extraits :

Le vicomte de Caraman au Roi de Prusse.

« Berlin, 31 mars 1792.

« C'est avec la plus profonde douleur que j'ai l'honneur de commu-

(1) Fersen à Marie-Antoinette, le 6 mars 1792. Dans *Fersen et la Cour de France*, p. 199.
(2) Ibidem, 202.
(3) Cette lettre est imprimée par M. d'Arneth dans *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold*, p. 258.
(4) Archives de Cour et d'État à Vienne, fonds de Belgique, papiers de Mercy.
(5) Vivenot, *op. cit.*, p. 430.

Digitized by Google

MARS 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 3.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

M. Flammermont vient de publier chez Picard deux brochures intitulées, l'une : *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin ;* et l'autre, *Les Jésuites et les Parlements au* XVIII^e^ *siècle.*

∴

Les *Morceaux choisis d'Hérodote*, édition classique, avec introduction et notes par M. Bénard, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des Lettres, paraîtront dans le courant du mois de mars chez P. Dupont. Nous publierons dans notre prochain numéro une partie de l'introduction de M. Bénard.

∴

Nous donnons aujourd'hui la fin du fragment d'Ed. Zeller, sur Marc-Aurèle, traduit par M. Martin, professeur d'allemand au lycée de La Roche-sur-Yon. Le prochain numéro du *Bulletin* commencera la publication de l'Introduction *au Brutus* de Cicéron par Otto Jahn. M. Hild a confié la traduction de cet intéressant morceau de critique à MM. Faivre et Vernier, boursiers de la Faculté, et s'est chargé de réviser leur travail.

∴

On trouvera plus loin un article bibliographique de M. Royer, professeur à la Faculté de Dijon. M. Royer a été professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers : à ce titre, nous lui avons demandé sa collaboration, comme nous avons demandé celle de MM. Beaussire, Chaignet, Guibal, Plessis ;

Digitized by Google

comme eux, il a bien voulu nous l'accorder. Cette participation de nos anciens collègues au *Bulletin* est pour nous un honneur et une force.

***

Parmi les ouvrages à consulter pour le sujet mis au concours entre les étudiants de la Faculté, il faut rétablir en première ligne : « *Le* XVI^e^ *siècle en France, tableau de la littérature et de la langue* », par MM. Arsène Darmesteter et Hatzfeld, livre couronné l'an dernier par l'Académie française. Les concurrents auront à en consulter surtout la deuxième partie qui traite de la langue.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 6^e^ SÉRIE (du 1^er^ mars au 1^er^ avril.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Quae causae fuerunt cur, Ludovici XIV aetate, eximii quidam gallicarum litterarum auctores, in Homericis poematibus perpendendis interpretandisque, aut parum viderint aut omnino erraverint?

VERS LATINS. — *Racine*, Andromaque, act III, scène 6 : « Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez... il ne séparât point des dépouilles si chères. »

COMPOSITION FRANÇAISE. — Les origines du poème épique au moyen-âge.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Syntaxe de l'ablatif.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — La versification dans les *Adelphes* de Térence.

THÈME GREC. — Minos, après un examen sévère de leur conduite, envoya tous ces brigands dans le séjour des impies, afin d'y subir la peine de leurs forfaits. Il traitait surtout avec rigueur ceux qui, aveuglés par leurs richesses et leur pouvoir, se faisaient presque adorer : il détestait leur arrogance éphémère, et cette insolence qui leur faisait oublier qu'ils étaient mortels et maîtres de biens périssables. Ceux-ci, dépouillés de leur état passé, je veux parler de leurs richesses, de leur noblesse et de leur puissance, se tenaient debout, nus, la tête tristement inclinée, se rappelant comme un rêve leur félicité de ce monde. Pour moi, j'étais ravi de ce spectacle ; et, si je reconnaissais quelqu'un de ces misérables, je m'avançais vers lui, puis d'un air doucereux je lui rappelais sa vie d'autrefois, sa haute importance, lorsque le matin, sous ses portiques, une foule de clients attendaient sa sortie, exposés à la brutalité et aux refus de ses esclaves, jusqu'à ce que lui, daignant enfin paraître, couvert de pourpre, brillant d'or et de pierreries, s'imaginait faire le bonheur suprême de ceux qui le saluaient, en leur donnant à baiser sa poitrine ou sa main droite. Mes paroles déchiraient ceux qui les entendaient.

(*Traduit du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Théorie du raisonnement d'après Stuart Mill ;
2. Comparaison des atomes d'Epicure avec les monades de Leibniz.

Digitized by Google

niquer à V. M. l'extrait des dépêches que je viens de recevoir de M. le baron de Breteuil; elle y verra le tableau déchirant de la situation actuelle de mes malheureux souverains et tous mes regrets sont de ne pas avoir la consolation d'entendre V. M exprimer l'intérêt que lui inspire l'affreuse situation du Roi et de la Reine de France; la rigueur des circonstances ne me permet pas d'aspirer à ce précieux avantage; mais tout m'ordonne de supplier plus que jamais V. M. de ranimer dans ce moment tout ce que sa grande âme lui a déjà inspiré de généreux pour le salut de mes maîtres. C'est de vos dispositions, sire, que va dépendre ce salut et le repos de la France entière qui y est attaché; la juste considération que s'est acquise V. M. doit entraîner la balance et déterminer la volonté des autres souverains; on ne peut douter que les bons offices de V. M. ne viennent à l'appui des sentiments, qu'une aussi affreuse position doit inspirer à S. M. le roi de Hongrie et ils doivent enfin fixer les longues incertitudes d'une marche qui, par de nouveaux retards, peut entraîner des malheurs incalculables. »

Le baron de Breteuil au vicomte de Caraman.

« **Bruxelles, le 23 mars 1792.**

« Ce qui fait l'objet de cette estafette vous affligera sans doute aussi profondément que je le suis et animera encore plus votre zèle pour augmenter encore, s'il est possible, le degré de chaleur et l'intérêt que S. M. le Roi de Prusse veut bien porter au salut du Roi et du Royaume. Vous saurez donc que L.L. M.M. sont tellement surveillées et ont tant de motifs de craindre les plus grandes atrocités que la raison et la prudence les a engagées à suspendre toute correspondance avec nous; il leur a fallu, pour m'instruire de ce qui se passe autour d'eux, me dépêcher un homme sûr dont je connais le zèle et la fidélité et qui m'a instruit de bouche des détails de leur affreuse position. Je fais passer ce fidèle serviteur à Vienne pour rendre compte au roi de Hongrie de tous les projets que les scélérats veulent exécuter et qu'ils exécuteront si une force imposante n'y met promptement ordre. Ils sont résolus à faire la guerre et vous pouvez assurer qu'ils ne tarderont pas à entrer à la fois dans l'Empire et dans les Etats du roi de Sardaigne; ils croient qu'en se hâtant de prévenir le concert des puissances, ils auront des avantages partout où ils entreront, que les sujets les favoriseront et qu'ils donneront autant de considération que de courage à leurs troupes. En se portant à déclarer la guerre, ils sont décidés à suspendre le Roi de ses fonctions, à tenir la Reine arrêtée et éloignée de lui sous le prétexte de différentes accusasations portées contre elles au nombre de 19, et le principal chef de cette accusation est d'avoir engagé l'Empereur à former une confédération de puissances de l'Europe pour le rétablissement de la prérogative royale. »

Digitized by Google

En même temps le vicomte de Caraman communiquait au comte de Schulembourg une lettre de Fersen à Carisien : cette lettre contenait le résumé de ses entretiens avec Goguelat ; elle est presque identique à une lettre de Fersen au roi de Suède, publiée par M. Feuillet de Conches (1). Toutefois à la fin se trouve ce passage, qui n'est pas dans la lettre à Gustave III : « Le baron de Breteuil a reçu ordre du Roi et de la Reine d'informer S. M. Prussienne de la position où ils sont et de la demande qu'ils font près du jeune roi de Hongrie, ce dont le vicomte de Caraman est chargé. Il croira sans doute ne pouvoir mettre trop de chaleur à solliciter l'exécution des secours les plus pressants, les plus actifs et les plus prononcés. Un langage ferme et imposant qui précéderait ou accompagnerait la marche des troupes aurait un grand effet (2) ».

Le 2 avril, sur la proposition de Schulembourg, le roi de Prusse chargea ce ministre de renouveler verbalement au vicomte de Caraman l'expression du vif intérêt qu'il prenait à la situation malheureuse de LL. MM. très chrétiennes et de lui donner l'assurance qu'il continuerait à apporter tous ses soins pour hâter la décision du roi de Hongrie. Frédéric-Guillaume ajoutait : « Il faudra d'ailleurs informer de tout ceci la cour de Vienne pour l'engager à se déterminer, comme je le souhaite, à des mesures vigoureuses et sérieuses et ne pas oublier de marquer au général-major de Bischoffswerder d'appuyer surtout sur ce dernier point ».

François II ne restait pas inactif ; il apportait le plus grand empressement à se mettre d'accord avec le Roi de Prusse et, dès le 3 avril 1792, il lui proposait de charger le duc de Brunswick du commandement de leurs armées combinées, destinées à agir contre la France (3). Quelques jours après l'arrivée de Goguelat à Vienne, le 4 avril, le général-major de Bischoffswerder repartit pour Berlin porteur d'une lettre charmante de François II pour Frédéric-Guillaume et d'une autre pour le duc de Brunswick. Bischoffswerder avait été très content en général du roi de Hongrie, dont il donnait les plus grandes espérances, et, deux jours après l'arrivée du favori du roi de Prusse à Berlin, le vicomte de Caraman envoyait au baron de Breteuil une dépêche pleine de confiance dans les projets des alliés contre la France (4). Ainsi la mission de Goguelat avait atteint le but que se proposait la Reine.

(1) *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Elisabeth*, Lettres et documents inédits publiés par Feuillet de Conches, t. V, Paris, 1869, 8°, p. 358.

(2) On voit que déjà Marie-Antoinette avait l'idée d'un Manifeste menaçant adressé à la France par les puissances coalisées contre la Révolution. Consultez, sur l'origine du célèbre Manifeste de Brunswick, le numéro du 26 juillet 1884 de la *Revue Politique et Littéraire* où se trouve un très remarquable article de M. Brunetière, qui connaît si bien le dix-huitième siècle et la Révolution.

(3) Vivenot, *op. cit.*, I, 433.

(4) *Fersen et la Cour de France*, II, p. 226.

Digitized by Google

Marie-Antoinette ne se contentait pas d'exciter son neveu, le roi de Hongrie, et le roi de Prusse à prendre les armes contre la France ; elle poussait la trahison plus loin encore, si c'est possible, et elle les informait du résultat des délibérations du Conseil des ministres et des projets des opérations militaires décidées pour la défense du territoire français. Le 26 mars, elle osait écrire ce billet à Mercy, qui, le 1er avril, s'empressait d'en envoyer une copie à Kaunitz : « Voici ce que la Reine vient de me faire parvenir en chiffre du 26 mars :

« M. du Mouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer le premier par une attaque en Savoie et une autre par le pays de Liège. C'est l'armée de M. de Lafayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du Conseil d'hier. Il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes ; selon les apparences, cela s'effectuera promptement (1). »

La trahison, d'ailleurs, était partout et les agents de Marie-Antoinette à Bruxelles entretenaient de nombreuses intelligences dans les armées françaises. Le 8 avril 1792, Mercy écrivait à Kaunitz : « L'aide de camp général de Monsieur de Rochambeau est ce même monsieur Jarry qui a été envoyé ci-devant à Berlin ; il dirige toutes les dispositions de cette armée. Un certain baron de Hack, saxon d'origine, qui remplit le même office dans l armée de monsieur de Lückner, jouit près de cet officier-général d'une égale confiance. Ces deux officiers sont entièrement dévoués à M. de la Marck. Ils se sont engagés à l'instruire de tout ce qu'il voudra savoir et à se régler d'après ses directions. J'ai vu des preuves certaines de cet engagement et M. de la Marck offre d'en user dans le sens qui pourra convenir à notre cour (2). »

Dumouriez était convaincu que la guerre était inévitable et que les puissances allemandes alliées n'attendaient que le moment qui leur paraîtrait le plus favorable pour la déclarer. Aujourd'hui, après tous les documents publiés sur les négociations de la Prusse et de l'Autriche et sur les manœuvres de Marie-Antoinette contre la France, cela n'est plus douteux, bien que les historiens allemands cherchent tous à rejeter la responsabilité de la guerre sur les Jacobins et, en particulier, sur Dumouriez. D'autre part, on a reproché à Dumouriez d'avoir déclaré la guerre, quand il n'était pas en état de la soutenir. Rien n'est moins prouvé. Le 20 avril 1792, jour de la déclaration de guerre, un homme, bien placé pour être sûrement renseigné (3), écrivait au comte de la Marck une lettre

(1) Mercy à Kaunitz, fonds de Belgique, papiers de Mercy. Le billet de la Reine a été publié par M. d'Arneth dans *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, p. 259.

(2) Ibidem.

(3) Il se nommait Pellenc ; il avait été le principal secrétaire et le collaborateur assidu de Mirabeau ; après la mort du grand orateur, Pellenc fut attaché au cabinet de la Reine avec un traitement de 14,000 livres ; il était chargé d'entretenir des relations avec les chefs de l'Assemblée et de fournir des rapports politiques. Il entretenait une correspondance assidue avec La

Digitized by Google

communiquée à Mercy et par ce dernier à Kaunitz : « Une fois la guerre commencée, il n'est pas facile d'en prévoir les suites. Il y a beaucoup de valeur dans nos troupes. Les nouvelles recrues sont excellentes ; l'infanterie est toute patriote ; on attaquera par tous les points ; on évitera les actions générales où la science des manœuvres pourrait l'emporter, mais dans toutes les échauffourées la furia francese aura souvent l'avantage ; ensuite notre artillerie est la meilleure et la plus nombreuse de l'Europe, et c'est de là que viendront nos succès. Nos places fortes sont en bon état ; on ne franchira pas aisément cette ligne redoutable ; nous perdrons plus de soldats qu'autrefois ; mais le remplacement en est très facile. Si nous résistons à une première campagne, nos soldats deviendront des vétérans. »

Goguelat n'était pas encore rentré à Paris lors de la déclaration de guerre. Il arriva à Bruxelles seulement le 19 avril, comme nous l'apprenons par ce passage d'une dépêche de Mercy à Kaunitz :

« L'homme de confiance, envoyé à Vienne par le Roi et par la Reine, est arrivé ici le 19, très satisfait de l'audience qu'il a obtenue de S. M. ainsi que des bontés que V. A. a daigné lui marquer. Je lui ai suggéré l'usage qu'il devait faire de tout ce qui lui a été dit ; mais je me suis borné à ne lui parler que très sommairement de ce que contient de plus essentiel la dépêche du 9 dont V. A. m'honore et qu'il était chargée de me remettre. J'ai cru devoir en user avec la même réserve envers M. le baron de Breteuil, parce que la nullité de ses moyens, sa manière de traiter les affaires, le mauvais choix de ses coopérateurs, sont autant de motifs qui avertissent de se tenir en garde contre les indiscrétions et les abus auxquels peuvent être sujets de pareils personnages. M. de Breteuil m'a parlé avec chagrin des doutes qu'il croit que l'on a à Vienne sur la réalité et l'étendue de ses pleins pouvoirs ; cette conjecture est fondée sur quelques questions qui doivent avoir été faites à cet égard à diverses personnes, mais particulièrement à M. de Simolin. J'ai répondu à M. de Breteuil que je n'avais aucun indice de doute sur le degré de confiance qu'on lui accordait aux Tuileries ; mais que, quant à l'activité ministérielle qui pouvait en résulter, la nature des circonstances présentes, l'état de gêne où

Marck qui communiquait ses lettres à Mercy ; quelques-unes de ces lettres ont été publiées par M. de Bacourt ; mais il s'en trouve un grand nombre d'inédites dans les archives de Vienne. Mercy professait une grande estime pour Pellenc dont il vantait souvent à Kaunitz l'intelligence, le talent et l'honnêteté. Voir en particulier sur Pellenc une lettre de Mercy à Cobenzl du 8 janvier 1793 pour proposer d'attacher Pellenc, alors réfugié à Londres, au service de l'Empereur d'Allemagne et de le charger d'une correspondance sur les affaires de France. Cette proposition fut acceptée et Pellenc adressa à l'Empereur, par l'intermédiaire de Mercy, une série de lettres très intéressantes. Cette correspondance est beaucoup plus curieuse que celle de Mallet du Pan, que l'on vient de publier à grand fracas, bien que, suivant un bon juge, le ministre autrichien Thugut, elle ne soit qu'un tissu de bavardages insipides et un fade extrait des gazettes royalistes de l'époque. Les papiers de Pellenc se trouvent à Vienne, aux Archives de Cour et d'État, fonds de Belgique, correspondance de Mercy.

Digitized by Google

se trouvait le roi de France, la diversité que cette fâcheuse position pouvait le forcer à mettre dans son langage, et ses démonstrations, selon que l'un et les autres étaient publiques ou secrètes, qu'enfin cet ensemble devait influer dans les cours étrangères sur l'opinion qu'elles avaient à se former de l'activité d'un plénipotentiaire du Roi Très Chrétien, assujetti à des entraves si embarrassantes et qui interceptaient en quelque manière tous les moyens de négociations authentiques et conformes aux règles de la diplomatie politique. M. de Breteuil, sans paraître content de mes remarques, n'y a pas opposé d'objections bien fortes ; mais il m'a dit cependant qu'il se trouvait pleinement autorisé à traiter de toute indemnisation des secours que notre auguste monarque et le roi de Prusse voudraient accorder au Roi très chrétien et qu'il me requérait de le faire connaître à V. A. Si cet arrangement doit s'effectuer ici par mon intervention, je supplierais V. A. de vouloir bien me dicter à cet égard les conditions qu'il s'agira de stipuler, ainsi que la forme sous laquelle elles devront être fixées. Entre temps j'ai prévenu M. Goguelat de presser à son retour à Paris une prompte décision du Roi et je lui ai observé que cet objet exigerait que celui qui serait chargé de le remplir soit pourvu d'un pouvoir spécial à cet effet. Le secrétaire de la légation danoise à Vienne est un fils de M. de Lückner ; tous les biens-fonds de ce maréchal sont situés dans la partie du Holstein appartenant au Roi de Danemark. Sur ces données, M. de Breteuil a imaginé qu'il ne serait pas difficile d'employer les moyens de séduction auprès de M. de Lückner par la voie de son fils, si la cour de Danemarck voulait favoriser ce projet. M. de Breteuil m'a prié de soumettre cette idée à V. A. et je m'en acquitte en y joignant la remarque que M. de Lückner est soupçonné d'aussi peu d'attachement à la France que l'on a lieu de lui en croire beaucoup à ses intérêts et à tout ce qui le conduirait à augmenter sa fortune pécuniaire (1). »

La mésintelligence la plus complète régnait à Bruxelles entre les confidents de Marie-Antoinette, Mercy et le comte de la Marck, d'une part, et, de l'autre, Breteuil et Fersen. Breteuil allait même jusqu'à fatiguer de ses plaintes contre la cour de Vienne le roi de Prusse et ses ministres. En passant à Bruxelles, Goguelat avait rendu compte à Breteuil de ses conversations avec le roi de Hongrie et avec ses ministres ; il avait accusé de duplicité le vice-chancelier Cobenzl, auquel il reprochait d'avoir inséré dans le résumé de leur conversation des choses qu'il ne lui avait pas dites. Par une dépêche du vicomte de Caraman à Breteuil, en date du 19 avril 1792, publiée par M. de Klincwostrom (2), on savait que la cour de Vienne avait tiré parti, près de la cour de Prusse, des déclarations faites à Cobenzl contre les princes et contre les émigrés par Goguelat parlant

(1) Mercy à Kaunitz, Archives de Vienne, fonds de Belgique, papiers de Mercy.
(2) *Fersen et la Cour de France*, II, p. 234.

Digitized by Google

au nom de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Les déclarations que Kaunitz, d'après Cobenzl, attribuait, à Goguelat étaient en complète contradiction avec celles faites par le vicomte de Caraman, auquel à Berlin on demanda des explications ; il n'hésita pas à déclarer que, très probablement, la cour de Vienne avait mal interprété les déclarations de Goguelat et qu'il n'était pas probable ni décent de supposer que l'intention du roi Louis XVI fût de laisser ses frères et la noblesse française employés sur les derrières de l'armée à la garde des magasins. En même temps, le vicomte de Caraman se plaignait sans cesse des lenteurs et des hésitations de la cour de Vienne et il trouvait un appui dans Bischoffswerder, le favori du roi de Prusse.

Le 27 avril, Breteuil envoya au vicomte de Caraman une longue dépêche, dont cet agent laissa, le 3 mai, au comte de Schulembourg une copie, dont il retrancha seulement tout ce qui pouvait avoir l'apparence de mécontentement contre la cour de Vienne (1). Cette dépêche curieuse révèle les procédés de la diplomatie autrichienne à la fin du XVIII[e] siècle ; les diplomates de l'école de Kaunitz ne se gênaient pas pour interpréter la pensée de ceux qui négociaient avec eux.

Le baron de Breteuil au vicomte de Caraman.

« Les tardives mesures de la cour de Vienne lui causent aujourd'hui bien des inquiétudes et pourront coûter cher à son pays et multiplier ses embarras, si les Jacobins sont aussi osés en action qu'ils l'ont été pour prononcer la guerre. On ne saurait s'empêcher de voir qu'une incertitude trop longtemps prolongée peut assurer quelques succès aux factieux, qui, grossis dans les gazettes, donneront des forces à l'auxiliaire des insurrections et fomenteront l'esprit de désertion, dont les Jacobins se croient assurés et non pas sans fondement. Ils ont donné à leurs généraux l'ordre d'attaquer sur le champ, et l'on ne doute pas que, très incessamment, on entende tirer les premiers coups. Ils ont fait un camp retranché sous Maubeuge où ils ont rassemblé plus de cent pièces de canon ; les Autrichiens vont aussi camper.

. . . . . .

« L'homme qui a été à Vienne, et dont la fidélité et la vérité sont également connues, avait ordre de se renfermer dans les détails qu'il était chargé de présenter et de répondre aux questions qui pouvaient en résulter, suivant qu'il était dans le cas d'y satisfaire. A son retour ici, dans le compte qu'il a rendu de l'audience, dont le roi de Hongrie l'a honoré, et de ses entretiens avec MM. de Kaunitz, Cobenzl et Spielmann, j'ai reconnu qu'il avait rempli sa mission avec autant d'intelligence que de

(1) Le vicomte de Caraman au baron de Breteuil, du 5 mai 1792, dans ***Fersen et la Cour de France***, II, 257.

Digitized by Google

fidélité. Il m'a dit qu'après avoir eu un entretien assez long avec MM. de Cobenzl et Spielmann, M. de Cobenzl l'avait prié de revenir à une heure indiquée; qu'alors il lui avait dit que, pour ne rien oublier ni changer à son rapport sur la position du Roi et des choses, il avait mis par écrit le résumé de leur conversation et qu'il allait lui en donner lecture, afin de corriger ce qui pourrait avoir été mal entendu (1); qu'en effet il avait bien reconnu dans cet extrait tout ce qu'il avait exposé de la situation du Roi et de la Reine, ainsi que les détails sur les choses et sur les personnes, qu'il avait été chargé de faire connaître aux ministres autrichiens; mais qu'il s'était vu obligé d'arrêter M. de Cobenzl sur un point où, d'une part, il ne retrouvait pas son dire et sur lequel, d'ailleurs, il n'avait pu parler qu'en son nom. En conséquence, il a prié M. de Cobenzl de vouloir bien le rayer de son résumé, le trouvant absolument étranger à ce qu'il avait été chargé de dire sur la position du Roi. En me racontant ce fait, l'honnête porteur de parole m'a dit que ce que le ministre lui avait lu présentait l'envie d'éloigner les princes et les émigrés de toutes les opérations militaires et de l'attribuer au désir que le Roi en aurait fait témoigner par lui, que c'était sur cela qu'il s'était promptement et très vivement récrié, comme n'ayant eu ni cette mission de S. M., ni la pensée de rien exprimer de semblable, et qu'ayant rétabli le rapport dans ses véritables bornes, il avait prié le ministre de ne pas le laisser dans son rapport (2).

« Je dois savoir à ce galant homme le double gré de s'être bien conduit et de n'avoir pas négligé de me rendre compte d'un fait qui me met à même de vous entendre et de pouvoir vous expliquer la double perfidie de M. de Cobenzl, qui tendait à écarter les princes, au nom du Roi, du rôle qui leur appartient, ainsi qu'à la noblesse, et qui leur appartient à tant de titres. Dès que les opérations militaires devront se déterminer, vous ne négligerez rien pour leur faire assigner une place digne de leur courageux dévouement. Je me sais bon gré de vous avoir montré les sentiments du

(1) Cette note est, sans doute, celle envoyée par Cobenzl à Kaunitz et publiée par Vivenot, I, 430.

(2) Cependant, dans son rapport à Kaunitz, Cobenzl dit : « Lorsque, tôt ou tard, les puissances amies voudront venir au secours de la France, le Roi et la Reine prient instamment qu'on ne fasse ni ne laisse agir les princes avec les émigrés. LL. MM. sont persuadées que les Français bien intentionnés résisteront bien moins aux troupes étrangères qu'ils envisageront comme leurs libérateurs, qu'à la noblesse et à tous les autres émigrés qui viendront animés de l'esprit de vengeance, et qui voudront se faire raison des torts et insultes à eux personnels. Une contre-révolution opérée par les princes serait, à l'avis du sieur Daumartin, plus fatale au Roi que sa situation actuelle, et le rendrait plus esclave; et il croit que, s'il fallait opter, S. M. pourrait se livrer encore avec plus de confiance au parti des Jacobins qu'à celui des conseillers et courtisans qui entourent les princes. Tout ce que les princes avancent de l'autorisation qu'ils ont de la part du Roi d'agir pour lui et en son nom, est faux. Le Roi n'a de confiance que dans le seul baron de Breteuil, et lui seul est chargé de ses pouvoirs. » Vivenot, *opere citato*, p. 432.

Digitized by Google

Roi sur la place qu'il désire aux princes, ses frères, dans les opérations militaires, et je vous remercie beaucoup d'avoir réfuté sur le champ cette monstrueuse idée auprès de M. le comte de Schulembourg. L'usage que vous avez fait de ce que je vous mandais à cet égard, le 13 février dernier, ne me laisse rien à désirer, et j'espère que vous aurez assez bien réussi pour qu'il veuille bien m'aider à détromper aussi l'Impératrice, si, comme je le crains, je la trouve plus facile que S. M. Prussienne à persuader de la vérité de cette invention autrichienne. Je sais qu'on lui a déjà fait croire que la Reine s'opposait à ce que les princes fussent de quelque chose dans les mesures éclatantes des puissances pour ramener l'ordre et rétablir la prérogative royale en France. M de Bombelles, en tenant un langage tout opposé, n'a pas pu détruire cette injuste opinion, qui a apparemment été habilement présentée pour affaiblir l'intérêt de S. M. l'Impératrice pour l'ensemble de nos affaires. Au reste, cette princesse jusqu'ici s'est bornée à mal juger la Reine, et n'a point diminué d'intérêt ni de volonté dans l'appui qu'elle veut donner aux princes et à la noblesse ; aussi, vous pouvez assurer M. le comte de Schulembourg qu'il trouvera l'Impératrice et le Roi parfaitement d'accord sur la place que le sentiment généreux de S. M. Prussienne veut accorder aux princes et à la noblesse française dans l'armée réunie, et vous insisterez auprès du ministre de S. M. sur ce point intéressant en lui témoignant combien le Roi sera redevable à S. M. Prussienne, si Elle veut bien opposer sa ferme détermination à toutes les intrigues qui tendraient à éloigner les Princes et la noblesse d'un poste digne des sacrifices qu'ils ont faits ; mais, en même temps, le Roi lui demande aussi d'ajouter à cette marque essentielle de son amitié de vouloir bien diriger l'emploi de leurs forces et de leurs mouvements (1). »

Cette longue dépêche prouve jusqu'à l'évidence que la mission de Goguelat eut une réelle influence sur les décisions prises par le roi du Prusse et par le roi de Hongrie qui, longtemps avant la déclaration de guerre provoquée par les Jacobins, étaient bien résolus à faire la guerre à la France et s'y préparaient activement. Elle prouve en outre que Louis XVI et Marie-Antoinette ne cessaient d'exciter les souverains allemands à entreprendre cette guerre le plus tôt possible et qu'ils avaient tous deux la plus grande confiance dans le baron de Breteuil qui, dès le 13 février, se préoccupait de la place à assigner aux princes et aux émigrés dans les armées qui devaient envahir la France. Par conséquent, ce ne sont pas les Jacobins, arrivés au pouvoir le 12 mars 1792, qui sont responsables de la guerre, comme le prétendent les historiens allemands et certains écrivains français, mais bien Louis XVI et Marie-Antoinette, le roi de Prusse et le roi de Hongrie.

(1) Archives d'Etat de Berlin, fonds de France, fascicule *Secretissima*. Bien que cet extrait ne porte pas de date, il est facile de reconnaitre qu'il est tiré de la dépêche de Breteuil, *du* 27 avril, dont parle le vicomte de Caraman dans sa dépêche du 5 mai, citée plus haut.

Digitized by Google

Quand la guerre eut été décidée et que les troupes prussiennes se furent mises en marche vers la frontière de France, la présence du vicomte de Caraman devint inutile. Il revint à Bruxelles où il apporta, de la part du roi de Prusse, l'assurance la plus positive que rien ne le détournerait de son projet de secourir le roi de France et de rétablir la monarchie absolue. Caraman resta à Bruxelles près de deux mois, jusqu'à ce que Breteuil eût obtenu pour lui la permission de suivre l'armée prussienne avec le titre de major prussien et l'uniforme, afin de mieux couvrir le secret de sa véritable position ; mais Frédéric-Guillaume traita le vicomte de Caraman comme le ministre du roi de France. Le roi de Prusse s'était toujours montré bien disposé en faveur de Breteuil, qui se servait de l'influence de ce monarque pour agir sur l'Autriche, afin que la campagne fût vigoureusement menée et qu'aucun compromis ne fût conclu avec les révolutionnaires. Les lettres suivantes ne laissent aucun doute sur ce point.

Le baron de Breteuil au comte de Schulembourg.

« **Bruxelles, 4 juillet 1792.**

. . . . . .

« Le Roi ne doute pas que le roi de Prusse soit bien persuadé qu'il n'y a rien à attendre des factieux que par la force, aussi effrayante dans son langage qu'imposante dans ses opérations, que ce n'est qu'à l'aide de ces deux moyens qu'il peut reprendre son antique autorité, que ce n'est qu'avec cette autorité que l'ordre peut se rétablir dans le royaume, et ainsi que ce ne sera qu'avec la plénitude de cette autorité que le Roi pourra marquer sa fidèle reconnaissance à l'amitié dont les secours aussi loyaux que vigoureux l'auront franchement servi à rentrer dans toute sa prérogative. J'ose dire, Monsieur, que la moindre altération qu'elle recevrait serait la faute la plus capitale que les erreurs politiques pussent jamais enfanter. »

Le baron de Breteuil au comte de Schulembourg.

« **Bruxelles, 14 juillet 1792.**

. . . . . .

« J'ajoute à tout cela des extraits de différentes lettres du Roi et de la Reine que je confie à V. Exc. et qui lui prouveront combien S. M. désire et désire uniquement que les forces que l'amitié destine à son secours agissent aussi promptement que vigoureusement en sa faveur. La dernière étant du 3 de ce mois vous fera encore mieux connaître, M. le comte, à quel point le Roi est éloigné de vouloir suspendre l'action des armées

Digitized by Google

combinées pour sa délivrance. (1) La Reine n'a cessé d'écrire à feu l'Empereur dans le même esprit ; elle a continué le même langage avec le roi de Hongrie. S. M. a demandé de plus directement et plus souvent par M. le comte de Mercy de n'ajouter jamais aucune foi qu'aux choses que je pourrais dire de la part du Roi et de vouloir bien regarder comme des intriguants et comme des menteurs tous autres qui parleraient en son nom. Le Roi a de plus demandé que si sa malheureuse position le forçait à des démarches et à des signatures qui seraient présentées par d'autres que par moi on voulût bien les regarder comme nulles et arrachées à sa volonté. Enfin, Monsieur, il est impossible d'avoir pris plus de précautions que l'a fait le Roi pour prémunir contre toutes les démarches qu'on voudrait lui supposer. Vous rappellerez aussi, M. le comte, que M. le vicomte de Caraman a été chargé de prier V. E. de vouloir bien dire à S. M. Prussienne que le Roi et la Reine désiraient qu'on comptât pour rien les dangers qu'ils pourraient courir, que leurs seuls vœux, quand une fois les opérations militaires seraient commencées, étaient que rien n'en pu suspendre la vigueur et l'activité (2) ».

Cette dépêche de Breteuil est aussi claire que possible. Le ministre secret des relations de Louis XVI et de Marie-Antoinette avec les ennemis de la France affirme que Marie-Antoinette n'avait jamais cessé d'exciter son frère Léopold II, mort le 1er mars 1792, à presser l'action des armées alliées destinées à envahir la France pour rétablir l'ancien régime par la force ; il affirme que la Reine avait continué à écrire dans le même sens, après le 1er mars, à son neveu le roi de Hongrie, François II. Les documents publiés plus haut prouvent en outre que les démarches de Marie-Antoinette, que ses lettres à son frère et à son neveu et que la mission de Goguelat ont atteint le but que la Reine se proposait et qu'elles ont grandement contribué à décider l'Autriche et la Prusse à faire la guerre à la France.

Après avoir parcouru ces documents, dont l'authenticité est incontestable et qui s'ajoutent à ceux publiés par MM. d'Arneth, Klinckwostrom et Feuillet de Conches, il est, je crois, impossible à tout homme de bonne foi de nier que Louis XVI et Marie-Antoinette ont provoqué l'invasion de la France par l'étranger.

La convention nationale et le tribunal révolutionnaire devaient donc appliquer au roi et à la reine coupables d'avoir appelé l'étranger en France

(1) Ce billet est imprimé sous une forme tout à fait différente par M. de Klinckwostrom. J'en rétablis le texte d'après la copie de Breteuil. « L'homme que je vous envoie porte une lettre à M. de Mercy. Je lui écris très fortement pour décider afin qu'on parle et qu'on agisse de manière à en imposer ici ; le moment presse ; notre position est affreuse et il n'y a plus moyen d'attendre. »

(2) Archives d'État de Berlin *Repositarium*, XI, vol., n° 91, f° 103.

Digitized by Google

cet article de la loi du 25 septembre 1791, article qui se trouve encore aujourd'hui dans le code pénal de toutes les nations civilisées :

« Quiconque sera convaincu d'avoir pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou avec leurs agents pour les engager à commettre des hostilités ou pour leur indiquer les moyens d'entreprendre la guerre contre la France sera puni de mort, soit que les machinations ou intelligences aient été ou non suivies d'hostilités (1). »

JULES FLAMMERMONT.

Le Portrait au XVII^e^ siècle

M^lle^ de Scudéry (1649) — M^lle^ de Montpensier (1659) — La Bruyère (1688)

(Suite et fin)

III.

Nous touchons maintenant à une période nouvelle de cette histoire du portrait. Les gens d'alors, surtout les femmes, ont l'esprit trop ingénieux pour le conserver longtemps tel qu'il a paru. Il a, de son côté, pris trop d'importance à l'époque pour ne pas s'affranchir. Il est encore trop mêlé, dans le *Cyrus* et la *Clélie*, à des récits plus ou moins transparents d'événements contemporains. Il va sortir du roman et vivre pour lui-même.

Cette indépendance, il la dut à la duchesse de Montpensier, la grande Mademoiselle. Elle prenait, après la Fronde, un repos qu'elle avait bien gagné ; mais ces loisirs nouveaux semblaient lui peser fort. Elle venait, pour se distraire, de composer l'Histoire de la princesse de Paphlagonie, un roman allégorique semblable de tous points à ceux de l'illustre Sapho : seulement, il a tout au moins le mérite d'être court. Mais déjà la chose avait été faite : elle eut la gloire d'une invention bien autrement originale.

Un jour qu'elle s'ennuyait à la campagne, l'idée lui vint tout à coup de tracer son propre portrait. Elle le lut, un quart d'heure après, à son nombreux entourage. L'inspiration lui parut heureuse, la distraction piquante. Elle voulut qu'on suivît son exemple. A sa prière, presque à son ordre, les dames qui formaient sa cour se mirent séance tenante à se dépeindre ; c'était bien le pendant de la journée des Madrigaux. Elle écrivit ensuite à ses amies absentes pour leur demander le même travail. Les unes, comme dit V. Cousin, s'exécutèrent de bonne grâce, et dirent ce qu'elles pensaient d'elles-mêmes. Les autres, moins habiles et au moins hardies, s'adressèrent à de plus exercées. M^me^ de La Fayette rendit à son

(1) Loi du 25 septembre 1791, 2^e^ partie, titre premier, section première, article premier.

Digitized by Google

amie la marquise de Sévigné le service de la présenter. C'est le premier morceau sorti de sa plume ; on y sent déjà toute la délicatesse de l'auteur. Puis quelques gentilshommes, habitués du salon de Mademoiselle, les Béthune, les d'Entrague, les Sourdis, furent assez galants pour se charger de peindre les belles dames dont on n'avait point l'image. Pour n'être point en reste, un grand nombre d'entre elles, la maîtresse de la maison la première, firent le portrait de ces grands seigneurs.

La collection, la galerie, pour mieux dire, fut bientôt considérable. On fit de tous ces morceaux un recueil qui parut en un admirable in-8°, merveilleusement relié, sous ce titre : *Divers Portraits* — 1659. Segrais, gentilhomme ordinaire et secrétaire des commandements de Mademoiselle, les avait tous revus, s'appliquant à retrancher, quand ils les rencontrait, les *mais*, les *car* et les *parce que*. Il avait fait en outre une préface à l'ouvrage. On n'en tira que trente exemplaires, dont Mademoiselle fit des présents, et l'on brisa les planches. Ces quelques exemplaires coururent bientôt dans le public. On vint supplier la princesse de laisser faire de nouveaux tirages. Avant la fin de 1659, deux autres éditions étaient épuisées (1).

On ne rencontre pas en général dans ces portraits la profondeur d'analyse, la finesse de touche, le sentiment des nuances si remarquables chez Mlle de Scudéry. Tous ces morceaux, nous dit Segrais, furent écris en un quart d'heure. Peut-être serait-ce le cas de répondre ici comme Alceste. Quelques-uns, en très petit nombre, doivent certainement à cette rapidité de composition quelques tournures assez alertes ou quelques expressions saillantes qui sentent encore le XVIe siècle. Mais l'ensemble est lourd. Les phrases sont contournées. Ces précieuses-là semblent bien n'avoir pas fait le fameux serment de pureté dans le style. Au reste, elles n'ont pas fait non plus celui de méthode, — ou bien le sens du mot leur échappe.

Car si l'on ne rencontre plus ici les qualités du *Grand Cyrus*, on y retrouve exactement les mêmes défauts. Ces portraits sont aussi très longs, et le paraissent d'autant plus qu'ils ne sont pas mieux composés. Ce n'est pas cependant que la régularité manque Elle est excessive, au contraire. La subordination des caractères y est chose inconnue. Point d'idées particulières qui soient le développement d'une idée générale et qui servent à la mettre en valeur. On pourrait étudier, si l'on désirait s'en convaincre, le portrait que Mademoiselle a tracé d'elle-même. Mais qu'on en prenne un, qu'on en prenne dix, tous suivent exactement la même route. C'est un cadre tracé d'avance et qu'il suffit de remplir. La personne qui se présente au public commence toujours par nous dire si elle a la chevelure belle et de quelle couleur, si elle a le nez, les dents,

(1) Ces premières éditions sont naturellement devenues introuvables. — Ed. de Barthélemy en a donné chez Didier une nouvelle édition sous ce titre : La galerie des portraits de Mlle de Montpensier.

Digitized by Google

les mains, le cou, la gorge, les bras et le pied bien faits. Puis elle passe à son esprit, nous fait savoir si elle brille dans la conversation, si elle aime la lecture et de quel genre sont ses distractions habituelles; si elle est colère, hautaine et coquette, si elle est charitable, enfin si elle est dévote

Il y a bien parfois quelque différence dans la manière de répondre à toutes ces questions. Tout le monde n'ose pas donner en face ou s'administrer à soi-même les louanges avec la même hardiesse. Néanmoins on peut dire encore ici que tous ces portraits sont outrageusement flattés. Leurs auteurs mettent en pratique ce précepte fameux de l'abbé de Pure : « La précieuse doit savoir en douze façons différentes pour le moins dire qu'elle est belle. » De cette règle établie par Mademoiselle « qu'on pourrait dire de soi le bien qu'on en pensait, mais qu'on oserait dire aussi le mal », ils ne se sont rappelé que la première partie. Tous pourraient faire le piquant aveu par lequel, prise de quelque scrupule, en raison de son état sans doute, l'abbesse de Caen terminait son portrait : « J'avoue que j'omets volontairement beaucoup de défauts, mais votre A. R. se contentera s'il lui plaît de ceux que j'ai marqués. » Pour en faire juger, ne prenons qu'un exemple, et lisons ce que M^lle^ de Milac pense d'elle-même :

« Je suis jeune, petite et brune ;
J'ai l'esprit doux infiniment ;
Je me pique de jugement ;
Mon adresse n'est pas commune ;
Mes yeux brillent d'un feu divin ;
J'ai la peau comme du satin ;
J'ai le teint de lis et de roses ;
Mon air sont la principauté ;
Et ma bouche, *sans vanité*,
Ne fait voir et ne dit que d'agréables choses. »

Il est impossible de ne pas songer immédiatement au portrait plein de fatuité que fait de lui-même Acaste-Lauzun, dans le Misanthrope (1). Ce sont les mêmes éloges, les mêmes expressions ; cet étrange « sans vanité » se trouve dans les deux morceaux. Ce rapprochement ne nous montre-t-il point clairement combien tous ces gens-là ressemblent à ceux dont on rit sur le théâtre ? C'est un bien grand mérite pour Molière, mais pour les autres ?

Pourtant, il faut le dire, dans l'amas de ces portraits dont la date et le nom des auteurs font tout le mérite, il en est deux qui valent à eux seuls l'ouvrage entier. Là, nous trouvons pour la première fois, au lieu d'observations détachées, monotones, sans intérêt, un choix de certains traits

(1) Acte III. — Sc. I.

Digitized by Google

pour atteindre un certain but, le développement continu d'une idée qui sert de thème, le groupement des détails autour d'une seule pensée. Le premier, c'est le portrait, par Mademoiselle elle-même, d'une inconnue sous le nom d'Amarante, le type de la femme superficielle, étourdie, désordonnée ; l'autre, une peinture des précieuses. Celle-là est sans nom d'auteur, et c'est dommage. Ces deux études sont malheureusement noyées sous le flot des autres portraits, et ceux qui les ont faites ne semblent pas avoir eu conscience du progrès considérable qu'ils venaient d'accomplir. Ils auraient pu deviner, si la chose ne s'était faite à leur insu, tout le parti qu'on pouvait tirer du genre. C'est ce que La Bruyère comprendra plus tard. Il importe, néanmoins, de noter ce progrès au passage, de montrer le pas qui vient d'être fait, car le Recueil de Mademoiselle eut un grand succès, et par là même une grande influence.

Il réussit pour les mêmes raisons qui avaient donné au *Grand Cyrus* une vogue si éclatante. Il fit aussi surgir bien des imitateurs. Cet amusement de Mademoiselle et de ses amis pénétra dans tous les salons. On fit des portraits au quartier du Temple, le samedi, chez M^lle^ de Scudéry ; chez M^me^ de Bouchavannes, dans l'île Notre-Dame ; au Palais-Royal, chez M^me^ de Brégy ; on en fit chez Conrart, au village d'Athis ; on en fit enfin dans toutes les alcôves et dans tous les ronds. On se les passait ensuite. Ils circulaient en feuilles sous le manteau.

Ecoutons là-dessus les auteurs du temps. Avec quelle amertume Tallemant ne se plaint-il pas de cette « sotte mode de faire des portraits qui commence à ennuyer furieusement les gens (1) ». Molière, lui, met les portraits à côté des deux cents chansons, des quatre cents épigrammes, des mille madrigaux de la façon de Mascarille qu'on peut voir courir dans les ruelles, et fait avouer à Magdelon qu'elle est « furieusement pour les portraits, car il n'est rien de si galant (2) ». Charles Sorel, enfin, se crut obligé d'écrire un livre tout entier : « La Description de l'île de Portraiture », 1659, contre « une quantité de personnes de tous les deux sexes, qui n'étaient plus occupées qu'à faire des portraits par écrit les unes des autres ».

Mais c'était s'alarmer trop vite. La mode contre laquelle ils se sont élevés prend bientôt un développement qu'ils n'ont osé prévoir. Ce goût devient manie, et de manie tourne en fureur. Le portrait descend de la haute société chez les gens de lettres, de là dans la bourgeoisie parisienne et se répand par la France entière. On le retrouve à Bordeaux, dans le réduit de M^lle^ de Beaumont ; dans celui de M^lle^ de Barrême, à Arles ; à Poitiers, chez M^me^ de Boismoran. On en faisait d'abord chez les Précieuses respectables ; on en fit surtout un peu plus tard chez les Précieuses ridicules. Les Portraits apparurent dans le roman et dans les

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes :* Mlle de Scudéry.
(2) *Les Précieuses Ridicules*, Scène X.

Digitized by Google

mémoires ; ils montèrent sur la scène, s'insinuèrent dans l'oraison funèbre.

Et le docteur en chaire en sema l'Evangile.

C'était l'habitude de l'abbé Boileau, si nous en croyons Le Gendre, celle de Bourdaloue suivant Mme de Sévigné. Ils entrèrent, en un mot, partout où ils étaient naturels ; on les fit entrer où ils ne l'étaient point. On en a mis partout.

On peut partager en deux grandes classes cette foule de portraitistes. Les uns continuent simplement la tradition. C'est ainsi qu'agissait Fléchier, dans la peinture qu'il nous a laissée de lui-même. C'est un morceau très long, tout entier dans le goût du portrait de Sapho. Ce sont bien les mêmes éloges :

« Quand il a été louable, il a laissé aux autres le soin de le louer ; il sait se servir de son esprit, mais il ne sait pas s'en prévaloir ; et, quoiqu'il se sente et s'estime ce qu'il vaut, il laisse à chacun son jugement. Si l'on a bonne opinion de lui, il en est reconnaissant, comme si l'on lui faisait grâce ; si l'on ne juge pas de lui comme on doit, il se renferme en lui-même, et se rend la justice qu'on lui refuse... Il est toujours maître de son esprit. Lorsqu'il parle, on voit bien qu'il saurait se taire ; et, lorsqu'il se tait, on voit bien qu'il saurait parler... Il est de bonne foi, et il croit aisément que tout le monde est de même ; mais si l'on vient à lui manquer, on ne regagne plus sa confiance ; ainsi il ne trompe jamais personne, et il ne s'est jamais trompé qu'une fois (1)... »

Après ces quelques citations, la conclusion pourrait nous étonner si nous n'étions déjà faits à ces sortes de hardiesses : « Rien, dit-il, ne lui coûte tant que de faire son apologie, car c'est un homme qui, faisant parler les autres de son mérite, n'en parle lui-même jamais ». Cela ressemble fort au « sans vanité » de Mlle de Milac. L'abbé n'a-t-il pas quelque chose de l'Acaste du Misanthrope ?

On en arrive encore à des jeux d'esprit bizarres. Ch. Perrault fait le portrait d'Iris, en vers, et le fait suivre du portrait de la voix d'Iris. — La fille de la princesse de Tarente, une grande personne de cinq ans et demi, est censée faire son portrait elle-même, et veut bien nous apprendre qu'elle a plus d'esprit que de jugement, qu'elle aime fort à lire, et principalement la parole de Dieu, qu'elle était autrefois opiniâtre, mais qu'elle ne l'est plus ; enfin, qu'elle est tout à fait secrète.

Mais il est, au contraire, d'autres portraitistes qui surent prendre aux précédents les meilleures de leurs qualités. La finesse de touche et la spirituelle malignité que nous avons signalées dans quelques-unes des peintures de Mlle de Scudéry se retrouvent, par exemple en plus d'un

(1) En tête des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne.*

Digitized by Google

endroit, chez Bussy-Rabutin. Qu'on lise, pour s'en convaincre, le portrait qu'il a tracé du grand Condé. On pourra voir avec quel bonheur il assemble les contraires en un même point de vue, avec quelle habileté il sait, comme nous dirions aujourd'hui, camper un personnage qu'on peut saisir d'un coup d'œil, grâce au choix, grâce à la disposition des différents traits :

« ... Le prince Tiridate avait les yeux vifs, le nez aquilin et serré, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue et la physionomie d'une aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées et malpropres, l'air négligé et peu de soin de sa personne, la taille belle. Il avait du feu dans l'esprit, mais il ne l'avait pas juste. Il riait beaucoup et fort désagréablement. Il avait le génie admirable et particulièrement pour la guerre. Le jour du combat, il était fort doux à ses amis, fier aux ennemis. Il avait une netteté d'esprit, une force de jugement, une facilité sans égale. Il avait de la probité et de la foi aux grandes occasions, et il était né insolent et sans égards ; mais l'adversité lui avait appris à vivre... »

Quelle différence avec le portrait de Cyrus. Il y a bien plus ici que cette « grâce négligée, libre et originale » que lui attribue Saint-Evremond. Comme l'éloge est adroitement corrigé, comme l'expression est juste et frappante ! Et dans ce très beau portrait de Turenne, qui, dit-il en terminant, « se trouva si fort pour la gloire au-dessus de tout le monde que celle des autres ne pouvait plus l'incommoder » ; et dans celui de la comtesse de Fiesque, qui, « seule au monde, s'était embellie d'un menton pointu » ; dans ceux du prince de Conti, de M^me^ de Chatillon ou de M^me^ de Montglat, on sent quelque chose de mieux encore que cette raillerie délicate du portrait de Voiture par M^lle^ de Scudéry. Il y a quelque chose qui fait songer aux portraits saisissants, complexes et si nets cependant que Saint-Simon fera quelques années plus tard. On pouvait comprendre ce qu'allait devenir le genre entre les mains d'un homme de génie, d'un Bossuet par exemple, qui va nous rendre, avec une majesté sans égale, les grandes figures de Le Tellier, de Cromwell et de M. le Prince.

IV.

Nous avons vu jusqu'ici les diverses évolutions du Portrait. Chacune des époques qu'il a traversées a pu se résumer en quelques traits communs à toutes les peintures d'un même temps. La chose est désormais impossible : nous n'avons plus de type pour ainsi dire. Il est maintenant ce que le font les divers écrivains qui le traitent. Mais ce qui demeure établi, c'est que leur nombre est considérable. Ce qui n'a pas changé, on pourrait dire depuis le commencement du siècle, ce qui s'est conservé toujours aussi vivace, c'est le goût pour les observations morales, c'est l'habitude des études de caractère. La mode, on le voit, était bien loin

Digitized by Google

d'en être passée lorsqu'en 1688, un an après l'oraison funèbre du prince de Condé, parut le livre de La Bruyère.

Donc il n'inventa nullement, comme on est porté à le croire, le genre qu'il a mis en œuvre. Loin de s'imposer à son siècle, il n'a fait que le suivre. Et c'est ici plus que partout ailleurs le cas d'appliquer cette méthode moderne de la critique littéraire qui replace avec soin les écrivains dans le milieu où ils ont vécu, pour montrer sur leur esprit l'influence de leur époque.

S'il a lancé dans le public les *Caractères de Théophraste,* et s'il les a fait suivre des observations morales dont il était l'auteur, c'est que le goût d'alors était à ces sortes d'ouvrages. Mais en reprenant ce genre, il l'a tellement élevé, tellement élargi qu'il l'a fait vraiment sien.

Ce n'est pas qu'il soit de tous points différent de ceux qui précèdent. Il trace encore bien des portraits où, sous des noms antiques, on reconnaît sans peine les contemporains qu'il a voulu peindre. Nous nous heurtons ici, je le sais, aux protestations incessantes de La Bruyère. Effrayé des applications malignes qu'on faisait de ses peintures, il se défendit, dans la Préface de son discours à l'Académie, d'avoir songé à faire des personnalités. Mais voyons d'un peu près ses arguments en cette circonstance et sa réponse aux accusateurs :

« Je nomme nettement les personnes que je veux nommer, toujours dans la vue de louer leur vertu ou leur mérite. » Or, faisant, au chapitre des Jugements, les portraits de La Fontaine, Corneille et Santeuil avec des détails si précis et des indications si claires qu'il est impossible de ne pas les reconnaître, pourquoi n'a-t-il pas écrit leurs noms simplement ? pourquoi donc a-t-il cherché à piquer la curiosité des lecteurs ?

S'il avait voulu, continue-t-il, mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, « il se serait épargné le travail d'emprunter des noms de l'ancienne histoire ». Mais, sous celui d'*Œmile*, ne savait-il pas bien que tout le monde, au chap. du Mérite personnel, reconnaîtrait le grand Condé ? qu'en lisant le portrait de *Cydias* dont la profession est d'être bel-esprit, qui a un atelier, des ouvrages de commande, et des compagnons qui travaillent sous lui, personne n'hésiterait à nommer tout haut Fontenelle et les rédacteurs du *Mercure ?* Il savait bien aussi que pour tous Pamphile, qui est plein de lui-même, qui ne sort point de l'idée de sa charge, de sa dignité, qui ramasse toutes ses pièces et s'en enveloppe, qui veut être grand, qui croit l'être et qui est d'après un grand, serait le marquis de Dangeau, cet excellent homme « chamarré de ridicules, comme dit Saint-Simon, à qui la tête avait tourné d'être seigneur ».

Cependant La Bruyère continue sa défense et dit : « Je me serais épargné le travail d'employer des lettres initiales qui n'ont qu'une signification vaine et incertaine ». Qu'on en juge : B. B., qui vend en bouteilles l'eau de la rivière, pour Barbereau, qui, de notoriété publique, s'était enrichi de cette façon. — Les P. T. S., pour les partisans ; — T. K. L., pour Tékéli ;

Digitized by Google

— le H. G. et, dans les 1res éditions, le M. G., pour le *Mercure Galant ;* — P. C. pour Pierre Corneille ; — C. P. qui a fait la *Pucelle*, pour Chapelain ; — l'E. de Meaux, pour l'évêque de Meaux. Sont-ce bien là des initiales d'une signification vaine et incertaine, qu'il ait eu beaucoup de peine à trouver ?

Elles ne semblent pas lui avoir coûté beaucoup plus que les mille tours et les mille faux-fuyants qu'il a, dit-il, employés pour dépayser ceux qui le lisent et les dégoûter des applications : lorsque, par exemple, dans les Ouvrages de l'esprit, il nomme Dorilas l'historien Varillas ; ou, lorsque, parlant du père Mainbourg, il a l'idée de traduire son nom en allemand, et l'appelle Handbourg.

Nous pouvons, je crois, laisser de côté les clefs qu'on fabrique « à Romorantin, à Mortagne, à Bellesme, dont les différentes applications sont à la baillive, à la femme de l'assesseur, au prévôt de la collégiale ». Sans apporter d'autres arguments, ce qui serait pourtant facile, on est en droit d'affirmer sur ces exemples que La Bruyère a fait des portraits. Ces portraits, sous des titres de fantaisie, souvent même, comme chez Mlle de Scudéry, sous des noms anciens, sont bien ceux de contemporains. Ils sont aussi précis, aussi reconnaissables que ceux du *Grand Cyrus*, que ceux de Bussy-Rabutin ou de la Grande Mademoiselle ; et les protestations faites après coup par l'auteur valent autant pour nous que le plan prétendu de l'ouvrage.

Par contre, il faut se hâter de le dire, ce n'est là qu'une très mince partie de son livre. On ne peut le comparer, dans tout le reste, à aucun de ses devanciers. En grand artiste, il a pris, comme il le dit lui-même, un trait d'un côté, un de l'autre, pour en faire des images vraisemblables. De là ces peintures à la fois réelles et vagues, précises et générales, sous lesquelles les clefs mettaient trois ou quatre noms, pour lesquelles on en aurait pu trouver davantage encore, sans plus de succès : celle de Ménalque le Distrait, pour laquelle Brancas a beaucoup fourni, sans que tout se rapporte à lui ; celle de Théodote, l'homme fin, cauteleux, doucereux, tout mystère, où beaucoup de détails feraient reconnaître l'abbé de Choisy, tandis qu'une foule d'autres ne sauraient lui convenir.

On le voit, nous nous éloignons du Portrait. Mais il faut avancer encore, pour arriver enfin au développement le plus complet qu'ait reçu l'étude morale. Il nous faut suivre La Bruyère qui, généralisant toujours, arrive au type essentiellement humain, de tous les temps et de tous les pays. Il part toujours du réel. Seulement il nous donne mieux non pas que la nature, mais que ce qu'il avait sous les yeux. Les hommes d'une même époque ont été trop gâtés ensemble ; ils sont trop semblables pour qu'on se contente des les copier, si l'on veut représenter l'homme. Aussi, sur une première esquisse d'après nature, il a travaillé librement, l'œil fixé sur un type plus général, que son pinceau nous rend aussi réel qu'un individu, mais plus vrai, si complet surtout qu'aucun individu ne s'y peut

Digitized by Google

reconnaître seul. Il fait, en un mot, ce qu'avant lui l'on n'avait fait que par hasard. Il trouve, et il en a conscience, ce dont on n'avait pas eu l'idée jusque là. Il ne copie plus des Portraits ; il écrit des Caractères.

La supériorité n'est pas moins grande pour la forme. Nous ne sommes point écœurés ici par cette monotonie fatigante de ceux qui l'ont précédé. Il ne remplit pas un cadre tracé d'avance, sorte de lit de Procuste où tous devaient tenir quelle que fût leur taille. Au contraire, il varie presque jusqu'à l'affectation la façon de présenter ses personnages. Sans cesse il pique l'attention du lecteur et la réveille par la diversité des formes qu'il emploie.

Non qu'il évite de tracer le portrait physique et de décrire l'extérieur comme on avait eu coutume avant lui. Mais il ne le fait qu'autant que l'âme de son personnage se marque dans ses manières, qu'autant que l'extérieur est le signe des passions qui l'animent au-dedans. Il retranche une multitude de détails qu'on n'avait pas su sacrifier. Les portraits deviennent très courts. Ils avaient sept ou huit pages dans le *Cyrus* ; ils n'en ont guère plus d'une chez lui, si l'on excepte celui du Distrait, collection d'anecdotes, de l'aveu même de l'auteur. En quelques lignes il épuise, comme l'a fort bien dit La Harpe, « tous les ridicules d'un sot, tous les vices d'un méchant, toute l'histoire d'une passion ».

Ainsi La Bruyère a tiré du genre ce qui en était l'essence et la moëlle même, et lui a donné presque toute la perfection qu'il pouvait atteindre. On doit faire encore des portraits après lui. Fénelon, par exemple ,un an plus tard, nous montre dans une peinture du Fantasque, très délicate de sentiment et d'expression, le duc de Bourgogne. Dans le *Télémaque*, à la fin du siècle, on reconnaîtra, plus ou moins clairement, sous les noms d'Idoménée, de Télémaque et de Mentor, Fénelon, son élève, et Louis XIV. A cette époque aussi le duc de Saint-Simon a déjà fait, quoiqu'il les tienne encore sous triple serrure, une galerie de portraits merveilleux de mouvement et de vie. Mais tous les portraitistes venus après l'auteur des *Caractères* auront, à un degré plus ou moins élevé, avec plus ou moins d'intensité, les qualités que La Bruyère a le premier nettement dégagées du genre ; ils n'en auront pas d'autres. Désormais le genre est fixé.

On le voit, le portrait fleurit pendant le siècle tout entier. Il jettera même encore quelques pousses nouvelles dans celui qui va suivre. On pourra le trouver, en cherchant un peu, chez M^mes^ d'Epinay et du Deffand, surtout chez Fontenelle.

La raison de cette vitalité surprenante, nous l'avons indiquée : c'est qu'il prend ses racines au cœur même des goûts et des habitudes, des idées et des croyances de la société d'alors.

Ajoutons que, si les mœurs du temps ont été pour beaucoup dans le succès du portrait, et lui ont fait vraiment produire « une littérature », l'influence du genre n'a pas été moins grande sur l'époque elle-même. Il a plus que tout autre contribué à développer ce qui n'était encore qu'en

Digitized by Google

germe dans la société : il a fait croître ce goût des études psychologiques, ce souci de la délicatesse dans les pensées, ce soin de la pureté du style, qui sont les traits saillants, les qualités propres et originales du siècle tout entier.

ALBERT GENEVRAY.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Souvenirs de jeunesse, par Francisque SARCEY, Paris, 1885. P. Ollendorff, 28, rue Richelieu.

Tout le monde sait que M. Sarcey est, parmi les universitaires qui ont jeté la toge aux orties pour courir à de plus brillantes destinées, un de ceux qui gardent le mieux, qui affichent le plus volontiers, les allures, les tendances, l'esprit cher à l'Université. Si c'est en vertu de la vitesse acquise au point de départ ou suivant des préférences délibérement obstinées, il n'importe. En nous restant fidèle toujours, lorsque d'autres transfuges qui n'ont ni sa renommée, ni sa valeur, tâchent à cacher leur origine scolaire comme s'ils avaient à en rougir, Sarcey s'est peut-être attiré quelques brocards de ses confrères en journalisme ; mais, faisant honneur à ses anciens collègues, il a conquis avec leur sympathie toute leur reconnaissance. Si quelque chose y pouvait ajouter, c'est à coup sûr ce volume de *Souvenirs*, dont le succès a été grand dans la *Revue politique et littéraire*, et qui font aujourd'hui le tour de toutes les facultés, de tous les lycées, de tous les collèges de France. A ceux qui s'étonneraient de les voir figurer à cette place, dans un journal qui ne doit et ne veut s'occuper que des intérêts scolaires, nous saurons bien que dire : il y a selon nous deux catégories d'ouvrages, que, conseillers attitrés de nos futurs professeurs, nous ne devons point nous lasser de signaler à leur attention : ceux qui apprennent à apprendre et ceux qui apprennent à vivre. Si nous nous occupons beaucoup des premiers dans le *Bulletin*. nous avons rarement l'occasion de parler des seconds. Et nous avons saisi avec d'autant plus d'empressement celle que nous offrait le livre de M. Sarcey, que l'auteur a été pour le *Bulletin* l'ami des débuts difficiles. C'est lui qui, le premier, dans la grande presse, avec une spontanéité bien flatteuse pour nous, a signalé au public le côté intéressant, pratique de notre entreprise. Qui peut nous savoir mauvais gré de garder de ce service un cordial souvenir, de mettre le public dans la confidence de notre gratitude ? Aussi bien, ceux qui ont lu le livre ne nous accuseront jamais de le juger favorablement par reconnaissance égoïste ; le plaisir qu'il leur

Digitized by Google

a procuré suffit à justifier le nôtre, comme aussi la façon dont nous en témoignons.

Nous n'insisterons pas sur le mérite littéraire de ces récits ; rien n'est difficile comme de rester simple et de bon ton dans un sujet d'apparence vulgaire. Il y a les naturalistes qui s'en tirent par la trivialité à outrance, laquelle est de la poésie à rebours ; il y a aussi les lyriques qui croient échapper au terre à terre des choses par des métaphores de haut vol, et qui ne sont le plus souvent que des Prud'homme déguisés. Si l'auteur des *Souvenirs* sait nous intéresser aux petits riens de la vie journalière sans les dénaturer, son secret est bien simple ; mais comme tous les secrets de ce genre, il est d'une application délicate. Sarcey a tout bonnement dérobé à Socrate, à Horace, un peu de la philosophie douce et railleuse que ces charmeurs excellaient à faire rayonner sur les hommes et les choses ; comme eux, comme les aimables héritiers qu'ils ont eus en petit nombre dans notre pays depuis le XVI^e^ siècle, Sarcey, dans la vulgarité de la vie, met la distinction d'une morale indulgente. Il nous présente cette morale avec le sourire un peu sceptique de l'observateur qui n'a pas besoin de regarder longtemps au dehors pour que les circonstances les plus futiles éveillent sa sagacité et mettent en mouvement sa bonne humeur.

Ses récits ne sont pas du roman puisque le fond en est vrai et que les péripéties n'en ont rien de dramatique ; ils ne sont pas non plus de l'histoire au sens élevé du mot, et cependant ils ont une portée générale ; mieux qu'un recueil de documents graves, assemblés pour éclairer l'avenir, ils provoquent, sans le montrer et peut-être sans y prétendre, les réflexions sérieuses. Appelons-les d'un mot fort à la mode : ils sont un document humain ; l'historien de l'Université française au XIX^e^ siècle les consultera avec fruit ; tous les universitaires d'aujourd'hui peuvent s'y reconnaître et s'y instruire. Les aventures, les illusions, les mécomptes de M. Sarcey, pendant son court passage dans le professorat, n ont rien par eux-mêmes d'extraordinaire ; sans chercher beaucoup, chacun de nous en trouverait autant et plus dans sa carrière. Et cependant cette façon de révéler le professseur tel qu'il est, dans la monotonie un peu grise de son existence, avec ses succès modestes et ses épreuves peu poignantes, est assez nouvelle dans notre littérature. Si l'on met à part certaines caricatures qui défraient la littérature légère et qui n'ont pas la prétention de nous peindre à notre rèssemblance, heureusement ! si l'on relègue dans le domaine de la fantaisie souvent absurde les *Vingtras* et autres déclassés qui nous ressemblent encore moins, on peut dire que Sarcey est le premier qui ait donné du professeur une idée exacte. On nous passera bien d'ajouter que l'idée est sympathique et que nous gagnerons tous à la publication de ce livre, venu au bon moment.

Il va de soi qu'en peignant le professeur dans son cadre, Sarcey touche à une foule de questions qui intéressent notre système d'enseignement.

Digitized by Google

Ce n'est pas le moindre charme de ce livre que de voir à chaque instant soulevé sans bruit et sans effort quelque gros problème et, dans une anecdote plaisante, indiquée quelque sérieuse réforme. Lisez les *Questions d'enseignement national* de M. Lavisse, les *Excursions pédagogiques* de M. Bréal ; feuilletez les rapports de M. Gréard, les articles de M. Bigot dans la *Revue politique et littéraire*, les publications diverses de la *Revue internationale ;* puis, revenez aux *Souvenirs* de Sarcey. Il semble que, tout à coup, les circulaires officielles, *rudis indigestaque moles !* s'animent, que les programmes d'études parlent à l'imagination ; que les statistiques et les lois prennent un corps ; et, comme dans un cauchemar, des générations de professeurs, depuis plus de trente ans, luttent et s'étreignent, souvent vaincus, toujours meurtris, avec ces figures fantastiques. Non pas que M. Sarcey récrimine : il n'a ni amertume contre le sort, ni rancune contre les hommes. Il y a beau temps que les succès du publiciste ont guéri les blessures du professeur. Quand il s'en souvient, c'est à la façon de Cicéron : *Praeteriti doloris jucunda recordatio* Mais sa critique souriante n'en donne pas moins quelques bonnes leçons, et certains tableaux satiriques invitent d'eux-mêmes à des réformes nécessaires.

Parmi ces derniers, un des plus réussis est, sans contredit, la peinture de l'ancienne Faculté de Grenoble. Voilà, si je ne me trompe, *la scène à faire* du drame dont M. Sarcey a été le héros. Ballotté de lycée en collège, de chaire en chaire, tour à tour humaniste, grammairien et, pour comble, philosophe sans philosophie, il s'est arrêté à la porte de l'enseignement supérieur, parce qu'au-delà de cette porte, au lieu d'un milieu vivant, il n'a aperçu qu'une nécropole, avec des momies hiératiques dormant d'un grotesque sommeil. C'est parce qu'il a eu peur de cette ombre et de ce silence, que Sarcey a déserté l'Université qui les lui offrait comme l'unique refuge. D'autres, et non les moins illustres de nos anciens, ont reculé de même. Il fut un temps où le professorat français perdit ainsi ses représentants les plus brillants, les plus capables de lui faire honneur ; l'enseignement secondaire étant plein de déboires, aucun attrait généreux ne portait vers l'enseignement supérieur ces esprits d'élite. Peut-être seraient-ils restés fidèles à leurs origines, s'ils avaient trouvé, ce qu'ils étaient en droit d'exiger, pour prix de leurs services, la sécurité dans le présent et, pour l'avenir, un but proportionné à leur ambition légitime. M. Sarcey sait mieux que personne que la situation, en 1885, ne ressemble plus guère à celle d'il y a trente ans ; il sait que la sécurité, nous la possédons pleine et entière, à tous les degrés de la hiérarchie, et aussi la considération officielle qui dicte celle du public pour le corps universitaire. Mais si nous lui disions que le jeune professeur, sans renoncer à faire œuvre utile, sans sacrifier les aspirations généreuses qui sont l'honneur de la carrière, peut accepter de se confiner pour toujours dans l'enseignement des Facultés de province, peut-être aura-t-il quelque peine à nous croire. Rien n'est cependant plus

Digitized by Google

exact. Mon Dieu, oui ! Il est arrivé quelquefois jadis et il arrivera sans doute encore, que les facultés provinciales recueillent parmi les professeurs, ou ceux qui sont fatigués, ou ceux qui ont peur de l'être ; qu'on y entre comme les viveurs entrent dans le mariage, pour faire une fin et soigner ses rhumatismes. La combinaison n'était pas mauvaise autrefois, quand une thèse de docteur, au lieu d'être un point de départ, pouvait être considérée comme la dernière étape du travail productif. Mais en ce moment, celui d'entre nous qui ferait ce calcul se préparerait de graves désillusions. Il n'est plus permis, il n'est plus possible, dans nos facultés des lettres, de vivre sur un léger bagage acquis dans l enseignement secondaire. Chaque jour qui vient exige de nous un nouvel effort ; la machine dont nous sommes les rouages a été transformée de fond en comble ; et, soit nécessité, soit émulation et générosité naturelle, le système entier nous entraîne, nous contraint, quoiqu'on en ait, à faire notre part d'une besogne complexe et fort absorbante.

Et d'où vient ce changement ? Uniquement de la réforme qui a orienté l'enseignement supérieur vers un but utile, nettement défini, qui a donné aux chaires naguère les plus délaissées un auditoire sérieux, exigeant. Nos facultés ont cessé d'être des églises laïques, où l'on prêchait souvent devant des bancs vides ; elles sont devenues des écoles où il y a des étudiants pour tous les professeurs, où ces professeurs, pour exercer une action sur les intelligences et répondre aux obligations de leur charge, distribuent un enseignement scientifique et non déclamatoire. Quand Gandar expliquait à Grenoble les *Chevaliers* d'Aristophane, Sarcey était son unique auditeur ; il pouvait dire au maître : *Mihi cane et musis.* Bientôt même un changement dans les heures de service réduisit l'assistance aux muses seules. Professeurs de littérature grecque et latine, alors les plus abandonnés de tous, nous prenons aujourd'hui notre revanche : c'est nous qui réunissons l'auditoire le plus nombreux, le plus attentif, parce que les matières enseignées par nous remplissent les programmes d'agrégation et de licence, parce que ces matières sont les plus pénibles de toutes, celles où le travail personnel a le plus besoin d'être aidé et dirigé. C'est par la création des bourses de licence et d'agrégation, que ce résultat a été obtenu ; et il n'en coûte au budget que 600,000 francs. Grâce à cette dépense, il n'est si modeste faculté qui ne puisse grouper autour de ses professeurs une vingtaine de travailleurs ; car les boursiers sont un noyau qui se grossit des maîtres auxiliaires, lesquels sont des boursiers encore, puis des maîtres répétiteurs et de quelques étudiants libres, sans compter quelques amateurs sérieux à qui nous ne fermons pas nos portes, si par hasard la science pure ne leur fait pas peur. Et tout ce monde assidu par devoir, attentif par intérêt, généralement capable puisque les principaux éléments en sont choisis au concours, exerce sur le professeur une tyrannie salutaire, lui procure la satisfaction de se sentir utile, de contribuer de la façon la plus efficace, au relèvement des

Digitized by Google

études, à l'honneur du professorat des lycées et des collèges, partant à l'instruction des jeunes générations, espoir de l'avenir. Non seulement le professeur dans une faculté de province, enseignant sur place, accouche ainsi des esprits, ce qui est la grande satisfaction de sa carrière ; mais, par des corrections de travaux qui lui sont envoyés de loin, il lui arrive souvent de découvrir dans quelque obscur collège, une intelligence d'élite, qui y serait restée confinée pour la vie, si elle n'avait rencontré ce juge compétent de sa valeur et de ses efforts. Ces corrections par correspondance sont la partie la plus pénible, la plus ingrate de notre tâche ; je connais des professeurs qui les trouvent, ce qu'elles sont quelquefois, indignes d'occuper l'enseignement supérieur. Mais en regardant de haut, même cette besogne subalterne, on reconnaîtra qu'elle vaut ce qu'elle coûte : découvrir de temps à autre un travailleur méconnu, sauver du marasme un déclassé, est-ce donc une satisfaction à dédaigner ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les professeurs des facultés de province en ont embelli leur carrière : j'en appelle aux souvenirs des chers et vénérés maîtres, MM. Chappuis, Weil et Chotard, qui, en 1867, à la faculté de Besançon, prêchaient d'exemple le dévouement à la science et à la jeunesse. Les hommes alors valaient mieux que le système ; aujourd'hui le système est tel qu'il forcerait à être utiles ceux-là même qui songeraient à s'en défendre.

Ces perspectives nouvelles offertes au dévouement suffiront-elles à attirer et à retenir dans les facultés de province des professeurs jeunes, ardents et travailleurs ? Il n'est pas défendu de l'espérer : à la condition toutefois que l'œuvre ébauchée par le regretté M. Dumont s'achève et se fortifie. L'attrait des grands devoirs à remplir est d'une rare puissance sur des âmes françaises, alors surtout que ces âmes ont reçu la haute culture intellectuelle ; mais il est sage d'y ajouter d'autres stimulants. C'est à quoi pourvoira sans doute l'organisation des grandes universités régionales, telles que les rêvent aujourd'hui nombre d'esprits généreux et perspicaces. Nous n'ignorons pas qu'ils sacrifient ainsi à ce que M. Sarcey a appelé la *teutonomanie ;* or s'il aime beaucoup le ragoût, il a le malheur de ne pas souffrir l'oignon qui y est indispensable ; dans l'espèce l'oignon est précisément un peu de *teutonomanie*, non pas celle qui nous ferait imiter servilement certaine scholastique pédante, en honneur chez nos voisins d'outre-Rhin, mais celle qui, organisant l'enseignement supérieur sur des bases solides, met dans l'agrément de l'esprit français et dans sa vivacité, l'exactitude scientifique. Le grand malheur si la philologie, au lieu d'être traitée de servante par la littérature, devenait son égale en même temps que son auxiliaire ; si l'histoire documentaire faisait reculer l'histoire oratoire, si la philosophie des faits éliminait la philosophie des phrases ! Que M. Sarcey me permette nne supposition : si, au temps où un arbitraire ridicule, conséquence de nos méthodes d'enseignement qui rapportaient tout à la rhétorique, le condamna à enseigner la philosophie

Digitized by Google

qu'il n'avait point apprise, au lieu de vivre narquois et indifférent à côté de l'étrange faculté des lettres dépeinte dans les *Souvenirs,* il se fût trouvé mêlé à l'agitation féconde d'une de ces universités allemandes dont M. Bréal trace le tableau (*Excursions péd.* ; 2e édit. p. 353) : que serait-il arrivé ? Suivant toute vraisemblance, Sarcey emboîtant le pas à des maîtres sérieux, utiles et respectés, se fût contenté, comme idéal, de l'honneur de s'asseoir à côté d'eux dans une chaire en rapport avec son talent et ses goûts. Le journalisme y eût perdu sans doute un de ses représentants les plus brillants ; l'esprit français conservait, dans le milieu pour lequel il était fait, un accoucheur d'âmes, un initiateur vigoureux et fécond. Il n'eût pas gagné au change, sans doute, et il est trop certain qu'il n'a rien à regretter aujourd'hui. Mais à quoi a-t-il tenu qu'il s'en tirât à moins bon compte ? et qui peut se flatter de rompre impunément, à l'âge de vingt-cinq ans, avec un idéal longtemps caressé, chèrement payé ? Pour un à qui ces ruptures réussissent, il en est dix qu'elles laissent déclassés ou meurtris. En tout cas le système qui les provoque, qui en fait un calcul avantageux pour les esprits d'élite, est un système mauvais. Mieux vaut pour l'Université la *teutonomanie* et toutes ses conséquences : l'esprit français saura bien revendiquer ses droits !

Mais c'est assez nous exposer au ridicule de greffer sur une œuvre charmante de bonne humeur une dissertation morose et quelque peu prudhommesque. Nous prêchons d'ailleurs ou des convertis ou des gens qui ne veulent pas l'être. Nous savons fort bien que l'on aura beau décentraliser l'enseignement supérieur en organisant des universités régionales ; on ne décentralisera jamais le charme parisien. On n'empêchera jamais les jeunes professeurs de province de se laisser gagner par ce charme. Paris a été jusqu'à ce jour le seul théâtre où les talents s'épanouissent, où les grandes réputations se fondent, où les excitations cérébrales et les ressources intellectuelles de toute sorte, par la généreuse rivalité entre pairs, doublent souvent la valeur des hommes. Ceux qui, comme nous, prêchent l'existence calme et bourgeoise de la province, qui se prouvent à eux-mêmes qu'elle est favorable à certains travaux exigeant moins d'entraînement que de tranquille persévérance, ont l'air de se consoler, sur le mode du renard qui les trouve trop verts. A moins qu'ils ne tiennent du renard qui a la queue coupée ! Or si l'on peut à soi-même s'avouer cette cruauté du sort, il est tout au moins naïf de se la faire rappeler par autrui.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

Dictionnaire étymologique latin par Michel Bréal, professeur au Collège de France, et Anatole Bailly, professeur au lycée d'Orléans. — Paris, Hachette, 1885.

On ne saurait trop recommander aux étudiants des facultés un livre fait pour eux comme pour les élèves des classes supérieures de nos lycées. C'est le dictionnaire étymologique de MM. Bréal et Bailly. L'association de ces deux noms suffirait pour indiquer le caractère de l'ouvrage : M. Bréal est un savant d'une réputation européenne ; M. Bailly est un professeur d'un autre âge et presque d'une autre Université, ayant beaucoup de mérites et point d'ambition.

Il est résulté de cette collaboration un ouvrage à la fois très savant et très pratique. L'usage de ce livre s'impose, car il assure un avantage considérable aux élèves et aux maîtres qui sauront en profiter. Il nous manque, en effet, un lexique qui nous donne le sens primitif de chaque mot latin. Nos dictionnaires classiques ont le défaut de faire croire aux élèves que chaque mot latin a un nombre indéterminé de significations ; faits pour aider les commençants, ils présentent au-dessous d'un mot latin tous les mots français qui peuvent trouver place dans une version ; l'élève exercera son jugement par le choix qu'il est appelé à faire entre tant d'expressions. Ces dictionnaires sont donc tels qu'ils doivent être pour les enfants. Mais dans les classes supérieures, et, à plus forte raison, dans les facultés, on rectifie les idées des élèves, on leur montre, sous la variété des traductions possibles, l'unité du sens primitif, qui donne au mot sa valeur et son énergie. Pour seconder les professeurs dans cette tâche, pour compléter nos dictionnaires classiques, et peut-être aussi pour effacer quelques fausses impressions qui résultent de leur usage, il nous manquait un livre spécial sur le sens primitif, qui est au fond le sens unique, de chaque mot latin. MM. Bréal et Bailly comblent cette lacune. Ils mettent en lumière le sens propre du mot, ils remontent à son origine, ils racontent brièvement son histoire, ils démontrent par quelques exemples bien choisis que l'on retrouve toujours, dans les emplois les plus variés, la signification originelle. Une étude commencée par l'analyse veut être complétée par la synthèse. Avec nos dictionnaires ordinaires, nos *enfants* continueront à faire l'analyse ; avec le nouveau dictionnaire étymologique, nos *jeunes gens* feront la synthèse. MM. Bréal et Bailly ont travaillé particulièrement pour les élèves des classes supérieures et des facultés ; c'est pour eux qu'ils ont imposé à leur érudition des limites prudentes, écarté toutes les conjectures et restreint leur enseignement aux résultats incontestés de l'érudition moderne. Et c'est déjà beaucoup ! on en conviendra, quand on aura feuilleté ce livre. Les mots latins y apparaissent sous un jour tout nouveau, qui est leur vrai jour ; ils n'ont plus, comme dans nos dictionnaires classiques, un physionomie variable, une signification flottante qui passe capricieusement

Digitized by Google

d'une idée à une autre souvent fort éloignée. Un exemple entre mille: Ælius Stilo remarquant qu'*assiduus* signifie riche dans ce texte des Douze Tables, « *assiduus assiduo vindex esto...* » interprétait *assiduus* par *qui assem duit*. Mais alors, pourquoi *assiduus* signifie-t-il ordinairement assidu? Ælius Stilo qui était fort embarrassé, pour répondre à la question, eût été charmé de lire les quelques lignes qui suffisent à MM. Bréal et Bailly pour réunir en un seul les deux sens d'*assiduus: assiduus* est l'adjectif du verbe *assidere;* mais *assidere* a le même sens que *possidere*, parce que la vieille préposition *por* était synonyme de *ad*. *Possidere*, que nous traduisons uniquement par *posséder*, et *posséder* lui-même contiennent exactement les deux idées représentées dans *assiduus*, *séjour auprès* d'une chose; c'était la manière primitive d'exprimer la propriété; les mêmes idées se trouvent associées de la même façon dans l'allemand *besitzen*. Les grammairiens latins, qui cependant n'étaient pas des ignorants, auraient trouvé bien d'autres choses à apprendre dans ce livre. Le *Dictionnaire étymologique* sera désormais le manuel obligé de tous les latinistes. Les élèves pourront comprendre et les maîtres devront savoir toutes les vérités qu'il contient. Les auteurs y ont mis, avec une science digne de l'Allemagne, une mesure et une clarté qui donne à leur ouvrage un caractère éminemment français.

J.-B. Royer.

MARC-AURÈLE ANTONIN

Par Ed. Zeller (1),

Traduit de l'allemand par H. Martin, ancien élève de la Faculté, professeur d'allemand au lycée de La Roche-sur-Yon.

(Suite et fin)

Une persécution plus dure encore éclata dans les Gaules en 177, quelques années après le prodige supposé de la guerre des Marcomans. Les Églises de Lyon et de Vienne furent terriblement éprouvées: on emprisonna les fidèles en masse; quelques-uns des plus influents furent décapités après de cruels supplices, ou livrés aux bêtes. Il serait d'abord incroyable que de pareils sévices, dont quelques-unes se passèrent sous les yeux de l'empereur, aient pu se produire sans son consentement ou contre sa volonté; mais il est d'ailleurs fait mention expresse de rescrits impériaux punissant les chrétiens de la peine de mort, tout en promettant le pardon à ceux qui désavoueraient ce titre. On a même conservé

(1) *Vorträge und Abhandlungen; Erste Sammlung.* Leipsig, 1875.

Digitized by Google

un édit de Marc-Aurèle qui menace de la déportation chez les patriciens et de la mort chez les autres toute propagation de croyances propres à exciter les esprits On doit donc voir dans ces persécutions des mesures générales et réfléchies, prises ou approuvées par l'empereur lui-même.

Comment nous expliquer maintenant que cet homme si juste, ce souverain si clément ait traité les chrétiens avec une telle rigueur ? Comment concilier cette douceur qu'il opposait à la haute trahison ou à la révolte, et qui dépassait presque les bornes de la prudence politique, avec sa conduite à l'égard d'une secte religieuse dont les principes se rapprochaient des siens sur tant de points, avec ce système d'oppression qui ne peut que nous paraître absolument injuste et inhumain ?

Pour répondre à cette question, n'oublions pas que Marc-Aurèle était le maître de l'empire, le souverain d'un état dont la politique et la religion étaient si intimement liées, qu'un Romain ne pouvait séparer l'une de l'autre. On faisait précéder tous les actes publics de quelque importance de sacrifices et de prières, de l'observation du vol des oiseaux, de l'examen des entrailles des victimes. C'est aux dieux de l'État qu'on demandait la victoire à la guerre et la prospérité dans la paix. C'est au nom de ces dieux qu'on prêtait le serment de fidélité et le serment des enseignes. C'était au nombre de ces dieux qu'on mettait après leur mort les maîtres de l'empire ; pendant leur vie même on leur rendait une sorte de culte. Ainsi que la vie domestique, sociale et civile, la vie politique du peuple romain était liée à sa religion, et comme supportée par elle. Il faut dire maintenant que ces dieux montraient une grande tolérance ; on introduisit parmi eux un nombre considérable de divinités étrangères, surtout helléniques, et l'on accueillait sans difficultés les dieux des peuples vaincus, avec leurs attributs et leur puissance propres, quand on ne les élevait pas toutefois au rang de divinités romaines. Mais cette tolérance devait être réciproque. Le gouvernement romain pouvait bien permettre dans certaines limites l'exercice d'une religion qui niait les dieux de l'Etat et repoussait leur culte, comme la religion juive, quand il la trouvait pratiquée chez un peuple constitué. Mais, quand elle venait attaquer la religion d'État sur son propre domaine, quand elle cherchait à détourner les partisans du culte reconnu, quand elle ne pouvait s'appuyer sur le titre d'institution nationale, antérieure à la conquête romaine, et prétendait néanmoins s'attirer l'adhésion générale, l'État se trouvait dans l'alternative ou d'abandonner tous les principes qui lui avaient servi de fondements, de rompre tous les liens qui le rattachaient à la religion populaire, ou bien de chasser ce culte étranger et importun par tous les moyens que lui donnaient la possession de la force et les lois en vigueur. C'était justement le cas pour le christianisme. Ses adeptes avaient beau assurer en toute sincérité qu'ils étaient bons sujets, priant pour l'empereur, soumis aux magistrats, on ne pouvait exiger des hommes d'État qu'ils eussent foi dans cette assurance. En

Digitized by Google

réalité, — et cela est mis hors de doute par la suite des évènements, — le christianisme était incompatible avec l'organisation politique de l'époque. D'abord il minait l'autorité de l'Etat sur les citoyens, puis il voyait et ne pouvait voir dans le monde païen qu'une puissance ennemie de la puissance divine, qu'il fallait bien subir tant qu'elle serait debout, mais sur laquelle tout fidèle appelait de ses vœux les plus ardents l'extermination que le Christ, descendant sur les nuages, devait, dans un temps prochain, lui apporter au milieu de la terreur. Car personne, chez les chrétiens pas plus que chez les païens, leurs adversaires, ne s'imaginait que le christianisme pût jamais devenir religion d'Etat. Un chrétien, disent-ils, ne saurait être empereur romain, et un empereur ne peut pas professer le christianisme. Un grand nombre même regardaient comme une province du royaume de l'enfer l'État et toutes les autres créations de la puissance humaine, et si tous n'allaient pas aussi loin, nul d'entre eux ne jugeait autrement du culte païen et de tout ce qui s'y rattachait. Ils devaient se tenir éloignés de tout objet, de toute action profanes, s'ils ne voulaient pas être mis en contact avec les démons, et se charger du crime d'idolâtrie. On ne peut qu'indiquer ici quelle indifférence pour ce qui tenait à la vie sociale, et quels troubles dans la vie domestique il devait en résulter à une époque où, dans l'origine, les diverses croyances se distinguaient extérieurement fort peu, et où, par exemple, les mariages mixtes étaient très fréquents. Ses rapports avec l'Etat devaient aussi être profondément troublés par cette crainte de se souiller aux horreurs païennes : le devoir religieux posait les bornes de l'obéissance à l'autorité. Si les chrétiens n'allèrent pas jusqu'à prendre les armes, ils opposaient à toutes les exigences qui blessaient leur foi la résistance la plus résolue, la plus insurmontable, la plus héroïque. Ils tâchaient de se dérober au service militaire non seulement pour ne pas verser de sang humain, mais encore parce qu'ils ne pouvaient pas, en conscience, prêter le serment païen des enseignes. Ils évitaient les charges publiques qui les eussent mis en rapport avec le culte des faux dieux. Ils soustrayaient leurs procès, quand ils le pouvaient, aux tribunaux officiels : comme le disait déjà l'apôtre Paul, il ne convient pas que les chrétiens aillent chercher justice auprès des païens. Ils refusaient de sacrifier pour le bonheur du souverain, de jurer par son génie, d'honorer ses images ; ils ne cachaient pas que ce monde païen leur semblait mûr pour la ruine et qu'ils tenaient pour œuvre diabolique ce culte qui était la clef de voûte de l'empire romain. Quoi d'étonnant alors si dans le peuple il courait sur cette société de fidèles les bruits les plus absurdes et les plus haineux, et si les hommes d'État ne voyaient en eux qu'une faction de novateurs dangereux pour la sécurité de Rome ? Aussi, à part Néron dont les persécutions n'eurent pas de causes essentiellement politiques, ce ne sont pas les mauvais empereurs, mais les meilleurs et les plus énergiques qui prirent contre le christianisme des mesures de rigueur. Il pouvait être toléré par les caractères

Digitized by Google

faibles ou indifférents au bien de l'empire ; mais quiconque tenait pour les institutions anciennes était obligé de l'exterminer.

Marc-Aurèle empereur était donc pour les chrétiens un ennemi national. Mais d'autre part Marc-Aurèle philosophe ne pouvait guère disposer le souverain en leur faveur. La théologie stoïcienne était certes fort éloignée des conceptions populaires de la Grèce et de Rome. A la place des dieux à forme humaines sujets à toutes les faiblesses et à toutes les passions des hommes, elle mettait un esprit créateur unique ; au lieu d'un monde où les dieux interviennent librement et à leur caprice, elle instituait un système nécessaire, un ordre naturel et immuable de la base au sommet. En même temps, elle ne refusait pas de reconnaître des forces divines dans les différentes parties de l'univers. (1) Mais ces émanations, ces portions de la force unique étaient toujours autre chose que les dieux personnels du peuple, et cette vaste union des êtres qui forme le monde pour les stoïciens différait grandement du brillant Olympe des poètes. Les représentants les plus autorisés de la doctrine ne se cachaient point d'ailleurs de ne voir dans les mythes de la croyance vulgaire que des fables enfantines et sans valeur Quant à la religion elle-même, ils ne voulaient pas y toucher. Abusant de l'interprétation allégorique, ils parvinrent à donner un sens naturel aux mythes les plus absurdes et les moins acceptables, à y retrouver les principes de leur physique et les préceptes de leur morale. Ils en faisaient autant pour les pratiques extérieures du culte, et ils avaient toutes sortes de théories ingénieuses pour expliquer les rites et les usages de la religion romaine. Ce qu'ils ne pouvaient justifier d'aucune façon, ils trouvaient moyen de le mettre avec leur système dans une apparente harmonie. Aussi les stoïciens, bien qu'intérieurement opposés à cette religion du peuple, en furent au dehors les zélés défenseurs. Ce sont les premiers représentants d'une orthodoxie spéculative. Marc-Aurèle n'avait pas en cela un point de vue supérieur à celui du reste de l'école, il n'était même pas du nombre des stoïciens les plus

(1) L'auteur renvoie ici à un passage de sa dissertation sur le développement du monothéisme chez les Grecs. Voici le résumé de ce qu'il y écrit à propos du stoïcisme. Tout objet est digne de vénération religieuse en tant que siège d'une force divine ; tout peut être déifié. Cependant, comme en réalité la force primitive est unique, malgré la multiplicité des formes et des phénomènes sous lesquels elle se manifeste, ces divinités ne sont pas des êtres personnels, mais des représentations mythiques de ces forces qui ont leur source dans l'être divin. C'est de ce double point de vue que les stoïciens considèrent la religion. D'un côté, ils défendent la cause des croyances populaires contre le scepticisme et l'épicurisme. Ils attribuent un sens à tous les mythes, même aux plus déraisonnables. Pourtant ils ne peuvent pas toujours accepter la signification que leur donne la croyance vulgaire. A la place des dieux, ils mettent les éléments, les constellations, les grands hommes ; à la place de la révélation divine immédiate, les signes naturels d'évènements futurs, que l'initié pourra reconnaître et comprendre. Ils sont donc les premiers représentants de cette interprétation allégorique, qui, venue des Grecs, a été chez les Juifs et les chrétiens la source de tant d'erreurs. La métaphysique stoïcienne est une monothéisme panthéiste, qui cherche à transiger avec le polythéisme. (N. d. T.)

Digitized by Google

éclairés. A cette idée noble et pure de la divinité, qui est le fondement de sa piété sincère et profonde, au culte spirituel et moral qu'il lui avait voué, il ne dédaignait pas de joindre une participation active aux cérémonies de la religion nationale. S'il reste étranger à la superstition grossière de son temps, s'il ne croit ni à la magie, ni aux conjurations, etc., ses dieux néanmoins ne se distinguent pas des divinités populaires de la Grèce et de Rome ; il croit à leur providence, et parmi les preuves qu'il en donne, il cite des songes prophétiques qui lui ont révélé les remèdes de certaines maladies. Enfin son titre d'Empereur l'obligeait encore à faire tout ce qui pouvait attirer sur l'empire la faveur de ces dieux, et nous savons qu'il accomplissait avec zèle toutes les prescriptions du culte officiel. Avant la guerre des Marcomans, il fit venir des prêtres de toutes parts ; aux usages nationaux il en ajouta d'étrangers ; il ordonna des prières expiatoires de sept jours, et ne partit pas avant que toutes ces cérémonies ne fussent terminées : si Marc-Aurèle revient vainqueur, les bœufs blancs en souffriront, disait-on alors à Rome. Qu'un prince animé de pareils sentiments ait usé de rigueur envers les ennemis déclarés des dieux de l'empire, qu'il ne se soit point départi à leur égard de cette sévérité que lui commandaient les maximes de son école, il n'y a rien là qui puisse nous étonner.

Au reste, l'attitude de Marc-Aurèle en face des chrétiens n'aurait probablement pas été modifiée, quand même il aurait connu assez exactement leurs doctrines pour en remarquer les nombreuses affinités avec les siennes propres. C'est à l'école de la philosophie que l'empereur avait pris ses idées, et comme en réalité il ne peut être sérieusement question d'influences chrétiennes sur lui et les stoïciens qui l'ont précédé, il se serait sans aucun doute expliqué ces affinités comme l'ont fait d'autres adversaires du christianisme : par un plagiat que les chrétiens auraient commis sur les doctrines des philosophes, mais en les mutilant, en les dénaturant. Il n'est guère probable que Marc-Aurèle se fût senti attiré par la morale chrétienne, mais il est sûr en tout cas que les dogmes de cette religion lui auraient paru inacceptables et l'auraient rebuté. Un philosophe de ce temps pouvait s'accommoder des mythes païens les plus absurdes, justement parce qu'ils étaient pour lui des mythes, qu'il lui était permis d'interpréter à sa fantaisie. Avec les dogmes chrétiens, il n'avait plus cette liberté. Adepte de la foi nouvelle, il aurait dû admettre comme vrai que le fils de Dieu était descendu du ciel pour vivre de l'existence humaine chez le peuple méprisé des Juifs ; on lui aurait raconté la naissance surnaturelle de ce fils de Dieu, les miracles, sa mort expiatoire, sa résurrection, son ascension ; on aurait exigé de lui qu'il adorât dans le crucifié le souverain d'un royaume céleste, qu'il espérât son retour visible et prochain, et n'attendît son propre salut que de la croyance en lui. Un philosophe païen de cette époque pouvait-il voir dans ces doctrines autre chose qu'une « immense et pernicieuse superstí-

Digitized by Google

tion », comme Pline le faisait déjà ? Pouvait-il juger l'héroïsme avec lequel les chrétiens mouraient pour leur foi autrement que Marc-Aurèle dans une de ses *pensées* ? Il est grand, écrit ce prince, d'aller à la mort avec calme ; mais on ne doit l'affronter que pour des motifs vraisemblables, sans apparât, « et non point par bravade et obstination, comme le font les chrétiens (1) ».

Cette obstination, Marc-Aurèle n'a pu la vaincre, non plus que les empereurs qui le suivirent ou qui l'avaient précédé. On rapporte de lui cette parole (2) qu'il n'est au pouvoir de personne de se défaire de son successeur. Cela est vrai non seulement des souverains sur le trône, mais aussi des tendances et des partis dominants. Le présent ne peut anéantir les forces auxquelles l'avenir appartient, et l'avenir du monde appartenait alors à la religion nouvelle. Le christianisme a vu tomber l'empire, et vaincu les dieux de Rome. Il fallait être aveugle pour espérer qu'on l'étoufferait dans le sang de ses martyrs, et nous ressentons une impression tragique en voyant ce caractère si pur de Marc-Aurèle-Antonin mentir, par cette tentative, à de si belles qualités. C'est là un tribut involontaire qu'il a payé à son temps et à son titre de prince, mais nous admirerons cet homme éminent autant qu'il mérite de l'être, malgré les erreurs et les faiblesses inséparables de sa grandeur, comme de toute grandeur humaine.

H. MARTIN.

(1) Qualis est animus paratus, si jam debeat a corpore solvi, et vel exstingui vel desolvi vel permanere. Hæc tanem promptitudo ut a singulari judicio proficiscatur, nequaquam e mera obstinatione, ut in christianis, sed re bene deliberata, et cum gravitate et, ut etiam alii id persuadere possis, sine fastu tragico. *Marc-Aur.*, XI, 3. Tr.

(2) Dans Capitolin, *Vie d'Avidius Cassius*, chap. 2.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AVRIL 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 4.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous ne connaissons encore que très imparfaitement les résultats de l'enquête ouverte par la circulaire ministérielle du 10 février dernier sur la réforme du baccalauréat. Malgré la divergence inévitable des avis exprimés, il semble cependant qu'une majorité assez considérable se soit faite sur les points essentiels ; le désaccord ne porte guère que sur des détails d'organisation. Dans un prochain numéro, le *Bulletin* reprendra, avec les développements qu'elle comporte, cette grave question, qui préoccupe les familles autant qu'elle intéresse l'Université. Nous nous contentons aujourd'hui d'indiquer très sommairement les principales propositions auxquelles s'est arrêtée, après en avoir délibéré, la Faculté des Lettres de Poitiers.

I. Maintien du baccalauréat ès lettres.

II. Suppression du baccalauréat scindé en deux parties, et retour à l'ancien baccalauréat passé en une seule fois.

III. Allègement des programmes : suppression du tirage au sort des auteurs à expliquer.

IV. Adjonction au jury d'examen de membres de l'Enseignement secondaire, agrégés ou docteurs, dans la proportion d'un tiers ; de sorte que sur un jury de trois membres il y ait toujours un professeur de l'Enseignement secondaire.

V. Etablissement à l'entrée des carrières publiques d'examens spéciaux analogues à celui que subissent les candidats aux bourses de licence des Facultés.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 7e SÉRIE (du 1er avril au 1er mai.)

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — BUFFON, *Discours sur le style :* « Il s'est trouvé dans tous les temps des hommes... en parlant à l'esprit.

VERSION LATINE. — *Lucrèce*, VI, 556-585 : Praeterea ventus cum per loca subcava terrae... concinnat hiatum.

VERS LATINS. — Caelum non animum mutant qui trans mare currunt.

VERSION GRECQUE. — *Pro Corona*, ch. VII, Τοῦ γὰρ Φωκικοῦ.... ὑπηκούσατε τῷ Φιλίππῳ.

THÈME GREC. — *Examen du Cid :* Ce poème a tant d'avantages... un frère et sa sœur.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Syntaxe du subjonctif en latin.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

Qu'est-ce qu'une commune?
Relations des communes avec la royauté.

Le Baccalauréat en Allemagne.

Au moment où nos collègues des Facultés sont appelés à délibérer sur la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la réforme du baccalauréat, il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile de donner ici quelques détails précis sur le baccalauréat ou sur l'examen qui lui correspond en Allemagne, l' « Abiturientenexamen ». Nous n'avons pas demandé ces détails à des livres et à des programmes officiels ; ils sont en grande partie la reproduction de notes que nous avons écrites au jour le jour, après avoir causé longuement avec des professeurs de gymnases allemands. Nous donnons quelques-unes de ces notes telles quelles, parce qu'elles nous ont paru reproduire dans leur familiarité même l'opinion sincère du professeur sur l'examen qu'il est chargé de faire passer.

Et d'abord quel est l'examen qui, en Allemagne, confère le droit d'enseigner dans les gymnases? Cet examen, appelé *Staatsexamen*, se passe devant une commission composée de professeurs de l'Université (Facultés

Digitized by Google

de philosophie, de sciences, de théologie). Les membres de cette Commission sont nommés par le gouvernement pour une durée de quelques années, trois ou quatre ans, et sont rééligibles. Les candidats à cet examen de professeur (die Candidaten des Hoeheren Schulamtes) se font inscrire pour la session annuelle et, quand ils sont admis, le président de la Commission, ordinairement un philologue, leur délivre un certificat qui est contresigné par le gouvernement.

Le gymnase étant ainsi composé de professeurs qui ont tous subi le *Staatsexamen,* quelles garanties doit maintenant offrir au gouvernement le gymnase, s'il veut avoir le droit de faire passer à ses élèves, dans l'intérieur de l'établissement, le baccalauréat ou *Abiturientenexamen ?*

Le gymnase doit d'abord se soumettre à l'*inspection officielle.* Il doit ensuite appliquer dans tous ses détails le plan d'études, *Normallehrplan,* fixé par le gouvernement du pays. Ce plan d'études a été d'ailleurs uniformisé depuis cinq ou six ans dans presque toute l'Allemagne. En outre, les professeurs d'un gymnase qui a obtenu l'*autorisation* (die Berechtigung) de faire passer le baccalauréat, doivent avoir été *nommés* par l'autorité scolaire supérieure ou simplement *approuvés* par elle quand le gymnase n'est pas établissement de l'État, mais établissement de la Commune ou d'une fondation religieuse quelconque. Les inspecteurs officiels doivent *sans cesse,* et ils n'y manquent pas, surveiller les établissements appartenant à ces deux dernières catégories afin que le niveau des études ne tombe pas au-dessous de la moyenne des écoles dites du gouvernement (Staatsanstalten). S'ils le jugent nécessaire, les inspecteurs retirent aux établissements non officiels le droit d'examen.

L'examen a lieu soit à Pâques et en juillet à la fois, soit à cette dernière époque seulement. N'y prennent part que les élèves d'*Oberprima* (première ou rhétorique supérieure) auxquels leurs professeurs, après délibération entr'eux, ont permis de se présenter. On interdit d'avance l'examen à tous ceux qu'on ne trouve pas assez bien préparés et cela dans l'intérêt de l'établissement (Schulwegen) que de mauvais candidats compromettraient par leur ignorance.

Le *jury d'examen* se compose de tous les professeurs du gymnase (Lehrer) enseignant dans l'*Oberprima,* en général au nombre de cinq ou six. Ce jury est présidé par un *commissaire du gouvernement* qui est d'ordinaire un fonctionnaire d'ordre scolaire supérieur, *Schulrath, Oberschulrath* (conseiller scolaire, inspecteur) et peut être *par exception* un professeur de l'Université. L'examen est purement *oral.* Mais les candidats ont déjà fait des *travaux écrits* pendant les quinze jours qui ont précédé l'oral ; ces travaux ont une grande importance, pas plus grande cependant que les questions posées à l'oral. L'épreuve orale dure de cinq quarts d'heure à une heure et demie par élève ; on donne à l'élève, pour chaque partie du programme, les notes très bien, bien, médiocre, mauvais. Tous les membres du jury votent sur toutes les questions ; par

Digitized by Google

exemple, le professeur d'histoire donne une note de mathématiques et inversement. Les décisions sont prises à *la majorité*. Mais le commissaire du gouvernement a *un droit de veto absolu,* s'il se trouve dans la minorité ; dans ce dernier cas, la proclamation des résultats reste en suspens jusqu'à ce que le commissaire ait fait son rapport au gouvernement.

Comme je demandais à un professeur de gymnase si, au moment de l'examen, il n'avait pas le plaisir de recevoir la visite des parents de ses élèves, il parut étonné de ma question et me répondit que jamais, durant toute sa carrière, ni lui, ni aucun de ses collègues n'avait reçu la visite d'aucun père ni, ce qui est plus surprenant, d'aucune mère de famille. Il ne viendrait jamais à l'idée d'un Allemand de venir nous « visiter » à propos de l'examen, il a pour cela une trop haute idée du professeur et une trop haute « notion du devoir ». Du reste, si le lecteur y réfléchit, l'anxiété des parents allemands est beaucoup moindre au moment de l'*Abiturientenexamen* que celle des parents français à l'approche du baccalauréat. Les élèves, s'ils ne sont pas assez forts, sont tout simplement écartés par le corps enseignant avant les débuts mêmes de l'épreuve. « Ce n'est pas, me dit mon interlocuteur à qui je laisse la parole, ce n'est pas dans nos gymnases qu'on pourrait voir des élèves escamoter, comme on m'a dit que cela a lieu chez vous, une classe ou deux, pour venir jouer crânement leur examen, comme à la Bourse. Nous commençons par éliminer, grâce à des examens de passage *très sévères* d'une classe à l'autre, tout le menu fretin ; en outre, notre examen du volontariat (*Freiwilligenzeugniss*) à la fin de la seconde inférieure, est *très difficile*. De cette façon nous n'avons, au moment de l'*Abiturienten*, que des élèves solides, que nous connaissons très bien et qui nous connaissent aussi ; ils sont chez eux durant toute la durée des épreuves. De plus, nos élèves doivent être interrogés seulement sur les matières traitées en classe, sur ce qu'ils ont lu et fait avec nous ; ils savent que nous sommes bien disposés à leur égard ; de quoi auraient-ils peur et qu'est-ce qui pourrait les rendre nerveux au moment de l'examen? » — « Mais, objectai-je, vos bonnes dispositions mêmes à l'égard de vos élèves ne peuvent-elles compromettre l'impartialité de l'examen? N'avez-vous jamais le sentiment de vous laisser aller à une trop grande indulgence? » — « Nous avons de bonnes raisons pour ne pas nous montrer trop indulgents dans la correction des copies : c'est que toutes ces copies sont envoyées au ministère et contrôlées sévèrement par le *Oberschulrath*. Nous ne tenons pas à recevoir une semonce de l'autorité supérieure. » — « Mais à l'oral l'élève n'est-il pas quelquefois aidé par la manière même dont son professeur lui pose des questions? » — « Ce qui empêche généralement le professeur d'aider l'élève par un « certain art de poser les question », c'est la présence de tous ses collègues. Il est vrai qu'il peut arriver, et même qu'il arrive souvent ceci : un élève ayant mal répondu, par exemple en histoire, et je prends à dessein

Digitized by Google

l'histoire, vous allez voir pourquoi, le professeur, une fois l'élève parti, s'écrie : « Je ne sais ce qu'a un tel aujourd'hui. D'ordinaire il répond beaucoup mieux que cela. Ses devoirs de l'année ont été très bons. (Le règlement permet qu'on tienne compte des devois passés, *Schulleistungen*, de l'élève). Voilà le tour que nous joue fréquemment notre collègue d'histoire, et, naturellement ,nous sommes trop polis pour l'interrompre et lui dire que l'élève ne répondait pas mieux chez nous qu'il ne vient de le faire et qu'il nous paraît avoir donné tantôt sa vraie mesure. La bonté d'âme de notre collègue va si loin que, ne pouvant souffrir de voir ajourner un malheureux, il tombe alors dans le travers que vous redoutiez, il fait des questions qu'il a dû faire cent fois et dans les mêmes termes à ses élèves : il commence des phrases qui sont des commencements de réponse. Le commissaire du gouvernement ne s'aperçoit de rien, et, d'ailleurs, il n'intervient que très rarement dans l'examen; sans doute il a le droit d'interroger lui-même, mais la plupart des commissaires usent fort peu de ce droit, ce serait se montrer malveillant et méfiant à l'égard des professeurs. »

Ainsi parla, sur le baccalauréat allemand, mon professeur de gymnase. Il m'a semblé que ses paroles étaient bonnes à méditer par ceux qu'on invite à réformer le baccalauréat français.

Louis Ducros.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Sur un passage de Virgile.

Un passage célèbre de Virgile, qui a donné lieu à des interprétations diverses et à plus d'un commentaire, ne me paraît cependant pas avoir été compris jusqu'ici avec une suffisante netteté. Je veux parler des vers 831-832 du VI[e] livre de l'*Enéide :*

> Heu, miserande puer, si qua fata aspera rumpas,
> Tu Marcellus eris !

La plupart des éditeurs expliquent *si* comme s'il y avait *utinam*, et mettent un point d'exclamation après *rumpas :* « Malheureux enfant, puisses-tu échapper aux cruels destins ! » Le *Tu Marcellus eris* n'a plus alors d'autre objet que d'apprendre à Enée le nom de ce jeune homme encore inconnu. Si tel est bien le sens, on a raison de trouver que cette apostrophe est des plus faibles, même des plus déclamatoires, et qu'elle ne mérite aucunement sa célébrité.

Digitized by Google

Que Virgile en cette circonstance ait commis une faute de goût, ait eu une défaillance de talent, cela n'a rien d'impossible. Mais comment concilier la médiocrité que l'on croit reconnaître, à la réflexion, dans le *Tu Marcellus eris*, avec l'impression que ces mots si simples semblent avoir causée de tout temps? J'y ai toujours senti, pour ma part, une émotion contenue, quelque chose de grand et de significatif. Peut-être faut-il se défier d'un sentiment *a priori;* à coup sûr, il convient de se mettre en garde contre toute tentative qui n'arriverait à le justifier qu'à l'aide de subtilités. Suivons donc une méthode rigoureuse : traduisons mot à mot, sans aucune idée préconçue; voyons quel est le sens le plus naturel, s'il n'y a pas une interprétation qui se trouve amenée par la force des choses et qui porte ainsi la conviction en nous.

« Hélas, malheureux enfant, si tu échappes aux destins amers, tu seras Marcellus. » Si ces mots équivalent tout simplement à nous apprendre un nom, la proposition conditionnelle n'a plus aucune espèce de sens : les destins amers, ce sont ceux qui feront mourir Marcellus à dix-neuf ans; qu'il y échappe ou non, il se sera toujours nommé Marcellus. Deux méthodes d'explication se présentent alors à l'esprit : celle que j'ai dite plus haut, qui consiste à enlever à la conjonction *si* son sens habituel pour l'assimiler à *utinam;* et celle qui cherche dans le mot *Marcellus* du vers 832 quelque chose de plus qu'un nom, à savoir l'expression d'un état auquel le neveu d'Auguste ne peut parvenir que s'il échappe à une mort prématurée. Si ce second moyen est possible, je n'hésite pas à trouver qu'il sera le plus naturel des deux, à la fois au point de vue grammatical puisqu'il respecte le sens normal de *si*; au point de vue littéraire puisqu'il nous détourne de voir une platitude chez un poète qui n'en était pas coutumier; au point de vue sentimental puisqu'il pourra justifier l'impression traditionnelle faite par ces trois mots : *Tu Marcellus eris.*

Que peut donc vouloir dire ici le mot *Marcellus* ? qu'est-ce donc de grand, de noble et de beau, et aussi, ne l'oublions pas, d'irréalisable au cas où le fils d'Octavie ne vivrait pas au-delà de la première jeunesse? Pour nous en rendre compte, nous n'avons qu'à songer au deuil public qui suivit la mort de ce jeune homme : que pleurait-on ainsi? Etait-ce bien le Marcellus réel, celui qui avait vécu et dont le corps se consumait sur le bûcher funéraire ? Non, c'était quelque chose de plus, quelque chose qui s'écroulait en même temps que le cadavre tombait en cendres, qui semblait s'évanouir dans l'air avec la flamme rapide : c'était l'idée qu'on s'était faite de lui, l'espérance qu'il avait éveillée. Marcellus était, paraît-il, très heureusement doué; mais les plus belles dispositions ne sont jamais que des promesses; les biens qu'elles contiennent sont dans « le devenir ». L'objet du deuil populaire, c'était donc, non ce que fut Marcellus, mais *ce qu'il eût été s'il avait vécu* », s'il avait triomphé des destins amers ». Ce que Rome se lamentait de perdre en perdant le neveu d'Auguste, c'était, dans l'avenir, le courage et la vertu sur le trône,

Digitized by Google

tout un ensemble de qualités impériales qu'à tort ou à raison elle attendait de ce malheureux enfant.

Ainsi elle pleurait en Marcellus, elle nommait *Marcellus*, justement *ce que Marcellus ne put être faute d'avoir vécu plus longtemps.*

Et Virgile a fait de même ; il a voulu dire : « Si par hasard tu échappes à la mort prématurée qui te menace, tu seras ce que Rome attendait, tu justifieras l'espérance de tous, *tu deviendras ce qu'on nommait Marcellus,* à savoir le meilleur des princes »; plus brièvement : Tu seras bien le Marcellus rêvé par le peuple.

Voilà une longue paraphrase ; dans une traduction, il serait impossible de faire ressortir l'intention dè Virgile ; c'est l'affaire d'une note de la part de l'éditeur.

Compris de cette manière, le *Tu Marcellus eris* reprend le caractère imposant que nous lui sentons d'instinct à la première lecture.

F. PLESSIS.

Caen, mars 1885.

LA VOYELLE BRÈVE *OU*

DANS LES LANGUES CLASSIQUES ET EN CELTIQUE.

Le celtique est le plus proche parent du grec et du latin ; aussi peut-il souvent servir d'utile intermédiaire entre les langues classiques. Nous allons examiner quelques faits relatifs à l'histoire de la voyelle brève *ou* dans ces trois idiomes jumeaux.

I. — Transcription.

Le son bref de la voyelle qu'on écrit en français *ou* existait dans la langue mère des idiomes ario-européens; on le rencontre en sanscrit, en vieux persan, en gothique et en vieux slave, et dans ces divers langages on le transcrit *u*. Il existait aussi dans la langue commune gréco-italo-celtique, issue de l'unité primordiale ario-européenne. Des trois idiomes auxquels a donné naissance cette unité secondaire gréco-italo-celtique, le grec a été le moins fidèle à conserver le son primitif *ou* bref, qui restait très usité en latin et en celtique.

Il n'y avait pas de voyelle simple *ou* bref en grec classique. Les poèmes homériques, sous la forme où ils nous sont parvenus, c'est-à-dire dans l'orthographe ionienne du cinquième siècle av. J.-C., ne nous montrent ce son que lorsqu'il y a abrègement d'un ου final (long), à la *thesis,*

Digitized by Google

devant la voyelle initiale du mot suivant; ainsi μούνου est un trochée dans μούνου Ἀχαιῶν, *Iliade*, IX, 335. Rien ne prouve, toutefois, qu'à l'époque de leur composition, plusieurs siècles auparavant, ces poésies n'aient pas contenu la voyelle brève *ou*, comme elles contenaient, à coup sûr, *ou* demi-consonne (*ou* du français *oui*, *w* de l'anglais *we*), quoique le F ou digamma, signe de ce dernier son, n'ait pas été admis dans la transcription ancienne des textes homériques. Dans le passage de l'*Iliade*, I, 4, αὐτοὺς δὲ ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν, ἑλώρια rend un mot qui se prononçait *welōria;* et il n'est pas impossible que κύνεσσιν ait été encore, au temps d'Homère, *counessin*. Certains dialectes grecs gardèrent ces anciens sons *w* et *ou* bref; par exemple le béotien, variété de l'éolien, où l'on disait κούνες les chiens (par ου bref). La lettre grecque Υ, υ, a dû représenter primitivement cette voyelle; c'est la valeur qu'elle garda en grec classique dans les diphtongues αυ, ευ (= *aou*, *eou*), que les Latins transcrivaient *au*, *eu*. Ου a été aussi originairement une diphtongue (= *oou*); mais on la contracta de bonne heure en *ou* long (latin ū). Dans les transcriptions latines de mots grecs comme Εὔανδρος, Εὐάδνη, εὐοῖ, nous marquons ordinairement la quantité ainsi: *Ēvandrus*, *Ēvadne*, *ēvoe*. C'est une inexactitude : le V latin, qui se prononçait *ou*, tantôt voyelle, tantôt demi-consonne, est ici voyelle ; c'est la diphtongue *eu* qui est longue, et non son premier élément ĕ = ε. Les poètes chrétiens, par exemple Prudence, scandent *eu-angelium*, et non ĕ-*vangelium;* la tradition classique n'existant pas pour ce mot, ils ont dû suivre en cela la prononciation de leur temps, comme quand ils emploient *Paraclĭtus*, *idŏlum*, formes où la quantité originaire de παράκλητος, εἴδωλον, a été modifiée par l'effet de l'accent. Cette dernière cause a produit en grec moderne l'abrègement d'une foule d'anciens ου longs.

Les Grecs avaient encore le son *ou* bref dans les diphtongues ηυ et ωυ, c'est-à-dire *êou*, *ôou*. La première est formée par l'allongement du premier élément des diphtongues αυ, ευ, à l'augment des verbes; mais ωυ ne pouvait venir de même de ου, puisque cette ancienne diphtongue s'était contractée en un son simple, *ou* long.

Le latin a souvent transmis aux langues néo-latines l'ancien son *ou* bref qu'il écrivait V (on le transcrit *u*). Ce son est écrit *u* en italien et en espagnol. Ainsi l'ario-européen **yugom*, d'où le sanscrit *yugam* et le gothique *juk*, est devenu en latin *jugum*, qui a donné à son tour en espagnol *yugo* et en français *joug*.

L'ancien celtique avait aussi le son *ou* bref, qui s'écrivait en lettres grecques ου et en caractère latin V (*u*). Les langues néo-celtiques ont gardé ce son; l'irlandais l'écrit *u*, le vieux gallois *u*, aujourd'hui *w;* le vieux breton *u*, aujourd'hui *ou*. Pour distinguer *ou* bref de l'*ou* long, en ancien celtique, il y a plusieurs indices, comme le témoignage des langues néo-celtiques et même des langues néo-latines, la quantité des noms gaulois dans les vers latins, etc. Mais il ne faut pas compter sur

Digitized by Google

l'accentuation grecque, pour être renseigné à cet égard. Lorsqu'un mot barbare était en désaccord avec la phonétique de leur langue, les Grecs aimaient mieux l'helléniser que de laisser troubler par cette dissonance l'harmonie de leurs belles périodes. Aussi n'ont-ils pas rendu exactement l'*ou* bref du celtique, pas plus que celui du latin : ils en ont changé soit la qualité, en les transformant en ο ou υ, soit la quantité, ου étant toujours long pour eux. D'après leur système d'accentuation, un mot comme κούνες est impossible avec ου long : la langue classique, si elle ne veut pas recourir à une autre voyelle, doit donc écrire *κοῦνες. C'est ainsi que Ptolémée écrit ὁ Δοῦβις (II, 10, 3), et Strabon τὸν Δοῦβιν (IV, 1, 11), le Doubs; il ne faut pas en conclure, comme l'ont fait des auteurs de dictionnaires latins classiques, que dans la forme *Dubis* donnée par César (*B. gall.*, 1, 38) *u* soit long. Le latin n'avait aucune raison d'éviter un mot comme *Dŭbis;* et le français *Doubs* (prononcé *dou*) vient de ce *Dubis*, comme *loup* de *lŭpus;* **Dūbis* eût donné le son *du*, de même que *nūdus* a donné *nu*, et *nūbes*, *nue*. Δοῦβις est une transcription grécisée du gaulois δούβις, *dŭbis*, « noir », mot qui se retrouve dans l'irlandais *dub*, d'où le nom de *Dublin* (*dub-linn*, « eau noire »).

II. — Changement d'*ou* bref en ŏ (et *e*, *é*, *i*).

Ou bref est devenu souvent *o* bref dans diverses langues arioeuropéennes. Ainsi au gothique *juk*, joug, correspond l'allemand *Joch* (on sait que cet ŏ s'est allongé dans l'anglais *yoke*). Le changement d'*ou* bref en ŏ s'observe en grec, en latin et en celtique.

En grec primitif, lorsque le son *ou* bref tendait peut-être déjà à disparaître, on en évita la répétition dans des syllabes successives, en le changeant en ŏ. Ainsi μορμύρω vient de *μορμουρω pour *μουρμουρω, latin *murmuro*, murmurer, cf. allemand *murmeln*, anciennement *murmurôn;* ὀλολύζω, crier, répond à *ululare*, cf. sanscrit *ululis*, hurlement. Le rapport de *purpura*, pourpre, à πορφύρα, n'est le même qu'en apparence, le mot latin étant emprunté du mot grec. — Certains dialectes grecs, comme celui de Chypre, offrent des exemples de ο venu de *ou* bref, et répondant à υ de la langue classique. A Samos et dans d'autres villes ioniennes, on trouve fréquemment, sur les inscriptions, les diphtongues αυ, ευ, écrites αο, εο ; cf. en italien *Paolo* = *Paulus*.

En latin, l'altération de ŭ en ŏ paraît dès l'époque archaïque : on lit sur la colonne rostrale *exfociont*, c'est-à-dire *exfogiont*, pour **exfugiont*, plus tard *effugiunt*. Le latin classique ne présente guère de faits analogues ; cependant il y en a un qui est assez frappant, c'est *fŏre*, de *fŭ-se*, infinitif de *fu*, comme *esse* de *es*, et *dă-re* de *da*, cf. *fŭ-turus*, *dă-turus*. Du reste, la prononciation antique ŏ pour ŭ continua à subsister dans la langue populaire; elle se montre clairement dans des inscriptions où le lapicide a, par ignorance ou par distraction, écrit comme il parlait.

Digitized by Google

On trouve ainsi, par exemple, *jogo* pour *jugo*. Cette prononciation vulgaire a souvent fini par triompher dans les langues néo-latines, où l'élément populaire a plus d'importance que le latin officiel. De **jogo(m)*, variante de *jugum,* sont venues les formes comme l'italien *giogo* et le provençal *jo*. C'est surtout devant les nasales que l'*u* latin classique correspond à un *o* en français. D'après nos habitudes de prononciation latine, nous mettons aussi *o* pour *ou*, dans des cas analogues : ainsi nous lisons *manom, ondé,* pour *manum, unde*, comparez nos mots *nombre* = *numerus*, ital. *numero* (que nous francisons en *numéro*) et *dont* = *de-unde* (ancien bas latin et ital. *onde*).

En celtique, le changement d'*ou* bref en ŏ se montre dès l'époque gauloise ; les langues néo-celtiques le connaissent aussi. Voici des exemples :

Gaulois *su*, bien, = sanscrit *su*, zend *hu*, grec εὖ, chez Homère εὐ = *εσυ, dans des noms comme *Su-essiōnes*, d'où *Soissons*, *Sucarius* de *sucăros,* aimable (cf. *Caratacus* = *caratācos*, breton *karadek*, même sens) ; *so* dans *Eposognatus* = *epo-so-gnātos*, bien habitué aux chevaux, bon cavalier, cf. *Eporedia*, Ivrée, ville celtique d'Italie dont le nom est expliqué par Pline : *Eporedios Galli bonos equorum domitores vocant* (III, 21), en vieil irlandais *su* et *so*, vieux breton *hu* et *ho*, *he* (prononcez *hé*) ; vieux gallois *hu*, *ho*, *he*, *hi,* auj. *hy* (prononcez *hë* avec la voyelle du français *le*). Le nom du roi législateur *Huwel*, *Hoel,* veut dire « bien en vue », *conspicuus,* gall. moderne *hywel.*

Gaul. *dumnos*, profond, dans *Dumnacus* (César), Ῥοδούμνα, « très profonde » ou « très grande », Ptolémée, II, 8, 11 ; *domnos* dans *Roidomna,* nom de la même ville (Table de Peutinger), aujourd'hui *Roanne ; Domnitius* (Sidoine Apollinaire, *ep.*, 4, 20) Δομνόκλειος (Strabon). En v. irl. *domuin*, profond, *domun,* monde ; gall. *dwfn,* profond ; cornique *down ;* breton moyen *don*. D'après ce que nous avons dit plus haut, l'orthographe Δοῦμνα νῆσος, Ptol., II, 3, 14, ne prouve pas que l'*ou* ait été long dans ce mot. *Dumnos* vient de *dubnos :* une monnaie porte *Dubnoreix*, « roi puissant » ; c'est le même nom que *Dumnorix* dans César ; cf. σεμ-νός à côté de σεβ-αστός, vénéré. Le suffixe *-nos* est celui d'un ancien participe passif : cf. gaul. **lānos*, plein, v. irl. *lân*, lat. *plēnus* à côté de *repletus, magnus* à côté de *mactus*, στυγνός, détesté, à côté de στυγητός, *donum* synonyme de *datum*, etc. La racine celtique *dub* est sous sa forme faible, comme dans le lithuanien *dub-ti*, creuser, *dubus* creux, profond. La forme complète de cette racine, qui était en ario-européen *dheubh*, se présente dans les langues germaniques : gothique *diubs*, profond, allemand *tief*, anglais *deep,* flamand *diep*, d'où le nom de *Dieppe*.

Gaul. *cunos* « haut », au figuré « noble », dans le nom *Cunatius ; conos* dans *Conatius ;* en gall. *cwn,* v. bret. *cun* et *con* dans le diminutif *Cunan, Conan*, gall. *Kynan ;* v. gall. *cin* dans *Cinbran*, v. bret. *ken* dans *Kenmarhoc*, « noble chevalier ».

Digitized by Google

Les thèmes celtiques en *u* peuvent se confondre quelquefois, en composition, avec ceux en *o* : *Adiatu-marus, Adiato-rix ; Petru-corii, Petro mantalum.*

Dans le passage du vieux celtique aux langues qui en sont dérivées, on constate souvent ce changement d'*ou* bref en *o ;* par exemple :

Gaul. *clutos,* fameux (gr. κλυτός, lat. *inclutus*), dans *Clutorigus*, inscr. de Grande-Bretagne, v. irl. *cloth.* v. bret. *clut, clot*, dans *Clutgen, Clotri.*

Gaul. σουβίτης, lierre (glose à Dioscoride, 2, 210), irl. *subh*, baie, fruit, *suibh*, fraisier, *sobha talmhuin*, fraises, gall. *syfi,* cornique *sevi*, bret. *sivi.*

Il est probable que l'*ou* gaulois suivi de plusieurs consonnes était souvent bref par nature, car il est traité comme tel : ainsi *bulga*, sac de cuir (Festus), est devenu en v. irl. *bolg,* outre ; breton *bolc'h, belc'h,* enveloppe de la graine de lin, en gall. *bul.* Ce mot *bulga* a été emprunté assez anciennement au gaulois par le latin, puisqu'on le trouve employé par Lucilius, né en 180 avant J.-C. Ce mot gaulois latinisé est devenu en italien *bolgia,* besace, et en vieux français *boulge, bouge*, valise, bourse. Le diminutif *bougette* a été emprunté par les Anglais, qui en ont fait *budget ;* puis repassant le détroit, ce vieux mot a été *refrancisé* pour la prononciation, et a gardé chez nous le sens relevé et officiel qu'il avait pris chez nos voisins d'outre-Manche, à côté de sa signification originelle de sac, sacoche.

Ces faits nous permettent de retrouver des mots gaulois contenant *ou* bref, et dont il n'y a pas de trace dans les trop rares documents anciens de cette langue. Les idiomes néo-celtiques sont des monuments vivants, parfaitement en état de nous donner des renseignements authentiques sur le langage de nos aïeux. Ainsi l'irlandais *coin* et le gall. *cwn,* chiens, prouvent que le nominatif pluriel de ce mot était en gaulois *cŭnĕs*, absolument comme en béotien κούνες ; l'irlandais *buith*, être, gall. *bod,* bret. *bout*, montrent que les Gaulois disaient *bŭtis,* de **bhu-tis,* dont le correspondant grec est φύσις, nature, pour φῦ-τις. L'infinitif était primitivement un nom verbal ; il garde ce caractère en irlandais, où il se décline et gouverne le génitif. Le sanscrit et le zend ont conservé, seulement au datif, l'emploi du suffixe *ti-*, pour former des infinitifs ; il en est de même du slave : lithuanien *buti,* être.

On a vu que l'*ou* bref devenu ŏ aboutit fréquemment, dans les langues bretonnes, à *e, é.*

Le son *e* est bien près de celui que les Anglais donnent ordinairement à la voyelle qu'ils écrivent *u* (bref), par exemple dans *budget ;* nous l'écrivons souvent *eu*, parfois *ue.* Il est voisin aussi de l'*o,* dont il est fréquemment un affaiblissement : *cueillette* = *collecta ;* cf. la notation *œu : bœuf* = *bŏvem*, allemand *œ, oe* : *Oerter*, pluriel de *Ort*, lieu. Ce son sourd, qui est si fréquent en français, n'est pas ancien dans notre famille de langues ; il était inconnu du grec et du latin.

Digitized by Google

Le son *é* se trouvait-il déjà en gaulois, ainsi qu'en vieux breton, comme représentant d'un ancien *ou* bref ? Cela semble probable ; car il est difficile de ne pas voir dans le mot *cervisia*, boisson faite en Gaule avec des céréales (Pline, 22, 82), d'où le français *cervoise*, un dérivé de la même racine que le gaulois κοῦρμι, bière d'orge ou d'autres grains (Dioscoride, 2, 110), c'est-à-dire κούρμι, comme l'écrit Ducange au mot *curmen* (forme latinisée) ; κόρμα, Posidonius dans Athénée, 4, 13 ; v. irl. *cuirm*, *coirm*, bière, gall. *cwrw*, cornique *coref*.

En latin aussi, le son *é* provient quelquefois d'un ancien *ou* bref : *socer*, beau-père, vient de *socerus* (Plaute, *Menechmes*, v. 957), pour **svecuros*, sanscrit *çvaçuras* (grec ἑκυρός) ; en cornique *hviger-en* ; en vieux haut-allemand *suehur*, aujourd'hui *Schwieger*. De même *augeratus* est une forme ancienne, quoique moins bien conservée que son doublet *auguratus*, de *augur*, = *av*(*i*)- « oiseau », avec la racine *gus-* qui se trouve dans *gus-tare*, allem. *kosten*.

Ce qui complique l'étude de ce changement d'*ou* bref en ŏ, c'est que le phénomène phonétique inverse existe. Il a une grande importance en latin ; les langues celtiques le connaissent aussi ; on peut l'assimiler, en grec, à la transformation éolienne d'ο en υ.

En latin, ce phénomène est ancien, puisqu'on ne trouve pas de formes primitives comme **patros* = le génitif grec πατρός, mais toujours *patrus*, cf. *ejus*, *illius*, etc. Il faut excepter les génitifs de thèmes en *u*, comme *senatuos* (sénatus-consulte sur les Bacchanales), cf. ἰχθύος, parce que l'*u* voyelle ou demi-consonne a eu longtemps la propriété de conserver intact l'*o* primitif suivant : pendant toute la durée de la République, on a dit en latin *equos*, *equom*, *mortŭos*, *mortŭom*, comme en grec ἵππος, ἵππον, en gaulois *epos*, *epon*.

Un des problèmes que présente l'histoire des rapports de l'*ou* bref et de l'ŏ est celui de la préposition latine *cum*, en composition *com-*, *con-*, *co-*. Il est probable que l'*o* est plus ancien que l'*ou*, dans ce mot, et qu'en conséquence le grec κοινός = *κομ-ιος est mieux conservé par ξύν = *σ-κυμ ? Le gaulois présente les formes *com-*, *con-*, *co-*, absolument comme le latin ; ainsi *Condate* = Condé est l'équivalent celtique de *Confluentes* = Coblentz. Ce mot a donné en gallois *cym*, *cyf*, *cy* : le nom national des Gallois ou Cambriens est *Cymry*, = gaul. **Com-broges*, compatriotes (cf. *Allobroges*, que le scholiaste de Juvénal, *sat.*, VIII, v. 234, explique par « qui vient d'un autre pays »). En breton, on a les formes *kem-*, *kev-*, *ken-*, *ke-*, anciennement *com-*, *con-*, *co-* : *Kemper*, qu'on écrit en français Quimper, veut dire « confluent », gall. *cymmer*, de **com-ber-*, cf. lat. *conferri*, et συμφορεῖσθαι, dans le passage d'Apollonius de Rhodes (*Argonautiques*, 1, 38) :

> Ἔνθα μὲν Ἀπιδανός τε μέγας, καὶ δῖος Ἐνιπεὺς
> ἄμφω συμφορέονται, ἀπόπροθι εἰς ἓν ἰόντες.

Digitized by Google

M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 96, constate que le français *cohue*, qui signifiait d'abord « une halle », correspond au breton *koc'hui*, *koc'hu*, *koc'hi* [et *kovu*], halle ; mais il regarde celui-ci comme un mot emprunté du français, plutôt que répondant au gallois *cy-chwyf-*, agitation, « parce que le représentant de la préposition galloise *cy* est en breton *ke*, et non *ko* ». C'est là certainement la règle, mais elle souffre des exceptions.

On peut citer en dialecte de Léon *Koazez*, le séant, de **com-ased* ; la forme parallèle *Kavazez* montre que la préposition n'est pas empruntée au latin, comme le reste de ce composé. Les trécorois et le vannetais ont aussi *o* dans le mot correspondant, *Koanze*. On a encore, en vannetais et en cornouaillais, *Koarch*, chanvre, = gall. *cywarch* ; en trécorois *Komeran*, « je prends », proprement « j'emporte », gall. *cymmeraf*, gaul. **comberāmi*. Le breton moyen avait déjà, pour l'infinitif de ce verbe, *quempret*, en même temps que *compret*. Des doublets de ce genre existaient même en vieux breton : *Keuuirgar*, nom d'homme (*Cartulaire de Redon*, p. 8), et *Couuiranum*, nom de cheval (*ibid.*, 132), nous offrent dans leurs premières syllabes le correspondant du gallois *cywir*, « fidèle, juste », gaulois *coveros* dans le nom propre *Dumnocoveros* sur une monnaie de Grande-Bretagne ; cf. *Dumnoveros*, sur d'autres inscriptions monétaires, et le lat. *vērus*. Je crois donc que le breton *Koc'hui*, peut être d'origine celtique, et le français *cohue* en être emprunté, malgré la différence de genre. Le *Catholicon*, au XV^e^ siècle, écrit en bret. *cochuy* et en français *cochue*.

3° CHANGEMENT D'*ou* BREF EN ŭ (et *i*).

La transformation d'*ou* bref en *u* bref a eu lieu dans la plupart des dialectes grecs, puisque l'υ représente le son du français *u*, et qu'il correspond très souvent à un *ou* bref originaire, gardé régulièrement par le latin : ζυγόν = *jugum*. La branche gaélique des langues néo-celtiques n'a pas le son *u*. Le vieux celtique ne l'avait pas non plus, probablement ; les transcriptions grecques comme Ἀρκύνια δρη, = montagnes très hautes, ne sont pas plus probantes que pour le latin Ῥωμύλος = *Romŭlus* ; et les transcriptions latines telles que *Hercynia silva*, *Cynobelinus*, (= v. bret. *Conuili*) représentent une prononciation hellénisée, comme *rhēda* pour *rēda*, chariot, mot emprunté par les Latins aux Gaulois (Quintilien, I, 5).

La branche bretonne des langues néo-celtiques a le son *u* : il est possible que ce son se soit produit de même dans le gaulois, à la dernière période de son existence, et ait donné lieu au français *u*, étranger à la plupart des autres langues romanes.

On voit qu'ici la phonétique du grec se rencontre avec celle du breton et du français Le breton *du*, noir, racine *dheubh*, a le même son

Digitized by Google

vocalique que son correspondant grec τυφ-λός, aveugle, sombre, et que *Dublin*, dans la prononciation française.

En conséquence du changement général d'*ou* bref en *u*, dans la langue grecque, beaucoup d'aspirations initiales inorganiques se sont produites; tous les οὐ primitifs sont devenus ὑ. Ainsi οὔδωρ, forme conservée par le béotien, cf. lat. *unda*, devint ὕδωρ, comme le lat. *octo* est devenu en français *huit*.

Le son qui se rapproche le plus de l'*u* est *i*; on sait qu'en allemand ces deux voyelles riment ensemble. En grec ancien on évita la répétition de υ dans deux syllabes voisins, en en changeant un en ι: ψύθ-ος mensonge, ψίθ-υρος, qui chuchote. C'est là une dissimilation à laquelle on n'aurait pas eu recours, en grec moderne, où l'υ se prononce *i*. Le changement d'υ en ι avait lieu, dès l'époque ancienne, dans quelques dialectes, par exemple à Lesbos et en Chypre.

L'*u* aboutit également à *i*, dans certains dialectes gallois, surtout ceux du sud, où l'on prononce *di* pour *du*, noir, comme en grec moderne *tiflos* pour τυφλός.

En latin le son *ou* devient aussi parfois *i*, par l'intermédiaire de *u*; l'empereur Claude inventa un caractère particulier pour rendre ce son intermédiaire, et dans les inscriptions de son temps on le trouve à la place d'*y* pour υ, dans les mots grecs. Un exemple curieux de ce changement se montre dans *lubet*, **lubet*, *libet*, racine *leubh*; le grec n'a que le dernier terme de la série: λίπ-τω, désirer; vieux haut-allemand *liuban*, aujourd'hui *lieben*, aimer.

Emile ERNAULT.

(*A suivre*).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LE Xe LIVRE DE QUINTILIEN

Nouvelle édition par M. Hild; Paris, Klincksieck, 11, rue de Lille.

Rien de plus intéressant que de relire le précieux Xe livre de Quintilien, avec un guide tel que le nouvel éditeur, et le profit en est doublé par la profusion des renseignements littéraires, des renvois aux autres livres de l'institution oratoire, et des rapprochements de tout genre, ainsi que par la richesse des observations grammaticales ou des remarques de goût, dont le texte est, je ne dirai pas seulement accompagné, mais véritablement orné.

Le premier soin devrait être, au moyen des éditions antérieures et en se

Digitized by Google

référant aux manuscrits, d'établir un texte sûr et correct. M. Hild, sans toutefois donner la nomenclature des manuscrits, ni indiquer leur valeur, n'a pas négligé cette ressource (voyez p. 1, 2, 3, et p a. d. à chaque page). En fait d'éditions, il a consulté avec soin les plus autorisées (v. p. XXVI), et nous avons droit de dire, après des juges très compétents, que la sienne même est destinée à prendre place aux premiers rangs de cette liste d'honneur.

Ce qui en fait surtout le mérite, c'est le discernement personnel. J'entends par là un sens critique pénétrant, et guidé par le goût le plus pur, comme par une connaissance profonde des lois de la langue. Le texte est ainsi éclairé d'une lumière continue, et la confiance du lecteur s'accroît, à chaque page.

Le même discernement se fait remarquer dans les observations littéraires ; et, sous ce rapport, la tâche était assez délicate, puisqu'il fallait concilier avec une juste admiration pour Quintilien la nécessité de signaler chez lui quelques imperfections de style ou même de syntaxe (p. 33, 51, 53, 68, 95, 123, etc., etc.), parfois aussi certaines étrangetés de doctrine (p. 41, 44, 45, 52, 60, 75, 81, 90, etc.).

Ce n'est pas qu'il y ait à attendre ou à craindre de grandes audaces de la part de Quintilien. Il aime, et il en fait profession, à se tenir derrière Cicéron, dont la doctrine est son fanal ; il ne se refuse pas à emprunter, soit d'Aristote, soit de Denys d'Halicarnasse, ou d'autres, des opinions et des jugements ; il était porté d'ailleurs, par nature, à ne pas s'élever en haute mer, à côtoyer modestement et honnêtement les rivages, comme le fait entendre en termes si heureusement choisis et ménagés M. Hild lui-même (p. XIII). Mais on ne peut s'attendre, après tout, qu'il ait échappé complètement aux défauts de son temps, ou à ceux de son propre esprit. On sent parfois la trace des déclamations d'école, où la pompe poétique du style, la recherche des expressions, les comparaisons, les anecdotes, déguisaient de leur mieux la vulgarité des pensées (voy 58, 98, 111, 115, 125). Peut-être n'est-ce chez Quintilien que la complaisance du vieux professeur à s'étendre verbeusement sur des idées dont l'évidence naturelle semblerait pouvoir se passer d'un renfort de preuves et d'un cortège de développements.

Voyez, par exemple, le début du chapitre II, nos 1-11. La proposition est celle-ci : *Ces auteurs* (ceux qu'il vient de passer en revue, c'est-à-dire toute la littérature grecque et latine) ***doivent donc nous être des modèles, sans que toutefois cette imitation dégénère en servilité et paralyse notre propre génie ; car l'originalité est le vrai aliment de tous les arts et la source de tous les progrès : celui qui ne fait que copier ne fait aussi que languir.*** Rien de plus juste, rien de plus évident aussi que cette idée. Cicéron, *de Or.*, II, chap. 22, l'a traitée avec autant de précision que de justesse, et dans son *Orateur*, ch. 2, où il s'en réfère à un modèle idéal (v. la note de M. Hild, p. 99, extr , et la note 1 de p. 96),

Digitized by Google

avec un éclat et une grandeur incomparables. Le bon Quintilien n'a garde de prendre son vol si haut. Il remarque que l'enfant, pour apprendre à écrire, tâche à suivre les lettres que l'instituteur lui a tracées, que l'apprenti de la musique se règle sur les intonations du maître, celui de la peinture sur les exemples qu'on lui met sous les yeux, que le cultivateur observe les méthodes justifiées par l'expérience. L'apprenti orateur doit donc aussi imiter. Mais gardons-nous de croire que l'imitation doit supprimer l'invention personnelle. Car, que serait-il arrivé, s'écrie notre excellent rhéteur, si, dans les âges primitifs, on eût, pour chaque art, attendu des modèles avant d'agir ou d'imaginer ? Assurément alors il n'y aurait rien eu d'inventé. Eh quoi ! nous sera-ce un crime de trouver quelque chose qui n'ait point été avant nous, quand ces anciens, qui n'avaient pas la même culture d'esprit que l'on a aujourd'hui, ont su, en cherchant, trouver tant de choses ? On naviguerait encore sur des planches, si on eût toujours eu de telles timidités et qu'on se fût contenté d'imiter ce qui avait précédé. S'asservir aux traces d'autrui, c'est se condamner à une irrémédiable infériorité ; car il faut nécessairement que celui qui suit demeure toujours derrière, « necesse est enim semper » sit posterior qui sequitur » !

C'est assez le procédé habituel à notre auteur de passer ainsi d'une proposition évidente à une autre qui ne l'est pas moins, à travers un circuit de déductions dans lequel il se met à l'aise. D'où cette série de *nam*, d'*enim*, de *sic*, *ut*, de *et* répété, de *tum*, de *sed*, de *verum*, de *nempe*, qui forment comme le lacis de sa phrase, et dont M. Hild a si finement marqué les nuances graduées.

M. Hild signale aussi des incohérences d'images (v. p. 2, note *incubabit*) ou de formes (p. 3, note *minima*). Elles sont fréquentes chez Quintilien et elles ont quelque chose de gênant. L'esprit se représente difficilement un même personnage comme étant à la fois (I, 46) *lactus, pressus, jucundus, gravis, brevitate mirabilis, eminentissimus*, en deux lignes et coup sur coup. Sans doute ce sont là des métaphores ; mais encore faut-il que le sens propre puisse s'accommoder de ces congrégations, dont notre X^e^ livre offre maint et maint exemple.

L'enchevêtrement de la construction n'y est pas non plus très rare. On y trouve des *ut* qui s'emboîtent les uns dans les autres (VI, n° 4), en se compliquant parfois d'incises multipliées (VII, n° 8 « *Quanquam, etc.* », et n° 9), pour aboutir à une obscurité compacte (Ibid., n° 10, et les notes élucidantes de M. Hild, p. 148).

Le caractère de la phrase de Quintilien rend difficile la ponctuation du texte. C'est une tâche minutieuse, mais qui a son importance : le Platon de Bekker en est une preuve. M. Hild n'a pas méconnu, en cela non plus, son devoir d'éditeur et de professeur. Pourtant je lui soumettrais volontiers quelques hésitations que j'éprouve à cet égard. Ainsi, prenons le n° 111 du ch. I, relatif à Cicéron, en qui notre Quintilien, dans son

Digitized by Google

enthousiasme sans bornes, trouve une trinité formée de Démosthène, de Platon, d'Isocrate réunis, en sorte, ajoute-t-il, qu'il semble que la Providence l'ait accordé à la terre pour y personnifier divinement l'éloquence. Il continue (p. 83) : *Jam in omnibus, quae dicit, tanta auctoritas inest, ut dissentire pudeat, nec advocati studium, sed testis et judicis adferat fidem, cum interim haec omnia, quae vix singula quisquam intentissima cura consequi posset, fluunt illaborata, et illa, qua nihil unquam pulchrius auditum est, oratio prae se fert tamen felicissimam felicitatem.* Je ponctuerais : « Jam in omnibus quae dicit » tanta auctoritas inest, ut dissentire pudeat ; nec advocati studium, » sed testis et judicis afferat fidem : quum interim haec omnia, quae » vix singula quisquam intentissima cura consequi posset, fluunt illa- » borata ; et illa, qua nihil... ». En général, le point-virgule pour les incidentes pourvues d'un verbe ; le deux-points pour les incidentes corollaires, qui peuvent elles-mêmes se doubler par le point-virgule ; la virgule pour toutes les subdivisions de ces principaux membres.

Je n'ose, après de telles vétilles, chicaner encore notre éminent collègue sur son orthographe latine. Qu'il me pardonne, si mes yeux de vieil universitaire sont contrariés de lire « *conexa, intellego, cotidie, contiones, Vergilius, adfectus*, etc. ». Il y a sans doute de bonnes raisons, des raisons allemandes, pour changer ainsi l'orthographe traditionnelle : je suis trop arriéré, quant à moi, pour m'y soumettre, et je dirai toujours Virgile, et non Vergile.

M. Hild sourira de ces petites misères de critique : c'est sa faute, au surplus, si je ne puis l'incriminer plus sérieusement ; et, quoique en cherchant bien je trouverais peut-être matière à quelques dissentiments, soit sur tel ou tel point de doctrine, soit sur telle ou telle interprétation ou correction, cela ne saurait modifier l'impression générale que j'ai énoncée au commencement de ce compte-rendu fort incomplet.

J'en ait dit assez, néanmoins, pour faire voir que M. Hild sait, tout en appréciant les qualités par où se recommande le livre de Quintilien, prémunir les étudiants contre ses défauts, en si petit nombre qu'ils soient, et, suivant les promesses de sa préface, p. III, leur offrir, dégagés de toute scorie « les éléments de la langue littéraire qui est celle de la dissertation » de licence. Mais sa censure, pour être franche et de bon aloi, n'en reste pas moins toujours douce, bienveillante, réservée ; et, comme j'ai dit que le discernement critique est sa qualité maîtresse, j'ajoute que la discrétion (qui n'est qu'une forme du discernement) est un de ses mérites. S'il a à signaler quelque imperfection de style ou de doctrine chez Quintilien, il le fait sans appuyer et avec une parfaite mesure (Voy. par ex. la note de *Chalcidico*, p. 37, et 47, 50, 53, 54, 69, 79, 80, 82). S'il a quelque sage avis à donner aux maîtres de la jeunesse, il l'abrite sous une citation de Frotscher (p. 38 extr).

Digitized by Google

Tout se réunit donc pour faire de ce volume un livre aimable et attachant, autant qu'instructif et utile.

Mais je m'aperçois que j'ai omis de parler de l'introduction. Ce n'est pas ce qui donne le moins de prix à l'ouvrage. La biographie de Quintilien me paraît un travail définitif, qui ne laisse subsister aucune incertitude grave sur les dates et les faits, d'ailleurs peu nombreux, de cette vie, déjà traitée en détail par Dodwell, dont les recherches se trouvent ici en plus d'un point rectifiées et complétées. C'est en outre un tableau très intéressant et très animé du mouvement littéraire de cette époque, encore féconde en beaux talents, mais où se fait durement sentir le poids d'une tyrannie, qui ne permet le mérite et la vertu qu'à la condition de se racheter par des bassesses de commande. (Voy. là-dessus p. XVII, où ce point noir de la vie de Quintil. est traité avec une équitable indulgence ; v. aussi p. 35, note *neminem*, et surtout p. 65 en y ajoutant la note *familiare* de p. 66.)

Chemin faisant, notre docte introducteur résout aussi mainte question qui se rattache à cette époque littéraire, déjà, il y a peu de temps, abordée par lui dans sa très curieuse notice sur Juvénal (1), mais sans jamais perdre de vue son objet spécial, l'élucidation de tout ce qui concerne la vie et les œuvres de Quintilien. Il ne peut se résoudre (p. XXI) à le reconnaître pour l'auteur avéré des *Déclamations*, dût-on même n'y voir que des ouvrages de sa jeunesse ou de simples corrigés des exercices de ses élèves. Quant au remarquable traité intitulé *Dialogue des orateurs*, il est plus catégorique, et il lui paraît impossible de l'attribuer à Quintilien, sans que toutefois on voie bien clairement s'il l'accorde à Tacite (comparez p. XXI extr. avec p. XXV init.).

L'appréciation de l'*Institution oratoire*, en général, ne pouvait être ici qu'effleurée ; mais elle l'est de main de maître, et le peu qui en est dit (p. XXVI) a de la portée. M. Hild ne s'arrête pas à nous montrer ce qu'a de singulier une formation d'orateur, qui commence par le choix d'une nourrice (I, 1), pour aboutir à des conseils sur les dimensions du papier à écrire (X, III, 32, avec anecdote de vieux principal à l'appui) ; il se tait, ce qui est en pareil cas le meilleur mode d'indulgence, sur les longueurs d'un ouvrage où le bon Quintilien semble avoir versé tout le contenu de ses cahiers de classe, depuis la huitième ou même la neuvième jusqu'à la Rhétorique ; il ne veut pas non plus examiner la valeur des théories littéraires qui y sont développées : il se contente de faire entendre tout cela en trois lignes (l. l.) et il ajoute aussitôt, par un juste sentiment de vénération à l'égard du Rollin de la jeunesse latine : « Mais » il est deux points par lesquels ce livre s'imposera toujours à l'atten» tion des maîtres : il enseigne en termes excellents le respect de l'en-

1. Voy. le Bulletin de mai 1883, janvier, juillet, août, de 1884, ou le tirage à part en brech. libr. Leroux.

Digitized by Google

» fance, le devoir du bon exemple dans la famille et dans l'école, la » solidarité indissoluble d'une instruction solide et d'une éducation » morale ; il prêche de même, au point de vue littéraire, l'étude des » bons modèles, comme le seul moyen de former le style et de déve- » lopper le goût ». Et si cela n'a pas suffi pour arrêter le torrent de la décadence, c'est que, suivant la forte expression de M. Hild, « le mal » dont souffrait le génie romain n'était pas de ceux qu'un bon livre » suffit à guérir » (p. xxv, extr.).

J'ai maintenant à soumettre quelques vœux à notre excellent collègue pour la prochaine réimpression de son travail ; et ils sont si modestes, que j'ose à peine les énoncer. Les voici, au reste, dans l'ordre où ils se sont présentés à moi, à mesure que je lisais le volume :

1. Mettre des titres courants au sommet de chaque page ; n'y eût-il que l'indication du chapitre, cela servirait à se reconnaître. J'aimerais même qu'il y eût en tête du volume, dût-on pour cela retrancher quelques détails ou notes biographiques, un sommaire français, présentant la suite et l'ensemble des idées exprimées dans le X^e^ livre, avec la série des n^os^ qui s'y réfèrent. Rien, ce me semble, ne faciliterait plus les recherches et le travail des étudiants, que cette publication a principalement en vue.

2. Chiffrer par a, b, c, etc., la série des notes de chaque n^o^ du texte : eu égard surtout aux fréquents et utiles renvois d'un n^o^ à un ou plusieurs autres. C'est une concession, je l'avoue, à la paresse des yeux du lecteur, qui hésitent à s'engager dans une recherche minutieuse des passages correspondants. Mais cette paresse, il faut bien compter avec elle. Ainsi, n^o^ 73 (p. 50) je veux savoir ce que signifie au juste l'épithète *candidus* appliquée à Hérodote ; je recours à la note : elle me renvoie à 101 ; je cours à 101 (p. 76) qui m'envoie à 32 d'une part et à 121 de l'autre ; je vais à 32 (p. 21), où je trouve *candidus* avec un double sens, celui d'impartialité sereine et celui de clarté lumineuse dans l'exposition ; je vais aussi à 121 (p. 89), qui m'engage à visiter 113, où d'ailleurs (p. 84) je ne trouve rien, si ce n'est que cet adjectif sert à qualifier Messala Corvinus, aussi bien que Tite-Live, Hérodote et Julius Secundus, sans toutefois que je sois difinitivement fixé, après tout ce parcours, sur la manière dont il faut traduire « candidus Herodotus ». Cela m'amène aux deux vœux qui suivent.

3. Indiquer, le plus souvent possible, le mot français qui correspond au mot latin expliqué : notamment quand il s'agit de termes de critique littéraire, toujours si difficiles à rendre exactement. Par exemple, le « semper instans sibi Thucydides » du même n^o^ 73, comment le traduire ? M. Hild est plus à même que personne de nous le dire.

4. Reporter à un *Index latinitatis* détaché de l'*Index historicus*, la

Digitized by Google

plupart des indications éparses dans les notes : le germe de cet index spécial existe déjà dans la table générale et n'a besoin que d'être développé.

5. Profiter de la place laissée ainsi dans les colonnes des notes, pour y insérer quelques réflexions touchant les divers procédés d'apprentissage oratoire que recommande Quintilien dans ce X^e^ livre, et pour un plus grand nombre de citations extraites des écrivains français (Fénelon, Buffon, etc., Boileau même) qui ont exprimé des idées analogues à celles qui se rencontrent dans ce livre.

A peine sont-ce là des *postulata*, et je les soumets à M. Hild en m'autorisant des propres termes de Quintilien, qu'il cite lui-même (p. XXIII, note 3) : « *Multum in tua fide ac diligentia positum est, ut in manus (juvenum) quam emendatissimus veniat hic liber (decimus)* ».

CH. HANRIOT.

H. Bender, *Histoire abrégée de la Littérature romaine,* **traduite de l'allemand par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation à la Faculté des Lettres de Poitiers, avec une introduction et des notes par F. PLESSIS, maître de conférences de langue et littérature latines à la Faculté des lettres de Caen** (1).

Le passage suivant, détaché de la remarquable introduction dont M. Plessis a fait précéder la traduction de son élève, renseignera nos lecteurs, mieux que nous ne saurions le faire, sur le but pratique et le véritable intérêt de cet ouvrage.

« Nous ne manquons pas en France de travaux éminents sur la littérature latine ; mais nous n'avons pas un manuel qui résume dans un ensemble aussi complet que possible, au point de vue des faits, l'histoire de cette littérature qui donne sur les dates, la biographie, les œuvres de chaque écrivain les résultats acquis jusqu'à nouvel ordre par la science, y ajoutant sur le talent et le rôle de l'auteur une appréciation rapide et conforme à l'opinion dominante de la bonne critique ; ouvrage indispensable cependant, non-seulement aux étudiants de nos facultés, mais aux élèves de nos lycées, ouvrage utile aux gens du monde qui tiennent à se procurer à l'occasion un renseignement exact, aux professeurs eux-mêmes qui ont parfois besoin d'un memento. Je ne veux pas dire que l'on doive tenir pour non avenus des livres composés avec méthode comme celui de A. Pierron, où la verdeur du style ajoute encore à la valeur d'une critique consciencieuse, ou brillamment écrits et faciles à lire comme les deux volumes un peu superficiels de Paul Albert ; mais, en tant que livres de renseignements, ces deux ouvrages ne sont plus au

(1) Klincksieck ; Paris, 11, rue de Lille.

Digitized by Google

courant de la science, ne l'ont même jamais été suffisamment, et se tiennent à une trop grande hauteur au-dessus des textes pour ne pas les perdre souvent de vue. Le travail estimable de M. de Caussade serait mieux approprié aux besoins du moment, si l'auteur ne s'était pour ainsi dire arrêté à mi-chemin dans sa tentative, confondant trop souvent des sources d'une valeur inégale, et restant fort en retard sur un trop grand nombre de points. Quant au résumé de R. Lallier, il a été écrit pour une destination spéciale, l'enseignement des jeunes filles : il peut rendre service aux élèves des facultés et des lycées, il ne saurait leur suffire. Nous possédons, il est vrai, une traduction de l'Histoire de la littérature latine de Teuffel ; mais, d'une part, on a eu le tort de commencer cette traduction sur la troisième édition allemande, déjà un peu ancienne, dans le moment même où M. Schwabe préparait la quatrième, qui a paru depuis ; d'autre part, ce grand ouvrage effraie les étudiants, qui ne savent pas toujours s'en bien servir, et il n'est pas accessible à toutes les bourses.

» Dans ces circonstances, il m'a semblé utile d'offrir au public français une traduction d'un précis déjà traduit en Angleterre et en Italie ; l'auteur de ce petit livre, M. Hermann Bender, professeur à Tubingue, est un écrivain distingué connu par différents travaux, entre autres un grand ouvrage de vulgarisation, *Rome et la vie romaine dans l'antiquité*, et une *Anthologie des poètes latins*. M. Bender, qui a surtout suivi Teuffel, a apporté dans son travail d'abréviateur des qualités personnelles ; il a légèrement remanié le plan de son modèle, et il l'a fort sensément adapté aux exigences d'un livre élémentaire. Les jugements qu'il porte sur les écrivains latins sont le plus souvent équitables et représentent presque toujours l'opinion généralement répandue ; d'ailleurs, on n'est pas forcé de les adopter ; je me suis permis sur quelques points d'indiquer en note mon dissentiment. Sur ces questions de critique littéraire, nos étudiants sont suffisamment pourvus : ils ont à leur disposition les livres de MM. Patin, Nisard, Martha, Boissier, E. Benoist, pour ne nommer que les principaux ; un candidat à la licence, ou même un bon élève de rhétorique, n'est pas en droit de ne pas les connaître. Ce que leur offrira le précis de M. Bender, c'est un tableau d'ensemble, une série d'indications sur lesquelles ils appuieront le reste de leur études.

» Un de mes anciens élèves, M. Jules Vessereau, boursier d'agrégation à la faculté des lettres de Poitiers, s'est chargé de la traduction ; j'y ai, pour ma part, ajouté des notes qui sont presque toutes bibliographiques. Deux motifs m'ont décidé à leur donner ce caractère : nous avons été trop longtemps habitués en France à nous contenter, surtout pour les auteurs latins, de mauvaises éditions classiques ; c'est depuis quelques années seulement, sous l'impulsion de M. E. Benoist, que cet état de choses a cessé ; nos étudiants ne sont pas tous suffisamment avertis de cette utile révolution. En second lieu, c'est avant tout par la lecture constante des textes que l'on connaît une littérature ; c'est en

Digitized by Google

lisant les auteurs eux-mêmes qu'on se forme uu jugement personnel et qu'on apprend une langue. On voudra bien se reporter à ce que je dis plus haut du but que, mon collaborateur et moi, nous nous sommes proposé en traduisant le manuel de M. Bender, pour comprendre la méthode que j'ai suivie dans le choix des éditions : j'ai cité les éditions classiques ; les éditions annotées en français ou en latin, de préférence; les éditions étrangères, allemandes ou anglaises, à leur défaut ou parfois à côté d'elles ; les meilleurs textes; enfin, j'ai cru bon d'indiquer pour quelques auteurs certaines éditions savantes, très célèbres, qu'il faut connaître de nom, quand même on ne serait pas appelé à s'en servir immédiatement. »

Nous insistons pour notre compte sur l'importance de ces renseignements bibliographiques. Si pour le fond des choses l'abrégé de Bender semble destiné surtout à l'enseignement secondaire et approprié à la préparation du baccalauréat, les notes de M. Plessis en ont fait le manuel obligé des étudiants de nos facultés. Elles leur indiquent en effet pour chaque auteur, non-seulement les meilleurs textes, mais les travaux les plus recommandables publiés dans notre langue sur les questions de littérature et d'institutions anciennes qui se rattachent à l'étude de ces textes. Par là cette traduction a revêtu un caractère original et vraiment français. Ajouterais-je que les auteurs une fois entrés dans cette voie excellente auraient peut-être bien fait d'aller jusqu'au bout ? 1° En supprimant ou tout au moins en éclaircissant certains détails d'esprit tout germanique qui risquent fort de demeurer lettre close pour bon nombre de lecteurs français, par exemple, p. 10 : *Schœpenstedt* et *Schilda;* p. 27, le vers macaronique du comte de Stollberg : *Einen zwei und Zwanzig Ellen langen Schiffspeer ;* p. 62, la comparaison de Catulle avec E. Moerike, d'Ovide avec H. Heine ; 2° en complétant ce que M. Bender dit de la popularité de quelques écrivains latins en Allemagne pendant le moyen âge ou la Renaissance (v. p. 23, 66), par des exemples analogues tirés de l'Histoire des lettres françaises.

Ouvrages récemment parus et recommandés aux étudiants :

G Boissier, *L'Opposition sous les Césars*, 2e édition, chez Hachette.

Guhl et Kohner, la *Vie Antique*, traduction de M. Trawinski, revue et annotée par M. O. Riemann, 2 vol. in-8° illustrés de plus de mille gravures, chez Rotschild.

G. Riemann, *Etude sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, 2e édition, corrigée et augmentée ; chez Thorin.

E. Nageotte, *Histoire de la Littérature latine*, depuis ses origines jusqu'au vie siècle ; chez Garnier.

L'absence de renseignements bibliographiques dans ce dernier ouvrage, très digne d'éloges à d'autres égards, rend plus sensible encore l'avantage pratique du Manuel de Bender annoté par M. Plessis, qui reste indispensable.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

DE LA VÉRACITÉ D'HÉRODOTE (1)

La valeur historique de l'ouvrage d'Hérodote a été plus d'une fois contestée, et l'historien a eu des ennemis, au nombre desquels on regrette de rencontrer Plutarque, si le traité de la *Malignité d'Hérodote* est réellement de cet écrivain. Toutefois, les accusations avaient été réfutées : s'il s'est glissé dans les Histoires des erreurs dont la plupart sont très excusables, si l'auteur a trop cédé dans le choix de ses légendes au plaisir de moraliser, les raisons données par les apologistes et les découvertes modernes semblaient mettre sa loyauté hors de cause. Mais un savant de premier ordre, M. Sayce, vient de formuler des griefs qui ne font point honneur au caractère de l'historien. D'après M. Sayce (2), il est certain qu'il a été de mauvaise foi.

D'abord, il a dissimulé ses emprunts et ne nomme jamais les écrivains en prose qu'il met à contribution. S'il en use autrement à l'égard des poètes, c'est qu'il était de bon ton de les connaître. Parmi les poètes eux-mêmes, il fait un choix et il évite de citer les noms des contemporains; il emprunte à Sophocle (3), mais sans nous en prévenir; pour se faire une renommée de savant, il valait mieux citer les anciens, tels que Musée et Bacis.

Quant aux prosateurs, ils étaient pour lui des rivaux ; il veut les supplanter et use des matériaux contenus dans leurs livres, sans indiquer les sources où il puise. Il cite une fois Hécatée, mais c'est pour le contredire et le rendre ridicule. Cependant, il doit à Hécatée la plus grande partie de ses informations sur l'Egypte, et, chez les Anciens, il était notoire qu'il avait « dérobé » à cet écrivain les descriptions du phénix, de l'hippopotame et du crocodile, sans même en rejeter les erreurs. L'histoire des Perses, de Denys, peut lui avoir suggéré l'idée fondamentale de son œuvre ; il a puisé probablement dans Eugéon ce qu'il raconte de la prospérité et des malheurs de Polycrate. Sa digression sur Esope n'est-elle pas dirigée contre le même Eugéon, qui avait fait un Thrace du fabuliste? Il a dû se servir de la liste des magistrats de Sparte, de Charon de Lampsaque ; il ne fait qu'indiquer en passant le nom et le Périple de Scylax, et il a eu sans doute à sa disposition l'ouvrage de ce célèbre navigateur ; il aurait introduit son récit de la colonisation de l'Etrurie pour faire pièce à celui de l'historien Xanthus.

Hérodote veut paraître ne devoir ses informations qu'à des témoins

(1) Extrait de l'Introduction aux Morceaux choisis d'Hérodote, librairie P. Dupont.
(2) *The ancient empires of the East, Herodotos*, I-III.
(3) *Hér.*, II, 35; III, 119.

Digitized by Google

oculaires, aux prêtres qu'il consultait dans ses voyages et à son expérience personnelle. Il affecte une science qu'il n'a point. A en croire ses écrits, il eût été un merveilleux linguiste, capable de converser dans les idiômes des peuples les plus divers, Egyptiens, Phéniciens, Arabes, Carthaginois, Perses, Babyloniens, Scythes, Tauriens, habitants de la Colchide, de la Carie et du Caucase. Cependant, s'il entreprend d'expliquer des mots appartenant au langage de l'un de ces peuples, il commet de grosses bévues, témoin l'interprétation qu'il nous donne des noms des rois de Perse (VI, 98). A propos de l'Egypte, il fait mention d'une divinité dont il ne veut pas citer le nom, par scrupule religieux. Or il s'agit d'Osiris, et l'on se demande quel scrupule pouvait avoir un voyageur grec à nommer ce dieu, quand les Egyptiens eux-mêmes ne craignaient pas de le faire. La seule raison qui retienne l'historien, c'est que ce nom ne se trouve pas dans ses notes ou dans les livres qu'il a consultés.

Il veut faire croire à des voyages qu'il n'a point accomplis ; il déclare qu'il est allé en Colchide, et il nous donne des habitants du pays une idée singulièrement fausse, en affirmant qu'ils sont noirs et ont les cheveux crépus. A-t-il, comme il l'assure, parcouru la haute Egypte ? Il prend pour une ville l'île d'Eléphantine, et, parmi les monuments égyptiens, il se contente de décrire le Labyrinthe, quand il y avait à Thèbes nombre de constructions merveilleuses sur lesquelles il garde un silence absolu. Il est probable qu'il n'a jamais visité Suse, puisqu'il décrit d'une manière très inexacte la route qui conduisait de Sardes dans cette ville.

Il est hors de doute qu'il n'a point vu Babylone, bien qu'il le laisse croire, s'il ne l'affirme pas. Après la description du temple de Babylone (I, 183), il assure que, s'il n'a pas vu la statue d'or de Bélus, qui se trouvait dans ce temple, c'est que Xerxès l'avait fait enlever. Or, il n'a pu voir le temple même que Xerxès avait détruit en enlevant la statue du dieu (Arrien, VII, 17). Que d'erreurs n'a-t-il pas commises sur la nature du terroir et du climat de Babylone, sur le nom même de la Babylonie, qu'il appelle Assyrie, quoiqu'elle n'ait jamais porté ce nom sous la domination des Perses !

Enfin, dans les pays qu'il a réellement visités, il a dû s'en rapporter souvent à des interprètes mercenaires, gens de condition médiocre, qui ne méritaient guère plus de confiance que les *ciceroni* et les guides modernes.

Telles sont les principales preuves fournies par M. Sayce, et, si l'on se reporte à son livre, on verra que l'éminent philologue a su, avec un art admirable, donner une grande vraisemblance à son argumentation. Le doute est le point de départ de la science, et l'étude de M. Sayce peut amener de nouvelles et fécondes recherches ; mais ne nous hâtons pas d'accepter ses conclusions.

En effet, les prétendus larcins commis dans les ouvrages d'Hécatée sont-ils démontrés, et l'autorité de Porphyre, qui les affirme, est-elle

Digitized by Google

supérieure à celle d'Hérodote? Pour les autres emprunts imputés à l'historien, M. Sayce s'en tient à des conjectures et à des formules suppositives.

Si Hérodote n'avait été qu'un plagiaire, ses contemporains l'auraient-ils accueilli avec un tel enthousiasme? Ne se serait-il pas produit des réclamations et des critiques dont le souvenir serait parvenu jusqu'à nous? Plutarque ou le pseudo-Plutarque, qui n'aimait pas l'historien, n'eût pas manqué de lui adresser à ce sujet de violents reproches.

En admettant que l'auteur ait fait ces emprunts, n'a-t-il pu les faire dans des conditions qui le dispensaient de nommer ses prédécesseurs, c'est-à-dire en vérifiant par lui-même leur témoignage et en faisant de son œuvre, grâce à son génie, une véritable création artistique? Les ouvrages des logographes, ses prédécesseurs, ont péri, et les Histoires d'Hérodote sont restées ; la postérité a donc reconnu en lui des mérites qui lui appartiennent en propre et ne se retrouvent point chez les autres.

Quant à ses prétentions à une science qu'il ne possédait point, avons-nous des preuves suffisantes? Nulle part l'auteur ne nous dit quelles langues il était capable de parler. S'il explique mal quelques mots persans ou autres, il n'assure point qu'il savait le persan, et il a pu s'en rapporter à une autorité qui l'a mis en faute. Affirmer qu'il n'avait aucun scrupule religieux à nommer Osiris, c'est pénétrer avec trop de hardiesse dans l'intérieur de sa conscience, et, malgré les découvertes récentes, nous ne sommes pas assez instruits de la religion des Egyptiens, et même de celle des Grecs, pour être certains qu'aucune de leurs superstitions nous échappe.

Nous devons, à l'égard des voyages d'Hérodote, observer la même réserve. Dans la Colchide, le voyageur Chardin a trouvé des familles de figure et de sang égyptiens. Si l'auteur n'a décrit en Egypte que le Labyrinthe, les Pyramides et le lac Mœris, est-ce une raison pour affirmer qu'il ne connaissait pas d'autres monuments? Il ne faisait pas un catalogue, mais il a choisi, parmi les constructions égyptiennes, celles qui lui ont paru le plus mémorables. Il prend, dit-on, Eléphantine pour une ville; mais il y a des manuscrits qui ne contiennent point le mot ville (πόλιος) S'il y a réellement une inexactitude dans la description de la route qui menait de Sardes à Suse, la méprise, qui ne porte que sur des nombres, a pu facilement échapper à l'auteur ou à ses copistes. Il ne s'accorde pas avec Arrien sur la destruction du temple de Babylone. Entre ces deux témoignages, lequel devons-nous accepter?

Appeler la Babylonie du nom d'Assyrie, c'était peut-être se conformer aux habitudes de la géographie grecque, qui n'établissait pas toujours une distinction entre ces deux appellations. Enfin, dans la question de terroir et de climat, il y a une large place pour l'appréciation individuelle.

Sans nier la valeur du travail de M. Sayce, il convient de dire qu'il ne suffit pas pour détruire la juste renommée d'Hérodote.

Digitized by Google

Certes, il ne faut pas accueillir avec une confiance aveugle tout ce que renferment les Histoires. Si l'auteur s'est montré modéré et impartial, sa crédulité au point de vue religieux, son amour du merveilleux lui ont fait admettre plus d'un conte invraisemblable. La partie géographique laisse à désirer, particulièrement lorsqu'il s'agit de régions qu'il n'a pas visitées. Il y a de nombreuses inexactitudes mythologiques, qui s'expliquent par l'extrême réserve avec laquelle les religions étrangères lui livraient leurs secrets. Mais le ton simple et sans prétention qui règne dans toute l'étendue de son œuvre, les précautions dont il s'entoure et les formules qu'il emploie dans le cas assez fréquent d incertitude nous font un devoir de ne pas douter de sa candeur. Au lieu de lui reprocher des lacunes et des erreurs qui tiennent plus à son temps qu'à sa personne, soyons-lui reconnaissants d'avoir montré un si grand amour de la vérité, un tel esprit de critique et de discernement, et conservons-lui le titre glorieux que lui a donné la postérité en l'appelant, par comparaison avec ses prédécesseurs, le *Père de l'Histoire*.

L. BÉNARD.

Introduction au BRUTUS de Cicéron

PAR OTTO JAHN

Traducteurs : MM. Faivre et Vernier, boursiers de licence (1).

Dans plusieurs passages du *Brutus* même, Cicéron indique clairement l'époque à laquelle il a composé cet écrit. Ce fut en l'an de Rome 708 (46 av. J.-Ch.), pendant la guerre d'Afrique, avant que Caton (118) et Q. Métellus Scipion [212] (2) se fussent donné la mort. Par la victoire de César sur Pompée dans laquelle Cicéron voyait la ruine de l'État, son influence sur les affaires publiques se trouvait entièrement paralysée. Il profita de son loisir pour se livrer à des travaux littéraires ; mais ils ne purent calmer la mauvaise humeur que lui causait la situation politique du jour ; aussi éclate-t-elle souvent d'une façon évidente dans le *Brutus*, et son irritation contre celui qui l'avait provoquée y est aisément reconnaissable (2, 4, 7, 16, 24, 157, 251, 266, 281 et suiv., 328 et suivants). Mais il restait la possibilité d'une défaite de César, en Afrique.

« Quærenti mihi, dit Cicéron (de *Div.*, II, 1), multumque et diu cogitanti, quanam re possem prodesse quam plurimis, ne quando intermitterem consulere rei publicæ, nulla major occurrebat, quam si optumarum artium (voir la note à 152) vias traderem meis civibus ; quod compluribus jam libris me arbitror assecutum. » — Après avoir énuméré ses écrits philosophiques, il conclut ainsi : « cumque Aristoteles itemque Theophrastus, excellentes viri cum subtilitate tum copia, cum philosophia dicendi etiam praecepta conjunxerint, nostri quoque oratorii libri in eundem numerum

(1) *Ciceros Brutus, de claris oratoribus*, erklaert von Otto Jahn, 4e édit. remaniée par A. Eberhard, Berlin, 1877, Weidmann.

(2) Ces chiffres renvoient aux paragraphes du Dialogue (N. d. T.).

Digitized by Google

referendi videntur; ita tres erunt *de oratore* (55 av. J.-Ch.), quartus *Brutus* (46 av. J.-Ch.).» — Nous savons qu'Aristote, comme il en avait l'habitude dans d'autres parties de la philosophie, avait ajouté aussi à la rhétorique des considérations et des rapprochements historiques dans la τεχνῶν συναγωγή (1). Quant à Théophraste, qui s'occupa cependant beaucoup de la rhétorique, on ne connaît pas de lui des écrits qui aient pour objet l'histoire de l'éloquence; mais il y a des raisons de supposer qu'il n'avait pas négligé ce point plus que les autres. Cicéron trouvait chez ces auteurs un modèle. Comme il le reconnaît lui-même, c'est dans le *liber annalis* d'Atticus qu'il rencontra l'excitation immédiate et le secours nécessaire (13). Cette revue chronologique des hommes célèbres dans le passé de Rome, lui offrait la matière à coordonner et à disposer, au point de vue intéressant pour lui, de leur importance dans l'histoire de l'éloquence. Il n'y a pas à douter que l'ouvrage d'Atticus ne forme pour une bonne part la base historique de l'exposition de Cicéron, quoiqu'il paraisse s'être en même temps servi, pour l'époque antérieure aux guerres puniques, d'une autre œuvre historique plus récente, œuvre qui renfermait en plus des discours supposés. En maints endroits, il est très facile de reconnaître comment il suit le fil des *Annales* et rattache à l'énumération des consuls et des magistrats ce qu'il avait à sa disposition de renseignements pour l'histoire de l'éloquence. Il est aussi à présumer que les savantes études de Varron, que Cicéron mentionne avec éloge (60, 205) ne furent pas sans influence sur cet écrit. Il y mêle, en effet, des disgressions archéologiques, auxquelles il était par lui-même tout à fait étranger (§ 41 et suiv., 57 et suiv., 60, 62, 70, 72-74). Peut-être que le titre même du *Brutus* indique cette imitation de Varron.

Les citations qu'on trouve chez Cicéron et chez d'autres écrivains prouvent bien que le véritable titre de l'ouvrage est *Brutus*. Lorsque Suétone (Caes., 56) dit: « Cicero ad M. Brutum oratores enumerans », l'expression n'est pas tout à fait exacte, mais, aussitôt après (57), il dit : *Cicero in eodem Bruto*. Fronton se trompe évidemment, en parlant comme il fait (Ad Verum, p. 127, Naber) : *Oratores, quos « in Oratore » Cicero eloquentiæ civitate gregatim donavit* (comparez § 244). Dans le manuscrit, il y a, en outre, « *de claris oratoribus* ». Un double titre de cette nature n'est pas habituel chez Cicéron, car *Cato de senectute, Laelius de amicitia*, diffèrent en ce que les deux personnages sont les interlocuteurs principaux; mais ce titre n'est pas apocryphe pour cela. Sous l'indication générale de *Logistorici*, Varron avait composé une série d'écrits sur les différentes parties de la science. Chacun de ces écrits avait un double titre : par exemple *Sisenna de historia, Curio de cultu Deorum, Metellus de pietate, Messala de valetudine*. L'un indique l'objet; l'autre, qui est, à vrai dire, le titre principal, est le *cognomen* d'un contemporain

(1) Titre d'un ouvrage perdu d'Aristote (N. d. T.).

Digitized by Google

de Varron; par un certain nombre d'exemples, on reconnaît que Varron l'avait choisi parce que chaque personnage avait un rapport spécial avec le contenu de l'écrit pour le désigner d'une façon particulière. C'était une dédicace d'un genre raffiné. Le titre : *Brutus, de claris oratoribus*, est du même genre. Ce nom de Brutus, Cicéron l'a choisi, non parceque Brutus prend, tout aussi bien qu'Atticus, part à l'entretien, mais parce qu'il le considère comme la personnalité sur laquelle repose l'espoir de l'éloquence romaine. Ce n'est donc pas sans dessein qu'il s'est arrêté à ce titre pour un écrit, qui, d'après son caractère historique, reste passablement isolé parmi ses autres ouvrages, tandis qu'il ressemble davantage à ceux de Varron.

Par cela même, le *Brutus* a précisément pour nous un intérêt particulier. Quelque vaste que fût l'activité historique des anciens dans le domaine de la littérature, il ne nous a cependant été conservé aucun autre ouvrage d'un écrivain distingué, qui s'occupât exclusivement, et avec une telle étendue, de l'histoire de la littérature. S'il rappelle, sous plus d'un rapport, le Dialogue de Tacite, ce dernier, toutefois, ne dépeint qu'un court espace de temps; par contre, Cicéron embrasse tout le développement de l'éloquence romaine jusqu'à son temps (1).

Cicéron commence par un hommage à la mémoire du grand orateur Hortensius, mort récemment (1-9), afin d'indiquer le profond changement qui s'est opéré dans l'éloquence publique à l'époque qui a immédiatement suivi cette mort. — Il raconte comment Atticus et Brutus sont venus le voir, peu de temps avant que Brutus allât dans les Gaules (171), en l'an 708 (46). Après un court entretien, il répond à l'invitation de reprendre et d'achever l'exposition du développement historique de l'éloquence romaine, exposition qu'il avait déjà commencée précédemment (25). Par un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire de l'éloquence chez les Grecs, il montre comment elle s'est développée tardivement, tant au point de vue pratique que théorique, et seulement après que les autres arts eussent atteint la perfection (52).

Il en est de même pour Rome; on ne peut se faire une idée exacte de ce que furent ses plus anciens orateurs (2); il énumère rapidement ceux que l'on pouvait en quelque manière considérer comme éloquents (60). Le premier qui ne doit pas être cité seulement en qualité d'orateur, mais qui mérite à juste titre d'être loué et recommandé à l'étude de tous, est Caton le Censeur. Cependant on le néglige et on l'ignore chez ceux-là mêmes qui prennent pour modèles les Grecs qui s'en rapprochent le plus, comme Lysias (69); car, en fait d'éloquence, on est loin malheureusement de

(1) Cf. le livre de Fr. Blass : *Die Griechische Beredsamkeit in dem Zeitraum von Alexander bis auf Augustus*. Berlin, 1865; surtout la IV[e] partie : Des tendances analogues de Rome à la même époque.

(2) I. Première période : temps préhistoriques — II. Temps historiques ; 1) depuis Caton à 2) Crassus et Antoine ; 3) Progrès et apogée depuis Cotta et Sulpicius jusqu'à Hortensius et Cicéron.

Digitized by Google

montrer le même intérêt pour ses plus anciens développements que pour ceux des arts plastiques et de la poésie (76). A ce propos, Cicéron énumère les contemporains de Caton, les plus anciens (80), et les plus récents, parmi lesquels Scipion l'Africain, Lælius et surtout Galba (90). Les discours qu'on a conservés de ces derniers ne répondent pas, du reste, à leur réputation ; ce fait donne l'occasion de dire pourquoi tant d'orateurs parlent mieux qu'ils n'écrivent (93).

Parmi les nombreux orateurs que Cicéron mentionne, dans les siècles suivants, les plus importants sont les deux frères Tibérius et Gaius Gracchus, et, après eux, Carbon (137). A cette époque seulement, apparaît la véritable éloquence, qui se montre dans sa perfection avec Antoine et Crassus (137). Ces deux orateurs sont caractérisés d'une façon détaillée, ainsi que ceux qui s'en rapprochent le plus ; en particulier Scaevola ; il est comparé, en passant, à Servius Sulpicius, ce qui donne occasion à Cicéron de caractériser ce dernier d'une maniere très remarquable (148-158). Vient ensuite l'énumération d'une grande série d'orateurs contemporains, qui sont, en grande partie, d'une importance secondaire (172). Ceux qui se rapprochent le plus des deux grands orateurs précédents, Philippe, Jules César, Céthégus, se distinguent de tous les autres (180). Parmi la jeune génération, les plus éminents sont Cotta, Sulpicius et Curion. Avec eux, Cicéron en cite de nouveau une grande quantité, d'une valeur bien inférieure (230). En passant, il se livre à des considérations sur le rapport qui existe entre le jugement des connaisseurs et celui du public non cultivé (183-200), et sur la pureté du langage qui se conserve, par tradition, dans les bonnes familles (210-213). Il arrive ainsi à Hortensius, par lequel il terminera ; car il est l'orateur le plus grand de ceux qui appartiennent au passé. Et Cicéron ne veut point parler des vivants (231-262-269). C'est pour cette cause qu'il fait apprécier par Brutus et Atticus le génie oratoire de Caton d'Uttique (118 et suiv), de Marcellus et de César (248-262) ; il revient, en son nom personnel, aux contemporains d'Hortensius, parmi lesquels il distingue, les plus récents, Caelius et Calidius (273-278), Curion et Calvus. La mention qu'il fait de ce dernier le conduit à une discussion détaillée où il blâme l'imitation exclusive de certains orateurs attiques, imitation occasionnée par l'exemple de Calvus, et reposant, d'après Cicéron, sur un malentendu (284-291). Tandis qu'il veut retourner à Hortensius, Atticus l'interrompt et s'efforce de ramener à une juste mesure, suivant lui, le grand éloge qu'il a fait des orateurs antérieurs. Cicéron s'y refuse pour cette fois (300). Il reprend l'appréciation d'Hortensius, et y rattache, sur la demande de Brutus, une exposition approfondie de son propre développement et des études variées qu'il a entreprises (304-320). Cette exposition le ramène encore à Hortensius, dont il juge les œuvres au point de vue critique (328).

Un coup d'œil sur les tristes destinées qui attendent l'éloquence du

Digitized by Google

temps présent, qui attendent surtout Brutus dont le talent promettait beaucoup, termine ces considérations. — La conclusion de l'entretien manque dans le manuscrit qui est incomplet.

Ce qui frappe, dans cette exposition, c'est la place donnée à tant d'orateurs insignifiants. Cicéron fait cependant remarquer plus d'une fois, pour sa justification, qu'il agit ainsi dans le but de montrer combien peu sont arrivés à la vraie réputation, parmi le grand nombre de ceux qui y prétendaient. Cependant, cette accumulation n'a pas pour résultat de rendre l'œuvre meilleure. Car le dialogue disperse l'attention sur cette foule de noms indifférents, sans offrir, pour cela, dans le tableau d'ensemble, des traits suffisamment intéressants et caractéristiques. L'entassement des détails a pour effet de rendre l'exposé pénible à suivre et conduit à une répétition fréquente des mêmes expressions et des mêmes tours de phrases. De temps à autre, Cicéron s'est efforcé de rompre l'uniformité, en groupant certains orateurs, sans observer strictement l'ordre chronologique ; ainsi fait-il pour les stoïciens (117-121), pour les orateurs des villes provinciales (169-172-271), pour les *accusatores* (130 et suiv.), les agitateurs populaires (223 et suiv.) ; pour ceux qui ont été tués dans la dernière guerre (265-69) : ce qui facilite, à un autre point de vue, les aperçus d'ensemble. Souvent aussi, l'exposition est interrompue par d'autres considérations (par exemple, 70, 255 et suiv.). Cependant, tous ces efforts ne réussissent pas à dissimuler une certaine monotonie dans plusieurs passages.

Atticus s'étonne, plusieurs fois, en raillant légèrement, de la mention dont Cicéron honore certains personnages (176, 244, 269, 297). Cicéron s'excuse, à diverses reprises (137, 181, 244, 270, 299) ; aussi, est-ce à ce point de vue qu'il dit, dans l'*Orator* (VII, 23) : « Ego idem, qui in illo sermone nostro, qui est expositus in *Bruto*, multum tribuerim Latinis, vel ut hortarer alios vel quod amarem meos, recordor longe omnibus unum auteferre Demosthenem ». — On voit par là que Cicéron approuve, au fond du cœur, le jugement qu'il fait rendre par Atticus. S'il mentionne cette foule d'orateurs, s'il met leurs traits en pleine lumière, c'est en partie par le désir — qui se manifeste souvent chez lui, — de contrebalancer le plus possible, en sa qualité de Romain, les Grecs sur le terrain de la littérature ; c'est aussi, en partie, dans le but pratique de montrer à ses compatriotes les ressources qu'offrait la littérature indigène, et de les engager à l'étudier (64, 65, 112, 132). En terminant, il réunit encore une fois dans un même point de vue les orateurs qui se distinguent de la foule. L'intérêt que Cicéron éprouve dans cette revue de l'éloquence romaine n'est nullement celui d'un historien, mais plutôt celui d'un homme qui a en vue un but pratique pour l'instruction de ses contemporains, comme il le dit lui-même : « Omnis hic sermo noster non solum enumerationem oratorum, verum etiam præcepta quædam desiderat ». — Cette instruction est donnée autant par l'examen critique de chaque

Digitized by Google

orateur important, que par l'étude des différentes questions qui se présentent incidemment (210 et suiv., 258 et suiv.).

Cicéron nous donne de précieuses indications, tant sur la marche de sa propre culture intellectuelle et sur ce qu'il exige du véritable orateur, que sur les diverses tendances, exclusives et fausses, à son avis, qui se manifestaient à son époque. On ne peut méconnaître qu'il voulait par là consolider la situation qu'il prenait parmi les orateurs romains et la défendre contre les attaques de différentes sortes. Les deux écrits qu'il composa vers le même temps, l'*Orator* et le *De optimo genere oratorum*, dans lesquels reviennent les mêmes vues et aussi la même polémique, concourent au même but.

Cicéron indique suffisamment, en particulier 321 et suiv., ce qu'il demande de l'orateur : ce sont des connaissances approfondies sur la philosophie, le droit, l'histoire, la littérature ; c'est l'étude des modèles parfaits de l'éloquence grecque ; c'est la possession entière de toutes les ressources d'une éloquence artistique, sous ses aspects les plus divers, afin d'en pouvoir user en temps et lieu ; c'est ce qu'il donne à entendre assez souvent, notamment 321 et suiv., 231 et suiv. Bien qu'il dise en cet endroit : Nihil de me dicam, etc., et qu'il réponde évasivement à la question que lui pose Brutus, à savoir s'il croit qu'il existe déjà parmi les Romains un tel orateur (162), l'aperçu qu'il donne de ses propres études (303 et suiv), le parallèle qu'il fait établir à Brutus, entre Sulpicius et lui (150 et suiv.), plusieurs autres considérations montrent qu'il pense avoir atteint l'idéal. Et pour prouver que d'autres aussi lui attribuaient cette place, il ne fait pas seulement dire à Brutus comment, grâce à lui, Cicéron, les orateurs précédents sont tombés dans l'oubli (123) ; mais il cite aussi les témoignages élogieux de juges compétents, tels que Hortensius (190) et César (254).

Hortensius avait surtout réussi comme orateur parce qu'il avait employé, pour la première fois à Rome, le style asiatique dont l'éclat et la splendeur étaient séduisants. Quintilien caractérise ainsi la différence qui existait entre l'éloquence attique et l'éloquence asiatique (XII, 10, 16) : « Et antiqua quidem illa divisio inter Atticos atque Asianos fuit, cum hi pressi et integri, contra inflati illi et inanes haberentur, in his nihil superflueret, illis judicium maxime ac modus deesset Quod quidam hoc putant accidisse, quod paullatim sermone Græco in proximas Asiæ civitates influente nondum satis periti loquendi facundiam concupierint, ideoque ea, quæ proprie signari poterant, circuitu cœperint enuntiare ac deinde in eo perseverarint. Mihi autem orationis differentiam fecisse et dicentium et audientium naturæ videntur, quod Attici, limati quidem et emuncti, nihil inane aut redundans ferebant, Asiana gens, tumidior alioqui atque jactantior, vaniore etiam dicendi gloria inflata est ». Le jugement que Denys d'Halicarnasse, contemporain d'Auguste, émet sur la rhétorique asiatique, est de beaucoup plus défavorable (*de Orator. antiq.*, 1) :

Digitized by Google

ἀφόρητος ἀναιδείᾳ θεατρικῇ καὶ ἀνάγωγος καὶ οὔτε φιλοσφίας οὔτ' ἄλλου παιδεύματος οὐδενὸς μετειληφυῖα ἐλευθερίου, λαθοῦσα καὶ παρακρουσαμένη τὴν τῶν ὄχλων ἄγνοιαν οὐ μόνον ἐν εὐπορίᾳ καὶ τρυφῇ καὶ μορφῇ πλείονι τῆς ἑτέρας διῆγεν, ἀλλὰ καὶ τὰς τιμὰς καὶ τὰς προστασίας τῶν πόλεων, ἃς ἔδει τὴν φιλόσοφον (ῥήτορικὴν) ἔχειν, εἰς ἑαυτὴν ἀνηρτήσατο, καὶ ἦν φορτική τις πάνυ καὶ ὀχληρά, καὶ τελευτῶσα παρακλησίαν ἐποίησε γενέσθαι τὴν Ἑλλάδα ταῖς τῶν ἀσώτων καὶ κακοδαιμόνων οἰκίαις. Il revendique pour son siècle la gloire d'avoir mis fin à la suprématie de cette éloquence pompeuse, comme aussi celle d'avoir replacé dans ses droits la véritable et saine éloquence ; ce résultat, il l'attribue à l'influence de Rome (ib. 3) : αἰτία δ' οἶμαι καὶ ἀρχὴ τῆς τοσαύτης μεταβολῆς ἐγένετο ἡ πάντων κρατοῦσα Ῥώμη, πρὸς ἑαυτὴν ἀναγκάζουσα τὰς ὅλας πόλεις ἀποβλέπειν. Cicéron était pour beaucoup dans cette transformation de l'éloquence. A son entrée au barreau, il avait suivi l'exemple d'Hortensius ; mais bientôt la faiblesse de sa santé, qui lui interdisait de grands efforts, le força d'abord de veiller sur lui-même ; puis, comme il était parvenu, particulièrement en Asie, à une connaissance meilleure de l'éloquence, grâce aux leçons d'Apollonius de Rhodes et à une étude sérieuse, il abandonna les traces d'Hortensius (316). Quoique dans la suite Cicéron ne rejetât pas complètement l'éloquence asiatique, mais en fît valoir ce qui lui paraissait bon (51, 325 s.), il n'en était pas moins convaincu (et cette conviction lui a toujours servi de règle) que, pour perfectionner le véritable style de l'éloquence romaine, il fallait étudier et imiter les grands et parfaits modèles du style attique. C'est pourquoi Démosthène fut avant tous celui qu'il prit pour modèle ; mais il lut aussi avec soin d'autres Attiques, en particulier Isocrate et Platon qu'il tenait en haute estime : il s'efforça ensuite de réunir leurs qualités. Quoique le jugement de Quintilien (X, I, 108) : *nam mihi videtur M. Tullius, cum se totum ad imitationem Græcorum contulisset, effinxisse vim Demosthenis, copiam Platonis, jucunditatem Isocratis,* doive nous paraître exagéré, cependant la tendance de Cicéron, en harmonie avec le rapport dans lequel la littérature romaine se trouvait à l'égard de la littérature grecque, était la bonne ; le résultat avec un homme doué comme Cicéron des qualités oratoires, n'était point douteux.

(*A suivre.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

Mai 1885. — Troisième année. — N° 5.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

La Faculté a tenu, dans le courant du mois d'avril, une session extraordinaire de baccalauréat ès lettres (2e partie). Sur 50 candidats qui se sont présentés à l'examen, 32 ont été déclarés admissibles et 27 définitivement admis. C'est une proportion de 54 0/0 pour les admis, et de 46 0/0 pour les ajournés.

Voici les sujets de compositions qui ont été donnés dans cette session :

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

I. Caractères de l'activité de l'âme pendant le sommeil; les rêves.

II. Que savez-vous sur l'hérédité considérée au point de vue psychologique? Quelle est son action sur les inclinations, le caractère, l'intelligence, la moralité?

III. Quels sont les principaux représentants, la méthode et les doctrines de l'école positiviste en France?

COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

Mathématiques. — Mener une tangente commune à deux circonférences.

Calculer la surface d'une sphère de 3 mètres de diamètre.

Physique. — Loi de Mariotte.

II. *Mathématiques.* — Théorie du plus grand commun diviseur. Application aux nombres 312 et 36.

Digitized by Google

Physique. — Principe de la presse hydraulique et description de cette machine.

III. *Mathématiques.* — Trouver l'expression de la surface latérale et du volume d'un cône en fonction du rayon de base et de la hauteur. Appliquer au cas où le rayon est de 0^m24 et la hauteur de 0^m75.

Physique. — Chaleur rayonnante. Comment reconnaît-on par l'expérience que la chaleur rayonnante se propage dans le vide, dans les gaz, qu'elle se réfléchit et se réfracte comme la lumière?

*
* *

Une erreur typographique, que nos lecteurs auront aussitôt rectifiée, nous fait dire dans notre chronique du mois d'avril, à propos de la réforme du baccalauréat: suppression du *tirage au sort* des auteurs; il faut lire: suppression de la *désignation* des auteurs à expliquer.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 8e SÉRIE (1er mai au 1er juin).

Licence ès-lettres et épreuves communes.

COMPOSITION LATINE. — Celeberrimum Aristotelis dictum explanabitis : φιλοσοφώτερον καὶ σπουδαιότερον ποίησις ἱστορίας ἐστί. (*Poëtique*, ch. IX)

COMPOSITION FRANÇAISE. — Exposer brièvement et apprécier les idées de Montaigne sur l'institution des enfants. (*Essais*, livre I, chap. XXV.)

VERS LATINS. — Perlecta Pacuvii quae *Pentheus* inscribitur tragoedia, Ennius nepoti suo gratulatur, quod feliciter Euripidem seque ipsum aemulatus sit.

De *Penthei* tragoedia, vid. SERVIUM, in Aeneida, IV, 469.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Variations de la quantité dans une même racine; homonymes de quantités différentes en latin.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE. — Compléments des verbes intransitifs, en latin et en grec.

Répondre brièvement aux questions suivantes :

1° Différentes manières de rendre en grec le *si* conditionnel.

2° En quoi diffèrent, dans les interrogations, les expressions ἆρα μὴ et ἆρα οὐ?

3° On trouve dans la grammaire grecque de Chassang, § 67, remarque 611 : « Quinze ou seize » verbes, commençant par ε, forment leur augment temporel en ει ». Chercher la cause de cette exception.

4° Emploi de la particule ἄν avec l'indicatif.

THÈME GREC. — La lune éclairait la mer : comme le silence des vents y laissait régner le calme, on aperçut au loin un léger frissonnement qui s'approchait du cap Ténare, en faisant bouillonner à l'entour l'écume des flots; et tout le monde courut avec étonnement vers ce point du rivage. Sans avoir eu le temps de rien conjecturer, on vit une troupe de dauphins : les uns formaient le cercle, les autres paraissaient guider la troupe vers l'endroit le moins escarpé de la côte, d'autres enfin

Digitized by Google

semblaient faire cortège; au milieu, s'élevait au-dessus de la mer un corps porté par un d'entre eux, mais qu'on ne put reconnaître et distinguer qu'au moment où, s'étant serrés pour aborder ensemble, ils déposèrent sur le rivage un homme plein de vie et de mouvement; ils s'en retournèrent ensuite du côté du promontoire, et, bondissant avec plus d'allégresse qu'auparavant, ils semblèrent par leurs sauts et leurs jeux témoigner un secret plaisir. Plusieurs d'entre nous s'enfuirent en tremblant du rivage ; mais quelques-uns ayant osé s'avancer avec moi, nous vîmes Arion, si fameux par ses chants et par sa lyre; il se nomma lui-même, et son costume le faisait reconnaître aisément, car il avait sa parure de théâtre.

(*Traduit du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. De l'idée d'obligation en morale.
2. Caractères de la volonté.

LICENCE HISTORIQUE.

Le tribunat : Son origine, ses attributions et ses modifications jusqu'à la fin de la République.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — ***Amyot***, de l'éloquence : « J'advoue que c'est grand chose... que nature néanmoins a ottroié à tous. » (Dans les morceaux tirés des ***Des grands écrivains du XVI^e^ siècle***, par Gustave Merlet, p. 151.)

VERSION LATINE. — ***Sénèque***, ép. à Lucilius, 100 : « Affer quem Fabiano possis praeponere... non quaeritur plausus. »

VERSION GRECQUE. — Prométhée, morceaux choisis de Weil, vers 1043-54 et 1080-93.

THÈME GREC. — Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiez... ne nous fut si proche que l'un à l'autre.

Montaigne, ***Essais***, I, 27. (Page 72 dans les Extraits de Petit de Julleville.)

VERS LATINS. — Même sujet que pour la licence.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Mêmes sujets que pour la licence philosophique.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

A translation from the Anglo-Saxon of the so-called Caedmon.

Then in his pride he spake who once outshone
In brightness all heaven's angels; whom the love
Of God enwheeled, till by his foolish pride
Moved to dire wrath the Almighty headlong hurled
Him down to torment and the bed of death;
Bade hell's high King be henceforth Satan called,
Rule hell's dark depths, nor ever war with heaven;
Thus Satan spake, pride welling in his heart,
And all around a sea of torturing fire :
« O how unlike the place that once I knew
High in the heavens, the realm God gave me, but
The Omnipotent hath reft me of my throne,
And plunged me in the abyss of hell, and He

Digitized by Google

Shall give my home to man! That pains me most,
That Adam wrought of earth in heaven shall be
A throned power, find grace with God, while I
Endure hell's torment! »...

Thème anglais.

L'esprit de conquête n'est pas éteint dans la nation anglaise, qui en garde, au contraire, la marque indélébile. Au sein de leur île, et dans tout ce qui les concerne eux-mêmes, les Anglais ont maintenu cet esprit de justice, cet amour de l'autorité légale et des vertus civiques qui firent la gloire des jours d'Alfred; mais, dans leurs relations avec l'étranger, l'âme de Guillaume et de ses Normands s'est perpétuée vivante, de génération en génération, jusqu'à nos jours S'il n'y a plus de Guillaume le Conquérant (la nature n'est pas prodigue d'hommes de génie), la sombre rudesse de Guillaume le Roux et la sanguinaire astuce de Henri Beauclerc se manifestent dans leurs chefs toutes les fois que l'occasion s'en présente, comme elles le firent contre les Saxons au lendemain de la conquête. Ces qualités accumulent la haine, mais on ne peut nier qu'elles ne favorisent l'acquisition du pouvoir.

Version allemande.

Eine besondere Kraft in der Erziehung hat die lebendige That. Nicht das Geschrei, sagt ein sinesischer Autor, sondern der Aufflug einer wilden Ente treibt die Heerde zur Folge und zum Nachsteigen. Ein erlebter Krieg gegen einen Xerxes glühet das Herz ganz anders, reiner und staerker an, als dreimal ihn exponiren im Cornel, Plutarch und Herodot; denn letztes und die ganze Schulphrasenerziehung ist nur eine geistige Korknachbildnerei, um antike Tempel und Prachtgebaeude in leichten Korkformen gaeng und gaebe zu machen. Ja die blosen Ahnenbilder von Thaten in Plutarchs Westmünsterabtei werfen die Aussaat des goettlichen Wortes tiefer ins Herz, als ein oder ein paar tausend Predigtbaende voll wahrer Kanzelberedsamkeit. Himmel, waeren Worte zu Thaten dicht zu schlagen, nur tausend zu einer, koennt' es dann noch eine einzige Leidenschaft geben, die vulkanisches Feuer auswürfe!

Thème allemand.

Il me paraît, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à votre ami de ce qu'il a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient pas vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très sérieuses qui doivent attirer votre principale attention; et, pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de vos études. Non seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même vous devez avoir assez de considération pour moi et assez d'égards, pour vous conformer un peu à mes sentiments.

La Réforme du Baccalauréat et le Volontariat

Il est peut-être un peu tard pour parler du baccalauréat, si l'on tient à présenter au public quelque idée à la fois raisonnable et originale. Depuis deux mois que dure l'enquête provoquée par la circulaire minis-

Digitized by Google

térielle du 10 février, il s'est entre professeurs de tout ordre prononcé tant de discours, élaboré tant de projets et écrit tant d'articles, qu'il serait merveille que le débat ne fût pas épuisé, que les opinions ne fussent pas faites. Hier encore M. A. Croiset publiait, dans la *Revue politique et littéraire*, un rapport issu des délibérations de la Sorbonne, rapport, est-il besoin de le dire ? rempli d'idées justes et ingénieuses, de vues pratiques et élevées, et que contresigneraient, j'imagine, à peu de détails près, tous les professeurs de l'enseignement supérieur en France.

Si riche que soit la matière mise en délibération, si légitime, si louable même que soit le désir de chacun de faire prévaloir le système de ses rêves, il est bon peut-être de conclure : *Claudite jam rivos, pueri : sat prata biberunt !* Et cette satiété de l'opinion, nous la constatons, certes, sans intention de satire, puisque, pour notre part, nous allons user de la permission de verser encore dans le réservoir commun, déjà bien rempli, un mince filet, dérivé en partie de la discussion à laquelle s'est livrée la Faculté de Poitiers, en partie aussi de nos réflexions personnelles.

Deux points, ce nous semble, ont été laissés dans l'ombre par les divers témoins qui ont déposé devant l'enquête : l'un que le baccalauréat actuel, accusé devant l'opinion dans son principe, dans sa forme, dans le jury qui le décerne et dans les programmes sur lesquels il repose, sort de cette épreuve passablement réhabilité, sinon glorifié, aux programmes près ; l'autre que le vrai coupable, si coupable il y a, la cause première des souffrances de l'enseignement secondaire, n'est pas l'examen lui-même, mais beaucoup notre système militaire, inauguré en 1873, qui pousse à l'examen par l'appât d'une exonération déguisée. Et ces deux points sont connexes : il est clair que, si le baccalauréat a été accusé à tort d'un malaise social dont il est si peu l'auteur qu'il en est la première victime, il s'agit de démasquer cet auteur, de définir sa responsabilité et d'aviser à le supprimer; c'est sur ce terrain que nous voudrions en quelques mots amener la discussion.

Il y a vingt ans juste que le plus spirituel de nos dramaturges, dans une comédie célèbre, traduisait devant l'opinion le baccalauréat jusqu'alors respecté : mais c'était par l'organe d'un cancre, curieux produit d'une certaine bourgeoisie qui n'a pas tout-à-fait disparu à l'heure présente. Le jeune Théodule Benoiton débute dans le journalisme spécial de ses pareils avec un article : « *Sur l'abrutissement des classes moyennes par l'institution du bachot ;* c'était le plus grand hommage qu'il pût lui rendre ; il nous prévient de bonne foi que lui-même y sera refusé et « il s'engage.... à continuer ». Nous demandons pardon au lecteur de ces citations ; elles manquent sans doute de la gravité qui sied à notre sujet et à notre plume. Mais elles sont une date à la fois et un symptôme. Le fils de M. Benoiton est homme aujourd'hui : il a des fils à son tour ; et bientôt ils seront candidats à ce même *bachot* qui décidément a la vie dure. Etonnons-nous après cela que non plus seulement les Benoiton

Digitized by Google

de nos classes s'en prennent à l'examen, de la nécessité de travailler pour se faire une carrière, mais que trop souvent les parents fassent chorus avec eux, intéressent à leur cause des journalistes qui ne sont pas du *potach'club*, et suggèrent à des professeurs mêmes l'idée singulière que l'institution du baccalauréat est responsable de la décadence des études !

Le baccalauréat étant par lui-même chose abstraite et impersonnelle, assez peu séduisant d'apparence pour armer en sa faveur quelque chevalier de bonne volonté, il a fallu l'enquête ministérielle pour lui faire surgir des défenseurs par dizaines. Tout le monde s'est aperçu à la réflexion qu'en tant qu'examen, apportant au travail scolaire un contrôle et une sanction efficaces, il est en fait la seule barrière qui abrite les études classiques contre une ruine complète. Si l'anarchie ne règne pas en maîtresse dans toutes nos classes, si l'on sait encore, médiocrement sans doute, mais enfin si l'on sait du français, un peu de latin et peut-être du grec sur les bancs du collège, c'est parce que les dernières années d'études sont couronnées par un examen loyal et sévère, par un examen qui n'est pas une pure formalité administrative. Ceux qui parlent de supprimer ce seul stimulant efficace de la paresse, de l'indifférence, de la médiocrité jouisseuse qui est le vice dominant de notre société, attendent sans doute pour l'avenir un effet homéopathique de bienfaisante réaction ; n'est-il pas plus sage de compter avant tout sur les remèdes connus et éprouvés par l'expérience ?

Si le baccalauréat en lui-même et *a priori* exerce sur les études en général une action salutaire, le public est d'autant plus autorisé à le critiquer dans sa forme, que cette action ne saute pas toujours aux yeux. C'est ainsi qu'on l'a attaqué dans les programmes et dans le jury. Quoique nous soyons orfèvre, c'est-à-dire partie intégrante de ce jury incriminé, les jouissances qu'il nous procure sont d'un ordre si problématique, qu'on ne nous en voudra pas de le défendre. Cela est-il même bien nécessaire ? Si les premiers tirailleurs de la réforme ont commencé par tirer sur lui, ils se sont vite aperçus qu'ils perdaient et leur poudre et leur cause. Le jury des facultés, tel qu'il fonctionne depuis nombre d'années, est par définition et par essence, le plus loyal, le plus équitable de ceux qu'on a proposés dans l'enquête, le seul qui puisse apprécier tous les candidats suivant une seule mesure, que ne saurait fausser ni la faveur, ni l'intérêt, ni la passion politique. Mais il y a la question de compétence ; en fait, on ne peut refuser aux professeurs de faculté qu'une sorte de compétence relative : ils ne connaissent pas suffisamment par l'examen le sujet auquel ils ont affaire. De là, dit-on, des échecs immérités et des succès scandaleux. En ce qui concerne le baccalauréat ès-lettres, reposant sur la base très large de cinq compositions écrites dont une est double et qui s'équilibrent devant le résultat total, il en faut beaucoup rabattre ; les erreurs d'appréciation y sont aussi

Digitized by Google

rares peut-être que les erreurs judiciaires à la cour d'assises. Et certaines exceptions apparentes s'expliquent par un fait très simple, dont le public a tort de ne tenir aucun compte.

L'examen ne saurait être seulement une épreuve de l'intelligence et de la science d'un élève ; il implique fatalement un jugement sur son caractère. On répète sans cesse que notre système d'éducation doit avoir pour but de préparer des hommes à la vie réelle, non des produits artificiels à tenir en serre chaude. Or, il y a des intelligences éclairées, cultivées, mais mal servies par leur tempérament, qui ne résiste pas à l'émotion d'un jour d'examen. Le professeur qui juge sur leurs résultats ces accès de nervosisme, nous semble plus équitable, en ajournant un candidat, que s'il les excusait sur la foi de renseignements étrangers à l'examen. Y a-t-il une seule épreuve dans la vie, où l'intelligence soit sûre de triompher par elle-même, sans que l'énergie du caractère lui vienne en aide, sans qu'il faille compter avec les rigueurs du sort ou avec l'erreur des hommes? Le baccalauréat, épreuve humaine, ne saurait échapper sous aucune forme aux nécessités humaines, et il est bon qu'il en soit ainsi.

A supposer qu'il faille le réformer pour cette cause, on demandera de même qu'on modifie tous les jurys, quels qu'ils soient, ceux qui ont à juger des criminels, ceux qui débattent des intérêts autant que ceux qui détiennent le sort des candidats. Qui oserait soutenir que le bon juré, aunant du drap le matin, a le soir, pour décider en matière criminelle, une compétence comparable à celle du professeur émérite, agrégé et docteur, qui juge un bachelier ? Il faudra supprimer aussi le jury d'expropriation pour cause d'utilité publique. A-t-il jamais mis d'accord les intéressés qui lui reprochent de payer mal, et les représentants des contribuables qui trouvent qu'il paie toujours trop cher? Enfin, pour rester dans la sphère des examens, une fois le baccalauréat réformé pour cause d'incompétence du jury, pourquoi ne pas livrer à un syndicat d'instituteurs et de professeurs d'école normale, l'examen de leurs propres élèves, pour les divers brevets de l'enseignement primaire ? Il est à supposer que les commissions actuelles, où il entre bon nombre de profanes, n'ont pas reçu par grâce d'état le jugement toujours sûr et impeccable qui est refusé aux professeurs de faculté. Nous pourrions pousser le raisonnement et l'appliquer à tous les concours sans distinction ; il n'en est pas un où l'examinateur possède une compétence plus spéciale que celle que nous possédons en matière de baccalauréat. Est-ce que l'impartialité n'est pas à ce prix ? En réalité, rien de tout cela n'est sérieux ni ne mériterait l'honneur d'une discussion. Que l'on avise à éclairer la conscience du jury actuel par tous les moyens possibles, rien de mieux. Il en a été proposé plusieurs qui tous ne sont pas sans de graves inconvénients ; il conviendra de les juger à l'usage avant de leur accorder droit de cité ; mais n'abandonnons pas, sous des prétextes

Digitized by Google

futiles, aux parties intéressées, la décision de leur propre cause, aux professeurs des classes, c'est-à-dire aux proviseurs et, en définitive, aux parents, la délivrance des diplômes. Le baccalauréat qui, dit-on, est parfois une loterie, ne tarderait pas à devenir quelque part une foire où le plus offrant enchérisseur serait sûr de faire des affaires. Le gardant tel qu'il est, nous pourrons du moins garder le même pour tous : fût-il entaché de quelque imperfection, son uniformité même le rendra préférable en tout état de cause, pour la dignité du corps professoral à tous les degrés, pour la sécurité des consciences ; enfin, pourquoi ne pas le dire? pour l'union, suffisamment menacée par d'autres influences, de la société française.

Restent les reproches adressés aux programmes qui sont trop chargés et à certains procédés d'examen qui ne sont pas assez simples. Sur ce point les facultés de Poitiers, à l'unanimité, se sont rangées du côté, de beaucoup le plus nombreux, de ceux qui réclament tous les allègements, toutes les simplifications compatibles avec la bonne direction des études, avec la parfaite loyauté des examens. Mais il est peut-être bon de remarquer que même les programmes actuels, qui vont payer les frais de l'enquête, peuvent se défendre par de bonnes raisons. Ils sont gonflés outre mesure : d'accord ; il en est un, celui du baccalauréat ès sciences qui s'élève à la hauteur d'un cadre encyclopédique; et si celui du baccalauréat ès-lettres paraît moins effrayant, c'est qu'on l'a coupé en deux. Pris dans son ensemble, il ferait reculer Pic de la Mirandole, à supposer qu'il se crût tenu d'en posséder les matières. C'est que l'intention des auteurs de ces programmes a été de stimuler le travail classique dans toute son étendue. Ils ont supposé que le candidat, un jour donné, peut savoir tout ce que l'élève a appris ou est censé avoir appris pendant six ou huit ans. Et les professeurs des classes, par un sentiment qui les honore, ont été les complices, pour mieux dire les inspirateurs de l'erreur des programmes. Chacun pour sa part leur a demandé la sanction la plus complète de son propre enseignement. Aujourd'hui encore que les conséquences fâcheuses de ce système sautent aux yeux, ne s'est-il pas élevé des voix pour demander l'adjonction aux épreuves de l'examen, ici de la version grecque, là du thème latin, ailleurs encore des sciences en rhétorique ou des langues vivantes en philosophie? Cette justification indirecte des programmes compliqués ne les sauvera pas. Ce qui les défendrait davantage, c'est qu'ils sont issus, non pas tant d'une situation scolaire que d'une nécessité sociale. Le baccalauréat ayant acquis dans notre société une valeur considérable, on a voulu qu'il fût payé en proportion de ce qu'il rapporte; si les derniers rédigés d'entre les programmes sont aussi les plus exigeants, c'est qu'au privilège de donner accès à toutes les carrières libérales qui appartenait au baccalauréat avant la guerre, la loi militaire inaugurée en 1873 ajoutait, sans autre formalité, celui du volontariat d'un an.

Digitized by Google

Il est facile de s'assurer que, depuis les débuts de la monarchie de Juillet jusqu'à la chute de l'empire, le baccalauréat a suivi une progression constante et régulière qui correspond à celle de la fortune publique. En jetant un coup d'œil sur la statistique des examens, on y surprend la montée lente des petits bourgeois de la ville et de la campagne, qui, rêvant pour leurs fils les avantages des carrières libérales, s'efforcent par les études secondaires de leur en ouvrir les abords : ambition légitime assurément, quoique souvent déçue, soit qu'elle manque son but, soit que le réalisant, elle s'aperçoive qu'elle fait parfois un marché de dupe. Le tableau des examens pour le baccalauréat ès lettres depuis 1845 dans l'Académie de Poitiers, qui comprend huit départements, est très instructif à cet égard. Nous y constatons que la moyenne des candidats pendant les dix premières années est de 411 par an ; pendant les dix suivantes de 489 et que la progression continue jusqu'en 1870, avec une tendance visible à l'exagération à partir de 1865 : elle atteint alors près de 700 par an. La proportion des admis durant ces vingt-cinq ans varie peu ; elle oscille entre 40 et 45 0/0. Du jour où est votée la loi du service prétendu obligatoire et universel, avec le correctif du volontariat destiné à garantir le recrutement des carrières libérales, les choses changent de face. Il se fait vers le baccalauréat qui confère l'exonération déguisée et vers les examens analogues une poussée violente. De 1873, où le système fonctionne pour la première fois, jusqu'en 1883, la moyenne annuelle est de 960 candidats ; elle dépasse 1,060 en 1879 et en 1880, c'est-à-dire que depuis 1860 le chiffre a plus que doublé (1). Il est vrai que moins de 300 seulement arrivent au succès final, la proportion des reçus tombe de 45 à 30 % environ. Il fallait s'y attendre : d'une part l'examen dédoublé en deux épreuves est devenu plus difficile ; d'autre part, plus les candidats sont nombreux, et moindre est leur valeur moyenne. Tandis que l'autorité militaire, débordée elle aussi par le flot montant des aspirants volontaires, met la main sur les examens spéciaux créés par la loi en faveur de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et les change en concours presque inabordables, les diverses variétés de baccalauréat deviennent plus que jamais l'objectif de nos réfractaires légaux. Une seule est en baisse, celle qui n'a qu'une valeur professionnelle et ne confère aucun privilège : le baccalauréat ès sciences restreint. En un mot, quiconque n'est pas absolument déshérité de la fortune, quiconque trouve à sa portée un établissement d'instruction secondaire, entend acheter le diplôme avec la prime du volontariat, comme jadis on achetait un remplaçant. Le calcul, s'il est immoral, n'est pas mauvais : outre que le diplôme ouvre des portes sur une foule de carrières, qui ne sont pas toutes sédui-

(1) Pour cette période, l'examen ayant été scindé, nous comptons comme candidats *présentés* tous ceux de la 1re partie, et comme candidats *reçus* ceux qui subissent avec succès les épreuves de la deuxième.

Digitized by Google

santes; il permet d'échapper à quatre ans de carrière militaire, ce qui constitue un avantage énorme. Et la période où baccalauréat et volontariat, l'un portant l'autre, surexcitent ainsi les instincts antipatriotiques, correspond à des années où les impôts sont lourds, où le phylloxéra éprouve durement notre région de l'ouest, où le *krach* et la crise économique mettent la gêne dans un grand nombre de budgets : c'est mesurer du coup l'importance que certaine classe de la société attache à des études dispendieuses, qui autrement la laisseraient fort indifférente.

Les conséquences de cet état de choses, c'est que les classes sont encombrées de non-valeurs qui épuisent les professeurs, gênent les progrès des élèves sérieux et baissent le niveau moyen des études. C'est que dans un paquet de cent compositions présentées au baccalauréat par de jeunes rhétoriciens, il y en a, au mois de juillet, un tiers, au mois de novembre, la moitié qui n'auraient jamais dû affronter l'examen. Il est vrai que l'on a enflé démesurément les programmes et rendu en théorie le succès plus difficile ; en réalité et par la force même des choses, il l'est devenu moins. Si la moyenne des reçus a baissé, leur nombre a augmenté : c'est tout ce que demandaient les intéressés.

Il est vrai encore que les facultés font tout ce qu'elles peuvent pour arrêter le mouvement ; mais la poussée des candidats, celle des mœurs publiques est la plus forte. Et c'est parce qu'elles essaient de tenir bon dans leurs résistances, que des réclamations contre leurs arrêts s'élèvent de toutes parts ; c'est pour cela que les paresseux et les incapables, ajournés par elles, que les parents froissés dans leur tendresse antipatriotique et dans leurs intérêts égoïstes, s'en prennent tantôt à notre compétence, tantôt à notre impartialité. Des récriminations de ce genre, au temps où nous étions sur les bancs, étaient inconnues : on allait à l'épreuve avec la conscience de ses difficultés réelles, avec le respect profond des juges. On ne les maudissait guère après l'échec, parce qu'en somme, vous ajournant, ils ne vous condamnaient pas *ipso facto* à plusieurs années de service militaire, ce qui est dur à l'excès, mais à quelques mois de travail supplémentaire, ce qui le plus souvent était mérité, supportable et salutaire toujours. Nous ne connaissions pas davantage la science qui, pour n'être pas inscrite dans les programmes, n'en est pas moins aujourd'hui la plus importante, la plus étudiée, la mieux approfondie du système ; je veux dire la science des recommandations et des insinuations, qui, assiégeant par toutes les avenues les examinateurs, implorent le succès comme une aumône, au nom de l'humanité ou pour l'amour de Dieu. Qui oserait jurer que cette réforme même qui fait verser des flots d'encre, réforme d'abord réclamée timidement par la presse, puis mise à l'étude par les pouvoirs publics soucieux de l'opinion, n'est pas la quintessence de la science dont je parle ? Repoussée avec perte par les facultés, elle a espéré trouver ailleurs des auxiliaires plus traitables. Disons les choses comme elles sont : ce que l'on réclame

Digitized by Google

de l'université, c'est un baccalauréat plus accessible, et avec le baccalauréat l'exemption de la plus lourde charge, du plus grand devoir de la vie.

Mais l'université, soucieuse avant tout du bien des études qui se confond avec le bien de la patrie, a prouvé par l'enquête qu'elle ne répondra qu'à bon escient aux avances de l'opinion. Elle lui offrira un baccalauréat plus simple, et, si faire se peut, plus équitable. Aussi longtemps que d'exorbitants privilèges y resteront attachés, elle se gardera de le faire plus aisé. Aux législateurs en train de remanier notre organisation militaire, de voir s'il ne convient pas, une fois pour toutes, ou de supprimer le volontariat ou, le conservant pour le recrutement des carrières libérales, d'attacher l'exonération soit partielle, soit entière à des titres plus sérieux, à des concours, à des examens spéciaux subis à l'entrée même de ces carrières. Ces examens, ces concours existent en très grand nombre ; il resterait à en établir aux abords des diverses facultés des sciences, de lettres, de médecine et de droit ; ceux que l'on fait subir à nos boursiers de licence, ou encore aux aspirants à la médecine militaire, pourraient servir de type : c'est le vœu qu'a émis notre faculté des lettres. Quoi que l'on fasse, le baccalauréat lui-même restant une quantité sociale énorme, il est impossible qu'on le diminue comme quantité pédagogique, sans commettre à la fois une injustice et une imprudence.

Cependant il est clair que l'encombrement qui se produit à l'heure actuelle autour du baccalauréat, se transporterait toujours dans une certaine mesure vers ces concours, si dès les classes du lycée on ne prend pas des moyens énergiques pour le prévenir. Ces moyens, théoriquement, l'université en dispose ; si on pouvait espérer les rendre pratiquement efficaces, s'il était possible de fortifier par un contrôle sérieux professeurs et proviseurs contre la faiblesse trop naturelle qui les fait capituler avec les parents au moment des examens de passage, le problème du baccalauréat serait bien près d'être résolu. Il paraît que, dans l'état actuel de nos mœurs scolaires, il y aurait de la naïveté à y compter. Mais au lieu de transformer la baccalauréat en un simple examen de ce genre par l'abandon de la collation du diplôme à l'enseignement secondaire, ne pourrait-on pas, titre d'essai, changer deux examens de passage, celui de quatrième qui confère le brevet de grammaire et celui de seconde qui ouvre la rhétorique, en baccalauréats au petit-pied, décernés par un jury de professeurs dans nos lycées et collèges ? Le résultat de ces épreuves, constaté par un document régulier, constituerait le vrai, le seul livret scolaire, propre à éclairer les facultés au jour de l'examen définitif et à prévenir toute erreur. Si l'on craint que l'enseignement libre, restant en dehors de cette organisation, en profite au détriment de l'université, nous considérons cette crainte comme illusoire. Au dossier d'un candidat, l'absence d'un livret scolaire serait d'un tel effet que le candidat, s'il est bon, ne voudra pas en courir la chance et se mettra en mesure ; s'il est mauvais, il se sentira

Digitized by Google

condamné d'avance et s'abstiendra. Du reste, l'enseignement libre qui, dans un intérêt d'intelligente réclame, a toujours pratiqué mieux que nous le triage de ses candidats à la veille des examens, aura tout intérêt à user des mêmes rigueurs : le secret des établissements prospères n'étant pas de réunir beaucoup d'élèves pour en avoir de bons, mais de les former bons pour en avoir beaucoup.

C'est ainsi que, diminuant le nombre des candidats, nous rejetterions peut-être vers les études professionnelles, vers les occupations de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, la foule de ceux qui n'ont à demander au latin et au grec que l'exemption du service militaire, qui perdent durant des années d'études, trop raffinées pour eux, le goût des métiers pratiques sans y puiser les aptitudes nécessaires aux professions libérales. Quand il y aura moins de candidats au baccalauréat, ces candidats seront meilleurs ; quand la foule des déclassés, des aspirants fonctionnaires, des parasites budgétaires qui se recrutent surtout parmi les mauvais bacheliers, diminuera, le travail national sur le sol français, la colonisation lointaine des pays que jusqu'à ce jour nous avons conquis pour les autres plus que pour nous-mêmes, trouveront les bras actifs qu'ils réclament, les intelligences pratiques pour qui notre enseignement classique est une médiocre ressource. Enfin l'armée elle-même souffrira moins de la pénurie de bons sous-officiers, que la vulgarisation du baccalauréat avec la prime du volontariat contribue pour une grande part à raréfier dans nos régiments. Ce sera profit pour tout le monde, pour les études, pour la défense nationale, pour l'exploitation de nos ressources improductives, pour l'application des principes d'une juste et sage égalité (1).

20 Avril 1885. J.-A. HILD.

(1) La création du baccalauréat de l'enseignement spécial a donné satisfaction à ces principes et vise à pourvoir aux besoins sociaux dont nous parlons, mais en agrandissant encore la plaie du volontariat à trop bon compte. En ce qui concerne ce dernier, nous nous serions peut-être abstenu de le juger, si M. Bréal avait maintenu les espérances, très logiques d'ailleurs, qu'il exprimait en 1878, de concert avec le ministre, touchant l'action bienfaisante qu'on en pouvait attendre sur les études. Mais une note attristée de la 2e édition des *Excursions pédagogiques* (p. 292) constate que le volontariat a considérablement augmenté le nombre des bacheliers et que c'est tout ce qu'on a pu lui faire produire. Il est vrai que l'Allemagne possède cette institution : elle en confère le privilège à un examen d'importance moindre, en apparence, que notre baccalauréat, et s'en trouve bien. Cela prouve seulement que l'esprit de l'Allemagne est autre et qu'elle a des institutions qui ne sauraient nous convenir.

Digitized by Google

Un nouveau règlement de l'Examen d'état

DES CANDIDATS A L'EMPLOI DE PROFESSEUR

dans les Gymnases et les Ecoles réales de l'Autriche

Il fut en France un temps où il était de mode de réclamer la liberté comme en Autriche. Aujourd'hui ce serait plus qu'un paradoxe. Mais on pourrait peut-être encore désirer que Paris eut une université comme celle de Vienne. On pourrait surtout souhaiter que nous fussions en état d'exiger des futurs professeurs de nos lycées et collèges des garanties de savoir et d'éducation scientifique aussi fortes et aussi sérieuses que celles que l'on demande aux candidats à l'emploi de professeur dans les gymnases et les écoles réales d'Autriche.

Jusque dans ces derniers temps ces garanties étaient déjà des plus sérieuses. Cependant on vient encore de les augmenter par un règlement en date du 7 février 1884. Sur ce point l'Autriche a suivi l'exemple de la Prusse qui a récemment élevé de trois à quatre années la durée du temps que les candidats au professorat doivent avoir passé comme étudiants dans une université avant d'être autorisés à se présenter à l'examen. Il y a entre les deux pays comme une sorte d'émulation féconde. L'homme éminent qui dirige aujourd'hui en Prusse l'enseignement secondaire vient d'introduire dans le plan d'études des gymnases prussiens les réformes qu'il avait faites en Autriche plus de trente ans auparavant (1).

C'est ce qui fait que l'étude des questions d'enseignement en Autriche a une grande importance; car ce pays a souvent précédé dans la voie du progrès les autres états de langue allemande.

Le règlement du 7 février 1884 sur ces examens en Autriche est d'autant plus intéressant qu'il est très complet, tandis que dans un grand nombre d'états d'Allemagne les règlements analogues sont fort anciens et ne donnent plus une idée exacte de ce qui se passe dans la pratique. Ce sont ces raisons qui m'ont fait penser qu'il serait utile d'appeler en France l'attention sur ce règlement au moment où l'on discute la question de la réforme des diverses agrégations.

Ce n'est pas que l'examen d'état que doivent subir, en Allemagne comme en Autriche, les futurs professeurs des gymnases ressemble exactement à notre agrégation. Il a, comme on le verra, un caractère plus scientifique et moins pratique. En outre cet examen n'est pas un concours. Les candidats le passent devant des commissions constituées par le

(1) Voir sur M. Bonitz et une partie de son œuvre pédagogique M. Bréal, *Excursions pédagogiques*, 2e édit., p. 22, et M. Paulsen, *Les Gymnases prussiens au XIXe siècle*, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, livraison du 15 février 1885, p. 133.

Digitized by Google

ministre dans chacune des villes de la monarchie où se trouve une université et ces commissions sont presque exclusivement composées de professeurs de cette université, si bien que le candidat est examiné par les maîtres qui l'ont formé.

Cet examen a donc quelque analogie avec notre licence. Toutefois il en diffère sur deux points d'une importance capitale. Les étudiants allemands, avant de se présenter à l'examen d'état, doivent avoir étudié pendant quatre ans dans une université, tandis que nos règlements n'exigent des candidats à la licence qu'une seule année d'études dans les facultés, année dont bien des candidats sont même dispensés. Il en résulte naturellement que la valeur scientifique de l'examen allemand est de beaucoup supérieure à celle de notre licence. En second lieu, le candidat allemand, après avoir subi avec succès l'examen d'état n'a plus à subir un autre examen analogue à celui de notre agrégation ; après une année d'apprentissage dans un établissement public d'instruction, il peut être nommé professeur. En Allemagne où l'on attache une grande importance à l'éducation scientifique, on est à bon droit hostile à la multiplicité de ces examens qui enlèvent à nos étudiants toute liberté d'esprit et leur interdisent les recherches et les études désintéressées. Cet examen d'état diffère donc beaucoup de nos examens analogues ; il m'a semblé que l'étude n'en serait que plus curieuse et qu'elle contribuerait peut-être à faire reconnaître que nous aurions intérêt à emprunter aux Allemands quelques usages dont une longue expérience a démontré la valeur.

I.

L'examen (1) destiné à vérifier la capacité scientifique des candidats à l'emploi de professeur dans les gymnases et les écoles réales d'Autriche se passe devant des commissions établies par le ministère dans les villes où se trouve une université : à Vienne, à Prague, à Graz, à Inspruck, Lemberg, Cracovie et Czernowitz. A Prague, comme il y a maintenant deux universités, il y a deux commissions : une allemande et une tchèque. Ainsi il y a près de chaque université une commission pour cet examen d'état.

Les commissions sont composées des représentants de la science dans les diverses branches d'études qui forment l'enseignement des gymnases et des écoles réales. Les membres de ces commissions sont nommés par le ministre pour un an et leur mandat peut être indéfiniment renouvelé.

(1) Dans cette première partie je me bornerai parfois à résumer et le plus souvent à traduire le règlement. Toutefois, je n'ai pas cru qu'il fût utile de donner une traduction absolument littérale de ce règlement ; ceux que cela intéresserait pourront facilement se procurer le règlement ; il est contenu dans le IV^e^ fascicule du *Verordnungsblatt für den Dienstbereich des Ministeriums für Cultus und Unterricht*, année 1884.

Digitized by Google

Le directeur de la commission et son suppléant sont nommés par le ministère et doivent être choisis parmi les membres de la commission. Le directeur préside la commission, dirige les affaires administratives et en particulier la correspondance avec les candidats et le ministère.

Presque tous les membres de ces commissions sont des professeurs de l'université près de laquelle est établie la commission. Comme on le verra par la note ci-dessous (1), il y a quelques exceptions pour les mathématiques, la géométrie descriptive, la physique, la zoologie, la chimie et la minéralogie.

Mais les examinateurs pour ces sciences spéciales sont choisis parmi les professeurs des hautes écoles techniques dont les candidats pour ces spécialités peuvent suivre les cours pendant deux ou trois années qui comptent dans le quadriennium.

Dans les huit commissions il n'y a qu'un seul professeur de gymnase ; il fait partie de la commission établie près l'université tchèque de Prague et il y examine les candidats pour la philologie classique conjointement avec un professeur de cette université ; cela tient sans doute à ce que cette université, ouverte seulement depuis le mois d'octobre 1882 n'a pas encore beaucoup de professeurs. En fait, les candidats passent l'examen devant leurs professeurs.

Le candidat, qui désire subir l'examen, doit adresser une demande au président de la commission devant laquelle il veut se présenter. Il doit y joindre : 1° un certificat de maturité pour l'université ou, dans certains cas, un certificat de maturité pour les écoles techniques supérieures ; 2° un certificat de sortie attestant qu'il a passé dans une université en qualité d'étudiant ordinaire au moins quatre années, dont trois au moins dans la faculté de philosophie et que, pendant ce temps, il a poursuivi ses études spéciales ; 3° un exposé du cours de sa vie dans lequel le candidat doit donner sur la marche de son éducation, sur la direction et sur

(1) Voici la composition de la Commission de Vienne au mois de février 1884 :
Directeur : M. R. Zimmermann, professeur à l'Université.
Directeur suppléant : M. Karl Schenkl, prof. à l'Univ.
Examinateurs spéciaux : Pour la philologie classique, MM. les prof. à l'Univ. Schenkl et de Hartel ; pour le grec, M. Gomperz, prof. à l'Univ. ; pour l'allemand, MM. les prof. à l'Univ. Richard Heinzel et Erich Schmidt ; pour l'italien et le roumain, M. A. Mussafia, prof. à l'Univ. ; pour les langues slaves, M. le prof. à l'Univ. Miklosisch ; pour l'anglais, M. Schipper, prof. à l'Univ. ; pour le français, M. A. Mussafia et M. Lottheissen, prof. à l'Univ. ; pour l'histoire, MM. les prof. à l'Univ. Ottokar Lorenz, M. Büdinger, de Zeissberg et Otto Hirschfeld ; pour la géographie, M. le prof. à l'Univ. Simony ; pour la philosophie et la pédagogie, MM. les prof. à l'Univ. R. Zimmermann et Vogt ; pour les mathématiques, M. le prof. à l'Univ. Kœnigsberger et M. le prof. à la haute école technique Kolbe ; pour la géométrie descriptive, M. le prof. à l'école technique Staudigl ; pour la physique, MM. les prof. à l'Univ. Stefan et de Lang et M. le prof. à l'école technique Pierre ; pour la zoologie, MM. les prof. à l'Univ. Claus et le prof. à l'école technique Kornhuber ; pour la botanique, MM. les prof. à l'Univ. Wiesner et Reichhardt ; pour la minéralogie, MM. les prof. à l'Univ. Tschermak et Schrauf ; pour la chimie, M. le prof. à l'école technique Bauer et le prof. à l'Univ. Barth de Barthenau.

Digitized by Google

l'étendue de ses études spéciales des détails assez complets pour mettre la commission en état de juger si sa préparation scientifique répond aux prescriptions réglementaires.

Le certificat de maturité des écoles réales, ouvrant l'accès aux écoles techniques supérieures, donne à un candidat le droit de se présenter à l'examen pour l'emploi de professeur des sciences mathématiques et naturelles (mathématiques, dessin géométrique, géométrie descriptive, physique, histoire naturelle, chimie et géographie) dans les écoles réales seulement, pourvu toutefois que ce candidat y joigne la preuve que pendant quatre années au moins il a étudié dans une université dans la faculté de philosophie en qualité d'étudiant extraordinaire. Les candidats de cette catégorie doivent prouver que, pendant chaque semestre, ils ont au moins entendu dix heures de cours par semaine.

Les candidats pour les langues modernes peuvent faire compter dans le quadriennium une année passée en France, en Angleterre ou en Italie pour apprendre la langue de ces pays.

On tient que la différence qui peut exister dans le but pédagogique des divers enseignements communs aux gymnases et aux écoles réales est trop minime pour justifier une différence quelconque dans l'examen scientifique que doivent subir les candidats qui seront appelés à professer ces enseignements dans une école secondaire de l'un ou de l'autre type. Cet examen est donc en général établi d'après les exigences des gymnases. Il s'ensuit que l'autorisation d'enseigner dans les gymnases est aussi valable dans les écoles réales.

Toutefois si, par suite de la nature de son certificat de maturité ou de ses études spéciales, un candidat doit être seulement autorisé à enseigner dans une école réale, on doit limiter à ces écoles les effets du certificat de capacité à lui délivrer après qu'il aura subi avec succès l'examen d'état.

Les matières enseignées dans les gymnases sont la religion, le latin, le grec, la langue allemande [la langue d'enseignement dans le cas où elle ne serait pas la langue allemande (1)], la géographie et l'histoire, les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, la philosophie propédentique (psychologie expérimentale et logique), le dessin et la gymnastique.

Les matières enseignées dans les écoles réales sont : la religion, deux langues vivantes (français, anglais, italien), la langue d'enseignement, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, la chimie, le dessin géométrique, la géométrie descriptive, le dessin, la gymnastique.

On demande surtout au candidat de fournir la preuve de sa capacité

(1) Les langues en usage dans les établissements d'instruction secondaire des divers pays de la monarchie autrichienne sont : l'allemand, le tchèque, le polonais, le ruthène, le slovène, le serbo-croate, le roumain et l'italien.

Digitized by Google

scientifique pour l'emploi de professeur ordinaire dans un gymnase ou dans une école réale. Dans ce but on lui fait subir des épreuves générales et des épreuves spéciales

On lui demande d'abord de montrer, par la rédaction d'un mémoire écrit chez lui à loisir sur un sujet donné, que, pendant le temps de ses études, il a réussi à acquérir cette éducation philosophique et pédagogique indispensable à un professeur, quelle que soit sa spécialité (1).

Aux examens oraux chaque candidat doit prouver qu'il s'exprime correctement dans sa langue d'enseignement, qu'il en connaît les règles grammaticales les plus importantes ainsi que les principales œuvres littéraires, voulut-il enseigner cette langue ou non. Si sa langue d'enseignement n'est pas l'allemand, le candidat doit en outre prouver qu'il s'exprime correctement en allemand et qu'il est capable de comprendre les œuvres scientifiques, concernant sa spécialité, écrites en allemand.

Ce sont là les conditions générales imposées à tous les candidats, quelle que soit leur spécialité; ce sont, comme nous dirions, les épreuves communes. Chacun d'eux doit en outre subir un examen spécial portant sur un des groupes de spécialités indiqués dans le tableau suivant :

1° *Philologie classique.* — Langue et littérature latines et grecques comme spécialités principales et la langue d'enseignement comme spécialité accessoire.

2° *Langue allemande* ou toute autre *langue d'enseignement* comme spécialité principale, et le latin et le grec comme spécialité accessoire.

3° *Géographie et histoire* comme spécialités principales.

4° *Mathématiques et physique*, comme spécialités principales.

5° *Histoire naturelle,* comme spécialité principale et *mathématiques et physique*, comme spécialités accessoires.

6° *Philosophie* en réunion soit avec le *grec* comme spécialité principale et le *latin* comme spécialité accessoire, soit avec les *mathématiques* comme spécialité principale et la *physique* comme spécialité accessoire.

Exclusivement pour les Ecoles réales

7° *Philologie moderne.* — Deux des langues littéraires modernes : français, italien, ou anglais, et aussi l'allemand (pour les établissements où la langue d'enseignement est autre que l'allemand), comme spécialités principales et la langue allemande ou toute autre langue d'enseignement comme spécialité accessoire.

8° *Langue allemande* ou toute autre langue d'enseignement comme spécialité principale et une langue moderne comme spécialité principale et une autre langue moderne comme spécialité accessoire.

9° *Mathématiques*, comme spécialité principale en réunion soit avec la

(1) On trouvera plus loin quelques-uns de ces sujets de mémoires (hausarbeiten) de philosophie pédagogique donnés à Vienne par l'éminent philosophe et pédagogue Zimmermann.

Digitized by Google

géométrie descriptive soit avec le dessin géométrique et la physique comme spécialités accessoires.

10° *Histoire naturelle et chimie*, soit comme spécialités principales réunies l'une avec l'autre, soit l'une d'entre elles comme spécialité principale en réunion avec deux spécialités accessoires, telles que mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle et géographie, combinées au choix du candidat.

Un changement quelconque dans ces groupes n'est pas permis. Toutefois, après avoir subi l'examen sur les spécialités du groupe qu'il a choisi, un candidat peut, soit tout de suite, soit plus tard, demander à subir l'examen sur une spécialité accessoire comme si cette spécialité était principale. Il peut en outre se soumettre à l'examen sur une ou plusieurs autres spécialités. Le groupement des spécialités, tel qu'il est fixé par le règlement, est un minimum ; on ne peut diminuer ni le nombre ni le degré des spécialités ; mais on peut les élever autant que le candidat le désire. Mais l'histoire est toujours inséparable de la géographie, même comme spécialité complémentaire : on considère qu'il est impossible d'avoir des connaissances scientifiques étendues en histoire sans l'étude approfondie de la géographie. Au contraire, la géographie peut être choisie seule comme spécialité supplémentaire pour les gymnases et les écoles réales.

Le candidat qui a subi avec succès l'examen sur une spécialité comme spécialité principale peut l'enseigner dans toutes les classes d'un gymnase supérieur (obergymnasium ou collège de plein exercice) ou d'une école réale supérieure. Au contraire, lorsqu'il a subi cet examen sur cette spécialité seulement comme spécialité accessoire, il ne peut l'enseigner que dans un gymnase inférieur (untergymnasium, n'ayant que les classes inférieures) ou dans une école réale inférieure.

Il y a donc pour chaque spécialité deux degrés de capacité, l'un permettant d'enseigner cette spécialité dans toutes les classes, même les classes supérieures, et l'autre ne donnant cette autorisation que pour les classes inférieures. Mais, dans l'un et l'autre cas, le candidat doit avoir étudié au moins quatre ans dans une université et satisfait aux épreuves communes ; comme on va le voir, il n'y a de différence que dans l'étendue et la profondeur des connaissances spéciales.

Conditions particulières à chaque spécialité (1).

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Comme spécialité principale.

Pour être autorisés à donner l'enseignement philologique dans toutes les classes du gymnase, les candidats doivent subir des épreuves basées

(1) Je ne parle ici que des spécialités qui rentrent dans le cadre de l'enseignement de nos facultés des lettres.

Digitized by Google

sur le principe fondamental de l'enseignement du gymnase, la lecture étendue des auteurs classiques. Non-seulement on demande une connaissance solide et sûre de la grammaire des deux langues classiques et la preuve d'une certaine facilité à écrire en latin, preuve à fournir par des travaux rédigés en cette langue, mais on exige de vastes lectures dans les auteurs classiques en usage dans les gymnases, ainsi pour le latin la lecture de César, Tite-Live, Salluste, Cicéron, Tacite, Ovide, Virgile, Horace, en grec la lecture de Xénophon, Hérodote, des discours politiques de Démosthènes, des dialogues de Platon les plus faciles (par exemple, en outre des petits, Protagoras, Gorgias, Phédon, le Banquet), Homère, Sophocle ; en outre une lecture partielle de Plaute, Térence, Tibulle, des lyriques grecs, d'Eschyle, d'Euripide et Lisias. Mais le sujet du *hausarbeit*n'est pas limité au cercle de ces auteurs.

En histoire grecque et romaine le candidat doit posséder une connaissance solide des faits historiques. Dans les disciplines philologiques (mythologie, antiquités publiques et privées, histoire littéraire, métrique) on ne demande pas un savoir systématique étendu, mais la connaissance de l'essentiel et des meilleurs instruments de travail en l'état actuel de la science, de façon que le candidat soit si bien au fait de ces disciplines et en particulier des antiquités que dans l'explication des classiques il soit aussi solide sur le fonds que sur la forme et puisse rattacher au tableau d'ensemble de la vie antique les faits et les détails particuliers. Le candidat doit s'être formé lui-même ce tableau d'ensemble de la vie antique par la lecture répétée et approfondie des classiques, lecture dont l'examen a surtout pour but de vérifier l'étendue et la profondeur.

Comme spécialité accessoire.

Les candidats, qui ne veulent enseigner la philologie classique que dans les gymnases inférieurs (untergymnasium), doivent subir des épreuves un peu moins fortes que les candidats qui demandent l'autorisation d'enseigner dans un gymnase de plein exercice. Cependant on exige des candidats aux deux degrés de l'examen la même solidité dans les connaissances grammaticales ; pour le latin on s'en assure par des travaux écrits et pour le grec par une traduction en grec d'un morceau écrit dans la langue d'enseignement du candidat ; mais on doit être moins exigeant sur la facilité du style. En ce qui concerne la lecture des auteurs, le candidat doit avoir étudié à fond César, Tive-Live, Salluste, Cicéron, Ovide, Homère, Xénophon ou Hérodote. Quant aux autres auteurs, dont la lecture se fait dans les classes supérieures des gymnases, le candidat doit prouver qu'il a lu et compris des passages étendus pris dans les œuvres des écrivains les plus considérables et les plus difficiles ou quelques-unes de leurs œuvres principales, par exemple deux tragédies de Sophocle, deux des plus importants discours politiques de Démosthènes ou de Cicéron et ainsi de suite.

Digitized by Google

Cette épreuve a pour but de fournir au candidat l'occasion de montrer par une interprétation vivante et par une explication convenable que plus tard, comme professeur de langue allemande ou de toute autre langue d'enseignement, il pourra se servir de la littérature classique pour l'explication des œuvres écrites dans cette langue ou bien que comme professeur de philosophie propédeutique, il pourra prendre dans les écrivains anciens des exemples bien choisis et les faire valoir avec intelligence. En outre le candidat doit posséder une connaissance générale de l'histoire grecque et romaine et de l'histoire littéraire ; par contre, on doit être moins exigeant en ce qui concerne les autres disciplines, mythologie, antiquités, métrique.

LANGUE ALLEMANDE ET LANGUES RÉGIONALES (LANGUES D'ENSEIGNEMENT)

Comme spécialité principale.

De ces candidats on exige une connaissance approfondie de la grammaire et la correction de l'expression dans les travaux écrits. Le candidat doit posséder l'histoire de la littérature, spécialement dans ses rapports avec l'histoire politique et l'histoire de la civilisation de ce peuple. On lui demande encore de connaître les divers états de la langue depuis l'origine de sa formation et les plus importants des anciens monuments de cette langue. Le candidat doit surtout prouver qu'il est familier avec les livres de critique esthétique des écrivains reconnus comme classiques, avec ces livres qui font pénétrer les secrets de la composition des belles œuvres littéraires et habituent à en apprécier la valeur artistique (1).

HISTOIRE

Comme spécialité principale.

Les candidats qui veulent être autorisés à enseigner l'histoire dans toutes les classes des gymnases ou des écoles réales ont à satisfaire à des exigences considérables. Ils doivent posséder une connaissance générale, chronologique et sûre de l'histoire du monde, pénétrer dans l'enchaînement pragmatique des principaux évènements et connaître à fond l'histoire de la civilisation des principales époques. On leur demande encore de prouver qu'ils sont familiers avec les historiens les plus importants et en particulier ceux de la Grèce et de Rome et qu'ils en connaissent la bibliographie. Ils ont à choisir une époque décisive dans l'histoire et à montrer qu'ils ont acquis par l'usage qu'ils en ont fait eux-

(1) Je ne donne ici que les prescriptions générales du règlement communes pour les diverses langues d'enseignement usitées en Autriche ; pour l'énumération de ces langues, voir plus haut p. 192 ; l'étude des dispositions particulières n'aurait pas grande utilité ; car elles ne font qu'appliquer les principes généraux posés pour toutes.

Digitized by Google

mêmes une connaissance approfondie des sources et des meilleurs instruments de travail utiles pour l'étude de l'histoire de cette époque. On leur demande en outre une connaissance étendue et approfondie de l'histoire et de la géographie anciennes. Ils doivent prouver qu'ils ont reçu une éducation philologique les mettant au moins en état de traduire correctement et d'expliquer grammaticalement un passage de César, de Tite-Live, de Xénophon et d'Hérodote, ne contenant pas de difficultés particulières de langage. On doit attacher une importance particulière à l'histoire de l'état autrichien en tenant compte de l'étendue et de la profondeur du savoir et de la connaissance des travaux les plus récents et les meilleurs.

Comme spécialité accessoire.

On est beaucoup moins exigeant pour accorder l'autorisation de donner l'enseignement historique dans les gymnases inférieurs ou dans les écoles réales inférieures. On ne demande pas de connaître à fond l'histoire d'une époque décisive en se servant de la littérature spéciale et l'étendue des connaissances de détail est bien diminuée. Mais en ce qui concerne la géographie et les connaissances philologiques, les conditions sont les mêmes que celles que l'on exige des candidats qui font de l'histoire leur principale spécialité.

GÉOGRAPHIE (1).

On demande une parfaite connaissance de la terre sous tous les rapports, mathématiques, topiques, physiques et politiques, une connaissance complète des pays européens et en particulier de l'Europe centrale et de la monarchie austro-hongroise. Le candidat doit avoir étudié en détail la statistique de la monarchie austro-hongroise et les principaux points de celle des autres pays. Il doit bien connaître les objets, les méthodes et les routes du commerce général. En outre, il doit être habile dans le genre de dessin graphique dont on se sert pour l'enseignement de la géographie.

PHILOSOPHIE.

Les candidats doivent être familiers avec les principaux problèmes de la philosophie et leurs origines historiques. Ils doivent avoir étudié une des plus remarquables tentatives de solution de ces problèmes d'après les œuvres principales d'un philosophe moderne, par exemple Descartes, Leibniz, Locke, Hume et Kant. En outre, ils doivent s'être rendus scientifiquement maîtres des matières qui font l'objet de l'enseignement de la philosophie propédeutique (psychologie expérimentale et logique) et on leur demande de prouver qu'ils sont capables d'en exposer clairement et intelligiblement les points principaux.

(1) Pour la géographie il n'y a pas d'examen secondaire.

Digitized by Google

LANGUES LITTÉRAIRES (CULTURSPRACHEN) MODERNES FRANÇAIS, ITALIEN, ANGLAIS

Comme spécialité principale.

Les candidats, qui veulent être autorisés à enseigner ces langues dans toutes les classes des écoles réales, doivent :

1° Traduire dans la langue étrangère, correctement et sans aucun secours (sans dictionnaire ni grammaire), un passage tiré d'un auteur allemand ;

2° Rédiger dans cette langue, également sans grammaire ni dictionnaire, une dissertation sur un sujet facile d'histoire littéraire ou de grammaire historique ;

3° Écrire dans la langue étrangère un mémoire plus étendu (hausarbeit) sur un sujet donné par la commission. Par ce mémoire le candidat doit prouver qu'il est scientifiquement capable de composer un travail complet sur un sujet pris dans le domaine de la philologie française, italienne ou anglaise, qu'il possède la correction grammaticale et qu'il est familier avec les particularités de style de la langue étrangère.

4° Connaître à fond la grammaire historique du français, de l'italien ou de l'anglais ;

5° Être familier avec les principales formes et avec les lois les plus importantes de la métrique ancienne et moderne ;

6° Pouvoir traduire facilement en allemand des passages pris dans les écrivains classiques de diverses périodes de la littératture étrangère et les interpréter à fond et convenablement. En français et en anglais cette condition n'est exigible que pour la littérature moderne ; quant au vieux français, à l'anglo-saxon et au vieil anglais, il suffit de traduire convenablement et d'expliquer grammaticalement un passage n'offrant pas de difficultés particulières.

Quant à l'italien, cette condition s'applique à toute la littérature ; il en est de même pour la prescription suivante ;

7° Connaître à fond la littérature moderne française ou anglaise et son histoire depuis le commencement du XVI^e^ siècle ; avoir une connaissance moins approndie, mais suffisante de la littérature du vieux français et connaître au moins les principales œuvres écrites en anglo-saxon et en vieil anglais ;

8° Parler correctement et facilement la langue étrangère et la bien prononcer. Pour s'assurer que le candidat satisfait à cette condition, une partie de l'examen oral se fait dans la langue étrangère.

Comme spécialité accessoire (français et italien seulement).

Dans cet examen le candidat doit :

1° Traduire correctement de l'allemand en français ou en italien un

Digitized by Google

morceau d'un caractère simple et rédiger en français ou en italien une dissertation sur un sujet donné par la commission ;

2° Connaître à fond la grammaire du nouveau français ou de l'italien.

3° Être familier avec les principales lois de la métrique française ou italienne ;

4° Connaître les principaux écrivains classiques de la littérature française moderne ou italienne. Traduire facilement en allemand un morceau écrit dans la langue étrangère et l'interpréter convenablement ;

5° Avoir une connaissance suffisante de l'histoire de la littérature française depuis le commencement du XVI^e^ siècle. On exige une connaissance générale de l'histoire de la littérature italienne depuis les origines en se bornant toutefois aux principaux auteurs ;

6° Parler avec assez de facilité et de correction le français et l'italien et bien prononcer. A cet effet une partie de l'examen oral se fait dans la langue étrangère.

FORME DE L'EXAMEN.

Chaque examen comprend trois parties : des travaux faits à la maison (*hausarbeiten*), des compositions rédigées sans secours et sous une étroite surveillance (*clausurarbeiten*) et un examen oral.

HAUSARBEITEN (1).

Quand le candidat a rempli les formalités d'inscription pour l'examen, la commission lui donne les sujets des travaux qu'il doit faire à la maison.

(1) Je dois à la bienveillante obligeance de M. Zimmermann, professeur à l'Université de Vienne, et de M. Auguste Fournier, professeur à l'Université allemande de Prague, communication d'un certain nombre de sujets de ***hausarbeiten*** et de ***clausurarbeiten***. Je publie ici un certain nombre d'exemples de sujets donnés comme ***hausarbeiten***.

PÉDAGOGIE DIDACTIQUE.

Qu'entend-on par les mots ***humanisme*** et ***réalisme*** dans le sens pédagogique didactique?
(Donné à un candidat à l'examen spécial pour la philologie classique.)

Comment, dans les gymnases, doit-on lire les poètes classiques avec les écoliers?
(A un candidat pour la philologie classique.)

Quelle influence exerce, dans l'ensemble de l'éducation, l'enseignement des langues modernes dans les écoles réales?
(A un candidat pour la philologie moderne.)

Quelles considérations déterminent la valeur pédagogique d'une langue? Le candidat devra traiter cette question, surtout au point de vue de l'enseignement philologique dans les écoles réales.
(A un candidat pour la philologie moderne.)

Montrer la valeur didactique de la méthode de l'induction?
(A un candidat pour les mathématiques et la physique.)

Montrer l'application des mathématiques à la psychologie et au besoin la justifier.
(A un candidat pour les mathématiques et la physique.)

Digitized by Google

Les *hausarbeiten* doivent fournir au candidat l'occasion de prouver son aptitude au travail scientifique et la solidité de ses connaissances spéciales.

Sur la valeur de l'enseignement des sciences naturelles en se référant au mémoire de Keferstein publié dans le Jahrbuch de Ziller, année 1878.

(A un candidat pour les sciences maturelles.)

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Parmi les inscriptions latines d'Espagne, rechercher, lire et discuter toutes celles qui intéressent l'histoire de la civilisation. (A rédiger en latin.)

Dans les livres XXVI-XXX de Tite-Live, choisir les formes verbales les plus intéressantes et les discuter. Prendre pour base l'édition de Luchs.

De quelle nature sont les divergences qui séparent Diodore de Thucydide dans l'exposé de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la paix de Nicias, et d'où proviennent ces différences?

Traduire en allemand et expliquer les vers 808 à 853 du livre VI de l'Enéide, et, en manière d'introduction, traiter cette question : « Quatenus Virgilius in Aeneide Ennii exemplum secutus sit. »

PHILOLOGIE MODERNE.

John Donne et ses poésies, en particulier ses élégies et ses satires. (A rédiger en anglais.)

Commenter en allemand la 1re et la 2e satire de Donne. Ce commentaire devra porter sur le fonds, la forme et la métrique.

Les débuts du drame historique en France au XVIIIe siècle. (A rédiger en français.)

Faire la théorie de la phrase hypothétique en français, d'après les principes de la grammaire historique. Le candidat devra se servir de la chrestomathie de Bartsch, du Recueil de Darmesteter, et d'un choix d'œuvres modernes. (A rédiger en allemand.)

(Ces quatre sujets ont été donnés au même candidat.)

The romance of sir Perceval of Galles (édition Hallinwel, pour la Camdem Society). Analyse et appréciation du poème, avec une introduction sur les romans d'Artus en Angleterre. (A rédiger en anglais.)

Discuter les particularités de langue et de métrique de ce poème. (A rédiger en allemand.)

Influence de Richelieu sur la littérature française. (A rédiger en français.)

Du pronom dans le Chevalier au lyon. (A traiter en allemand.)

(Ces quatre sujets ont été donnés au même candidat.)

Quels sont les rapports de ressemblance qui se trouvent entre le King Lear de Shakespeare et la très ancienne tragédie anglaise Gerboduc ?

Recueillir dans les fables de la Fontaine les mots d'origine savante, les classer méthodiquement et expliquer pourquoi ils ne peuvent appartenir au fonds populaire du français.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Exposer, d'après les sources, les principaux faits de guerre arrivés en Espagne et en Sicile pendant la seconde guerre punique.

Exposé comparatif des traits généraux du régime hydrographique des divers continents.

Mettre en lumière les points qui concernaient le royaume de Sicile dans la controverse entre l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX.

Discuter les rapports entre la Bohème d'une part, la Saxe et le Brandebourg de l'autre, depuis la prise de Brux jusqu'à l'échec du projet formé par Georges Podiebrad de se faire élire roi des Romains

Extraire de l'Epistolarium Petri Martyris tous les passages concernant Jeanne la Folle, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la catholique, les ranger dans l'ordre chronologique et en former un récit suivi.

Digitized by Google

Les candidats, qui veulent obtenir le certificat de capacité pour l'enseignement de la philologie classique, ont à écrire en latin un de ces travaux.

Pour chaque spécialité principale, on doit donner un *hausarbeit*. Chaque candidat, quelle que soit sa spécialité, est en outre obligé de rédiger un *hausarbeit* sur un sujet philosophique, pédagogique ou didactique ; on lui demande d'abord de prouver par ce travail quelle est la valeur de son éducation philosophique et ensuite de montrer qu'il se fait une juste idée de la place que tient son enseignement spécial dans l'éducation générale et qu'il a bien réfléchi sur la manière de le traiter dans une école secondaire.

On accorde au candidat par la composition de ces *hausarbeiten* un délai de trois mois, qui, sur sa demande, peut être porté au plus au double par la commission.

Pour faire ces *hausarbeiten*, le candidat peut non-seulement se servir de tous les instruments de travail qu'il connaît ; mais il doit prouver qu'il a une connaissance suffisante de la bibliographie du sujet. Il doit joindre à son travail un index détaillé de tous les instruments de travail qu'il a employés et, dans le cours de son mémoire, il doit consciencieusement citer ces ouvrages à l'endroit même où il les a utilisés.

A la fin du mémoire, le candidat doit mettre une déclaration écrite portant que ce travail est son œuvre personnelle et qu'il ne s'est servi de rien autre chose que des sources et des instruments de travail qu'il a indiqués et cités.

Quand, en demandant son admission à l'examen, le candidat joint à son *curriculum vitæ* un travail imprimé publié par lui ou une dissertation de doctorat approuvée, la Commission peut le dispenser ou non d'un *hausarbeit*, suivant qu'elle le juge à propos.

Le directeur de la Commission remet à l'examinateur spécial compétent chaque travail pour le lire et le juger. Tous les membres de la Commission peuvent voir les *hausarbeiten* dans les bureaux de la Commission. Dans le jugement de ces mémoires on doit tenir compte de l'originalité du travail, de la solidité des connaissances, de la clarté de la pensée et de la forme, de la correction et de la facilité du style. En donnant son appréciation sur la valeur intrinsèque du travail, l'examinateur doit

Exposer les rapports de la maison de Habsbourg avec les Luxembourg de 1330 à 1364.

Exposer comment Charles-Quint obtint l'empire.

De quelle manière furent expulsés de l'Université de Prague les professeurs allemands et les étudiants.

PHILOSOPHIE PROPÉDEUTIQUE.

Développer l'idée de la matière d'après la métaphysique d'Herbart, la comparer avec celle des physiciens et la juger.

Comparer les vues d'Herbart et de Lotze sur les facultés de l'âme.

Exposé comparatif du système des vertus chez les moralistes de l'antiquité.

Digitized by Google

déclarer s'il est suffisant pour que le candidat puisse continuer son examen.

Si les *hausarbeiten* prouvent suffisamment que le candidat ne satisfait pas aux exigences des règlements, la Commission doit l'en aviser par une simple communication. Dans le cas seulement où il le réclame expressément, la Commission doit remettre au candidat un certificat en forme lui interdisant de continuer l'examen et l'ajournant à un délai fixé par la Commission.

Quand la Commission trouve une partie des travaux suffisante et l'autre insuffisante, elle doit au moment du refus décider si le candidat devra faire de nouveaux *hausarbeiten* dans toutes ses spécialités ou seulement dans quelques-unes (1).

Quand les *hausarbeiten* ne donnent pas lieu au refus, le candidat est invité à faire les *clausurarbeiten* et à subir l'examen oral.

La valeur du résultat favorable des *hausarbeiten* est prescrite si, dans les deux années qui suivent leur approbation, le candidat ne se présente pas aux *clausurarbeiten* et à l'examen oral.

CLAUSURARBEITEN.

Les *clausurarbeiten* sont faits dans une chambre close sous la surveillance d'un employé du gouvernement chargé d'empêcher le candidat de recevoir une aide quelconque. Ces travaux ont surtout pour but de vérifier la promptitude et la solidité du savoir que le candidat possède dans sa spécialité, quand il n'a aucun secours. Sur chaque matière de l'examen (à l'exception de la langue d'enseignement comme spécialité accessoire) le candidat doit faire une composition sous une surveillance étroite et ininterrompue. Depuis qu'il a reçu communication du sujet jusqu'à ce qu'il ait remis sa copie, le candidat ne doit pas quitter la salle (2).

Le temps accordé pour faire le travail est de 10 heures pour une spécialité principale et de 5 heures pour une spécialité accessoire. Le délai de cinq heures est sans interruption et se place soit avant soit après midi. Le travail de dix heures est coupé à midi par un repos de 2 heures pendant lequel le candidat peut s'éloigner. Ce repos doit être placé de telle façon qu'avant et après midi le candidat ait 5 heures consécutives pour faire ses compositions. Pour les spécialités principales les *clausurarbeiten* doivent être divisés en deux parties qui puissent chacune être faites en 5 heures. Ces compositions partielles

(1) Voir plus loin p. 204.

(2) Les sujets donnés pour *clausurarbeiten* ressemblent beaucoup aux sujets des compositions écrites que font nos candidats à la licence et à l'agrégation. Pour ne pas allonger outre mesure cet article je n'en donne aucun spécimen. Mais dans un prochain numéro du bulletin, M. Hild étudiera au point de vue pédagogique, un certain nombre de ces sujets et les comparera avec ceux que l'on donne en France. M. le Doyen fera la même chose pour les sujets de philosophie.

Digitized by Google

ne doivent pas être données en même temps au candidat, mais chacune doit lui être communiquée au commencement du délai de 5 heures accordé pour l'exécuter.

En histoire, on doit donner un *clausurarbeit* sur un sujet d'histoire générale et un autre sur un sujet d'histoire autrichienne. Sur la partie dans laquelle a été choisi le *hausarbeit*, on ne donne qu'une composition de cinq heures tandis que sur l'autre on donne deux compositions de cinq heures chacune à faire le même jour. Ainsi, si le sujet du *hausarbeit* est tiré de l'histoire autrichienne, le candidat doit faire une composition de cinq heures sur un sujet pris dans cette histoire et deux compositions de cinq heures sur des sujets choisis dans l'histoire générale. En géographie, spécialité complémentaire de l'histoire, on donne une composition de cinq heures.

Les candidats pour la philologie classique doivent rédiger en latin un des *clausurarbeiten* et les candidats pour la philologie moderne ont à rédiger un *clausurarbeit* dans chacune des deux langues pour lesquelles ils se présentent ; les uns les autres ne peuvent se servir ni de lexiques ni de grammaires.

Les examinateurs doivent faire connaître au directeur leur jugement sur les *clausurarbeiten* la veille du jour fixé pour l'examen oral, et le candidat ne peut le subir qu'autant que tous les *clausurarbeiten* ont été trouvés satisfaisants.

EXAMEN ORAL

L'examen oral porte avant tout sur les matières que le candidat veut enseigner ; il a pour but de compléter et de confirmer le résultat des épreuves antérieures. L'examen oral doit en outre porter, pour tous les candidats, sur la langue allemande et sur la langue d'enseignement. C'est aussi à l'examen oral que l'on doit vérifier quelles sont les connaissances en histoire grecque et romaine possédées par les candidats pour la philologie classique ; c'est encore dans cet examen que l'on doit demander aux candidats pour l'histoire et la géographie de faire preuve de connaissances philologiques.

A l'examen oral chaque matière doit être passée devant les examinateurs spéciaux compétents faisant partie de la commission, particulièrement pour la langue allemande, pour la langue d'enseignement, pour l'histoire et la philologie.

DÉCISION SUR L'ADMISSION DES CANDIDATS

Après que toutes les épreuves de l'examen sont terminées, tous les membres de la commission, qui y ont pris part, doivent se réunir dans le plus bref délai pour décider en se basant sur les jugements portés sur chacun de ses travaux si le candidat a subi victorieusement l'examen.

Digitized by Google

Cette décision doit être jointe et, en cas de besoin, avec les motifs à l'appui, au protocole rédigé sur l'examen oral. On doit déclarer que l'examen est satisfaisant si le candidat, pour chacune des matières de sa spécialité, a rempli les conditions du règlement. Dans aucune des épreuves successives de l'examen, l'excellence des résultats dans une spécialité ne peut compenser l'infériorité dans une autre.

Le certificat de capacité ne peut être accordé contre la proposition de l'examinateur spécial. Dans tous les autres cas la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Aussitôt qu'elle a été rendue, la décision doit être immédiatement communiquée au candidat.

Si les travaux scientifiques du candidat ne répondent pas aux prescriptions du règlement, mais si l'on peut espérer qu'en continuant à travailler il réussira, la commission doit refuser de lui délivrer pour le moment un certificat sur ses travaux et lui assigner un délai après lequel il pourra se représenter. Régulièrement ce délai ne doit pas être moindre d'une année ; cependant, par exception et dans des cas méritant une considération particulière, la commission peut réduire ce délai de moitié.

Les candidats, qui ne réussissent pas à un second examen, ne peuvent ensuite se représenter qu'en vertu d'une autorisation spéciale du ministère de l'instruction publique. En aucun cas, on ne peut se présenter plus de trois fois.

On doit aviser officiellement de chaque refus toutes les autres commissions d'examen de la monarchie, afin que le candidat ne puisse enfreindre les dispositions ci-dessus.

Lorsqu'un candidat est refusé à cause de l'examen oral, la commission doit tout de suite décider par avance si ce candidat devra recommencer l'examen sur toutes les matières ou seulement sur quelques-unes d'entre elles et si, lors de ce nouvel examen, pour lui donner quelque allègement, on le dispensera de tout ou partie des *hausarbeiten;* mais en aucun cas on ne peut accorder dispense des *clausurarbeiten* ni des examens oraux.

Par exemple, si un candidat pour l'histoire et la géographie a été bon pour l'histoire et insuffisant pour la géographie, le nouvel examen ne portera que sur la géographie et même on pourra le dispenser de composer un second *hausarbeit* de géographie, si celui du premier examen était satisfaisant. Mais un candidat admissible à l'écrit et refusé à l'oral n'en doit pas moins, lors du second examen, recommencer les épreuves écrites (*clausurarbeiten*).

Si l'insuffisance de l'éducation scientifique du candidat ne permet pas d'espérer qu'en continuant à étudier il parviendra à en combler les lacunes, la commission doit lui délivrer immédiatement un certificat défavorable dûment motivé et le refuser sans lui accorder la permission

Digitized by Google

de subir plus tard un nouvel examen. Dans ce cas un recours est ouvert au candidat devant le ministre de l'Instruction publique.

Dans le cas où un candidat à l'emploi de professeur de philologie classique satisferait aux conditions du règlement en ce qui concerne le latin et le grec, mais à l'examen oral se montrerait insuffisant sur l'histoire grecque et romaine, la commission devrait lui refuser la délivrance du certificat d'approbation, jusqu'à ce qu'il eut dans un nouvel examen oral comblé cette lacune. Il en serait de même dans le cas où un candidat à l'emploi de professeur d'histoire et de géographie, après avoir réussi à l'examen sur ces deux spécialités, ne ferait pas à l'examen oral preuve de connaissances suffisantes en latin et en grec, et dans le cas où un candidat pour n'importe quelle spécialité ne satisferait pas aux conditions du règlement en ce qui concerne la langue d'enseignement.

EFFETS DU CERTIFICAT D'APTITUDE

Le certificat constatant qu'un candidat a complètement satisfait à l'examen lui donne le droit de faire une année de stage (probejahr) dans un établissement public (gymnase ou école réale) dans lequel est employée la langue d'enseignement pour laquelle le candidat est autorisé. Ensuite, pourvu qu'il ait rempli complètement les prescriptions posées par le règlement sur toutes les matières de l'examen dans sa spécialité, le candidat est déclaré capable d'occuper dans les gymnases et les écoles réales un emploi de cette espèce.

Le certificat devient caduc si le candidat ne fait pas son stage dans les cinq ans qui suivent l'examen ou s'il cesse d'enseigner dans un établissement public également pendant cinq ans. Toutefois le certificat peut redevenir valable si le titulaire prouve que pendant ce temps il s'est occupé activement de science ou de pédagogie. Cette preuve doit être faite devant une commission d'examen qui, si elle ne la trouve pas suffisante, peut obliger le candidat à subir un nouvel examen. Dans ce cas, la commission peut accorder dispense des *hausarbeiten ;* mais cette dispense ne peut jamais s'étendre aux *clausurarbeiten* et à l'examen oral.

DU STAGE (1).

Après avoir subi avec succès l'examen, tout candidat doit passer un an dans un gymnase ou une école réale, afin d'acquérir par la pratique l'art d'enseigner.

Le stage peut seulement se faire dans un établissement public (gymnase ou école réale) du degré de ceux pour lesquels le candidat a fait ses preuves de capacité scientifique.

(1) Voyez M. Bréal, *Excursions pédagogiques*, p. 60, et un article de M. Dumesnil dans la *Revue Internationale de l'Enseignement*, livraison du 15 mars 1885.

Digitized by Google

Le candidat peut choisir la province où il désire être enployé ; mais l'établissement est désigné par l'administration scolaire de la province.

L'administration doit avant tout se préoccuper d'atteindre le but pédagogique du stage, c'est-à-dire l'éducation pratique du candidat. Les besoins de chaque établissement et les désirs du candidat ne doivent passer qu'en seconde ligne.

Le candidat stagiaire est spécialement placé sous la direction professionnelle d'un professeur.

Un professeur ne peut avoir en même temps sous sa direction plus de deux candidats.

Pendant le premier semestre de son année d'essai, le candidat commence par assister aux classes faites par son professeur-directeur et, si le chef de l'établissement le juge convenable, aux classes d'autres professeurs. Ensuite il prend de temps en temps part à l'enseignement sous la surveillance et la direction du professeur auquel il est attaché et dans autant de classes que possible. Le candidat doit suivre les avis du professeur, mais de son côté celui-ci, pendant les heures de classe, doit éviter tout ce qui pourrait nuire à l'autorité du candidat sur les élèves.

Les manifestations de la vie scolaire, ce que l'on a fait en classe et ce que l'on devra y faire prochainement, le traitement méthodique des diverses parties de leur spécialité par rapport au degré de l'enseignement, le partage de la matière à enseigner en tenant compte du plan général d'études et du temps accordé à leur enseignement, la condition et le maniement des collections de moyens d'enseignement, la discipline scolaire, la littérature scolaire de leur spécialité, les traités remarquables de pédagogie didactique, le plan d'organisation des gymnases et des écoles réales et en général tout ce qui peut se rattacher à leur affaire, tout cela doit faire en dehors du temps des classes le sujet d'entretiens entre le professeur et le candidat qui lui est attaché, entretiens en partie accidentels, en partie réguliers, environ une fois par semaine. Et à l'occasion ces mêmes sujets de conversation peuvent donner matière à des dissertations écrites.

De temps en temps le chef de l'établissement doit s'assurer par lui-même de l'éducation professionnelle du candidat et de la marche de ses progrès.

Dans le second semestre du stage, le chef de l'établissement, pourvu qu'il ait soin de prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des intérêts de la maison, peut charger le candidat de donner seul l'enseignement dans une classe, sans toutefois l'enlever complètement à la direction et à la surveillance du professeur auquel il est attaché. Au contraire le candidat doit rester sous le contrôle de son guide et particulièrement en ce qui concerne le classement semestriel des élèves, de manière que les travaux des élèves soient jugés de la même façon dans les deux semestres.

Digitized by Google

Dans le cas où dans un établissement le partage de l'enseignement présenterait des difficultés particulières par suite du trop grand nombre des professeurs et particulièrement lorsqu'il y a plus d'un stagiaire, le candidat doit, pendant le second semestre, continuer à s'occuper comme il faisait à la fin du premier.

Au contraire, lorsque les remplacements nécessaires sont au-dessus des forces du corps des professeurs, on peut demander, même dans plus d'une classe, les services de tout candidat, dont l'aptitude n'est pas douteuse ; même dans ce cas le candidat reste sous la direction du professeur auquel il a été confié et le professeur doit se tenir à ses côtés pour le conseiller et le guider. En outre tous les professeurs doivent considérer comme un devoir envers leur école et envers leur collègue de faciliter et d'assurer la position du candidat dans l'établissement par une conduite inspirée par des sentiments de bonne confraternité.

De même que tout professeur à titre définitif le candidat stagiaire est tenu d'observer les règlements généraux sur les écoles, les règlements particuliers à l'établissement et les instructions du directeur.

Le candidat doit régulièrement assister aux conférences des professeurs et dès qu'il est seul chargé d'un enseignement, il a le droit et le devoir de donner sa voix sur le travail de ses élèves, sur leur conduite et sur leur moralité, en ce qui concerne sa spécialité et ses heures de classe, aussi bien dans les conférences tenues dans le courant de l'année que dans celles où se discutent le classement des élèves et les passages d'une classe à une autre. Dans tous les autres cas, le candidat n'a que voix consultative dans les conférences.

Dans le cas où les défauts du candidat, au point de vue pédagogique et didactique, ou sa conduite menaceraient de nuire à l'établissement dans lequel il est employé, le directeur a le droit de suspendre d'urgence le stage du candidat. Il doit prendre l'avis du corps des professeurs et ensuite se décider d'après sa conviction personnelle. Immédiatement après, le directeur adresse à l'administration de l'instruction publique dans la province son rapport sur l'éloignement du candidat en y joignant le protocole contenant les opinions des professeurs. D'après la nature des motifs qui ont provoqué la mesure prise contre le candidat, l'administration peut l'envoyer dans un autre établissement pour achever son stage ou adresser un rapport au ministère pour obtenir sa révocation définitive.

A la fin de l'année d'essai, après en avoir délibéré suivant les cas avec le professeur chargé de diriger le candidat ou avec les professeurs dans les classes desquels ce candidat a été employé, le directeur dresse un certificat signé de lui et de ces professeurs. Il y expose les occupations du stagiaire, les matières et les classes dans lesquelles il a enseigné soit à titre temporaire, soit pour son compte ; il y apprécie l'habileté dont le candidat a fait preuve dans l'enseignement et dans le maintien de la

Digitized by Google

discipline. C'est seulement ce certificat qui donne complètement au candidat la faculté d'obtenir un emploi de professeur ordinaire.

L'accomplissement du stage ne donne au candidat droit à une rénumération qu'autant qu'il fait seul et pour son compte plus de six heures de classe par semaine. Dans ce cas le directeur peut proposer à l'administration de l'instruction publique dans la province d'accorder une rénumération au candidat.

II.

Je n'ai pas l'intention de faire de longues réflexions sur cet important règlement. Je me bornerai à comparer la situation des étudiants en histoire dans les deux pays tant au point de vue de la durée des études que de la nature des examens. Cette comparaison montrera, je l'espère, du moins, que, malgré tous les progrès accomplis dans ces dernières années, il nous reste encore beaucoup à faire pour arriver au degré où sont parvenus les Allemands.

En Allemagne, avant de se présenter à l'examen, l'étudiant doit avoir passé au moins quatre ans à l'Université. Il lui faut près d'un an pour rédiger les *hausarbeiten* et il ne peut passer les épreuves analogues à celles de nos examens (*clausurarbeiten* et examen oral) qu'à la fin de la cinquième année d'études. S'il est refusé à l'une quelconque de ces épreuves, il est ajourné à un an. Vient ensuite l'année de stage qui a pour but de donner au futur professeur l'instruction pratique de son noble métier et de lui apprendre en particulier comment il doit mettre à la portée des écoliers le savoir qu'il a acquis pendant ses longues années d'étude à l'Université. Il est impossible de concevoir un système plus rationnel et présentant plus de garanties.

Chez nous, au contraire, un grand nombre des candidats à la licence et même encore aujourd'hui quelques candidats à l'agrégation n'ont jamais étudié dans une faculté où ils ne sont venus que pour passer des examens. Il est vrai que les boursiers peuvent passer quatre années dans les facultés, deux années pour se préparer à la licence, deux années pour se préparer à l'agrégation. Mais, dès la première année, dès son entrée à la faculté, le boursier se préoccupe de l'examen ; il a bien deux ans pour se faire recevoir licencié ; mais il doit prévoir un échec possible. En outre, même ces deux années sont aujourd'hui menacées. N'est-il pas question de mettre à la fin de la première année d'études un examen portant sur les matières communes de la licence ? Si ce projet est adopté, pendant les quatre années qu'ils passeront à la faculté, les boursiers auront à la fin de chaque année un examen à subir, à la fin de la première année les épreuves communes de la licence, à la fin de la seconde les épreuves spéciales de la licence, à la fin de la troisième année

Digitized by Google

les épreuves écrites de l'agrégation ; à la fin de la quatrième année le concours d'agrégation. S'ils échouent, les malheureux devront quitter la faculté ; et, par contre, ils seront nommés professeurs, comme s'ils avaient réussi, avec cette seule différence qu'ils seront placés dans un établissement moins important et qu'ils auront un traitement moins élevé. Combien plus sage est le système allemand ! Pendant les quatre années qu'il passe à l'université l'étudiant a toute sa liberté d'esprit et il peut se donner tout entier aux études purement scientifiques sans aucune préoccupation étrangère; il n'est pas à chaque instant talonné par la pensée de l'examen à subir à la fin de l'année ; s'il est boursier, pour obtenir le maintien de sa bourse, il lui suffit d'avoir à la fin de l'année, avec chacun de ses professeurs, un entretien (colloquium), destiné à prouver que l'étudiant a suivi leurs cours régulièrement et avec fruit. Dans le cas où à la fin de la cinquième année l'étudiant ne réussit pas à l'examen, loin de l'éloigner de la faculté, en le nommant professeur dans un petit établissement dont les élèves sont comme sacrifiés, on impose au candidat malheureux, mais qui a donné des espérances, une sixième année d'études et on lui maintient sa bourse. Quant à ceux qui, par leur paresse ou par leur défaut d'intelligence, ont été jugés absolument incapables d'arriver, on les élimine définitivement.

A l'université, l'étudiant allemand n'a qu'à se préoccuper d'acquérir l'éducation scientifique, et à l'examen d'état, on lui demande seulement de faire preuve de connaissances théoriques ; il acquerra ensuite les connaissances pratiques et l'instruction professionnelle dans son année de stage. Chez nous, au contraire, le candidat à l'agrégation doit faire preuve de savoir professionnel et pratique ; il doit corriger une composition d'histoire faite dans les classes de seconde ou de rhétorique des lycées et faire deux leçons, une d'histoire et une de géographie historique ou de géographie comparée sur des sujets pris dans le programme de l'enseignement des lycées et tirés au sort. Mais où le candidat a-t-il pu apprendre à corriger ces devoirs et à faire ces leçons, s'il n'a jamais quitté la faculté et s'il n'a jamais été professeur d'enseignement secondaire? Ces épreuves pouvaient se comprendre quand elles ont été instituées ; alors le stage était obligatoire et nul ne pouvait se présenter à l'agrégation sans avoir enseigné pendant plusieurs années ; l'examen avait surtout un caractère professionnel. Mais aujourd'hui que le stage est supprimé, il semble qu'elles n'ont plus de raison d'être.

M. Lavisse, qui a déjà tant fait pour l'enseignement de l'histoire en France, a récemment signalé le mal avec l'autorité que donnent et le talent et la grande expérience et les immenses services rendus (1). Il a indiqué un

(1) Voir un article intitulé : *L'Enseignement et les Examens*, et publié dans l'*Université* du 12 août 1884. Il est reproduit dans les *Questions d'Enseignement national*, Paris, Colin, 1885, in-12, p. 67 à 80.

Digitized by Google

remède : il voudrait que les boursiers candidats à l'agrégation « fussent réunis dans trois ou quatre facultés et que l'on chargeât celui des maîtres, qui aurait l'aptitude la mieux marquée pour cet office, de diriger cette préparation pédagogique. Il mettrait les futurs professeurs en contact avec la vie réelle, soit en demandant au recteur d'envoyer à la Faculté de temps à autre une classe de lycée afin que les étudiants fassent devant de vrais élèves de vraies leçons, soit en envoyant lui-même les étudiants au lycée. Le nombre des candidats à l'agrégation n'est pas très considérable. Chacun d'eux pourrait être attaché à un professeur de lycée; il ne gênerait point son tuteur ; il assisterait une fois par semaine à une classe, de loin en loin il dirigerait un exercice, correction de copie ou explication; quatre ou cinq fois l'an il ferait toute une classe ». Sans parler de l'inconvénient qu'il pourrait y avoir à réunir dans trois ou quatre facultés tous les candidats à l'agrégation et à ne plus laisser dans les autres que des candidats à la licence, il me semble que le remède proposé serait insuffisant. Assister à une classe par semaine ne donnerait pas à nos boursiers l'éducation professionnelle qui leur manque ; en Allemagne même bien des pédagogues éminents se plaignent que le stage ne dure qu'une année, et cependant dans cette année le candidat professeur n'a plus à s'occuper d'examens et il assiste à toutes les classes. En outre ce système aurait à mes yeux le grand défaut de diminuer encore le peu de temps que, pendant les quatre années de séjour à la Faculté, les boursiers peuvent donner aux études scientiques Pourquoi ne pas supprimer purement et simplement ces épreuves professionnelles, vestiges d'un autre temps ? On doit supposer que les professeurs, qui se présentent à l'agrégation après avoir enseigné pendant une ou plusieurs années, connaissent leur métier, qu'ils savent corriger une copie et faire une leçon. Quant aux boursiers qui, en sortant de la Faculté, seraient immédiatement reçus agrégés, pourquoi ne pas leur imposer un stage d'un an, une sorte de surnumérariat avec un modeste traitement avant de leur confier une classe ? De cette façon le concours deviendrait un examen purement scientifique et théorique.

On a beaucoup aussi critiqué les épreuves scientifiques de l'agrégation d'histoire et non sans raison. La thèse, telle qu'elle est comprise, ne peut donner de résultats sérieux. Depuis que M. Geffroy est président du jury d'agrégation d'histoire il a amélioré dans d'énormes proportions les conditions du concours ; mais, comme l'a si bien dit M. Lavisse, les abus du système sont plus forts que la bonne volonté d'un homme. Cette année les candidats n'ont plus que deux thèses à préparer, leurs prédécesseurs en avaient six. Mais c'est encore trop ; cette année il faut étudier les *Lois agraires à Rome* et les *Relations des communes avec la royauté au XIII^e^ siècle ;* j'ai passé plusieurs années de ma vie à étudier cette seconde question et sur quelques-uns des points les plus importants j'ai publié deux ouvrages; l'un a été couronné à deux reprises par l'Académie

Digitized by Google

des Inscriptions, et l'autre est ma thèse latine de doctorat ; cependant je dois déclarer que je serais effrayé si, en moins d'une année et en ayant soin de ne négliger aucune des autres parties du programme, il me fallait étudier à fond la question de manière à pouvoir affronter l'examen. Quelle doit être la situation d'un malheureux candidat, professeur dans une petite ville de province ? Au contraire les candidats qui sont à Paris n'ont qu'à suivre l'excellent cours que fait sur ce sujet et à leur intention M. Giry à l'École des Hautes-Études. Il me semble que cela suffit pour juger le système. M. Lavisse demande qu'on remplace l'épreuve de la thèse par un mémoire scientifique dont le sujet serait laissé au choix du candidat, « un mémoire, dit-il, analogue à celui que composent les élèves de l'École des Chartes ou de l'École des Hautes-Études ». Peut-être serait-ce trop demander aux candidats à l'agrégation qui ont beaucoup d'autres choses à faire. Il n'est pas rare qu'un élève de l'École des Chartes mette deux années et plus à travailler sa thèse dont il choisit le sujet quand il veut ; moi-même j'y ai passé trois ans ; il en est de même à l'École des Hautes-Études. Il vaudrait mieux, je crois, suivre le système adopté en Allemagne pour les *hausarbeiten*.

Le président du jury de l'agrégation d'histoire donnerait chaque année dans le mois d'octobre à tous les candidats à l'examen pour l'année suivante le sujet d'un mémoire scientifique à remettre au plus tard quatre ou cinq mois après, de façon que les examinateurs aient le temps de le corriger. Il est bien évident que si le candidat prouvait que dans la ville où il est obligé de résider, il lui est impossible de trouver les instruments de travail nécessaires à la composition de son mémoire, le président devrait lui en donner un autre qu'il pût traiter ; peut-être même pourrait-on autoriser les candidats à joindre à leur demande d'admission une liste de cinq ou six sujets de mémoire dans le genre de ceux qu'il est d'usage de donner à ce concours ; il est bien entendu que cette liste ne saurait limiter le choix du président du jury ; ce ne serait qu'une indication.

Au lieu d'exiger des candidats de prouver qu'ils sont capables de se servir des sources historiques en leur demandant de commenter un passage tiré au sort dans plusieurs auteurs français, grecs et latins désignés à l'avance, ne vaudrait-il pas mieux leur imposer l'obligation d'étudier d'après les sources une période importante de l'histoire, qu'ils auraient le droit de choisir. L'épreuve actuelle de l'explication des auteurs est ou illusoire ou excessive. Si le candidat est étudiant dans une grande faculté, ses camarades et lui se partagent les divers auteurs indiqués et ils les étudient à fond sous la direction d'un de leurs professeurs (1). Au contraire, s'il est professeur dans une petite ville, comment veut-on que seul et sans secours il se tire de cette épreuve ? Il suffit de parcourir

(1) M. Lavisse, l. c. p. 77.

Digitized by Google

la bibliographie publiée cette année par la *Revue Historique* pour voir que c'est impossible Au contraire, s'il a le droit de choisir la période de l'histoire qu'il doit étudier d'après les sources, le candidat aura soin de choisir celle qui lui plaira le mieux et qu'il pourra traiter ; par conséquent, il fera dans de bonnes conditions cette étude qui certainement sera très profitable et pour lui et pour ses élèves, quel que soit le résultat de l'examen. C'est ce qui se fait en Allemagne et en Angleterre. En Allemagne, l'étudiant, avant de choisir son époque, demande les conseils de ses professeurs, de ceux-là même qui dans la commission seront ses examinateurs. A Oxford, le bureau des études publie une liste des époques dont il recommande l'étude aux candidats, par exemple : le siècle de Charlemagne et de ses successeurs, le règne d'Henri II d'Angleterre; le temps de Louis XI et de Charles VIII; la Révolution d'Angleterre jusqu'à la Restauration; l'établissement de la domination de l'Angleterre dans l'Inde, de 1784 à 1806; la Révolution française jusqu'au Consulat. Cette liste n'est pas limitative: les candidats peuvent étudier un autre sujet, pourvu que, six mois avant l'examen, ils l'aient proposé au bureau des études et eussent obtenu son approbation. En faisant cette demande, le candidat doit y joindre l'indication des livres, documents et autres autorités dont il se propsse de faire usage (1).

Il me semble que pour la réforme de la licence historique il y aurait aussi un bon parti à tirer de l'expérience des Allemands. Ils se gardent bien d'exiger des candidats à l'examen d'état pour l'histoire et géographie un travail plus ou moins étendu rédigé en latin. En Allemagne on croit que nous ne sommes plus au XVI^e^ siècle où tous les savants devaient écrire en latin et qu'aujourd'hui ils peuvent et doivent écrire en allemand. Des seuls candidats pour la philologie classique, on exige des travaux en latin, un *hausarbeit* et un *clausurarbeit;* on veut par là s'assurer qu'ils savent à fond la langue dont ils devront faire lire les auteurs à leurs élèves (2).

Nous pourrions nous aussi cesser de demander aux futurs historiens ces dissertations latines qu'ils font si mal ; cet exercice ne contribue en rien à leur développement intellectuel ; bien au contraire : ceux même qui y réussissent en ont complètement perdu l'habitude peu de temps après et sont bien vite devenus incapables d'écrire correctement en latin. Ne vaudrait-il pas mieux remplacer cet exercice par une composition de géographie ? Aujourd'hui la géographie est comme sacrifiée et n'est qu'un accessoire de la composition d'histoire moderne dont elle diminue l'importance. Cependant nul n'oserait soutenir que la géogra-

(1) *The Student's Handbook to the University and Colleges of Oxford*, Seventh edition Oxford, Clarendon press, 1883, in-18, p. 172.

(2) Voir Paulsen, *les Gymnases prussiens au XIX^e^ siècle*, dans la Revue internationale de l'Enseignement, numéro du 15 février 1885, p. 118.

Digitized by Google

phie n'est pas absolument indispensable à un historien et que les Allemnnds ont tort d'y attacher une aussi grande importance. Ce modeste changement donnerait aussi satisfaction aux demandes qui dans ces derniers temps ont réclamé le développement de l'enseignement de la géographie. Il resterait encore dans notre examen de licence un exercice littéraire que les Allemands ne demandent pas aux historiens, la composition française sur un sujet de morale de critique ou de l'histoire de la littérature française.

Mais où notre système devient plus dangereux pour les historiens, c'est dans l'explication des auteurs. Je me souviens de la stupéfaction que manifestèrent un jour trois illustres professeurs de l'université de Vienne, qui me faisaient l'honneur de m'interroger sur notre licence, quand je leur dis qu'un étudiant en histoire pouvait être forcé d'expliquer un passage de Pindare. L'étonnement de mes interlocuteurs dépassa toute limite quand je leur appris que les auteurs à expliquer étaient tirés au sort sur une liste dressée par le ministère. Ils ne pouvaient pas comprendre qu'un examinateur ne fut pas maître de désigner à un candidat l'auteur grec à expliquer. Je dois avouer que je me trouvai fort embarrassé pour défendre ce règlement et que je ne l'essayai même pas Combien plus libéral est ce règlement autrichien que je viens de traduire ! Il se borne à poser en termes excellents des principes généraux et il laisse le soin de les appliquer aux examinateurs dans lesquels le ministère a toute confiance. Au moins ne pourrait-on pas en France supprimer le tirage au sort des auteurs designés pour la licence et laisser aux examinateurs le soin de choisir ceux que le candidat doit expliquer ? De cette façon on pourrait demander à un étudiant en histoire d'expliquer un passage d'Hérodote, de Xénophon ou de Thucydide, de Tite-Live ou de Tacite ; ce système permettrait, tout aussi bien que celui qui est en vigueur, de s'assurer que le candidat est capable d'expliquer correctement et de traduire convenablement un historien latin ou grec. N'est-ce pas là tout ce que l'on peut exiger d'un étudiant en histoire ?

JULES FLAMMERMONT.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Nouvelles études sur les facultés de l'âme. La Mémoire.

T. Ribot : **Les Maladies de la Mémoire, de la Volonté, de la Personnalité, 3 vol , Paris, Félix Alcan.— *Maudsley :* Physiologie de l'Esprit, Paris, Reinwald. — *Charlton Bastion :* Le Cerveau, organe de la pensée, 2 vol , Paris, Germer-Baillière**

« Plût au ciel, disait Leibniz, qu'on pût faire que les médecins philosophassent ou que les philosophes médicinassent ! » A voir les relations

Digitized by Google

de jour en jour plus intimes qui s'établissent entre la science du corps et celle de l'esprit, il semble que ce vœu doive être bientôt réalisé. Quelques philosophes ont bien protesté et protestent encore en voyant la physiologie envahir le domaine de la psychologie, et la science du cerveau s'établir sur le terrain autrefois réservé à la conscience et à la réflexion ; leurs protestations n'ont pu arrêter un mouvement désormais irrésistible. Le temps ne reviendra plus où les philosophes considéraient l'homme, suivant l'expression de Schopenhauer, comme les peintres représentent les anges, avec une tête et des ailes ; et encore négligeaient-ils la tête, c'est-à-dire le cerveau. Aujourd'hui, une nouvelle école, nombreuse et florissante, prétend que c'est seulement par l'anthropologie, la linguistique, les sciences naturelles et surtout par l'étude du cerveau, de ses fonctions, de ses maladies, qu'on pourra rajeunir la science de l'âme, et compléter l'œuvre commencée par l'observation psychologique. Elle déclare que l'observation par la conscience est une source d'informations désormais épuisée, d'où on a tiré tout ce qu'elle pouvait produire. Au lieu donc de se replier sur soi-même et de s'absorber dans la contemplation du moi, il faut aller des organes de la pensée à la pensée elle-même et s'élever des degrés inférieurs de la vie à ses manifestations les plus élevées et les plus complètes ; du dehors au dedans, de bas en haut, tels sont les deux points fondamentaux de la méthode à suivre. Mais nous ne voulons ici ni discuter ni même exposer le programme, d'ailleurs bien connu, de la jeune école. Notre intention serait de parcourir les principaux ouvrages qu'elle a publiés dans ces dernières années et d'en dégager les lois établies ou du moins les hypothèses vraisemblables, les faits recueillis, en un mot les résultats obtenus. Ne pouvant aujourd'hui embrasser cette étude dans toute son étendue, nous nous bornerons à étudier quelques points qui viennent d'être mis en lumière par les ouvrages cités en tête de cet article.

I.

Commençons par la mémoire et résumons d'abord très brièvement les notions courantes que les traités de philosophie nous fournissent sur ce sujet.

La mémoire comprend quatre éléments constitutifs, qui sont :

1. La conservation de faits de conscience antérieurs. Ces faits continuent d'exister, même quand ils ont disparu de la conscience et que d'autres objets occupent la pensée ; ils subsistent dans l'esprit, disposés par groupes et par séries, liés les uns aux autres dans l'ordre de leur apparition première, avec leurs antécédents, leurs conséquents, leurs circonstances de lieu, de temps, etc., en un mot tels qu'ils ont été perçus.

2. *Réapparition.* — Après avoir été cachés à la conscience pendant

Digitized by Google

un temps plus ou moins long, ils reparaissent tantôt spontanément, tantôt à la suite d'un effort de l'esprit. Mais toujours ils sont amenés par un autre fait appartenant au même groupe, à la même série qu'eux.

3. *Reconnaissance.* — Quand ils reparaissent devant notre conscience, nous savons qu'ils ne sont pas nouveaux pour nous, qu'ils ont déjà paru dans notre esprit.

4. *Localisation dans le passé.* — Non-seulement nous reconnaissons ces faits comme ayant déjà existé, mais la mémoire peut fixer, avec plus ou moins de précision, la date de leur acquisition ; elle détermine leur situation exacte, ou du moins approximative, dans le passé.

Le fonctionnement de la mémoire est soumis à plusieurs conditions importantes. Un fait quelconque ne peut être enregistré et reproduit par elle que s'il atteint un certain degré d'intensité et dure pendant un certain temps. En général, plus les impressions sont vives, prolongées et multipliées, plus elles sont assurées de vivre longtemps et de revivre fréquemment. La mémoire n'est qu'une habitude ; elle se fortifie par l'exercice.

Le bon sens dit assez quelles sont les qualités d'une bonne mémoire. Quant à son importance, on n'a pas besoin non plus de la démontrer. Privé de ce *trésor de toutes choses*, de cette *merveilleuse vie des idées*, l'homme resterait toujours au même point que l'enfant qui vient de naître et serait incapable de toute éducation.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, le fond de la doctrine reçue et enseignée sur la mémoire ; telles sont les limites dans lesquelles se renferme l'observation psychologique. Essayons maintenant de la méthode *psycho-physique ;* voyons si elle nous fournira de nouveaux renseignements, et si, après l'avoir appliquée, nous aurons quelque chose à ajouter, à retrancher, à modifier à ce qui vient d'être dit.

Il faut partir de ce principe que nos organes sont susceptibles de contracter des habitudes. Un muscle, un nerf gardent du mouvement qu'ils viennent d'accomplir une aptitude, une facilité, une disposition à le reproduire, qui deviendront d'autant plus prononcées que le mouvement aura été répété plus souvent. Ainsi l'enfant apprend à marcher, à regarder, à parler, à écrire, etc., il fait l'éducation de ses sens ; il acquiert peu à peu ces habitudes organiques qui forment comme la trame de la vie journalière. Les mouvements sont d'abord lents et maladroits, puis après bien des tâtonnements, des essais répétés, des dépenses inutiles de force, les organes se disciplinent, les mouvements se coordonnent, des associations s'établissent entre les éléments moteurs, et peu à peu les actes finissent par s'accomplir automatiquement. L'intervention de la volonté devient inutile, et l'esprit abandonne à eux-mêmes les muscles et les nerfs une fois dressés.

Les choses ne se passent pas autrement chez les adultes. Considérons un homme qui apprend une langue étrangère : il s'applique d'abord

Digitized by Google

à relier fortement chaque idée à l'expression correspondante. Plus tard, quand il parlera couramment cette langue, la liaison entre les mots et les choses aura acquis une telle force que les uns évoqueront les autres dans son esprit, sans qu'il ait à s'en mêler. On voit qu'ici encore la mémoire, quand elle a atteint un certain degré, devient inconsciente, et que les mouvements s'exécutent d'eux-mêmes. Bien plus, si nous cherchions à nous rendre compte des mouvements que nous accomplissons, ils seraient moins rapides et moins sûrs.

Tous les faits de ce genre, si fréquents et si connus, qui nous font assister à l'éducation des organes et à la formation progressive des souvenirs, s'expliquent facilement par le principe énoncé plus haut. Il est incontestable que le tissu nerveux, comme tout autre organe et plus que tout autre organe possède la propriété de conserver les impressions reçues et tend à reproduire les actes déjà accomplis. Quand donc les cellules et les fibres du cerveau auront été ébranlées par un acte psychique quelconque, elles garderont la trace de ce mouvement et une tendance à le répéter ; un lien se formera entre les deux phénomènes et le retour de l'un amènera le retour de l'autre. « De même, dit Malebranche, que les branches d'un arbre qui ont demeuré quelque temps ployées d'une certaine façon, conservent quelque facilité pour être de nouveau ployées de la même manière, ainsi les fibres du cerveau, ayant une fois reçu certaines impressions par le cours des esprits animaux et par l'action des objets, gardent assez longtemps quelque facilité pour recevoir ces mêmes dispositions. Or, la mémoire ne consiste que dans cette facilité, puisqu'on pense aux mêmes choses lorsque le cerveau reçoit les mêmes impressions » (1). Condillac dit de même : « Le pouvoir qu'a mon cerveau de me rappeler un objet ne peut être que la facilité qu'il a acquise de se mouvoir par lui-même de la même manière qu'il était mû, lorsque cet objet frappait mes sens » (2).

Tout souvenir a donc pour substratum une habitude organique contractée par les fibres et les cellules cérébrales. Ce sont ces éléments anatomiques du cerveau qui sont les dépositaires de nos connaissances ; c'est en eux que s'incorporent en quelque sorte les résultats de notre activité mentale. Tout ce que nous avons jamais pensé, senti et voulu a laissé sa trace dans ce merveilleux réseau nerveux qui compte, suivant les évaluations les plus modérées, environ 600 millions de cellules et 4 milliards de fibres.

Comment les faits de notre vie intellectuelle et morale sont-ils répartis entre ces infiniment petits de l'organisme, ces unités vivantes dont chacune a son individualité, son usage et sa fonction propre? M. Bain (3) croit que chaque acquisition correspond à un groupe distinct

(1) Recherche de la vérité, 1re part., liv. XI, ch. 5.
(2) Logique, ch. XX.
(3) A. Bain, *L'esprit et le corps*, p. 95.

Digitized by Google

de fibres et de cellules et que les diverses parties du savoir humain occupent dans le cerveau une place déterminée (1). Ce n'est là qu'une hypothèse, qui s'appuie sans doute sur plusieurs cas très instructifs de localisation, mais qui est loin d'être vérifiée ; la plupart des savants hésitent encore et réservent leur opinion (2). Mais ce qui est absolument certain, c'est que toutes les fibres et les cellules cérébrales ont entre elles, en vertu même de leur contexture anatomique, des relations intimes et des communications incessantes ; que toute impulsion ressentie sur un point quelconque se propage et s'étend de proche en proche avec plus ou moins de force, et que les mouvements primitivement associés, avec les idées qui en dépendent, se suscitent les uns les autres. Toutefois, les idées attachées à ces mouvements ne sont pas nécessairement évoquées et ne se représentent pas toujours à l'esprit. Cette réapparition devant la conscience dépend de la force, de la durée, de la nature du mouvement imprimé aux fibres et aux cellules, en un mot de conditions que nous ignorerons probablement toujours. Mais, qu'elle soit ou non accompagnée de conscience, cette activité cérébrale ne s'arrête pas un instant. « L'encéphale est comme un laboratoire plein de mouvement où mille travaux se font à la fois La cérébration inconsciente n'étant pas soumise à la condition du temps, ne se faisant pour ainsi dire que dans l'espace, peut agir dans plusieurs endroits à la fois. La conscience est l'étroit guichet par où une partie de ce travail nous apparaît » (3).

La théorie que nous venons d'exposer sommairement n'est pas nouvelle ; on en trouverait les éléments principaux épars dans les ouvrages de Descartes, de Malebranche, de Condillac, de Bonnet, etc. — Ce qui est vraiment nouveau, c'est la méthode employée, l'ordre introduit dans les recherches, le soin minutieux avec lequel sont classés et contrôlés les faits. Il nous reste à voir quels résultats on peut attendre de cette nouvelle méthode et en particulier quels éclaircissements elle peut fournir sur cette question si difficile de la mémoire.

II.

Un des reproches qu'on peut adresser à la doctrine traditionnelle sur la mémoire c'est qu'elle n'a pas un mot d'explication pour les phénomènes qu'elle décrit. Elle enseigne que l'âme conserve, sans en avoir conscience, les idées qu'elle a une fois possédées. Mais qu'est-ce qu'une idée, c'est-à-dire un fait de conscience, dont on n'a pas conscience, une pensée à laquelle on ne pense pas ? Quelques auteurs ont cru échapper à ces con-

(1) D'après M Charlton Bastion, les opérations mentales se localisent dans « des mécanismes distincts de cellules et de fibres, existant d'une manière plus ou moins diffuse et entremêlée ». *Le cerveau, organe de la pensée*, t. II, p. 149.

(2) Voir la leçon du docteur Vulpian sur ce sujet, dans la *Revue Scientifique* du 11 avril 1885.

(3) Ribot, *Les maladies de la mémoire*, p. 27.

Digitized by Google

tradictions choquantes en disant que la conscience ne fait jamais entièrement défaut aux idées conservées par l'esprit ; seulement cette conscience dont ils étendent indéfiniment le domaine est d'après eux une conscience sourde, réduite à sa plus simple expression. « Elle s'atténue au point que la valeur en soit comme nulle, elle tombe au-dessous de toute valeur appréciable, c'est un minimum sensiblement égal à zéro (1) » ; tranchons le mot, c'est une conscience inconsciente. Des explications de ce genre ne sont pas faites, on en conviendra, pour dissiper les ténèbres. D'autres écrivains multiplient les métaphores : « Les idées sont enfouies dans les profondeurs plus ou moins obscures de l'âme ; elles sont là ensevelies dans l'obscurité et dans l'oubli, en des quantités innombrables, en des couches diverses, jusqu'au jour où quelque circonstance vienne les réveiller et les ramener à la lumière ». Ces expressions figurées sont de nature sans doute à charmer le lecteur ; mais elles ne peuvent rien pour son instruction.

La nouvelle école, au contraire, en concentrant son attention sur l'organe de la mémoire et en s'appuyant sur les lois de l'habitude, arrive à rendre raison, dans une certaine mesure, de la plupart des faits, même de ceux que leur bizarrerie semble placer en dehors de toute loi. Pourquoi un souvenir, longtemps et inutilement poursuivi, se présente-t-il de lui-même à notre esprit, quand nous n'y pensons plus ? Pourquoi un travail entrepris avec ardeur, puis abandonné à cause de sa difficulté, nous paraît-il plus accessible, quand nous y revenons quelque temps après ? Comment expliquer « les irruptions soudaines de souvenirs, les leçons d'écoliers lues la veille et apprises plus facilement le lendemain, les problèmes longtemps ruminés, dont la solution jaillit brusquement, les sympathies et antipathies secrètes, etc... ? Nous ne dirons pas sans doute avec M. Ribot que tous ces faits *perdent leur caractère mystérieux* et *s'expliquent avec la plus grande facilité*, si l'on admet la cérébration inconsciente qui fait son œuvre sans bruit et met de l'ordre dans les idées obscures (2). Ce serait aller trop loin, d'autant plus que cette cérébration inconsciente est elle-même un mystère impénétrable. Mais enfin son existence ne saurait être contestée, et si elle ne peut être saisie directement, elle se révèle du moins par ses résultats. D'autre part, ce travail cérébral n'est pas abandonné au hasard, il est gouverné par les habitudes antérieurement acquises, il obéit aux associations établies entre les groupes de fibres et de cellules. Ces deux points une fois établis, on peut suivre parfaitement et même indiquer à l'avance la marche et les circonstances des phénomènes ; on connaît leur cause prochaine et les lois qui les régissent.

(1) De Rémusat, *Revue des Deux-Mondes*, mars, 1860.—V. Fr. Bouillier, *Le Principe vital*, p. 404.

(2) M. Ribot, p. 25.

Digitized by Google

Mais c'est sur le terrain de la pyschologie morbide que la nouvelle école prend surtout ses avantages et affirme la puissance de sa méthode. Les cas d'affaiblissement, d'exaltation et de perversion de la mémoire sont recueillis, discutés, classés et ramenés à des lois générales, provisoirement établies. Jamais les maladies mentales n'avaient été étudiées avec cette rigueur et cette méthode, au point de vue du profit qu'en peut tirer la psychologie. La désorganisation des facultés, prise à ses différents degrés et envisagée sous ses formes les plus diverses, met à nu leur mécanisme et livre le secret de leur fonctionnement régulier.

Nous nous trouvons ici en présence de faits nombreux, intéressants, parfaitement étudiés, que nous ne pouvons évidemment citer dans cet article déjà trop long. Il suffira de grouper sous quelques titres généraux les observations de même espèce.

Prenons d'abord les cas d'hypermnésie. Dans un accès de fièvre cérébrale, ou sous le coup d'une agitation violente, on voit des personnes retrouver des souvenirs très lointains et dont l'apparition leur cause le plus vif étonnement. Les faits recueillis sont nombreux et frappants ; on les explique par la loi que nous avons énoncée plus haut et dont ils sont la confirmation. Toutes nos opérations mentales sont accompagnées de mouvements cérébraux dont la nature nous est inconnue ; et le cerveau, organe extrêmement sensible, garde plus que tout autre la trace des mouvements qui lui ont été imprimés, ainsi qu'une disposition à les répéter. Dès lors, il n'est pas étonnant que les fibres et cellules, dans un moment de vive excitation ou sous le coup d'une émotion violente, accomplissent d'elles-mêmes tels ou tels de ces mouvements antérieurs, même ceux dont la production première remontait à la date la plus éloignée, et qu'elles provoquent ainsi le retour d'idées qui paraissaient complètement perdues.

Arrivons maintenant à l'amnésie, qui peut être partielle ou totale. A la suite d'un accident ou d'une maladie, plusieurs personnes ont perdu tout-à-coup une classe déterminée de souvenirs. L'un oublie les noms propres, ou les substantifs ; un autre perd la mémoire d'une langue étrangère, sans que le reste de ses connaissances soit atteint en aucune façon. La maladie se charge ainsi de prouver que les idées dont notre mémoire est dépositaire sont partagées en groupes distincts, et que l'altération de telle partie du cerveau peut entraîner la destruction d'un de ces groupes, les autres restant intacts. Donc, certaine partie du cerveau est l'organe de certaine catégorie d'idées. Ne sommes-nous pas amenés ainsi à admettre une certaine localisation de nos connaissances, en prenant le mot localisation dans son sens le plus large?

Les variétés de l'amnésie sont innombrables, et nous ne pouvons qu'effleurer ce sujet. Signalons encore cependant l'affaiblissement de la mémoire qui accompagne ordinairement la vieillesse. Tout le monde a pu remarquer que les vieillards oublient facilement les choses récentes et

Digitized by Google

gardent au contraire jusqu'à la fin le souvenir des événements de leur enfance. Comment expliquer cette bizarrerie bien souvent constatée de la mémoire? Pourquoi se rappelle-t-on des faits très anciens, tandis que ceux qui sont beaucoup plus voisins du présent tombent dans l'oubli? C'est, répond M. Ribot (1), que les souvenirs récents, mal fixés dans les éléments nerveux, rarement répétés et par conséquent faiblement associés avec les autres, représentent l'organisation à son degré le plus faible. Mais les modifications fixées dans les éléments nerveux depuis de longues années et devenues organiques, les associations dynamiques et groupes d'associations cent et mille fois répétées, persistent: elles ont une plus grande force de résistance contre la destruction. Ainsi s'explique ce paradoxe de la mémoire : le nouveau meurt avant l'ancien.

Quand l'amnésie s'est déclarée à la suite d'un accident ou d'une maladie, elle peut se guérir et alors se présente un nouveau phénomène, la réviviscence des idées. La mémoire se rétablit peu à peu, et, chose remarquable, ce sont les souvenirs anciens qui reparaissent les premiers ; la restauration se fait en remontant des faits les plus éloignés aux plus récents : c'est la contre-épreuve de l'observation que nous venons de mentionner. Nous sommes donc en possession de deux lois bien établies et clairement expliquées : 1. Les souvenirs se perdent dans l'ordre inverse de leur acquisition ; ceux que l'on a acquis les premiers se perdent les derniers : ils reparaissent au contraire dans l'ordre de leur acquisition ; les plus lointains sont les premiers recouvrés (2).

III.

La nouvelle école psychologique a imprimé une vigoureuse et féconde impression à l'étude des facultés de l'âme ; elle a rendu de réels services et peut en rendre de plus grands encore, pourvu toutefois qu'elle se tienne en garde contre certains dangers qui lui ont été signalés bien des fois, et qu'elle ne confonde pas l'esprit de secte avec l'esprit scientifique.

Il faut d'abord ne pas se donner le travers de vouloir aller plus vite que la science et d'ériger en lois des hypothèses qui ont grand besoin d'être confirmées par les faits. On demeure confondu en voyant l'assurance avec laquelle certains médecins philosophes décrivent l'itinéraire des impressions dans le cerveau, les transformations qu'elles subissent dans la route, avec tous les accidents du voyage. Dans l'état actuel de nos connaissances, de pareilles tentatives sont puériles, et contrastent d'ailleurs avec le parfait esprit de réserve et de mesure dont les chefs de l'école, et notamment l'auteur des *Maladies de la mémoire,* ne se départent pas un seul instant.

(1) P. 93-94.
(2) Ribot, *Maladies de la Mémoire*, p. 95. — Marion, *Leçons de psychologie*, p. 359, J. Fabret, *Dictionnaire des sciences médicales*, art. Amnésie.

Digitized by Google

Une faute plus grave serait de supprimer l'esprit, ou, ce qui revient au même, de l'identifier avec un *processus* nerveux. Ce serait une faute contre la méthode même qu'on prétend appliquer. Si en effet, parmi les phénomènes, dont on recherche les conditions et les lois, il en est qui ne peuvent s'expliquer par des agents purement physiques, on est bien obligé, pour en rendre compte, d'admettre autre chose que des états nerveux. Or les représentants les plus autorisés de la nouvelle école reconnaissent formellement que les mouvements cérébraux, et en général les conditions physiologiques de la pensée, ne peuvent rendre raison de la pensée elle-même. Qu'on lise, par exemple, cette déclaration de Tyndall : « Je crois » que tous les grands penseurs qui ont étudié ce sujet sont prêts à » admettre l'hypothèse suivante ; que tout acte de conscience, que ce » soit dans le domaine des sens, de la pensée ou de l'émotion, correspond » à un certain état moléculaire défini du cerveau, que ce rapport du » physique à la conscience existe invariablement...; mais je ne crois pas » que le matérialisme ait le droit de dire que le groupement de ces » molécules et leurs mouvements expliquent tout (1) ». Quand donc on décrit les conditions physiologiques du souvenir et les mouvements cérébraux qui l'accompagnent, il doit être bien entendu que l'on n'envisage que l'élément physique du fait de mémoire, et que l'élément psychique est d'une autre nature. Que la question de cet élément psychique soit réservée et renvoyée à la métaphysique, rien de mieux, mais alors il importe d'éviter les expressions qui feraient croire qu'on a pris parti et que la neutralité qu'on prétend garder n'est qu'apparente.

Je voudrais dire quelques mots encore de la méthode employée. Plusieurs adeptes de la jeune école affectent un profond dédain pour l'observation psychologique, et on peut lire sur ce sujet, dans la *Physiologie de l'Esprit* de M. Maudsley, un chapitre qui est un rare mélange d'exagération et de banalité. Nous admettons que le témoignage de la conscience est insuffisant et que la psychologie, réduite à cette source d'information, piétinerait sur place et ne ferait aucun progrès. Mais, quels que soient ses défauts, l'observation intérieure a produit des œuvres admirables ; de plus, pour étudier l'esprit humain, elle est absolument nécessaire même à ceux qui l'accablent de reproches ; elle verse des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. Le plus sage est donc de tirer de son concours le meilleur parti possible, puisque tout aussi bien on ne peut s'en passer.

Pour éviter les périls que nous venons d'indiquer, la nouvelle école n'a qu'à rester fidèle à son programme et à se maintenir sur le terrain scientifique. Elle perdrait toute originalité en répétant, après les matérialistes, que la pensée n'est autre chose qu'une fonction du cerveau. Son rôle nous apparaît tout autre ; il consisterait à rajeunir les questions par

(1) *Revue des cours scientifiques*, année 1869.

Digitized by Google

l'application d'une méthode nouvelle; à cultiver de préférence les deux branches, déjà vigoureuses, qui se sont détachées du tronc de la psychologie, savoir la psychologie morbide et la psychologie comparée; à multiplier les observations pour en tirer des conclusions, des éclaircissements, des explications; en un mot, à continuer et à compléter l'œuvre de la méthode descriptive.

Dans ces conditions, l'influence exercée par la jeune école serait très profitable aux études philosophiques. On a vu ce qu'elle a fait pour la mémoire; nous montrerons que, même en traitant des sujets moins favorables à sa méthode, elle a su ouvrir des perspectives nouvelles et obtenir de notables résultats.

V. ARREN.

LA VOYELLE BRÈVE *OU*

DANS LES LANGUES CLASSIQUES ET EN CELTIQUE.

(2e article)

IV. — *Ou* BREF ET ă.

Il arrive souvent que les sons *ou* bref et *a* bref permutent ensemble, sans qu'il soit toujours possible de déterminer lequel des deux est le plus ancien. Ainsi en sanscrit on a *marmaras*, bruissement, en même temps que *murmuras*, feu pétillant, cf. lat. *murmur*. En latin *currus*, char, semble proche parent du celtique *carrus* (latinisé, pour *carros*) dont il differe par la déclinaison. A côté de l'*u* du gaulois *dubnos*, profond, de l'allemand *taufen*, baptiser, = angl. *to dive* et *to dip*, plonger, etc., on trouve un α dans le grec τάφ-ρος, fossé, et même dans quelques dérivés du mot celtique : Δαμνόνιον ἄκρον, Ptolémée, II, 3, 2, Δαμνόνιοι, II, 3, 7, cf. II, 3, 8 (Δουμνόνιοι, II, 3, 13).

Voici quelques autres exemples de cette correspondance dans les langues celtiques :

Gaul. *dubron*, eau, d'où *Dubris*, Douvres (angl. *Dover*), en gall. *dwfr*, bret. *dour*, v. irl. *dobur*, v. bret. *dobr-*, eau, cf. Δαβρώνα, au génitif, fleuve d'Irlande, Ptolémée, II, 2, 5.

Gaul. πεμπέδουλα, quintefeuille, Dioscoride, IV, 42, irl. *duillen*, feuille, bret. *delien*, gall. *dalen*, cf. gr. θάλλω pousser ?

Gaul. μανιάκης, collier, Polybe, II, 31, en irl. *muince*, collier, gall. *mynci*, cf. lat. *monile*, grec μονιός et μάννος ; irl. *muin*, cou, gall. *mwn*; en bret. *mouenk*, criniere, cf angl. *mane*, allem. *Maehne*.

Le changement d'*a* en *ou* ou d'*ou* en *a* est souvent plus apparent que réel : ces deux sons peuvent provenir à la fois d'un autre son indistinct, lorsque les nasales ou les liquides se trouvaient anciennement vocalisées par leur position entre deux consonnes. Dans ce cas, la voyelle nouvelle qui se développe est ordinairement en grec α (dans certains cas ο, υ), en

Digitized by Google

latin *o* et *ou* avec les liquides, *e* et *i* avec les nasales ; en germain *o*, *ou*, en celtique *e*, *i*. Ainsi l'α du grec ἦπαρ et l'*ou* du latin *jecur* proviennent de la vocalisation d'un *r*, comme le montre parfaitement le sanscrit *yakrt* (par *r* voyelle). Le latin *pul-sus*, pouls, est pour **pl-tos*, et le grec παλ-μός, id., pour *πλ-μός. L'α privatif, en grec, vient de même d'un *n* vocalisé, qui a donné en latin *in*, en celtique *en-*, en germain *un-*. Cet *e* ou *i* de l'ancien celtique demeure dans toutes les langues néo-celtiques, avec les liquides ; mais il devient *a* dans les idiomes bretons, avec les nasales. Ainsi la dernière syllabe du moyen breton *compret*, prendre, = irl. *breith*, porter, de **brĕtis* pour **bhrtis*, resté en sanscrit (entretien), = lat. *for(ti)s*, sort, angl. *birth*, naissance, allem. *geburt*, slave *brati*, prendre. Mais à côté du vieil irlandais *cêt*, cent, = **centon*, lat. *centum*, gr. ἑ-κατόν, allem. *hund-ert*, angl. *hund-red*, on a en breton *Kant*, et il est même probable que le celtique de la Gaule, qui offre des analogies spéciales avec la branche bretonne des langues néo-celtiques, avait aussi un *a* en pareil cas, puisque Columelle (V, 1) nous dit que *candetum* était en gaulois une mesure de cent pieds, « quasi *centetum* », ajoute Isidore de Séville, XV, 15. C'est ainsi qu'en français *entier*, prononcé *antié*, vient de *integrum* ; on trouve en latin *antegretate* pour *integritate*, dans une charte du VII^e^ siècle (*Rev. celtique*, II, 206).

Les liquides et les labiales font souvent se changer en *ou* une voyelle voisine ; c'est ainsi que le latin offre des formes comme *salsus*, *insulsus* ; *rapio*, *surrupui* ; *triumphus* emprunté à θρίαμβος, *Hecuba* à Ἑκάβη, etc. On explique de même la forme dorienne μύσταξ, de μῦσταξ, moustache, à côté de μάσταξ, mâchoire, pour μισταξ, cf. lat. *mentum*, menton, allem. *Mund*, bouche, angl.-saxon *mûdh*, anglais *mouth*.

On voit, par ce dernier exemple, que dans des langues germaniques modernes le son *aou* peut correspondre à un ancien *ou* bref, qui s'est allongé, puis diphtongué. On peut citer encore lat. *cŭtis*, peau, grec κύτος (et σκῦτος), allem. *Haut* (angl. *hide*) ; κύων, gén. κυνός, chien, allem. *Hund*, angl. *hound* (le lat. *canis* est pour **cvanis*) ; gaul. *dŭbis*, noir, grec τυφλός, sombre, aveugle, et en général qui a les sensations émoussées, sourd, etc. :

Τυφλὸς τά τ' ὦτα, τόν τε νοῦν, τά τ' ὄμματ' εἶ,
(SOPHOCLE, *Œdipe-roi*, v. 371.)

angl. *dumb*, muet, allem. *dumm*, sot, *taub*, sourd. C'est ainsi que l'irlandais *lub*, herbes, correspond à l'allem. *Laube*, feuillage. L'anglais *leaf*, feuille, a pris le son *i*, tandis que *deaf* = *taub* a le son ĕ.

V. — Les thèmes en ŭ dans les adjectifs.

Il y avait primitivement des noms et des adjectifs au thème terminé en ŭ (prononcez *ou*). Le grec les a gardés fidèlement, en général ; il en est de même du celtique. Au contraire, le latin a perdu, dans les adjectifs, la déclinaison qui correspondait à *manus*. On ne peut en trouver de trace

Digitized by Google

qu'en composition : *acupedius* = ὠκυπόδης (*acipiter* = ὠκυπέτης, avec le changement d'*u* en *i* comme dans *genibu*^e de *genubus*), et dans des dérivés comme le comparatif *ocior* = ὠκίων, superlatif *ocissime* et *oxime*, toutes formations qui peuvent remonter à une époque où le positif **ocus* = ὠκύς existait encore et se déclinait d'une façon différente de *bonus*, qui était alors *dvenos*.

La confusion entre ces deux déclinaisons d'adjectifs ne semble avoir eu lieu en latin que dans *densus* = δασύς. Cet exemple unique ne prouve rien : le grec n'a-t-il pas à la fois πρᾶος et πραΰς, doux (ce dernier poétique au singulier)? C'est la déclinaison de *fortis* qui a englobé les adjectifs latins en *-us* primitif. Même dans les noms, la déclinaison des thèmes en *i*, comme *avis*, a fortement influé sur celle des thèmes consonantiques, comme *soror;* de là, par exemple, la terminaison du nominatif singulier *canis*, et la longueur de l'*e* aux nominatifs pluriels : *canēs*, *sororēs*. Le génitif pluriel *canum* n'a pas été atteint par la contagion analogique.

Il y avait une raison particulière pour que les adjectifs latins aux thèmes en *u* prissent modèle sur les thèmes en *i :* c'est que ces adjectifs en *u* s'adjoignaient un *i*, dès l'époque ario-européenne, pour distinguer le féminin du masculin. Cet accroissement du radical a lieu, en grec, pour toute la classe qu'on appelle « les adjectifs mixtes », et qui comprennent, entre autres, tous les participes actifs. Ces adjectifs ajoutent au féminin un *i* au thème du masculin et du neutre, et c'est à cet *i* que viennent se joindre les désinences empruntées à la déclinaison de ἄγια. Dans les noms aussi, l'addition d'un *i* au féminin est très fréquente : βασιλεύς fait βασίλεια, βασιλίς, βασίλισσα, quelquefois βασίλιννα, cf. lat. *regina*, allem. *Königin*. Le féminin ἡδεῖα, de ἡδύς, n'a donc rien de surprenant; il est pour **svādev-i-ā*, cf. sanscrit *svādvi*, fém., et le latin *suāvis* pour **suāduis*, cf. *suadere*. *Suavis* a commencé par être seulement féminin, comme *felix;* puis il a été entièrement assimilé à *fortis*, ce qui a donné *suavis*, masc. et fém , *suave*, neutre. De même dans *juven-i-s*, au lieu de **juven* = sanscrit *juvan*, d'où le nom *juven-cus* = adj. gaul. *iovincos* (diminutif *Jovincillus*), bret. *iaouank*, jeune, goth. *juggs*, allem. *jung*, angl. *young*, on peut supposer que le nom féminin *jūn-i-x* a aidé à la généralisation de l'*i*.

Voici des adjectifs grecs en υς qui ont des correspondants en latin :

Βαρύς, lourd, sanscrit *gurus*, lat. *gravis* = **garu-is*.

Βραδύς, lent, sanscrit *mrdus*, tendre, lat. *mollis* = **mldu-is*. Ce mot a pris le sens de « jeune » dans les langues slaves. Le gaulois *Meldae*, *Meldi*, nom de peuple, d'où le français *Meaux*, correspond au vieil irlandais *meld*, agréable, et semble avoir la même racine que βραδύς. Le grec ἀ-μαλδύνω (affaiblir) détruire, a gardé le son initial primitif.

Βραχύς, court, lat. *brevis* = **breguis*. Ce rapprochement, si simple à première vue, donne lieu à des difficultés que le témoignage du celtique pourrait lever, s'il était lui-même plus explicite. Constatons, du moins,

Digitized by Google

que le bret. *berr*, court, gall. *byr*, irl. *bearr*, sont bien des mots celtiques, qui ne viennent ni du latin ni du germain; l'irlandais a aussi le verbe *berraim*, couper, raser. Cf. la marque de potier gaulois *Birri m(anu)*, dans l'Allier.

Γλυκύς, doux, lat. *dulcis* = **gulcuis*?

Ἐλαχύς, petit, sanscr. *laghus*, petit, rapide, lat. *levis*, léger = **leguis*. En celtique, ce mot veut dire « petit » : irl. *lau*, comparatif en v. irl. *laigiu*, gall. *llai* = ἐλάσσων, *levior*. En slave et en germain cette racine signifie « léger » ; l'allem. *leicht* et l'angl. *light* en sont dérivés.

Εὐρύς, large, sanscrit *urus*, de **verus*; M. Stokes a comparé le nom gaulois *Veru-cloetius* (César, I, 7) qui serait synonyme d'Εὐρυκλῆς.

Ἡδύς, doux, sanscr. *svādus*, lat. *suāvis* = **suaduis*; cf. angl. *sweet*, allem *süss*. Le gaulois avait *svādus*, comme le montre le nom *Svadur(i)x*, sur un couteau de bronze du musée de Besançon. M. Windisch n'admet pas, comme M. Stokes, cette étymologie de M. d'Arbois de Jubainville, à cause de l'irl. *sadb*, gall. *haddef*, « demeure » (*Grundzüge der griechischen Etymologie*, Curtius-Windisch, 5e édit., p. 229). Le savant professeur allemand semble oublier que si *sadb* était pour *svadu-*, le correspondant gallois de ce mot serait **chwaddw*, et non *haddef*.

Παχύς, épais, sanscrit *bahus*, lat. *pinguis*, angl. *big*. Le *p* de *pinguis* est assez étonnant; on attendrait un *f*, la racine devant être *bhengh*. Le mot a peut-être été altéré par suite d'une étymologie populaire tirée de *pango*, fixer solidement, *impingere*, heurter.

Πολύς, nombreux, sanscr. védique *pulus*, = gaulois **ilus*, v. irl. *il*, = **pllus*, avec vocalisation du premier *l*; le gothique *filu* (neutre), allem. *viel*, semble venir de **pelus*. Le latin n'a gardé de ce mot que le comparatif et le superlatif : *plūs*, anciennement *plous* = **ple(i)os*, gr. πλείων, v. irl. *lia*, v. gall. *liaus*, plusieurs.

Ταυυ- dans ταυύπτερος, au long voile, sanscrit *tanus*, ténu, tendre, lat. *tenuis*, cf. allem *dünn*, ang. *thin*.

Ὠκύς, rapide, v. lat. *acupedius*, comp. *ocior* = ὠκίων. Le v. gall. *diauc*, paresseux, montre que le gaulois avait ce mot; car il remonte à *di-āc*, probablement de **di-âcus* (Stokes).

Emile ERNAULT.

(*A suivre*).

VARIÉTÉ

AGRIGENTE

NOTES DE VOYAGE

Syracuse, 26 septembre 1882 (1).

Pour profiter jusqu'au bout de mon billet circulaire je suis obligé d'aller vite, et d'abréger plus que je ne le voudrais mon séjour dans

(1) Voir le récit précédent intitulé *Syracuse*, dans le Bulletin de juillet 1884, p. 289.

Digitized by Google

certaines localités. C'est justement ici le cas: il faut aujourd'hui retourner à Catane pour me ravitailler, et aller coucher à Girgenti, si faire se peut. On m'avertit à cinq heures. Mon automédon de la veille m'attend déjà. Je n'ai pas voulu déranger F., mais le brave garçon est à sa fenêtre, et me souhaite un bon voyage du geste et de la voix. On part à six heures et demie. Les jardiniers sont déjà dans leurs choux et leurs tomates, et les vendangeurs dans leurs vignes. A une petite station, j'achète pour un sou trois énormes grenades, tant les choses de la vie ont peu de prix dans ces bienheureux pays. — A Catane à dix heures.

Au scirocco accablant de ces jours derniers a succédé un vent du Nord très sec; le soleil est au moins aussi chaud que chez nous en juillet, et l'on recherche volontiers l'ombre. Mon premier soin est de me mettre en quête de la maison de banque Mathey et Cie, pour laquelle j'ai une lettre de crédit. Après bien des marches et des contremarches sur indications erronées, je me renseigne à une boutique de barbier, où stationnent des personnages de toute condition, en état de *far niente*. Un grand garçon se détache du groupe, et me conduit — à un de ces bureaux de loterie qui pullulent dans toutes les villes! Quoique mon éducation italienne laisse sans doute à désirer, j'avais clairement exposé ma requête, mais il avait fallu prononcer les mots *banca*, *banchiere*, et mon guide, fort étranger aux opérations financières, ne pouvait imaginer qu'on s'adressât ailleurs qu'au *banco-lotto*. On dit que la loterie rapporte beaucoup à l'Etat, et c'est dommage, car elle rapporte aussi la misère et la démoralisation. Il faut avoir été témoin de l'avide empressement de la foule autour des cadres où l'on affiche chaque semaine les résultats des tirages; il faut avoir vu ces paysans, ces ouvriers, ces mères de famille traînant à leur suite des enfants crasseux, ces pauvres vieilles femmes en haillons échanger contre des numéros de carton quelque monnaie de cuivre, pour comprendre les effets désastreux de cette déplorable institution. Un pharmacien complaisant me remet dans la bonne voie, et me fait monter dans une voiture qui me dépose à destination pour la modique somme de trente centimes. Tel est, en effet, le prix de la course dans une ville de cent mille habitants, où les distances sont assez longues.

Le départ pour Girgenti a lieu à deux heures. Un domestique de l'hôtel me met dans le train, et va prendre ensuite mon billet de place. Que ne peut-on faire de même en France! La voie s'engage dans le souterrain déjà traversé pour aller à Syracuse; bientôt se détache, à droite, la ligne de Girgenti-Palerme, qui se dirige à l'ouest, et s'enfonce dans le cœur de la Sicile. Pendant fort longtemps on remonte la vallée du Dittaino, d'abord très large, herbeuse, marécageuse, puis de plus en plus encaissée et rétrécie. Les hauteurs qui la bordent s'élèvent graduellement, dominées au nord par le massif gigantesque de l'Etna, la Colonne du Ciel des anciens. Comme partout dans les environs de Catane,

Digitized by Google

le paysage est magnifique. A Catenanuova on traverse des collines de poudingues et de cailloux roulés, dont quelques-uns énormes; la campagne est ondulée, tourmentée, couverte de vignes phylloxérées et de champs de céréales où les herbes sont brûlées sur place. Ici commence la région du soufre: jusqu'à Girgenti et au delà, les halles et les quais des plus petites gares sont encombrés de lingots jaunes et bruns, qui rappellent assez bien, par leur forme si non par leur aspect, le fameux lingot d'or autrefois exposé à Paris. Toujours ascendante, la voie court à mi-côte des pentes qui bordent la rive droite de la vallée, dont le fond plat et nivelé est presque entièrement occupé par les divagations du Dittaino dans des alluvions stériles, rongées à pic sur une hauteur de plusieurs mètres. En certains lieux se remarquent quelques tentatives d'endiguement, sans doute bien inutiles. Singulièrement plissées et ravinées, les montagnes qui nous entourent sont maintenant assez hautes; elles consistent en marnes et sables miocènes avec assises calcaires intercalées, le tout d'un gris-jaunâtre presque blanc : pays d'ailleurs absolument nu, à terre sèche et profondément crevassée, exclusivement occupé par des champs de céréales, dont les touffes, qui tallent d'une manière incroyable, sont isolées, et un peu distantes les unes des autres. Les stations se succèdent, l'aspect reste le même : des céréales, rien que des céréales; pas un arbre, pas un buisson, pas même un cactus. A Leonforte reparaissent enfin les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers; le paysage a changé peu à peu et à son avantage : en face se dressent de hautes montagnes vertes; la vallée se rétrécit et devient plus sauvage; plus rapproché de sa source, le Dittaino n'en démolit pas moins ses rives avec énergie. La voie monte toujours, et très fortement, jusqu'à Castro-Giovanni, centre de la Sicile, *ombelico della Sicilia*, comme disent les Italiens. C'est l'antique Enna, chère à Cérès. Qui pourrait supposer que la dénomination moderne dérivât en droite ligne du nom de la ville ancienne? Cependant rien n'est mieux établi, si l'on en croit les savants. D'*Enna*, les Arabes, longtemps maîtres de la contrée, ont fait *Ianni;* ils ont appelé la forteresse *Kasr-Ianni*, d'où les Italiens ont tiré *Castro-Giovanni*. Combien d'étymologies autrement tirées aux cheveux! Située au point de partage des eaux, à une altitude de 997 mètres, la cité actuelle est campée sur une arête inexpugnable, à plusieurs kilomètres à gauche de la station. Vis-à-vis, et à droite de la voie, la ville de Calascibetta occupe un site analogue. Rien de plus sauvage et de plus pittoresque : partout des pentes abruptes, des rochers, des précipices; les maisons paraissent suspendues dans les airs, et l'on a peine à comprendre que la blonde Cérès ait établi là sa résidence de prédilection. Il est vrai qu'en Italie les travaux agricoles sont entendus autrement que dans nos plaines françaises, et souvent la charrue sillonne des versants où l'on ne croirait jamais que les bêtes de labour pussent prendre pied.

Digitized by Google

Après avoir franchi un col de 727 mètres d'altitude au milieu des montagnes, nous commençons enfin à descendre. On pénètre dans les petits bassins du Salso et d'autres torrents qui aboutissent à la mer d'Afrique : contrée de mamelons miocènes nus, arrondis, ressemblant beaucoup, à la couleur près, aux mamelons houillers d'Alais et de Saint-Etienne, et recélant de riches mines de soufre. Bientôt apparaît, toujours à notre gauche, la ville assez importante de Caltanisetta, dont les grandes maisons carrées sont étagées au-dessus de la gare, où il semble qu'elles vont se précipiter. La nuit vient peu à peu, mais la lune, dans son plein, éclaire vivement le paysage. C'est toujours la même contrée dénudée, ondulée, tourmentée ; les mamelons succèdent aux mamelons ; partout se remarquent les excavations des mines ; partout de petits dômes blanchâtres, ressemblant aux fourneaux des charbonniers, émettent les vapeurs trop aisément reconnaissables du soufre qui brûle. Nous traversons plusieurs tranchées où les yeux sont éblouis par le miroitement du clair de lune dans les innombrables cristaux de gypse dont la roche est lardée, et qui brillent comme autant de charbons ardents. C'est un spectacle absolument imprévu et inimaginable. Ce gypse accompagne le soufre, qui n'a rien de commun avec celui des volcans et des solfatares, et qui existe à l'état natif, en veines, en rognons et quelquefois en masses volumineuses dans les argiles miocènes, tapissant de ses cristaux des cavités où il se trouve associé à l'aragonite et à la strontiane. L'exploitation a lieu presque partout à ciel ouvert ; quand les travaux s'enfoncent dans le sol, on y accède au moyen de rampes assez douces pour que les enfants qui transportent les charges au dehors puissent effectuer, sans trop de fatigue, leurs éternels va-et-vient. Pour extraire le soufre, on entasse le minerai sur des aires en maçonnerie un peu inclinées entourées d'un petit mur circulaire, et on y met le feu par le haut. Une partie du produit est ainsi employée à fondre l'autre, laquelle s'écoule par des rigoles et se solidifie au dehors dans des moules en bois. Le rendement ne dépasse guère quinze pour cent ; mais combien il pourrait augmenter si l'on employait des procédés moins primitifs !

C'est à la station d'Aragona-Caldare que nous rejoignons la ligne nord-sud de Palerme à Girgenti, et nous mettons pied à terre, car il faut attendre une grande heure. Ces malheureux chemins de fer italiens n'arrivent jamais et partent toujours en retard. Cependant le ciel est si pur, la lumière si étrange, le pays si nouveau, que je prends volontiers mon mal en patience ; et d'ailleurs la cigarette, qui n'est, dit-on, qu'une contenance, devient une occupation dans les moments difficiles. A neuf heures et demie débouche enfin notre train, avec les quarante-cinq minutes de retard obligatoires ; à dix heures nous descendons à Girgenti, mais à la gare, et non encore à la ville, car il faut presque une demi-heure à la voiture pour gravir les fortes pentes qui mènent à la

Digitized by Google

cité, et parcourir la rue interminable au bout de laquelle se trouve l'hôtel Bellevue, où je prends gîte.

Cet établissement n'a pas usurpé son nom : du balcon de ma fenêtre on domine d'une très grande hauteur le site de l'antique Agrigente, avec la Méditerranée pour horizon ; à la vive clarté de la lune se distinguent nettement les accidents du sol, les bouquets d'oliviers, les habitations rustiques, les ruines éparses, les colonnades des temples grecs: c'est une perspective sans pareille, et, cette fois, le paysage répond à mon attente Impossible de déterminer à quelle heure de la nuit je me décide à la retraite.

27 septembre.

A peine habillé je cours au balcon. Le temps est superbe. Absolument calme, la mer, que ne sillonne aucune ride, ressemble à un vaste bassin d'évaporation couvert de sa pellicule de sel. A l'est, la côte se recourbe en un promontoire rocheux; à l'ouest apparaissent les mâts des navires de commerce ancrés à Porto-Empedocle, où aboutit le chemin de fer, qui décrit de grands lacets et franchit les dépressions sur de hardis viaducs ; en arrière s'étagent les maisons de Girgenti. La ville moderne est assise sur une étroite arête à peu près orientée est-ouest, dont le versant nord descend dans une vallée profonde, et dont le versant méridional s'affaisse en ressauts successifs jusqu'à la mer d'Afrique, distante de quatre ou cinq kilomètres. L'ancienne Agrigente occupait la partie de la pente comprise entre la ville actuelle et une terrasse rocheuse, également orientée est-ouest, située à mi-chemin entre Girgenti et la mer, et sur laquelle on voit encore le mur de défense de la cité grecque. C'est le long de cette terrasse que s'élèvent les temples.

Sur le balcon voisin arrive un jeune homme, qui étudie le paysage, son Baedeker à la main. On entre en propos, et il est bientôt convenu que nous ferons ensemble l'excursion des ruines. Mon nouveau compagnon, M. Edmond Levent, est avocat stagiaire à Paris ; j'ai eu le plaisir d'achever, dans sa société, mon voyage en Sicile ; je suis heureux de le compter aujourd'hui au nombre de mes amis. Pendant qu'on prépare la voiture, j'envoie à M. Francesco Terrachini, professeur au lycée, une lettre de recommandation de mon collègue, M. Silvestri, de Catane, et lui annonce ma visite.

Pour aller aux ruines, il faut retourner du côté de la gare par la longue rue centrale, qui débouche, à la sortie de la ville, sur une place herbeuse et poudreuse, rendez-vous des saltimbanques et des photographes ambulants, si nombreux en Italie. Là s'élève aussi, entouré de toiles, un grand théâtre de marionnettes. A gauche descend en serpentant la route qui conduit au chemin de fer ; à droite, en serpentant également, celle qui mène aux temples. Un jeune drôle, nu-tête et nu-pieds, qui surgit on ne sait d'où, s'attache obstinément à notre destinée pour nous rendre, avec

Digitized by Google

espoir de rémunération, toute sorte de services dont nous n'avons que faire. Nous laissons à main gauche le couvent de San-Vito, construit sur un rocher isolé non loin de la *Rupe Atenea* ou Roche de Minerve (altitude 357 mètres), qui est le point culminant de l'arête. Un peu plus bas s'ouvrent les vastes et profondes carrières antiques, dont les couches suivent régulièrement la pente du terrain vers la mer : c'est un calcaire pliocène jaune, assez grossier, avec quelques fossiles parfaitement conservés, mais fort difficiles à extraire. Entre la Roche de Minerve et la moderne Girgenti existe une dépression qu'on dit creusée de main d'homme, dans le but de laisser arriver le vent du nord et la fraîcheur jusqu'à la ville grecque, dont le site est torride. La campagne apparaît jaune et poudreuse, les champs récoltés, les vignes et les oliviers clairsemés n'en dissimulant qu'imparfaitement la nudité. Toujours accompagnés de notre gamin, que nous laissons en arrière aux descentes, mais qui nous rattrape aux montées, nous arrivons bientôt à la terrasse des temples. Elle se trouve en partie défendue par la muraille méridionale de la ville, qui est ici le roc même, taillé en relief sur une épaisseur énorme, et dans lequel ont été creusées après coup de nombreuses niches funéraires. A peu de distance s'ouvrent les Catacombes, qui datent du IIe siècle. On les dit fort belles, mais nous nous abstenons de les visiter, impatients d'arriver aux ruines, où conduit un chemin parallèle au mur d'enceinte, au milieu de vignes et de vergers plantés de grands et beaux oliviers.

La première qui se présente, après un contour ascendant de la route, c'est le temple de Junon Lacinienne. Il occupe l'angle sud-est de la terrasse, et domine d'assez haut la campagne ondulée qui descend jusqu'à la mer, et la petite vallée où serpente quelquefois un mince filet d'eau, le San-Biagio, jadis Acragas, l'un des deux *fleuves* de l'antique Agrigente. Devant le pronaos s'étend une plate-forme entourée d'escaliers. Le style est pur dorique ancien : colonnes cannelées massives sans piédestal, chapiteaux écrasés, triglyphes, gouttes et accessoires. La première impression est un étonnement mêlé d'admiration ; brusquement on aborde une antiquité bien antérieure à l'antiquité romaine, et la surprise ne fait qu'augmenter à mesure qu'on parcourt cet ensemble unique de temples et de ruines. De l'édifice luxueux où se trouvait le célèbre tableau de Junon, que Xeuxis exécuta en prenant pour modèles les cinq plus belles filles d'Agrigente, il ne reste plus que les frontons et une trentaine de colonnes rongées par le scirocco. A peu de distance à l'ouest s'élève le temple de la Concorde, le mieux conservé et le plus complet de tous ceux que nous a légués l'antiquité. La colonnade et les murs de la cella sont absolument intacts, de même que deux escaliers intérieurs qui conduisent aux combles, où nous grimpons. Il ne manque vraiment que la toiture. Mais ce beau temple a été gâté par des chrétiens imbéciles, qui ont ouvert des fenêtres en plein-cintre dans les murs latéraux, pour en faire une église sous

Digitized by Google

le singulier vocable de *San Gregorio delle rape*. Avec raison on a pu dire que ces malheureux ont été plus funestes à l'art et à la civilisation que les invasions des barbares ; pour être justes, reconnaissons toutefois que cette transformation momentanée a sans doute préservé l'édifice d'un désastre plus complet. Beaucoup plus simple et plus imposant que le corynthien, ce style dorique, avec colonnes cannelées sans support, fortement amincies dans le haut et surmontées d'un large chapiteau, rappelle beaucoup le genre égyptien : l'analogie est frappante quand on se place dans l'axe du temple, à quelques pas en dehors, et qu'on en examine l'ensemble. Tous ces édifices, d'un jaune sombre, ont été construits en grandes pierres de taille posées sans ciment et admirablement ajustées ; ils ne gardent aucune trace du crépissage en gypse blanc remarqué par Goethe en 1787, avec lequel on avait maladroitement essayé de remplir les fentes et les crevasses. Dans quelques colonnes se trouvent empâtés de beaux fossiles subapennins, dont un *Pecten Jacobæus* qu'on dirait d'hier.

Continuant notre marche à l'ouest, nous arrivons aux ruines du temple d'Hercule, dont il ne reste debout qu'une seule colonne. On y admirait le tableau d'Alcmène, par Xeuxis, et une statue du dieu, que Verrès essaya en vain d'enlever nuitamment, ses esclaves ayant été mis en fuite par les citoyens d'Agrigente. C'est ici que nous rejoint le gardien des ruines, en uniforme et le sabre au côté. Il nous montre, à quelques pas, un chemin qui franchit la muraille à l'emplacement de la fameuse Porte-d'Or, où passait la voie antique conduisant au port d'Agrigente, et où passe encore la route qui aboutit au port actuel (Porto-Empedocle), situé plus à l'ouest. Au-dessous s'élève, au milieu des champs et des oliviers, le Mausolée de Théron, bel édifice romain à deux étages avec colonnettes ; un peu plus bas, c'est une ruine attribuée, à tort ou à raison, au temple d'Esculape *extra muros ;* plus bas encore, on distingue le confluent des deux *fleuves* qui enceignaient la ville grecque : l'Hypsas à droite et l'Acragas à gauche. C'est entre ce confluent et la muraille que s'établit l'armée romaine pendant le siège de l'an 262. Appelant ensuite notre attention sur le paysage opposé, où l'on a en perspective le site entier d'Agrigente, le guide nous en explique les détails. De cette ville opulente, que Pindare proclamait la plus belle cité des mortels, il ne subsiste plus guère que de rares monceaux de décombres disséminés dans les champs. Non loin de l'emplacement de l'*Agora*, et dans un jardin dépendant du couvent de Saint-Nicolas, actuellement désert, il nous montre un édifice en carré long décoré du nom d'Oratoire de Phalaris, où le tyran procédait, dit-on, à ses fameuses expériences avec le taureau d'airain. On vit en plein dans la fable ; au milieu de ces débris et de ces souvenirs, nos costumes et notre langage modernes détonnent comme une fausse note, et le parapluie avec lequel je m'abrite des rayons d'un soleil un peu vif constitue un

Digitized by Google

anachronisme que je ne suis pas éloigné de me reprocher. La nature aussi aide à l'illusion : cette lumière éclatante, cette atmosphère d'une transparence sans égale, ces palmiers nains et ces acanthes qui surgissent de toutes parts, annoncent déjà les poétiques contrées de la Grèce et de l'Orient.

Nous franchissons le chemin creux de la Porte-d'Or et regrimpons sur la terrasse, où se présente immédiatement le temple de Jupiter Olympien ou plutôt ce qu'il en reste. On l'appelle encore Palais des Géants. C'est un prodigieux entassement de colonnes, de chapiteaux, d'entablements brisés et éparpillés, d'une dimension énorme. Les triglyphes ont plus d'un mètre de hauteur ; un homme peut entrer dans les cannelures des colonnes. Au milieu gisent les morceaux extrêmement frustes, mais encore assemblés, d'une cariatide gigantesque. Pas un pan de mur, pas un tronçon n'est resté de bout. Il a fallu un acharnement inouï pour anéantir à ce point un édifice qui devait être d'une solidité à toute épreuve ; et les traces de cet acharnement se remarquent partout, en Italie comme en Sicile, comme dans les Gaules, où les arènes de Nîmes sont écornées et fendues à coups de masse comme l'arc de Janus à Rome, comme le piédestal de la colonne Trajane. Les barbares modernes ont d'ailleurs complété le désastre, en exploitant le Palais des Géants, qui a fourni les matériaux employés à la construction du môle de Porto-Empedocle. Le dernier et le plus occidental des temples était dédié à Castor et Pollux : il n'en reste que quatre colonnes supportant une partie du fronton ; mais celles-ci, de même que les frises et les chapiteaux, conservent les traces d'une mince couche de stuc blanc très dur, très tenace, fait avec du marbre pulvérisé, au dire de notre guide, qui pourrait bien avoir raison. Nous sommes arrivés à l'extrémité occidentale de la terrasse de temples, qui domine, de ce côté, la petite vallée de l'Hypsas et la profonde dilatation en ovale irrégulier où l'on place l'antique Naumachie. Avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de découvrir la moindre trace du travail de l'homme le long de ces pentes envahies par les broussailles et les figuiers sauvages.

Ici se termine notre exploration. Il n'y a plus à voir, en effet, que quelques ruines informes et insignifiantes ; et d'ailleurs la matinée est déjà avancée, et nos pensées commencent à se diriger avec complaisance du côté de la ville moderne et de l'hôtel où l'on déjeûne. Le gardien nous fait entrer dans sa maison, et nous invite à inscrire nos noms sur un registre. Pour l'honneur de la corporation, j'aime à croire que ce n'est pas la présence d'un supérieur galonné qui l'engage à refuser obstinément toute rémunération. L'institution des gardiens des ruines a été fort bien réglementée par le gouvernement italien : ces hommes sont embrigadés comme des militaires, avec perspective d'avancement ; ceux qui n'habitent pas les villes sont logés dans des maisons propres et commodes, d'un modèle uniforme, ressemblant à celles des garde-barrières

Digitized by Google

des chemins de fer ; des pancartes en quatre langues, affichées partout, annoncent qu'il leur est interdit, sous peine de destitution, d'accepter quoi que ce soit. On s'acquitte en leur achetant des photographies, et quelquefois aussi, il faut bien le dire, — d'une manière plus immédiate. Nous reprenons enfin le chemin de la cité, toujours suivis de notre compagnon déguenillé, qui galope après la voiture comme un toutou. Emus de pitié, et malgré nos principes bien arrêtés et justifiés par une longue expérience, nous lui octroyons généreusement, à notre rentrée en ville, — la somme de dix centimes.

Avec un réel contentement on s'installe à la table fort bien servie de notre hôtel. Au café arrive M. Terrachini, de haute stature, blanc de barbe et de cheveux, mais robuste et vigoureux, et à peine plus âgé que moi, s'il l'est. Il a voulu me prévenir. Avec la cordialité italienne il se met à notre disposition pleine et entière L'excellent homme ne veut pas nous laisser aller seuls au volcan de boue de Macaluba, l'une des curiosités de Girgenti ; il nous y conduira demain. A deux heures nous le retrouvons au Lycée, où il nous avait donné rendez-vous. L'édifice n'a rien de remarquable en lui-même ; les corridors sont spacieux, les classes hautes et bien aérées, les cabinets de physique et de chimie suffisamment pourvus d'appareils : tout ressemble, en un mot, à ce qu'on voit en France, jusqu'à la disposition des bancs et des estrades. Mais les collections d'histoire naturelle méritent une mention spéciale. Elles occupent une salle parfaitement éclairée, presque élégante, garnie d'armoires remplies d'oiseaux très bien montés, de mammifères, de reptiles, de squelettes, le tout d'un choix fort judicieux, et, dans le milieu, de grandes vitrines exhibent une admirable série des minéraux les plus beaux qu'on puisse voir en fait de soufre, calcaire, aragonite, gypse, strontiane bleue transparente, etc. C'est à peine si les importants établissements de Catane, de Messine et de Palerme possèdent des spécimens aussi bien choisis et aussi volumineux. M. Terrachini, qui a créé et organisé ces superbes collections, se montre fort sensible aux éloges mérités que je ne lui ménage pas. Il nous fait ensuite les honneurs de la ville moderne. Par des rues étroites, des rampes très raides et quelquefois par des escaliers, nous escaladons les hauts quartiers, observant çà et là de grandes maisons avec balcons en pierre sculptée, notamment près de la cathédrale. Partout ailleurs elles seraient remarquées ; mais dans cette merveilleuse Italie, si riche en monuments de toutes les époques, on y fait à peine attention. Souvent aussi nous rencontrons des mulets chargés de palmiers nains, avec lesquels on chauffe les fours et dont on fait des balais. La Cathédrale s'élève sur l'arête rocheuse, à une altitude de 330 mètres, et domine toute la contrée. De là on jouit d'une vue admirable, au nord sur les vallées et les montagnes si tourmentées de l'intérieur de la Sicile, au midi sur la campagne d'Agrigente et sur la mer. Cette église est moderne, et n'a rien de bien inté-

Digitized by Google

ressant, sauf peut-être le plafond à caissons et un sarcophage antique qui sert d'autel. Malheureusement une cérémonie religieuse nous empêche de constater la sonorité de l'édifice : des paroles prononcées à voix très basse sont parfaitement entendues d'une extrémité à l'autre, dans une certaine direction, et l'écho est renommé. C'est une Oreille de Denis d'une autre forme. Notre guide complaisant nous conduit ensuite au Musée, vrai capharnaüm des objets les plus disparates, puis il nous assigne un nouveau rendez-vous pour la soirée. Abandonnés à nous-mêmes, nous continuons notre exploration de la ville moderne, qui ne se compose guère que de la longue rue centrale dont il a été question et de sales ruelles ascendantes ou descendantes. Aucun monument, tout est récent et laid ; cependant on se plairait ici, car le climat est charmant et les perspectives dépassent tout ce qu'on peut imaginer. La chaleur est un peu tombée, la foule commence à circuler, les groupes se forment devant les maisons et dans les boutiques des pharmaciens et des barbiers : on voit tout de suite que la bonne moitié de la population est occupée à ne rien faire. Notre promenade aboutit, du côté de la Roche de Minerve, à un large boulevard qui n'existe guère qu'à l'état de tracé, mais qui sera superbe quand il y aura des arbres et des constructions. C'est de là qu'on jouit de la vue la plus étendue sur les ruines et sur la mer. Un peu plus bas, et dans un site magnifique, s'achève un grand hôtel, destiné sans doute à faire une rude concurrence à ceux de la ville.

A la tombée de la nuit nous reprenons le chemin du logis. Deux nouveaux-venus nous ont précédé à table : ce sont les frères Jovart, de Paris. Ces messieurs arrivent de Carthage en droite ligne ; ils partiront demain pour Catane et l'Etna. Je leur donne les directions nécessaires, et leur recommande mon guide Antonino Mazzaglia. M. Terrachini vient nous rejoindre, et nous présente son fils, joli petit garçon de neuf ou dix ans, gentiment habillé du dimanche, à qui nous donnons des gâteaux à croquer, tandis que le papa fume et prend le café avec nous, en attendant l'heure des marionnettes. Par la plus belle soirée du monde nous nous acheminons tous du côté du théâtre. La scène est grande ; il y a un orchestre et même des loges, mais les chaises du parterre et des stalles, qui sont tout un, posent sur la terre nue, et le plafond consiste en toiles dans les intervalles desquelles on voit briller les astres. Presque de taille ordinaire, les personnages ont les gestes si naturels et pérorent d'une voix si nette qu'on les croirait vivants. Ne comprenant pas grand chose à leurs discours en dialecte sicilien, nous nous retirons à la fin du premier acte, laissant notre ami et le *bambino* qui écoute de toutes ses oreilles et de tous ses yeux. La soirée s'achève agréablement devant le plus cossu des misérables cafés de l'endroit, à parler de nos voyages et de nos projets.

28 septembre

Accompagnés de M. Terrachini, ou, plus exactement, dirigés par lui,

Digitized by Google

nous partons, à six heures, pour la station du chemin de fer, et descendons à Aragona-Caldare, prenant congé, non sans regret, des messieurs Jovart, qui continuent du côté de Catane. Nos valises sont déposées, contre reçu, à la consigne. — Qu'avez-vous dans cette sacoche? me demande Terrachini. — Mais, diverses choses, des lettres, de l'argent... — Alors laissez-la ici. — Pourquoi? y aurait-il du danger? — Non, mais laissez-la ici. — Je n'ai pas l'habitude de m'en séparer. — Eh bien, ôtez l'argent et les valeurs, et mettez-les sur vous, dans votre poche. — Ce dialogue pouvait donner à réfléchir. En effet, les provinces de Palerme et de Girgenti *jouissent* encore d'une fâcheuse réputation ; mais l'étranger court peu de risques, et c'est surtout aux riches propriétaires du pays que s'adressent messieurs les membres de la *maffia*, cette association célèbre des gredins, proche parente de la *camorra* napolitaine, et qui n'est pas encore, assure-t-on, entièrement anéantie. Comme le volcan de boue de Macaluba n'est distant que de 3 kilomètres (de Girgenti 11 kilomètres), nous ferons la route pédestrement, à travers champs. Le sol est une terre grise, argileuse, toute crevassée par la sécheresse. Légèrement en pente vers l'ouest et absolument nue, la contrée consiste en mamelons écrasés, séparés par d'innombrables ravins très profonds, mais actuellement sans eau ; le tout encadré par des montagnes lointaines fort pittoresques. Nous cheminons directement à l'ouest, au milieu de champs de céréales dépouillés de leurs récoltes. De temps en temps se remarquent des aires circulaires où l'on a pratiqué l'antique et primitive opération du dépiquage du grain par les bêtes de somme. Notre guide vante la fertilité de cette terre sicilienne, qui rapporte plus de soixante pour un de la semence sans recevoir jamais d'engrais. On peut le comprendre quand on voit combien les pieds sont distants et vigoureux, et combien un seul produit de tiges ; mais il serait plus utile de connaître le rendement d'une surface déterminée, comparé aux dépenses de l'exploitation. A peu de frais la Sicile serait encore le grenier de Rome.

Cheminant toujours par monts et par vaux, nous arrivons à un ravin un peu plus large et plus profond que les autres, avec fontaine rustique où des paysans abreuvent leurs mulets. J'avais déjà remarqué que le Sicilien ne manque jamais de faire boire ses bêtes, attelées ou non, toutes les fois qu'il rencontre de l'eau. Ces hommes nous renseignent sur le volcan de boue, qui n'est autre chose que le mamelon en face de nous, de l'autre côté du ravin. Au premier abord, rien ne le distingue de ses voisins, et ma déception est grande, je dois l'avouer. J'avais cru trouver des monticules éruptifs de plusieurs mètres de hauteur, et nous circulons au milieu de ces monticules sans y prendre garde, je dirai presque sans les apercevoir. Ce sont, en effet, de petits cônes d'argile de quelques centimètres, rarement de quelques décimètres de hauteur, creusés à leur sommet de cratères minuscules où barbottent, dans une eau boueuse et un peu salée, des bulles de gaz hydrogène protocarboné, qui

Digitized by Google

s'échappent avec un léger bruit. Le bitume rejeté par quelques-uns dessine autour des cônes des taches brunes irrégulières. Beaucoup de ces cratères sont *éteints,* s'il est permis d'employer cette expression, notamment le plus grand de tous, dont la hauteur n'atteint pas tout à fait 1 mètre. Au nombre d'une centaine au moins, ils occupent une surface assez étendue au sommet du mamelon, et l'ensemble constitue le volcan de boue de Macaluba, déjà mentionné par Strabon, et visité en 1781 par le géologue Dolomieu, qui en a donné une description fort exacte et fort explicite (1). Depuis longtemps en repos, ce volcan a eu des éruptions violentes, notamment en 1777 et en 1779. Ce sont des éruptions à froid, produites uniquement par l'expansion des gaz, lesquels, ne trouvant pas toujours un débouché suffisant par les canaux des petits cratères, s'accumulent dans les profondeurs, et finissent par disloquer et projeter dans les airs l'argile superficielle. En même temps une colonne d'eau, en quelque sorte pulvérisée par leur détente, s'élance à une grande hauteur, et des torrents de boue s'écoulent de toutes parts. Au bout de quelques heures tout rentre dans le calme, la boue se dessèche peu à peu, mais les petits cratères se reforment en été pour disparaître chaque hiver, dissous et délayés par les pluies.

Nous restons là plus d'une demi-heure, observant, furetant, mesurant les cratères, prenant des croquis et nous amusant à faire brûler le gaz carboné, qui donne une longue flamme jaune assez brillante, quand on s'arrange pour que la combustion ait lieu à l'ombre. Mais Terrachini paraît inquiet; ses regards interrogent l'horizon; il nous presse de partir, et nous fait arpenter les guérets avec une rapidité vertigineuse et dans une nouvelle direction. Nous rejoignons la grande route à un kilomètre environ de notre point de départ : alors seulement notre guide reprend son allure pacifique habituelle. Avons-nous couru quelque danger? Il me semble que non, et pour ma part je n'ai rien aperçu de suspect; mais le bon Terrachini avait charge d'âmes. Tant bien que mal nous déjeûnons au chétif buffet de la gare, servis par une jeune bonne blonde tout à fait rébarbative. A deux heures arrive le train qui doit rapatrier notre ami. Pleins de gratitude, nous prenons congé de cet homme excellent, dont nous gardons le meilleur souvenir, et avec qui j'ai continué d'entretenir de bonnes relations d'amitié. Quelques instants plus tard une autre train nous emmène à Palerme.

CH. CONTEJEAN.

(1) Pour plus de détails, voir le numéro du 9 juin 1883 de la *Revue scientifique,* 3e série, 3e année, p. 720.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

JUIN 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 6.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

L'ouverture du concours pour l'obtention des Bourses de licence entretenues par l'État, les villes et les départements, aura lieu le mercredi 1er juillet, au siège de la Faculté. Les candidats devront s'inscrire au secrétariat de l'Académie avant le 20 juin, et désigner la Faculté à laquelle ils désirent être attachés. Ils doivent être Français et âgés de 18 ans au moins, de 30 ans au plus. Ils ont à produire en s'inscrivant les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance; 2° leurs diplômes; 3° une note revêtue de leur signature et indiquant la profession de leur père, la demeure de leur famille, l'établissement ou les établissements dans lesquels ils ont fait leurs études, le lieu ou les lieux qu'ils ont habités depuis leur sortie desdits établissements ; 4° un certificat du chef ou des chefs desdits établissements contenant, avec une appréciation du caractère et de l'aptitude du candidat, l'indication des succès qu'il a obtenus dans le cours de ses classes, et des renseignements sur la situation de fortune de sa famille.

Avant d'être admis à concourir, les candidats devront signer l'engagement décennal. Ils devront également avant l'examen déclarer quel ordre de licence (lettres, philosophie, histoire) ils ont l'intention de choisir.

Les épreuves écrites sont une composition française et une composition latine; la composition française aura lieu le 1er juillet, la composition latine le 2 juillet. Quatre heures sont accordées pour chacune de ces

Digitized by Google

compositions; elles commenceront à huit heures du matin (1). Les épreuves orales consistent en une explication appronfondie d'un auteur français, d'un auteur latin et d'un auteur grec des classes de rhétorique et de philosophie des lycées. L'épreuve latine comprend en outre la traduction orale d'un morceau français en latin. Les épreuves orales, pour chaque candidat, durent une heure au moins.

Les jeunes gens qui ont passé la 1re partie de l'examen du Baccalauréat et qui doivent passer la 2e partie à la session de juillet-août, peuvent être autorisés à concourir conditionnellement pour les bourses.

Auxiliariat. — Les candidats au poste de maître auxiliaire dans un lycée doivent produire les mêmes pièces, remplir les mêmes formalités, et passer le même examen que les candidats aux bourses de licence. Les deux examens ont lieu en même temps; et les candidats doivent déclarer s'ils concourent seulement pour l'auxiliariat, ou s'ils sont simultanément candidats aux bourses de licence et aux fonctions d'auxiliaire.

La Faculté a inauguré le vendredi 22 mai une nouvelle série de conférences. C'est M. Flammermont qui a débuté; il avait pris pour sujet de sa conférence : *L'Expansion de l'Allemagne.*

Les conférences de l'hiver dernier, qui ont été suivies très régulièrement par un auditoire d'environ cinq cents personnes, avaient toutes pour objet le XVIIIe siècle envisagé sous ses différents aspects. Nous avions voulu par là mettre un peu d'unité parmi toutes ces conférences. L'année dernière et les années précédentes, chaque conférencier choisissait son sujet, sans s'inquiéter de ceux que traiteraient ses collègues. Les auditeurs étaient ainsi transportés d'une question à une autre qui n'avait pas le moindre rapport avec la précédente; et de ce voyage à travers les sujets les plus disparates, il ne restait dans l'esprit que des souvenirs confus et peu durables. On a voulu remédier à cet inconvénient en rapportant à une même époque toutes les leçons du semestre d'hiver.

(1) Les sujets de composition sont envoyés par le Ministre.

Voici ceux qui ont été donnés l'année dernière :

COMPOSITION LATINE. — Sequitur oratorum ingens manus, ut cum decem simul Athenis aetas una tulerit. Quorum longe princeps Demosthenes ac pæne lex orandi fuit...

Quintilien, livre X, 76.

COMPOSITION FRANÇAISE. — L'étudiant, dans une faculté des lettres, choisit librement l'ordre d'études auquel il veut se consacrer : philosophie, lettres, grammaire, histoire, littératures étrangères; mais, à quelque objet qu'il s'arrête, dans l'intérêt même de ses études particulières, il doit rechercher la culture générale que donne à l'esprit l'ensemble de l'enseignement d'une faculté des lettres.

Prenez pour exemple un ou plusieurs de ces ordres d'études et montrez quel secours il peut recevoir des autres.

Digitized by Google

Voici du reste l'ordre dans lequel ont eu lieu les conférences, les noms des conférenciers et les sujets qui ont été traités :

10 janvier : M. ARREN, doyen de la Faculté des lettres.—*Le XVIII^e siècle en général ; les Philosophes.*

17 janvier : M. BIOCHE, professeur de mathématiques au Lycée. — *L'Académie des Sciences.*

24 janvier : M. DUCROS, professeur à la Faculté des lettres. — *Les Girondins.*

31 janvier : M LARVARON, professeur départemental d'agriculture. — *L'Agriculture au XVIII^e siècle.*

7 février : M. FLAMMERMONT, professeur à la Faculté des Lettres. — *L'Église et les Parlements.*

14 février : M. TISSIER, professeur de Physique au Lycée, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des Sciences. — *Lavoisier et la chimie à son époque.*

21 février : M. HILD, professeur à la Faculté des Lettres. — *Un chapitre de l'histoire de la Musique au XVIII^e siècle : Mozart à Paris.*

28 février : M. GENEVRAY, Professeur de Rhétorique au Lycée. — *Regnard et la Comédie en France après Molière.*

7 mars : M. BÉNARD, professeur au Lycée, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des Lettres.— *L'évolution de la langue française de Fénelon à Beaumarchais.*

14 mars : M. THÉZARD, doyen de la Faculté de Droit.— *Le droit et la législation au XVIII^e siècle.*

21 mars : M. GIRARDIN, bibliothécaire des Facultés. — *Les pamphlets et les journaux.*

28 mars : M. CHAUDEY, professeur au Lycée. — *Les salons.*

***

Les boursiers d'agrégation de la Faculté des Lettres ont commencé, le mercredi 27 mai, les cours et conférences qu'ils doivent faire aux élèves du Lycée de Poitiers. MM. Dubourdieu, en philosophie ; Vessereau, en rhétorique ; Nicolle en seconde, Juteau, en troisième, feront classe pendant quelques jours en présence et sous la direction du professeur. C'est une espèce de stage analogue à celui que font dans les lycées de Paris les élèves de l'École normale supérieure.

***

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs l'article qu'on trouvera plus loin sur la prise de la Bastille. M. Flammermont y établit un point capital qui bouleverse tous les récits donnés jusqu'à présent par les historiens de la Révolution. Notre collègue appuie ses assertions sur

Digitized by Google

des relations complètement inédites tirées des Archives du Public Record Office à Londres et de celles de la Burg à Vienne, où sont conservées les collections des dépêches du duc de Dorset et du comte de Mercy-Argenteau.

*
* *

Par arrêté ministériel en date du 15 mai, l'ouverture de la session d'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial est fixé au lundi 20 juillet prochain. Les examens commenceront à la Faculté des lettres, à 7 heures du matin.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Observations sur les questions de grammaire grecque de la 8e série.

Des quatre questions de grammaire grecque posées dans le *Bulletin* de mai et dont nous donnons la solution sommaire, les deux premières nous ont été suggérées par la correction du thème grec de la série précédente. Il n'y a peut-être point de règles que les étudiants qui débutent appliquent avec moins de bonheur que celles qui concernent soit les propositions conditionnelles, soit les négations μὴ et οὐ, employées seules, ou, comme dans le cas présent, jointes à un mot avec lequel elles forment une expression particulière dans la langue.

1re question. — *Différentes manières de rendre en grec le* si *conditionnel.*

On peut rendre les propositions conditionnelles soit (A) par une conjonction et un verbe à un mode personnel, soit (B) par un mode impersonnel du verbe.

A. 1. Quand on considère la supposition comme un fait réalisé, ou qu'on veut l énoncer purement et simplement, sans y ajouter une signification accessoire par rapport à la réalisation de la condition, on emploie εἰ et l'un des temps de l'indicatif.

Εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶ θεοί. Eurip., *Hél.*, 23. (L'auteur ne se prononce pas sur la conduite des dieux.)

Μὴ λέγ', εἰ φιλεῖς ἐμὲ, μῆτερ, ἐφ' ἑκάστῳ τὸ γένος. Mén., 519. (Ici la jeune fille exprime un fait ; elle ne met nullement en doute l'amour de sa mère.)

Les étudiants trouveront des exemples nombreux à chaque page des auteurs qu'ils préparent. Pour n'en citer qu'un seul, Démosthène, dans

Digitized by Google

le *Discours de la Couronne*, dit en substance : ***Si vous me connaissez tel qu'Eschine m'a dépeint, condamnez-moi sans m'entendre ; mais si vous me croyez autre qu'il ne m'a montré à vous, n'ajoutez point foi à toutes les accusations qu'il a formulées contre moi.*** Démosthène ne veut point prévoir quel sera le jugement des Athéniens ; il emploie donc l'indicatif : Εἰ μὲν ἴστε με τοιοῦτον οἷον....., εἰ δὲ πολλῷ βελτίω..... ὑπειλήφατε καὶ γιγνώσκετε. Dém., *Disc. de la Couronne*, édition class. Weil, ch. 10, pages 15 et 16.

Le mode du verbe dans la proposition principale est indépendant de la subordonnée.

2. Si l'on veut ajouter à la supposition une signification accessoire, indiquant que la réalisation est possible immédiatement, qu'elle est attendue au moment où l'on parle, on emploie ἐάν, ἤν, ἄν, et le subjonctif à la suppositive. La modalité de la proposition principale est indépendante de celle de la supposition :

Ἐάν τις κάμνῃ τῶν οἰκετῶν, παρακαλεῖς ἰατρούς ὅπως μὴ ἀποθάνῃ. Xénoph., *Mem.*, 2, 10, 2. (Il peut arriver d'un moment à l'autre qu'un des serviteurs se trouve malade.)

Ἐάν ἀφίκηται παρ' αὐτὸν (Gorgias) μὴ ἐπιστάμενος τὰ δίκαια ὁ τὴν ῥητορικὴν βουλόμενος μαθεῖν. Plat, *Gorg.*, 27. (Gorgias étant un sophiste, il n'est pas extraordinaire que quelqu'un vienne demander à recevoir ses leçons.)

3. Si l'on veut marquer que la supposition est simplement possible sans rien préjuger sur la réalisation, on emploie εἰ et l'optatif à la suppositive. La modalité de la principale est indépendante de celle de la suppositive.

A la suite du membre de phrase ci-dessus, tiré du Gorgias, Platon ajoute ces mots : εἰ διδάξοι αὐτὸν ὁ Γοργίας. (Gorgias peut accepter ou refuser un disciple. Ce maître qui, aux yeux de l'interlocuteur, a un si grand mérite, doit avoir le choix, et il ne s'astreint pas à recevoir les premiers venus.)

Εἴ τι πάθοι τὰ τῆς τύχης ἡμῖν. Dém., *1re Philippique*, édition class. Weil, ch. 12, page 16. (Démosthène admet qu'un échec est possible, mais il ne fait pas entendre que cet échec est attendu.)

4° On marque que la supposition ne se rencontre pas dans la réalité, ou ne saurait être réalisée, en employant εἰ et un des temps historiques de l'indicatif à la suppositive. Le verbe de la proposition indépendante se met aussi à un temps historique de l'indicatif avec ἄν, et quelquefois sans ἄν. L'imparfait répond à l'imparfait du subjonctif latin ; l'aoriste (et quelquefois le plus-que-parfait, quand il faut marquer l'idée d'entier achèvement) au plus-que-parfait du subjonctif latin.

Εἰ μὲν οὖν περὶ ὧν ἐδίωκε μόνον κατηγόρησεν Αἰσχίνης, κἀγὼ περὶ αὐτοῦ τοῦ προβουλεύματος εὐθὺς ἂν ἀπελογούμην. Dém., *Disc. sur la Couronne*, édition class. Weil, ch. IV, p. 15.

Digitized by Google

Dans ce dernier cas, on peut encore employer l'optatif avec εἰ à la suppositive, et avec ἄν à la principale : εἰ παρὰ τοῖς ἄλλοισιν εἰδείης κακά, ἄσμενος ἔχοις ἄν Νικοφῶν ἃ νῦν ἔχεις. Mén., 38.

L'optatif marque encore qu'un fait passé s'est renouvelé souvent : Εἴ τις ἀντείποι, εὐθὺς τεθνήκει. Thuc., 8, 66, 2.

B. La proposition conditionnelle peut aussi se rendre par un participe. Quand la supposition exprime un fait, ou qu'on ne se prononce pas sur la réalisation de la condition, ou que la condition ne doit pas se réaliser, le participe est employé sans ἄν.

Βοὸς ἔχοντες σῶμα, ἀνθρώπου δὲ γνώμην, οὐκ ἂν ἐδυνάμεθα ποιεῖν ἃ ἐβουλόμεθα. Xén., *Mém.*, 1, 4, 14.

Dans le cas où le verbe, à un mode personnel, serait au subjonctif avec ἄν, on emploie le participe accompagné de ἄν. Νομίσατε τό τε φαῦλον καὶ τὸ μέσον καὶ τὸ πάνυ ἀκριβὲς ἂν συγκραθὲν μάλιστ' ἂν ἰσχύειν. Thuc., 6, 18.

2e question. — *En quoi diffèrent, dans les interrogations, les expressions* ἆρα μὴ *et* ἆρα οὐ ?

Dans le texte du thème grec de la 5e série, nous trouvons cette phrase : *N'étiez-vous pas sur la place ce matin ? Croyez-vous qu'en trois heures la ville ait changé de face ?* Dans bon nombre de copies, la 1re interrogation était exprimée par ἆρα μή, tandis que le contexte indiquait clairement qu'on attendait une réponse affirmative.

Ἆρα οὐ équivaut au latin *nonne* = *n'est-il pas vrai que ?* Ἆρ' οὐ πάντα ὅσα ὑπὸ μοθολόγων ἢ ποιητῶν λέγεται διήγησις οὖσα τυγχάνει ἢ γεγονότων ἢ ὄντων ἢ μελλόντων, *Plat.*, Rép., 3, 392.

Ἆρα μή correspond à *num.* Ἆρα μὴ ἄλλο τι τὸν θάνατον εἶναι ἡγούμεθα ἢ τὴν τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλάγην. *Plat.*, Phéd., 64.

Cependant Ἆρα μή n'indique pas toujours franchement qu'on attend une réponse négative. On le trouve employé quand la réponse est incertaine. Il *penche* vers la négation, dit Madvig. Cf. *Syntaxe grecque* de Madvig, 199, B.

La solution des deux questions suivantes nous a été demandée par des étudiants :

3e question. — *On trouve dans la Grammaire grecque de Chassang, § 67, remarque 2 : « Quinze ou seize verbes, commençant par* ε, *forment leur augment temporel en* ει *». Chercher la cause de cette exception.*

Ces verbes commençaient primitivement par une consonne, et l'augment n'est point un augment temporel. C'est un augment syllabique qui, après la chute de la première lettre, s'est contracté avec la seconde, devenue voyelle initiale.

Ex. : εἴθιζον de ἐθίζω pour ἐFέθιζον ou ἐσFέθιζον.
εἶλκον de ἕλκω pour ἑFελκον.
εἶλον pour ἑFελον.
εἰργαζόμην pour ἐFεργαζόμην.

Digitized by Google

εἶρπον pour ἔσερπον.
εἶρυσα pour ἐFέρυσα.
εἱστήκειν (forme attique) pour ἐσεστήκειν.
εἵστίων pour ἐFεστίων.
εἶχον pour ἔσεχον, etc., etc.

On explique de même par la chute d'une consonne initiale les augments des formes εἶδον, ἐάγην, ἑάλην, ἑώρων, etc.

Cf. dans Georg. Curtius, *Das Verbum der griechischen Spratche*, un chapitre remarquable sur cette question.

4e question. — *Emploi de la particule* ἄν *avec l'indicatif.*

La particule ἄν s'emploie avec tous les modes, excepté avec l'impératif. Les textes où ἄν est employé avec l'impératif sont douteux.

La particule ἄν ne s'emploie ni avec le présent, ni avec le parfait de l'indicatif. Cf. Madvig, *Syntaxe grecque*, 118, Rem., 3.

On trouve cependant quelques textes où ἄν est employé avec le présent. Ces textes rapportés par Matthiae, 599, e, sont peut-être altérés.

ἄν se trouve quelquefois dans le langage poétique le plus ancien avec le futur de l'indicatif. Matthiae en donne des exemples assez nombreux. Cf. *Iliade*, α, 139, 175; δ, 176; ξ, 102; χ, 42. *Odyssée*, ε, 36; κ, 463, et *passim*. Pindare, *Néméennes*, 7, 100, etc.

« ἄν ne se trouve ainsi employé chez les écrivains attiques que dans les passages d'une authenticité fort douteuse, excepté dans les chants lyriques ». Madvig.

ἄν se met avec les temps historiques de l'indicatif (imparfait, aoriste et plus-que-parfait), dans le cas où nous l'avons indiqué plus haut, 1re question, 4.

L'expression signifie alors qu'une chose qui pourrait (ou aurait pu) avoir lieu, n'a pas eu lieu, parce que la condition ne s'est pas réalisée.

Quand les verbes des deux propositions sont au passé en français, on met en grec l'aoriste dans les deux.

Εἰ ὁ Φίλιππος τότε ταύτην ἔσχε τὴν γνώμην..., οὐδὲν ἄν, ὧν νυνὶ πεποίηκεν, ἔπραξεν. Dém., 1re *Philippique*, 5, édition class. Weill, p. 12. Le plus-que-parfait ne s'emploie que pour marquer l'entier achèvement.

Avec l'imparfait et l'aoriste de l'indicatif, ἄν exprime encore une action répétée, une habitude.

Ὁ δὲ, ὅκως ἀπελαυνόμενος ἔλθοι ἐς ἄλλην οἰκίην, ἀπελαύνετ' ἂν καὶ ἀπὸ ταύτης. Hérod., 3, 51. Ἀνεθάρσησαν τε ἄν καὶ πρὸς ἀνάκλησιν θεῶν ἐτρέποντο. Thuc., 7, 71.

Ἄν, avec les temps historiques de l'indicatif, ajoute quelquefois au discours l'expression d'une simple possibilité ou vraisemblance, d'une conjecture, d'une indétermination présentée d'une manière adoucie.

Ἦ γάρ μιν ζωόν γε κιχήσεαι, ἦ κεν Ὀρέστης.

Digitized by Google

Κτεῖνεν ὑποφθάμενος. *Odyss.*, δ, 546.
Cf. Soph., *Phil.*, 172; *Œdipe-Roi*, 523, etc.

L. BÉNARD.

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 9e SÉRIE (du 1er juin au 1er juillet).

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — « Quaerendum quibus de causis antiqua comoedia, qualis ab Aristophane illustrata fuerat; apud Athenienses tantum et ad breve tempus floruerit. »

COMPOSISION FRANÇAISE. — Y a-t-il des moyens de distinguer les lettres destinées à n'être lues que par une personne, de celles qui sont écrites pour le public, tout en étant faites, en apparence, pour un correspondant ?

VERS LATINS : « Amicus cui, Taliarchi sub ficto nomine, carmen Horatius miserat (I, 8), rescribit, illud : « Quid sit futurum cras, fuge quaerere » detrectans.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE. — Particularités que présente en latin la conjugaison des verbes composés, comparée à celle des verbes simples correspondants.

Manières de rendre en grec l'infinitif français complément d'un adjectif suivi d'une préposition.

Etudier comparativement les suffixes des adjectifs en grec et en latin.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Comparaison de la versification de Lucrèce avec celle d'Horace dans ses *Sermones*.

THÈME GREC : *César vainqueur des Bretons*. — César, dans l'île de Bretagne, voulait passer un grand fleuve. Le roi des Bretons s'y opposait avec une nombreuse cavalerie et beaucoup de chariots César avait alors un très grand éléphant, animal que les Bretons n'avaient jamais vu ; il l'arme d'écailles de fer, lui met sur le dos une haute tour garnie de gens de trait et de frondeurs, et le fait avancer dans le fleuve. Les Bretons furent effrayés à l'aspect d'une bête si énorme qui leur était inconnue. Et qu'est-il besoin de peindre la terreur de leurs chevaux, puisque ceux des Grecs mêmes, lorsqu'ils aperçoivent un éléphant nu, ne peuvent s'empêcher de fuir? Aussi, la vue d'un éléphant armé et chargé d'une tour, d'où volaient des traits et des pierres, épouvanta dès le premier abord les chevaux des Barbares. Barbares, chevaux, chariots, tout prit la fuite, et les Romains, secondés par l'effroi qu'inspirait un seul animal, passèrent le fleuve sans danger.

(*Trad du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Philosophie de Berkeley.

Le scepticisme dans l'antiquité grecque.

LICENCE HISTORIQUE.

Philippe et Démosthènes. — La 2e maison de Bourgogne.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — *Fénelon*, Dialogues des morts, Solon et Justinien : « *Pour moi qui ai régné, je juge les causes...* »

Digitized by Google

VERSION LATINE. — *Tacite*, Dialogue des orat., 34 : « Apud majóres nostros... atque hercule. »

VERSION GRECQUE. — Xénophon, Anabase, II, ch. 2 (nos 13-21 Teubn.)

THÈME GREC : *Un dîner de gens de lettres.* — Nous nous mîmes à table fort gaiement. Mes poètes commencèrent à s'entretenir d'eux-mêmes et à se louer. Celui-ci, d'un air fier, citait les grands seigneurs et les femmes de qualité dont sa muse faisait les délices; celui-là, blâmant le choix qu'une académie de gens de lettres venait de faire de deux sujets, disait modestement que c'était lui qu'elle aurait dû choisir. Il n'y avait pas moins de présomption dans les discours des autres Au milieu du souper, les voilà qui s'assassinent de vers et de prose; ils se mettent à réciter à la ronde chacun un morceau de ses écrits L'un débite un sonnet, l'autre déclame une scène tragique, et l'autre lit la critique d'une comédie. Un quatrième, voulant, à son tour, faire la lecture d'une ode d'Anacréon, traduite en mauvais vers espagnols, est interrompu par un de ses confrères, qui lui dit qu'il s'est servi d'un terme impropre. L'auteur de la traduction n'en convient nullement; de là naît une dispute dans laquelle tous les beaux esprits prennent parti.

LESAGE, *Gil-Blas*, XIII, 9.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Mêmes sujets que pour la licence.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

AGRÉGATION. — Historique de l'établissement des colonies grecques de l'Asie Mineure. — Elisabeth et Philippe II.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais.

Extrait d'une lettre de lord Macaulay au comte de Circourt.

Je suis surpris d'une accusation que vous formulez contre nous. Une chose, dites-vous, qui nous caractérise dans nos relations avec les étrangers, c'est que nous n'apprenons pas leurs langues. Si vous parlez de nos relations avec les autres nations européennes, je me hasarderai à vous dire que, pour un Espagnol qui connaît l'anglais, il y a dix Anglais qui savent l'espagnol; que, pour un Italien parlant l'anglais, il y a vingt Anglais qui parlent l'italien, et que la proportion est de un à cinquante entre les Anglais et les Français, en ce qui concerne la connaissance des deux langues. Dans ma paroisse de Kensington, il y a, je crois, plus de gens capables de lire Molière qu'il n'y en a à Paris pouvant lire Shakespeare. Y a-t-il jamais eu un premier ministre d'Angleterre qui n'ait su le français? Et lequel de nos compatriotes songerait à écrire une histoire du roi Georges III sans posséder cette langue? M. Thiers, un homme exceptionnellement doué, a été premier ministre en France, et il a écrit une histoire de la Révolution, ainsi qu'une histoire du Consulat et de l'Empire, sans connaître un mot d'anglais.

Version anglaise.

Lord Byron injustly persecuted.

Then came the reaction. Society, capricions in his indignation as it had been capricions in its fondness, flew into a rage with is froward and pettted darling. Ke had been worshipped with an irrational idolatry. He was persecuted with an irrational fury. Much has been witten about those unhappy domestic accurrences which decided the fate of his life Yes nothing eis, nothing ever was, positively known to the public, but this, that he quarrelled with his lady, and that she refused to livewith im. There have been hints in abundance, and shrug sand shokings of the head, and « Well, well, we know », and « There be that might an they list. » But we are not owaře

Digitized by Google

that there is before the world, substantiated byeredible, or even by tangible evidence, a single fact indicating that lord Byron was more to blame than ang other man who is on bad terms with his wife. The professiannal men whom lady Byron consulted were undoubtedby of opinion that she ought not to live with her hurband. But it is to be remembered that they formed that opinion witheret hearing both sides.

Version allemande.

Wichtigkeit der Erziehung.

Die jetzige Zukunft it bedenklich, die Erdkugel ist mit Kriegspulver gefüllt, unter allen Staatgebaeuden, Lehrstühlen und Tempeln bebt die Erde. Wisst ihr, ob der kleine Knabe, der neben euch Blumen zerreiseet, nicht einst aus seinem Korsica-Eiland als ein Krieggott in einem stürmischen Welttheil aussteigen werde, um mit den Stürmen zu spielen oder umzureisseu, oder zu reinigen und zu saeen ? Wiewohl ihr die Kraft des Genius nicht brechen und richten koennt — je tiefer das Meer, desto steiler ist uns die Küste, — so koennt ihr doch im einweihenden wichtigsten Jahrzehend des Lebens die gelagerte Loewenkraft mit allen zarten Gewohnheiten des schoenenerzens, mit allen Banden der Liebe umgeben und umstricken. Ob denselben festen Genius entweder ein Engel oder ein Teufel ausbilde, ist weit weniger einerlei, als ob ihm entweder ein gelehrter Facultist oder ein Kareder Einfaeltige vorlehre.

Thème allemand.

La jalousie.

Tout s'empoisonne entre les mains de la jalousie : la piété la plus avérée n'est plus qu'une hypocrisie mieux conduite ; la valeur la plus éclatante, une pure ostentation ou un bonheur qui tient lieu de mérite ; la réputation la mieux établie, une erreur publique où il entre plus de prévention que de mérite ; les talents les plus utiles à l'Etat, une ambition démesurée qui ne cache qu'un grand fonds de médiocrité et d'insuffisance ; le zèle pour la patrie, un art de se faire valoir et de se rendre nécessaire ; le succès même le plus glorieux, un assemblage de circonstances heureuses qu'on doit au hasard ; la naissance la plus illustre, un grand nom qu'on ne tient pas de ses ancêtres. Bref, la langue de la jalousie flétrit tout ce qu'elle touche.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

GÉOGRAPHIE HOMÉRIQUE. — I. Le Champ troyen.

I. Les points fixes de la topographie du Champ troyen sont déterminés surtout par la persistance de plusieurs noms, qui ont en quelque sorte survécu à la ruine trente fois séculaire de Troie elle-même. C'est d'abord le *Mendéré*, fleuve torrentueux de 90 kilomètres de cours, qui prend sa source dans les cavités du haut Ida et qui, après avoir traversé la haute plaine Samonienne, coule entre les plis de la montagne, pour aller déboucher dans l'Hellespont. C'est là le SCAMANDRE, ainsi nommé peut-être des affouillements (σκάμμα) que creusent ses eaux tourbillonnantes.

Digitized by Google

PLANCHE 1

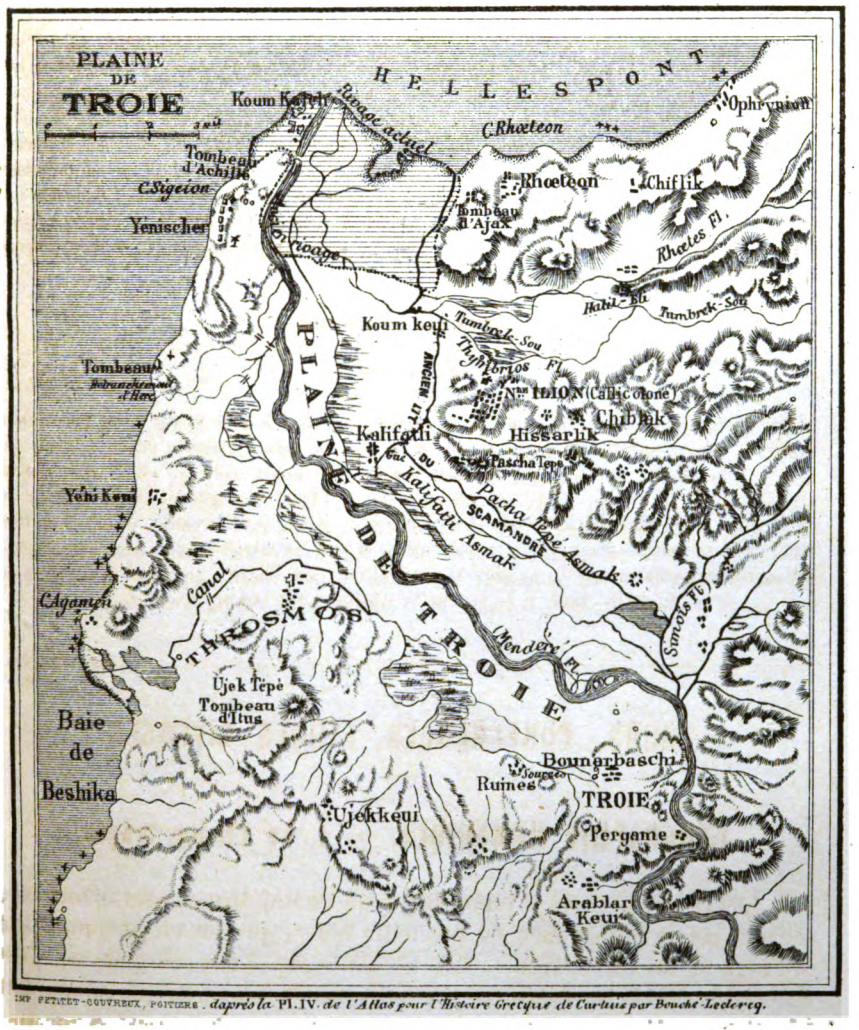

IMP. FETTRET-COUVREUX, POITIERS. *d'après la Pl. IV. de l'Atlas pour l'Histoire Grecque de Curtius par Bouché-Leclercq.*

LE CHAMP TROYEN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Peu après avoir pénétré par une gorge escarpée dans la plaine de Troie (1), il rencontre et reçoit un gros torrent, aujourd'hui appelé Kamara-Sou, rivière de la voûte (2), et qui fut le *Simoïs* (*Il.*, V, 774; VI, 4); c'est lui qu'il appelle à son aide dans sa lutte contre Achille, qui n'avait pas craint de braver ses ondes courroucées (XXI, 307).

Plus bas, vers la mer, débouche un autre cours d'eau, torrent aussi en hiver, et que les Turcs appellent *Tumbrek-Sou*. Homère n'en parle pas, mais il nomme *Thymbré* (X, 430). Le ruisseau lui-même a reçu dans l'antiquité le nom de Thymbrius, et il aboutissait jadis directement à la mer, ou se perdait dans les sables.

Ces trois torrents, en effet, et particulièrement le Mendéré, charrient quantité de sables limoneux qui paraissent avoir, dans la plaine même, déplacé l'ancien cours du fleuve, et qui en outre ont formé à l'embouchure un amoncellement sous lequel a disparu la baie profonde où avait débarqué la flotte grecque. Le site de *Koum-Kévi* (village des sables), à plus de 3,000 mèt. du rivage actuel, marque à peu près la lisière de l'ancien golfe (voir la carte). Homère, dans un de ces passages si rares où il jette un regard sur les faits postérieurs à la guerre de Troie, parle déjà de ces attérissements : « Un jour viendra où les fleuves impétueux » sortis des flancs de l'Ida emporteront à la mer les tours et palissades » élevées par les Achéens, effaceront leur camp, et recouvriront de sable » tout le rivage du rapide Hellespont » (XII, 13, 18, 19, 28-31, et VII, 461-3) [3].

Mais si la rade de Sigée a disparu, il n'a pu en être de même de quelques points de repère que leur situation plaçait en dehors des atteintes du fleuve. Sur les deux promontoires Sigée et Rhœtée, ainsi que sur les hauteurs qui enserrent la plaine et sur la sommité qui domine, au fond de cette plaine, le village de Bounar-Baschi, il existe des *tumuli* nombreux dont plusieurs semblent rappeler ceux qu'indique Homère : celui de la pointe Sigée, le tombeau de Patrocle et d'Achille (XXIII, 83, 91, 125-6, 164, 245-7, 255-7) ; au Rhœtée, l'Aïan-Tépé, celui d'Ajax (*Odyss.*, III, 109; Philostr., *Hér.*, I, 2; le Pascha-Tépé, sur les collines de

(1) Voir la carte. Le tracé de cette carte reproduit celui de la planche IV de l'excellent Atlas donné par M. Bouché-Leclerq pour l'Hist. gr. de Curtius (libr. Leroux) : quelques noms toutefois ont dû être changés.

(2) A cause d'une ancienne arche d'aqueduc. Cette rivière, qui a de l'eau en tout temps, réunit dix à douze autres torrents moindres, issus des renflements montueux de l'Est, qui sont un dernier prolongement de l'Ida, et que les dimensions de la carte n'ont pas permis de figurer

(3) Sur les doutes peu fondés dont l'authenticité de ces vers a été l'objet, voy. Heyne, Observat., v. 4 et 13 (t. VI, p. 272 et 277, avec 635-6); Dugas-Montbel, Observ sur le ch. VII et sur le ch. XII, avec Hist. des poés. hom., p. 64, 90, 98-9. Malgré l'autorité des critiques alexandrins, parfois si étranges dans leurs athétèses, il paraît difficile de refuser au Scamandre de charrier des sables. Ailleurs encore, Homère signale le caractère sablonneux de la plaine : au ch. V, 587, un guerrier tombant à pic de son char, la tête la première, y reste enfoncé jusqu'aux épaules. Voy. aussi, sur les ravinements de la plaine littorale, XXIII, 430-1 : signalement unique, mais notable,

Digitized by Google

l'est, celui d'Æsyétès (*Il.*, II, 793) ; sur les collines de l'ouest, l'Ujek-Tépé, celui d'Ilus (X, 415; XI, 166, 372; XXIV, 349), dont les villageois grecs du voisinage ont fait le prophète Elie ; enfin, sur le Bali-Dagh, au-dessus de Bounar-Baschi, le tombeau d'Hector et ceux de deux autres princes troyens. Il faut y ajouter le grand tertre de Koum-Kévi, au village de ce nom, qui paraît correspondre au tombeau commun élevé par les Grecs après la première bataille (VII, 435-6). Les autres (car aucun sol n'est plus riche en tumuli) peuvent être attribués sans invraisemblance aux héros tels que Deïphobe, Antiloque, Pénélée, etc., que l'on sait avoir été honorés de monuments de ce genre. Homère et les anciens y font plus d'une fois allusion (VII, 85-9 ; Od. III, 108-12; Virg., VI, 505-7).

Un autre point de repère nous est fourni par les sources abondantes qui, naissant près de Bounar-Baschi (V. la carte), forment un ruisseau dont le courant, tantôt s'épanchant en une sorte de « vaste marais d'eau vive à cresson, tout animé de vols et de chants d'oiseaux » (G. Perrot), tantôt glissant sur un lit de sable blond, descend dans la plaine, entre des rives basses, émaillées de fleurs au printemps et accompagnées de belles prairies. « On comprend que, possesseurs d'un tel sol, les Troyens aient été de grands éleveurs et dompteurs de chevaux », dit M. Perrot, qui remarque aussi avec quelle exactitude la végétation de toute la plaine est décrite par Homère (II, 467, 776 ; X, 467 ; XX, 350-3).

Bien que la différente température de l'une des sources ne soit plus guère sensible, et qu'au lieu d'y en avoir deux seulement il y en ait un plus grand nombre, changements qui, après tant de siècles, n'ont rien de bien étonnant, ce sont là, à n'en pas douter, ces sources du Scamandre que signale le poète (XXII, 147-56), et où les femmes d'Ilion avaient, comme aujourd'hui celles du village, leurs lavoirs. Le ruisseau a été, dès les temps anciens, détourné par un canal de dérivation qui l'écoule dans la baie de Beshika (v. la carte) ; auparavant il rejoignait le grand Scamandre (aujourd'hui représenté par la ligne des Osmaks, vers Kalifatli, en coupant la plaine suivant une direction encore accusée par une ligne semi-circulaire de maigres filets d'eau (v. la carte). La route qui allait de Troie à l'Hellespont le franchissait à un gué très rapproché du point de jonction, et les deux branches une fois réunies roulaient ensemble le long des collines de l'est, pour déboucher à la mer près du Rhœtée : disposition que figure à peu près un *y* renversé Y.

Pour Homère, le ruisseau des sources et le grand Scamandre des montagnes ne forment qu'un seul et même fleuve ; cependant il appelle plus volontiers Xanthe la branche issue de ces sources latérales du Scamandre, et jamais, par exemple, il ne dit que le gué fût sur le Scamandre, c'est toujours le Xanthe que l'on traverse, et ses expressions à cet égard ne varient pas (XIV, 434 ; XXI, 2 ; XXIV, 693). De même, quand le combat gagne le haut de la plaine, il précise en disant que c'est entre le Simoïs (à son confluent) et le Xanthe, que la bataille a

Digitized by Google

lieu (VI, 4). Il arrive toutefois que, dans les temps de débordement, ce ruisseau si paisible participe aux fureurs du grand Scamandre, ainsi que l'ont souvent relaté les voyageurs modernes: et c'est ce que signale Homère lui-même dans le tableau grandiose de la lutte du fleuve contre Achille au 21e chant.

Dans les temps postérieurs, le mouvement des sables a déplacé le Scamandre, à partir de son confluent, dès lors intercepté, avec le Simoïs, et l'a reporté à l'ouest; en sorte qu'il coupe aujourd'hui obliquement toute la plaine (v. la carte), pour aller déboucher dans l'Hellespont, non plus au Rhœtée, mais au Sigée. Son ancien et vaste lit à bords abruptes ne sert plus qu'au Simoïs. Les déplacements successifs de son embouchure sont accusés, entre le Rhœtée et le Sigée, par deux autres dégorgeoirs, dont le plus notable (v. la carte, où cette échancrure est bien marquée) s'appelait encore, au Ier siècle de notre ère, le vieux Scamandre, « stagnumque prius faciens Palae-Scamander » (Plin., V, 30): c'est une ancienne bouche devenue marais, « stomalimni », comme s'exprime Strabon (XIII, 34). C'est donc, en somme, le Simoïs (Kamara-Sou) qui, le Scamandre s'étant détourné à gauche dans la plaine, continue à se verser dans l'ancien lit scamandrien et à le suivre, sous le nom turc d'Osmak, jusqu'à la mer: état de choses qui paraît avoir existé dès le temps d'Hérodote (V, 65). Au IIe siècle de notre ère, le bref énoncé de Ptolémée énumère les points de la côte dans l'ordre suivant: « Dardanie, bouche du Simoïs, bouche du Scamandre, promontoire Sigée ». Les sables avaient donc fait leur œuvre pendant les huit siècles qui se sont écoulés entre l'époque présumée de la guerre de Troie et celle où vivait Hérodote. Depuis lors, ils ont peu avancé, à cause du courant de l'Hellespont, qui les rase.

Après l'époque homérique, une certaine confusion s'est établie au sujet de la nomenclature des fleuves de Troie: le Simoïs, qui est à peine mentionné dans Homère, finit plus tard par presque effacer le Scamandre. Déjà, dans Euripide, peu soigneux des détails archéologiques, la confusion se prononce, et il dit indifféremment Scamandre ou Simoïs (Troy., 29, 374, 810, 1116, 1151; Thés., 546, 827; Héc., 641, Teubn). Mais c'est surtout à Virgile que le Simoïs doit ses honneurs (I, 100, 618; III, 302; V, 661, 803; VI, 88; X, 60), grâce à sa facilité syllabique, qui lui permet de couler si aisément dans l'hexamètre virgilien, plus sévère que l'hexamètre homérique. Le Scamandre, qui est encore dans Catulle [LXIV, 358, où l'incertitude de son embouchure semble notée (1)], ne se rencontre pas une seule fois dans Virgile. Horace, qui le nomme, ne le relève guère. Dans l'épode 13 (10), le centaure Chiron dit au jeune Achille: « Fils mortel d'une Déesse, le destin t'appelle sur

(1) Testis erit magnis virtutibus unda Scamandri,
Quae *passim* rapido diffunditur Hellesponto.

Digitized by Google

la terre d'Assaracus, que fendent les froids courants du petit Scamandre et les replis du Simoïs ». Ici le Scamandre correspond au ruisseau des Sources, et le Simoïs au grand Scamandre.

C'est de cette confusion qu'est né le système moderne suivant lequel le grand fleuve de l'Ida était, aux temps homériques, appelé Simoïs jusqu'à sa jonction avec le Scamandre des sources et, à partir de là, se dépouillait de son nom pour prendre celui du Scamandre : nom qui, par la suite, se serait étendu à tout son cours, puisque aujourd'hui il s'appelle Mendéré depuis l'Ida jusqu'à la mer. Système ingénieux, mais qui ne résiste pas aux textes d'Homère : c'est au Scamandre et non au Simoïs qu'il accorde tant d'épithètes qui ne conviennent qu'aux grands fleuves ; c'est dans les montagnes et les forêts du haut Scamandre que l'on chasse les bêtes fauves de toute espèce, et Artémis, la divine chasseresse, se plaît elle-même à les parcourir (V, 49-54) ; la plaine de Troie est la plaine scamandrienne et non simoïsienne (II, 465, 467) ; c'est le Scamandre au beau courant (VII, 329) qui va à la mer (XXI, 125, 219) ; c'est lui qui a un prêtre (V, 77) ; à lui et non au Simoïs on sacrifie des chevaux et des taureaux, que l'on précipite dans ses gouffres (XXI, 132) ; il est le grand fleuve, le tournoyant, le profond, le nourrisson de Jupiter (192, 206, 212, 223) ; quand il est irrité, il mugit comme un taureau (257), il envahit la plaine et la couvre de ses ondes (300) ; Hellanicus le logographe n'en parle pas autrement qu'Homère : il vient de l'Ida, dit-il (fr. 132), et, quand il est grossi par les pluies d'orage, il inonde toute la région basse. C'est le Scamandre encore qui est nommé par Hérodote (VII, 42-3) dans le récit de la marche de Xerxès, lorsque ce prince vint d'Adramyttium et d'Antandros camper au pied de l'Ida, et que les eaux du fleuve ne purent suffire à son immense armée. C'est aussi le Scamandre et non le Simoïs qui est désigné par l'exact Sophocle (Aj. 419-20 Tchn.) comme le fleuve de la plaine où avaient combattu les Argiens.

Le Simoïs n'a rien à voir à toutes ces grandeurs, il n'est qu'un simple auxiliaire que le puissant Scamandre, en le flattant du nom de frère (XXI, 307), appelle à son aide dans son impétueux débordement contre Achille ; et encore ne voit-on pas que le Simoïs fasse grand chose dans ce tumulte des flots, c'est toujours le Scamandre qui poursuit le héros achéen, et qui ne s'arrête qu'après avoir épuisé sa propre furie.

Il serait temps que le noble Scamandre, le fils de Jupiter et l'un des héros homériques, ne fût plus victime des négligences d'Euripide et de la délicatesse prosodique du sublime imitateur d'Homère.

II. Un autre point très débattu, surtout dans ces derniers temps, c'est, on a peine à le croire, la question de l'emplacement de Troie elle-même. Sans entrer ici dans une discussion qui exigerait de longs développements, je me bornerai à exposer les vues auxquelles je me suis arrêté à ce sujet.

Digitized by Google

Troie occupait le site où se trouve aujourd'hui Bounar-Baschi ; et la citadelle de Pergame, le plateau en arrière, dont les assises rocheuses dominent à 126 mètres le ravin encaissé du fleuve Scamandre.

C'était là du moins l'Ilion homérique et la Troie de Priam ; car d'anciennes traditions permettent de supposer que les indigènes habitèrent d'abord la vallée supérieure de l'Ida ou plaine de Samonium ; d'où plus tard, quand le Delta du littoral (suivant le remarquable rapprochement d'Hérodote, II, 10) se fut consolidé, ils vinrent s'établir dans la plaine inférieure et sur les collines qui la bordent, surtout à l'est, vers Kalifatli, emplacement le plus agréable et le plus commode de ce canton ; puis, à la suite d'évènements ou de catastrophes qui peut-être se rattachent à la guerre de Tros contre Tantale roi de Lydie, ils choisirent, plus loin de la mer et plus à l'abri des pirates ou des flottes ennemies, le site puissant d'Ilion, dont les mythographes s'accordent à regarder Ilus comme le fondateur éponyme. « Dardanus, dit Homère (XX, 215), fonda Dardanie à une » époque où la sainte Ilion de la plaine n'existait pas encore, et où les » habitants étaient établis au pied de l'Ida fécond en sources. De » Dardanus naquit Erichthon, le plus riche des hommes de son temps, » et pour qui trois mille cavales plus légères que le vent paissaient » dans de plantureux marécages ; Tros, son fils, régna sur les Troyens, » et fut père d'Ilus ; Laomédon naquit d'Ilus, et Priam de Laomédon. » Cette Ilion de la plaine, qui a embarrassé les commentateurs, et qui concorde si peu avec les qualificatifs d'ardue, de venteuse, de sourcilleuse, qu'Homère attribue le plus souvent à son Ilion, est-ce la vieille Ilion d'Hissarlik, sur les collines qui aboutissent au cap Rhœtée? Je serais porté à le croire, et Virgile, qui avait consulté les Cycliques, semble suivre une tradition analogue à celle qu'Homère avait vaguement recueillie : « Dans les plus anciens temps, dit-il (III, 108), le Crétois Teucer » vint débarquer aux rivages du Rhœtée et y choisit un emplacement » pour sa ville : Ilion alors et la citadelle de Pergame n'existaient pas » encore, les habitants se tenaient dans le fond des vallées. »

« Ilion n'était pas, et des tribus sans nom
» De l'Ida phrygien habitaient les vallons ».
(DELILLE.)

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à la prétendue origine crétoise de Teucer, que d'autres, avec plus de vraisemblance, disent fils de Scamandre et d'Ida (Apollod., III, 12, 1), et qui n'est en réalité que la personnification des indigènes Teucriens, il semble donc qu'une colonie dardanienne (Hellanic. fr. 130), venue, suivant la légende, de l'île appelée alors Dardanie et plus tard Samothrace (Paus., VII, 4, 3), se soit fixée, à une époque fort reculée, sur la côte de l'Hellespont vers le lieu où le détroit, encore appelé aujourd'hui des Dardanelles, commence à

Digitized by Google

se resserrer ; et que, avec le temps, ce nouveau peuple s'étant fondu avec les indigènes Teucriens (1), les princes Dardanides établirent leur résidence dans la riche plaine du Scamandre, au site d'Hissarlik, où existait déjà depuis longtemps une chétive bourgade teukrienne (2).

Grâce au port tout proche, que formait au pied du Rhœtée l'embouchure du fleuve (3), ce peuple paraît avoir acquis une assez notable puissance sur mer : au XVI^e^ siècle, nous le trouvons insultant les rives des Pharaons égyptiens (Curtius, *Hist. gr.*, I, p. 51; Maspero, p. 249), et Hérodote (IV, 191) parle d'une colonie qu'ils auraient laissée en Libye ; plus près d'eux, ils avaient aussi colonisé la région des bords du Strymon (Id., V, 13).

Ce ne fut pas seulement sur mer que se développa la puissance de la nation teukrienne : les deux rives de l'Hellespont, une partie de la Thrace, les côtes de la Propontide et tout le pays jusqu'au Caïque, l'île même de Lesbos, obéissaient à des princes vassaux des monarques Dardanides, qui, dans leur palais d'Hissarlik (4), étalaient un luxe dont les fouilles de M. Schliemann ont exhumé les preuves. Sous ces terrains où se promenait la charrue, l'infatigable chercheur, en poussant jusqu'à seize mètres de profondeur, a découvert au plus bas les restes (poteries avec de grossiers dessins, outils de pierre, objets en os, constructions en briques ou en pierres brutes) d'une industrie encore rudimentaire, qui paraît remonter à bien des siècles au-delà de l'époque troïque et aux premières populations qui vinrent s'établir en ce lieu ; plus haut, dans les déblais superposés à cette première couche de débris, quantité d'objets précieux, tels que vases, colliers, diadèmes, bracelets, coupes, bassin, flacon, boucles d'oreilles, perles, etc., en or, argent, électrum, ivoire, et avec des armes de cuivre ou de bronze, sans aucun indice de fer ; le tout, recouvert d'une épaisse couche de déblais confus, attestant que la population s'est ensuite plusieurs fois renouvelée sur ce sol antique. Il

(1) C'est ce que la légende indique par le mariage de Dardanus avec une fille de Teucer. La tradition suivie par Virgile ne méconnaît pas cette double origine de la nation troyenne : « Agnovit prolem ambiguam geminosque parentes » (III, 180, avec 167-8 et 107-8). Anchise lui-même s'embrouille dans ces filiations antiques, « si rite audita recordor », dit-il : sa vieillesse est jeune au regard de traditions si anciennes (181) ; et il est présumable, en effet, que, dans la généalogie poétique de Dardanus, Erichthon, Tros, etc., s'est condensée, suivant l'habitude mythologique, la succession de bien des siècles. M. G. Perrot, avec cette exactitude d'interprétation et cette largeur de vues qui le distinguent, dit que « les fouilles d'Hissarlik révèlent un état de civilisation très » antérieur à celui dont témoignent celles de Mycènes, et que les découvertes de M. Schliemann » nous ont rendu peut-être mille ans d'histoire » (Georges Perrot, *Revue politique et littéraire* du 9 avril 1881, page 461).

(2) A cette vieille bourgade peuvent se rapporter les poteries primitives trouvées par Schliemann. Les Turcs appellent Vieux-Kalifatli la pointe avancée qui continue à l'O. le site de la Nouvelle-Ilion.

(3) Platon (*De Leg.*, III, p. 702 B), faisant allusion au passage d'Homère, désigne cette Ilion de la plaine comme située vers la mer.

(4) Hissarlik veut dire palais.

Digitized by Google

semble donc que l'on retrouve ici et la primitive bourgade teukrienne, et le palais des puissants Dardanides, et les témoignages de l'existence obscurément prolongée de la petite ville teukrienne, après que ces princes eurent transporté leur résidence à Ilion. « On rapporte, dit Diodore » (V, 49), que Dardanus, aventurier héroïque, passa en Asie sur une » simple barque, et qu'il y bâtit d'abord la ville de Dardanos ; qu'il éta- » blit aussi une résidence royale *(Basileion)* aux environs « περὶ » du » lieu où fut plus tard fondée Troie, et qu'il étendit sa domination sur » plusieurs peuples de l'Asie ». En considérant que, sous ce nom unique de Dardanus, la tradition a vraisemblablement réuni une suite de princes Dardanides, ce passage de Diodore peut confirmer ce qui est dit ci-dessus.

Quand donc la cité de Priam eut succombé, et que ses remparts bâtis par les dieux pour Laomédon (*Il.*, VII, 453 ; VIII, 519) eurent été détruits par les Achéens, Troie put renaître sur son ancien berceau, et les nouveaux Iliéens ne furent que les continuateurs et les héritiers des vieux Teukriens.

Les traditions recueillies par Strabon complètent à cet égard celles de Diodore. « Suivant la tradition, dit-il (XIII, 25 B), Ilus fut le fondateur » d'Ilion, et il établit sa ville, non où est l'Ilion actuelle, mais à trente » stades environ plus haut. Les Iliéens d'aujourd'hui prétendent que » leur ville est l'antique Troie ; mais ce ne peut être celle d'Homère. Au » reste, il paraît bien, d'après quelques auteurs, que cette ville a changé » plusieurs fois de place, et que celle qu'elle occupa en dernier lieu lui fut » assignée par un oracle (1). » La nouvelle Ilion, tout en occupant le sol d'une ancienne cité teucrienne, dont le souvenir subsistait à peine dans le pays, et sur laquelle, ainsi que sur le palais des Dardanides, le temps avait accumulé ses effacements, ne fut pas fâchée de laisser croire qu'elle était l'Ilion homérique ; elle le crut peut-être elle-même, tant elle y trouvait honneur et profit. Longtemps ignorée, il fut de mode, depuis Alexandre, de la visiter (2). Quand les Jules, qui se disaient issus d'Enée et des Dardanides, devinrent puissants, elle fut comblée de faveurs ; on

(1) Pour ce mot « oracle », je me conforme à l'ancienne leçon Χρῆσμον, que des éditeurs, sans que rien les y autorise, transforment en Κροῖσον. Il s'agit en effet de l'oracle par lequel Apollon avait désigné à Ilus la colline d'Até (auj. Balli-Dagh) comme le lieu où il devait bâtir sa ville. Nul n'ignore d'ailleurs que le texte de Strabon, l'un des plus déplorables qui existent, donne souvent prise à de graves incertitudes ; et à cette incertitude du texte se joignent, dans cette question notamment de la Troade, les obscurités particulières résultant de ce que les témoignages anciens sont emmêlés avec les idées de Démétrius de Scepsis, que Strabon suit ici, et qui avait imaginé de placer l'Ilion homérique à l'*Iliensium Vicus* (v. la carte), système insoutenable, et que personne au surplus n'a adopté. Il faut par conséquent, dans ces chapitres de Strabon, laisser de côté ce qui dérive du système de Démétrius, et garder simplement les témoignages traditionnels impliqués dans le contexte. C'est à quoi je me suis borné.

(2) Voy. sur la visite des Scipions T.-L., XXVII, 37 ; de Liv. Salinator., ibid., 9 ; sur celles de Lucullus, sa vie dans Plutarque, ch. x et xii ; d'Ovide, *Fastes*, VI, 423 ; de Germanicus, Tac., *Ann.*, II, 54.

Digitized by Google

l'appela la mère de Rome, « Romae parens » (Tac., *Ann.* IV, 55), ce qui n'empêcha pas toutefois le sceptique Tibère de se montrer assez rudement facétieux à l'égard des Iliéens, venus un peu tard lui présenter leurs compliments de condoléance sur la mort de Drusus. « Et moi aussi, leur » répondit-il, je m'afflige avec vous de la perte de votre excellent conci- » toyen Hector » (Suét., 52). Auguste avait songé à y transporter la capitale de l'empire, et Constantin eut la même pensée. Après bien des vicissitudes, dont on peut lire dans Choiseul-Gouffier l'intéressant récit, Ilium, quand la religion nouvelle a triomphé, s'empresse de transformer son prêtre de Minerve en évêque, et on voit en 879 ce petit évêque d'Ilion figurer au concile de Byzance ; puis viennent les invasions et finalement Ilium, l'antique bourgade teukrienne, devient un village turc, en retournant peut-être ainsi à sa primitive nationalité.

Quant à l'Ilion de Priam, fondée par Ilus sur une crête rocheuse, appelée le mont d'Até « Mont-Maudit » (Apollod., III, 12, 3), sa ruine est presque plus complète que celle de la Troie antérieure. Elle est encore accusée cependant par des vestiges certains (1) ; et quand même ces traces seraient plus effacées, une destruction si complète serait en plein accord avec ce que toute l'antiquité (v. Strab., XIII, 1, 38 init.) nous dit de la ruine de Troie ; « Etiam periere ruinae », dit Lucain (IX, 969), après Virgile (II, 608-11 ; X, 60 ; XII, 826), après Horace (Od. III, 3, 21 et 40) et maints autres.

III. Ces points régulateurs de la topographie troyenne étant établis, il est possible de se remettre sous les yeux en quelque sorte les scènes si variées décrites dans l'Iliade, et que le poète a lui-même ajustées avec une remarquable précision aux lieux et aux sites dont nous venons d'indiquer les traits principaux :

> Juvat ire, et Dorica castra,
> Desertosque videre locos, littusque relictum.
> Hic Delopum manus, hic saevus tendebat Achilles ;
> Classibus hic locus ; hic acie certare solebant.

Cette analyse sera en outre la contre-épreuve des fixations topographiques proposées ci-dessus.

Au 1er chant, Achille, à qui l'on vient d'enlever Briséis « aux belles joues », va, à quelque distance de ses compagnons et de ses tentes, s'asseoir pleurant sur le rivage de la mer blanchissante [à la pointe de Sigée], d'où il voit au large la haute mer (vers 350). Thétis s'élève, comme une vapeur, des gouffres profonds, et lui promet de demander vengeance pour lui au souverain Jupiter.

(1) Pour la description de ces ruines, que nous ne pouvons détailler ici, voy. Lechevallier, Choiseul-Gouffier, Mauduit, Nicolaïdis, d'Eichthal, Schliemann, F. Robiou, G. Perrot.

Digitized by Google

2. Les phalanges achéennes se répandent sur la plaine scamandrienne, et se rangent en bataille dans ses prés fleuris (465-7, 473), les Béotiens à l'extrémité de la ligne, puis à leur gauche les Phocidiens (526) et successivement les autres nations et chefs des Danaens (760). L'agile Polîtès, fils de Priam, placé en vedette (793) au tertre très élevé d'Æsyétés [Pascha-Tépé, v. la carte], court avertir les chefs troyens, qui se hâtent de prendre les armes, et viennent se ranger en bataille à l'entrée de la plaine, au-devant de la ville (811).

3. Les deux armées avancent l'une contre l'autre, soulevant des tourbillons de poussière (2, 8, 13), et, quand elles se sont rapprochées (1) [vers 15], Hector propose de terminer la querelle par un combat entre Pâris et Ménélas. Les Achéens y consentent, descendent de leurs chars, et se dépouillent de leur armure (114), pendant qu'un héraut se rend à Troie pour en ramener le roi Priam. Du haut des portes Scées (149), ce prince, avec d'autres vieillards « bruissant comme des cigales », regardait la plaine remplie de guerriers, et demandait à Hélène les noms de quelques chefs achéens, dont il remarquait l'air et la stature plus aisément depuis qu'ils avaient déposé leurs armes (195). Sur ces entrefaites, arrive le héraut; Priam se rend dans la plaine, le traité est conclu, le duel a lieu, et Pâris est près de succomber.

4. Mais une flèche, partie des rangs troyens, blesse Ménélas : le traité est rompu, on s'apprête à combattre. Agamemnon va de chef en chef pour les exciter ; les phalanges se mettent en mouvement (427), et bientôt les deux armées sont aux prises (446). — Ici donc commence la 1re bataille.

5. Minerve, protectrice des Grecs, entraîne Arès hors de la mêlée, et le fait asseoir sur les berges du Scamandre (36), à gauche de la bataille (355), là où vient le trouver Vénus blessée par Diomède, et d'où, peu après, à la vue des Troyens que refoule au loin la furie du fils de Tydée, il s'élance pour les rallier ; tandis que Junon et Minerve descendent au confluent du Simoïs et du Scamandre (774) pour soutenir les Achéens.

6. Le combat se livre donc alors entre le confluent du Simoïs et le ruisseau des Sources, où, comme dit le poète (2 et 4), entre Simoïs et Xanthe (2) ; et déjà les Troyens se précipitent vers la ville (41, 74 et 80, 96, 307, 331, 387, 473), quand le devin Hélénus conjure Hector et Enée de raffermir leurs troupes devant les portes (80), et invite Hector à rentrer lui-même en ville pour prescrire une supplication solennelle à Pallas, protectrice de la sainte Ilion.

(1) Il y a huit kilomètres entre les pentes de Bounar-Baschi et la ligne de Koum-Kévi (v. la carte et l'échelle qui y est jointe) : c'est dans cet espace qu'ont lieu les mouvements des deux armées. En lisant cet exposé, il est nécessaire de s'affranchir du cours actuel du Mendéré (Scamandre) et de le reporter à son ancien lit, la ligne des Asmaks.

(2) C'est le nom qu'il donne d'ordinaire plus particulièrement à la branche du Scamandre qui provient des sources voisines de Troie.

Digitized by Google

PLANCHE II

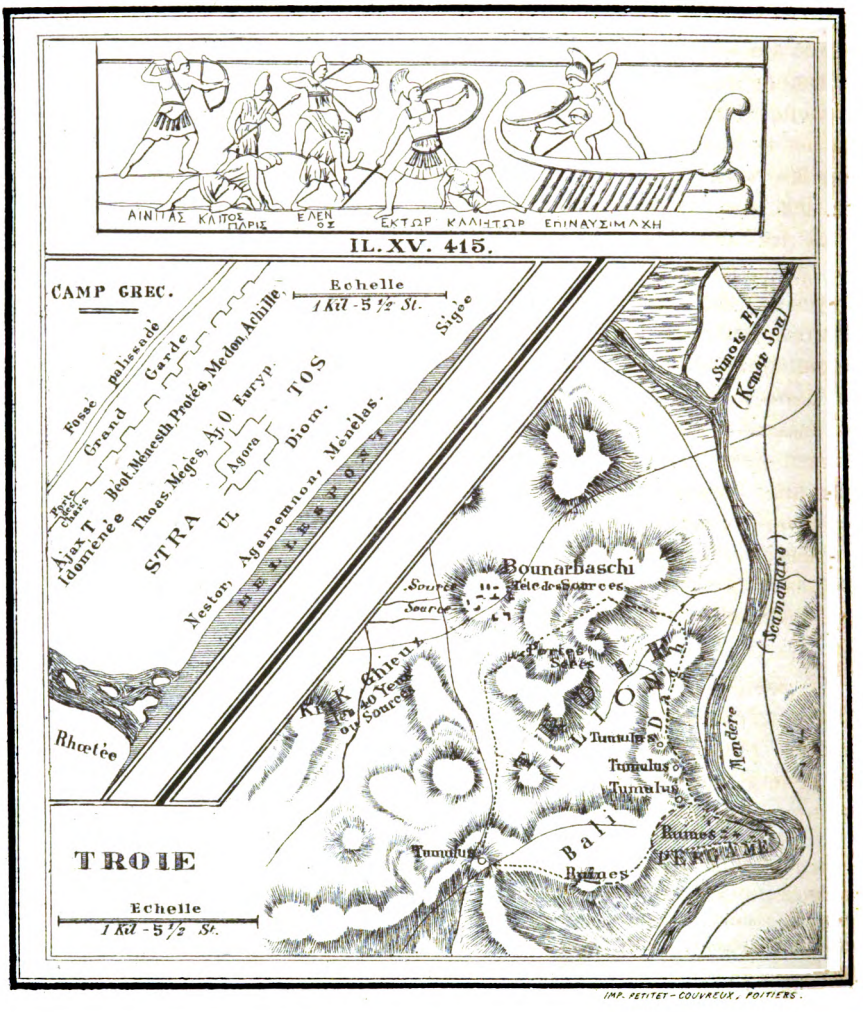

IMP. PETITET-COUVREUX, POITIERS.

CAMP GREC.- ILION.

Digitized by Google

que Virgile paraît l'entendre dans son imitation (voyez XII, 740-1 et 761-2).

23e Chant. Le héros troyen a succombé, on est au soir de la 4e bataille, les Achéens sont rentrés triomphants dans leur camp, les Troyens gémissent dans leur ville. Le lendemain, au lever de l'aurore (109), on dresse le bûcher de Patrocle, dont on a été recueillir le bois jusque dans les forêts de l'Ida (117), les Troyens se trouvant comme paralysés par le trépas d'Hector (1) ; on immole les victimes et Achille place le corps de son ami sur l'immense amas de bois qui a été préparé. Toute la nuit, la flamme funèbre éclaire la campagne d'Ilion (217). — A l'aurore suivante (226), surlendemain de la 4e bataille, on établit autour du bûcher les fondements du vaste tumulus qui doit recevoir plus tard, avec les restes de Patrocle, ceux de son ami (245-7, 255-7) ; et ensuite ont lieu, dans la plaine littorale, les Jeux en l'honneur du mort.

24. Ici l'action est suspendue, et une sorte de trêve tacite se fait entre les deux partis. Mais le soir du 12e jour depuis le trépas du héros troyen (31, 124, 218, 413), c'est-à-dire 9 jours après la sépulture de Patrocle (107), Priam sur son char, suivi d'un chariot qui porte son héraut Idéus avec de riches présents, descend dans la plaine (329, 332) et, après avoir dépassé le haut tombeau d'Ilus, arrive au fleuve. Là, tout en laissant boire ses chevaux et mulets, il s'arrête incertain et craintif. La nuit commence à se répandre, le vieillard hésite, et son héraut croit voir dans l'ombre un guerrier prêt à les immoler tous deux (349-58). Ils continuent pourtant, sous la protection des dieux ; ils arrivent au camp à l'heure où les gardes prenaient le repas du soir (443-4), et se dirigent vers la tente d'Achille (448). Au retour, ils traversent de nouveau le gué du Xanthe (692-3), et bientôt arrivent à Ilion (709).

IV. Dans tout ce récit, on le voit, j'ai constamment admis que le fleuve suit l'ancien lit tracé le long des collines de l'Est. Si, comme le veulent plusieurs, son cours actuel est (contrairement à ce qui arrive en général pour les fleuves torrentueux), le même que dans ces temps reculés, comment Homère ou le poète, quel qu'il soit, de l'Iliade, qui

(1) Je tâche d'expliquer ainsi ce singulier incident des Achéens allant, avec des mulets, des bûcherons, et munis de fortes cordes et de haches, abattre les chênes de l'Ida, par des chemins tortueux, malaisés, à travers des broussailles et des taillis, faisant tomber ces chênes avec grand bruit, les débitant et les chargeant sur le dos des mulets, pendant que les bûcherons se chargent eux-mêmes du menu bois : le tout sans que les Troyens d'Ilion les inquiètent aucunement Je serais bien tenté de regarder comme un embellissement des rhapsodes les vers 114-124, dont la surabondance de détails descriptifs, peut-être encore plutôt alexandrine que rhapsodique, a été si fortement émondée par Ennius (voy. Egger, *Latini sermonis*, p. 140), par Virgile (VI, 179), par Lucain même (III, 440) ; et il y a là surtout un vers 116 qui, tout admiré qu'il est, me choque étrangement. Au reste, si cette athétèse paraît trop hardie, les vers 662-3 du ch. XXIV peuvent confirmer le motif par lequel j'explique l'abstention des Troyens (sans toutefois justifier cette intempérance descriptive).

Digitized by Google

7. Hector, revenu de Pergame, provoque en combat singulier les plus braves Achéens ; le sort désigne Ajax, et les deux héros luttent jusqu'à la nuit qui les sépare. — C'est la fin de la première bataille. — Le lendemain, au lever de l'aurore, une trêve est conclue, pour enlever les morts ; et les Achéens, dans la prévision des dangers auxquels les expose l'absence d'Achille, profitent de cette trêve pour élever à la hâte, en même temps que le tombeau commun, un retranchement au-devant de leurs navires et de leurs tentes [v. le croquis] (1).

8. La trêve expirée, toutes les portes, tant celles d'Ilion que celles du camp grec, s'ouvrent pour livrer passage aux chars ou aux gens de pied, et une nouvelle bataille s'engage. Les Achéens, mis en déroute, sont repoussés jusqu'à leurs retranchements (213, 336, 343), et voient arriver avec joie la nuit (486), qui les dérobe aux coups de leurs ennemis. Hector retire ses troupes à distance et les fait camper vers le fleuve : leurs feux brillent en avant d'Ilion, entre les navires et le Xanthe (490 et 560-1).

9. Le soir de ce même jour, a lieu l'ambassade auprès d'Achille.

10. Vers la fin de la nuit, Ulysse et Diomède se hasardent à aller espionner le camp troyen. Ils surprennent Dolon, et apprennent de lui comment sont disposés les différents corps de l'armée ennemie. Hector avait rangé ses troupes au Throsmos de la plaine, non loin des navires (160-1 ; XI, 56) et du camp grec, d'où non-seulement l'on voyait leurs feux, mais l'on entendait les flûtes et les syrinx phrygiennes, et même le bruit confus de leur multitude (12-13). A ce moment, il tenait conseil avec les principaux chefs, près du tombeau d'Ilus (415), à l'écart de la foule bruyante. Ses divers corps campaient, les Troyens et Dardaniens autour de lui (voir XI, 56-60) au Throsmos ; les Cariens, Péoniens, Lélèges, Caucones et Pélasges, dans la direction de la mer (428) [vers Jéni-Kévi, v. la carte] ; les Lyciens, Mysiens, Phrygiens, Méoniens, dans la direction de Thymbré, ayant tout à l'extrémité et à une certaine distance de leurs lignes les tentes de Rhésus (429, 434) [au-delà de Kalifatli et vers le débouché de la vallée du Thymbrios (2)]. Après avoir obtenu ces renseignements de Dolon, que dans leur poursuite ils avaient rabattu jusqu'aux approches des retranchements achéens (365), Ulysse et Diomède le tuent (455) et, à travers les débris d'armures ou de chars et de sang noir (cf. VIII, 336, 343), arrivent incontinent « aipsa » aux tentes thraces (470).

(1) Je n'y ai tenu compte que des noms qui figurent dans l'action du poème.

(2) Le Tumbrek-Sou, qui correspond au Thymbrios, s'écrit aussi Ghymbrek ou Dhymbrek, « la lettre initiale de ce mot étant la lettre turque *ghaïn*, qui n'a d'équivalent, dit Barker Webb, p. 47, dans aucun son européen, et que l'on imite seulement par le th. » Je note qu'il en était à peu près de même de Thymbrios, qui, suivant Eustathe citant Hellanicus (fr. 135, Didot), se prononçait aussi Zumbraios et Dumbrios. C'était peut-être un nom teukrien hellénisé. Au reste, Thymbré, dans Homère, signifie plutôt, comme Troié, un pays qu'un lieu déterminé. Cette vallée eut un temple célèbre d'Apollon (Virg., III, 85), dieu spécial des princes Assaracides, et dont le site remarquable d'Halil-Eli (v. la carte) peut marquer l'emplacement.

Digitized by Google

INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Aux termes des précédents arrêtés, les compositions écrites pour chaque ordre de baccalauréat se feront dans chaque chef-lieu du ressort académique : Angoulême, Chateauroux, La Rochelle, La Roche-sur-Yon, Limoges, Niort, Poitiers et Tours.

Pièces à produire.

Les pièces à produire au secrétariat des Facultés sont :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé, constatant qu'il est âgé de 16 ans accomplis au moment de l'examen.

2° La demande sur papier timbré d'admission aux épreuves, écrite en entier de la main du candidat, avec le consentement du père, ou du tuteur en cas de minorité.

Les deux signatures devront être légalisées par le maire de la commune où résident le candidat et le père ou tuteur.

3° Un mandat de 2 fr. *au nom de l'appariteur* de la Faculté (Sciences ou Lettres).

Les candidats devront indiquer sur la demande timbrée :

1° Le chef-lieu qu'ils choisissent pour composer, et l'adresse exacte à laquelle devra être envoyée la lettre de convocation *à l'examen oral.*

2° La langue vivante sur laquelle ils désirent être interrogés.

Tout candidat déjà bachelier et qui désire bénéficier de ce premier diplôme pour un nouvel examen ne sera admis à invoquer ce diplôme que s'il en a fait mention dans sa demande timbrée.

Les candidats à la deuxième partie des lettres devront indiquer sur leur demande timbrée à quelle époque ils ont subi le premier examen à Poitiers. Si cet examen a été passé devant une autre Faculté, ils devront faire parvenir leurs pièces (extrait de naissance et certificat d'aptitude) au secrétariat de la Faculté.

Il est expressément recommandé aux candidats de faire parvenir au secrétariat de la Faculté, avant le 1er juillet *au plus tard*, le récépissé du Percepteur, constatant leur versement.

Consignations

Les candidats recevront du Secrétaire de la Faculté, après l'envoi de leurs pièces, un bulletin de versement, ainsi qu'il est dit dans l'arrêté précédent (art. 7).

Montant des consignations :

Baccalauréat ès sciences complet. . . . . 100 fr.

Baccalauréat ès sciences restreint 50

Digitized by Google

Baccalauréat ès sciences restreint.	50
Baccalauréat ès lettres, deuxième partie..	80
Baccalauréat ès lettres, première partie..	40

Ces consignations seront versées, soit à la caisse du percepteur de Poitiers, soit à celle du Trésorier général ou Receveur particulier de l'arrondissement, ainsi qu'il est indiqué plus haut.

Déclaration

Conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 27 octobre 1884, les candidats au baccalauréat auront à signer la déclaration suivante :

« Je soussigné *(nom et prénoms)* né à département de le , candidat au baccalauréat ès déclare ne m'être pas inscrit ou fait inscrire dans une autre faculté pour subir le même examen pendant la présente session.

Je déclare en outre n'avoir pas subi ledit examen dans une autre Faculté pendant cette même session. »

Cette déclaration sera signée par chaque candidat avant les épreuves écrites.

ÉPREUVES ÉCRITES

Tous les candidats se rendront, *sans autre convocation,* au chef-lieu choisi par eux, pour composer, au jour fixé par l'arrêté (art. 2), à 7 heures du matin.

Une affiche placée sur la porte du lycée de chaque chef-lieu indiquera le local où se feront les compositions.

Il est rigoureusement interdit aux candidats d'apporter dans la salle de composition autre chose que des plumes et de l'encre, sans livre, cahier ou manuscrit d'aucune sorte. Toutefois, les candidats au baccalauréat ès sciences complet et restreint devront avoir une table de logarithmes à 7 décimales ; les candidats au baccalauréat ès lettres, un lexique latin-français pour la version, et un lexique français-allemand ou français-anglais pour le thème de langue vivante. Ces lexiques doivent avoir reçu l'approbation ministérielle exigée par les règlements.

ÉPREUVES ORALES.

L'examen oral commencera le 27 juillet. Chaque candidat admissible recevra une lettre l'informant du jour où il devra se trouver à Poitiers pour subir les épreuves orales.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie.

Digitized by Google

11. *Troisième bataille.* — Au matin, les deux armées se mettent en mouvement. Agamemnon, qui dans ce péril imminent doit payer de sa personne, refoule un moment les Troyens jusqu'à la ville (168 suiv.) ; mais Hector les ranime (211 suiv.), Agamemnon est blessé et les Achéens plient (311). La ligne de bataille s'étend alors depuis le tombeau d'Ilus, où sont Ulysse et Diomède, à droite, jusqu'au Scamandre [Kalifatli-Asmak], où Nestor et Idoménée, à gauche, ont affaire à Hector (372 et 498). A ce moment, Diomède est atteint d'une flèche par Pâris placé au tombeau d'Ilus (371) ; mais Ajax accourt, et son impétueuse valeur produit sur ce point un affreux désordre parmi les Troyens. Hector, à gauche (498) [1], s'en aperçoit, pousse son char de ce côté, et la ligne troyenne s'avance alors victorieuse jusqu'aux approches du camp, d'où Achille, sur le tillac de son navire, contemplait la défaite (600).

12. Les Troyens, sur le bord du fossé (50), se préparent à l'attaque des retranchements. Cette attaque se prononce tout d'abord très vivement à la gauche des vaisseaux [vers Koum-Kévi], où Asius veut forcer la porte par laquelle les chars rentraient de la plaine (110 et 118-20) ; les autres phalanges pressent les autres portes (175, 340, 430) ; Hector en enfonce une, et les Troyens se précipitent de toutes parts dans le camp (469-70).

13. La ligne du fossé et du mur est forcée, il s'agit pour les Achéens de défendre la ligne des vaisseaux. Au centre, les deux Ajax résistent à Hector (47-54, 126 et 136, 190, 312-16) ; Idoménée soutient la lutte à gauche [326, 675, 765 (2)], où il met fin aux exploits d'Asius (384) et où un combat acharné s'engage autour du corps d'Alcathoüs.

14. Les chefs achéens, dont la plupart sont blessés, se demandent s'ils ne fuiront pas ce funeste rivage ; mais Ulysse et Diomède repoussent cette suggestion de faiblesse ; on ranime les troupes, le combat se rallume. Ajax lance à Hector un des gros blocs de pierre qui servaient à étayer les navires (410) : le héros tombe, étourdi de ce coup ; ses compagnons l'emmènent presque inanimé, et son char, qu'il a laissé en dehors du fossé (cf. XII, 85), l'emporte hors de la bataille jusqu'au gué du Xanthe (433-4), dont l'onde rafraîchissante rappelle ses sens.

15. Il reparaît bientôt à la tête de ses troupes et fait reculer les Achéens vers leurs navires (305, 367) ; le fossé, comblé par ses propres débris et par ceux de la muraille, livre un large passage aux chars

(1) Il ne faut pas oublier que le poète envisage les positions stratégiques d'après la droite et la gauche des Grecs.

(2) Je dois me contenter d'indiquer dans ce travail minutieux les passages d'Homère qui sont mes autorités, et que le lecteur attentif peut toujours vérifier lui-même. Cette topographie homérique, malgré sa dissémination dans le poème, est si bien liée, si assortie aux lieux qu'elle formerait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de l'unité du poème et de son auteur. — Je ne puis de même m'engager dans la réfutation explicite des idées contraires à celles que je présente : si mon exposé s'accorde bien avec le texte homérique et avec les traits réels de la topographie du champ troyen, c'est l'essentiel.

Digitized by Google

troyens (260, 356-9, 385), qui pénètrent jusqu'au premier rang de la flotte. Hector atteint le vaisseau de Protésilas (705) et s'y attache (716), en criant à ses compagnons d'apporter des torches pour l'embraser (718, 731). Ajax, armé d'une sorte de long grappin de 13 coudées de long (678), le défend avec une inébranlable constance.

16. On s'égorge autour de ce navire (vers 1). Patrocle alors supplie Achille de ne pas rester insensible aux malheurs des Argiens, qui, acculés à la lisière du rivage, n'ont plus qu'une faible espace pour se défendre (67-8). Soudain la flamme brille au vaisseau de Protésilas (123). Achille n'hésite plus, il confie à Patrocle ses armes, ses coursiers et le corps redoutable des Myrmidons. En un instant, la face des choses change, le navire de Protésilas est dégagé (285), la terreur passe du côté des Troyens, qui, repoussés de la flotte (293, 305), forcés de repasser en désordre le fossé (367), s'enfuient dans toutes les directions (374). Patrocle passe le fossé à leur suite (380) et, tandis que les uns s'échappent en hâte vers la ville (376), il rabat les autres en arrière, où il les taille en pièces entre le camp et le fleuve (394-8). Vainement Sarpédon veut s'opposer à ce carnage (479), il périt sous les coups de Patrocle; la déroute est complète, Hector même y cède (657); et Patrocle, emporté par son ardeur, s'élance sur l'aile des chevaux divins d'Achille, jusqu'au pied des murs de Troie, qu'il menace en vain (702-3). Là s'arrête sa victoire, un retour offensif des Troyens et d'Hector (727-8 et 764) cause sa perte (822).

17. Achille cependant ignore ce deuil, car le combat se livrait loin des navires, sous les murs de Troie (401-4); Antiloque est dépêché pour lui apprendre la mort de son ami, dont le corps, après une longue lutte, a été arraché des mains des Troyens et rapporté vers les vaisseaux (735-6). Les Achéens, toujours poursuivis, ont peine à repasser le fossé (758-61).

18. Achille, de son quartier, regardait cette fuite tumultueuse, et un funeste pressentiment agitait son cœur (3-8). Antiloque arrive et s'acquitte de sa triste mission. La douleur du héros éclate, mais il faut d'abord sauver le corps de son ami, que les Troyens viennent d'atteindre de nouveau (153) et que les deux Ajax disputent au fougueux Hector (163). Achille se dresse sur le bord du fossé (215), un cri immense s'élance trois fois de sa poitrine (228) et les Troyens épouvantés lâchent leur proie (232). La nuit est survenue (241), le combat cesse. — C'est la fin de la 3e bataille. — Hector, malgré de sages avis, se décide à camper sur la plaine (250, 298); les Achéens, dans leur enceinte, pleurent Patrocle.

19. A l'aurore (v. 1), Achille se dirige vers l'agora (45), et tous les guerriers, les blessés même, les préposés aux vivres, les valets d'armée, s'empressent sur ses pas. Agamemnon s'y rend, ainsi que les autres chefs: la réconciliation, qui, dans la nuit de la veille (141, 195), avait été vainement sollicitée d'Achille, est alors offerte par lui et solennellement conclue.

Digitized by Google

20. Les Achéens s'arment auprès de leurs navires à poupes renflées, et les Troyens au Throsmos de la plaine (1, 3). Les dieux sont déchaînés : Pallas, le long du fossé ou sur les promontoires [Sigée et Rhœtée], fait entendre des clameurs de guerre ; de l'autre côté, Arès pousse des cris stridents comme un vent de tempête, soit des sommets d'Ilion, soit des bords du Simoïs, en courant vers (1) Callicolone (48-53). Les deux armées s'avancent l'une contre l'autre, et les dieux se rangent, pour les contempler, les uns, protecteurs des Achéens, vers le retranchement d'Hercule (v. la carte) ; les autres, protecteurs des Troyens, à l'opposite, sur les « sourcils » de Callicolone (145, 151). L'action s'engage.

4e *bataille.* — Enée, qui ose s'opposer à Achille, n'est sauvé que par Neptune, qui le transporte à l'extrémité des lignes troyennes, là où les Caucones s'armaient encore pour le combat (329, cf. X, 429). Partout le terrible Pélide répand le carnage (493, 503).

21. Arrivés au gué du Xanthe (v. la carte), les Troyens sont coupés en deux par Achille : les uns sont rejetés dans la haute plaine, là où la veille les Achéens éperdus fuyaient devant Hector (vers 4) ; il pousse les autres dans le lit profond du Scamandre, les chars et les guerriers tombent pêle-mêle du haut des berges dans le rapide courant (1-16). Il s'y élance lui-même, massacre tout ce qui ne peut s'échapper à la nage ou se dérober sous les anfractuosités escarpées de la rive, et tire du fleuve douze jeunes Troyens qu'il remet à ses Myrmidons, pour être offerts en sacrifice aux mânes de Patrocle (18-32). Puis il court sur Lycaon, l'un des plus jeunes fils de Priam, qui sortait tout ruisselant du fleuve, l'égorge, malgré ses touchantes prières, et rejette son corps dans les flots (119) ; il tue aussi Astéropée, chef des Péoniens, le laisse gisant dans le sable (202), et se jette sur ses guerriers, dont il immole un grand nombre (211). C'est alors que le fleuve irrité se dresse contre lui et le poursuit de ses flots mugissants : tableau dans lequel Homère poétise avec une admirable énergie les vastes et soudains débordements du Scamandre, quand, grossi des eaux qui descendent de tous les revers du mont Ida, il s'enfle jusqu'à dix mètres dans la gorge de Pergamos, seule issue offerte à tant de courants, et débouche avec fracas dans la plaine de Troie, qu'il parcourt en furieux, pour s'apaiser peu après (292), et rentrer soumis dans son lit (382). Achille, après cette lutte, n'en poursuit pas moins ses vengeances (520) ; Priam, qui du haut des remparts voit cet affreux désordre, fait ouvrir les portes aux fuyards (526, 537) qui s'y précipitent en foule, tandis qu'Achille, trompé par Apollon, est entraîné en contre-bas de la plaine, vers le fleuve (603).

Au 22e, entièrement consacré au trépas d'Hector, le poète décrit en détail les émouvantes péripéties de ce grand duel. Le héros troyen s'est

(1) Faire attention au sens de « ἐπί » avec le datif et un verbe de mouvement, voy. I, 362 ; IV, 251, etc.

Digitized by Google

arrêté au-devant des portes Scées (v. le plan), il appuie son bouclier à un bastion du rempart, il sent que le moment suprême approche, et son cœur intrépide en est troublé. Soudain Achille apparaît, « émergeant » de la profonde vallée scamandrienne, comme l'astre redouté de Sirius quand il s'élève sur la plaine. Hector fuit. Dans cette course d'agonie, il laisse derrière lui les portes (137), passe sans quitter l'abri du mur le long de la Scopie et de la colline des Figuiers (145-6), puis s'élance sur la route des chars et arrive aux Sources (147). Il court éperdu le long des Sources (157) et tâche en vain de se rapprocher de la ville. Achille aux pieds légers par trois fois y vole et l'y devançant le rejette vers la plaine (165 avec 188, 194-8). A la quatrième fois, le malheureux Troyen, haletant, s'arrête (208), et le combat final a lieu aux Sources mêmes.

Je suis obligé de dire ici quelques mots du débat qui s'est élevé au sujet de cette course d'Achille et d'Hector, et de la préposition « περί » souvent répétée dans tout ce morceau (162, 165, 168, 173, 230, 251). Faut-il admettre que les deux adversaires ont fait le tour de la ville même, dont le site embrasse un circuit de six kilomètres (v. le plan de Troie), et qu'ils l'ont fait trois fois, ce qui suppose, si agiles fussent-ils, une course d'environ deux heures, pendant lesquelles ils devenaient le plus souvent invisibles pour l'armée, et avaient à traverser un terrain très compliqué, puis à descendre le long du fleuve et à remonter ensuite dans la plaine. Assurément je crois que ce trajet n'est pas à la rigueur impossible : l'infatigable Schliemann l'a fait étant obligé parfois de descendre « à reculons et à quatre pattes » ; et Homère même, dans un passage auquel on a trop peu fait attention (XXI, 550-64), semble bien l'indiquer. Mais comment le poète, qui trace avec soin dans ce passage l'itinéraire d'un parcours seulement projeté et non exécuté, reste-t-il muet pour le parcours effectif des deux héros ? Une simple préposition suffit-elle à un tel trajet, quand tant d'autres incidents moindres sont décrits avec une précision en quelque sorte minutieuse? Et en outre, ce que prévoit Anténor (XXI, 564), qu'il ne manquerait pas d'être saisi à la course par le léger Achille, ne se serait-il pas réalisé aussi pour Hector? Si le fils de Pélec, dans une course continue de deux heures, n'a pu atteindre Hector, il ne mérite guère le titre d'Achille aux pieds légers, qui lui est communément décerné. Il semble donc plus naturel d'attribuer ici à la fameuse préposition le sens qu'a souvent aussi « ἀμφί » (II, 461; XXII, 381, etc.), *c'est-à-dire du côté de, vers, aux entours, aux approches de* (voy. III, 408; VI, 256; X, 139; XV, 555; XVIII, 374; XXIV, 444 et 548; Od., III, 107; XIV, 473, etc.); et le poète indique bien les deux points entre lesquels les deux adversaires « tournoyaient » (165) dans cette poursuite acharnée; ce sont les portes Scées et les Sources. Entre ces deux points la distance est d'environ 700 mètres (v. le plan), et c'était bien assez de leur faire faire quatre fois ce parcours, avec les multiples sinuosités qu'imposait la poursuite même. C'est ainsi du moins

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE II

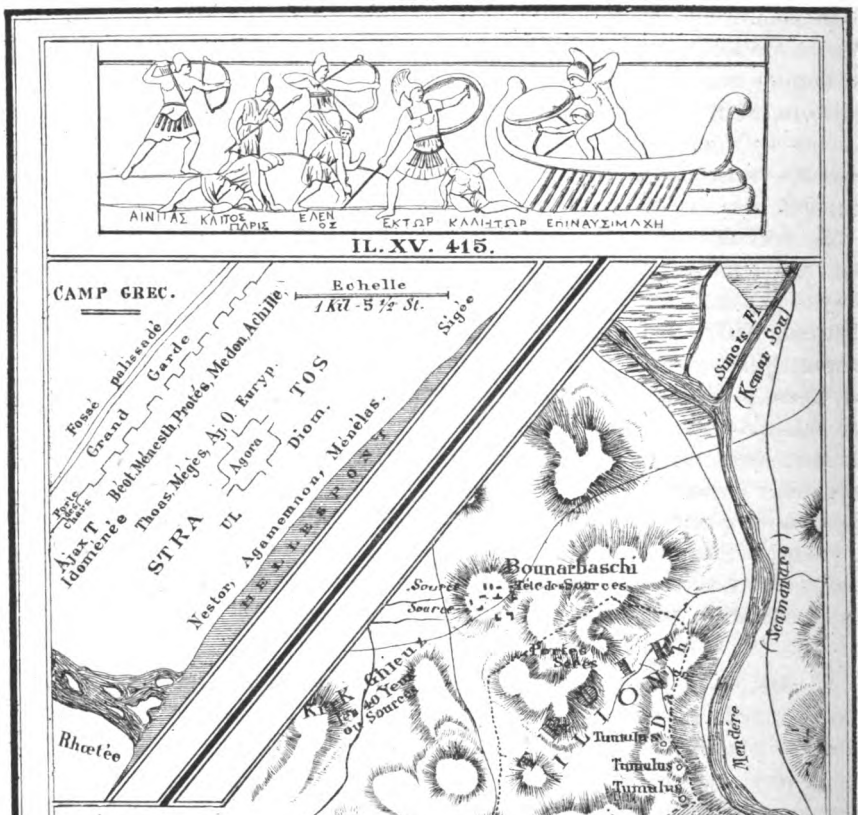

CAMP GREC.- ILION.

Digitized by Google

que Virgile paraît l'entendre dans son imitation (voyez XII, 740-1 et 761-2).

23e Chant. Le héros troyen a succombé, on est au soir de la 4e bataille, les Achéens sont rentrés triomphants dans leur camp, les Troyens gémissent dans leur ville. Le lendemain, au lever de l'aurore (109), on dresse le bûcher de Patrocle, dont on a été recueillir le bois jusque dans les forêts de l'Ida (117), les Troyens se trouvant comme paralysés par le trépas d'Hector (1) ; on immole les victimes et Achille place le corps de son ami sur l'immense amas de bois qui a été préparé. Toute la nuit, la flamme funèbre éclaire la campagne d'Ilion (217). — A l'aurore suivante (226), surlendemain de la 4e bataille, on établit autour du bûcher les fondements du vaste tumulus qui doit recevoir plus tard, avec les restes de Patrocle, ceux de son ami (245-7, 255-7) ; et ensuite ont lieu, dans la plaine littorale, les Jeux en l'honneur du mort.

24. Ici l'action est suspendue, et une sorte de trêve tacite se fait entre les deux partis. Mais le soir du 12e jour depuis le trépas du héros troyen (31, 124, 218, 413), c'est-à-dire 9 jours après la sépulture de Patrocle (107), Priam sur son char, suivi d'un chariot qui porte son héraut Idéus avec de riches présents, descend dans la plaine (329, 332) et, après avoir dépassé le haut tombeau d'Ilus, arrive au fleuve. Là, tout en laissant boire ses chevaux et mulets, il s'arrête incertain et craintif. La nuit commence à se répandre, le vieillard hésite, et son héraut croit voir dans l'ombre un guerrier prêt à les immoler tous deux (349-58). Ils continuent pourtant, sous la protection des dieux ; ils arrivent au camp à l'heure où les gardes prenaient le repas du soir (443-4), et se dirigent vers la tente d'Achille (448). Au retour, ils traversent de nouveau le gué du Xanthe (692-3), et bientôt arrivent à Ilion (709).

IV. Dans tout ce récit, on le voit, j'ai constamment admis que le fleuve suit l'ancien lit tracé le long des collines de l'Est. Si, comme le veulent plusieurs, son cours actuel est (contrairement à ce qui arrive en général pour les fleuves torrentueux), le même que dans ces temps reculés, comment Homère ou le poète, quel qu'il soit, de l'Iliade, qui

(1) Je tâche d'expliquer ainsi ce singulier incident des Achéens allant, avec des mulets, des bûcherons, et munis de fortes cordes et de haches, abattre les chênes de l'Ida, par des chemins tortueux, malaisés, à travers des broussailles et des taillis, faisant tomber ces chênes avec grand bruit, les débitant et les chargeant sur le dos des mulets, pendant que les bûcherons se chargent eux-mêmes du menu bois : le tout sans que les Troyens d'Ilion les inquiètent aucunement Je serais bien tenté de regarder comme un embellissement des rhapsodes les vers 114-124, dont la surabondance de détails descriptifs, peut-être encore plutôt alexandrine que rhapsodique, a été si fortement émondée par Ennius (voy. Egger, *Latini sermonis*, p. 140), par Virgile (VI, 179), par Lucain même (III, 440) ; et il y a là surtout un vers 116 qui, tout admiré qu'il est, me choque étrangement. Au reste, si cette athétèse paraît trop hardie, les vers 662-3 du ch. XXIV peuvent confirmer le motif par lequel j'explique l'abstention des Troyens (sans toutefois justifier cette intempérance descriptive).

Digitized by Google

assurément avait vu les lieux, a-t-il pu imaginer tant de combats, tant de va-et-vient d'armées entières à travers une plaine coupée diagonalement dans toute sa longueur (voir la carte) par un fleuve à hautes berges, qui rend vraiment impossible ce flux et reflux perpétuel des guerriers et des chars ? Je n'insiste pas sur ce point, qui à mes yeux ne comporte pas le moindre doute.

Une autre question est celle de la disposition du camp et de l'ordre dans lequel s'y trouvaient placés les différents corps achéens : question qui importe à l'intelligence des derniers chants de l'Iliade. J'ai admis que le contingent d'Ajax Télamonien était voisin du Rhœtée, où fut plus tard son tombeau (1), qui s'y voit encore, et par conséquent à l'aile gauche de la flotte. Le corps des Myrmidons, que l'on sait avoir été à l'autre extrémité (VIII, 224-5 ; XI, 5-8), se trouve voisin du Sigée, où l'on s'accorde à placer le tombeau d'Achille (Cicer., *Pro Arch.*, X, 28). Aussi voyons-nous que, dans le combat près des vaisseaux, c'est au centre et surtout à gauche que se porte l'attaque, les assaillants n'ayant nulle envie d'aller troubler le sommeil du lion.

Les autres points que j'ai tâché de résoudre au moyen du simple exposé, sommaire et continu, de toute la suite topographique de l'Iliade sont relatifs aux positions de Thymbré, du tombeau d'Ilus, de celui d'Æsyétès, de Callicolone, du Simoïs, du gué du Xanthe et de Troie elle-même. L'enchaînement de toutes les parties du poème est tel, que l'on ne peut guère se flatter de résoudre un point isolé, sans considérer sa connexion avec les autres. C'est ce qui fait que, à l'instar de tous ceux qui ont traité cette question, j'ai condamné mon lecteur à cette longue série de sommaires Mais pour le dédommager de la nécessaire aridité de ce dépouillement topographique, je transcris ici une lettre familière d'Émile Burnouf sur le même sujet :

Dardanelles, 4 juillet 1849.

« Mon cher ami, je ne sais pas si nous pourrons avoir de tes nouvelles, tâche cependant de nous en faire parvenir à Constantinople ; tu n'auras pas besoin de t'inquiéter de l'adresse, attendu que dans cette capitale de l'Orient on ne distribue pas les lettres, et les particuliers vont les chercher eux-mêmes. Il paraît qu'on ne les distribue pas non plus à Smyrne, et je t'envoie celle-ci avec une médiocre espérance qu'elle te parviendra (2).

» En quittant Smyrne, notre bateau, au milieu du vent et des lames,

(1) « Ἀειμνήστον βροτοῖς τάφον », dit Sophocle (Aj. 1166), si pénétré de la lecture d'Homère, et qui note en même temps le voisinage du Scamandre (Aj. 419 Tchn.).

(2) Nous nous étions embarqués au Pirée pour Constantinople ; mais le terrible Capharée, que les Grecs modernes appellent Xylophage (mangeur de navires), me secoua tellement, que je fus

Digitized by Google

s'est comporté si bien que je n'ai pas ressenti la moindre atteinte du mal de mer : c'est assez te dire que Vincent et Gandar étaient comme chez eux ; depuis la sortie du golfe, le vent ne s'est plus fait sentir, nous avons joui de la mer la plus calme, et que je ne puis comparer qu'à celle du détroit de Messine dont tu te souviens.

» Aujourd'hui nous sommes installés chez M. Battus, de retour de notre voyage de Troie. Nous avons été en caïque des Dardanelles à Koum-Kalé le soir même de notre arrivée, et nous y avons passé la nuit chez l'aga, où, après y avoir mangé un plat de poivre au pilaf (1), un autre plat de poivre au poulet, et diverses autres confitures de poivre, nous nous sommes livrés en proie aux puces, aux punaises et aux moustiques, tandis que les cigognes, oiseau aimé de Vincent, nous cassaient les oreilles par le claquement de leur bec. En cette nuit-là nous disions : Hanriot a bien fait de ne pas venir; mais le lendemain, remis de nos fatigues, nous avons parcouru par une charmante matinée toute la ligne occidentale des tombeaux depuis le cap Sigée jusqu'à Ilion, par le tombeau d'Ilus et les sources du Scamandre. Ces fameuses sources sont très jolies et très fraîches; dans l'eau qui vient de la source chaude, on voit de charmantes truites qui se glissent au travers des plantes et qui ne craignent pas d'être cuites par ce fleuve bouillonnant ; il paraît, selon Vincent, qu'il y a bien deux degrés de différence entre la température des sources ; et la plus froide est presque glacée : la chaude est donc très fraîche. Le soir, nous avons vu Ilion : quel beau lieu que Pergame ! Je ne puis lui comparer que la vue du golfe d'Egine quand on est sur l'Acropole d'Athènes : seulement la Troade est fertile, plantureuse, arrosée de cours d'eau, et plantée de beaux arbres ; il y fait frais à midi au mois de juillet, et nous avons pu voyager à l'heure que nous avons voulu. Derrière Pergame est un escarpement où coule le fleuve, ombragé de grands saules, de platanes et de figuiers. Nous sommes revenus par Ilium-Recens, et dans toute cette journée nous t'avons bien regretté, surtout quand le soir au clair de lune nous prenions le café et fumions le chibouk sur l'esplanade de M. Battus, qui est bâtie comme un quai de bois dans la mer, en face des rivages d'Europe et de cet Hellespont si bien nommé le fleuve impétueux par Homère.

» Nous avons continué notre exploration le lendemain, et je t'en réserve les détails pour notre prochaine causerie. Seulement nous n'avons discerné, ni à Koum-Kévi le Tombeau commun, ni à Pergame le chemin

forcé de m'arrêter à Smyrne. Mes notes seules, remises à Burnouf, purent continuer, ainsi que ma petite carte préparatoire, qui a eu l'honneur de tomber dans le Scamandre, et qui garde ineffaçable l'empreinte de ce bain glorieux. Le séjour à Smyrne, dans la patrie du divin Mélésigène, ne fut pas pour moi, du reste, sans profit ni sans intérêt : quelque jour peut-être je raconterai ce que j'y ai vu et appris.

(1) Riz assaisonné d'huile, de safran, de divers aromates, et que les Orientaux mangent à la main.

Digitized by Google

de ronde et l'escalier de M. Mauduit : tout cela me paraît une mystification, voilà mon avis très net là-dessus. L'horizon, du haut de la citadelle de Troie, atteint l'île d'Imbros, qui ressemble à une Egine de grand développement, et derrière laquelle, sur un second plan plus vaporeux, s'élève, comme le sombre massif de Méthana derrière Egine, la haute Samothrace, presque toujours couronnée de nuages et de tempêtes. En ramenant ses regards au-dessous de soi, on a les beaux bouquets de bois des sources du Scamandre, les rives onduleuses du Simoïs, et, plus loin, la bande bleue de la mer. »

On voit que ce malheureux Simoïs obsède toujours l'imagination de ceux qui visitent l'antique théâtre de l'épopée homérique : puissé-je avoir contribué à rétablir dans ses droits le grand Scamandre !

C. H.

Relations inédites de la Prise de la Bastille

INTRODUCTION.

Bien que les récits contemporains de la Prise de la Bastille abondent, j'ai cru qu'il serait utile de publier deux nouvelles relations inédites. Celles connues jusqu'ici sont presque toutes l'œuvre d'écrivains anonymes plus ou moins bien renseignés. Quelques-uns de ces écrits ne sont que des ouvrages de mauvaise rhétorique auxquels leur ton déclamatoire empêche d'ajouter la moindre confiance (1). D'autres sont plus détaillés et paraissent émaner de témoins compétents, mais le plus souvent ce sont des plaidoyers rédigés en faveur des assiégeants ou des assiégés par des hommes mêlés eux-mêmes au combat.

Le plus sérieux de tous les documents que nous ayons sur cette grave question est sans contredit le *Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs de la ville de Paris*. Par malheur cette assemblée relate dans ce procès-verbal une foule de témoignages confus et contradictoires parmi lesquels il est bien difficile de se reconnaître.

Restent cinq ou six récits dignes d'être discutés. Le plus important est certainement celui qui est intitulé : *Récit de ce qui s'est passé sous mes yeux le mardi 14 juillet 1789 à onze heures du matin*. C'est l'œuvre d'un sieur Boucheron, témoin oculaire qui a pris soin de faire certifier la valeur de son témoignage par des attestations d'autres témoins, dignes

(1) Tels sont les : Précis exact de la Prise de la Bastille et Supplément nécessaire au Précis exact. — Relation véritable de la Prise de la Bastille, par J. Bouel, cultivateur. — Assemblée de la Ville de Paris, du 14 Juillet 1789. — Détail intéressant et jusqu'à présent ignoré sur la Prise de la Bastille, par Rousselet. — Précis exact de la Prise de la Bastille, rédigé sous les yeux des principaux spectateurs. — Dussaulx, l'Insurrection Parisienne. — La Bastille dévoilée, etc., etc.

Digitized by Google

de foi. Cette relation est confirmée par quelques autres (1), dont elle ne diffère que fort peu; mais elle est contredite par les récits rédigés par les défenseurs de la Bastille, récits qui, d'ailleurs, sont bien peu nombreux (2).

On a publié l'année dernière une soi-disant nouvelle *Relation inédite de la Défense de la Bastille par l'invalide Guiot de Fléville.* Ce n'est pas du tout une relation inédite, mais bien une réimpression d'un pamphlet du temps; en outre il n'est rien moins que certain que ce soit l'œuvre de l'invalide Guiot de Fléville. Le nouvel éditeur a pris pour une œuvre originale une copie du temps d'un pamphlet intitulé : *Attaque, Défense et Reddition de la Bastille* (3).

Cette copie, qui a été récemment donnée à la Bibliothèque de l'Arsenal par M. le président Pontois, est d'une écriture ordinaire de copiste de la fin du XVIII[e] siècle et elle porte en tête ce titre : « Détails exacts et véritables sur la Reddition de la Bastille, écrits par un bas-officier d'invalides, nommé de Guiot de Fléville. »

L'attribution à Guiot de Fléville repose uniquement sur ce titre; cependant dans la relation Guiot de Fléville est nommé à la troisième personne et comme s'il était absolument étranger à l'auteur du récit. Quel que soit d'ailleurs le nom de l'auteur, il ressort clairement de l'étude du texte qu'elle est l'œuvre d'un des invalides de la garnison ou que tout au moins elle a été inspirée par l'un d'eux; car c'est un véritable plaidoyer en faveur de ces vétérans.

Par ce court exposé de la littérature du sujet on voit que sur un évènement aussi important que la Prise de la Bastille nous avons bien peu de renseignements immédiatement contemporains et absolument sûrs. C'est ce qui m'a déterminé à publier les dépêches par lesquelles l'ambassadeur d'Angleterre et l'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne informèrent de cette révolution leurs gouvernements. La dépêche anglaise est du 16 juillet 1789; les dépêches allemandes sont, l'une du 17 et l'autre du 23; elles ont donc été écrites immédiatement après les évènements. Elles sont l'œuvre d'hommes qui, par leur position, étaient obligés de se bien renseigner et qui depuis longtemps avaient su s'assurer des moyens nombreux et sûrs d'information, comme le témoigne la collection de leurs dépêches.

(1) Récit relatif à la Prise de la Bastille, suivi d'un second récit explicatif. — Relation exacte de ce qui s'est passé dans la députation en parlementaire de la Bastille. — Historique de la grande journée, etc.

(2) Récit fidèle non publié jusqu'à ce jour de la Prise de la Bastille, Paris, 1833, 8°. — L'auteur, le marquis de Saint-Fère, rapporterait les faits qui lui auraient été racontés plus de quarante ans auparavant par un officier aux gardes françaises, le chevalier de Laizer, qui, malgré lui, aurait pris part à l'attaque de la Bastille. — Relation de la Prise de la Bastille, par un de ses défenseurs, Louis de Flue, officier qui commandait le détachement du régiment suisse de Salis-Samade, qui, le 7 juillet, était venu renforcer la garnison de la Bastille et prit part à la défense. Ce récit a été publié dans la *Revue Retrospective*, tome IV, p. 296.

(3) Paris, Brunet, 1789, 23 p. in-8°. Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, au Département des Imprimés, sous la cote Lb [illegible], 7374.

Digitized by Google

L'ambassadeur d'Angleterre était alors le célèbre duc de Dorset, qui, depuis le mois de janvier 1784, représentait le roi d'Angleterre à Paris où, bien avant son ambassade, il avait fait de longs et brillants séjours. Dorset avait extrêmement bien réussi à la cour et à la ville ; il était lié avec les hommes les plus considérables du temps et l'on sait qu'il était un des familiers de Marie-Antoinette.

L'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne en France n'était autre que le comte de Mercy-Argenteau qui, depuis 1766, vivait à Paris en cette qualité. Depuis l'avènement de Louis XVI Mercy n'avait cessé de jouer en France un rôle politique dont l'importance alla sans cesse en augmentant jusqu'à la Révolution ; il était le confident et le conseiller politique de la Reine qui gouvernait son mari. Cette situation de Mercy était bien connue et l'on se figure aisément quelle influence elle devait lui procurer. Il était lié avec tous les ministres qui lui faisaient leurs confidences et lui demandaient conseil. Pour bien jouer ce rôle difficile, Mercy s'était créé de nombreuses relations et il avait des moyens d'information extrêmement étendus ; c'est ce qui fait que ses dépêches, dont j'espère pouvoir commencer bientôt la publication d'un inventaire analytique avec extraits, sont une source de premier ordre pour l'histoire de la France et de l'Europe de 1766 à 1790.

Si donc il y avait à Paris, au mois de juillet 1789, deux hommes en position d'être bien renseignés, ce sont le duc de Dorset et le comte de Mercy-Argenteau.

I.

Je n'ai ni le temps, ni la place nécessaires pour mettre en tête de ces relations une introduction qui soit une histoire critique de la Prise de la Bastille et il me faut remettre à plus tard ce travail qui me paraît intéressant et qui, je crois, est encore à faire. Pour le moment je dois me borner à signaler les faits les plus nouveaux qui se trouvent dans ces deux documents.

Un des points les plus contestés de l'histoire de la Prise de la Bastille est l'accusation de trahison dirigée contre le gouverneur de la forteresse. Dans la plupart des écrits contemporains on reproche à cet officier d'avoir violé la parole jurée et d'avoir fait massacrer par trahison une troupe d'assiégeants qui était entrée dans une des cours de la forteresse sous la protection du drapeau parlementaire. Mais les auteurs de ces récits ne sont pas d'accord entre eux sur le détail des diverses circonstances qui auraient accompagné cette trahison. D'un autre côté les récits émanés des défenseurs de la forteresse repoussent hautement cette accusation que l'officier des Suisses déclare être un conte. Ces divergences entre les accusateurs et les dénégations des accusés ont déterminé la plupart des historiens à rejeter cette accusation.

Louis Blanc lui-même dit : « De Launay était coupable d'avoir com-

Digitized by Google

mandé le feu, non d'avoir commis la perfidie atroce qu'on lui imputait et la justice veut qu'on en lave hautement sa mémoire ; mais la rapide adoption de l'erreur qui l'accablait prouve de quelles noirceurs Paris le jugeait capable (1). » Il semble que ce fait si grave méritait une discussion plus sérieuse de la part d'un historien qui s'était donné la peine de parcourir sur cet évènement une quantité considérable de journaux, brochures, pamphlets et documents imprimés et manuscrits de toute nature. Malheureusement Louis Blanc, dont le talent d'écrivain est si grand, n'avait pas une méthode historique scientifique ; pour établir le degré d'autorité des divers témoignages en présence, il ne se livrait pas à une étude purement objective sur les témoins, sur leurs moyens d'information et sur leur véracité ; il suivait tantôt un témoin, tantôt l'autre en se guidant dans son choix pour chaque fait uniquement sur le plus ou le moins de vraisemblance que ce témoignage lui semblait présenter. Cette critique purement subjective peut donner lieu à de graves méprises ; en tout cas, elle n'a pas une autorité suffisante pour rendre inutile toute discussion ultérieure.

Les deux témoignages que je fais connaître aujourd'hui donnent une nouvelle force aux accusations portées contre le gouverneur de la Bastille. Dorset et Mercy s'accordent à dire que de Launay fut mis à mort parce qu'il avait violé la foi jurée et avait, par trahison, fait massacrer une troupe d'assiégeants qui marchaient précédés de tambours et d'un drapeau parlementaire.

« Le gouverneur, dit Dorset, consentit à laisser entrer un certain nombre d'hommes dans la forteresse, à la condition qu'ils ne commettraient aucune violence. Ces conditions furent acceptées, et un détachement composé d'une quarantaine d'hommes s'avança et fut admis ; mais, aussitôt, le pont-levis fut relevé et la petite troupe fut à l'instant entièrement massacrée. »

Le 17 juillet, Mercy écrit à Kaunitz :

« On coupa la tête à M. de Launay et au commandant de place parce que, sous prétexte de rendre la forteresse, ils avaient fait entrer un parti d'assiégeants qu'ils avaient fait tuer par trahison après que le pont-levis avait été relevé. »

Huit jours après, le 23 juillet, Mercy fait encore allusion à ce fait en ces termes :

« La dictature, qui s'était établie à Paris, s'exerça, surtout le 14, par les supplices les plus cruels infligés à quelques individus, comme je l'ai relaté dans mon dernier rapport. »

Comme dans ce second rapport Mercy rectifie plusieurs faits contenus dans le premier, cette allusion peut être considérée comme la preuve que, sur ce point, il tenait encore pour exacte, le 23 juillet, l'information qu'il

(1) Louis Blanc, Histoire de la Révolution française, 2e édition, Paris, 1869, 8°, tome II, p. 361.

Digitized by Google

avait donnée le 17. C'est une sorte de confirmation tacite qui augmente beaucoup la valeur du témoignage, car, dans l'intervalle, Mercy, comme le prouve ce second rapport si détaillé, s'était livré à une sorte d'enquête sur tout ce qui s'était passé à Paris pendant les troubles ; il avait réuni les journaux, les livres, les brochures et tout ce qui s'était publié, et il avait sans doute reçu les rapports de ses agents ordinaires, des espions qui avaient l'habitude de l'informer de ce qui se passait ; il était allé deux fois à Versailles, avait eu avec la Reine plusieurs entretiens importants et il avait vu les ministres.

Les témoignages de Dorset et de Mercy ont donc une valeur considérable, dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Cependant je n'ose pas les adopter, car ils sont contredits au moins sur les détails de cette trahison par la plupart des relations émanées de témoins oculaires ou se disant tels. Or Mercy, le 14 juillet, n'était pas à Paris; sous prétexte que pour sa santé il avait besoin de repos et qu'il avait des raisons de craindre pour sa sûreté personnelle, il s'était réfugié dans une maison de campagne, à six lieues de Paris et à presque égale distance de Versailles. Il est plus que certain que le duc de Dorset n'était allé se mêler ni aux assiégeants ni aux défenseurs de la Bastille et qu'il n'y avait envoyé aucun de ses attachés. Il est même très peu probable que les agents et les nouvellistes qui renseignaient ordinairement les membres du corps diplomatique eussent assisté aux péripéties de ce siège ; par conséquent il est très vraisemblable que les deux ambassadeurs ont adopté l'opinion courante et qu'ils ne sont pour ainsi dire que l'écho fidèle de la rumeur publique. On doit donc préférer à leurs témoignages celui des témoins oculaires.

J'ai déjà dit qu'un des témoignages les plus précis et les plus probants était celui d'un sieur Boucheron, qui accompagna la députation parlementaire que conduisait le sieur de Corny, procureur du Roi près l'Hôtel-de-Ville, afin de supplier, au nom des autorités municipales, le gouverneur de la Bastille de cesser le feu et d'admettre dans la forteresse un détachement de la garde bourgeoise. Cette députation, composée de sept ou huit personnes, était précédée d'un tambour et d'un drapeau parlementaire. Mais les assiégeants qui entouraient la Bastille et en avaient envahi les cours extérieures, suivirent la députation, et, lorsque Boucheron s'avança pour prier le gouverneur de faire suspendre les hostilités et de recevoir la députation, de Launay lui cria du haut d'une tour que les députés fissent d'abord retirer tous les gens armés et vinssent ensuite lui parler. Les députés eurent beaucoup de mal à obtenir des assiégeants qu'ils consentissent à s'éloigner ; on leur disait qu'on ne voulait pas les abandonner, et que, s'ils entraient seuls dans la Bastille, ils seraient égorgés. Enfin, après avoir longuement discuté, les députés étaient parvenus à déterminer les assiégeants à se retirer, lorsque de Launay fit rouvrir le feu ; les Suisses et les Invalides fusillèrent tous ceux qui se

Digitized by Google

trouvaient à portée et en peu de temps tuèrent ou blessèrent un grand nombre de braves gens qui se croyaient en sûreté à l'abri du drapeau parlementaire pendant la durée des négociations engagées par les députés de la Ville avec le gouverneur de la Bastille (1).

D'après la relation attribuée à Guiot de Fléville, les choses se seraient passées tout autrement. A la prière des invalides, qui levaient la crosse en l'air pour prouver que leur intention n'était pas de faire feu, les assiégeants seraient restés dans la cour dite de *l'Avancée* et les députés seraient entrés seuls dans la cour du *Passage ;* mais, malgré les supplications réitérées des invalides, les députés ne voulurent pas s'approcher plus près de la forteresse pour parler au gouverneur et au bout d'un quart d'heure ils se retirèrent. Alors les assiégeants seraient rentrés en foule dans la cour d'où les députés venaient de sortir et ils se seraient portés en masse vers le second pont-levis, pour s'en emparer comme ils avaient fait du premier. C'est à ce moment que le gouverneur aurait donné l'ordre de rouvrir le feu. Mais ce récit anonyme (2) ne semble avoir été écrit que pour faire l'apologie des invalides et les représente comme des partisans de la cause populaire. Il n'a donc pas l'autorité suffisante pour faire rejeter le témoignage authentique très modéré, très détaillé et très précis des membres qui composaient cette députation parlementaire.

Toutefois on peut croire qu'en ne voyant pas s'avancer les parlementaires qui étaient occupés à persuader aux assiégeants de les laisser seuls approcher de la forteresse, de Launay aurait craint que ce ne fût pas une députation envoyée par la ville et que le drapeau parlementaire ne couvrît une ruse de guerre; il n'y aurait donc pas eu trahison intentionnelle de la part du gouverneur, mais une méprise qui pour le peuple aurait eu tous les effets et toutes les apparences d'une trahison formelle. C'est l'hypothèse la plus favorable qu'il soit possible d'admettre en faveur de de Launay.

De toute cette discussion il ressort qu'à Paris, encore le 23 juillet, les gens, qui par leur position devaient être des mieux renseignés, croyaient que de Launay avait fait massacrer par trahison un certain nombre d'hommes qui s'avançaient ou sur la foi d'un accord conclu avec la garnison ou sous la protection du drapeau parlementaire. C'était la croyance générale, comme le témoigne la presque unanimité des relations de la Prise de la Bastille, qui, tout en différant sur les détails, sont d'accord sur

(1) M. Gustave Bord travestit ainsi le récit de cette malheureuse affaire : « Les députés se portent donc dans la première cour et demandent à parlementer..... Le tumulte empêche les députés d'exposer le but de leurs démarches. » *La Prise de la Bastille*, 1882, in-18, p 51. — Ce tumulte n'est autre que la fusillade de la garnison de la Bastille contre les parlementaires. Voilà comment les historiens hostiles à la Révolution écrivent l'histoire.

(2) Comme je l'ai dit plus haut, le nom de Guiot de Fléville ne se trouve qu'au titre placé en tête de la copie de l'Arsenal, copie faite par on ne sait qui et venue on ne sait d'où, tandis que la plaquette de 1789 ne porte pas de nom d'auteur.

Digitized by Google

le fait même de la trahison. Mercy et Dorset disent en outre que Flesselles et de Launay furent mis à mort par le peuple après un jugement sommaire parce qu'ils étaient coupables de trahison. Je serais désolé de paraître défendre en quoi que ce soit la conduite des misérables qui ont terni l'éclat de cette grande révolution par des massacres aussi cruels qu'inutiles et j'admire autant qu'il se peut la conduite généreuse du brave Hulin, qui exposa sa vie pour sauver celle de de Launay. Mais il faut reconnaître que cette croyance générale à la trahison de de Launay, croyance justifiée au moins par les apparences, explique en une certaine mesure le supplice de ce malheureux.

Que de Launay ait commis ou non une trahison infâme, cela n'a pas grande importance. Mais il n'en est pas de même de l'affirmation de Dorset et de Mercy, que cette révolution s'est faite dans le plus grand ordre ; car ce témoignage réduit à néant les calomnies des écrivains qui représentent cette grande journée comme le triomphe de la canaille.

Dès le 12 juillet, les troupes abandonnent la capitale dont la populace resta maîtresse absolue et incontestée. « Cependant, dit Dorset, il faut reconnaître à leur grand honneur que les gens du peuple ne commirent aucuns dégâts, bien qu'ils fussent absolument livrés à eux-mêmes. Ils se contentèrent de brûler quelques barrières. » Un peu plus loin, après avoir raconté ce qui se passa le 13 et le 14, Dorset ajoute : « Tous ces évènements si extraordinaires se sont accomplis avec une régularité et un ordre qui ne saurait être surpassé. J'en ai moi-même été témoin à plusieurs reprises pendant ces trois derniers jours, en passant dans les rues où je n'ai jamais eu le moindre motif de craindre pour la sûreté de ma personne. Depuis mardi matin (14 juillet) le bon ordre a été très strictement maintenu. » Et plus loin : « La conduite régulière et résolue de la populace dans cette occasion dépasse tout ce que l'on peut imaginer. »

Mercy confirme cette affirmation déjà si autorisée par elle-même.

« De tous côtés, dit-il, les bourgeois accoururent pour mettre la ville à l'abri soit des exploits des bandes de voleurs et du peuple déchaîné, soit de l'invasion imminente des troupes royales cantonnées dans les environs de Paris. L'affluence fut si grande qu'en moins de 24 heures, c'est-à-dire du 13 au 14 de ce mois, on put compter de 40 à 50,000 hommes sous les armes. Le zèle fut même poussé si loin que l'on vit quelques moines, mais sans armes, se joindre aux fortes patrouilles qui nuit et jour parcouraient la ville en tous sens. »

Il est vrai que Mercy crut sur de faux avis que sa vie et ses biens étaient en danger, parce que l'on disait dans le public qu'il était le conseiller politique de la Reine et que certains cerveaux brûlés avaient parlé d'incendier sa maison. Ce fut l'une des raisons qui déterminèrent Mercy à aller s'installer dans sa maison de campagne, à Chenne-

Digitized by Google

vières. L'évènement prouva que ces craintes étaient sans fondement. La garde nationale établit, à la demande du secrétaire de Mercy, un poste dans l'ambassade et de fortes patrouilles circulèrent dans le quartier. Et, le 23 juillet, Mercy lui-même est obligé de reconnaître que la ville de Paris a pris avec une rapidité remarquable les mesures les plus convenables ponr assurer le bon ordre et il s'étonne qu'en moins de 24 heures la bourgeoisie eût pu organiser une garde de 48,000 hommes avec un chef comme La Fayette (1).

On ne saurait diminuer la valeur de ces témoignages; Dorset était à Paris; il circulait dans les rues et il dit avoir vu par lui-même qu'il n'y avait aucun désordre. Mercy était absent; mais il était en relations constantes avec son secrétaire d'ambassade, de Blumendorf, qui le tenait au courant de ce qui se passait. Dorset, Mercy, Blumendorf avaient de nombreux domestiques qui pouvaient les renseigner et il est certain que les agents ordinaires de ces ambassadeurs étaient en campagne pour voir ce qui se faisait et recueillir des informations. Que deviennent en présence de ces affirmations autorisées les assertions des écrivains qui prétendent que « les troubles sont continuels..., que les émeutiers. . pillent tout ce qu'ils peuvent piller ; qu'ils égorgent toutes les personnes dont ils peuvent s'emparer; qu'un des épisodes de ces scènes de cannibalisme est la Prise de la Bastille (2). » Ce sont là des fables grossières reproduites ou même inventées à plaisir pour servir aux besoins des partis politiques de ce temps; l'histoire écrite de cette façon n'est plus qu'une sorte de diffamation calomnieuse rétrospective dont toutes les fois que l'occasion s'en présente on doit faire justice.

L'importance de la Prise de la Bastille fut comprise tout de suite par les hommes politiques habitués aux affaires. Dorset, le 16 juillet, écrit ces lignes absolument remarquables, qui sont comme une manière de révélation des qualités politiques de cet homme aimable et surtout de sa pénétration.

« *Ainsi, My Lord, s'est accomplie la plus grande révolution, dont l'histoire ait conservé le souvenir, et, relativement parlant, si l'on considère l'importance des résultats, elle n'a coûté que bien peu de sang. Dès ce moment nous pouvons regarder la France comme un pays libre, le Roi comme un monarque dont les pouvoirs sont limités, et la noblesse comme réduite au niveau du reste de la nation.* »

(1) M. Lecocq a publié dans son curieux ouvrage sur la Prise de la Bastille, p. 231-291, le procès-verbal des opérations de la constitution de la milice bourgeoise de la paroisse du Petit-Saint-Antoine. Ce document considérable montre que cette milice s'était constituée rapidement, sur l'initiative de l'assemblée des électeurs aux États Généraux pour la ville de Paris, et que les citoyens qui en faisaient partie se proposaient d'empêcher tout désordre en l'absence de la police établie et de résister aux troupes royales dans le cas où elles voudraient occuper Paris militairement.

(2) Bord, l. c., p. 65.

Digitized by Google

Cette appréciation des résultats de cette grande journée me paraît bien supérieure à cette fameuse réponse du duc de Liancourt à Louis XVI: « Non, Sire, c'est une révolution ». Quand bien même cette réponse aurait été réellement faite au Roi par ce courtisan courageux, ce qui est douteux, Dorset aurait encore le mérite d'avoir vu, dès le 16 juillet, toute la portée de cette révolution.

A la cour on ne paraît pas avoir bien compris toute l'étendue du désastre que venait de subir la Royauté. A Versailles on discuta la question de savoir s'il ne fallait pas fuir loin de Paris. Mercy nous fait connaître les causes de ce projet, telles sans doute que la Reine les lui avait confiées. La cour était effrayée par les signes de désaffection générale et par les défections nombreuses, qui se produisaient dans les troupes commandées par le maréchal de Broglie; elle comprenait qu'elle ne pouvait pas compter sur la fidélité de ses défenseurs et qu'elle se trouvait exposée à l'invasion des cent mille Parisiens qui avaient trouvé des armes à la Bastille, à l'Arsenal et aux Invalides. Dans un grand conseil tenu à Versailles, le 16 juillet, au matin (1), la question fut résolue; l'opinion contraire à celle du Roi et de la Reine fut adoptée et ces malheureux souverains qui ne savaient pas même vouloir s'y rallièrent en pleurant.

Mercy nous dit que c'est le manque d'argent et de ressources qui décida ce conseil à renoncer aux projets de fuite. Nous savons d'ailleurs que le comte de Provence supplia le Roi de rester à Versailles et que le maréchal de Broglie, tout en lui promettant de le conduire à Metz, lui dit: « Mais que ferons quand nous y serons? » Plus tard Louis XVI regretta amèrement d'avoir laissé partir les troupes sans lui et d'avoir manqué le moment (2).

Le 17 juillet Mercy se rendit à Versailles près de la Reine et sur sa route il rencontra le maréchal de Broglie, son état-major général et une partie de son armée; il dit que cette troupe ressemblait à une armée en déroute après la perte d'une bataille. A Versailles le château était comme un désert; mais la Reine était pleine de courage et de fermeté. Pendant plus d'une heure et demie elle tint conseil avec Mercy et d'après son avis elle obtint du Roi qu'il rappellerait avec Necker les ministres de Saint-Priest et de Montmorin. Mercy eut soin de faire connaître son intervention à ces deux ministres; à partir de ce moment Montmorin se montra encore plus dévoué à l'Autriche qu'il ne l'était auparavant. La détermination du Roi de rester à Versailles, l'éloignement des troupes et le rappel de Necker étaient comme une déclaration d'impuissance de la part de la Royauté; elle proclamait elle-même sa défaite. Mercy

(1) Mme Campan, *Mémoires*, Paris, 1823, 8°, t. II, p. 52.

(2) Journal de Fersen à la date du 14 janvier 1792 dans Klinckowstrom : *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, Paris, 1878, 8°, tome II, p. 6.

Digitized by Google

lui-même reconnaissait la toute-puissance de Paris en ces termes : « Quelque invraisemblable que paraisse la révolution qui vient de s'accomplir, il n'en est pas moins absolument certain que désormais la ville de Paris joue réellement en France le rôle d'un roi et qu'il dépend de son bon plaisir d'envoyer une armée de 40 à 50,000 bourgeois en armes entourer l'Assemblée et lui dicter des lois. »

Ainsi de l'aveu de Mercy le Roi avait comme perdu ses droits les plus essentiels dont la ville de Paris s'était emparée. Dorset avait donc bien raison de dire que c'était la révolution la plus grande connue.

On se trompe grandement quand on ne voit dans la Bastille qu'une prison. Le peuple ne la connaissait pas, cette prison réservée aux nobles et à quelques gens de lettres. Les gens du peuple, victimes de l'arbitraire des agents de la Royauté, étaient renfermés à Bicêtre, comme ce malheureux Monnerat qui, faussement accusé de faire la fraude par un commis des fermes, est arrêté arbitrairement, jeté à Bicêtre dans une fosse profonde privée de lumière, les fers au cou et aux pieds ; au bout de six semaines on l'en tire mourant et on le garde encore dans les fameux cabanons pendant plus de dix huit mois ; alors on le relâche sans lui faire son procès ; on l'avait gardé six mois sans même lui faire subir un interrogatoire. Ces faits étaient si fréquents que le 14 août 1770 la Cour des Aides, par la bouche de Malesherbes, son président, disait au Roi : « Il en résulte, Sire, qu'aucun citoyen dans votre royaume n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance ; car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes (1) ». Mais il était bien rare qu'un homme du peuple fût enfermé à la Bastille ; la noblesse se fût révoltée à la pensée que sa prison était souillée par la canaille. Ce n'était donc pas contre la prison que le peuple était excité lors de l'attaque de la Bastille ; quoi qu'en disent certains écrivains royalistes, qui en prennent prétexte pour dire que le peuple ne savait ce qu'il faisait, et des écrivains républicains, voire même de grands historiens comme Louis Blanc et Michelet qui s'extasient sur la générosité du peuple détruisant la prison des nobles, sur ses sentiments de solidarité et sur son intuition des conditions de la liberté, le peuple de Paris, le 14 juillet, ne voyait dans la Bastille qu'une forteresse qui pouvait détruire les quartiers plus populeux de la ville et faciliter l'occupation de la capitale par les troupes étrangères. Les assiégeants de la Bastille voulaient d'abord prendre les armes et les munitions qu'ils croyaient y être renfermées et surtout s'emparer de la forteresse pour enlever les canons qui menaçaient le quartier et le faubourg Saint-Antoine. Ils ne pensèrent aux prisonniers que plus tard. En s'emparant de la Bastille, les Parisiens réduisirent la Royauté à l'impuissance ; ils la forcèrent à

(1) *Recueil Auger*, p. 512.

Digitized by Google

rappeler les troupes qui, pour occuper Paris, ne pouvaient plus s'appuyer sur cette formidable forteresse sur laquelle Broglie et Besenval comptaient; dès lors le coup d'état préparé par Marie-Antoinette avec l'aide de Breteuil était impossible.

La prise de la Bastille c'est la victoire de Paris sur la Royauté qui, par le renvoi de Necker et la concentration des troupes étrangères autour de Versailles et de la capitale, avait comme déclaré la guerre à la Révolution et avait manifesté la résolution bien arrêtée de rétablir l'absolutisme royal par tous les moyens, voire même par la guerre civile.

Il est donc permis de dire après le duc de Dorset que la prise de la Bastille est la révolution la plus grande dont l'histoire ait conservé le souvenir, révolution d'autant plus grande qu'elle coûta moins de sang.

JULES FLAMMERMONT.

Le duc de Dorset au duc de Leeds (1).

Paris, 16 juillet 1789.

My Lord,

J'écrivis à Votre Grâce le 12 de ce mois par un courrier extraordinaire pour vous informer du renvoi de M. Necker. Je dois maintenant placer sous les yeux de Votre Grâce un tableau de la révolte générale qui a été la conséquence immédiate de cet évènement.

Dimanche soir (12 juillet) une légère escarmouche s'engagea sur la place Louis XV ; deux dragons du régiment du duc de Choiseul y furent tués et deux autres blessés. Après cet engagement toutes les troupes abandonnèrent la capitale, dont la populace resta maîtresse absolue et incontestée. Cependant il faut reconnaître à leur honneur que les gens du peuple ne commirent aucuns dégâts, bien qu'ils fussent absolument livrés à eux-mêmes. Ils se contentèrent de brûler quelques barrières.

Le lundi matin de très bonne heure le couvent de Saint-Lazare fut forcé. On y trouva, outre une grande quantité de grains, des armes et des munitions que l'on croit avoir été apportées à différentes époques de l'Arsenal dans cette maison, comme dans un endroit sûr. A ce moment, toute la ville offrait l'image d'une consternation générale; toutes les boutiques étaient fermées; tous les travaux publics et particuliers étaient suspendus; on ne voyait presque personne dans les rues, à l'exception des bourgeois armés qui avaient formé une sorte de police provisoire pour la protec-

(1) Public Record Office of England, série France, vol. 587. La copie dont je me suis servi pour faire cette traduction a été collationnée par M. Kingston, conservateur-adjoint du Public Record Office, qui a bien voulu ajouter cette nouvelle marque de bienveillance à toutes celles dont il m'avait comblé pendant mon séjour dans ces magnifiques archives. Je le prie de me permettre de lui renouveler ici mes respectueux remerciements.

Digitized by Google

tion des propriétés particulières à la place de la police établie qui n'avait plus aucune influence.

Le mardi matin (14 juillet) l'Hôtel des Invalides fut sommé de se rendre et il fut pris après une très faible résistance. Tous les canons, toutes les armes portatives et les munitions furent immédiatement saisis. Tous ceux qui voulurent s'armer y trouvèrent ce qui leur était nécessaire. Deux de mes domestiques, que j'avais envoyés en course, après leur avoir fait, pour des raisons personnelles, quitter leurs livrées, furent contraints de se rendre aux Invalides, où ils reçurent deux très bons mousquets qu'ils emportèrent avec eux ; les canons furent placés sur différents points de la ville.

Dans la soirée, un fort détachement se dirigea avec deux pièces de canon sur la Bastille pour demander les munitions qui s'y trouvaient sous prétexte que les Gardes-Bourgeoises n'en étaient pas suffisamment pourvues. Un drapeau parlementaire était porté en avant et de l'intérieur de la forteresse on y répondit. Néanmoins le gouverneur marquis de Launay, contrairement à tous les usages, fit tirer sur la foule et quelques hommes furent tués.

Cette conduite exaspéra tellement la populace qu'elle se jeta sur les portes dans le dessein de les forcer, si possible. Sur ce le gouverneur consentit à laisser entrer un certain nombre d'hommes dans la forteresse à la condition qu'ils ne commettraient aucune violence. Ces conditions furent acceptées et un détachement composé d'une quarantaine d'hommes s'avança et fut admis ; mais aussitôt le pont-levis fut relevé et la petite troupe fut à l'instant entièrement massacrée.

Cette trahison, encore aggravée par un acte aussi flagrant de barbarie, eut l'effet qu'on devait prévoir et elle excita dans la multitude le désir d'en venger les victimes. Les deux pièces de canon furent aussitôt dirigées contre la porte et bientôt elles y firent brèche, ce qui détermina la reddition soudaine de la forteresse ; on suppose aussi que la capitulation avait été hâtée par la désaffection qui, croit-on, prévalait dans la garnison. M. de Launay, le premier canonnier, le geôlier et deux vieux invalides qui furent signalés comme s'étant distingués dans la défense par leur activité furent saisis et traînés à l'Hôtel-de-Ville. Après un jugement très sommaire devant le tribunal qui y siégeait, les personnages inférieurs furent mis à mort. M. de Launay eut aussi la tête tranchée sur la Place de Grève, mais avec des raffinements de barbarie trop révoltants pour que je les rèlate.

M. de Flesselles, Prévôt des Marchands, eut le même sort que les victimes que je viens de nommer. La veille il avait été à l'unanimité appelé à la présidence de l'assemblée qui s'était réunie à l'Hôtel-de-Ville pour prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre dans Paris et aviser aux moyens d'assurer l'approvisionnement de la capitale. Cependant, sur des soupçons élevés contre lui, il fut arrêté dans sa maison

Digitized by Google

et l'on trouva sur lui une lettre qu'on disait être du baron de Breteuil. Cette lettre recommandait au Prévôt des Marchands d'amuser le peuple le mieux qu'il pourrait pour les motifs qu'il savait. Cela suffit pour attirer sur ce malheureux la fureur du peuple. On le tua d'un coup de pistolet et on lui coupa la tête; on la plaça sur une pique, ainsi que celle de M. de Launay et une main du geôlier, et on alla promener ces hideux trophées au Palais Royal et dans les rues voisines.

Dans la même soirée les gardes françaises se réunirent à la bourgeoisie avec tous leurs canons, leurs armes et leurs munitions. Les régiments, campés au Champ de Mars, quittèrent cette place hier (le 15) à deux heures du matin par ordre du gouvernement et ils se retirèrent à Sèvres en abandonnant leur camp et leurs équipages. Les magasins de blé et de poudre établis à l'École Militaire furent aussitôt saisis et une garde bourgeoise fut chargée de les protéger.

Tous ces événements si extraordinaires se sont accomplis avec une régularité et un ordre qui ne saurait être surpassé. J'en ai moi-même été témoin à plusieurs reprises pendant ces trois derniers jours, en passant dans les rues où je n'ai jamais eu le moindre motif de craindre pour la sûreté de ma personne.

Depuis mardi matin (14 juillet) le bon ordre a été très strictement maintenu. Les principaux habitants de chaque paroisse furent convoqués à leur église respective afin que chaque paroisse se chargeât de fournir une garde pour sa protection. Toutefois on ne permit à personne de quitter Paris et tous ceux qui entrèrent dans la ville, et spécialement du côté de Versailles, furent soigneusement fouillés et toutes les lettres trouvées sur eux furent portées à l'Hôtel-de-Ville pour être examinées. C'est après une découverte, faite par ce moyen, que M. de Crosne crut nécessaire de se cacher. Le baron d'Oigny, directeur des postes, fit de même. Déjà la maison de M. de Crosne avait été forcée et on y avait détruit tous les livres et tous les papiers concernant la police.

Aucun évènement important ne se produisit dans la matinée d'hier (mercredi 15); mais, sur les trois heures de l'après-midi, une députation arriva de Versailles au Palais-Royal pour annoncer que le Roi s'était présenté aux Etats-Généraux, où il avait fait ce discours, qui fut communiqué à l'Hôtel-de-Ville et que j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Grâce. La députation retourna le soir même à Versailles. La froideur avec laquelle cette nouvelle fut reçue semble avoir fait retomber tout le monde dans la dernière consternation. A en juger par ce qui se passe, la défiance du peuple est plus grande que jamais; aux barrières les gardes sont doublées.

En ce moment, le désir général est que le Roi vienne à Paris. On espérait hier qu'on avait décidé S. M. à se montrer à son peuple; mais on dit qu'une indisposition l'en a empêché. Il est difficile de prévoir à quelles mesures le peuple se portera. Cependant l'opinion générale est

Digitized by Google

qu'une troupe de citoyens en armes, au nombre d'au moins cinquante mille hommes, se rendra à Versailles et ramènera de force le souverain dans la capitale. Le peuple en ce moment est si mal disposé pour la Cour, que je ne serais pas surpris si les États-Généraux, pour avoir l'air d'accorder trop de confiance aux déclarations du Roi, perdaient la considération que la nation leur avait accordée jusqu'ici.

La populace n'oubliera pas facilement le renvoi de M. Necker; elle semble déterminée à pousser son ressentiment aux dernières extrémités. Dieu veuille que cela ne soit pas; car les gens du peuple ont le dessus et qui pourrait se fier à la modération d'une multitude irritée?

La conduite régulière et résolue de la populace dans cette occasion dépasse tout ce que l'on peut imaginer et la noblesse est universellement exécrée par les dernières classes du peuple.

Je ne dois pas négliger de rapporter à ce sujet quelques circonstances qui se sont produites dans ces deux ou trois derniers jours. Le prince de Lambesc, qui commande le régiment Royal-Allemand, s'exposa très imprudemment dimanche dernier dans les jardins des Tuileries; comme il est très connu, le peuple se rassembla tout de suite autour de lui et, si par une fuite rapide il n'avait pas eu le bonheur de s'échapper, il n'y a pas de doute qu'il n'eût été mis en pièces.

Le duc du Châtelet s'échappa aussi à grand peine. Ayant occasion de se rendre à sa maison de Paris, il se déguisa de telle manière qu'il croyait ne pas être reconnu ; mais en traversant le fleuve dans un bateau avec plusieurs passagers, un d'eux le reconnut, et il aurait été certainement jeté à l'eau si deux soldats aux Gardes-Françaises n'avaient eu pitié de lui et n'avaient eu par bonheur assez d'influence sur les autres passagers pour les empêcher de lui ôter la vie et pour les décider à lui permettre de s'en aller au moment du débarquement.

En fouillant la Bastille, on n'y trouva pas plus de quatre ou cinq prisonniers; aucun d'eux n'était là depuis longtemps, excepté un Anglais qui s'appelle le major White; il était enfermé dans un donjon depuis plus de trente ans. Il fut interrogé par un Anglais qui par hasard se trouva près de lui; mais ce malheureux homme semblait avoir presque complètement perdu l'usage de ses facultés intellectuelles et il ne pouvait que fort mal s'exprimer. Sa barbe était longue d'au moins un yard; mais ce qui est plus extraordinaire, il ignorait que la Bastille fut le lieu de sa détention; il croyait être enfermé à Saint-Lazare ; il ne paraissait pas du tout apprécier le bonheur d'être mis en liberté; cependant il exprima le vif désir d'être conduit chez un homme de loi.

Un autre événement qui, je pense, mérite de trouver place dans ma lettre, est l'évasion du comte de Massarene après une captivité de près de dix-huit ans. Sa Seigneurie et vingt-quatre de ceux qui étaient détenus avec lui à l'hôtel de la Force s'échappèrent de leur prison lundi dernier dans la matinée, sans que dans cette tentative un seul homme perdît la

Digitized by Google

vie. Sa Seigneurie m'avait toujours donné de vifs témoignages de sa gratitude pour les petits services que j'ai eu l'occasion de lui rendre depuis que j'ai l'honneur d'être ici l'ambassadeur de S. M. Elle vint droit à mon hôtel avec cinq ou six de ses codétenus, les autres s'étant dispersés chacun de leur côté. Cependant je réussis à obtenir de lord Massarene et de ses compagnons qu'ils se rendraient tout de suite au Temple, qui est un lieu privilégié, où ils pourraient avântageusement traiter avec leurs créanciers. Sa Seigneurie me dit que c'était son intention de s'y rendre, mais qu'il avait cru devoir d'abord me faire visite.

Un officier des Gardes-Françaises est maintenant sous le coup d'un procès capital à l'Hôtel-de-Ville Il est accusé d'avoir pris part à une tentative faite avant-hier (le 14) pour faire périr trois compagnies entières de ce régiment dans leurs casernes en mêlant du poison à leurs aliments. On dit que c'est le cuisinier qui s'en aperçut.

Depuis lundi tout le monde se montre en public avec une cocarde au chapeau. D'abord on portait des rubans verts, mais comme c'est la couleur de la livrée du comte d'Artois, on leur substitua des rubans rouge et bleu en honneur du duc d'Orléans (1).

Ainsi, Mylord, s'est accomplie la plus grande révolution dout l'histoire ait conservé le souvenir, et relativement parlant, si l'on considère l'importance des résultats, elle n'a coûté que bien peu de sang.

De ce moment nous pouvons regarder la France comme un pays libre, le Roi comme un monarque dont les pouvoirs sont limités, et la noblesse comme réduite au niveau du reste de la nation.

J'envoie à Votre Grâce une liste des changements qui se sont produits dans le ministère autant que j'en ai connaissance; mais comme les communications entre Versailles et la capitale ont été interrompues pendant les deux derniers jours, je ne puis pas être certain que d'autres n'ont pas eu lieu. Votre Grâce recevra avec ceci les procès-verbaux des États-Généraux jusqu'à mardi.

Aussi longtemps qu'on empêchera comme à présent de sortir de la ville, je serai privé des occasions dont autrement je profiterais pour informer Votre Grâce des évènements, qui se produiront, aussi rapidement que je voudrais.

Le marquis de la Fayette est nommé commandant en chef de la Milice Bourgeoise et M Bailly, ancien président des États-Généraux, est nommé Prévôt des Marchands; ces nominations ont été faites par le peuple.

Le Trésor Royal est aux mains de la Bourgeoisie et on n'y a pas touché; la Caisse d'Escompte est aussi placée sous la même protection et les paiements s'y font comme à l'ordinaire.

(1) Dans le texte il y a : « Read and white in honor of the Duc d'Orleans have been substituted ». C'est évidemment une erreur; il faut lire blue au lieu de white; la cocarde n'était pas blanche et rouge, mais bien bleue et rouge, comme la livrée du duc d'Orléans.

Digitized by Google

J'ai été obligé de m'adresser aux officiers de ma paroisse pour obtenir par leur crédit à l'Hôtel-de-Ville que mon courrier fût autorisé à quitter Paris ; on me l'a promis de la meilleure grâce du monde.

Au moins deux cents ouvriers sont occupés à démolir la Bastille, mais comme c'est une construction d'une force peu commune, il faudra quelque temps pour la raser entièrement.

DORSET.

P.-S. — 11 heures.

Lauzun, mon courrier, vient de rentrer de la Poste où, bien qu'il montrât un ordre de l'Hôtel-de-Ville pour avoir des chevaux, la Garde Bourgeoise prétendit qu'elle avait reçu contre-ordre et que sous aucun prétexte elle ne pouvait lui permettre de partir. Cependant il prend cette dépêche dans l'espoir de sortir à pied, et, une fois hors de la ville, de se procurer un cheval pour continuer sa route.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

CLASSIQUES POPULAIRES

ÉDITÉS PAR H. LECÈNE ET H. OUDIN

Les classiques populaires ! Ce titre n'est-il pas à lui seul un paradoxe, et les œuvres de nos classiques peuvent-elles être autre chose que le régal des délicats, de ces « honnêtes gens » pour lesquels seuls elles semblaient avoir été écrites? « La poésie française, a dit Mme de Staël, étant la plus classique de toutes les poésies modernes, est la seule qui ne soit pas répandue parmi le peuple ». Mais si on réussissait, par une habile adaptation, à la rendre populaire, si on parvenait à apprendre aux petits, c'est-à-dire aux gens du peuple et aux enfants, les plus beaux passages des plus grands écrivains du XVIIe siècle, comme on aurait bien mérité, non-seulement de ces écrivains à qui on aurait conquis de nouveaux admirateurs, mais de la France elle-même, puisqu'on aurait fait connaître à tous les Français les œuvres des grands génies qui ont illustré la patrie commune ! Il n'est pas, dans les plus petits villages d'Allemagne, de maison, si humble soit-elle, où on ne trouve les œuvres classiques de Gœthe ou de Schiller, de Schiller surtout, le poète populaire de l'Allemagne. Pourquoi Corneille, Molière, La Fontaine n'entreraient-ils pas eux aussi, sous un format populaire et mis à la portée de tous, dans les maisons des ouvriers et des paysans français ?

Digitized by Google

Pourquoi surtout ne « conflerait-on pas l'éducation de nos enfants aux grands écrivains (fussent-ils des classiques) dont la France est fière? » Prenez, par exemple, Corneille : « Un père de famille, lisons-nous dans la Préface des *Classiques populaires*, cause avec ses enfants. Il leur parle de respect filial et songe au *Cid*. Que fera-t-il? Il dira qu'il y a eu un grand homme qui s'appelait Corneille, qu'il vivait à une certaine époque qu'il a fait des pièces de théâtre nommées tragédies; qu'il y en a une, entr'autres, très belle, qui s'appelle le *Cid*, et il racontera le sujet. Puis il prendra le livre, et, tout en indiquant la suite et la conduite de la pièce, il lira les passages les *plus à la portée de l'enfance.* » Voilà précisément ce que s'est proposé de faire M. Émile Faguet; voilà ce qu'il a fait avec un tact parfait et un véritable talent en expliquant aux enfants Corneille et La Fontaine.

D'autres volumes suivront : on annonce Racine et Lamartine, par M. Lemaître, Victor Hugo, par M. Dupuy. Ce qui nous charme dans cette collection des *Classiques populaires*, et ce qui nous dispense presque de la recommander aux lecteurs, c'est le nom même de ceux qui ont bien voulu s'atteler à une besogne qu'ils n'ont pas regardée, et avec raison, comme indigne de leur talent. La plupart des livres français faits pour l'enfance sont signés de noms inconnus ou qui méritent de l'être. En Allemagne, au contraire, les plus grands savants ne dédaignent pas d'écrire pour les enfants et pour le peuple ; ainsi, le même homme qui a composé le « Dictionnaire allemand », la « Mythologie allemande » et tant d'autres œuvres aussi importantes et aussi scientifiques, Jacob Grimm, a fait un adorable recueil d'histoires que tous les enfants savent par cœur de l'autre côté du Rhin, « les Contes d'enfants de l'Allemagne ».

Nous félicitons M. Émile Faguet d'avoir entrepris une œuvre si utile et si patriotique; nous le félicitons d'avoir su tirer de la lecture de nos classiques « une morale large, vraiment humaine, et, ce qui contient tout, *l'amour de la patrie.* » S'adressant à ses jeunes lecteurs, il leur dit, à propos de Corneille : « Je vais vous expliquer ce qu'il a été et ce qu'il a fait, et vous comprendrez comment il a été cause, pour sa part, d'une partie des bonnes et belles actions qui ont été accomplies en son temps. » Voilà qui est vrai et simplement dit. Nous recommandons à M. Lemaître, pour sa prochaine édition de Racine, un passage où Heine exprime la même idée, à propos de l'auteur d'Andromaque ; nous prenons plaisir à citer ici ce passage éloquent, parce qu'il donne raison à M. Faguet qui n'a pas voulu bannir Racine, l'élégant Racine, de sa république des *Classiques populaires :* « Dans Racine, les sentiments et les poésies du moyen âge sont complètement éteints; il ne réveille que des idées nouvelles ; c'est l'organe d'une société neuve On voit éclore dans son sein les premières violettes du printemps qui ouvre notre jeune âge ; on y voit même les bourgeons des lauriers qui s'épanouissent plus tard si largement. Qui sait combien d'actions d'éclat jaillirent des vers

Digitized by Google

tendres de Racine? Les héros français qui gisent enterrés aux Pyramides, à Austerlitz, à Iéna, à Moscou, avaient entendu les vers de Racine, et leur empereur les avait écoutés de la bouche de Talma... » (1).

M. Faguet vient de faire paraître, à la même librairie Lecène et Oudin, un volume intitulé : *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle : Études littéraires et dramatiques.* Nous nous donnerons le plaisir d'analyser ici même cet ouvrage.

LOUIS DUCROS.

Introduction au BRUTUS de Cicéron

PAR OTTO JAHN

Traducteurs : MM. Faivre et Vernier, boursiers de licence (2).

(Suite et fin)

Mais, pour rester, dans cette imitation des modèles grecs, en communication avec la culture littéraire des Romains et avec ses éléments nationaux, Cicéron se mit à étudier d'une façon plus précise les orateurs romains qui l'avaient précédé. Réveiller le goût de ces orateurs chez ses contemporains est un des actes principaux de son œuvre ; il y promet même à Brutus (300) de lui expliquer plus tard les plus vieux orateurs de Rome. De même qu'il insiste à plusieurs reprises et non sans intention sur la nécessité et la valeur d'une langue correcte (210, sq ; 258), qui, dans un temps où elle ne pouvait plus être considérée comme l'héritage naturel de tout homme bien élevé, ne devait s'acquérir que par de sérieuses études (252 sq) et non par des tentatives hasardées (259 s.) ; de même il insiste, pour cette raison, sur la différence qui sépare la langue des Romains et celle des provinces (170 sq.).

Cicéron n'eut pas sitôt réussi à faire généralement reconnaître ses tendances et ses travaux comme styliste, que des opinions et des tendances nouvelles en désaccord et même en opposition directe avec les siennes s'affichèrent à Rome. Il faut remarquer tout d'abord l'influence de la poésie et de la grammaire alexandrines qui prirent pied chez les Romains ; elles firent valoir des prétentions à un art délicat, finement travaillé et poli presque dans les plus petits détails du style poétique, joint à une érudition raffinée en mythologie et en littérature grecque, érudition considérée comme le résultat essentiel de l'œuvre poétique. Les poètes grecs

(1) Heine, de l'Allemagne, I, 264, édit. Michel Lévy.

(2) *Ciceros Brutus, de claris oratoribus,* erklaert von Otto Jahn, 4e édit. remaniée par A. Eberhard, Berlin, 1877, Weidmann.— V. le *Bulletin* d'avril.

Digitized by Google

de la première période, les grands épiques et les grands dramatiques, dans les ouvrages desquels Cicéron se plaisait à vivre et à étudier, furent jetés de côté comme grossiers et vieillis ; ni Homère, ni les tragiques et les comiques attiques ne furent jugés dignes de servir de modèles pour l'imitation ; mais on leur préféra les poètes alexandrins avec leurs petites idylles mignardes, leurs élégies et leurs épigrammes. Cette influence des alexandrins ne s'étendit pas seulement sur les essais poétiques que Cicéron juge à plusieurs reprises avec dédain, mais aussi sur la critique ; il se forma petit à petit une école de connaisseurs qui empruntèrent aux écoles des grammairiens alexandrins leur mesure pour juger les productions littéraires. Ce sont les *docti*, les *intellegentes* (183); Cicéron n'est pas toujours bienveillant à leur égard, il leur oppose le jugement du public qui est décisif pour l'orateur, *Tusc.* II, 1, 3 : *Orationes nos multitudinis judicio probari volebamus : popularis est enim illa facultas, et effectus eloquentiæ est audientium approbatio.* Le passage du *Brutus* dans lequel il parle des rapports de l'orateur avec les connaisseurs et avec le public (183-193) a pour cette raison une importance capitale, si l'on veut bien se rappeler que ceux qui se présentaient alors comme connaisseurs et critiques, avaient en grande partie des tendances contraires à celles de Ciceron. Cela est dit nettement dans le *De optimo genere oratoris*, 4, 11.

Par là nous pouvons voir aussi comment les nouvelles tendances s'affirmaient dans le domaine de l'éloquence. Sans doute on y proposait comme modèles les orateurs attiques, mais seulement les plus anciens et avant tous Lysias qui était considéré comme le modèle du style fin et délicat. On préféra même Hypéride à Démosthène ; et, comme la finesse, la précision, l'exactitude étaient aux yeux de bien des gens les vraies marques du bon goût, le style de Thucydide (287, *Orat.*, 9, 30) trouva parmi les orateurs de ce temps-là des admirateurs enthousiastes ; c'est ainsi qu'ils sont caractérisés par Denys d'Halicarnasse (*de Thuc.*, 34) : ὅσοι μὲν οὖν ἐκτεθαυμάκασιν αὐτὸν ὑπὲρ τὸ μέτριον, ὡς μηδὲν τῶν θεοφορήτων διαφέρειν, διὰ το πλῆθος ἐοίκασι τῶν ἐνθυμημάτων τοῦτ' ἐσχηκέναι τὸ πάθος· οὓς ἐὰν διδάσκῃ τις ἐφ' ἑκάστῳ πράγματι παρατιθεὶς ὃν λόγον — δυσχεράινουσιν, ὅμοιόν τι πάσχοντες τοῖς κεκρατημένοις ὑφ' οἵας δή τινος ὄψεως ἔρωτι μὴ πολὺ ἀπέχοντι μανίας.

On conçoit sans peine que chez ces adorateurs exclusifs d'un certain genre, la sécheresse et la pauvreté remplaçaient souvent la précision délicate qu'ils s'étaient expressément proposé d'atteindre ; et Cicéron reconnut que les tendances de la nouvelle école n'étaient que l'impuissance d'atteindre un but plus élevé (*Tusc.*, II, 1, 3) : « Reperiebantur nonnulli, qui nihil laudarent nisi quod se imitari posse confiderent, quemque sperandi sibi, eundem bene dicendi finem proponerent, et cum obruerentur copia sententiarum atque verborum, jejunitatem et famem se malle quam ubertatem et copiam dicerent ; unde erat exortum genus Atticorum eis ipsis, qui id sequi se profitebantur, ignotum ; qui jam conticuerunt paene ab ipso foro irrisi. »

Digitized by Google

En revanche, ces prétendus Attiques durent nécessairement aussi se tourner contre Cicéron, parce que, suivant eux, il n'était pas allé assez loin dans la lutte contre le style asiatique, et qu'ainsi, ayant imprimé à l'éloquence une mauvaise direction, il méritait d'autant plus d'être combattu que l'autorité dont il jouissait était plus grande. Nous trouvons dans Quintilien les points essentiels des reproches qu'on faisait à Cicéron (XII, 10, 12) : « M. Tullium — suorum homines temporum incessere audebant ut tumidiorem et Asianum et redundantem et in repetitionibus nimium et in salibus aliquando frigidum et in compositione fractum, exultantem ac pæne, quod procul absit, viro molliorem. — Præcipue vero presserunt eum qui videri Atticorum imitatores concupierant. Hæc manus, quasi quibusdam sacris initiata, ut alienigenam et parum studiosum devinctumque illis legibus insequebatur, unde nunc quoque aridi et exsucci et exsangues. Hi sunt enim, qui suæ imbecillitati sanitatis appellationem, quæ est maxime contraria, obtendant ; qui, quia clariorem vim eloquentiæ velut solem ferre non possunt, umbra magni nominis delitescunt. »

Le représentant principal de ces nouvelles opinions fut C. Licinius Calvus (né en 82) ; la polémique qui ailleurs encore s'affiche avec insistance, contre le prétendu pur atticisme (67, s., *Orat.*, 23) se rattache tout naturellement à la caractéristique de ce personnage comme orateur (283, sq). Nous savons aussi, c'est Tacite qui nous l'apprend, que Calvus était particulièrement l'objet des critiques de Cicéron (*Dial.*, 18) : « Satis constat ne Ciceroni quidem obtrectatores defuisse, quibus inflatus et tumens nec satis pressus, sed supra modum exultans et superfluens et parum Atticus videretur. Legistis utique et Calvi et Bruti ad Ciceronem missas epistolas, ex quibus facile est deprehendere, Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque disjunctum ; rursusque Ciceronem a Calvo quidem male audisse tamquam solutum et enervem, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, tanquam fractum atque elumbem. » Cf. Quint., XII, 1, 22 : « transeo illos, qui Ciceroni ac Demostheni ne in eloquentia quidem satis tribuunt ; quanquam neque ipsi Ciceroni Demosthenes videatur satis esse perfectus, quem dormitare interdum dicit, nec Cicero Bruto Calvoque, qui certe compositionem illius etiam apud ipsum reprendunt. »

Cicéron savait bien que Brutus se tenait dans le camp des Attiques. Dans l'*Orator*, quand il parle d'Isocrate (13, 40) : « qui praeter ceteros ejusdem generis laudatur semper a nobis, nonnumquam, Brute, leniter et erudite repugnante te », il insiste sur l'opinion contraire de Brutus, et, pour finir, il laisse entendre clairement qu'il n'ose pas compter sur son assentiment (71, 237). C'est pour cela qu'il est particulièrement digne de remarque que Cicéron s'adresse à Brutus, dans les deux ouvrages dont l'un (*Brutus*) est la peinture historique du développement de l'éloquence chez les Romains, dont l'autre (*Orator*) est la définition théorique du vérita-

Digitized by Google

ble orateur, tel qu'il se le représentait, et qui tous deux étaient destinés à établir son point de vue, à fournir la mesure pour ses propres productions oratoires. Cicéron estimait beaucoup Brutus ; il désirait trouver en lui un continuateur dans la route qu'il suivait lui-même ; et il le voyait combattant dans le camp opposé. C'est pour cela qu'il lui exposait ce qu'il avait à dire pour lui-même, pour sa propre manière de voir et contre celle de ses adversaires. Si l'on veut bien ne pas perdre de vue ces circonstances caractéristiques, on n'aura aucune peine à comprendre la polémique engagée dans le *Brutus*, comme aussi l'exposition théorique et la définition des principes qui sont en grande partie adressés à Brutus.

L'exécution de l'ouvrage n'est pas égale, et l'on ne saurait, en général, compter le *Brutus* au nombre des écrits les plus soignés de Cicéron au point de vue du style. La cause en est surtout dans la quantité de matière à traiter, laquelle rendait très difficile une exposition bien coordonnée, animée et variée ; elle est souvent décousue, pénible et uniforme dans les tours de phrase. Quelquefois cependant une occasion favorable se présente pour un développement plus complet ; c'est, par exemple, quand Cicéron intercale dans son récit ses propres réflexions, dans la narration qui s'appuie sur les faits rapportés par P. Rutilius (85, sq.) ; quand il fait le tableau des orateurs vraiment remarquables, tels qu'Antonius, Crassus, Hortensius, César, etc. ; alors la riche et brillante exposition de l'écrivain se montre dans sa lumière accoutumée, et l'on rencontre une claire appréciation des personnages et de leur valeur individuelle.

La forme du dialogue est mise à profit avec plus d'adresse que dans les écrits antérieurs. Cela tient à la nature même du dialogue tel que Cicéron le pratique. Il en emprunte les règles à Aristote, dont la manière est en opposition avec celle du dialogue platonicien. Le principal rôle appartient à l'orateur lui-même (« quæ his temporibus scripsi Ἀριστοτέλειον morem habent, in quo sermo ita inducitur ceterorum, ut penes ipsum sit principatus ; ad Att. » XIII, 19, 4) ; mais les interlocuteurs ont également un rôle convenable en ce qu'ils font ressortir, sous des aspects différents, le sujet mis en lumière par le principal interlocuteur.

Cicéron expose, nous l'avons déjà vu, l'histoire de l'éloquence à un point de vue exclusif, ce qui lui permet d'énumérer les orateurs en nombre aussi considérable que possible et de les apprécier d'une façon toujours favorable. Le personnage d'Atticus sert de contre-poids à cette partialité ; exempt de prévention, il exprime le jugement d'un homme qui, poursuivant sans intérêt personnel l'histoire de l'éloquence romaine, se fait une idée saine de ses plus anciennes productions.

Quant aux orateurs vivants, il y avait des raisons faciles à saisir qui les mettaient en dehors de cet ouvrage. Cicéron pourtant sait s'y prendre de façon à ce que non-seulement Caton (d'Utique) soit incidemment mentionné dans le *Brutus* (118), mais qu'aussi quelques-unes des plus grandes figures du temps, Servius Sulpicius (150 sq.), Marcellus (248, sq.),

Digitized by Google

et César (252, sq.) se trouvent caractérisées d'une manière suffisante par Brutus et Atticus. Quant à sa propre action, Cicéron refuse naturellement d'en parler ; cependant, sur la prière de Brutus, il entretient ses amis de ses études et des moyens qu'il a employés pour se perfectionner dans l'éloquence (304 sq.). De même il s'entend à préciser, par des indications isolées et jetées çà et là, la place qu'il occupe lui-même parmi les orateurs romains (123, 150, 190).

A ce point de vue, les interlocuteurs de Cicéron, Brutus et Atticus, jouent un rôle qui leur convient parfaitement ; ils diffèrent d'ailleurs l'un de l'autre d'une façon caractéristique. L'un, Pomponius Atticus, en qualité d'homme âgé (il était né en 109), considéré pour sa science et son expérience et d'ailleurs lié avec Cicéron par une amitié déjà ancienne, se présente à nous avec une certaine indépendance personnelle, qui souvent ne va pas sans un peu de gaîté, telle qu'elle résulte naturellement d'un commerce intime. Non-seulement en matière d'histoire, il rectifie l'erreur de Cicéron (42, sq.), modifie plus longuement le jugement porté par son interlocuteur (292, sq.) et caractérise l'éloquence de César (251, sq.), mais il raille encore agréablement, dans des remarques incidentes, la manie excessive de n'oublier aucun orateur (176, 244, 269). Quand il soulève lui-même une question, cette question témoigne d'une science exacte (99) et de profondes connaissances (183). C'est encore lui qui, d'accord en cela avec les principes de toute sa vie, veut qu'on laisse de côté les querelles politiques (11, 157).

Par contre, M. Junius Brutus (né en 78, voir 324, note) nous apparaît comme avec les traits de la jeunesse. Quoique formé par de savantes études, il est cependant peu familier avec l'histoire de l'éloquence, et il brûle de se faire instruire par Cicéron (300) qui lui adresse de préférence ses observations (125, 332), auxquelles il répond avec des expressions de reconnaissance et de vénération (23, 52, 74, 123, 190, 232, s., 292, 329). Brutus nous donne la mesure des connaissances que possédaient les Romains éclairés de ce temps-là sur les productions oratoires des siècles antérieurs. Il avoue qu'il les connaît peu (133, 147) ; les remarques particulières ou les questions qu'il fait sur les différents sujets que la conversation amène (163, 172, 91, 170, 204, 211, 219, 279, s.), ou encore sur les orateurs qu'il connaît (118, 150, 161, 262, 266, 284) ont souvent peu d'importance (excepté toutefois ce qu'il dit de Marcellus (248, sq.) ; elles ne servent qu'à animer et à renouveler la discussion.

Le *Brutus* de Cicéron nous a été conservé dans un manuscrit unique, qui (d'après la date d'une copie) a été découvert à Lodi avant 1423. Le « *codex pervetustus cujus litteras vetustiores paucissimi scirent legere* » contenait, outre la *Rhétorique à Herennius*, et le *de Inventione*, tous les livres du *De Oratore*, avec le *Brutus* et l'*Orator*. Gherardo Landriano, évêque de Lodi (1419-1437), qui le trouva, l'envoya à Milan à Gasparino Barziza (mort en 1431) qui fit copier et corriger les livres du *De Oratore*

Digitized by Google

par Cosme de Crémone, et renvoya la copie à la place du vieux manuscrit de Landriano (Barzizii opp., p. 215, s.). C'est à Milan que pour la première fois fut faite une copie du *Brutus ;* cette copie, l'œuvre de Blondus Flavius fut multipliée rapidement (Blondi Flav., Ital. illustr., p. 346, Bas.). L'ancien « codex » étant délaissé se perdit ; c'est de cette copie que proviennent un certain nombre de manuscrits encore existants ; quoique exécutés avec plus ou moins de soin, ils sont pour cette raison d'accord entre eux, dans les parties essentielles de l'ouvrage. On y reconnaît que déjà l'ancien manuscrit nous était parvenu dans un mauvais état. Il était plein de lacunes, non pas seulement à la fin, mais aussi dans d'autres passages où tantôt un, tantôt plusieurs mots ont disparu ; par contre, il n'est pas rare de trouver des fragments intercalés postérieurement ; ce sont, par exemple, des additions fâcheuses et inutiles pour faciliter l'intelligence du texte, ou encore des interpolations dans le but de rétablir un passage corrompu et de le rendre compréhensible ; même pour les passages qui ont été altérés de quelque autre manière, les copies s'accordent généralement à reproduire la même altération. Une partie notable de ces fautes a été peu à peu corrigée ; mais il ne manque pas de passages où des leçons inintelligibles n'ont pu être rétablies avec une certitude suffisante.

Parmi les travaux des savants qui se sont occupés du *Brutus* et dont O. Jahn a tiré partie, il faut citer les ouvrages de *Ellendt* (Kœnigsberg, 1825, 1844), de *Meyer* et de *Bernhardy* (Halle 1838), de *Peter* (Leipzig, 1839), *Bake* (*Scholica hypomnemata*, III, p. 311, sq. Mnemos. VI, p. 421, sq.; IX, p. 211, sq.); de *Kayser* (Leipzig, 1860 et les Recensionen Münchener gel. Anz., 1851, XXXIII, p. 385, s.; N. Jahrb. s. Phil., 79, p. 843, s.); de *Piderit* (Leipzig 1862. 1865 et deux programmes : *Zur Kritik und Exegese von Ciceros Brutus*, Hanau, 1860, 1862), les Programmes de *L. Trompheller* (*Einige Bemerkungen über Ciceros Brutus*, Koburg, 1832), de M. *Seyffert* (*Uebersetzungs-und Erklaerungsproben*, Halle 1837, page 39, sq.) ; de E. *Marggraff* (*Observationes criticæ in O. Jahnii editionem Bruti Ciceroniani*, Berlin, 1855); de *Campe* (*Beitraege zur Kritik des Cicero*, Greiffenberg 1860), enfin les *kritische Bemerkungen de Koch* (Rh. Mus. N. F., XVI, p. 435, sq.), etc., etc.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUILLET 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 7.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous rappelons aux candidats que les épreuves écrites se feront dans les huit chefs-lieux du ressort académique : pour la 2e partie du baccalauréat ès lettres, le 6 juillet ; pour la 1re partie, le 7 et le 8 juillet.

Le prochain numéro du *Bulletin* paraîtra le 24 juillet et publiera la liste des candidats admissibles aux épreuves orales.

Les épreuves orales commenceront le 27 juillet et auront lieu dans l'ordre suivant : Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, Vendée, Charente, Indre, Vienne.

*
* *

Les épreuves écrites de la licence ès lettres commenceront à Poitiers le mardi 21 juillet.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

OBSERVATIONS SUR LA COMPOSITION LATINE (5e série) : « *Explanandum quomodo, in dialogis scribendis, Cicero a Platonica ratione et arte recedat.* »

I. Lorsque Cicéron accommoda au goût de son milieu et de son temps les enseignements de la philosophie grecque, il ne se borna pas à dépouiller ses modèles pour le fond des choses ; il s'attacha aussi à

Digitized by Google

imiter la forme dont il les y trouvait revêtues. C'est ainsi qu'on le voit rivaliser, tantôt avec la rigueur des déductions aristotéliciennes (*Fin.*, V, 3, 7; *Nat. Deor.*, II, 37, § 8), tantôt avec la subtile sophistique de la Nouvelle Académie (*Tusc.*, V, 7; cf: *Div.*, II, 1), ailleurs encore avec l'abondance un peu terre à terre des théories morales du stoïcisme (cf. *Brut.*, 31, 118 et suiv.). Le plus souvent il s'attache à faire passer dans la langue latine l'ampleur, la finesse, la variété du dialogue socratique, dont Platon lui offrait le plus parfait modèle (*Tusc.*, V, 4, 10; *Acad.*, I, 4, 15, et *Brut.*, 8, 31). C'est sous le patronage de Platon qu'il place le dialogue sur les *Orateurs célèbres*, en groupant les interlocuteurs au pied de sa statue (*Brut.*, b, 24) S'il en faut croire Quintilien (*Inst. orat.*, X, 1, 109), Cicéron aurait surtout réussi à reproduire l'art inimitable de Platon : les rhéteurs distinguant trois espèces de style, l'un, simple, dont la qualité dominante est la force, l'autre, tempéré, qui se distingue par la grâce, le troisième, sublime, qui a pour caractère l'élévation, Cicéron les aurait réalisés tous les trois ; il serait la synthèse vivante de Démosthènes, d'Isocrate et de Platon. En ce qui concerne ce dernier, Quintilien, fidèle à ses habitudes, motive sa comparaison par des considérations de style ; suivons-le sur ce terrain, en élargissant toutefois un point de vue trop étroit. Au lieu de regarder seulement aux mots et aux phrases, considérons, pour le comparer à Platon, l'art qu'il a apporté dans l'agencement des dialogues philosophiques. Sous cette dénomination, nous comprendrons, comme il fait lui-même (*Div.*, I, 1), les dialogues qui ont pour objet l'art oratoire.

II. Le dialogue platonicien se distingue par les qualités dramatiques. Platon, qui avait débuté dans les lettres par des essais de tragédie, appartient à un milieu où le théâtre exerce sur l'esprit national une influence prédominante; la représentation des pièces de tout ordre constitue, à Athènes, un véritable enseignement public. Soit inclination naturelle et contagion de l'exemple, soit dessein prémédité de lutter contre les leçons du théâtre avec les mêmes armes, Platon fait de ses dialogues philosophiques des drames véritables. Les procédés de la dialectique socratique menaient d'ailleurs à cette forme. Le soin de la mise en scène, l'agencement des épisodes, la peinture des caractères et des passions, le développement des idées par le discours alterné, la préparation d'une sorte de dénouement y sont d'un poète dramatique. Tel sujet, comme le *Gorgias* ou le *Banquet*, divertit en instruisant à la façon d'une comédie; tel autre, comme le *Phédon* ou le *Criton*, émeut comme une tragédie Le cadre où se meuvent les personnages tantôt est indiqué par une description préalable (v. le début du *Phèdre*), tantôt se dessine dans leurs discours de la façon la plus simple et la plus naturelle (le *Phédon*, la *République*). L'exposition de l'*Electre* de Sophocle, un chef-d'œuvre dans ce genre, ne nous donne pas une impression plus nette du lieu, du temps, des circonstances de l'action, que l'introduction

Digitized by Google

de ces divers dialogues. Une fois la scène tracée, chaque personnage y apparaît avec les allures propres que nous lui connaissons par l'histoire; nous les sentons vivants et réels, lors même que l'auteur les tire de sa fantaisie; nous les voyons demeurer jusqu'au bout, tels qu'ils se sont montrés d'abord. Ils se peignent et dans les discours prolongés, et dans des interruptions de quelques mots, par leurs actes aussi souvent que par leurs paroles. Calliclès ne ressemble pas à Gorgias ni ce dernier à Polus. Les comparses mêmes se détachent sur le fond du drame avec une individualité déterminée : ainsi Apollodore dans le *Phédon*. Quant à la figure de Socrate, partout placée au centre, elle s'éclaire de la lumière toujours égale qui lui vient de ses propres discours, et aussi de celle que lui envoient les caractères qui l'environnent. Quoiqu'elle les domine, elle ne les annihile pas, elle les fait valoir à leur manière, tout en gardant le rôle principal, et les fait servir à l'objet de l'ouvrage. Socrate prononce souvent des discours prolongés; mais ses discours ne font pas oublier qu'ils ont des auditeurs, acteurs pour leur propre compte. Ce sont des interrogations vives, des répliques animées qui débrouillent les points importants, donnant l'illusion de la vie réelle, répandant sur toute chose, par l'application de la loi des contrastes, une variété attachante. Une fois entrevues, toutes ces figures, si subtiles que soient les questions qu'elles débattent, ne sortent plus de la mémoire; l'on quitte l'œuvre, comme on quitte un spectacle puissant, l'âme saisie, l'imagination frappée.

III. Il en est autrement des dialogues de Cicéron; au lieu d'être dramatiques, ils sont presque exclusivement oratoires et didactiques. Les discussions ne s'y agitent pas sur une scène qui donne l'impression du monde réel; elles nous enferment dans le cadre abstrait et vide de l'école. L'imitation de son modèle entraîne, il est vrai, l'auteur à ébaucher une mise en scène; mais le plus souvent elle est factice, tient à peine au sujet et se fait aussitôt oublier. Les interlocuteurs ne sont pas des caractères, différant entre eux et s'éclairant par le contraste; ils se ressemblent tous, pareils à des confidents de tragédie, qui provoquent des discours, puis rentrent dans le mutisme, sans que l'imagination du lecteur s'inquiète de leur présence. Le *Brutus* met en scène deux figures curieuses de l'histoire de Rome, Brutus et Atticus. Si différentes qu'elles soient dans la réalité, le dialogue les différencie à peine. L'insignifiance de Brutus est choquante au plus haut point : on dirait un petit écolier qui n'a ni personnalité à faire valoir, ni idées propres à soutenir. Les interlocuteurs du dialogue de la *République*, hommes éminents qui ont joué un grand rôle dans leur pays, ont tous le même air de majesté abstraite; ils n'offrent aucune prise à l'imagination. Aussi les dialogues de Cicéron n'ont-ils pas l'action graduée qui, logiquement, fait sortir l'une de l'autre les diverses parties d'une question, comme dans un drame bien fait les épisodes s'enchaînent et se motivent réciproquement par les passions des personnages. Les longs discours abondent; le dialogue est une suite

Digitized by Google

de monologues sur lesquels l'auteur a répandu çà et là des formules de conversation ; mais ces formules, on peut les enlever sans couper dans le vif, sans nuire à l'effet total. Et l'acteur qui prononce les monologues, quel que soit d'ailleurs son nom, c'est toujours Cicéron parlant par la bouche de ses divers personnages ; non pas que Cicéron lui-même apparaisse avec des traits caractérisés, qui constituent une figure dramatique. Il est le professeur abstrait, qui enseigne par ses seuls discours, sans attacher d'ailleurs, ni par les défauts ni par les qualités de sa personne. A ce procédé, la discussion gagne peut-être en clarté, mais elle perd en intérêt et reste en somme, par l'art, bien au-dessous dn modèle.

J.-A. H.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Si les étrangers étaient fondés dans le reproche qu'ils nous font de vivre dans l'ignorance de leur langue et de leur littérature, ce ne serait pas, à coup sûr, la faute de l'Académie française. La compagnie a l'œil ouvert ; si quelque œuvre sur une littérature étrangère vient à paraître en France, elle s'empresse de l'examiner, et elle est heureuse quand elle peut faire de l'auteur un lauréat de plus. Pour ne parler que de ces dernières années, il n'est point d'ouvrage de ce genre, notamment sur les lettres anglaises, qui n'ait eu sa couronne. En 1880, c'est *Shakespeare et l'antiquité* de M. Stapfer ; en 1883, *le Public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle* de M. Beljame ; en 1884, l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Filon.

Les jugements de l'Académie sont généralement motivés en termes trop succincts pour donner au public une idée exacte d'un livre ; quelquefois ils sont fondés sur une lecture que le rapporteur a pu en faire, plutôt que sur une étude approfondie. Il peut arriver que des hommes amenés par des occupations spéciales à aller plus au fond des choses, découvrent dans un ouvrage récompensé plus de mérite encore qu'il ne semblait en avoir. Il peut se faire aussi que dans un autre ils constatent plus de faiblesse. C'est alors pour eux un devoir de répandre, dans l'étendue de leur sphère d'action, un supplément d'information, pour contribuer à faire rendre à qui de droit un supplément de justice.

J'enseigne la littérature anglaise et la littérature allemande non seule-

Digitized by Google

ment à la Faculté, mais un peu dans toute l'Académie de Poitiers, par l'intermédiaire des professeurs qui se préparent aux grades universitaires pour les langues vivantes. Les étudiants, qui suivent nos cours et nos conférences, sont mis oralement au courant de la valeur des productions nouvelles qui peuvent les intéresser; aux autres nous arrivons par la voie du Bulletin de la Faculté.

Il serait trop tard de parler du livre de M. Stapfer, tel qu'il parut d'abord. Il subit en ce moment une transformation dont on ne peut rien dire avant qu'elle soit finie (1). Je passe donc tout de suite à l'œuvre de M. Beljame, puis à celle de M. Filon. De la première il suffit d'exposer rapidement le fond et le plan; tout y est exact, bien disposé, bien dit. La seconde a besoin d'être regardée de plus près ; elle ne paraît pas mériter une confiance illimitée.

I.

Le livre de M. Beljame n'est qu'un chapitre dans l'histoire de la littérature anglaise, mais un chapitre neuf et définitif. Il comprend l'espace entre 1660, année de la Restauration des Stuarts, et 1744, année de la mort de Pope. Trois noms y dominent: Dryden, Addison, Pope; ils groupent autour d'eux tous les noms secondaires. L'auteur ne s'est pas seulement proposé une étude littéraire, mais encore une étude historique et sociale.

En 1660 commence la période moderne de la littérature anglaise. Les Puritains, maîtres du pouvoir, avaient proscrit les arts et les lettres. Pour eux, la vie de l'homme sur terre était une scène, non de triomphe, mais de lutte. Les plaisirs de l'esprit, si purs qu'ils fussent, n'étaient pas l'idéal auquel l'homme devait aspirer. Aussi, à côté de la Bible, ne faisaient-ils grâce à aucun ouvrage, s'il n'avait pour objet direct la polémique religieuse. Il en résulta qu'on cessa de lire. Quand leur règne finit, en 1660, il ne se trouva plus en Angleterre de gens éclairés pour s'intéresser aux productions de la littérature. Ce que nous appelons le grand public dans la république des lettres n'existait plus. Quelle pouvait être la situation des écrivains, s'il ne se trouvait plus personne pour acheter leurs livres ? Des chiffres le disent. En 1667, le libraire Samuel Symons acheta à Milton le manuscrit du *Paradis perdu* aux conditions suivantes : cinq livres sterling (125 francs) à payer immédiatement, cinq après la vente de treize cents exemplaires de la première édition, cinq après la vente d'autant d'exemplaires de la seconde, — même clause pour la troisième. — Le poète dut se contenter du premier payement pendant

(1) L'ouvrage en deux tomes, *Shakespeare et l'antiquité*, est épuisé ; la première partie a paru remaniée en deux volumes dans la seconde édition ; la deuxième partie reste à réimprimer.

Digitized by Google

deux ans. Ainsi, de 1667 à 1669, toute l'Angleterre n'acheta que treize cents exemplaires du Paradis perdu.

On pourrait objecter que Milton était puritain et victime de ses opinions. Les auteurs amis de la cour n'étaient pas dans une meilleure situation. A l'avènement de Charles II, Dryden écrivit un poème, *Astraea Redux*, sur l'heureuse restauration et l'heureux retour de Charles II ; il y ajouta l'année suivante un panégyrique sur son couronnement. Cela ne l'empêcha point d'être réduit à se faire loger chez un libraire pour le service de lui écrire des préfaces et des annonces. Charles II ayant fait rouvrir les théâtres, Dryden se mit par nécessité, et contre son inclination, à écrire pour la scène. Là le goût n'était plus pour le drame de Shakespeare, de Ben Jonson, de Beaumont, de Fletcher ; la mode avait passé à d'autres pièces, les poètes durent s'y conformer. La tragédie parut avec un faux air de grandeur, de majesté contenue, avec un ridicule mélange de coquetterie et de galanterie. Quand le poète aurait eu le goût de la vraie tragédie, à quoi bon? Il fallait plaire au roi et aux femmes. Dryden montra Adam et Eve se faisant la cour d'après les nouveaux principes et avec quelques petits accessoires de jalousie. La comédie fut d'une licence excessive, d'une sensualité aussi éhontée que la galanterie de la tragédie était niaise et extravagante. Heureusement Dryden a écrit autre chose que des comédies : son nom est resté, au lieu que les noms de Shadwell, de Ravenscroft, d'Etherege, de Wycherley, ne sont que des souvenirs.

Au théâtre l'auditoire était fort restreint ; il se composait de la cour et des personnages en place ou en faveur. Là étaient les protecteurs; la nécessité de vivre mettait les poètes à leur merci. Les droits d'auteur, tels que nous les entendons aujourd'hui au théâtre, n'existaient pas, et tout le profit qu'un écrivain retirait d'une pièce jouée, c'était le produit de la troisième représentation, si le succès allait jusqu'à une troisième représentation. La vente des œuvres aux libraires ne rapportait pas plus. Il restait les cadeaux des grands ; le poète les sollicitait dans ses dédicaces. On dira qu'en France et en Allemagne, à la même époque, la condition des hommes de lettres était la même. C'est vrai, leur dépendance des grands les forçait d'enfler leurs dédicaces de titres pompeux ; mais en France les grands avaient du goût ; en Allemagne ils croyaient en avoir s'ils imitaient les Français. En Angleterre la corruption seule était la règle, le poète devait la flatter. De là ces comédies d'un Wycherley, d'un Vanbrugh, d'un Farquhar, dont un historien de la littérature ose à peine parler. M. Beljame rougit d'une honnête pudeur en les abordant; peu s'en faut qu'il ne recule.

Cette sorte de prostitution des écrivains ne pouvait leur valoir que le mépris ; la plupart menaient une vie abandonnée, où l'honneur faisait défaut aussi bien que l'argent. Deux circonstances modifièrent dans un sens avantageux leur situation pendant les troubles de la fin du règne

Digitized by Google

de Charles II et de tout le règne de Jacques II. D'abord ils cessèrent d'être de simples amuseurs, et devinrent, sinon des conseillers, du moins des auxiliaires en politique. En second lieu, la cour ne continua point d'être tout ; la cité lui fit contre-poids par ses cafés et ses journaux ; le nombre des lecteurs augmenta, et la bourgeoisie compta pour quelque chose. Les profits du théâtre devinrent plus considérables, et l'aisance amena la considération. Mais bientôt les auteurs tombèrent dans la courtisanerie en politique, et de là un pas les précipita de nouveau dans l'esclavage en littérature.

Les modifications introduites dans l'exercice de la royauté par la révolution de 1688 accrurent l'importance de l'opinion publique, et partant celle des écrivains, qui contribuaient à la former. Whigs et tories les attirèrent à eux, les comblèrent de prévenances, et leur firent une part dans le gouvernement. La considération leur revint. Ils s'en rendirent dignes en commençant à réformer les mœurs, au lieu de contribuer à les pervertir L'*Aperçu de l'impiété et de l'immoralité du théâtre anglais* de Jeremy Collier (1698), le *Babillard* de Steele (1709), le *Spectateur* d'Addison (1712), protestèrent contre la corruption, réglèrent le goût, augmentèrent le nombre et la qualité des lecteurs, et fondèrent un public.

La situation des écrivains cependant restait précaire, précisément par suite du patronage politique ; elle s'empira lorsqu'en 1721 Walpole supprima ce patronage. Ils se trouvèrent *ex abrupto* replacés en face des nécessités de l'existence, laissés à leurs propres forces, obligés de tout tirer d'eux-mêmes. Ils tombèrent dans un état de misère tel qu'on vit Samuel Johnson passer les nuits à errer dans les rues de Londres faute d'un logement, jeûnant quelquefois quarante-huit heures de suite, évitant de passer près des gargotes pour ne pas faire infliger par les fumets à son estomac vide une torture insupportable. Une œuvre d'art célèbre, *The Distressed Poet* du peintre Hogarth, exprimait bien le désarroi des existences littéraires : elle représentait un poète installé dans un misérable taudis, travaillant enveloppé d'une robe de chambre pendant que sa femme raccommode son unique culotte, et interrompu dans son travail par la réclamation d'un créancier.

Et pourtant le salut se préparait. Si les hommes de lettres n'avaient plus les grands pour protecteurs, ils avaient les libraires pour acquéreurs de leurs œuvres. Les libraires pouvaient payer, parce qu'il se trouvait un public qui achetait. Pope vint, qui sut fonder sur le double appui des libraires et du public l'indépendance des écrivains. Sa traduction d'Homère l'enrichit. Il interrompit la tradition des dédicaces intéressées et refusa les pensions qu'on lui offrait ; il n'en fut que plus recherché par les hauts personnages. En face des partis, il conserva une attitude neutre, et fut, dans le vrai sens du mot, un homme de lettres. A sa mort, en 1744, le public était fondé, le métier d'écrivain était devenu une

Digitized by Google

profession libérale, et les hommes de lettres avaient conquis dans la société la place qu'ils y occupent aujourd'hui.

Ici finit le livre de M. Beljame. C'est, comme dit M. Camille Doucet, un martyrologe, où l'on retrouve à chaque pas la trace des luttes et des souffrances qu'ont eu à subir les plus grands et les meilleurs. Heureusement, l'auteur ne nous laisse point sous l'impression de ces tristes faits ; il nous dédommage en nous montrant tout ce que, par des progrès successifs et d'heureuses revanches, dans la patrie de Shakespeare, la condition des écrivains a définitivement gagné, en bien-être, en considération, en indépendance.

Je ne prétends point, par cette analyse rapide, donner au lecteur une idée suffisante d'un volume de cinq cents pages ; je voudrais plutôt faire naître en lui l'envie de le lire. Il verrait que de documents ont été consultés, que de réflexion et de pénétration il a fallu pour en faire sortir un livre clair, d'une lecture facile, et intéressant jusqu'à vous passionner. Il applaudirait l'Académie française déposant une couronne sur le front de l'érudit, de l'homme de goût, de l'écrivain qui a donné à la France *le Public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle;* et si une si haute récompense devait s'apprécier à sa valeur intrinsèque, il regretterait qu'elle ne soit que de 1,500 francs.

II.

Le prix décerné à l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Filon est de 2,000 francs.

Les Anglais avaient jugé ce livre sévèrement, avant qu'il fût couronné. L'*Academy* du 25 août 1883, p. 127, refusait à l'auteur jusqu'à la moindre connaissance des œuvres et des hommes dont il parle. « *Unluckily, it is scarcely possible to open a single page of Mr. Filon's book without coming accross these blunders, every one of which is incompatible with the barest acquaintance with the works and lives of his subjects.* » La distinction de l'Académie française provoqua un redoublement de rigueur. L'*Athenaeum* du 24 janvier 1885, p. 121, renforça la note de l'*Academy*, et traita M. Filon de compilateur téméraire et ignorant, à qui l'ignorance plus grande encore du public de France et de l'Académie française permettait de débiter ses erreurs en pleine sécurité. « *Mr. Filon is a rash and ignorant compiler; he has read but few of the books of which he treats, many he has not even seen; and he trades in full security on the superior ignorance of the public — and the French Academy.* »

Il faut, dans ces invectives, faire la part de l'exagération. M. Filon s'inspire des idées de M. Taine, et on sait assez que M Taine n'est pas en odeur de sainteté en Angleterre. Il émet des jugements qui blessent l'amour-

Digitized by Google

propre des Anglais. En voici deux exemples. Dans les *Contes de Cantorbéry*, il fait de la *Wife of Bath* le type de la femme anglaise : elle a été mariée cinq fois, pas une de plus ; belle, hardie de visage, haute en couleur ; son dernier mari avait vingt ans, elle en a quarante, ce qui ne l'empêche pas d'en chercher un sixième. « Elle porte très haut, dit M. Filon (p. 57), ce qu'on pourrait appeler la sensualité légale, chose essentiellement anglaise. » Quand il apprécie les drames historiques de Shakespeare, il frappe fort. « Le patriotisme aide et inspire l'écrivain, non pas ce patriotisme sage, réfléchi, qui rend justice aux autres nations, mais ce patriotisme aveugle, exclusif, brûlant, fait d'orgueil naïf et de mépris envers l'étranger. Un Parisien du dix-huitième siècle demandait comment on pouvait être Persan. Shakespeare semble surpris qu'on ne soit pas Anglais... Les Anglais sont toujours vainqueurs : c'est de droit. Les Romains sont battus dans *Cymbeline*, les Français sont battus dans le *Roi Lear*, bien avant l'époque où il y a eu des Français. A nos désastres trop réels de la guerre de Cent ans, Shakespeare ajoute un compte fantastique de défaites... Jeanne d'Arc, notre glorieuse héroïne, devient une ignoble fille dont la carrière n'est qu'imposture. C'est de ces erreurs et de ces injustices qu'est fait le génie de Shakespeare. » (P. 165-166). Amené à se prononcer sur le comique chez le grand poète, M. Filon le met bien au-dessous de celui de Molière. Pour des Anglais, c'est un crime. Ils croient être plus justes en nous faisant l'honneur d'appeler Molière le premier comique après Shakespeare.

Si les mauvaises dispositions des critiques d'outre-Manche s'expliquent dans une certaine mesure par le point de vue où se place M. Filon, il serait injuste cependant de n'y pas reconnaître un fond de vérité. Ouvrons le livre.

Je dois faire remarquer que, s'il n'a pas encore eu de seconde édition, il a déjà subi quelques corrections. C'est après ces modifications qu'il a été présenté à l'Académie française ; le reproche d'ignorance fait à la compagnie se trouve ainsi affaibli. A la page 159, M. Filon avait attribué à Corneille ces deux vers :

« Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement ; il en rougit, le traître. »

Il a fait couper le feuillet, et sur l'onglet il en a fait coller un autre où la faute est corrigée ; Théophile rentre en possession de sa sottise. L'Académie n'a donc pas eu connaissance d'une bévue par trop choquante.

P. 178. — M. Filon s'était trompé en citant comme étant de Voltaire les deux vers de Racine (*Phèdre*, IV, 2) :

« Un seul jour (1) ne fait point d'un mortel vertueux
Un perfide assassin, un lâche incestueux. »

(1) Mon édition de Racine porte *un jour seul*...

Digitized by Google

Le feuillet primitif a été remplacé, et la faute corrigée sans que l'Académie en ait rien vu.

P. 324. — Il était dit d'abord que Mme de Sévigné réclamait son ruisseau de la rue du Bac ; la correction reconnaît que c'est Mme de Staël.

Il y a encore deux ou trois feuillets revus et corrigés. Il faut regretter que les critiques anglais n'aient pas eu sous les yeux un volume ainsi amendé, ils auraient été moins durs pour M. Filon, qui faisait, à son honneur, son *mea culpa,* et pour l'Académie, qui n'avait pas à tenir compte de fautes qui n'existaient point. Après cela il faut avouer que le nombre des erreurs reste encore assez considérable. Je vais indiquer quelques-unes des plus fortes.

P. 65. — « Ses chansons et ses ballades forment un recueil appelé dans le dialecte des Lowlands *King's Quhair*, le Cahier du roi. »

Il s'agit de la principale œuvre de Jacques Ier, roi d'Ecosse, écrite pendant sa captivité en Angleterre, entre 1405 et 1420. Ce n'est pas un recueil de chansons et de ballades, c'est un poème en 179 stances de 7 vers, divisé en six chants en l'honneur de Lady Jane Beaufort, que le roi avait vue un jour, depuis la fenêtre de sa prison, se promener dans un jardin voisin, et qu'il épousa en 1424. Ce poème fut publié la première fois par lord Woodhouselee, à Edimbourg, en 1783. Il en a été fait depuis plusieurs autres éditions.

P. 84. — Elisabeth « détruit définitivement la puissance écossaise, éternelle menace au flanc de l'Angleterre ».

La puissance écossaise ne fut pas détruite par Elisabeth. A sa mort, en 1603, Jacques VI, roi d'Ecosse, devint roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier. L'Ecosse resta royaume, garda son Parlement et continua d'être gouvernée d'après ses propres lois. Ce ne fut qu'environ cent ans plus tard, en 1707, que la reine Anne réunit les deux royaumes en un seul.

P. 87. — « Cet art... s'appelle à Londres, en 1580, l'euphuïsme, à Paris, en 1650, le style précieux, *en Italie, le gongorisme...* »

Ce n'est pas en Italie que le style précieux s'appelait *gongorisme*. Ce mot a été formé du nom de Gongora, poète espagnol qui vécut de 1561 à 1627, et qui avait mis le langage ampoulé à la mode dans son pays sous le nom d'*Estilo culto*.

P. 153. — « Dans le nombre (des héroïnes de Shakespeare), une seule est fausse : c'est Cressida. Encore appartient-elle moins à Shakespeare qu'à Chaucer. »

Chaucer a intitulé un de ses poèmes *Troylus and Cryseyde*, et Shakespeare un de ses drames *Troylus and Cressida*. L'usage s'est établi de donner le même nom à l'héroïne de l'une et de l'autre œuvre. De cette identité de nom est née l'erreur d'une identité de caractère. Les deux *Cressida* ne se ressemblent point. Celle de Chaucer a toutes les qualités qui gagnent à une femme non seulement l'amour, mais encore

Digitized by Google

le respect ; celle de Shakespeare est perverse dans ses pensées et dans ses discours, étrangère à tout ce qui fait la modestie chez une femme, indigne d'estime et incapable d'inspirer plus que de l'amour d'une seule espèce, qui ne se nomme point. M. Filon, en affirmant que la Cressida de Shakespeare appartient à Chaucer, prouve avec quelle légèreté il parle de ce qu'il ignore.

P. 217. — « Waller n'a rien écrit qui vaille l'aimable ballade de *sir Richard Lovelace*, sur le mariage de Roger Boyle avec lady Margaret Howard... A des locutions triviales, qui peignent l'ébahissement du rustique spectateur, *sir Richard* a adroitement mêlé des traits délicats... »

C'est bien entendu, sir Richard Lovelace est l'auteur de la *Ballad upon a Wedding*. M. Filon le dit deux fois, pour qu'il ne reste aucun doute. Hélas ! il se trompe : la ballade est de sir John Suckling. Elle est fort connue en Angleterre; Chambers la donne dans sa *Cyclopedia of English Literature*, t. I, p. 243-44, avec cette note : « *The wedding thus immortalised was that of Lady Margaret Howard, daughter of the Earl of Suffolk, with Lord Broghill, afterwards Earl of Orrery.* » C'est bien de cette pièce que M. Filon veut parler, quoiqu'il écrive *Boyle* pour *Broghill*. Que dirait-on d'un historien de la littérature française qui attribuerait à Régnier les stances à Du Périer sur la mort de sa fille? La bévue ne serait pas plus forte que celle de M. Filon. Mais voici qui est bien pis.

P. 89 et p. 327. — Deux œuvres en prose deviennent sous la plume de M. Filon des poèmes : c'est l'*Arcadia* de Sir Philip Sidney et le *Complete Angler* d'Isaac Walton.

D'abord l'*Arcadia*. Le titre exact est : *The Countess of Pembroke's Arcadia*. Au fond c'est le récit des aventures des deux amis Pyrocles et Musidorus aspirant à l'amour des princesses d'Arcadie, Philoclea et Pamela. Il n'est pas un traité sérieux de littérature anglaise écrit en Angleterre qui ne mentionne cet ouvrage, et toujours comme *prose romance*. Si M. Filon en avait lu un seul avec attention il n'aurait pas écrit : « Sidney avoue lui-même avoir composé ce *poème* en chassant ».

Pour le *Complete Angler* la méprise dépasse toute permission. D'abord M. Filon aurait bien fait d'en donner au moins le titre. Son analyse n'est qu'une allusion à un ouvrage dont il faut deviner le nom. Nous verrons tout à l'heure que le vague tient trop de place dans son livre, et met le lecteur plus d'une fois dans l'embarras Ici il ne saurait être question que du *Complete Angler*. « Walton va s'asseoir sur la berge d'une de ces belles rivières anglaises, qui coulent reflétant le ciel, entre deux rives de gazon. Son âme est suspendue aux tressaillements d'un morceau de liège, dont les moindres palpitations lui racontent les péripéties d'un drame invisible. Rentré chez lui, il compose, avec les émotions de sa journée.... » Pourquoi ici la plume ne tombe-t-elle pas de la main de M. Filon? Le *Complete Angler* est écrit en belle et bonne prose, et

Digitized by Google

M. Filon continue : «..... il compose, avec les émotions de sa journée *des vers* aussi réguliers, aussi tranquilles, aussi innocents que ces émotions elles-mêmes ».

Après une telle faute, les cent autres qu'on pourrait relever ne comptent plus. Je voudrais cependant ajouter quelques observations sur le caractère général du livre.

Je viens de parler de ce vague, de cette absence de précision qui choque un lecteur habitué à l'exactitude. Le mot *histoire* en tête du titre suppose des dates. Sans dates aucune *histoire* ne peut être écrite, pas même l'histoire d'une littérature. Or les dates manquent chez M. Filon au point que, sans une connaissance très solide des temps, le lecteur est forcé d'avoir toujours un Bouillet ou un Dezobry sous la main ; cela est fatigant. Mais il n'y a pas que le manque de dates qui vous gêne ; c'est encore celui des noms propres, des titres surtout. Croiriez-vous que la fameuse *Ballad upon a Wedding*, dont il vient d'être question, soit nommée? Elle ne l'est pas plus que le *Complete Angler* et que mainte autre œuvre. Un lecteur qui n'est pas d'avance familiarisé avec l'histoire de la littérature anglaise ne peut pas lire M. Filon. S'il lui prenait envie de le contrôler, il ne saurait où s'adresser : les indications bibliographiques font défaut. M. Taine et M. Mézières sont cités, ils sont de l'Académie française. Puis on trouve Philarète Chasles, d'une autorité suspecte; M. Beljame, dont l'exemple au point de vue de l'exactitude n'a pas servi à M. Filon ; Villemain, qui connaissait mieux la France que l'Angleterre. M. Filon a consulté peu d'ouvrages de critique anglais, peut-être les *Essais* de Macaulay. Les originaux, il ne les a pas tous lus, et il ne faudrait pas le lui reprocher trop durement. Quand on veut écrire, non pas une histoire de littérature étrangère en cinq volumes, comme celle de M. Taine, mais une simple histoire portative en un volume de cinq ou six cents pages, on peut bien recourir quelquefois à des livres de seconde main faits par des maîtres ; il faut alors les demander au pays même que l'on étudie, plutôt qu'à son propre pays. Les Anglais tenaient à la disposition de M. Filon des traités, des dictionnaires et des recueils de littérature excellents. Ce n'est pas là qu'il aurait appris que le *King's Quhair* était un recueil de chansons et de ballades, que la *Cressida* de Shahespeare appartenait à Chancer, que Richard Lovelace était l'auteur de la *Ballad upon a Wedding*, que l'*Arcadia* et le *Complete Angler* étaient des poèmes, etc., etc.

Les erreurs qui s'étalent à chaque page du livre de M. Filon le font appeler par les Anglais une *imposture*. « *Such a book can only be desirebed as an imposture* ». (*Athenaeum*, n° 2987, p. 121). Le mot est trop dur : M. Filon n'a pas voulu tromper autrui, mais il s'est trompé lui-même en se chargeant d'une tâche au-dessus de ses forces ou de son énergie. A en juger d'après la tournure d'esprit et le goût que révèle son livre, il était plus apte à écrire un *Discours* sur la littérature anglaise

Digitized by Google

qu'une *Histoire* de cette littérature. Le plus souvent son style est oratoire ; quelques exemples vont le prouver.

P. 23-25. — Dans le seul paragraphe consacré au roi Alfred, on lit : « *Cette brillante aurore du génie saxon dura peu et fut suivie d'une nouvelle obscurité*..... Un roi patriote et sage essaya d'arrêter cette décadence d'une civilisation naissante, *cette ruine d'un monument inachevé !..... Comme une fleur du Midi, transportée sous le ciel du Nord, périt en une seule nuit de gelée, la culture latine disparut presque subitement* ».

P. 45. — « *Comme ces fleuves qui s'enfoncent sous le sol et reparaissent à quelques lieues de là, sans livrer le secret de leur existence souterraine, l'idiome populaire, après cette perte de deux cents ans, recommence à couler à ciel ouvert, entre des rives plus larges et sous un nom nouveau.* »

Ces figures, ces métaphores si bien continuées, cachent d'ordinaire des pensées fausses. Par exemple, ce que dit M. Filon de la décadence de la *culture latine* après Alfred n'est pas exact ; il s'agit de la *culture anglo-saxonne* au temps de ce roi (871-901).

M. Filon semble toujours craindre que le sommeil ne gagne ses lecteurs : de là, pour les tenir en éveil, des tournures à effet comme celle-ci (p. 345) : « Un jour, on vit arriver au café Wills un singulier petit garçon. Il avait douze ans et n'en paraissait que sept ou huit : laid, chétif, une tête énorme, bossu par devant et par derrière. Ce petit garçon avait voulu voir le vieux Dryden, trônant au milieu d'une cour de beaux-esprits. Il était l'auteur d'un poème épique, et se considérait modestement comme le plus grand génie qui eût jamais existé. On l'appelait Alexandre Pope ». Ne dirait-on pas le début de quelque discours académique ? Ce n'est pas sur ce ton que le prend M. Beljame.

Cette affectation oratoire, comme les métaphores, est incompatible avec la vérité, qui doit être le fond d'une histoire littéraire. P. 83 : « Le 17 novembre 1558, une jeune fille sortait de prison pour monter sur le trône. Elle avait vingt-cinq ans. Agréable et majestueuse, sans être belle ni jolie, elle apportait dans l'exercice personnel du souverain pouvoir de hautes qualités natives, développées par une instruction profonde. Elle parlait le français et le latin, lisait couramment Tite-Live et Cicéron, possédait le grec, dit Warton, mieux que les chanoines de Windsor. Nous avons vu Jane Grey lire le Phédon pour oublier les rigueurs de ses parents, Elizabeth se repose des soins de la royauté en traduisant Isocrate. » Il faut en finir avec cette ineptie, de faire passer Jane Grey et Elisabeth pour des femmes extraordinaires, parce qu'elles savaient le grec et le latin. M. Filon laisse croire, à propos du *Caton* d'Addison (p. 317) qu'il connaît les *Essais* de Macaulay. S'il avait lu celui sur Bacon, il aurait été frappé de la justesse d'une observation concernant précisément la prétendue science des femmes anglaises au seizième

Digitized by Google

siècle. Si elles ne savaient lire les œuvres grecques et latines, que devaient-elles lire? L'Angleterre n'avait encore ni Shakespeare ni Spenser; elle avait Chaucer, Gower et quelques autres dont tous les écrits réunis n'auraient pas suffi à garnir un seul rayon d'une médiocre bibliothèque. Si ces dames-là savaient, comme Elisabeth, un peu de français, elles pouvaient ajouter aux Grecs et aux Latins, Froissart, Comines et Rabelais, c'était à peu près tout. Aujourd'hui les circonstances sont changées. Nos femmes seraient mal inspirées d'aller se délecter avec les dialogues de Platon quand elles ont ceux de Fénelon, avec les comédies de Plaute et de Térence quand elles ont celles de Molière, avec Sophocle et Euripide quand elles ont Corneille et Racine. A cette vieillerie, on pourrait en ajouter bien d'autres. N'en citons qu'une. M. Filon donne comme une nouveauté, et d'une manière solennelle, l'épitaphe de Wyatt (p. 69): « Tandis qu'il se rend aux ordres de son maître, en route, un mal subit le terrasse. Il meurt, et Surrey grave ces vers sur sa tombe:

« Ici repose celui qui ne s'est jamais reposé. »

Wyatt mourut en 1541. Or, en 1518 on avait déjà gravé sur la tombe de Trivulce :

« *Hic tandem quiescet qui nunquam quievit.* »

Cette épitaphe paraît être devenue bien vite banale. Elle a depuis fait le tour de l'Europe. Il y a sept ans, un journaliste voulait qu'on l'appliquât à Mgr Dupanloup. (V. le *Constitutionnel* du 13 octobre 1878.)

M. Filon a fait son livre pour la collection de l'*Histoire universelle* publiée par la maison Hachette sous la direction de M. Duruy. Une histoire de la littérature anglaise manquait à cette collection ; mais il en fallait une qui fût digne de figurer à côté de l'Histoire de la littérature française de M. Demogeot. Celle de M. Filon ne l'est pas. L'auteur semble n'avoir pas conscience de la responsabilité qu'assume un écrivain en s'adressant à un public disposé à le croire sur parole. Une erreur qui se propage et s'enracine devient une sorte de crime pour celui qui l'a mise en circulation. De là pour des esprits scrupuleux ces tortures que M. Filon ignore. Et puisqu'il est question ici de la collection de l'*Histoire universelle*, je demande la permission de montrer jusqu'où va la passion de l'exactitude chez un des collaborateurs les plus distingués de M. Duruy. Si M. Filon retouche son livre, il le prendra pour modèle; c'est M. Chéruel. Ce savant avait dit dans son édition des Mémoires de Saint-Simon que la duchesse d'Angoulême protectrice du poète et romancier Boursault se nommait *Françoise de Narbonne*, au lieu de *Françoise de*

Digitized by Google

Nargonne. Dans un article de la Revue des Deux Mondes, M. Saint-René Taillandier avait reproduit le faux nom. M. Chéruel n'eut de repos que quand il eut réparé son erreur involontaire. Il écrivit à M. Saint-René Taillandier un billet qui fit aux yeux de tous le plus grand honneur à sa loyauté. La Revue des Deux Mondes l'a reproduit dans le numéro du 1er décembre 1878, p. 713. Que de billets pareils M. Filon écrirait s'il voulait détruire les notions fausses que son livre a déjà mises dans les esprits ! L'Académie française a sa part du péché. Ses couronnes attirent les regards. Ce sont des récompenses qui ont pour but de procurer aux écrivains des récompenses plus flatteuses encore, l'empressement, la confiance et l'approbation du grand public. Dès lors elles ne doivent être accordées qu'à des œuvres de mérite. Décernées à des livres comme l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Filon, elles perdraient leur caractère, et ne seraient plus que des brevets d'invention sans garantie du gouvernement.

J. PARMENTIER.

LE DRAME DANS CORNEILLE.

« Ne croyons pas que le vrai soit victorieux dès » qu'il se montre; il l'est à la fin, mais il lui faut » du temps pour soumettre les esprits. »

(FONTENELLE, *Vie de Corneille.*)

Je ne prétends point découvrir Corneille. Je ne donne pas pour neuve cette idée que, dans un certain nombre de ses pièces, sous l'influence des Espagnols, à l'imitation des Garnier, des Hardy, des Jean de Schelandres, il a fait preuve d'une audace étrange, il a mis au théâtre une suite d'œuvres pleines de mouvement et de variété, bien éloignées de ce qu'on appelle, au sens étroit du mot, la tragédie classique.

C'est un sujet touché déjà par MM. Vict. Fournel, Deschanel et Paul Albert. Mais ce n'est, pour le premier, qu'une partie d'un plus grand sujet ; le XVIIe siècle n'est qu'un anneau de cette chaîne qui joint les tragi-comédies d'Ogier et de Théophile à ce « poème étrange et terrible que Molière a rendu sien du droit de son génie, le *Don Juan* » ; il résume en trois pages ce qui concerne le temps de Corneille. Le second n'a point rempli sa tâche pour des raisons diverses que M. Brunetière a exposées dans un article sévère, et sur lesquelles il serait inutile de revenir. Le dernier, enfin, recherchant avec beaucoup de soin les origines du Romantisme, les trouve chez Voltaire, ce qui paraît bien étrange, et n'a pas nommé Corneille.

Digitized by Google

Pourtant il semble bien que ce doive être, à ce moment surtout, une étude intéressante. La mort du chef glorieux de l'école romantique vient de ramener l'attention sur la révolution dont il fut l'auteur, et sur le renouvellement du genre dramatique, son œuvre la plus populaire. Il serait curieux de chercher si, jusqu'à la *Préface de Cromwell*, on n'avait point senti en France ce que pouvait avoir de saisissant cette peinture de la vie réelle avec tous ses contrastes, ses beautés et ses laideurs, ses clartés et ses ombres, qu'on a nommé le *drame*. On peut se demander si, dans leur enthousiasme, les réformateurs ne se sont pas un peu exagéré la nouveauté de leur découverte, si ce manifeste de l'école fait la part assez large au génie de Corneille, tout en se réclamant de son nom. C'est là ce que je voudrais non point faire (car le sujet comporterait les développements d'une thèse), mais esquisser à larges traits.

Je voudrais montrer que les Romantiques, de très bonne foi, se sont fait illusion sur la nouveauté de leur découverte, tout au moins en ce qui regarde la théorie. Je voudrais montrer que nous-mêmes, aujourd'hui encore, nous sommes un peu trop disposés à nous faire de Corneille une idée fausse, à ne pas reconnaître l'esprit audacieux, téméraire, incessamment en quête de créations nouvelles, le puissant dramaturge qu'il voulait être au lieu de devenir le père de la tragédie.

Oui, Corneille, au temps de Richelieu, nous a donné le drame, non pas le drame irraisonné de ses prédécesseurs, dont les hardiesses sont souvent ignorance et l'originalité mauvais goût, non pas celui de Shakespeare, si touffu, dont les libertés nous feront toujours peur, mais celui que peut supporter notre bon sens un peu timide, le drame œuvre de la raison plus que de l'imagination et de la fantaisie, fait sur les règles, celui qu'en somme les Romantiques nous ont rendu ; car *Hernani* s'éloigne moins du *Cid* que de *Macbeth* ou d'*Hamlet*.

Pour le prouver, la discussion doctrinale, malgré ses désavantages, est nécessaire. Mais ceux-là même à qui nous devons le nouveau genre ne nous en ont pas donné de définition assez nette, assez étroite ; pour eux c'est la peinture du vrai, la représentation de la vie. La formule est trop large. J'invoquerai, pour la préciser, un témoignage qui ne sera pas, celui-là, suspect de passion ou de parti-pris, celui de l'Académie.

Qu'est-ce que le drame, d'après la dernière édition du Dictionnaire ?

« Une pièce de théâtre, en vers ou en prose, d'un genre mixte entre la » tragédie et la comédie, dont l'action, sérieuse par le fond, souvent » familière par la forme, admet toutes sortes de personnages, ainsi que » tous les sentiments et tous les tons. »

Sur cette première idée, que le fond doit être sérieux, je crois peu nécessaire d'insister longuement. Il est trop certain que le *Cid*, *Horace*, *Polyeucte*, ou plutôt que toutes les œuvres de Corneille, de *Médée* jusqu'à *Suréna*, sont des actions sérieuses. Je ne m'arrêterai qu'un instant à l'opinion de Voltaire qui fait de *Nicomède*, sous prétexte que cette

Digitized by Google

situation du vieux Prusias se laissant conduire par sa femme prête à rire, une comédie. Mais Voltaire lui-même, ayant à défendre une situation analogue dans *Mariamne*, montrait avec raison qu'en somme la donnée d'une pièce tragique diffère souvent peu dans l'ensemble de celle d'une comédie ; que l'intrigue de l'*Avare* est celle de *Mithridate*, et que c'est surtout au théâtre

» Que, selon ce qu'on peut être,
» Les choses changent de nom ».

Or cette faiblesse du roi Prusias peut causer la perte d'un prince jeune et vaillant : elle prend un caractère dramatique. Les intérêts les plus graves sont agités. Et c'est un spectacle émouvant que de voir l'élève d'Annibal se débattant à la fois contre la tyrannie de Rome et les artifices d'une marâtre qui cherche à lui arracher successivement son royaume, la princesse qu'il aime, et bientôt la vie.

Et le drame étant essentiellement un miroir changeant, selon l'expression de Shakespeare, où se reflète le monde réel, nous voyons passer sous nos yeux les formes les plus variées ; sur ce grand mur nous voyons se projeter, comme dans la caverne fameuse, les profils les plus purs suivis des plus difformes ; dans cette intrigue sérieuse des pièces de Corneille s'agitent les passions les plus diverses, les caractères les plus opposés, et, comme dans la nature, le beau à côté du laid, la vaillance et la lâcheté face à face, le ridicule au revers du sublime.

Ici c'est la jeunesse emportée, hautaine, avide de venger l'outrage fait à sa race et s'arrêtant à peine au « penser suborneur » que sa passion lui suggère un moment, tandis que Cinna a perdu la force de n'écouter que son devoir ; c'est la violence du jeune Horace en face du courage calme de son beau-frère bien plus humain ; c'est la folie sublime de Polyeucte à côté de l'ardeur troublée de Néarque ; c'est la raison, la dignité, la grandeur réfléchie de Sévère, aussi héroïque au fond que pouvait l'être le Castillan don Rodrigue ; c'est Nicomède enfin acculé de toutes parts, mais faisant face à tous les périls et bravant tous les adversaires ; sans armes, sans autre soutien que l'amour de Laodice, il s'amuse à exciter encore la rage de ceux qui vont le perdre, et leur crache à la face son ironie ; tandis que don Sanche, railleur grandiose aussi, commande, fils d'un pêcheur, à tout un royaume, et, du droit de ses hauts faits, force les plus grands à lui obéir. Que de caractères différents, bien que le type soit le même, quelle variété de traits chez tous ces frères du même sang.

Et les dignes amantes de ces héros ! Il suffira, je crois, de mettre à côté d'eux Laodice et Chimène, Pauline et Rodogune, Emilie et dona Isabelle.

Mais, pour faire ressortir ces grandes figures, que de personnages rampants et vils, quels types d'ambitieux repoussants, de politiques froids

Digitized by Google

et cruels, d'amants incapables de se résigner à leur défaite, de traîtres caressant ceux qu'ils vont égorger. Là c'est Perpenna ; là c'est Maxime ; c'est Flaminius ou Valère ; c'est Ptolémée hésitant à peine pour savoir s'il va secourir

« Le déplorable chef du parti le meilleur »,

n'examinant bientôt plus, comme il dit,

« La justice des causes,
« Et cédant au torrent qui roule toutes choses » ;

c'est Félix, avec ses habiletés maladroites, ce poltron sans cœur, sans âme, et même sans esprit, ce fonctionnaire aplati devant les puissances, sacrifiant en vain sa propre famille pour sauver son crédit ; c'est Ægée, ce ridicule roi d'Athènes, venant à Corinthe se faire bafouer par Créuse, qui repousse l'étrange passion de ce vieillard, et qui favorise, il l'avoue, celui des courtisans

« Qui raillera le mieux le déclin de ses ans ; »

c'est Prusias enfin, victime aussi d'un amour sénile, l'homme faible, remarié sur le tard, qui tremble de mécontenter sa femme, qui, sans hésiter, livre son fils aux Romains acharnés à le perdre, et s'empresse de s'éloigner, après cette lâcheté contre nature, non pour cacher ses remords, comme on pourrait le penser, mais

« Se trouvant en peine
« De quelques déplaisirs que lui fit voir la reine,
» Il va la consoler... »

Il est en proie à des transes continuelles, naïvement avouées ; non-seulement il est prêt à souffrir toutes les hontes pour conserver l'appui du Sénat, mais il veut aller au-devant. Son exclamation fameuse, quand Nicomède le prend d'un peu haut avec l'ambassadeur,

« Ah ! ne me brouillez pas avec la République ! »

est admirable de vérité. Et lorsqu'à la fin Arsinoé, touchée de la générosité de Nicomède se réconcilie avec lui, Prusias, entraîné par l'exemple, à peu près comme le bonhomme Chrysale, déclare

« Qu'avoir un fils si grand est sa plus grande gloire »,

il ne peut s'empêcher de demander encore, comme vœu suprême, après lequel il ne saurait plus rien souhaiter :

« Pour comble de bonheur, l'amitié des Romains ».

Tous ces gens-là, pour Voltaire, sont *monstrueux, grotesques.* Le mot revient sans cesse sous sa plume. Par conséquent, c'étaient des personnages à ne point montrer au théâtre. La conclusion paraît étrange. La

Digitized by Google

raison est du genre de celles qui firent condamner bien d'autres pièces de Corneille, en particulier *Œdipe*, parricide, incestueux, « ce qu'un roi ne pouvait pas être » Ils ne sont pas beaux ; ils sont vrais. Ce sont des « vieillards imbéciles » ; il faut les jouer, comme le recommande Lekain aux comédiens de province, avec tout l'extérieur de la caducité. Mais il y en a toujours eu, toujours il y en aura. La chose a dû se produire souvent chez ces rois d'Asie, avilis et dégradés, ne conservant de pouvoir que ce qui leur était laissé par le Sénat, comme elle se produit encore chez les rajahs ou les nababs de l'Inde anglaise. Quant aux préfets comme Félix, combien l'empire n'a-t-il pas dû en faire éclore, sur cette corruption générale, au milieu de ces changements de maîtres continuels, où l'opprimé du jour pouvait être un tyran demain.

Le poète avait le droit de les peindre dans leur laideur, « car tout ce qui est dans la nature est dans l'art (1) », comme il avait le droit de montrer les fureurs de Médée la magicienne, l'ambition démesurée de Cléopâtre, la perfidie de Viriathe abusant du nom sacré de l'amour pour sauver sa patrie, la haine de la marâtre acharnée à perdre qui lui vole quelque chose de son pouvoir despotique, et ne reculant devant aucune infamie chez Arsinoé. — Et parce qu'il l'a fait, il a fait du drame. Car il a représenté la nature « avec ses contrastes et ses ombres », tout en laissant, comme V. Hugo le demande, la prépondérance au sublime : « Or le drame peint la vie – son caractère est la vérité (2) ».

Et quelle admirable convenance, chez Corneille, entre le caractère des personnages, et le ton qu'il leur a donné ! Comme les sentiments marquent l'expression d'une vigoureuse empreinte: Cette continuelle raillerie de Nicomède, si variée dans son unité, différente suivant le personnage que le prince doit combattre, méprisante en face de Prusias, froide et circonspecte, polie mais pleine de sous-entendus menaçants pour Arsinoé, sanglante quand le héros souffllète de son outrage Flaminius qu'il hait bien plus qu'il ne le méprise, avec quel bonheur n'emploie-t-elle pas les formes les plus simples, les plus éloignées de l'élégance continue des personnages de Racine, les plus brutales au besoin.

A peine est-il nécessaire de rappeler l'âpreté du mot fameux :

« Vous a-t-il conseillé beaucoup de lâchetés,
» Madame ? .. »

qui fait pendant au

« Prix fatal
» Dont leur Flaminius *marchandait* Annibal ».

Toute la pièce fourmille de ces traits hardis, de ces mots familiers, *burlesques*, qui vont si bien cependant avec les discours d'une éloquence

(1) V. H., *Préface de Cromwell.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

hautaine auxquels ils sont intimement mêlés, avec l'apostrophe au proconsul et sa fin superbe : « N'outragez plus les morts ! » ; avec la réponse digne du « *moi* » fameux que le prince fait à son père. Cette familiarité convient bien à cette noblesse d'âme, cette simplicité triviale à tant de grandeur.

Combien n'en trouverait-on pas, des mots du même genre, dans l'ensemble de ses œuvres? Et le « *Tout beau, Pauline* ;

« On me *vole* mon père, on le fait criminel ;...
» Le *reste* ne vaut pas l'honneur d'être nommé,
» Un *tas* d'hommes perdus de dettes et de crimes » ;

ou le souhait étrange de Créuse :

« La robe de Médée a *donné dans mes yeux*...
» Pourvu que cette robe et Jason soient à moi » ;

enfin le début magnifique de l'Attila :

« Ils ne sont pas venus, nos deux rois ? Qu'on leur die
» Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie ».

On croirait entendre bâiller un lion.

N'est-ce donc point là le langage que réclame pour le drame la *Préface de Cromwell* : « un vers osant tout dire sans pruderie, tout exprimer sans recherche, passant d'une naturelle allure de la comédie à la tragédie, tour à tour puissant et poétique, profond et soudain, large et vrai... » ? Et dans le dernier vers cité plus haut, qui ne serait frappé de cette coupe hardie, dont nous avons bien d'autres exemples : et le « *moi* » de Médée, et le « *roi* » de Nicomède. Car il suffirait même de regarder d'un œil distrait la disposition typographique des pièces de Corneille pour être frappé de la multiplicité des coupes différentes, surtout dans ses dernières œuvres. Et je ne parle point de ces vers à « doubles compartiments », comme dit Sainte-Beuve, dont le *Cid* et *Polyeucte* nous offrent de si fameux exemples, mais bien d'un dialogue haché, sous lequel disparaît la monotonie de l'alexandrin :

« ... Son père est en ces lieux
» Et n'est... -- Quoi ? -- Qu'un pêcheur... — Qui te l'a dit? — Mes yeux.
» — Tes yeux ? — Mes propres yeux — Que j'ai peine à les croire .. (1) »

Et dans ce rhythme libre, d'une fidélité scrupuleuse à la rime comme Victor Hugo le demande encore, des descriptions d'une vigueur dont s'étonnait le XVII^e^ siècle, des peintures d'une précision, d'une vérité,

(1) *Don Sanche*, acte V, sc. 4.

Digitized by Google

mettons d'un réalisme superbe, comme le récit, trop prolongé peut-être, de la mort d'Attila, ou les convulsions épouvantables de Cléopâtre :

« ... Voyez ses yeux
» Déjà tout égarés, troubles et furieux,
» Cette affreuse sueur qui court sur son visage,
» Cette gorge qui s'enfle ! ah ! bons dieux ! quelle rage (1) ! »

*
* *

La définition semble bien remplie. Corneille a, je crois, satisfait à chacun des termes que nous avait donnés le *Dictionnaire de l'Académie*. Déjà nous serions en droit d'affirmer que nous avons trouvé chez lui le drame.

Mais nous irons plus loin. Car si nulle part les Romantiques n'ont énuméré méthodiquement les conditions nécessaires pour eux du nouveau genre, on voit bien pourtant, à réunir leurs idées, qu'ils exigent d'autres caractères.

Il leur faut des plans hardis et compliqués. Que le spectateur soit surpris : l'intérêt naîtra tout d'abord, et, de l'intérêt, l'émotion. — Eh bien, sans rien dire des comédies où il se plaît « à brouiller quatre amants par une seule intrigue (2) » ; sans parler même de *Clitandre*, une tragédie cependant, dont l'argument très succinct tient à peine en quatre grandes pages, qui « pourra n'être pas compris de ceux qui ne l'auront vu représenter qu'une fois (3) » ; songeons à la complication du plan dans *Rodogune*. L'auteur a mis un an à l'agencer, nous dit Fontenelle. Aussi bien c'est un dur labeur que de se reconnaître dans l'exposition, dont chaque détail est utile, et les difficultés du Ier acte des *Burgraves* en peuvent seules donner l'idée. Lessing a traité Corneille de « *bousilleur* », pour n'avoir su se contenter de ce que lui fournissait Appien ; et M. Mézières, traduisant la *Dramaturgie*, a soin de nous faire remarquer à son tour combien Corneille est loin du génie grec.

La chose est trop évidente. Nourri de Sénèque et de son « bon ami » Lucain, élevé à l'école des faiseurs de drames espagnols, formé dans un temps où toutes les libertés étaient de mise, il n'a pas l'atticisme et la sobriété de Racine. Il ne pouvait pas les avoir, et s'en inquiétait peu. N'entendez-vous pas, au contraire, avec quel accent satisfait il examine ces œuvres « embarrassées, qu'en termes de l'art on nomme *implexes*, » qui, bien plus que les simples, ont besoin d'art pour les conduire » ? Il est content d'avoir tout embrouillé, pour se donner le plaisir de dénouer l'intrigue ensuite. Il va revenir aux sujets de ce genre avec *Héraclius :*

(1) *Rodogune*, acte V.
(2) Examen de *Mélite*.
(3) *Clitandre*, préface.

Digitized by Google

« cette tragédie *a encore plus d'effort d'invention* que celle de *Rodo-*
» *gune*... C'est un heureux original dont il s'est fait beaucoup de belles
» copies sitôt qu'il a paru... Mais le poème est si embarrassé qu'il
» demande une merveilleuse attention (1). »

Ce n'est pas tout que la complication de l'intrigue. Ces incidents multiples, il les faut surtout saisissants. Frappez les yeux par de grands faits, par des scènes étranges au besoin. — Or pourrait-on rien trouver qui vaille en ce genre les incantations de Médée préparant ses poisons sur le théâtre ? Voltaire lui-même, en lisant la scène, n'a pu s'empêcher de penser aux sorcières de *Macbeth*. Il s'en indigne d'ailleurs, comme il s'indignera de *voir* Ægée se plaindre derrière les grilles d'un cachot, de *voir* la magicienne immobiliser brusquement un des eslaves du roi de Corinthe pour le forcer à lui révéler ce qu'a fait Jason ; de *voir* enfin Créon et Créuse brûlés grâce à son pouvoir d'un feu invisible pour le spectateur, tandis qu'elle disparaît sur un char que traînent des monstres ailés.

Il faut surtout des dénouements terribles, des catastrophes qui ébranlent fortement notre âme. Mais l'effet ne sera produit dans toute sa puissance que si l'action paraît sur la scène, et nous donne l'illusion du fait, aussi poignante que possible. « Si c'est une règle de ne point ensan-
» glanter le théâtre, elle n'est point du temps d'Aristote, qui nous
» apprend que, pour émouvoir puissamment, il faut de grands déplaisirs,
» des blessures et des morts *en spectacle* (2) ». Voyez donc les dernières scènes d'*Hernani*, de *Ruy-Blas*, ou de *Lucrèce Borgia*. Et considérez maintenant le Ve acte de *Rodogune*. C'est bien le dénouement d'un drame : scène largement ouverte ; multitude immense ; proclamation solennelle ; coups de théâtre répétés ; mort du principal personnage au milieu d'horribles souffrances et d'imprécations furieuses. Que demanderait-on encore ? A quoi bon mentionner après cela les quelques cadavres qui, dans *Clitandre*, restent sur le théâtre ? Il suffit de la comparer, cette scène, avec le récit de la mort de Britannicus, pour sentir combien Corneille avait raison de vouloir montrer l'action au lieu de la dissimuler, et de penser qu'on ne devait pas « craindre de recourir aux moyens extérieurs d'inspirer la terreur et la pitié, fût-ce à ceux qu'on regarde comme contraires à la dignité du théâtre (3) ». Est-ce que « la pièce se passe dans la coulisse » ? Avons-nous « des récits au lieu de scènes, des descriptions pour des tableaux (4) ? Et puis, n'étions-nous pas présents aussi quand le comte a souffleté le vieux don Diègue ? Ne verrons-nous pas de nos yeux l'affront fait à don Sanche, le sauveur de l'Etat, quand

(1) Examen d'*Héraclius*.
(2) Corneille, *Examen de Rodogune*.
(3) *Second discours sur le poème dramatique*.
(4) V. H., *Préface de Cromwel*.

Digitized by Google

il lui sera défendu de prendre place à côté des Grands d'Espagne, parce qu'il n'est pas noble, parce qu'il a passé jusqu'à ce moment, sous le nom de don Carlos, pour le fils d'un homme du peuple ? « Eh bien ! répond Isabelle, reine de Castille,

« Eh bien ! Seyez-vous donc, marquis de Santillane,
» Comte de Pénâfiel, gouverneur de Burgos...
» Don Manrique, est-ce assez pour faire seoir Carlos (1) » ?

Quel coup de théâtre ! Ne sent-on point remonter à sa mémoire un des plus beaux passages de Hugo :

« Allons, relevez-vous, duchesse de Segorbe,
» Comtesse Albatera, marquise de Monroy. .
» Tes autres noms, don Juan ?... (2) »

Voici bien d'ailleurs, chez Corneille une audace d'un autre genre : ce don Sanche est à la fin reconnu pour le fils de Fernand d'Aragon ; mais, pendant la durée de la pièce entière, c'était un homme de la populace ; on ignorait la source de son sang, « qu'on croyait fait de boue ».

« Sanche, fils d'un pêcheur, mettait naguère en peine
» Deux illustres rivaux sur le choix de leur reine ;
» Sanche, fils d'un pêcheur, tient encor dans sa main
» De quoi faire bientôt tout l'heur d'un souverain ;
» Sanche enfin, malgré lui, dedans cette province,
» Quoique fils d'un pêcheur, a passé pour un prince. »

Qui ne songerait à *Ruy-Blas?* C'est que Corneille, qui parle de « chausser le cothurne un peu plus bas », ne pense pas que ce soit une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre : « — Celles des autres » hommes y trouveraient place, s'il leur en arrivait d'assez illustres, et » d'assez extraordinaires pour la mériter, et que l'histoire prît assez de » soin d'eux pour nous les apprendre. Scedase n'était qu'un paysan de » Leuctres, et je ne tiendrais pas la sienne indigne d'y paraître. »

Mais il reste un élément du drame à chercher encore, celui qui semble appartenir en propre à notre siècle, dont Th. de Banville (3) a fait le fond même du genre : le *lyrisme*, c'est-à-dire l'usage des facultés les plus brillantes de l'imagination créatrice, le chant dans lequel l'âme du poète a pris son essor. Eh bien, le lyrisme est dans Corneille. Et je ne parle pas seulement des grands monologues enflammés de don Diègue, des imprécations de Médée, de l'apostrophe de Cléopâtre au poignard qui vient de tuer son fils. Je n'ai pas en vue les *strophes* ou les *stances* de Médée, du Cid, de Cinna, de Polyeucte ou d'Héraclius. Je ne dis rien

(1) *Don Sanche d'Aragon*, acte I., sc. 3.
(2) *Hernani*, acte IV.
(3) *Traité de poésie française.*

Digitized by Google

même de ces « *répliques égales* », ou de ces « *vers en refrain* », qui semblent à Th. de Banville lui-même « l'équivalent de la forme lyrique ». Ce ne serait pas suffisant. Mais ce lyrisme caractéristique du drame par excellence, « qui ne se sépare point du dialogue », ce lyrisme mêlé et contenu dans la trame du vers alexandrin dont *Hernani*, *Ruy-Blas* et les *Burgraves* nous offrent de si beaux exemples, n'éclatait-il pas chez Corneille, dans *Clitandre*, en cet endroit où le trouble des éléments s'unissant au désordre de l'intrigue, une terrible tempête survient, les éclairs brillent et le tonnerre gronde ; mais bientôt tout se calme, et alors :

« L'haleine manque aux vents et la force à l'orage.
» Les éclairs indignés d'être éteints par les eaux
» En ont tari la source et séché les ruisseaux.
» Et déjà le soleil de ses rayons essuie
» Sur ces moites rameaux le reste de la pluie..... »

L'auteur a bien senti cette beauté suprême de toutes choses, cette poésie de la nature qui doit entrer pour une part dans le drame, et l'éclairer de sa splendeur.

C'est qu'avec Corneille, le vrai Corneille, on n'est jamais à bout de hardiesses. Peut-être même, sur certains points, a-t-il osé plus que n'a fait Hugo. L'alexandrin est resté, pour l'auteur d'*Hernani*, la forme vraie du drame. Lisez l'examen d'*Andromède:* «....Il faut » se servir au théâtre de vers qui sont les moins vers, et qui se » mêlent au langage commun, sans y penser, plus souvent que les » autres. C'est par cette raison que les poètes tragiques ont choisi l'ïam- » bique, plutôt que l'hexamètre.... » Et c'est pourquoi, après avoir commencé par varier le plus qu'il a pu les strophes de la *Toison-d'Or* et d'*Andromède*, après avoir changé le nombre des vers dont chacune est composée, après en avoir interverti les rimes « pour faire sentir l'em- » portement d'un esprit qui n'a que sa passion pour guide, et non pas » la régularité d'un auteur qui arrondit les stances sur le même tour », il finit par adopter ce qui répond le mieux chez nous à l'ïambe antique, le vers libre, et l'*Agésilas* est tout entier sous cette forme.

*
* *

Voilà, je pense, assez de tentatives, assez d'audaces *romantiques*. Ce ne sont pas seulement des trouvailles faites d'instinct sous l'inspiration de l'Espagne ou des indépendants de cette époque. Tout est raisonné. C'est bien un système, que l'auteur expose dès ses débuts dans la carrière. — Mais je prévois l'objection. Si je montre avec quel sans-façon Corneille a traité les règles dans ses préfaces ; si je veux faire entendre comment « sans mépriser l'antiquité », il déclare difficile « d'épouser des

Digitized by Google

beautés si vieilles », de quel ton cavalier il prend « la liberté de choquer » les Anciens, à qui l'on ne doit porter respect que comme à des gens qui » ont montré le chemin, et qui, après avoir défriché un pays fort rude, » nous ont laissé à le cultiver (1) », — on va, je le sais, me répondre que tout cela n'est vrai qu'au temps des comédies, que cette indépendance ne résiste pas aux critiques, qu'après le *Cid* Corneille se plie aux règles, que les efforts de d'Aubignac et de l'Académie ont réduit sa muse au devoir ; — ce serait connaître bien mal la vigueur de son génie. Certes les attaques de Scudéry, l'opposition du Cardinal l'ont fait hésiter. Mais voyez-le ; sitôt qu'à la faveur des troubles de la Fronde et de l'agitation de cette période il peut de nouveau suivre ses préférences, obéir à ses instincts, nous avons *Théodore*, une situation d'une audace étrange, *Héraclius*, *don Sanche*, et surtout *Rodogune* et *Nicomède*, qu'il chérissait d'une tendresse étonnante d'abord, qu'on s'explique mieux ensuite en voyant que nulle part ses aspirations vers le drame ne se sont réalisées plus complètes, que jamais il ne fut mieux lui-même, que ce sont enfin les deux pièces *cornéliennes* par excellence. Puis les diverses citations que j'ai faites sur les libertés à réclamer pour le théâtre ont toutes été tirées d'œuvres parues fort tard, en 1661, les *Examens* et les *Discours*. J'en aurais pu prendre bien d'autres, non moins significatives, de ces « hérésies » comme il dit lui-même, sur chacune des unités, sur la nécessité d'élargir la faveur, d'adoucir les sévérités ». Enfin n'est-ce point dans la *Préface d'Agésilas* (1666), qu'il voudrait encore qu'on pût faire voir de temps en temps « quelques » nouveautés au théâtre, comme ceux qui travaillaient autrefois sans » exemple, car la méthode des anciens est d'un autre siècle... On court, » à la vérité, quelque risque de s'égarer, et même on s'égare assez sou- » vent, quand on s'écarte du chemin battu, mais on ne s'égare pas » toutes les fois qu'on s'en écarte ; quelques-uns en arrivent plus tôt où » ils prétendent, et chacun peut hasarder à ses périls ».

***

Mais alors pourquoi donc Corneille, avec tout son génie, n'at-t-il pas fait prévaloir cette forme audacieuse? Comment, s'il l'a pressentie, n'a-t-il pas fait de son temps cette révolution littéraire qui sera la gloire du nôtre? Comment avons-nous attendu près de deux siècles encore cette superbe floraison du drame? La réponse est bien simple : c'est qu'alors il était trop tôt ; il n'était pas possible. On s'est élevé avec indignation contre l'étroitesse d'esprit de ceux qui ont écrasé l'originalité de Corneille. Or on devait nécessairement condamner ces hardiesses et cette indé-

(1) Préface de *Clitandre*.

Digitized by Google

pendance. Chaque siècle a sa littérature propre. La tragédie noble et régulière concordait avec les idées et les croyances de l'époque, de même que le drame a paru à son heure, et que l'affranchissement littéraire est un résultat naturel de l'émancipation politique. Richelieu, Chapelain, d'Aubignac, l'Hôtel de Rambouillet ne pouvaient, raisonnablement, juger autrement qu'ils l'ont fait. Corneille était bien au-dessus d'eux ; il échappait à son temps. Mais justement parce qu'il était supérieur à tous ceux qui l'entouraient, parce qu'il était un homme de génie, il se trouvait isolé. Or que pouvait-il contre son siècle? Il était naturellement trop timide, il était trop pauvre, il avait trop besoin d'appui pour braver ceux qui distribuaient les éloges et les pensions. Cette supposition même est invraisemblable. Dans un temps où la liberté manquait, un poète si grand qu'il fût dépendait toujours de ceux qui tenaient le pouvoir. Victor Hugo ne relevait que de l'opinion ; c'est à elle qu'il en appela. Corneille a bien eu pour lui le public dans l'affaire du *Cid* ; mais dès qu'il s'agissait de théories et de doctrines, la foule n'en pouvait plus connaître, et ne s'en inquiétait guère. Les académiciens reprenaient leur autorité ; les idées de Corneille restaient ses idées, à lui tout seul.

D'ailleurs une autre cause, plus précise encore, devait opposer un obstacle presque insurmontable au développement du nouveau genre : l'état matériel du théâtre, et la condition précaire des comédiens. Il faut au drame de grands espaces, l'exactitude des costumes, et le décor est pour beaucoup dans l'effet produit. Corneille sentait bien toute l'importance de ces détails. Il cherchait, par la précision de ses vers, à remplacer ce qui manquait à la décoration. Cette couleur locale était sinon sur la scène même, au moins dans les descriptions. Qu'on lise à ce sujet, dans *Médée*, la peinture véritablement *romantique* de la grotte où la magicienne aurait dû être assise, mais où certainement on ne la montrait pas au théâtre :

« Vois combien de serpents à mon commandement
» D'Afrique jusqu'ici n'ont tardé d'un moment...
» Ces herbes ne sont pas d'une vertu commune ;
» Moi-même en les cueillant je fis pâlir la lune,
» Quand, les cheveux flottants, le bras et le pied nu,
» J'en dépouillai jadis un climat inconnu.
» Vois mille autre venins..... (1), etc.

On trouverait chez Corneille vingt autres exemples de cette science du décor, inséparable de l'idée du drame. Qu'on lise seulement les indications pittoresques données par l'auteur en tête de chacun des actes de la *Toison-d'Or*, pour laquelle la générosité du marquis de Sourdéac a mis les comédiens à même de remplir les intentions du poète. — Mais que l'on songe d'autre part à la scène encombrée de spectateurs, à la pénurie

(1) *Médée*, acte IV, sc. I.

Digitized by Google

des comédiens qui n'avaient que certains costumes traditionnels, à cet éternel « palais à volonté » dans lequel sont joués *Horace* et *Polyeucte*, *Héraclius* et *Nicomède ;* qu'on parcoure le manuscrit du XVII[e] siècle, cité par M. Despois (1), où nous trouvons l'indication de la mise en scène et des accessoires nécessaires à chaque pièce ; qu'on y apprenne que, pour *Rodogune,* « le théâtre est une salle du palais, et qu'il faut pour le V[e] acte, une coupe d'or, un tabouret et trois fauteuils », on sera stupéfait que l'inspiration de Corneille ait été si vigoureuse ; on se demandera quelle imagination il ne devait point avoir pour trouver de pareilles scènes, auxquelles il ne put jamais voir produire tout leur effet ; on pensera certainement à Shakespeare, aussi puissant dans des circonstances aussi peu favorables.

Ainsi Corneille n'a pu suivre ces tendances qui, de ses débuts jusqu'à la fin de sa carrière, l'ont porté vers un théâtre plus libre que celui de son temps. Tout le lui défendait alors. Il n'en est pas moins vrai qu'à étudier ses pièces, et surtout ses théories répandues de toutes parts, à le voir se débattre contre les règles soi-disant antiques et sacrées qui l'enserrent de plus en plus, à entendre ses murmures et parfois ses cris de révolte, on apprend à connaître un Corneille plus grand encore qu'on ne se l'était figuré, plus admirable pour ce qu'il a fait en réalité que pour ce qu'on s'est contenté de lui attribuer trop longtemps. Génie toujours en mouvement, il a devancé son siècle. Il a créé la tragédie régulière, indiqué ce que la comédie pouvait être, fait l'opéra, et, sans savoir lui-même à quel nom s'arrêter, il a non pas rencontré, mais conçu d'une façon raisonnée la forme indépendante, mouvementée, vivante par-dessus toutes les autres, qui sera le drame en notre siècle. Mais il fut seul à l'apercevoir. Et voilà pourquoi la gloire de V. Hugo n'en est pas diminuée. Lui, il a donné la vie à ce nouveau genre ; s'il n'est pas le premier à en avoir tracé la poétique, il nous a fourni les modèles les plus complets et les plus magnifiques. Ne semble-t-il pas au contraire que tous deux gagnent quelque chose à ce rapprochement et grandissent, et que Corneille aurait le droit de s'écrier aujourd'hui encore :

« Je pense toutefois n'avoir point de rival,
« A qui je fasse tort en le traitant d'égal » ?

ALBERT GENEVRAY.

(1) E. Despois, *Le Théâtre français sous Louis XIV ;* appendice.

Digitized by Google

TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation (1)

INTRODUCTION

L'histoire nationale est un des premiers genres littéraires auxquels se soit consacrée l'activité des Romains. Le développement ininterrompu de l'Etat, les institutions prospères dont il était doté, les actes et les mœurs du peuple romain, étaient à Rome un objet d'admiration; l'histoire avait pour la vie publique une haute importance; aussi reconnut-on de honne heure l'insuffisance des documents qui conservaient le souvenir du passé. C'étaient alors : — les listes d'évènements que l'on commença à dresser peu de temps après la fondation de la République; — les *Annales maximi*, rédigées plus tard par les Pontifes et renfermant, avec une liste des magistrats de chaque année, des notices sur les faits principaux; — enfin les traditions domestiques et populaires. Après la tentative de Livius Andronicus pour introduire à Rome une poésie artistique, les poètes Cn. Naevius et Q. Ennius entreprirent, l'un après la première guerre punique, l'autre après la seconde, de raconter en vers l'histoire nationale. Vers la même époque qu'Ennius, Q. Fabius Pictor et L. Cincius Alimentus composèrent des œuvres historiques en prose, tous les deux en grec; immédiatement après eux, M. Porcius Caton écrivit en latin ses *Origines de l'Italie*. — Caton fut suivi, jusqu'à la fin du VII^e^ siècle, d'une longue série d'écrivains qui exposèrent l'histoire de l'État romain dans son ensemble ou en se restreignant à différentes parties. Leurs œuvres, plus ou moins détaillées et dignes de foi, souvent sèches et incomplètes, sont bien loin de ce que réclame le goût mieux cultivé et devenu plus délicat du siècle suivant; aussi les plaintes de Cicéron, *de Leg.*, 1,5 : « Abest historia a litteris nostris », semblent-elles pleinement justifiées. Bientôt après, la littérature romaine s'enrichit d'œuvres historiques plus remarquables; mais elles n'embrassaient que de faibles parties du domaine entier de l'histoire; elles se bornaient au présent et laissaient intact le passé avec ses gloires. Quand l'établissement de l'Empire eut marqué la fin des temps anciens, quand Auguste eut rendu à l'état désorganisé la paix et la sécurité, quand il eut établi un nouvel ordre de choses, alors seulement on put contem-

(1) Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

pler et peindre avec calme et avec sang-froid le vaste champ du passé et ses figures majestueuses. C'est à ce moment, où l'Etat romain arrivé comme à son solstice, passait des temps anciens aux temps nouveaux, que vécut le seul homme qui ait entrepris de raconter l'histoire romaine entière d'une façon détaillée et dans un style brillant, digne d'un tel sujet, répondant au goût devenu exigeant d'un âge nouveau ; ce fut Tite-Live.

Ces deux noms sont les seuls que les anciens donnent à notre historien; nulle part nous ne trouvons mention d'un nom de famille; l'appellation de T. Livius Patavinus appartient aux temps modernes. T.-Live naquit en effet à Patavium, aujourd'hui Padoue (v. Ascon. Ped. *ad Cornel.*, p. 68, 17 K.-Sch. : « Livius noster »); — Padoue, capitale des Vénètes, faisait remonter son origine à Anténor (v. Liv. 1, 1, 2), dont le souvenir était encore célébré sous les empereurs par des jeux nommés *cetaria* (v. Tac., *Ann.*, 16, 21 ; — Charis, I, p. 125 K.; — Dio Cass., 62, 26, 4); par là, elle se glorifiait d'être unie étroitement aux origines de Rome. — Située dans la fertile vallée du Pô, près du golfe de Venise, où des lagunes forment, à 14 milles de la ville, le port de Aedro, ou Medoacus minor (v. Plin., 3, 16, 121 ; — Strabon, 5, 1, 7) ; — arrosée par le Medoacus (sans doute le Bacchiglione), Padoue avait échappé à la conquête étrusque et avait même repoussé les Gaulois, lors de leur invasion dans la Haute-Italie. Dans ses luttes continuelles avec ces derniers (v. Liv. 5, 33, 10; — 10, 2, 9), elle était arrivée à une puissance considérable, et avait acquis une grande importance; d'après Strabon, 5, 1, 7, elle dut avoir jusqu'à 120,000 hommes sous les armes. Elle avait bien mérité de Rome, car, d'après Polybe, 2, 18, les Gaulois furent forcés d'abandonner Rome qu'ils venaient de prendre, par une irruption des Vénètes sur leur territoire. Padoue était entrée de bonne heure en relations politiques avec les Romains (v. Polyb., 2, 23); elle leur était restée fidèle dans la guerre contre Hannibal et en avait reçu des secours, quand des divisions intestines troublèrent l'ordre de la cité (v. Liv. 41, 27, 3; — C I L (1), V, 1, 267). Padoue servait d'entrepôt pour les marchandises qui allaient de l'Italie méridionale dans la Haute-Italie ou plus haut vers le Nord ; elle-même expédiait un peu partout les produits de sa propre industrie ; aussi s'éleva-t-elle peu à peu à un tel degré d'opulence que, vers la fin de la République, elle put être placée par Strabon, contemporain de Tite-Live, à côté d'une des villes les plus importantes de l'Empire romain, Gadès, et qu'elle comptait 500 citoyens payant le cens équestre. Malgré cette opulence, les habitants avaient conservé la pureté et la sévérité de leurs mœurs antiques; v. Plin., *Epist.*, 1, 14, 6: « Habet aviam maternam Serranam Proculam, e municipio Patavino. Nosti loci mores. Serrana

(1) Ces lettres renvoient au *Corpus Inscriptionum Latinarum*, publié sous le patronage de l'Académie de Berlin (N. d. Tr.).

Digitized by Google

tamen Patavinis quoque severitatis exemplum est »;—cf. Mart., *Ep.*, 11, 16, 8. Cette circonstance dut être d'une grande influence sur les dispositions morales de Tite-Live, et lui faire voir sous un jour plus vif encore la corruption des mœurs romaines. Sur le territoire de la ville, outre l'*oraculum Geryonis* que mentionne Suétone, *Tib.*, 14, et dont on a conservé des oracles (*sortes*), v. CIL, I, 267 ; — v. 1, 271) se trouvait une source sulfureuse encore célèbre aujourd'hui, Aponi fons, ou Aponus (Ἄπονος) ; —(v. Suét., *Tib* , 14 ; — Lucan., 7, 193 ; — Sil., Ital., 12, 218 ; — Claud., *Idyll.*, 6 ; — Patavinorum aquae calidae, dans Plin., N. H. 2, 227), aujourd'hui Bains d'Abano ; Martial donne même le nom de cette source au pays : « Censetur Apona Livio suo tellus » (*Ep.*, 1, 61, 3). – Quelques critiques en ont voulu conclure que Tite-Live était né dans un village voisin de Padoue, Aponus, et non à Padoue même; mais Apona tellus n'est qu'une appellation poétique du territoire de Padoue, où les anciens ne mentionnent aucun bourg du nom d'Aponus. Les habitants de Padoue avaient reçu, par la loi Julia, en 705 de Rome, le droit de cité romaine, et avaient été admis dans la *gens* Fabia. Dans les guerres civiles de César et de Pompée, bien que quelques-uns d'entre eux aient dû saluer avec joie le triomphe de César (v. Plut., *Caes.*, 47, — Gell., 15, 18), ils restèrent en général attachés au parti de Pompée (v. Cic., *Phil.*, 12, 10) ; Tite-Live put donc dès sa première jeunesse embrasser les idées politiques auxquelles il resta fidèle dans son âge mûr.

Tite-Live naquit, suivant saint Jérôme, la 2e année de la 180e Olympiade, en 695/96 de Rome, 59 ans av. J.-C. (en 693/94 de l'ère catonienne ; — d'après Eusèbe, dans la version arménienne, ce serait Ol. 180, 4 = 697/98 de Rome = 57 av. J.-C.) ; – les consuls de cette année étaient C. Julius Caesar et M. Calpurnius Bibulus. Son origine nous est fort peu connue ; cependant, de ses préférences aristocratiques, et de ses préventions contre les parvenus, on peut conjecturer qu'il était d'une famille distinguée, et en même temps opulente, car il put vivre longtemps à Rome et y conserver une position indépendante. Par suite, il n'est guère permis de douter qu'il n'ait reçu dans sa jeunesse la même éducation et la même instruction que les jeunes Romains de famille noble de son temps (v. 9, 36,3) ; l'usage qu'il fit des écrivains grecs, ainsi que de nombreux passages de son œuvre prouvent que la langue et la littérature grecques lui étaient familières, et qu'il avait étudié les œuvres de Platon (v. 5, 4, 4 ; — 26, 22, 14,), de Xénophon (v. 9, 17, 6 ; —) de Démosthène (v. 3, 68, 9 ; — 9, 18, 7) et de beaucoup d'autres. Ses études scientifiques, le caractère de son style et le profit que retirèrent de ses écrits les rhéteurs de l'âge suivant montrent qu'on lui avait même enseigné la rhétorique et la philosophie. Il semble toutefois que l'histoire, surtout celle de sa patrie et de la Haute-Italie, qu'il connaît plus particulièrement (v. 1, 1, 2 ; — 5, 33, 5 ; — 10, 2, 1 ;), l'ait attiré et occupé de bonne heure. Est-ce dans l'intention d'écrire l'histoire romaine, et de se pré-

Digitized by Google

parer à cette tâche par une étude immédiate de la vie et de la société de Rome, de ses monuments et de sa topographie, qu'il se rendit dans la capitale? ou bien son projet ne lui fut-il inspiré que par son séjour à Rome ? C'est une question à laquelle on ne peut répondre avec certitude. Le reproche de Patavinité qu'on lui adressait fait supposer qu'il séjourna longtemps dans sa patrie, dont il conserva du reste le souvenir, v. 10, 2, 15; cependant, dès 725, il paraît être devenu tout à fait citoyen de Rome ; il note en effet nombre d'institutions et de particularités locales avec une exactitude qui ne permet pas de douter qu'il en ait été lui-même témoin (v. 1, 4, 5; — 8, 5; — 26, 13 : « id hodie quoque publice semper refectum manet ; sororium tigillum vocant » ; — 30, 2; — 41, 4; — 44, 4; — 48, 6; — 55, 9 ; — 2, 7, 12 ; — 5, 54, 3 et alib.). A Rome, il ne tarda guère à attirer les yeux d'Auguste qui avait composé lui-même une œuvre historique (v. Suet., *Aug.*, 85), et qui protégeait les historiens non moins que les poètes (v. Suet., *Aug.*, 89) ; il paraît même être entré plus tard en d'étroites relations avec le prince ; on peut du moins le conjecturer d'un passage de Tacite, *Ann.*, 4, 34 : « Titus-Livius Cn. Pompeium tantis laudibus tulit, ut Pompeianum eum Augustus appellaret ; neque id amicitiae eorum offecit », ainsi que de la part que prit Auguste à l'œuvre de Tite-Live (v. 4, 20, 7). En outre, ce dernier exerça une certaine influence sur les occupations scientifiques de Claude, un des successeurs d'Auguste (v. Suet., *Claud.*, 41 : « historiam in adulescentia hortante T.-Livio... scribere adgressus est) » ; on peut en conclure qu'il resta jusque dans sa vieillesse étroitement lié avec la famille du prince régnant. Au reste, on sait peu de chose de ce qui concerne Tite-Live. Il dut avoir au moins un fils, Pline en parle, N. H, 1, lib. V et VI ; — cf. Quintil., 10, 1, 39 : « Livius in epistula ad filium scripta » ; Sénèque fait mention de son gendre, *Controv.*, 10, pr. 2, p. 459, 16 K : « pertinere autem ad rem non puto, quo modo L. Magius gener T.-Livi declamaverit, quamvis aliquo tempore suum populum habuerit, cum illum homines non in ipsius honorem laudarent, sed in soceri ferrent ». T.-Live n'exerça point de charges publiques et se tint généralement éloigné des affaires politiques ; c'est du moins ce qui paraît ressortir avec assez de certitude de différents passages de son œuvre (v. Praef.), ainsi que du silence des autres écrivains à cet égard. Sans rester étranger aux cercles d'esprits brillants qui commencèrent à se former sous Auguste, il vécut généralement à l'écart, comme tant de personnages distingués de son époque, travaillant à l'œuvre qui devait l'occuper toute sa vie. On ne saurait dire avec certitude s'il habita et travailla toujours à Rome, ou s'il séjourna aussi en d'autres lieux, à Naples, par exemple, comme on l'admet généralement ; car sa présence en Campanie, dont il parle lui-même, 38, 56, 3, peut n'avoir été que momentanée. Peut-être dans les dernières années de sa vie, après la mort d'Auguste, retourna-t-il se fixer à Padoue, dans sa patrie, ou peut-être ne s'y trouva-t-il que par hasard quand la

Digitized by Google

mort vint l'y surprendre. C'est là en effet qu'il mourut, d'après saint Jérôme, dans l'Olymp. 198, 1 = 770/71 de Rome = 17 ap. J.-C. : « Livius historicus Patavii moritur ». Tite-Live avait alors 76 ans. A Padoue, où durent continuer d'habiter les descendants de l'historien, on découvrit en 1344 ou 1364, dans le voisinage du monastère ou de l'église de Sainte-Justine, une inscription qu'avait fait graver, pour lui et pour les siens, un affranchi de Livia Quarta, fille d'un certain T.-Livius ; on crut avoir découvert un souvenir de l'historien lui-même ; puis, dans un cercueil exhumé quelques années plus tard, en 1413, on s'imagina avoir retrouvé ses propres ossements ; la ville fit élever un magnifique mausolée où l'on déposa d'abord ces ossements et où l'on plaça également l'inscription en 1547 (v CIL., V. 1, 282).

(*A suivre.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES

(Session de Juillet 1885)

Résultats des épreuves écrites.

(2e Partie.)

CHARENTE-INFÉRIEURE.

46 candidats; 34 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Ard. — Aucoin. — Bailly. — Boulineau. — Boutiron. — Coffre. — Coindet. — Coutant (Mathurin). — Craggs. — Daigre. — Daroux. — Doussot. — Dumontet de Lacroze. — Fournier (Ernest-Alphonse). — Gallut. — Godrie. — Guillemoteau. — Julien-Laferrière. — Lesueur-Florent. — Mallard. — Maroleau. — Mesnard. — Mielvaque. — Muller. — Oui. — Pauher. — Perrotin. — Puet. — Rampillon. — Renou. — Roullet (Paul). — Siré. — Thibaudeau (Maxime). — Vinet.

DEUX-SÈVRES.

17 candidats; 11 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Bonnaud (Jules). — Brodu. — Chauvet. — Courtois. — Delouche. — Gaud. — Gaudin. — Joussaume. — Largeau. — Roy (Edmond). — Mlle Tollemer.

Digitized by Google

HAUTE-VIENNE

15 candidats ; 10 admissibles.

Ont été déclarés admissibles.

MM. Champcommunal. — Chéneaux. — Delterme. — Demartial. — Finet. — Lavergne. — Ledot. — Prince. — Réa. — Roulet (Léonard).

INDRE-ET-LOIRE

26 candidats ; 11 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Biaies. — Camus. — Delaroche. — Guérineau. — Guerlin. — Hugot. — Loizeau de Grandmaison. — Petibon. — Rabani. — Saulay. — Thomas (Maurice-Armand).

INDRE.

8 candidats ; 5 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Journeault. — Masson. — Malin. — Sureau (Henri-Gabriel). — Vernier.

CHARENTE.

32 candidats ; 20 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Arnaud. — Artheguiet. — Baudin. — Berne. — Boutin (Georges). — Boitraud. — Brouillet. — Broussaud. — Brun (Jules). — Coissac. — Cordebart. — Denis. — Foucaud. — Giboin. — Laurioux. — Lavillauroy. — Mazière. — Pintaud. — Raballet — Sureau (Pierre-Edouard).

VENDÉE.

6 candidats ; 2 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Pelletier (Paul). — Rouillé (Marie-Alphonse).

VIENNE.

81 candidats ; 60 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Allouveau de Montréal. — Andrault. — D'Armailhacq (Joseph-Adrien). — Babert de Juillé. — Bonnet. — Boullet (Joseph-Adré). — Boutin (Fernand). — Boutin (Georges). — Brun (Alfred-François). —

Digitized by Google

De Chantreau. — Chauvel. — Collin de l'Hortet. — Constantin. — Cousin. — Dhomé. — Diot. — Dupont. — Duverger-Nédellec. — Festy. — Finck. — Fuzier. — Gervais de Lafond. — Gigon. — Guérin du Grandlaunay. — Guéry. — Guitton. — De la Croix de Castries. — De Lauzon. — Lefort. — Lépine. — Louis. — Magon de la Villehuchet. — De Marsay. — Marsillac. — Massiou. — Maurice. — Maury. — Meinioux. — Mortier. — Mouruau. — Musset. — Pachon. — Pain. — Papillault. — Parent. — Pestre. — Piault. — Priou. — Rondeau (Etienne). — Rondeau (Philippe). — Ruyneau de Saint-Georges. — Salmon. — Sauvage. — Sauzé. — Souriau. — Tetaud. — Thoreau. — De Thubert. — Védrène. — Violet.

Total pour la 2e partie : 231 candidats, 153 admissibles

Proportion des admissibles : 66 0/0.

Proportion des ajournés : 34 0/0.

Première partie

CHARENTE-INFÉRIEURE

63 candidats ; 23 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Alquier (Maurice). — Arren. — Bergon. — Bernard (Armand). — Birolleau. — Bougu. — Chauvin. — Cornet. — Decante. — Duflos de Saint-Amand. — de Fouchier. — Fraprie. — Gouin. — Hivert (Franck). — Jacques. — Naud. — Olivier. — Papillaud. — Rayé. — Roy (Charles-Narcisse). — Rullier. — Thibaudeau (André). — Vouillat.

DEUX-SÈVRES

16 candidats ; 10 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Bourdeau. — Espitallier. — Guilbot. — Joffrion. — Lalu. — Née. Proust. — Roux (Jules-Charles). — Teste. — Thonnard.

HAUTE-VIENNE

51 candidats ; 19 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Agard. — Bernard (François-Roger). — Bonysson. — Charbonnet (Eugène). — Charbonnet (Germain). — Daigueperse. — Duchêne. — Durand (François). — Faucher. — Faure (Emile). — Faure (Jules). — Félix. — Labesse. — Monanges. — Raffat. — Ranon de Lavergne. — Thomire. — Turpault. — Vignaudon.

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE

74 candidats ; 29 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Augis. — Baillet. — Barret. — Barthélemy. — Beauvais. — Bernier. — Bonnin (Achille). — Bordrau. — Bruneau (Maurice). — Cartier. — Contant (Henry). — Crinon. — Duliège (René). — Dupuy. — Fillion. — Gillotin. — Lafosse. — De la Ferté-Sénectère. — Lebreton. — Le Camus. — Le Motheux du Plessis. — Meiffren. — Monnet. — Normand. — Noury. — Oudin. — Picot. — Ribéré. — Thomé.

VENDÉE

25 candidats ; 15 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Duchaine. — Filaudeau. — Foucaud. — Hurtaud (Edmond). — Hurtaud (Ernest). — Ivonnet. — Meyer. — Moreau (Armand). — Pelletier. — Pillaud. — Richard. — Rieul. — Savinaud. — Tanguy. — — Thomas-Lamotte.

CHARENTE.

60 candidats ; 20 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Abadie. — Aubouin. — Augier. — Baraud. — Breuil. — Dodart. — Duroux. — Farraud. — Georgeon. — Gobaud. — Guillaumin. — Jousnet. — Labrousse. — Marmion. — Merlin-Lemas. — Roche. — Rouquette. — Sauvier. — Siret. — Vigneron.

INDRE.

26 candidats ; 14 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Amirault. — Babon. — Bigoux. — Carré. — Crespin. — Ferré. — Frébault. — Guérin (Pierre). — Guindolet. — Guyonnet (Maurice). — Laureau. — Rigollet. — Rue. — Vidal.

VIENNE.

136 candidats ; 48 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Augouard. — Aurioux. — Autier. — Auvinet. — Beissat. — Bellicaud. — Billard. — Biraud. — Bonneau du Chêne de Beauregard. — Bosc. — Bréhier. — Brissonnet. — Catin. — Cirode. — Colcanap. —

Digitized by Google

Collin de l'Hortet. — Costé de Bagneaux. — Courbon. — Crochet. — Deleffe. — Desmousseaux. — Desouches. — Desvaux. — Devin. — Doucet. — Dufour. — Fragnaud. — Gautier. — Girault. — Grollier. — Guittou. — Jette. — Lacôte. — de La Taille. — Lecointre (Charles). — Le Fer de la Gervinais. — Lieutaud. — De Marolles. — Person. — Peytavy. — Reverdy. — Roger. — Simard. — Tartarin. — Touchard. — Trouvé. — Villeneuve. — Villière.

Total pour la 1re partie : 451 candidats, 178 admissibles.

Proportion des admissibles : 38 0/0.

— des ajournés : 62 0/0.

CHRONIQUE

Nous rappelons à nos étudiants que la Faculté a mis au concours, pour l'année 1885, le sujet suivant :

Etude comparative des chapitres XL à XLVIII (inclus) de la *Vie de Cicéron* par Plutarque et de la traduction d'Amyot (1).

Les Mémoires devront être adressés au doyen de la Faculté avant le 1er octobre 1885.

*
* *

M. Hild publie dans la *Revue des Etudes Juives* la suite de son travail sur *les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature.* La seconde partie, qui vient de paraître (n° 22, juillet-septembre), embrasse les témoignages et les faits depuis Auguste jusqu'à la grande révolte de la Judée sous Néron. La dernière partie, qui figurera dans le numéro suivant (octobre-décembre), s'arrête à l'anéantissement de la nation juive et aux persécutions contre les chrétiens sous les Antonins. L'article que nous publions plus loin est un fragment de cette étude, dont l'intérêt, au point de vue des lettres classiques et de l'histoire des religions, n'échappera à personne. Voici du reste en quels termes M. Théodore Reinach, dans *l'Annuaire des Etudes Juives,* 1885, a jugé la première partie du travail de notre collègue :

« Le travail encore inachevé de M. Hild sur les Juifs à Rome devant » l'opinion et la littérature est l'étude la plus développée et la plus exacte » qui ait encore paru sur ce sujet. Elle intéresse à la fois l'histoire

(1) Voir pour les détails le numéro du Bulletin du 1er février 1885.

Digitized by Google

» juive, parce que les destinées matérielles du peuple juif ont toujours » été sous la dépendance étroite de l'opinion qu'ont eue de lui les autres » peuples, et l'histoire des idées religieuses chez les Romains, parce » que le judaisme, à un certain moment, a exercé une sérieuse » influence sur la société romaine et préparé l'avènement du christia- » nisme ».

*
* *

Dans la *République Française* du 15 juillet dernier, M. Marcellin Pellet consacre un long et intéressant article aux *Relations inédites de la prise de la Bastille,* qui avaient d'abord paru dans le *Bulletin de la Faculté* et que vient de publier en brochure notre collègue, M. J. Flammermont.

« Les historiens monarchistes, dit M. Marcellin Pellet, ont entrepris » de créer une légende d'après laquelle quelques pauvres invalides, dé- » fendant la Bastille, avaient été massacrés par surprise. Les nombreux » documents du temps, souvent contracdictoires, écrits pour la plupart » de seconde main ou par des témoins qui avaient peu et mal vu, » permettaient à nos adversaires de jeter le discrédit sur cette glorieuse » victoire du peuple. La tâche va leur être rendue plus difficile doréna- » vant. En eflet, un érudit bien connu, M. Jules Flammermont, profes- » seur à la Faculté des lettres de Poitiers, le sagace historiographe du » chancelier Maupeou et du Parlement, vient de découvrir et de publier » (chez Alphonse Picard), deux témoignages sans appel. Comment nos » adversaires pourraient-ils contester la valeur de ces dépositions? Elles » émanent de deux hommes qu'ils ne peuvent pas récuser. L'un, le duc » de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, qui représentait le roi George III » à Paris depuis janvier 1784, un Parisien de cœur, un habitué des fêtes » intimes de Trianon; l'autre, le comte de Merçy-Argenteau, ambassa- » deur d'Autriche à Paris depuis 1766, l'ami de Marie-Thérèse, le » conseiller de Marie-Antoinette, l'âme du comité autrichien. Les » documents que M. Jules Flammermont vient de mettre au jour sont » les dépêches officielles adressées par Dorset et Merçy à leurs gouver- » nements respectifs, pour les tenir au courant des événements parisiens ».

Après avoir fait ressortir la valeur incontestable de ces dépêches absolument inédites, que M. Flammermont a trouvées au cours de ses missions à Londres et à Vienne, M. Pellet termine ainsi :

« Nous recommandons ces rapports officiels et confidentiels à la fois à » l'étude de tous les historiens habiles à diffamer leur pays pour servir » des rancunes politiques, qui s'essayent à créer une légende encore » plus humiliante pour la royauté que contraire à la vérité historique, » en prétendant que la monarchie de Louis XIV a été balayée par une » poignée de malfaiteurs ivres de vin et de sang ».

Digitized by Google

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (session de juillet-août 1885)

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSITION FRANÇAISE

On sait que le roi Louis XIV, non sans une arrière-pensée de vanité personnelle, désigna Boileau et Racine, deux poètes que ni la tournure de leur esprit, ni la nature de leurs travaux antérieurs, n'avaient préparés à cette tâche, pour être ses historiographes et l'accompagner à ce titre dans ses campagnes. On supposera que Chapelle, esprit aimable et sceptique, ami commun des deux poètes, les félicite de cette distinction, les plaisante agréablement sur leurs fonctions nouvelles, et tout en rappelant le mot de Quintilien que « l'histoire est une sorte de poème en prose », les engage, dans l'intérêt de la vérité, à ne pas trop confondre les deux genres, et dans celui de la poésie, à n'écrire l'histoire qu'à leurs moments perdus.

VERSION LATINE

Urbs Croto murum in circuitu patentem duodecim millia passuum habuit ante Pyrrhi in Italiam adventum. Post vastitatem eo bello factam, vix pars dimidia habitabatur : flumen, quod medio oppido fluxerat, extra frequentia tectis tectis loca prætərfluebat, et arx procul eis quæ habitabantur. Sex millia aberat ab urbe nobili templum, ipsa urbe nobilius, Laciniae Junonis, sanctum omnibus circa populis. Lucus ibi frequenti silva et proceris abietis arboribus saeptus laeta in medio pascua habuit, ubi omnis generis sacrum deae pecus pascebatur sine ullo pastore ; separatimque greges sui cujusque generis nocte remeabant ad stabula, nunquam insidiis ferarum, non fraude violati hominum. Magni igitur fructus ex eo pecore capti, columnaque inde aurea solida facta et sacrata est; inclytumque templum divitiis etiam, non tantum sanctitate fuit. Ac miracula aliqua adfinguntur plerumque tam insignibus locis. Fama est aram esse in vestibulo templi, cujus cinerem nullo unquam moveri vento. Arx Crotonis, una parte imminens mari, altera vergente in agrum, situ tantum naturali quondam munita, postea et muro cincta est, qua per aversas rupes ab Dionysio Siciliae tyranno per dolum fuerat capta.

THÈME ANGLAIS. — Il est nécessaire de posséder l'art de plaire, mais il est difficile de l'acquérir. Avant toute chose, n'entretenez jamais les gens de vos affaires privées. Bien qu'elles soient intéressantes pour vous, elles sont ennuyeuses pour les autres. Quelque idée que vous ayez de vos talents, n'en faites point parade. S'ils sont réels, ils seront immanquablement découverts. Ne soutenez point votre opinion avec chaleur, même si vous pensez avoir raison; donnez-la modestement, c'est le seul moyen de convaincre. Si cela ne réussit pas, changez de conversations en disant d'un ton de bonne humeur : « Nous nous persuaderions difficilement; cela n'est d'ailleur, pas nécessaire; si vous le permettez, nous parlerons d'autre chose. »

THÈME ALLEMAND. — La terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent. Son sein fécond ne peut s'épuiser; plus il y a d'hommes dans un pays, pourvu qu'ils soient laborieux. plus ils jouissent de l'abondance; ils n'ont jamais besoin d'être jaloux les uns des autres. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail. L'ambition et l'avarice des hommes sont les seules sources de leur malheur; les hommes veulent tout avoir, et ils se rendent malheureux par le désir du superflu.

DEUXIÈME PARTIE

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Discuter cette parole de Platon : « Nul n'est méchant volontairement ».

(On insistera, dans le développement, sur les points suivants : 1. Ecoles qui ont adopté l'opinion de Platon; 2. Principe sur lequel s'appuie cette opinion; 3. Conséquences auxquelles elle aboutit; 4. Part de vérité et d'erreur qu'elle renferme.)

Digitized by Google

COMPOSITION SCIENTIFIQUE

MATHÉMATIQUES. — 1. Volume et surface latérale du cône;

2. Calculer le volume et la surface latérale d'un cône dont la hauteur est 0m45 et le diamètre de la base 0m24.

PHYSIQUE. — Décrire les phénomènes principaux qui accompagnent la fusion et la solidification des corps; particularités relatives à l'eau; mélanges réfrigérants.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

DE L'IDÉE DE SUBSTANCE DANS LEIBNIZ (1)

1re partie. — CRITIQUE DE DESCARTES.

Aux yeux de Leibniz, la notion de substance est fondamentale en philosophie. Tant qu'elle reste obscure ou même ambiguë, les métaphysiciens se perdent en hypothèses chimériques et en systèmes éphémères. Ainsi, faute d'avoir bien compris sa nature, Descartes s'est fait des idées fausses sur l'essence des corps et n'a pas en général évité « les plus graves erreurs ». On ne doit donc pas s'étonner si « la plupart de ceux qui se livrent avec plaisir à l'étude des mathématiques » éprouvent « du dégoût pour celle de la métaphysique, parce que dans celle-là ils trouvent la lumière, et dans celle-ci les ténèbres ». Mais on pourrait dissiper les nuages qui enveloppent la philosophie première, et la relever du discrédit où elle paraît être tombée, si l'on s'attachait à éclaircir les notions qui lui servent de principes, et particulièrement, la plus féconde de toutes, la notion de substance.

Jusqu'à présent, ceux qui ont tenté cette entreprise ne semblent pas l'avoir fait avec beaucoup de succès. Platon, avec ses archées, Aristote, avec ses entélechies, Gassendi avec ses atomes, n'ont qu'entrevu une partie de la vérité. Quant à Descartes, il a sans doute rendu de grands services à la philosophie, mais en méconnaissant le témoignage de l'expérience (1) il s'est complètement mépris sur la nature radicale des choses.

Comment procède, en effet, Descartes? Au lieu d'analyser les faits, et de leur demander, suivant un mot célèbre, le secret de la nature, il ne fait appel qu'à la seule raison. Tout ce qu'elle conçoit clairement et distinctement est vrai. Or elle conçoit clairement et distinctement la pensée sans l'étendue, et l'étendue sans la pensée; l'une n'enveloppe

(1) Voir les sujets de dissertation philosophique de la 1re série.

Digitized by Google

rien de ce qui appartient à l'autre ; les modes de la pensée sont les idées, les volitions ; les modes de l'étendue sont les figures, les mouvements ; entre eux, rien de commun : l'idée la plus obscure est toujours irréductible au mouvement le plus subtil. Donc la pensée n'est pas l'étendue, et l'étendue n'est pas la pensée. Donc il y a deux substances distinctes, l'étendue et la pensée, et deux mondes opposés, le monde des esprits et le monde des corps.

Certes, cette métaphysique est « engageante et hardie ». Avec de l'étendue et du mouvement elle construit l'univers des corps ; avec de la pensée, elle fait le monde des esprits. Plus de ces formes substantielles, qui n'expliquent rien en prétendant tout expliquer. C'est le mouvement dans l'étendue qui produit la lumière, le son, et tous les phénomènes sensibles. La vie elle-même est un pur mécanisme. Les mêmes lois qui gouvernent la formation d'un minéral président à celle d'un vivant. Il n'y a pas plus de principe vital dans l'homme qu'il n'y a de vertu dormitive dans l'opium : tout est machine ; la machine est-elle immobile par elle-même. c'est une pierre, c'est un arbre. Se meut-elle spontanément? c'est un bœuf, c'est un chien.

Tant de simplicité unie à tant de rigueur séduisit tout d'abord l'esprit scientifique de Leibniz. Il goûta, nous dit-il lui-même, les belles manière des modernes, d expliquer tout mécaniquement. Surtout il leur savait gré d'avoir enfin débarrassé la physique de ces qualités occultes, de ces forces efficaces dont tout le monde parlait et que personne n'avait vues.

Mais cet enthousiasme fut de courte durée. Les conséquences panthéistiques que les disciples de Descartes tiraient de sa doctrine, soit ouvertement, soit implicitement, répugnaient au génie de Leibniz.

Le panthéisme était, en effet, le terme naturel de la philosophie cartésienne. Voilà deux substances. Irréductibles l'une à l'autre, elles s'unissent tontefois dans l'homme pour former un seul individu ; sans avoir un seul attribut de commun, elles vont cependant de concert ; je veux mouvoir mon bras et je le meus ; je veux marcher et je marche ; le pinceau obéit à la pensée du peintre et le ciseau à celle du sculpteur. Comment expliquer cette constante harmonie si l'âme n'agit pas sur le corps, et comment l'âme peut-elle agir sur le corps, si un abîme infranchissable est creusé entre la pensée et l'étendue ?

Descartes avait « quitté la partie là dessus » ; mais ses disciples furent loin d'imiter sa prudente réserve. Le peu d'activité que le maître avait laissé subsister dans le monde des corps et dans celui des esprits, ils le rapportèrent à Dieu. Pour les plus timides, Dieu fut l'unique acteur ; pour les plus audacieux, Dieu fut l'unique substance. Bref, la philosophie cartésienne enfantait, ici le panthéisme inavoué de Malebranche, là le panthéisme intrépide de Spinoza.

Comment prévenir de si funestes conséquences ? Comment étouffer cette doctrine perverse qui plonge l'univers dans l'inertie et la torpeur.

Digitized by Google

Il y a un moyen, mais il n'y en a qu'un seul : c'est de réformer la notion de substance qui, mal entendue, engendre des erreurs si dangereuses. Il faut restituer au monde son activité et faire circuler la vie dans cette morne étendue ; il faut que les choses agissent au lieu « d'être agies » ; au lieu d'être de simples modes, il faut qu'elles soient de vraies réalités.

Descartes n'a pas compris la nature de la substance ; soumise au contrôle des faits et de la raison (1), sa théorie ne rend compte ni de l'essence des corps ni de l'essence des âmes.

Tout d'abord, les faits n'opposent à ce que la matière soit réduite à l'étendue. Si les corps étaient purement étendus, toutes leurs propriétés seraient rigoureusement explicables par la géométrie ; or il y en a au moins deux qui demeurent inintelligibles dans cette hypothèse : c'est, en premier lieu l'impénétrabilité et l'inertie naturelle. Tout corps résiste au choc d'un autre corps et modifie son mouvement, soit qu'il en ralentisse la vitesse, soit qu'il en change la direction. D'où vient cette résistance, si le corps n'est que longueur, largeur et profondeur ? Ce n'est pas seulement la résistance qui est incompréhensible avec la pure étendue, c'est encore, c'est surtout le mouvement. Une immensité déserte et vide est, en elle-même, condamnée à une immobilité éternelle et absolue. On y pourrait, à la rigueur, concevoir un mouvement analogue à celui qu'effectuent, dans notre imagination, les figures géométriques, lorsque nous superposons un triangle sur un triangle, ou que nous remplaçons une pyramide par une sphère. Mais c'est là un phénomène idéal, une abstraction. Si tel était le mouvement au sein de la nature, la quantité en serait invariable. Or, ce n'est pas la quantité de mouvement qui demeure constante, c'est la quantité de force vive.

Que conclure de ces deux faits sinon que la résistance est impossible sans quelque chose qui résiste et le mouvement sans quelque chose qui se meut. Mais résister, mais se mouvoir, c'est en quelque façon agir. La résistance et le mouvement impliquent donc l'activité, et, à ne consulter que les faits, la matière est irréductible à l'étendue.

Maintenant le témoignage des faits est confirmé par celui de la raison. Celle-ci condamne la théorie au nom des principes universels et nécessaires. D'abord, les Cartésiens ne peuvent pas justifier rationnellement le déplacement des corps. Car, le corps étant identique à l'étendue, c'est l'étendue qui, en réalité, doit se déplacer, quand un mobile quelconque passe d'un lieu à un autre. Mais où est le moyen de rendre intelligible le déplacement de l'étendue dans l'étendue ? — En outre, l'étendue « ne signifie qu'une répétition ou, multiplicité continuée de ce qui est répandu ; et par conséquent elle ne suffit point pour expliquer la nature même de la substance étendue ou répétée, dont la notion est antérieure à celle de la répétition ». Enfin elle est divisible à l'infini, et

(1) Voir Kuno Fischer. t. II.

Digitized by Google

les corps s'évanouissent dans cette divisibilité sans limite. S'arrêtera-t-on à l'atome de Gassendi? Mais ce corpuscule, indivisible peut-être en fait, ne l'est pas en droit. Il faudra donc pousser jusqu'au « point mathématique », c'est-à-dire jusqu'à une abstraction, jusqu'à un néant. Et alors, on devra constituer des corps réels avec des éléments abstraits, ce qui est franchement absurde, ou reconnaître que l'étendue ne forme pas l'essence des choses matérielles.

Impuissante à rendre compte de l'univers des corps, la théorie cartésienne donne-t-elle, au moins, une idée exacte de la nature de l'âme en la réduisant à la pure pensée? Interrogeons encore les faits. Tout dans la vie mentale est-il pensée actuelle? L'esprit n'a-t-il donc que des « aperceptions »? Comment expliquer alors cette multitude de sentiments qui restent, pour ainsi dire, sur le seuil de la conscience, sans jamais arriver à le franchir? Et ces petites perceptions sont d'une plus grande efficace qu'on ne pense. Maintes déterminations en proviennent, quoiqu'on ignore souvent leur origine. Si on rejette ces infiniments petit de la conscience, non-seulement on mutile l'âme mais encore on compromet son existence. Car que devient-elle pendant le sommeil? Descartes a beau dire qu'elle pense même en dormant; personne ne se résigne à le croire. Pense-t-on dans l'évanouissement et dans la léthargie? A quoi rapporter les phénomènes de l'habitude, de l'instinct, de la mémoire? ces joies sans cause, ces chagrins sans raison, comment se produiraient-ils s'il n'y avait des perceptions insensibles? Au surplus, faire de la pensée l'essence de l'âme, c'est véritablement prendre l'effet pour la cause. Sans un sujet qui pense, la pensée, comme l'étendue sans un sujet qui « s'étend » est une abstraction.

Ainsi, malgré sa simplicité et son apparence scientifique, la doctrine cartésienne doit être abandonnée. Elle glisse à la surface des choses. Elle supprime la vie dans le monde des corps et dans le monde des esprits. Pour elle, tout est inculte, tout est stérile, tout est mort. Or, pour qui sait y lire attentivement, la nature est essentiellement vivante et féconde. Si on s'en tient, pour l'expliquer, à la pensée et à l'étendue, on s'arrête dans l'antichambre de la vérité. Mais faisons un pas, et, au lieu de deux entités chimériques, nous trouverons la force dans sa vivante réalité.

J. DUBOURDIEU.

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 1re SÉRIE de l'année scolaire 1885-1886 (du 1er octobre au 1er novembre).

COMPOSITION LATINE. — Quaeretur quid ad oratorem informandum ea valuerit rhetorum disciplina, cui « Menander vel unus diligenter lectus, ad cuncta, quae praecipere solebant, effingenda sufficere » visus est. (Quint., *Inst. orat.*, X, 1, 69). V. Edit. Hild, p. 47.

Digitized by Google

VERS LATINS. — Philoctetes Lemniacae insulae valedicit. (SOPH., *Phil.*, 1452, édit. Tournier).

COMPOSITION FRANÇAISE. — Comparer Descartes et Pascal à la fois comme penseurs et comme écrivains.

LICENCE ET AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

I. Philosophie de Descartes ;
II. La raison.

LICENCE ET AGRÉGATION D'HISTOIRE.

I. État de la France à la fin la guerre de Cent Ans.
II. La Fronde Parlementaire.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — Fénelon, *Educat. des filles*, ch III : Il faut .. prendre soin des enfants..... aux jeunes personnes peu éclairées.

VERSION LATINE. — Ovide, *Fastes*, II, 531 à 565.

VERS LATINS. — Même sujet que pour la licence.

VERSION GRECQUE. — Thucydide, II, 43. Y joindre quelques observations sur la syntaxe de Thucydide dans ce morceau.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Das menschliche Geschlecht schreitet seit Jahrtausenden unhaufhoerlich in Vervollkommnung seines Zustandes, seiner haeusslichen und gesellschaftlichen Einrichtungen fort. Die einst in Waeldern und Hoehlen. nachher in gebrechlichen Hütten lebten, erbauten zuletzt glanzvolle Pallaeste, angefllt mit allen Annehmlichkeiüten des Lebens. Die einst nackt und halbedeckt umherwanderten, in Furcht und Schrecken vor wilden Thieren, gehen jetzt wohlgeschützt durch ihr Gewand gegen die Rauigkeit der Witterung, geschirmt durch ihre künstlichen Waffen, und sind das Schrecken der wilden Thiere, die Herren der Erde. Ihnen ist keine Weltgegend zu fern, kein Gebirge zu hoch; sie schweben über Weltmeere dahin, sie erheben sich in die hoechs ten Lüfte des Himmels·

Thème allemand.

Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui. le soir, sont flétries et foulées aux pieds. Les générations des hommes s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide ; rien ne peut arrêter le temps, qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile. Toi-même, ô mon fils, mon cher fils, toi-même qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisir, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclose : tu te verras changer insensiblement; les grâces riantes, les doux plaisirs qui t'accompagnent, la force, la santé, la joie s'évanouiront comme un beau songe; il ne t'en restera qu'un triste souvenir; la vieillesse languissante et ennemie des plaisirs, viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton cœur la source de la joie.

Version anglaise.

Horace Walpole was, unless we have formed a very erroneous judgment of his character, the most excentric, the most artificial, the most fastidious, the most capricious of men. His mind was a bundle of inconsistent whims and affectations. His features were covered by mask within mask. When the outer disguise of obvious affectation was removed, you were still as far as ever from seeing the real man. He played innumerable parts, and over-acted them all. When he talked misanthropy, he out-Timoned Timon. When he talked philanthropy, he left Howard at an immeasu-

Digitized by Google

rable distance. He scoffed at courts, and kept a chronicle of their most trifling scandals ; at society, and was blown about by its slightest veerings of opinion ; at literary fame, and left fair copies of his privates letters, with copioces notes, to be published after his decease ; at rank, and never for a moment forgot that he was an Honourable.

Thème anglais.

Il faut avouer qu'une mise en accusation, tout en étant une belle cérémonie qui peut avoir été utile au dix-septième siècle, n'est pas un mode de procédure dont on puisse attendre aujourd hui beaucoup de bien. Personne n'a la moindre confiance dans l'impartialité des pairs, quand un grand fonctionnaire public, accusé d'un crime d'Etat, se présente à leur barre. Ils sont tous des hommes politiques, et à peine se trouve-t-il parmi eux un seul dont on n'ait pas prédit avec confiance le vote sur l'accusation, avant qu'on ait examiné un seul témoin. Il est impossible à la Chambre haute d'accorder plus de quelques jours à une accusation pendant une session occupée. D'ailleurs, Leurs Seigneuries ne renonceront pas à chasser la perdrix pour livrer promptement à la justice le plus grand coupable, ou pour soulager, par un prompt acquittement, l'innocence accusée.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LES JUIFS A ROME

DEVANT L'OPINION ET DANS LA LITTÉRATURE (1)

LE RÈGNE D'AUGUSTE.

Tout le monde sait que la plus grande et la meilleure partie de la littérature romaine au temps d'Auguste, celle-là du moins qui est arrivée jusqu'à nous, est une littérature d'imitation. Elle s'inspire, pour le fond des idées, pour leur mise en œuvre artistique, pour les procédés de composition et de style, des modèles grecs ; tous les genres sans exception se pénètrent d'hellénisme et en pénètrent l'esprit romain. Ce qui, au point de vue de l'art idéal, peut être considéré comme un heureux résultat, n'est plus, si on considère les choses elles-mêmes indépendamment de leur forme, qu'une altération souvent regrettable du vrai tempérament romain. En prenant aux Grecs leur façon de penser sur les hommes et les choses, leur philosophie, leur morale et leurs fictions religieuses, Rome leur a pris des vérités fécondes en même temps que des préjugés malheureux, des passions généreuses avec des préventions étroites ; l'esprit indigène perdit ainsi quelques-unes de ses qualités, contracta des défauts et s'enrichit d'erreurs. Si l'on songe qu'avec Athènes, le centre intellectuel qui exerça sur les écrivains de Rome la plus profonde influence, fut Alexandrie, on s'attend tout

(1) V. *Revue des Études juives*, t. VIII, p. 1 et suiv., et n° 21, juillet-septembre 1885.

Digitized by Google

aussitôt à ce que l'opinion de cette ville concernant les Juifs ait fait la leçon aux lettrés de Rome et les ait prédisposés à la malveillance (1). Alexandrie, en effet, est le foyer des haines qui s'allument pendant plus d'un siècle contre les Juifs sur tous les points du monde gréco-latin ; c'est de là que partent les calomnies odieuses, les insinuations perfides, la diffamation sérieuse et la diffamation par le ridicule. Si l'esprit de cette ville n'agit que d'une façon presque insensible sur la littérature romaine, parlant des Juifs au temps d'Auguste, c'est que le judaïsme a réussi à se faire apprécier par lui-même ; c'est que, donnant de lui-même une opinion favorable par l'expérience de chaque jour, il a su également, à force de modestie et d'abnégation, n'éveiller aucune jalousie puissante, ne porter ombrage à aucun intérêt sérieux (2). Le petit nombre de textes classiques où il est fait allusion à des mœurs, à des coutumes dont l'étrangeté a dû souvent fixer l'attention, ne dénotent ni aigreur, ni hostilité ; il en est qui sont empreints d'une sympathie presque respectueuse, d'autres qui, d'une façon inconsciente, subissent l'influence des idées judaïques et indiquent un travail latent d'assimilation.

Rien n'est plus éloigné du tempérament des lettrés romains de cette époque que l'esprit de controverse et de polémique religieuse. Auguste a beau inviter les poètes à collaborer avec lui à la restauration du vieux culte latin ; si l'âme de Virgile, moins par conviction religieuse que par sympathie artistique pour les grandes institutions du passé, semble s'accommoder d'une œuvre de ce genre et y travaille en conscience, on ne s'aperçoit pas qu'il ait eu des collaborateurs convaincus. Horace y allait parfois d'une ode qui, dans la bouche de ce sceptique aimable, sonne faux (3) ; il n'y va jamais de son cœur. Il est digne de remarque que ses satires, qui moralisent d'ailleurs plus qu'elles ne décrivent, ne s'occupent guère des travers religieux du temps. Elles blâment la superstition en général, comme un vice indigne du sage (4) ; elles dédaignent de flétrir ou de railler toutes les pratiques grotesques ou corruptrices qui par elle se sont introduites à Rome. Horace est le seul satirique latin qui n'ait point payé tribut à la satire religieuse ; et cela est d'autant plus singulier, qu'en caricaturant certains cultes étrangers, ceux de l'Egypte, de la Syrie et aussi de la Judée, il n'eût peut-être pas déplu en haut lieu. C'est que, décidément, l'esprit de l'époque n'y était pas encore ; les professions de foi religieuses d'Auguste et des hommes de

(1) Sur la littérature hostile aux Juifs, cf. Graetz, *Gesch. der Jud.*, III. p. 345 et suiv.

(2) Philon, *Leg. ad Caium*, 4, remarque que les Juifs forçaient à les tolérer ceux-là même qui leur fond leur voulaient du mal. Du reste Philon, qui écrit en Orient, ne donne pas l'impression de ce qu'on pensait des Juifs à Rome, où ils étaient bien mieux traités que parmi les Grecs et les Égyptiens.

(3) Ainsi I, 33 : Parcus deorum cultor et infrequens, etc., où il avoue sa tiédeur religieuse et ses opinions de libre penseur ; III, 6, où il prêche la foi aux dieux et le retour à l'ancienne piété.

(4) *Sat.*, II, 3, 79 ; *ib.*, 281-295 ; cf. *ib.*, I, 5, 100 et suiv.

Digitized by Google

son entourage ressemblaient à leurs professions de politique républicaine ; elles donnaient satisfaction à de vieux principes qui, étant devenus inapplicables, n'en restaient que plus dignes de respect théorique. Les confidents de la pensée intime de l'empereur se le tenaient pour dit, se gardant de troubler la paix des consciences par des invectives ou par des caricatures.

Cependant, l'on s'aperçoit fort bien qu'Horace a l'œil ouvert sur le judaïsme ; à trois reprises, il lui donne place dans ses satires, sur le ton léger et doucement railleur dont il ne se départ jamais (1). Ici, il fait allusion à la manie de prosélytisme, laquelle devait être aux yeux des payens chose assez extraordinaire. Pour la défense de ses goûts de poète, il menace d'appeler au secours : « car nous sommes en très grand nombre et, comme les Juifs, nous te forcerons à passer dans notre camp (2). » Ailleurs, nous constatons avec lui que ce prosélytisme gagne des partisans jusque dans les classes élégantes et lettrées. Horace, tombé aux mains d'un importun, rencontre Fuscus Aristius son ami, et espère qu'il le tirera de peine. C'est du culte juif que Fuscus tire la défaite qui lui permet de jouer à Horace un bon tour : « C'est aujourd'hui le trentième sabbat (3), et tu ne voudrais pas insulter aux Juifs circoncis. » — Est-ce que je suis un croyant, répond Horace? — « Mais, moi, j'en suis un : j'ai l'esprit un peu faible, comme bien d'autres ; nous reprendrons ce discours une autre fois. » Conclure de cette plaisanterie que Fuscus appartient à la religion juive, est peut-être exagéré (4). Cependant, la chose est possible ; dans tous les cas, Horace parlerait autrement, si les détails auxquels il fait allusion n'étaient familiers à ses lecteurs, s'ils n'étaient consacrés par un emploi journalier dans le langage. D'autres allusions à l'observation du sabbat qui se rencontrent chez Ovide et chez Tibulle démontrent d'ailleurs que les Romains faisaient mieux que d'accorder à cette coutume une attention plus ou moins bienveillante ; payens même, ils ont dû parfois y payer tribut. Lorsque Ovide s'adresse à

(1) Hor., *Sat.*, I, 9, 69 ; *ib.*, 4, 143 ; 5, 100.

(2) « Nam multo plures sumus ». Cf. Cicéron, *pro Flac.* : « Scis quanta sit manus, quanta concordia, quantum valeat in contionibus. » Cette rage de prosélytisme qu'Horace raille chez les Juifs est reprochée par Jésus aux scribes et aux pharisiens, *Math.*, XXII, 15 : περιάγετε τὴν θάλατταν καὶ τὴν ξηρὰν ποιῆσαι ἕνα προσήλυτον.

(3) Nous ne possédons pas de compétence spéciale, pour résoudre après tant d'interprètes, parmi lesquels il y a de savants rabbins, ce qu'Horace entend au juste par ce trentième sabbat. Voir les éditions de Lambin, Torrentius, Kirchner, Fritzsche, Orelli, Dillenburger, etc. Cependant voici une conjecture qui n'a pas été proposée encore, ce nous semble. Le chiffre *trente* ne désignerait-il pas le dernier jour d'une période de jeûne et de pénitence, comme celle à laquelle s'est soumise la reine Bérénice, pour obtenir de Dieu la fin des vexations du gouverneur Florus en Judée? Jos., *Bel. Jud.*, II, 15, 1 : ἔθος εὔχεσθαι πρὸ τριάκοντα ἡμερῶν ἧς ἀποδώσειν μέλλοιεν θυσίας κτλ. Nous nous bornons à poser une question, laissant à de plus sérieux que nous le soin de décider.

(4) C'est l'opinion de Dœderlein, un des récents éditeurs d'Horace. Nous croyons que Schütz a tort de crier à l'absurde sur ce point.

Digitized by Google

l'amant qui veut rompre des chaînes devenues pesantes, il lui dit (1) : « Ne crains pas de t'exposer aux mauvais temps, ne te laisse arrêter ni par le repos du sabbat étranger, ni par le jour néfaste qu'a consacré la défaite de l'Allia. » La même assimilation du sabbat et d'un jour néfaste se rencontre avec une conclusion opposée dans l'*Art d'aimer* (2) : « Quand il s'agit de faire sa cour, il ne faut tenir compte ni du jour lamentable qu'a ensanglanté la défaite de l'Allia, ni de ce jour de fête, le septième de la semaine, jour impropre à toute œuvre sérieuse, que chôment les hommes de Palestine ». Ailleurs encore, le même poète recommande, comme les plus favorables aux intrigues amoureuses, les temps des fêtes d'Adonis, le sabbat des Juifs et les fêtes de la déesse Isis. Il était difficile de pousser plus loin l'éclectisme religieux, même en matière d'amour. Et Ovide n'est pas seul à tenir compte ainsi du sabbat, pour l'objet de ses préoccupations frivoles. Tibulle, qui a voulu accompagner en Asie Messala, l'avocat des Juifs et son plus illustre protecteur, tombe malade en route et reste à Corcyre. Dans l'élégie qu'il adresse au voyageur, il rappelle que toutes sortes de présages fâcheux lui avaient annoncé ce contre-temps ; lui-même, craignant de partir, avait prétexté tantôt les pronostics contraires tirés du vol des oiseaux, tantôt les obligations sacrées du repos sabbatique : « *Saturni aut sacram me tenuisse diem* (3) ». S'il y a une ironie dans le *tricensima sabbata* d'Horace, il est impossible d'en découvrir dans les vers d'Ovide et de Tibulle. Il faut admettre, en les lisant, que l'éclectisme religieux des Romains ne se bornait pas à accueillir seulement, suivant les circonstances, les pratiques et les cérémonies polythéistes importées par l'étranger, mais que le judaïsme y entrait pour sa part.

La faveur dont jouissaient, d'une manière générale, auprès des masses, toutes les religions exotiques sans distinction, s'étendit certainement chez des payens à quelques pratiques juives. Ceux qui s'y livraient n'étaient pas Juifs pour cela, ils ne renonçaient pas à leurs dieux, ils n'avaient peut-être des obligations du judaïsme et du principe monothéiste que des notions très vagues ; mais ils s'acheminaient à la foi théorique par les pratiques extérieures. En ce qui concerne l'observation du sabbat, cette coutume dut être imitée d'autant plus naturellement par des payens, qu'elle n'était pas sans analogie avec des usages purement romains (4).

(1) Ovid., *Rem. Am.* « Nec te peregrina morentur sabbata... »

(2) Id., *Ars Am.*, I, 415 ; cf. 75 : « Quaque die redeunt, rebus minus apta gerendis, culta Palaestino septima festa viro. » *Septima* est employé ici de la manière même dont nous proposons d'expliquer *tricensima* dans le passage célèbre d'Horace : fête qui vient le *septième* ou le *trentième* jour.

(3) *Tib.*, I, 3, 18 et suiv.

(4) C'est le premier pas vers ce prosélytisme de la *porte* qui comprend chez Juvénal (XIV, 96. *Vid. infra*) les *metuentes sabbata*. L'épithète de εσσεβής donnée par Josèphe à Poppée (*Ant. Jud.*, XX, 8, 11), femme dont il est impossible de faire une juive, même de premier degré (voy. Her. Schiller, *Geschichte des Roem. Kaiser. unter der Regier. des Nero*, p. 583, n. 1) s'expli-

Digitized by Google

Le calendrier officiel distinguait entre les jours fastes, les seuls durant lesquels on pouvait vaquer aux affaires sérieuses, et les jours néfastes où la crainte de mal réussir commandait, pour une foule de choses, l'abstention et le repos (1). A certaines fêtes, telles que les Parentales et les Lémuries, sans imposer d'ailleurs l'inaction rigoureuse comme l'entend la loi judaïque, la piété payenne défendait de se marier ou d'entreprendre une affaire d'importance (2). Pour qui a surpris, dans maintes circonstances de leur vie publique ou privée, l'ingéniosité inquiète et formaliste des croyants romains, il devient évident que le sabbat fut sacré, pour un grand nombre d'entre eux, tout simplement parce que le hasard, que se chargeaient d'interpréter les discours des Juifs, avait ce jour-là éprouvé leur maison par un deuil, un revers, ou exposé leur personne à quelque vulgaire accident (3). Nous pensons même que cette ressemblance du sabbat avec les jours néfastes contribua au renom de tristesse sombre qui entourait à Rome la religion juive.

De même l'abstention de certains aliments et la pratique du jeûne prirent place parmi les usages religieux des payens de Rome. Nous savons par le témoignage formel de Sénèque que, dans sa jeunesse, il s'était imposé, moitié hygiène, moitié scrupule religieux, de ne pas manger de quelques aliments déterminés (4). Lorsque les Juifs furent considérés comme des ennemis de l'empire à cause de leurs résistances à l'apothéose, le père de Sénèque, le rhéteur de qui nous possédons encore quelques ouvrages, contraignit son fils à renoncer à une singularité dangereuse : « Je n'eus aucune peine, dit Sénèque, à reprendre l'habitude des dîners plus copieux ». Le jeûne proprement dit est nommé par Horace au sens religieux, dans un passage où certains commentateurs ont pensé voir une allusion au judaïsme. Le poète, voulant donner un exemple des folies où mène la superstition, nous montre une mère dont l'enfant est malade de la fièvre, qui le va plonger, à la suite d'un vœu à Jupiter, tout nu dans le Tibre glacé, le matin du jour où ce dieu ordonne

querait de même par une sorte de superstition illogique qui lui ferait mêler des pratiques juives à son paganisme. En matière de pratiques religieuses, le Romain est si foncièrement éclectique que cette transition nous paraît toute naturelle.

(1) Les *dies atri*, ceux qui concordaient avec des défaites subies par les armées romaines. Voir Macr., *Sat.*, I, 16, 21 et Aul. Gel., *Noct. at.*, V, 17.

(2) Ov., *Fast.*, H, 555 et suiv.; V, 485.

(3) Voir *Od.*, II, 13, comment Horace fête le jour où la chute d'un arbre a failli le tuer.

(4) Sen., *Ep.*, 118 : « In Tiberii Caesaris principatum juventae tempus inciderat; alienigena tum sacra movebantur, sed inter argumenta superstitionis ponebatur quorumdam animalium abstinentia, etc. » Jos., contre Ap. II, 13, constate que l'abstinence de la viande de porc est pratiquée par les prêtres égyptiens. Voir un grand nombre de faits semblables chez Porphyre, *de Abstinentia*. Remarquable confusion d'épithète pour un fait de ce genre chez Tibulle, I, 7, 18 : « Alba *Palaestino* sancta columba Syro »; les Syriens s'abstenaient de la viande de colombe. Voir Luc., *de Syr. Dea*, 14. Cf. pour les prêtres égyptiens, *Chérémon*, dans les *Fragm. hist. graec.*, III, p. 497.

Digitized by Google

un jeûne : « *Illo mane die, quo tu indicis jejunia* (1) » Voilà une juive tout au moins singulière; outre que rien dans la religion de Moïse ne mentionne une pratique de ce genre, la confusion de Jupiter et de Jehovah est choquante; plus choquante encore au point de vue juif la morale que le poète tire du fait : « quelle est la folie qui ébranle l'esprit de cette femme ? C'est la crainte superstitieuse *des dieux* ». Il n'y a donc que le détail du jeûne qui dans ce passage cadre tout à fait avec le judaïsme. Mais, d'une part, les payens ont pu imiter pour leur compte cette pratique du jeûne, comme ils imitaient l'abstention de certains aliments et le repos sabbatique, sans être pour cela juifs au sens exact du mot. D'autre part, le jeûne fait partie de certains cultes essentiellement polythéistes, notamment de celui de Déméter, avec lequel il fut transplanté, bien avant l'arrivée des Juifs, en Italie (2). Nous savons par Tite-Live qu'à l'occasion d'un évènement qui se rapporte à l'an 191 av. J.-C., les décemvis ayant consulté les livres sibyllins, apprirent en réponse qu'il fallait instituer un jeûne en l'honneur de Cérès, jeûne qui serait célébré tous les cinq ans. Que la piété individuelle ait multiplié cette pratique chez les payens, et que l'imitation du judaïsme y ait eu ensuite une certaine part, nous croyons que les deux faits sont également vraisemblables. Mais la femme dont parle Horace n'est pas Juive, et il n'est pas probable qu'en écrivant ces vers le poète ait pensé au judaïsme.

Ceux qui veulent absolument que l'aimable satirique ait dit à cette religion des injures ou des grossièretés, insistent sur l'exclamation aristophanesque qui dans le texte généralement reçu est placée, avec l'accent de l'indignation comique, dans la bouche de Fuscus Aristius parlant à Horace : *Vin tu curtis Judaeis oppedere?* Je dis dans le texte ordinaire et suivant l'interprétation la plus naturelle; mais il y en a une autre, adoptée par Fritzsche, Bentley et Peerlcamp, ce dernier seul mettant le texte

(1) *Sat.*, II, 3, 288 et suiv. Schütz reprend l'idée qu'il y a dans ce passage une allusion aux Juifs. Chez Juvénal, VI, 522, c'est une fanatique du culte d'Isis qui prend elle-même le bain glacé et qui traverse sur ses genoux, jusqu'à les mettre en sang, tout le champ de Mars. Du reste, la confusion des religions juive et égyptienne par les Romains est d'autant plus naturelle, que le culte d'Isis a des tendances monothéistes. Cf. Preller, *Roem. Myth.*, 732.

(2) La pratique de la νηστεία figure dans la célébration des Tesmophories, qui comportaient un jour de jeûne. Voy. Arist., *Thesm.*, 949 et 984. *Av.* 1519. Cf. Cornut., *Nat. Deor.*, 28, 210 : νηστεύουσιν εἰς τιμὴν τῆς Δήμητρος. L'expression de νηστειαν ἄγειν se rencontre dans les fragments des comiques. Athen., 7, 308 A. Chez Plutarque νηστειαν φέρειν. *Symp.* 686 F. C'est un oracle sibyllin qui fit introduire à Rome en l'honneur de Cérès un jeûne périodique tous les cinq ans, Tit.-Liv., XXXVI, 37 (an 563 U. C.). Ovide en parle dans les *Fastes*, IV, 530 et en explique l'origine par le jeûne auquel Déméter (Cérès) se soumit par serment pour chercher Cora (Proserpine), sa fille. Il cesse au moment où la déesse par distraction porte à sa bouche des grains de pavot : « Quae quia principio posuit jejunia noctis Tempus habent mystae sidera visa sibi. » Cf. Front, *Ad M. Caes. Ep.* 10 : « Nec aliter Kalend. Septemb. expecto, quam superstitiosi stellam, qua visa jejunium polluant », ce qui n'est pas nécessairement une allusion à la pratique juive.

Digitized by Google

d'accord avec le sens prétendu, en écrivant : *Vis tu* (1)... D'après ces auteurs la phrase appartiendrait à Horace : « Tu ne veux donc pas, dirait-il à Fuscus, témoigner aux Juifs ton mépris : moi je n'ai pas de ces scrupules-là ! » Cette correction prétendue n'est-elle pas des plus piquantes? Par ce changement, au lieu d'avoir dans Fuscus Aristius, personnage distingué, appartenant à la société la plus élégante, une sorte de de prosélyte juif qui a le mot un peu gras s'il a la religion scrupuleuse, nous avons dans Horace un grossier antisémite et dans Fuscus un indifférent, à qui le satirique propose, de compte à demi, de témoigner du mépris aux Juifs, comme les paysans du *Plutus* en témoignent à la Pauvreté (2). Tant est ingénieuse la science, qui, après avoir, par un effort d'imagination, transformé les Romains en ennemis des Juifs, met d'accord, par des efforts de philologie, leur littérature avec une vérité aussi évidente d'elle-même.

Il n'y a pas moins d'imagination dans le sens équivoque que l'on prête au : « *Credat Judaeus Apella, non ego* ! » Il est vrai que ceci ne tire pas à conséquence. Horace épicurien, qui ne croit pas aux miracles et relègue les dieux, s'il en admet, bien loin de la sphère des intérêts humains, refuse d'accepter que l'encens brûle au seuil d'un temple, sans qu'on y ait mis le feu ; ce sont là des contes bons à croire chez les Juifs : *Credat Judaeus Apella* ! » Nous savons en effet que la religion juive admet des mirales en grand nombre et que les livres saints en sont remplis. Elle n'est du reste pas seule de son espèce; le polythéisme le plus sérieux, celui des historiens comme Tite-Live, s'en accommode au mieux ; chaque année, dans les Annales Romaines, en amène sa part (3). Seulement, au temps d'Horace, les Juifs ont sans doute une foi plus robuste dans les miracles de leur Dieu, que la grande majorité des payens dans ceux dont les tables des Pontifes et après eux les récits des historiens ont consacré le souvenir. Horace le sait et le dit simplement, sur le ton de la raillerie polie qui lui est habituel. Vous ne sentez donc pas, disent ses interprètes, tout le sel qu'il y a dans le nom du Juif Apella : il est circoncis, il lui manque quelque chose (*A* privatif et *pellis*) (4). Cela est en

(1) *Vis tu* (Cf. *Sat.*, II, 6, 92 : Vis tu homines urbemque feris praeponere silvis), suivant la remarque de Peerlcamp, est une exhortation à faire une chose ; *vin tu* est une simple interrogation, avec intention négative.

(2) Arist., *Plut.*, 580 : τῆς πενίας καταπαρδεῖν. *Oppedere* dans la langue littéraire des latins est fort rare; je n'en connais pour ma part aucun autre exemple. Est-ce qu'il ne renfermerait pas une allusion au soin avec lequel les Juifs se gardent purs de toute souillure corporelle et recourent en certains cas, sans doute remarqués des payens, à des ablutions ?

(3) Sur la foi aux miracles dans le polythéisme, voir Friedlaender, *Mœurs romaines*, II, p. 216 et suiv. (trad. Vogel). L'indifférence avait commencé au temps de Sylla ; elle ne dura pas jusqu'au règne de Néron. Mais sous Auguste, à Rome, elle était à la mode dans la société élégante. Voir ce que dit Tite-Live, XLIII, 13, sur la négligence des historiens à donner de la publicité aux prodiges, parce que le lecteur n'y ajouterait pas foi.

(4) C'est une finesse de Porphyre, un des plus vieux commentateurs d'Horace : « Apellas dicit

Digitized by Google

effet bien probable, mais le nom lui-même ne renferme pas tant de mystère et il est douteux qu'Horace se soit mis en frais pour une telle finesse. Ce nom, identique à *Apelles* ou *Apollas* est une abréviation orientale d'Apollodorus (1). Josèphe cite avec éloge un historien de ce nom ; il y en a un dans le *Satyricon* de Pétrone ; l'acteur favori de Caligula, un ennemi acharné des Juifs, s'appelait Apelles. Peut-être qu'Horace aussi a en vue un personnage déterminé, quelque affranchi bien connu du public pour sa crédulité naïve et sa rage de prosélytisme. La suite du passage nous paraît être d'ailleurs une critique indirecte de la théodicée judaïque au nom de celle d'Epicure ; Horace n'admet point les discours de ceux qui mêlent trop intimement l'action divine aux évènements de la terre ; il ne veut pas, quand la nature présente à nos yeux quelque phénomène extraordinaire, que l'on songe aussitôt à la demeure élevée du ciel, d'où des divinités sombres l'enverraient à la terre : « *Deos id tristes ex alto caeli demittere tecto* (2). » Si le pluriel fait croire qu'il s'agit de dieux payens, l'épithète *tristis* qui s'applique fréquemment aux croyances réputées superstitieuses, la mention du ciel où les Juifs logent leur Dieu, nous semblent également caractéristiques. Horace n'a point de goût pour le Dieu des Juifs, toujours prêt à intervenir dans les choses humaines. Nous nous en doutions du reste ; de tous les systèmes de philosophie antique, il n'y en a point qui répugne plus aux doctrines judaïques que l'épicurisme (3). Mais Horace ne les en traite pas moins avec une sérieuse considération, et ne met dans ses critiques ni mépris ni aigreur.

Nous avons passé en revue tout ce que la littérature légère de Rome au temps d'Auguste nous a légué de témoignages concernant les Juifs. Ce qui s'en dégage le plus naturellement, c'est que les partisans du Judaïsme qu'ont fréquentés Horace, Tibulle et Ovide, appartiennent à leur monde et ne se singularisent que par la pratique de leur culte. Ils ne sont ni brocanteurs misérables, ni marchands d'orviétan grotesques, ni sorciers et chasseurs de démons (4) ; il y a des juives assez belles et

Judaeos qui pellem non habeant in parte genitali. » Elle est répétée entre autres par Geiger, *quid de Judaeorum moribus*, etc., p. 42, et par Renan, *Les Apôtres*, p. 113.

(1) Apella = Ἀπελλᾶς. Cf. Marsya, Atrida, Dama, Mena, Hadria, Archita chez le même Horace. Voir ce nom chez Jos., *contre Ap.*, II, 7 ; Cic., *Ad Fam.*, VII, 25, 2, et X, 17, 3 ; Pet., *Sat.*, 64 ; Suét., *Cal.*, 33 ; cf. Orelli, I. L., 1175.

(2) De même « tristi superstitione » *Sat.*, II, 3, 79. Cf. Tac., *Hist.*, V, 5, opposant les rites joyeux et riants (festos laetosque ritus) du culte de Bacchus aux pratiques juives : « *Absurdus sordidusque* », ce qui a l'idée de *sombre* ajoute la nuance injurieuse.

(3) J'entends comme doctrine ; en fait la société épicurienne de Rome était bien moins défavorable aux Juifs que la société stoïcienne, qui renfermait un grand nombre de *réactionnaires* en politique comme en religion.

(4) Les *Annales* de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1884, n° 2, ont publié, sous la signature de M. Hochart, un travail sur la persécution des chrétiens sous Néron, où, entre autres singularités, l'auteur consacre un chapitre à démontrer (?) que les Juifs à Rome étaient guérisseurs

Digitized by Google

assez désirables pour que des libertins, à la façon d'Ovide, comptent pour les conquérir avec les usages de leur foi. Lorsque l'on rapproche ces divers détails de ce que l'histoire nous apprend des relations intimes que les princes d'origine judaïque entretiennent avec la famille impériale, avec les membres de l'aristocratie, avec les représentants de la littérature, la société juive du temps d'Auguste nous apparaît sous son véritable jour. Elle admet des hommes de toute condition, depuis ceux qui fraient avec les princes, qui les honorent comme leurs patrons et leurs protecteurs, jusqu'à ceux qui, établis au Transtévère, se livrent au négoce, et ont part aux libéralités officielles, en passant par les affranchis de marque qui tiennent leur rang dans le monde financier et industriel. La vie romaine à laquelle ils sont mêlés tient compte des nécessités de leur culte, elle s'y accommode pour des motifs divers, elle semble les avoir imitées quelquefois. Rien de plus naturel qu'on en plaisante dans l'occasion chez les payens, depuis le palais de l'empereur où l'on sait fort bien ce que c'est que le jeûne, tout en le confondant avec le sabbat (1), jusque dans la boutique des barbiers, où la jeunesse élégante conte ses bonnes fortunes et combine ses intrigues amoureuses. Pas un mot de ces divers témoignages ne permet de supposer que le Juif fût à Rome, quand Horace le plaisante, autre chose qu'un objet de curiosité mondaine ; nulle part de trace de haine pas plus que de mépris.

Ce qui nous reste de la littérature grave sur le même sujet ne modifie point cette impression. Nous avons déjà fait ressortir le hasard malheureux, sinon intelligent, qui nous a privés des pages de Tite-Live concernant le Judaïsme (2). A défaut de ces documents, dont la perte est irréparable, nous avons chez Justin un résumé du 36e livre de l'Histoire universelle par Trogue-Pompée, qui fut, après Tite-Live, l'historien le plus remarquable de son temps. A propos de la guerre faite aux Juifs par Antiochus, roi de Syrie, Trogue-Pompée avait raconté les origines

et chasseurs de démons; il affirme que Pline, Sénèque, Perse, Juvénal n'ont jamais vu en eux que des marchands d'orviétan (p. 105). M. H. rêvait-il en lisant ces auteurs, ou est-ce nous qui rêvons quand nous lisons les affirmations de leur interprète? Comme la population juive de Rome à la fin du règne d'Auguste ne saurait être inférieure à 20,000 âmes, qu'elle va toujours en augmentant jusqu'aux Antonins (voir Jos., *A. J.*, XVII, 11, 1, et XVIII, 3, 5; cf. Renan, *Antechrist*, p. 7, n. 2) et que par les seules inscriptions nous leur connaissons au milieu du siècle neuf synagogues, on voit les conséquences risibles de l'opinion de M. Hochart.

(1) Lettre d'Auguste à Tibère, chez Suét., *Oct.*, 76 : « Ne Judaeus quidem, mi Tiberi, tam diligenter sabbatis jejunium servat, quam ego hodie servavi. » Même confusion chez Trogue Pompée, Justin., XXXVI, 2 : « Mores septimum diem more gentis sabbatum appellatum in omne aevum jejunio sacravit, quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Cf. Perse, V, 184 : « Recutitaque sabbata palles », où en trois mots sont condensés la circoncision, le sabbat et le jeûne comme ne faisant qu'un. Même confusion du sabbat et du jeûne chez Strabon, XVI, 2. 37. Apion en ajoutera une autre, odieuse et perfide, Jos., contre Ap., II, 2.

(2) *Revue*, t. VIII, p. 11.

Digitized by Google

de la nation juive, et donné des renseignements sur leur culte. Mais les sources auxquelles il a puisé étaient loin d'être pures ; c'est dans le domaine de l'histoire grave et de la philosophie religieuse que s'exerce le mieux, sur l'esprit latin, l'influence pernicieuse de l'antisémitisme alexandrin. Le livre de Manetho sur les Dynasties égyptiennnes, écrit sous Ptolémée-Philadelphe (1), fut, pour les payens du monde gréco-romain, le manuel en quelque sorte obligé, vu que seul il leur était accessible, pour toutes les questions historiques, politiques, morales et religieuses qui concernaient l'Egypte et les pays limitrophes. C'est là que se sont renseignés Posidonius d'Apamée et Apollonius Molon (2), qui furent les maîtres de Cicéron ; Timagène, Lysimaque, Chérémon, Strabon et Apion (3), historiens, philosophes et critiques littéraires qui, sous Auguste ou peu après son règne, se sont occupés des Juifs dans leurs ouvrages. Si l'on met à part Strabon qui a su être aussi impartial que judicieux, tous les autres ou se réfèrent à l'ouvrage de Manetho en rééditant ses fables, ses erreurs, ses calomnies, ou renchérissent sur elles, en puisant dans les commérages d'école. Si l'on rapproche les uns des autres tous les jugements des Romains où s'affirme, à l'endroit des Juifs, quelque idée défavorable et haineuse, depuis les temps de Tibère jusqu'à ceux d'Hadrien, les auteurs les plus voisins de nous, comme Tacite et Juvénal, ne sont que l'écho des plus éloignés et souvent leurs plagiaires (4).

Le ton change suivant la nature des ouvrages et le tempérament des écrivains. Le fond des choses reste, et ce fond, si mince qu'il soit, suffit à créer des impressions, à insinuer des préjugés, à prédisposer à la défiance. Viennent les évènements extérieurs, révoltes, guerres, résistances morales et politiques, l'ont voit tout à coup ces semences de mensonge lever dans les âmes, produisant des moissons de haine et de persécution. L'on connaît, par les citations de Josèphe dans le traité contre Apion, tous ces témoignages de mauvaise foi concernant les Juifs, nous les retrouverons pour la plupart dans la suite de cette étude Grâce à la politique modérée de César et d'Auguste, quoique de leur temps les payens ne se donnent pas encore la peine d'étudier le Judaïsme à l'aide de ses propres monuments, quoiqu'ils continuent de piller les ouvrages alexandrins, on s'aperçoit aisément que la part de la calomnie diminue et que la réparation commence. Ainsi la page de Justin résumant Trogue-Pompée

(1) Αἰγυπτιακά. Voir ce qu'en dit Josèphe, contre Ap., I, 36 et suiv. avec les fragments cités.

(2) Chez Jos., contre Ap., II, 6 ; II, 2, 7, 14, 33, 36; et dans le *Fragment. Hist. Graec.*, III, 256. Le fragment de Diodore de Sicile, 1. du livre XXXIV, a été inspiré par Posidonius.

(3) *Fragment. Hist. Graec* , III, 317. 334, 495, 490 et 506. Chez Josèphe, contre Ap., *passim*.

(4) Voir *Revue Juive*, N° 22 ce rapprochement fait avec le texte de Tacite dont les Histoires peuvent être considérées comme la synthèse de tout ce qui se disait de défavorable chez les Romains sur le compte des Juifs.

Digitized by Google

renferme encore de grossières erreurs ; mais le monothéisme judaïque y est apprécié dignement et le rôle de Moïse, dans l'histoire de son peuple, caractérisé aussi bien qu'un payen pouvait le faire (1). Le même penchant à l'impartialité et à la bienveillance se remarque chez Strabon (2) ; il n'est pas douteux que Tite-Live, dont Sénèque a dit qu'il fut le juge le plus impartial de tous les grands génies, n'ait parlé des Juifs et de Moïse sur le même ton. Du moins la page de Dion-Cassius, que nous avons citée ailleurs, et certaines lignes de Tacite au cinquième livre des Histoires, qui tous deux semblent avoir en Tite-Live sous les yeux, nous ramènent au ton calme, aux jugements impartiaux de l'époque d'Auguste. Les pages de Strabon sont particulièrement intéressantes ; l'hommage qu'il rend au monothéisme juif, qui unit étroitement les croyances religieuses à l'obligation morale et entretient la piété par les moyens les plus simples, sans charlatanisme mystique et sans démonstrations fastueuses, est d'un philosophe profond et d'un observateur impartial. Il est vrai qu'aux yeux de Strabon les Juifs de son temps sont dégénérés de la pureté originelle de leur foi ; la pratique de l'abstinence et de la circoncision sont pour lui des inventions postérieures à Moïse et des fruits d'une puérile superstition. Comme elles sont communes aux Juifs et aux Egyptiens et que la croyance générale des payens était, que les premiers les avaient empruntées des seconds, on voit que l'opinion du célèbre géographe ne s'est en rien réglée sur celle des écrivains d'Alexandrie ; ceux-ci auraient plutôt excusé ce qu'il condamne et condamné ce qu'il glorifie. Malheureusement son ouvrage ne semble avoir exercé sur l'opinion des Romains et même des Grecs qu'une influence médiocre ; Pline l'Ancien et Pausanias n'en ont point connaissance ; Josèphe et Plutarque ne citent que ses œuvres historiques et négligent la *Géographie* où le jugement sur les Juifs a trouvé place (3).

Une croyance juive qui pouvait difficilement trouver place dans la littérature légère et dont les historiens sérieux négligent de nous entretenir, mais qui n'en a pas moins, depuis le règne d'Auguste, pénétré dans les idées romaines, est la croyance messianique, l'idée d'un sauveur surnaturel, donné au monde pour la réparation de ses misères séculaires, pour l'établissement d'un règne fondé sur la justice et la paix (4). On sait avec quelle force cette croyance se manifesta en Judée, peu après la conquête de Jérusalem par Pompée ; son expansion y coïncide avec la domination romaine ; elle en consola les vaincus par l'espoir d'une revanche

(1) Justin., XXXVI, 2.

(2) Strabon, *Geogr.*, XVI, 2, 35 et suiv. Chez Jos., contre Ap., II, 9 ; *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2. Strabon a vécu de l'an 50 av. J.-C. jusqu'au commencement du règne de Tibère.

(3) Le peu de renommée de Strabon tient au pays même où il écrivit ses ouvrages, à Amasée dans le Pont. Voir *Réalencyclop. de Panly*, VI, 2, p. 1453.

(4) Sur les espérances messianiques vers les temps d'Auguste. Voir entre autres Hausrath, *Neutestam. Zeitgesch.*, I, 172 et suiv., et Renan, *Vie de Jésus*, 265, etc., édit. 14e.

Digitized by Google

prochaine, par l'attente d'un triomphe définitif sur les payens, ennemis du vrai Dieu et du rétablissement de sa royauté sainte, jusqu'à la consommation des siècles (1). Or il arrive que cette croyance judaïque se trouve presque aussitôt à l'unisson d'aspirations semblables, issues à Rome même de la lassitude des guerres civiles. Là aussi les démêlés qui ont commencé avec les Gracques et qui se prolongent d'âge en âge, jetant les uns sur les autres les partis politiques qui se disputent l'exploitation de l'empire du monde, ont suggéré à la masse le vif désir d'un sauveur. Lorsque César mit fin une première fois à ces compétitions sanglantes en fondant la dictature du génie, la grande majorité des Romains, des alliés et même des peuples tributaires, salua son élévation comme le commencement d'une ère nouvelle. Lui-même sut accréditer dans l'opinion cette idée qu'il était l'homme prédestiné (2), à qui d'antiques prophéties réservaient l'empire universel ; n'était-il pas le descendant de cet Enée à la race duquel le divin Homère avait promis mille ans auparavant qu'elle règnerait un jour sur toutes les nations (3) ?

Ce que César n'avait été que pour un temps très court, juste assez pour accréditer la croyance qui faisait partie de son prestige, Auguste eut la chance ou l'habileté de le rester longtemps; il fonda une tradition alors que César avait seulement établi un fait. Avec une habileté merveilleuse il exploita l'idée de l'homme providentiel, réservé au monde pour son bonheur ; tous les poètes autour de lui s'emparèrent de cette idée, en firent le point de départ d'une série de légendes, la formule invariable d'où se déduisaient les flatteries les plus délicates, les plus pompeux éloges (4). Le terrain commun sur lequel le messianisme juif et la croyance au rôle providentiel des Jules se rencontrèrent, furent les prophéties de la Sibylle (5). Ces prophéties, parties des rives de l'Asie Mineure, avaient pris pied en Italie dès le règne des Tarquins; elles s'étaient établies à Cumes en même temps que le culte d'Apollon, le dieu lumineux et prophétique; de là elles étaient venues à Rome où un collège spécial de prêtres fut institué pour en expliquer le sens dans toutes les circonstances extraordinaires qui portaient à les consulter (6). En l'an 83 avant l'ère chrétienne, les oracles sibyllins déposés au Capitale avaient été anéantis par un incendie; le Sénat envoya une ambassade à Samos, à Erythrée, dans la Troade, pour qu'elle y retrouvât le trésor

(1) Ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ ἡμῶν εἰς τὸν αἰῶνα. Ps., 17, 4.

(2) Voir sur ce point notre *Légende d'Enée avant Virgile*, Paris, 1883, p. 85 et suiv.

(3) Virg., *En.*, III, 97 : Cunctis dominabitur oris et nati natorum et qui nascentur ab illis ; cf. *Légende d'Enée*, p. 9 et suiv.

(4) Voir, entre autres, Hor., *Od.*, IV, 5, III, 14; III, 5 : praesens divus habebitur Augustus, Virg., *En.*, VI, 788 et suiv. : Hic vir, hic est, tibi quem promitti saepius audis, Augustus Caesar, Divi genus, aurea condet saecula rursus Latio, etc.

(5) Sur la Sibylle juive, voir Graetz, III, p. 220 et suiv., avec les citations.

(6) Cf. *Légende d'Enée*, p. 29 et suiv.

Digitized by Google

perdu (1). Une commission fut nommée pour opérer le triage des oracles, reconnaître ceux qui étaient authentiques et rejeter les autres. Le recueil reconstitué comportait environ mille vers ; il y a lieu de supposer que la rédaction différait sensiblement de l'ancienne par son étendue et plus encore par sa signification religieuse. Il s'y glissa notamment des idées orientales et des prophéties messianiques (2) ; car les prophéties en général, lorsqu'elles ne sont pas fabriquées après l'évènement, sont l'expression d'espérances, d'aspirations puissantes : il semble qu'elles provoquent la réalité du fait par la vivacité du désir, quand elles ne l'entrevoient pas naturellement par une intuition logique. Outre ce premier recueil, seul authentique, qui avait été constitué vers l'an 70, il s'en répandit d'autres apocryphes qui couraient dans le peuple, les uns en latin, les autres en grec, vers les temps de César. Auguste, nommé grand pontife, les fit rechercher et en brûla environ deux mille, ne gardant que les livres sibyllins proprement dits, non sans les avoir soumis à un examen sévère (3). Le fait seul qu'il a existé toute une littérature gréco-judaïque, qui empruntait aux oracles sibyllins leur titre, leurs procédés de style et de versification, fournit une forte présomption à l'opinion de ceux qui font pénétrer cette poésie dans la capitale du monde romain dès les temps d'Auguste.

Est-ce dans ces recueils prophétiques que Virgile puisa l'idée-mère de l'églogue à Pollion (4), où certains commentateurs, à l'imagination vive et au cœur pieux, ont cru voir un écho formel des prédictions Sibyllines sur la venue du Christ, par conséquent une inspiration judaïque ? L'affirmer est tout au moins téméraire ; l'enfant dont le poète célèbre la naissance est bien vraiment un fils de Pollion ; les vers sur le grand siècle qui commence, sur l'enfant privilégié qui, par la faveur des dieux, doit faire régner à nouveau l'âge d'or, sont empruntés au même ordre d'idées que ceux qui plus tard, au sixième chant de l'Enéide, célèbrent la race des Jules, destinée à l'empire du monde. Outre les prophéties sibyllines relatives à la descendance d'Enée, Virgile trouvait, pour s'inspirer, des croyances d'origine étrusque sur le grand siècle, lequel, après une série de révolutions et de troubles, devait ramener l'humanité au bonheur parfait (5). Cependant il n'est pas excessif de conjecturer que, dans la société même de Pollion, Virgile entendit comme un écho des croyances

(1) Tac., *Ann.*, VI, 13. Lact., I, 6, 11.

(2) Cf. Preller, *Rœm. Myth.*, p. 272.

(3) Suét., *Oct.*, 31 : quidquid fatidicorum librorum Graeci Latinique generis, nullis vel parum idoneis auctoribus, vulgo ferebatur, supra duo millia contracta undique cremavit.

(4) Virg., *Buc*, 4. L'opinion dont nous parlons est fort ancienne ; Voy. Lactant., *Inst.*, VII, 24 ; cf. Wernsdorff, *Poet. lat. min.*, IV, p. 767 et suiv., et le Virgile de Heyne, édit. quart., I, p. 124 et suiv. Un passage du traité de Philon, *de exsecratione*, éd. de Francfort, 935, offre avec le ton et les idées de l'églogue de Virgile la plus frappante ressemblance. Cité par Hausrath, ouv. cit., I, 177.

(5) Cf. O. Mueller, *Etrusker*, II, 309 et 315.

Digitized by Google

messianiques, si vives en Judée. Pollion était l'ami d'Hérode (1); celui-ci pendant son séjour à Rome, n'a pu manquer de l'entretenir des difficultés que lui causait, en Judée, le fanatisme des croyances zélés, attendant le Messie avec une conviction qui les rendait intraitables. Hérode lui-même n'avait-il pas été considéré comme ce Messie par les plus déterminés de ses partisans (2) ? Que Virgile dans ce milieu ait puisé quelque inspiration, qui était d'ailleurs en harmonie avec certain fonds d'idées payennes, et que, par là même, il ait rendu ses sentiments avec une vivacité toute mystique et des couleurs presque orientales, il n'y a là rien qui choque la vraisemblance. Nous savons d'ailleurs que l'attente d'un Messie fut assez vive chez les payens mêmes, jusqu'à la fin du siècle, pour que Néron se consolât de perdre l'empire de Rome, parce que des devins lui avaient promis celui de l'Orient et d'une façon expresse la royauté de Jérusalem (3). Vespasien, consultant l'oracle du Carmel, dit Suétone, en reçut l'assurance que ses projets les plus ambitieux auraient un jour leur entier accomplissement (4). Tacite, qui parle du même fait, explique ce qu'il faut entendre par cet oracle qui, sous la plume de Suétone, prend la place d'une prophétie juive : Vespasien, offrant un sacrifice au vrai Dieu, reçut du prêtre qui y présidait la garantie surnaturelle de ses succès à venir. Comme il fut proclamé empereur, tandis qu'il se trouvait en Judée, il se rencontra des Juifs, Josèphe entre autres, pour proclamer qu'en lui s'étaient vérifiées les prédictions relatives à un Messie (5). Tous ces faits démontrent que Romains et Orientaux, Juifs et payens n'eurent pas de peine à fusionner sur le terrain de l'idée messianique. On différait sur le Messie véritable, on choisissait au gré de ses préférences entre les favoris les plus éminents du destin. Grâce à cette croyance commune, il se mêla au paganisme un ferment de religion nouvelle, qui, avant de tranformer la masse de fond en comble, en rapprochait les éléments hétérogènes.

Lorsque Auguste mourut, rien ne faisait prévoir que les Juifs et les payens dussent, à Rome et dans les centres principaux de l'empire, cesser de vivre en bons rapports. Non que les causes de discorde eussent toutes disparu; mais, d'une part, l'indifférence religieuse des classes dirigeantes, indifférence qui est la meilleure garantie de la tolérance, d'autre part le penchant sympathique des masses pour tout ce qui, en matière religieuse, est nouveau et extraordinaire ; par-dessus tout la modération systématique du pouvoir, qui fait à la paix des consciences les plus larges concessions, semblent promettre à la nation juive une sécurité entière, et à sa cause un triomphe lent par les moyens pacifiques, par

(1) Jos., *Ant. Jud.*, XV, 18.
(2) Par l'interprétation défectueuse de la prophétie de Jacob, *Genèse*, XLIX, 10.
(3) Suét., *Nér.*, 40. Cf. Renan, *Antéchrist*, p. 308.
(4) Suét., *Vesp.*, 5 ; Tac. *Hist.*, II, 78 ; Dion. Cas. (Xiphil.), 66, 1.
(5) Dion. Cas., *loc. cit.*, Josèphe, *Bel. Jud.*, 8, 9.

Digitized by Google

la contagion de l'exemple et par la persuasion. Cependant l'orage s'amasse sur Rome et sur la Judée, et les temps mauvais vont venir pour la cause de la justice et de la civilisation.

J.-A. HILD.

LA VOYELLE BRÈVE *OU*

DANS LES LANGUES CLASSIQUES ET EN CELTIQUE.

(3e article)

Voici maintenant des adjectifs grecs en ύς qui donnent lieu à des rapprochements directs, en dehors du latin.

Εὐρύς, large, sanscrit *urus*, de **verus ;* M. Stokes a comparé le nom gaulois *Veru-cloetius* (César, 1, 7), qui serait synonyme d'Εὐρυκλῆς.

Ἐϋς, bon, de *ἐσ-ύς, cf. ἐσ-θλός ; proprement « existant, vrai, réel », rac. ἐς, être. Au neutre ἐύ, εὖ, bon, bien, correspondent le sanscr. et le gaul. *su* (§ II). Cf. sanscr. *asus*, souffle de vie.

Πλατύς, large, sanscr. *prthus* par *r* voyelle, lith. *platùs*. Le comparatif *πλατίων, qui s'est perdu, était identique au gaulois **litiôs*, avec chute régulière du *p*, gall. *lled*, plus large. Le positif **litus* a été remplacé par *litanos*, v. gall. *litan*, bret. *ledan*, v. irl. *lethan*, large. Cf. Tite-Live, XXIII, 24 : « Silva erat vasta, *Litanam* Galli vocabant ». Comparez le nom grec πλάτανος, platane, arbre touffu.

Ταχύς, prompt, comp. θάσσων de *ταχίων ; sanscr. *takus ;* même rac. que τήκω, fondre, v. slave *teka(n)*, couler, courir, v. irl. *techim*, bret. *tec'han*, fuir.

VI. — SUR LA VITALITÉ DES THÈMES EN *U*.

En grec les noms et les adjectifs au thème en υ ont encore aujourd'hui une déclinaison spéciale.

En latin les adjectifs de cette catégorie ont péri à une époque ancienne ; ce sont les thèmes en *i* qui ont recueilli leur succession. Les adj. en *us* ont eu aussi moins de vigueur que les noms correspondants, dans les langues germaniques. Le gothique et le vieux-norrois sont les seuls idiomes de ce groupe qui offrent des traces de la déclinaison en *us* dans les adjectifs ; en vieux haut allemand, par exemple, ces mots sont passés dans la déclinaison en *i* : goth. *aggvus*, étroit, v. h. a *enki*, auj. *enge*, *eng*.

Ces adjectifs offrent, en vieil irlandais, un système intermédiaire : ils gardent la déclinaison en *u* au singulier, et prennent celle en *i* au pluriel.

Digitized by Google

Le vieux haut allemand a suivi une marche parallèle ; ses substantifs au thème en *u* ont au pluriel la déclinaison de ceux en *i*.

Le lithuanien a donné aux adjectifs en *us* une remarquable extension, aux dépens d'anciennes formations en *ios*.

En latin les noms en *us* primitif ont quelquefois été confondus avec ceux où *us* venait de *os*. Il y a eu parfois un amalgame de la 2e déclinaison et de la 4e, comme dans *domus*, δόμος. Les formes *pecus*, *pecoris* et *pecus*, *pecudis*, ont remplacé le vieux mot *pecus* et *pecu*, gén. *pecūs*, = sanscr. *paçus*, troupeau, goth. *faihu*, richesse, vieux haut allem. *vihu*, troupeau, (auj. *vieh*, troupeau, angl. *fee*, récompense). Inversement, **(s)nusos*, gr. νυός, bru, a fait place à *nurus*, *nurūs* (sanscr. *snushā*, allem. *schnur*).

Ces perturbations ont peu d'importance en latin. Dans les langues néo-latines, la confusion entre la 2e déclinaison et la 4e est devenue la règle, et c'est cette dernière qui a été sacrifiée : ital. *mano*, main, plur. *mani*, d'après *donno*, seigneur, plur. *donni*.

En irlandais on observe aussi une influence de la déclinaison des thèmes en *o* sur celle des thèmes en *u* ; màis elle n'a lieu qu'à une époque récente.

Les idiomes bretons n'ont gardé des anciennes déclinaisons celtiques que ce que l'italien a gardé des déclinaisons latines, c'est-à-dire deux cas : le nominatif singulier et le nominatif pluriel. Ce dernier, dans les thèmes en *u*, avait en gaulois une terminaison *ovĕs*, qui est devenue *ou* en breton, et qui a été étendue par analogie à la plupart des noms désignant des êtres inanimés.

En général, cette déclinaison est toujours allée en s'affaiblissant dans le domaine germanique ; quoiqu'il en restât encore des traces en moyen haut allemand et en anglo-saxon, on n'en trouve plus aujourd'hui que dans les dialectes du rameau scandinave.

VII. — Dérivations d'adjectifs en *US*.

Le passage des adjectifs latins de la déclinaison en *us* à celle en *is* s'est fait au moyen d'une dérivation, tandis que les langues germaniques et le vieil irlandais montrent un autre genre de transition : c'est l'emploi simultané des deux déclinaisons, l'une au singulier, l'autre au pluriel. Le lat. *tenuis* a gardé l'*u* du primitif **tnnus* (le premier *n* voyelle ; *u* accentué), qui n'existe point dans le vieux haut allem. *dunni*, auj. *dünn*.

Y a-t-il eu en celtique un fait semblable à celui qui s'est passé en latin dans *tenu-is*? Cela n'est pas prouvé. M. d'Arbois de Jubainville a tiré le breton *c'houek*, doux, de **svādŭicos*, où **svâdui-* serait identique au latin *suâ[d]vi-*. M. Windisch a objecté que le *d* n'aurait pas dû tomber ; on peut, je crois, répondre à cette objection par les exemples du bret. *rei*, donner, = gall. *rhoddi*, *rhoi*, *skoet*, frappé, = **stozet*, rac. *steud*, comme

Digitized by Google

dans l'allem. *stossen*, latin *tundere ;* et du gallois *gwaudd*, bru, bret. *gouhez*, cornique *guhit*, de **vaduiâ*, cf. sanscr. *vadhû*. Mais il me semble que **svâduicos*, s'il a existé, se décompose en **svâdu-icos* plutôt qu'en **svâdui-cos ;* d'ailleurs, je préférerais partir de **svâducos* = v. slave *sladŭkŭ* (cf. gr. ἀστυ-κός, urbain) ; d'où **huâ-oc*, **c'hou-oc*, puis *c'houek*, par dissimilation, *wo* devenant *we*, comme dans le gall. *gwefus*, lèvre, bret. *gweuz*, pour **guo-bus*, de *vo*, correspondant celtique du grec ὑπό, et de *bus*, lèvre, mot gardé par l'irlandais, cf. lat. *bucca*.

Plus concluant, à première vue, serait le vieux bret. *ro-gulipias*, il oignit, du verbe qui est aujourd'hui *glebia*, mouiller ; dérivé de *gulip* (vieux gall.), humide, trécorois *gloeb*. L'adjectif v. irl. *fliuch* représente, à coup sûr, une forme **vliqus ;* il semble donc que le verbe breton *glebia* dérive de la variante gauloise **vlipus*, de la même façon qu'en latin *suaviari* dérive de **svâdus*, *breviare*, abréger, de **bregus*, *alleviare*, alléger, de **legus*. Mais *glebia* suppose simplement une forme **vlipis*, et par conséquent un passage de la déclinaison en *us* à la déclinaison en *is ;* fait qui n'a rien d'étonnant, le gaulois ayant possédé à la fois dans les adjectifs les trois types *os*, *is* et *us*, dont les Latins n'avaient que *os* et *is*, et les Grecs que *os* et *us*, sauf de rares exceptions, comme τρεῖς, τρία, et l'ionien τρόφις, bien nourri. Le latin a perdu le correspondant de **vliqus*, qui devait être **liquus ;* cf. *lana*, laine, de **vlana*, = gaul. **vlana*, d'où le bret. *gloan*, laine, et le dérivé français *flan-elle* (M. Thurneysen). Mais à **liqu-us* correspond le verbe *liqu-êre*, être liquide, de même qu'à **svâdus* répond *suâdêre*, qui signifie proprement « être doux », comme l'a montré M. Bréal ; cf. grec κρατέω, être fort, κρατύς ; θαρσέω, être hardi, θρασύς ; βε-βαρη-μένος, rendu lourd, βαρύς.

Entre *suad-êre* et *suavi-ari* il y a la même distance qu'entre *levare* et *alleviare ;* cf. aussi *gravare*, *tenuare*, qui ne montrent pas encore l'*i* de *levi-s*, *gravis*, etc., et qui sont analogues à *arcu-are*, *fluctu-are*, *sinu-are*.

Le latin a gardé du thème *mollu*, qui a été remplacé par *moll(u)i*, le dérivé *mollu-sca nux*, noix à l'écorce tendre ; cf. pour le suffixe *coru-scus*, qui lance des éclairs, du même thème que le grec κεραυ-νός, foudre, bret. *kurun*.

En grec le thème τανυ, qui correspond au latin *tenu*, ne se trouve plus qu'en composition, et dans des dérivés comme τανύω (cf. ἀρτύω, arranger, de ἀρτύς, liaison = lat. *artus*, membre, etc.). En regard de *tenuis*, on a ταναός. C'est que le thème des adjectifs en υς s'augmente quelquefois d'un ο ; l'υ devient alors la demi-consonne F (*w*), qui, d'après les habitudes phonétiques du grec, disparaît si elle est entre deux voyelles, et s'assimile au son précédent, si elle vient après une consonne. Ταναός vient de **ταναFός* = gaul. **tenauos*, d'où le v. irl. *tana*, gall. *teneu*, bret. *tanav ;* cf. μῆλα ταναύ-ποδα, *Odyssée*, IX, 464.

Les deux thèmes πολυ et πολλο = **πολFο* se mêlent dans la déclinaison de πολύς, πολλή, πολύ. Une inscription de Tégée porte ἥμισσον, demi, de

Digitized by Google

*ἥμισFον, cf. la forme des autres dialectes ἥμισυ. Ce mot est composé de ἡμι, lat. *sêmi*, et d'un élément *su*, qu'on retrouve dans le sanscrit *vishu*, des deux côtés, *vishu-vant*, qui tient le milieu ; gaul. *visus*, digne, dans *Visu-rix* ; irl. *fiu*, semblable. Le thème *visu*, traité comme πολυ dans *πολFος, donne **visvos*, sanscrit *viçvas*, tout, grec *FισFος ; c'est l'éolien ἴσσος, égal (cf. ἥμισσον), grec commun, ἶσος.

Le gallois *gwiw*, digne, et le breton *gwiou*, gai, ne peuvent guère se rattacher directement à l'irl. *fiu*, de **fius* = *visus* ; ils viennent plutôt de la forme développée **visvos*.

On peut prendre sur le fait cette formation bretonne dans l'adj. *mezv*, ivre, gall. *meddw*, = **medvos*, dérivé de *mez*, hydromel (bret. du XV^e^ siècle), v. irl. *med*, = grec μέθυ, vin doux, sanscrit *madhu*, boisson douce, miel, v. saxon *medu*, hydromel, v. haut allem. *metu*, cf. angl. *mead*, allem. *Meth* ; lat. *medu-lla*, cf. *Suadaeque medulla*, Ennius? Comparez en grec μεθύω, s'enivrer, bret. *mezvi*.

Par conséquent, le breton *tev*, épais, représente **tigvos*, tandis que le v. irl. *tiug* vient de **tigus*, = v. norrois *thyckr*, cf. angl. *thick*, allem. *dick* ; le v. bret. *holeu*, mélodieux, est pour **su-ligvos*, dérivé de **ligus*, = grec λιγύς, etc.

L'*ou* voyelle et l'*ou* demi-consonne sont des sons trop voisins pour qu'ils n'aient pas pu exister simultanément dans des cas identiques en gaulois, de même qu'en latin on trouve *tenuia* et *tenvia* (Lucrèce), *genua* et *genva* (Virgile). Aussi, quelques-unes au moins de ces formes celtiques peuvent-elles avoir été en *uos* aussi bien qu'en *vos*. Voici un exemple d'*ou* voyelle de dérivation, dans un mot gaulois bien authentique. C'est le nom du célèbre peuple des Eduens, *Aedui*. Il avait trois syllabes : Ausone scande *Aedŭici* (adj. dérivé de *Aedui*). *Aedui* est formé de **aidus*, feu, = irl. *aid*, feu, gall. *aidd*, chaleur, zèle, bret *oaz*, jalousie, zèle (cf. v. haut allem. *eit*, feu, aujourd'hui *esse*, foyer de forge), de la même manière que **meduos*, ivre, est formé de **medu*. Le grec a dû avoir un adj. *αἰθύς, brûlant, analogue à **aidus*. En effet, cette langue a gardé le substantif αἶθος, brûlure ; cf. les noms βάρος, pesanteur, βάθος, profondeur, πάχος, εὖρος, ἦδος, κράτος, θάρσος, auxquels répondent les adj. βαρύς, βαθύς, etc. ; l'adj. αἰθαλέος, brûlé, cf. ὠκαλέος, θαρσαλέος, synonymes de ὠκύς. θρασύς ; le verbe αἰθύσσω, = *αἰθύ-κ-γω, cf. δριμύσσω de δριμύς, aigre ; etc.

On a vu que le développement de τανυ en ταναFο est commun au grec et au celtique ; mais d'après les autres exemples cités, on attendrait *ταναFο. Il est donc bon de remarquer que l'analogue de ταναFο se trouve dans l'adjectif grec κερα(F)ός, cornu, tandis que le latin et le celtique ont la forme correspondant à *ταναFο, dans le substantif *cervus*, cerf, gaul, **carvos*, bret. *karv* ; cf. ἔλαφον κεραόν, *Iliade* III, 24. La forme plus simple *keru-* a donné au v. haut-allem. le dérivé *hiru-z*, cerf (auj. *hirsch*, angl. *hart*).

On sait que le grec a les mots νεῦρον, παῦρος, en regard du latin *nervus*,

Digitized by Google

parvus; de même μαῦρος, μαυρός, pâle, faible, répond sans doute au bret. *marv*, mort, v. irl. *marb*, = **marvos*, de *maru*, qui se trouve dans « *mori-marusa hoc est mortuum mare* », cité par Pline, IV, 13, 27, et dans le substantif sanscrit *marus*, le désert.

VIII. — Dérivations de noms en *US*.

Voyons maintenant, dans les noms, des formations analogues à ταναF(F)ός, *πολFής, de τανύ(ς), πολύς.

On peut citer en grec πέλεκκον, manche de hache, pour *πέλεκFον, de πέλεκυς, hache; δάκρυον, larme, de δάκρυ; en latin *noctua*, chouette, oiseau de nuit; cf. l'ablatif *noctu*.

Le celtique offre des exemples de cette dérivation, fréquente surtout dans les idiomes bretons. Ainsi, tandis que le v. irl. *daur*, chêne, = **daru*, cf. *deru-cc*, gland, répond au grec δρῦς, chêne, δόρυ, bois de lance, sanscr. *drus*, arbre (goth. *triu*, angl. *tree*), *dâru*, sorte de pin, le bret. *derv*, chêne, représente **dervos*, = slave *drevo*, arbre.

La différence entre δρῦ-ς et **daru*, cf. macédonien δάρυλλος, chêne, se retrouve dans les deux formes néo-celtiques du nom des druides : v. irl. *drui*, = *druis;* gall. *derwydd;* v. bret. *dorguid* ou *darguid* (M. Loth), = **darvid-*. Je ne vois pas la nécessité de séparer la racine de *drui* de celle de *derwydd*, comme l'ont fait M. Loth et M. d'Arbois de Jubainville, dans son savant ouvrage intitulé : *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, 1883, p. 238, 239. L'étymologie du mot *druide* par le nom du chêne, est déjà rapportée par Pline l'Ancien; elle a été adoptée par M. Windisch. Une des objections à cette étymologie, c'est que la forme *dru-*, chêne, ne se montre pas dans les langues celtiques; cf. d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, p. 117-128. M. Stokes, *Revue celtique*, III, 37, propose une autre origine; c'est l'irl. *dearbh*, sûr, = **dervos*, dérivé de la même racine que le goth. *triggus*, fidèle (d'où *triggua*, sécurité, = fr. *trève*); cf. allem. *treu*, fidèle, angl. *true*, vrai. M. Stokes cite l'irl. *dron*, sûr, qui prouve l'existence ancienne de cette racine sous la forme *dru-*, dont ce mot représente un dérivé **drŭ-no-s*.

Un exemple probable du développement par *o* d'un thème en *u* se trouve dans le breton *bezv*, bouleau, gall. *bedw*, = **betvos;* Pline XVI, 30, cite le dérivé gaulois *betu-lla*, qui, latinisé, est devenu en v. fr. *boule*, d'où le diminutif *bouleau*.

Citons encore le cornique *maw*, garçon, = **magvos*, de **mag(h)us*, = irl. *mug*, serviteur, goth. *magus;* le breton a gardé d'autres dérivés, comme le féminin *maoues*, femme.

Une classe importante de mots qui rentrent dans cette catégorie comprend les infinitifs sanscrits en *tum* (thème *tu*), à côté des gérondifs en *tvā* (thème *tva*). Le celtique a conservé ces anciens noms verbaux en *tus*, dans le sens de l'infinitif. Le latin n'en avait que deux cas, qui sont

Digitized by Google

devenus les supins en *tum* et en *tu ;* mais il en employait aussi comme noms. Ce dernier emploi est le seul qui se trouve, en grec, pour les noms en τύς.

Parmi les dérivés de ces thèmes en *tu-*, on peut citer en latin — *turnus*, dans *taci-turnus*, cf. le supin *tacitu-m ; Saturnus*, cf. *sat-um*. Comme beaucoup d'autres suffixes, celui-ci s'est étendu par analogie à bien des mots pour lesquels il n'était pas fait, à l'origine, comme *diu-turnus*, cf. *diu-rnus*.

Ce suffixe plus simple *rnus* est formé lui-même de la combinaison de deux suffixes, *rus* et *nus ;* c'est ce que montre la comparaison du grec et du celtique. En grec, on a tiré, par exemple, l'adjectif ἰσχυρός du subst. ἰσχύς, force. Il y a analogie entre le lat. *nocturnus*, qui se rattache à *noctu*, et les adjectifs grecs νύκτερος, νυκτέριος et νυκτερινός, où l'on voit clairement la marche de la dérivation. Le grec ne semble pas avoir le correspondant exact du latin *-u-rnus ;* mais le celtique le possède. Ainsi, à *diu-rnus* on peut comparer le gaul. **ascu-rnos*, ou **ascu-rnon*, os, bret. *askorn*, gall. *ascwrn*, de **ascu-* = **ostu-*, v. lat. *ossu*, os, d'où les dérivés comme *ossu-arium*, ossuaire. L'*i* de l'adj. v. bret. *ascorinol*, ossseux, n'est probablement pas originaire. Le grec ὀστέον, qu'on a assimilé à l'adj. latin *osseum*, peut aussi être pour *ὀστεϜον, dérivé de *ὀστυ, = v. lat. *ossu-*, celt. *ascu- ;* cf. les formes homériques δέν-δρεον, arbre, de δρῦ-ς, ἀ-δελφεός, frère, de δελφύς, sein. On trouve le suffixe *-rno-* dans *Cilurnum*, localité de Grande-Bretagne, = v. irl. *cilornn*, vase, urne, gall. *celwrn*, bret. *kelorn*, seau, baquet. Le correspondant du celtique *cilu-* est en grec, avec des thèmes différents, κάλπη, κάλπος, κάλπις, vase, seau ; ce qui montre que **cilu* vient de **clpu-*. Le premier *a* du lat. *calpar*, vase, poterie, semble témoigner d'un emprunt au grec. Je ne sais s'il faut mettre sur le compte du hasard le rapport frappant du celtique *cilu-rnon* avec le nom latin *Calpu-rn-ius*.

On peut rapprocher du suffixe *u-rnus* le suffixe latin *u-lnus*, dans *ficulnus*, adj. de *ficus*, figuier, cf. *ficula*, petite figue. L'adj. *colurnus*, de coudrier, vient, soit de **corul-nus*, cf. fr. *coudre*, *coudraie* = **colurus*, **coluretum ;* soit de **coslu-rnus*. Le substantif *corulus* (et non *corylus*), = **cosulos*, v. bret. *coll* (1), allem. *Hasel*, angl. *hazel*. En faveur de la seconde hypothèse, on peut remarquer que le mélange de la 4e déclinaison avec la 2e est fréquent dans les noms d'arbres ; quant à la brièveté de l'*o* dans *cŏlurnus*, elle ne ferait pas difficulté, puisque l'adj. de *currus*, par exemple, est *cŭru-lis*.

J'arrête ici cette étude comparative des destinées de la voyelle *ou* bref dans les langues qui nous touchent de plus près. Quoique bien incomplet, ce travail suffira peut-être à faire sentir, ce qui, du reste, n'est plus à

(1) Confondu à tort, *Vocab. v. bret.*, 175, avec le bret. moy. *quelenn*, houx, gall. *celyn*, cf. angl. *holly*.

Digitized by Google

démontrer, que le celtique est le plus proche parent du grec et du latin.

Émile ERNAULT.

TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation (1)

(Suite)

Les occupations scientifiques de T.-Live se partagèrent entre la philosophie et la rhétorique. Pour ses études philosophiques, v. Sen., *Epist.* 16, 5 (100), 9 : « Nomina adhuc Livium. Scripsit enim et dialogos, quos non magis philosophiæ adnumerare possis quam historiæ, et ex professo philosophiam continentes libros » ; on lui attribuait la première place après Cicéron, qu'il avait probablement pris pour modèle dans ces écrits, et après Asinius Pollion. Mais il fit de la rhétorique une étude plus sérieuse. On peut le conclure du caractère général de son style dans le récit historique, particulièrement dans les discours, ainsi que d'un certain nombre de textes où sont rapportés des préceptes et des opinions de Tite-Live sur différentes questions de rhétorique ; cf. par ex. Quint., 2, 5, 20 : « Cicero et jucundus incipientibus quoque et apertus est satis nec prodesse tantum, sed etiam amari potest, tum — quemadmodum Livius præcipit — ut quisque erit Ciceroni simillimus » ; — cf. 8, 2 18 ; — Seneca, *Controv.*, 9, 2 (25), 26, p. 410, 21 K. : « Livius de oratoribus qui verba antiqua et sordida consectantur et orationis obscuritatem severitatem putant, aiebat Miltiadem rhetorem eleganter dixisse : ἐπὶ τὸ λεξικὸν (τὸ δεξιὸν Madvig, Hertz ; — τῶν λέξεων Haupt) μάινονται ; — cf. 9, 1 (24), 14, p. 399, 4 K.

Il continua ces études, même dans un âge avancé, comme le montre un passage d'une lettre qu'il écrivait à son fils, v. Quintil., 10, 1, 39 : « fuit igitur brevitas illa tutissima, quæ est apud Livium (qua præcipit Livius, Fr. Schœll) in epistula ad filium scripta, legendos Demosthenem atque Ciceronem, tum ita, ut quisque esset Demostheni et Ciceroni simillimus » ; d'autre part on ne peut affirmer avec certitude qu'il ait jamais fait profession d'enseigner la rhétorique et la philosophie. Ce qui l'occupa le plus activement et le plus longtemps, ce fut naturellement son Histoire du peuple romain, à laquelle il ne cessa de consacrer et son temps et son talent. L'œuvre commence à l'arrivée d'Enée en Italie et va jusqu'à la mort de Drusus, 745 de Rome, 9 av. J.-C. ; — cet

(1) Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

évènement est du moins le dernier qui y soit rapporté, et aucun témoignage formel ne nous permet d'assurer que T.-Live ait dépassé cette date. Il est vrai que l'*Abrégé* de Florus va jusqu'à la mort d'Auguste, d'où l'on a voulu conclure que Tite-Live ne s'était arrêté qu'à cette époque ; mais il ne faut pas oublier que, presque toujours, Florus consultait, outre T.-Live, des sources différentes auxquelles il put emprunter les quelques faits qu'il rapporte après la mort de Drusus ; d'ailleurs, dans le passage en question, on ne trouve rien que l'on doive considérer comme emprunté à Tite-Live. D'autre part, on peut douter que Tite-Live n'ait voulu conduire son histoire que jusqu'à la mort de Drusus ; l'évènement n'est pas en effet assez important, pour servir de conclusion à une œuvre aussi considérable ; il semblerait plutôt que la mort ou quelque autre circonstance ait empêché l'auteur de terminer son œuvre. Tite-Live avait sans doute l'intention de s'arrêter à la mort d'Auguste, évènement que Tacite trouvait assez important pour y rattacher le début de ses *Annales ;* il avait d'autant plus de raisons d'en faire la clef de voûte de son édifice qu'il voyait en Auguste le fondateur du nouvel ordre de choses, en même temps qu'un ami et un protecteur, et qu'il reconnaissait les services rendus par le prince à l'État. L'ensemble des livres de son histoire eût peut-être formé ainsi un nombre rond, sans doute de 150, tandis qu'aujourd'hui nous ne retrouvons de traces que de 142 volumina ou libri. Cependant ce nombre est déjà respectable, et nous le retrouverions difficilement dans une autre œuvre de l'antiquité ; aussi la remarque de Martial paraît-elle pleinement justifiée, *Ep.* 14, 190 :

« Pellibus exiguis artatur Livius ingens
Quem mea non totum bibliotheca capit ».

De cette œuvre historique, la plus considérable de la littérature romaine, nous ne possédons plus que des fragments, 35 livres seulement sur 142, et encore, parmi les livres conservés, le 41e et le 43e sont incomplets. Les livres 11 à 20 et 46 à 143 se sont malheureusement perdus, on ne sait ni quand, ni comment. On rencontre jusqu'au VIIe siècle de notre ère quelques citations de livres qui n'existent plus aujourd'hui ; mais on ne paraît pas avoir connu, durant le moyen-âge même, d'autres livres que ceux qui nous sont parvenus. Souvent on a conçu l'espoir de retrouver en quelque lieu les livres perdus, mais jusqu'ici cet espoir a toujours été déçu. Nous ne devons guère nous attendre maintenant à rentrer en possession du Tite-Live complet, bien qu'il soit possible d'en retrouver encore de courts fragments, comme cela est déjà arrivé en 1772 et à diverses reprises au siècle dernier. Nous ne possédons qu'une bien faible compensation à cette perte irréparable dans les *Periochæ*, habituellement désignées sous le nom de *Epitomæ* ou *Argumenta ;* ces *Periochæ* ont été longtemps attribuées, mais sans preuve, à Florus, sans doute parce que l'œuvre de Florus portait le titre de *Epitomæ de*

Digitized by Google

Tito-Livio. Ce ne sont que des sommaires écrits à une époque postérieure, et renfermant des peintures de grands mérites et de grands vices composées dans un but oratoire ; elles s'étendent jusqu'au 142e livre (les *Periochæ* des livres 136 et 137 sont aujourd'hui perdues). Il ne nous est rien parvenu d'un second abrégé, de forme plus chronologique, qui paraît avoir été mis à profit par Julius Obsequens dans son énumération des Prodiges et par Cassiodore dans ses Listes de Consuls.

On a été fort longtemps en doute sur le titre de l'œuvre de Tite-Live. On pourrait croire que l'auteur lui avait donné celui d'*Annales*, car il dit 43, 13, 2 : « quædam religio tenet, quæ illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro indignis habere, quæ in meos *Annales* referam » ; mais dans les passages précédents où il parlait d'Annales, (in *Annales* referri), il n'indiquait par ce nom que la classe d'écrits, dans laquelle il rangeait les siens, sans rien préciser sur le vrai titre de ces derniers. Un passage de Pline, N. H., Pr. 16 : « T.-Livium... in historiarum suarum, quas repetit ab origine urbis, quodam volumine sic orsum », ne prouve pas non plus l'authenticité du titre généralement adopté depuis Sigonius : « Historiarum ab urbe condita libri » ; au contraire les expressions de Pline : « quas repetit ab origine urbis », tendraient à prouver que le titre était différent. Si l'on s'en rapporte à un passage de Servius, ad Verg. Aen., 1,373 : « inter historiam et annales hoc interest : historia est eorum temporum, quae vel vidimus vel videre potuimus... ; annales vero sunt eorum temporum, quae aetas nostra non vidit, unde Livius ex annalibus et historia constat », ni le titre d'Annales ni celui d'Historiæ ne sauraient convenir à l'œuvre de T.-Live, que l'on s'en tienne à la distinction qu'établit Servius entre les deux termes, ou que l'on entende par *Annales* l'exposition chronologique des faits année par année, et par *Historiæ* l'histoire proprement dite.

Tite-Live lui-même en plusieurs endroits ne compte que par livres : v. 6, 1. 1 ; 10, 31, 10 ; — 31, 1, 4. — Les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés, tels que celui de Vérone, qui date peut-être du 4e siècle, celui de Vienne, qui remonte au 6e ou au 7e, le Puteanus, qui est du 7e ou du 8e, — les Livres de la Récension des deux Nicomaque (Flavianus et Dexter) et de Victorien, récension qui fut faite au début du 5e siècle, le Codex Bambergiensis (pour la 4e Décade), tous donnent uniformément à un grand nombre de livres la souscription : « Titi-Livi ab urbe condita liber I, II, etc. ; c'est ainsi également qu'est désignée l'œuvre de Tite-Live dans les plus anciens mss. des Periochae et d'Eutrope (Eutropi breviarium (T.-Livi) ab urbe condita) ; enfin, c'est encore de la même façon que sont cités les différents livres dans de nombreux passages de Priscien et d'autres grammairiens. D'autre part, aucun témoignage ne vient contredire ce titre ; au contraire, le début du 6e livre : « Quæ a condita urbe... Romani... gessere », les premiers mots de la Préface, et un passage du Livre 31, 1, 4, semblent le confirmer. Il n'y a donc pas lieu de

Digitized by Google

douter que Tite-Live n'ait lui-même voulu donner à son histoire le titre que conservent les manuscrits ; d'ailleurs la même désignation avait été probablement employée avant lui par Sisenna, v. Non., p. 127 iuxtim, et une désignation analogue fut employée plus tard par Pline l'Ancien (a fine Aufidii Bassi) et par Tacite (ab excessu divi Augusti) ; — cf. Hérodien: τῆς μετὰ Μάρκον Βασιλείας ἱστ.; — Quint., Smyrn., τὰ μεθ' Ὅμηρον. — Plusieurs parties de l'histoire de Tite-Live durent avoir des titres spéciaux; du moins il est établi par divers témoignages, que les Livres 109-115 étaient désignés sous celui de *civilis belli libri octo ;* d'autres parties purent avoir une désignation analogue, comme il est permis de le conjecturer d'un passage du Livre 10, 31, 10 : « Supersunt etiam nunc Samnitium bella, quæ continua per quartum iam volumen... agimus » (cf. 31, 1, 1), et peut-être aussi du titre même de l'œuvre de Florus : « Epitomæ de Tito-Livio bellorum omnium annorum D C C libri II ». Les indications des manuscrits plus récents ne peuvent donner de preuve bien certaine ; quant au témoignage de Jean de Salisbury, Polycraticus, III, 10, qui nomme Tite-Live *scriptorem belli Punici*, on ne peut rien en conclure, sinon que cet auteur avait mis à profit les livres où l'historien latin raconte cette guerre.

L'étendue de l'œuvre permet de supposer que Tite-Live lui consacra une grande partie de sa vie. Par suite on ne peut guère admettre, avec Niebuhr, *Leçons sur l'Hist. rom.*, I, 45, que la première Décade ne fut pas publiée avant 745. D'après ce dernier, le passage du Livre 9, 36, 1 : « Silva erat Ciminia magis tum invia atque horrenda, quam nuper fuere Germanici saltus », s'appliquerait à l'expédition de Drusus (742 à 745), qui rendit accessibles les défilés de la Germanie. Mais on lit dans un autre passage : « Nulli ad eam diem ne mercatorum quidem adita », expressions qui ne donnent à entendre qu'une connaissance générale des défilés de la Germanie, tels que les avait déjà décrits César, B. G. 6, 24, sq. ; cf. Florus, 1. 44, p. 72, 12 O. J. ; en outre, cette connaissance avait pu être complétée par Agrippa, qui passa le Rhin en 716, par Gaius Carinas, v. Dio Cass., 51, 21, et par les guerres fréquentes, livrées en Pannonie et sur les Alpes contre les peuplades voisines de la Germanie. Denys d'Halicarnasse, qui publia son Histoire en 747, ne paraît pas avoir connu celle de Tite-Live ; du moins il ne la mentionne nulle part. Mais les indices, qui permettraient de penser que T.-Live mit à profit l'œuvre de Denys, sont fort douteux, et ne peuvent passer pour des données bien précises. On lit d'autre part dans T.-Live, 1, 19, 3 : « Bis deinde post Numae regnum (Janus) clausus fuit, semel... post Punicum primum perfectum bellum, iterum, quod nostræ ætati dii dederunt ut videremus, post bellum Actiacum ab imperatore Cæsare Augusto pace terra marique parta » ; ce passage, où est mentionnée la première fermeture du temple de Janus par Octave en 725, montre que l'historien devait écrire avant 729 ; c'est en effet en 729 que le temple de Janus fut

Digitized by Google

fermé pour la quatrième fois, c'est-à-dire pour la seconde fois, par Auguste, et cet évènement, T.-Live n'eût pu le passer sous silence, s'il eût écrit après.

Par contre, le titre de *Augustus*, donné ici et en quelques autres passages à Octave, prouve que Tite-Live ne commença son œuvre qu'après 727, année où Octave *Augustus cognominatus est* (*Periocha* 134) ; — il avait alors 33 ou 34 ans. Cette date est confirmée par le passage du Livre 4, 20, 7, où Auguste est honoré du titre de restaurateur du Temple de Jupiter Férétrien, qu'il reconstruisit probablement en 723, et de celui de *templorum omnium conditor ou restitutor*, honneur qu'il mérita en 726, d'après le Monum. d'Anc., IV, 17 — et Dio Cass., 53, 2. A l'appui de cette même opinion, on peut remarquer que Tite-Live, en écrivant la partie de son œuvre qui traite des guerres civiles, avait ces guerres fraîchement présentes à la mémoire, v. Pr. 4; — 7, 40, 2; — 9, 19, 15, — et que les conséquences n'en étaient point encore oubliées, v. 2, 44, 7; — 3, 66, 1, sq.; — 6, 12, 5; — 7, 25, 9. Le neuvième Livre voit avoir été composé avant 734; autrement T.-Live n'eût pas manqué d'opposer, 9, 18, 9, à la conduite des ennemis des Romains, la restitution des étendards romains par les Parthes (v. *Periocha* 141), qui eut lieu en cette même année. Il dut composer la troisième Décade entre les années 730 et 740; il semble du moins que le passage du Livre 28, 12, 12: « (Hispania) prima Romanis inita provinciarum, quæ quidem continentis sint, postrema omnium nostra demum ætate ductu auspicioque Augusti Cæsaris perdomita est », ne se rapporte pas seulement à la guerre faite par Auguste en 727-729, mais aussi à la victoire d'Agrippa sur les Cantabres en 735, victoire regardée comme si importante, qu'Agrippa dut recevoir les honneurs du triomphe, v. Dio. Cass.; 54, 11; — cf. 53, 25; Tacit *Ann.*, 4, 5. Le Livre 59 fut écrit après 736, car il y était fait mention de la loi *de maritandis ordinibus*, promulguée par Auguste en cette année. Quelques rares indices, tirés de différents livres, ne fournissent pas de donnée certaine sur la date de composition de ces livres (v. p. ex. 34, 9, 3; — 40, 34, 13, etc.). Mais Auguste put lire sans doute (v. Tac., *Ann.*, 4, 34) les livres où il était parlé de Pompée; ceci est du reste confirmé par une remarque des plus anciens Mss. des *Periochae*, d'après laquelle le Livre 121, et par suite les Livres suivants auraient été publiés, sinon composés, après la mort d'Auguste, entre les années 13 et 17 après J.-C. Tite-Live travailla donc à son histoire d'une façon continue jusqu'à sa mort, pendant au moins 40 ans ; on peut d'ailleurs citer à l'appui de cette opinion le passage mentionné plus haut, de la Préface de Pline.

Tite-Live publia sans doute une œuvre d'aussi longue haleine, parties par parties, et sans attendre qu'elle fut achevée; cela paraît assez naturel, d'autant plus qu'il ne vécut probablement pas assez longtemps, pour en atteindre la fin. On a du reste plusieurs témoignages à

Digitized by Google

l'appui de cette assertion : d'abord les introductions qui précèdent plusieurs livres et qui supposent que les livres précédents se trouvaient déjà entre les mains de nombreux lecteurs ; (il est même probable que Tite-Live publiait à différentes reprises plusieurs livres formant un tout complet) ; — ensuite, le reproche de patavinité qu Asinius Pollion adressait à l'historien ; — puis, cette circonstance qu'Auguste eut connaissance de plusieurs livres ; — enfin et surtout, la gloire que Tite-Live avait déjà acquise de son vivant, non par ses œuvres de rhétorique et de philosophie, mais par son histoire qui l'élevait bien au-dessus de ses prédécesseurs. Tout le monde connaît le fait que rapporte Pline le Jeune, *Epist.*, 2, 3, 8 : « numquamne legisti Gaditanum quemdam Titi Livi nomine gloriaque commotum ad visendum eum ab ultimo terrarum orbe venisse, statimque, ut viserat, abisse? » — Cette renommée est attestée par Pline l'Ancien dans sa Préface, § 16 : « profiteor mirari T. Livium... quodam volumine sic orsum : satis jam sibi gloriæ quæsitum et potuisse se desidere, ni animus inquies pasceretur opere. » Mais plus fut favorable l'accueil que reçurent les premières parties complètes de l'œuvre, plus Tite-Live dut se sentir encouragé à publier les suivantes, aussitôt qu'il lui fut possible de le faire.

D'après la citation qui précède, on pourrait croire que Tite-Live n'écrivit son histoire que par amour de la gloire et pour calmer les aspirations d'une âme inquiète, et qu'il mérite les reproches que lui adresse Pline au même endroit : « Profecto populi gentium victoris et Romani nominis gloriæ, non suæ composuisse illa decuit. Majus meritum esset operis amore, non animi causa perseverasse, et hoc populo romano præstitisse, non sibi. » Mais, d'un autre côté, ne pouvoir goûter de repos, ne pouvoir vivre, sans mettre la main à une œuvre entreprise, voilà, pour un historien, qui ne peut tourner qu'à sa gloire, voilà qui doit être considéré comme une preuve d'un dévouement désintéressé à son sujet, et d'une persévérance infatigable. L'âme de Tite-Live était pleine de ce dévouement et de la joie secrète que lui causait son œuvre ; il cherchait dans une époque si troublée à tous égards, à se fortifier et à se consoler par le souvenir du temps passé ; lui-même nous le dit dans sa préface et dans de nombreux passages. Dans son enfance, il put entendre parler des luttes violentes et des victoires de César, qui aboutirent à la soumission de la Gaule voisine, et lui ouvrirent le passage du Rubicon. L'âme impressionnable de l'enfant dut être vivement frappée, quand un ami de sa famille qui, le jour de la bataille de Pharsale, observait le vol des oiseaux, s'écria soudainement inspiré : « Tu triomphes, César ! » et, tandis que tous les assistants restaient dans une stupéfaction profonde, déposa sa couronne, en jurant de ne la reprendre que lorsque sa prédiction serait confirmée ; v. Plut., *Cæs.*, 47. Dans son adolescence, Tite-Live fut témoin des misères et des horreurs des guerres civiles, qui suivirent le meurtre de César et ne se terminèrent qu'à Actium. Il eut donc l'occa-

Digitized by Google

sion de voir et de connaître par lui-même la décadence et la détresse de l'empire romain, aussi bien que sa puissance et sa grandeur ; aussi n'est-il pas étonnant qu'un esprit aussi actif, qu'une âme aussi pénétrante, se soit de bonne heure sentie animée d'un vif intérêt pour les destinées de cet empire. D'autre part, il est naturel d'admettre que ses études de rhétorique le tournèrent aussi vers la littérature historique des Romains ; son sentiment délicat du beau et de l'harmonieux dut lui faire bien vite reconnaître combien la forme des premières œuvres qui exposaient les actes du peuple romain, était peu en rapport avec la merveilleuse grandeur de ce peuple. C'est ainsi que put se former en lui le plan, qu'il indique brièvement dans sa préface, § 3 : « juvabit rerum gestarum memoriæ principis terrarum populi pro virili parte et ipsum consuluisse ; » et, quand un accueil favorable eut répondu au début de son œuvre, la tâche de sa vie entière lui apparut pleinement : ce passé, si riche en actions merveilleuses, qui jusque-là n'avaient été racontées que d'une manière insuffisante et sous une forme surannée ou prétentieuse, il résolut de l'exposer aux yeux de ses contemporains et de la postérité avec une véracité scrupuleuse et dans un style clair et élégant, approprié à la nature du sujet ; évitant tout ce qui lui paraissait sec, fatiguant ou dépourvu de fondement, il cherchait à fournir à ses lecteurs une jouissance tranquille et sans mélange, v. 6, 12, 3 ; — 10, 31, 11. Mais se proposer ce seul but à atteindre, c'était poursuivre un dessein d'importance secondaire, c'était fournir une lecture intéressante, sans chercher à obtenir des résultats sérieux. Au contraire, Tite-Live s'efforçait d'exercer sur son siècle une influence intellectuelle durable, et de faire du passé une leçon pour le présent. Il est pénétré du sentiment de la grandeur de son peuple, de son incontestable prééminence, de ses actions glorieuses, et veut faire un tableau vivant de la vérité à ses contemporains déchus et affaiblis ; il leur rappellera que c'est la vertu et l'humanité, la justice et la piété qui ont élevé l'état romain et qui lui ont donné l'empire du Monde, v. Pr. 10: « Hoc illud est præcipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inolustri posita documento intueri ; inde tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias ; inde fædum inceptu, fædum exitu, quod vites ». C'est l'importance religieuse et morale, c'est la dignité de l'histoire, que Tite-Live sent si vivement et s'efforce de faire reconnaître, quand il encourage à la vertu, non par des considérations morales et par des exhortations, mais par une peinture vivante des personnes et des choses, quand il réveille chez ses lecteurs le pressentiment de la providence divine en leur montrant les voies du destin, enfin, quand il communique par là à son récit la chaleur, la vigueur et le feu dont il se sentait lui-même si vivement pénétré.

En concevant un tel dessein, T.-Live n'ignorait pas la grandeur de sa tâche et les difficultés dont il aurait à triompher ; mais grâce à la pureté

Digitized by Google

de ses intentions, à la noblesse de son but, et à la conscience qu'il avait de sa force, il pouvait espérer mener à bonne fin une œuvre plus considérable qu'aucune des œuvres de ses prédécesseurs. Doué d'une âme féconde et poétique, d'une riche imagination, et d'un talent brillant pour la parole et pour le récit, recherchant instinctivement le vrai, ressentant vivement toute action noble et pure, discernant avec un tact infaillible le beau et le bienséant, Tite-Live était en état de présenter au peuple romain un tableau du passé qui fût conforme au caractère et au goût de ce peuple; aussi pouvait-il remplir les conditions que les anciens exigeaient de l'histoire et de ses narrations, v. Quint., 10, 1, 31 : « est enim (historia) proxima poetis et quodam modo carmen solutum... ideoque et verbis remotioribus et liberioribus figuris narrandi tædium evitat ». Le sentiment poétique de Tite-Live se manifeste avec évidence dans sa manière de comprendre les légendes populaires et de raconter l'âge mythique de Rome. Il est persuadé qu'il est permis aux peuples de poétiser leurs origines, v. Pr. 7 : « Datur hæc venia antiquitati, ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat ». Il ne cherche pas dans ces temps primitifs, comme la plupart des premiers historiens, des histoires réelles; il en expose le merveilleux, sans le dépouiller de ses ornements par un calcul réfléchi, mais avec une noble simplicité, dans un style plein de force et de vie. Ce talent poétique ne se manifeste pas moins dans le récit d'évènements réels, chaque fois que se présentent des sujets qui en sont dignes, dans la peinture des grands faits historiques, dans le tableau des situations critiques, dans le portrait des personnages distingués.

(*A suivre.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

NOVEMBRE 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 9.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

Programme des Cours et Conférences de la Faculté des Lettres

(Année scolaire 1885-1886)

—

PHILOSOPHIE

PROFESSEUR : **M. Arren,** doyen.

Le *mercredi*, à 3 heures (*cours*), 1er SEMESTRE : Les Principes de la morale. — 2e SEMESTRE : Étude des principaux systèmes de morale.

Le *vendredi*, à 9 heures, Histoire de la philosophie au XVIIe siècle ; Étude des auteurs inscrits au programme d'agrégation.

Le *samedi*, à 9 heures, Histoire de la philosophie grecque : Correction de la dissertation philosophique.

CHARGÉ D'UN COURS COMPLÉMENTAIRE : **M. Brun,** professeur agrégé de philosophie.

Le *mardi*, à 5 heures, Histoire de la philosophie. — 1er SEMESTRE : La philosophie française au XIXe siècle. — 2e SEMESTRE : La philosophie anglaise contemporaine.

Le *samedi*, à 5 heures, 1er SEMESTRE : Étude de la sensibilité.— 2e SEMESTRE : Les principes de la pensée.

CONFÉRENCES DE PHYSIOLOGIE aux candidats à la licence et à l'agrégation de philosophie.

Le *lundi*, à 5 heures, **M. le docteur Delaunay,** professeur de physiologie à l'École de médecine.— Le système nerveux et en particulier le cerveau.

Digitized by Google

HISTOIRE

CHARGÉ DU COURS : **M. Flammermont.**

Le *vendredi*, à 3 heures, Histoire de la politique extérieure des principaux États de l'Europe de 1715 à nos jours.

Le *vendredi*, à 8 heures du soir (*cours*), Géographie politique des principaux États de l'Europe.

Le *samedi*, à 9 heures, Paléographie et Sciences auxiliaires de l'histoire.

CHARGÉ D'UN COURS COMPLÉMENTAIRE : **M. Chevalier,** professeur agrégé d'histoire.

Le *mardi*, à 8 heures, Géographie ancienne.

Le *vendredi*, à 9 heures, Institutions grecques.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

PROFESSEUR : **M. Hanriot.**

Le *lundi*, à 3 heures (*cours*), Les poètes grecs.

Le *mercredi*, à 8 heures (licence et agrégation alternativement), Explication des auteurs grecs des deux programmes.

CHARGÉ DE CONFÉRENCES DE GRAMMAIRE : **M. Chevaldin,** professeur agrégé de grammaire.

Le *mercredi*, à 2 heures, Explication des auteurs grecs inscrits aux programmes de licence et d'agrégation.

Le *samedi*, à 2 heures, Cours de grammaire.

LANGUE CELTIQUE

Le *mardi*, à 2 heures, Conférence publique de **M. Ernault :** Les éléments celtiques dans les documents de l'antiquité ; rapport des Celtes avec les Grecs et les Romains.

LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

PROFESSEUR : **M. Hild.**

Le *lundi*, à 9 heures, Conférence de licence ; Correction de la dissertation latine ; Explication des auteurs inscrits au programme. — 1er SEMESTRE : Histoires de Tacite (1er livre). — 2e SEMESTRE : Satires et Épitres littéraires d'Horace.

Digitized by Google

Le *mercredi*, à 5 heures (*cours*), 1er SEMESTRE : Histoire de la politique religieuse de Rome depuis les rois jusqu'à l'établissement du Christianisme. — 2e SEMESTRE : Histoire de la comédie romaine (à l'exception de Plaute et de Térence).

Le *jeudi*, à 5 heures (tous les quinze jours), Conférence aux élèves des Facultés des lettres et de droit. De la Plaidoirie et des Avocats chez les Grecs et chez les Romains.

Le *vendredi*, à 9 heures, Conférence d'agrégation de grammaire ; Exercices pratiques : version, thème et vers latins ; Explication des auteurs inscrits au programme.

MAITRE DE CONFÉRENCES : **M. Ernault.**

Le *lundi*, à 5 heures, Conférence d'agrégation de grammaire ; le Verbe latin ; Morphologie et Syntaxe.

Le *mercredi*, à deux heures, Métrique latine ; Explication des auteurs latins du programme de la licence.

Le *vendredi*, à 2 heures, Histoire de la littérature latine de Tibère à Trajan.

CONFÉRENCES DE DROIT ROMAIN aux candidats à la licence ès lettres.

Le *jeudi*, à 5 heures (tous les quinze jours), **M. Brissonnet,** professeur à la Faculté de droit. — Histoire du droit romain.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

PROFESSEUR : **M. Ducros.**

Le *lundi*, à 2 heures, Explication de Joinville (les 6 premiers chapitres) et de l'*Émile* (livre 1).

Le *mardi*, à 9 heures, Correction des compositions françaises.

Le *mardi*, à 3 heures, J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

PROFESSEUR HONORAIRE : **M. Beaussire,** membre de l'Institut. — PROFESSEUR : **M. Parmentier.**

Le *vendredi*, à 8 heures : Traduction et Explication de textes anglais pour la licence ; Histoire comparée de la littérature anglaise et de la littérature française depuis la Renaissance jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

Le *samedi*, à 8 heures, Traduction et explication de textes allemands pour la licence ; Histoire comparée de la littérature allemande et de la littérature française depuis le XIIe siècle jusqu'à la Renaissance.

Digitized by Google

Le *jeudi*, à 1 heure, *Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes* (anglais et allemand alternativement); Explication des auteurs inscrits au programme; Leçon de grammaire; Correction de thèmes, de versions et de compositions en langue française sur des questions de grammaire ou de pédagogie.

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (session de novembre 1885)

Sujets de compositions.

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSITION FRANÇAISE. — Voltaire dit dans son *Siècle de Louis XIV* : « Corneille s'était formé » tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine. » On appréciera ce jugement.

VERSION LATINE. — Sæpe accidit ut ne criminationibus quidem, sed tantum suspicionibus, ad vindictam impellamur. Itaque agenda est contra se causa absentis et in suspenso ira retinenda Potest enim poena dilata exigi, non potest exacta revocari.

Notus est ille qui, ab Hippia tortus ut conjurationis conscios indicaret, circumstantes amicos tyranni nominavit, quibus quam maxime caram salutem ejus sciebat. Et quum is singulos, ut nominati erant, occidit jussisset, interrogavit ecquis superesset? « Tu, inquit, solus; neminem enim alium cui carus esses reliqui. »

Quanto animosius Alexander! qui, quum legisset epistolam matris qua admonebatur ut a veneno Philippi medici caveret, acceptam potionem non deterritus bibit. Plus sibi de amico suo credidit, dignus fuit qui innocentem haberet, dignus qui faceret. Hoc eo magis in Alexandro laudo, quia nemo tam obnoxius irae fuit.

Fecit hoc et Caius Caesar, ille qui victoria civili clementissime usus est. Quum scrimia deprehendisset epistolarum ad Pompeium missarum ab iis qui videbantur aut in diversis aut in neutris fuisse partibus, combussit : quamvis moderate soleret irasci, maluit non posse. Gratissimum putavit veniæ genus, nescire quid quisque peccasset.

THÈME ALLEMAND. — Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir; des négligences dans les vers et dans l'expression, qu'on ne peut comprendre en un si grand homme.

THÈME ANGLAIS. — Charles II avait présidé à la société de la capitale avec un succès immense. L'aisance de son salut, ses bonnes histoires, son élégance comme danseur et joueur de paume, la cordialité de son rire étaient des charmes familiers à tout Londres. Jacques II, avec beaucoup moins de vivacité et de bonne humeur, s'était cependant montré accessible et courtois pour ceux qui ne le contrecarraient pas. Mais Guillaume III manquait entièrement de cet esprit sociable. Il sortait rarement de son cabinet, et quand il paraissait dans les salons publics. il se tenait dans la foule des courtisans et des dames, sévère et méditatif, ne disant aucun bon mot et ne souriant à personne. Là ce grand capitaine, ce grand politique n'était qu'un ours de Hollande.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

Conditions du souvenir ; éléments dont il se compose ; hypothèses par lesquelles les philosophes ont cherché à expliquer la conservation et le rappel de la connaissance, ainsi que les défaillances et les anomalies de la mémoire.

SUJET DE COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

MATHÉMATIQUES. — Exprimer la surface de l'hexagone régulier inscrit en fonction ou rayon. Appliquer au cas où le rayon du cercle est de 30 mètres.

PHYSIQUE. — Propagation du son dans l'air; sa vitesse dans les gaz; les liquides et les solides.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 2e SÉRIE (du 1er novembre au 1er décembre).

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Quaeretur rectene an falso Longinus contenderit : apud Homerum deos hominibus, homines vero dïis similes effingi.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Qu'était-ce que « l'honnête homme » au XVIIe siècle?

QUESTION DE GRAMMAIRE LATINE.

Des équivalents grammaticaux (formes et constructions absolument synonymiques qu'on peut employer *ad libitum*).

QUESTION DE MÉTRIQUE.

De la rencontre des voyelles dans les vers latins et dans les vers grecs.

THÈME GREC. — Bossuet (*Histoire universelle*, III, 5) : « Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage... à qui ils appartenaient encore plus qu'à leurs parents. »

AGRÉGATION ET LICENCE DE PHILOSOPHIE.

Les sujets de la 1re série qui n'ont pas été traités, et, de plus, pour les candidats à l'agrégation : *Analyse du Philèbe;* pour les candidats à la licence : *Théories platoniciennes sur l'éducation.*

AGRÉGATION ET LICENCE D'HISTOIRE.

Les sujets de la 1re série.

Digitized by Google

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — Montesquieu (*Grandeur et Décadence des Romains*, I) : « Une autre suite du principe de la guerre continuelle... et qui leur laissèrent toute leur pauvreté. »

VERSION LATINE. — *Cicéron à Atticus*, XI, 6 : Sollicitum esse te... impetus militum fieret.

VERSION GRECQUE. — Sophocle, Antigone (Edit. Tournier). — Vers 505-525, page 507.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais.

Il y a peu de gens qui ne trouvent pas intolérablement ennuyeux un voyage qui dure plusieurs mois. Tout ce qui rompt cette longue monotonie est bien venu, une voile en vue, un requin, un albatros, un homme à la mer. Certains passagers imaginent comme ressource de manger deux fois plus souvent qu'à terre. Mais la principale manière de passer le temps est de se quereller ou d'échanger des politesses. Les facilités sont grandes pour ces deux intéressantes occupations. Les habitants du vaisseau vivent dans des rapports beaucoup plus intimes que dans une maison de campagne ou dans une pension. On ne peut éviter ses compagnons de voyage qu'en s'emprisonnant dans une cellule où il est presque impossible de se retourner.

Version anglaise.

The pretty fable by which the Duchess of Orleans illustrated the character of her son the Regent, might, with little change, be applied to Byron. All the fairies, save one, had been bidden to his cradle. All the gossips had been profuse of their gifts. One had bestowed nobility, another genius, a third beauty. The malignant elf who had been uninvited came last, and, unable to reverse what her sisters had done for their favourite, had mixed up a curse with every blessing. In the rank of Lord Byron, in his understanding, in his character, in his very person, there was a strange union of opposite extremes. He was born to all that men covet and admire. But in every one of those eminent advantages which he possessed over others, was mingled something of misery and debasement.

Thème allemand.

La fausse grandeur est farouche et inaccessible : comme elle sent son faible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paraître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire; elle se laisse toucher et manier, elle ne perd rien à être vue de près; plus on la connaît, plus on l'admire : elle se courbe par bonté vers ses inférieurs, et revient sans effort dans son naturel; elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir; elle rit, joue et badine, mais avec dignité.

Version allemande.

Pompeji setzt jedermann wegen seiner Enge und Kleinheit in Verwunderung. Schmale Strassen, obgleich gerade und and der Seite mit Schrittplatten versehen, kleine Haeuser ohne Fenster, aus den Hoefen und offenen Galerien die Zimmer nur durch die Thüren erleuchtet. Bedenkt man die Entfernung dieses Orts vom Vesuv, so kann die bedeckende vulkanische Masse weder durch ein Schleuderu, noch durch einen Windstoss hierher getrieben sein; man muss sich vielmehr vorstellen, dass diese Steine und Asche eine Zeitlang wolkenartig in der Luft geschwebt, bis sie endlich über diesem unglücklichen Orte niedergegangen. Wenn man sich nun dies Ereigniss noch mehr versinnlichen will, so denke man allenfalls ein eingeschneites Bergdorf. Die Raeume zwischen den Gebaeuden wurden ausgefüllt; Mauerwerk mochte hie und da herausstehen.

Digitized by Google

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Pourquoi le professeur de langues vivantes ferait bien de commencer par apprendre à ses élèves les noms des objets de la classe, ceux des qualités sensibles de ces objets, l'article défini et indéfini avec l'adjectif possessif sans distinction de cas, le présent, l'imparfait, le passé indéfini et le futur du verbe être; quel parti il pourrait tirer de ces premières connaissances au double point de vue des devoirs et des exercices de conversation.

LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT [1]

—

Les résultats de l'enquête ouverte par la circulaire ministérielle du 13 février sont maintenant connus; ils viennent d'être publiés par les soins du Ministère et forment la matière d'un gros volume in-8° de 908 pages. La question du Baccalauréat a été discutée à loisir et examinée sous toutes ses faces par les facultés, lycées et collèges de l'État; les recteurs, les professeurs de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire ont été invités à formuler leurs griefs contre l'état de choses actuel et à proposer les réformes qu'ils jugeraient avantageuses. Toute latitude et toute liberté étaient laissées à tous : si on avait joint un questionnaire à la circulaire ministérielle, c'était afin de faciliter le rapprochement et la comparaison des opinions, mais « il était bien entendu que ce questionnaire ne limitait en rien l'exposition et la discussion des idées qui pourraient se produire ».

Dans ces conditions, on pouvait s'attendre à voir les solutions les plus diverses se multiplier à l'infini et s'opposer les unes aux autres. C'est le contraire qui est arrivé. Sur les points importants, une majorité considérable, presque l'unanimité, s'est formée spontanément, sans entente préalable, malgré le conflit des intérêts et les rivalités d'amour-propre.

I.

Il fallait d'abord résoudre la question capitale, celle qui domine le débat et d'où dépend tout le reste : Y a-t-il lieu de remplacer le Baccalauréat subi actuellement devant les Facultés par un ou plusieurs examens que les candidats passeraient devant leurs professeurs et dans l'intérieur de l'établissement où ils ont fait leurs études ?

(1) Enquêtes et Documents relatifs à l'Enseignement supérieur, XVIII. — Baccalauréat (Facultés, Lycées et Collèges). — Imprimerie Nationale 1885.

Digitized by Google

Sur 300 établissements d'instruction publique qui ont été consultés sur cette question, 264 ont répondu *non* (1) et ont pensé que le baccalauréat actuel a rendu d'incontestables services ; qu'il pourrait, sagement modifié, en rendre de plus grands encore, et que sa suppression n'aurait d'autre effet que d'accélérer la ruine des études classiques. Tel a été l'avis des Facultés en général (2), de tous les lycées de Paris, des lycées les plus importants de province et de la plupart des collèges communaux.

24 établissements se sont prononcés pour le système des examens intérieurs et pour la suppression du baccalauréat. Parmi eux, nous trouvons la Faculté de théologie protestante de Paris, l'École des Sciences d'Alger, 4 lycées (Aix, Besançon, Evreux, Montpellier), 18 collèges communaux (Brives, Carpentras, Saint-Flour, etc.)

Enfin 12 établissements, laissant de côté le questionnaire officiel, ont exposé des systèmes particullers, qui échappent à toute classification et auxquels nous ne nous arrêterons pas.

II.

Quels motifs ont pu déterminer la grande majorité du personnel universitaire a demander le maintien du régime actuel, sous réserve de modifications dont nous parlerons plus loin ?

Ce sont, à peu de chose près, les mêmes raisons qui sont invoquées dans toutes les assemblées de professeurs. Voici en substance ce que nous lisons dans les procès-verbaux des séances :

Le baccalauréat doit être conservé comme stimulant au travail et comme sanction naturelle des études.

On ne saurait trouver, pour faire passer cet examen, de jury plus indépendant et plus impartial que le jury des facultés.

Quant aux professeurs de l'enseignement secondaire, le droit de conférer le grade de bachelier à leurs élèves ne serait pour eux qu'un présent onéreux et compromettant. Leur service est déjà très chargé ; comment leur imposer un tel surcroît de travail ? D'autre part, un grand nombre d'entre eux améliorent leur situation matérielle dans une très large

(1) Il est très difficile de répartir les opinions émises dans des catégories bien tranchées. Tel établissement adopte la 1re partie d'un projet, et repousse la 2e qu'il remplace par une autre proposition à peu près semblable ou tout à fait différente. Nous avons consulté, pour notre classement, le sens général des réponses.

(2) C'est l'avis en particulier de toutes les Facultés des Lettres. Cependant la Faculté des Lettres de Bordeaux ne repousse pas absolument le principe des examens intérieurs. Cette question : « Le baccalauréat pourra-t-il être subi par exception à l'intérieur de certains établissements d'enseignement secondaire », partage la Faculté. Quatre voix admettent, quatre voix repoussent le principe de l'exception. Les uns se montrent curieux de faire cet essai, de tenter cette expérience ; les autres sont préoccupés des abus qu'un pareil système pourrait introduire et de l'inégalité qu'il semblerait consacrer, p. 98.

Digitized by Google

mesure au moyen de leçons particulières ; et pour ceux qui seraient appelés à siéger comme juges, cette source de revenus serait immédiatement tarie ; car on ne peut admettre qu'un professeur ait le droit d'examiner ses propres élèves (1). Ils auraient d'ailleurs à se défendre contre des difficultés sans cesse renaissantes, contre les sollicitations trop naturelles des parents qu'ils connaissent ou des chefs des établissements auxquels ils appartiennent, et dont les intérêts ne sauraient leur être indifférents. Ils devraient se mettre en garde contre les préventions favorables ou contraires qu'un commerce prolongé avec leurs élèves susciterait dans leur esprit. A combien de ressentiments ne seraient-ils pas exposés ? A quels scrupules ne seraient-ils pas livrés ? Et lors même qu'ils échapperaient aux uns et aux autres, réussiraient-ils toujours à écarter les soupçons de la malveillance et à faire consacrer par l'opinion publique l'autorité de leurs décisions (2)?

Ces examens passés à l'intérieur des lycées et collèges ne porteraient pas un moindre préjudice aux établissements, qu'aux professeurs. En effet, ou bien tous les établissemeuts de plein exercice auraient le droit d'examen, ou bien ce serait le monopole de quelques-uns. Mais faire aux uns une faveur qu'on refuse aux autres, c'est léser ceux-ci dans leurs intérêts ; c'est toucher à leur existence même ; car en les déclarant indignes de conférer les grades, on leur ôte la confiance des familles, on les dépeuple. D'autre part, en généralisant la mesure, en autorisant partout l'examen intérieur, on détruit toute hiérarchie, on identifie sans raison l'enseignement libre et l'Université, les lycées et les collèges ; on admet que les juges offriront partout les mêmes garanties de capacité et de moralité ; que les diplômes auront la même valeur, qu'ils portent l'estampille de l'État ou du Clergé, qu'ils viennent de Carpentras ou de Louis-le-Grand (3).

L'idée de « supprimer purement et simplement les baccalauréats et » d'établir des examens spéciaux à l'entrée des facultés et des carrières » publiques, » rencontre aussi une opposition à peu près unanime.

Il ne s'est trouvé que trois assemblées de professeurs (4) pour accepter cette innovation qui romprait l'unité de l'enseignement secondaire et favoriserait plus tôt qu'il ne convient la spécialisation des études. Toutes les autres reconnaissent que l'enseignement des lycées et collèges a surtout pour but d'ouvrir l'esprit des jeunes gens, de leur donner la somme de connaissances générales, le fonds de culture intellectuelle que doit posséder tout homme bien élevé. Le baccalauréat seul peut faire la preuve de tels résultats, tandis que les examens spéciaux à l'entrée des

(1) Faculté des Sciences de Marseille, p. 9.
(2) Rapport du Recteur de l'Académie de Douai, p. 340.
(3) Lycée de Belfort, p. 51.
(4) L'Ecole des Sciences d'Alger, le lycée d'Évreux, le collège de Saint-Flour.

Digitized by Google

carrières publiques engageraient prématurément les élèves dans des préparations professionnelles qui amoindriraient peu à peu la part de l'instruction générale et la réduiraient bientôt au programme de l'école primaire (1).

III.

La plupart des établissements qui réclament le maintien du baccalauréat, demandent en même temps que la composition du jury et le programme de l'examen subissent quelques modifications. Mais lesquelles? Ici la divergence, la contradiction des avis exprimés sont très accentuées. D'une assemblée à l'autre, les idées varient ; dans le même conseil de professeurs, les voix se comptent et quelquefois se partagent par moitié. Toutefois la confusion est plus apparente que réelle ; et si on néglige les détails d'application pour ne considérer que le principe des réformes proposées, on s'aperçoit bientôt que certains projets réunissent un nombre très respectable de suffrages. Nous allons les indiquer rapidement.

I. *Participation des professeurs de l'enseignement secondaire à l'examen.* — Bien que cette mesure rencontre plusieurs adversaires, et qu'on ne s'entende pas sur le nombre des professeurs de lycées ou collèges à introduire dans le jury, on peut dire cependant que l'intention du corps universitaire s'est clairement manifestée et que c'est là une des propositions qui rallient le plus grand nombre d'adhérents. Les professeurs de l'enseignement secondaire, associés aux membres des facultés, dit le rapporteur de la Faculté des lettres de Paris, aideront ceux-ci à mettre l'examen au point pour ainsi dire, et pourront leur donner d'utiles indications sur l'état général des études ; à un autre point de vue ils gagneront aussi à ce système l'avantage de saisir sur le fait, en pleine lumière de l'examen, les résultats de leur propre enseignement, et ils pourront tirer de là pour eux-mêmes de précieuses indications sur la nécessité de fortifier telle ou telle partie généralement en souffrance (2).

II. *Allègement des programmes* — Plusieurs établissements s'élèvent contre le caractère encyclopédique du baccalauréat, qui détourne cet examen de son vrai rôle. En effet, le baccalauréat doit simplement constater qu'un jeune homme a fait ses *humanités* et qu'il emporte du collège une culture générale témoignant d'études convenables. Or les programmes actuels semblent plutôt faits pour surcharger l'esprit que

(1) Rapport du lycée de Rouen, p. 154. Cf. Rapport du Recteur de l'Académie de Douai.

(2) Rapport de la Faculté des Lettres de Paris. — Tout ce rapport est un modèle de discussion fine et sensée.

Digitized by Google

pour le former, pour encombrer la mémoire que pour développer le jugement.

On paraît vouloir que l'élève en sortant du lycée ne soit étranger à aucun ordre de connaissances, et même, si l'on prenait à la lettre les programmes, que tout bachelier soit un véritable puits de science. C'est pourquoi les candidats sont forcés de courir la poste, de brûler les étapes, de recourir aux procédés mécaniques de préparation, de donner le pas à la mémoire sur le jugement et sur la réflexion (1).

Ailleurs on signale l'inégalité choquante qui existe entre les deux baccalauréats. Pourquoi exiger des bacheliers ès lettres une somme écrasante de connaissances qui représentent huit années d'études, quand les candidats au baccalauréat ès sciences peuvent obtenir, au bout de deux ou trois années, un diplôme qui leur confère des droits presque égaux (2).

III. *Retour à l'ancien baccalauréat ès lettres passé en une seule fois.* — Sept facultés des lettres (Clermont, Dijon, Douai, Nancy, Paris, Poitiers, Toulouse); quelques lycées, parmi lesquels ceux de Versailles, de Reims, d'Orléans, etc.; une douzaine de collèges communaux réclament le retour à l'ancienne forme du baccalaurat ès lettres subi en une seule épreuve, après la classe de philosophie. Si on les en croit, l'examen qui suit la rhétorique est funeste aux études littéraires par le souci prématuré qu'il impose aux élèves d'un but immédiat et pratique à atteindre. Tout est subordonné fatalement à l'épreuve finale, et l'effort intelligent et libre fait place à la culture du manuel et du procédé. Il ne faut pas se faire d'illusion : il n'y a peut-être plus vingt établissements en France où la rhétorique soit autre chose qu'une préparation au baccalauréat. Cet état de choses n'est pas seulement funeste aux études littéraires, mais l'équilibre du plan d'études se trouve encore rompu au détriment des matières qui ne sont pas demandées à la première partie du baccalauréat. Toute la partie scientifique des programmes est négligée pendant deux ou trois ans. Ces négligences successives retombent de tout leur poids sur la classe de philosophie, où une partie de l'attention et des efforts réclamés par le programme très chargés de cette classe est occupée à combler les lacunes des années précédentes. Enfin, avec le système actuel, la rhétorique est encombrée de refusés ayant subi deux, quatre et même six échecs, et ces vétérans d'une nouvelle et lamentable espèce entravent la marche de la classe (3).

Au contraire, les facultés des lettres d'Aix, de Caen, de Bordeaux, de Lyon et de Rennes ; les lycées Charlemagne, Condorcet, Henri IV,

(1) Lycée de Montpellier, p. 495.

(2) Collège de Remiremont, p. 560.

(3) Faculté des Lettres de Nancy; lycée de Versailles; collège d'Aurillac. Rapport du Recteur de Douai, p. 520, 719, 191, 345.

Digitized by Google

Janson de Sailly, de Vanves ; le collège Rollin ; en province, les lycées de Bordeaux, de Nancy, etc., et quelques collèges communaux demandent le maintien du baccalauréat scindé en deux parties. La plupart formulent ce vœu sans donner leurs raisons ; quelques-uns se contentent de dire que cette division rend le travail de l'élève plus léger et moins machinal, en imposant un moins lourd fardeau à sa mémoire (1).

La plupart des établissements ne s'occupent pas de cette question, qui d'ailleurs, ne figure pas dans la circulaire ministérielle.

IV. *Communication au jury des notes obtenues par les candidats pendant leurs dernières années d'études.* — Tout le monde reconnaît que cette mesure serait excellente en principe ; mais la moitié environ des assemblées recule devant les difficultés de l'application. Elles craignent que ces *livrets* d'élèves ne puissent inspirer une entière confiance. D'ailleurs, s'il y a avantage pour les bons élèves à être précédés par des renseignements qui donneraient d'eux une idée favorable et diminueraient l'*alea*, la production d'un dossier scolaire serait la condamnation irrévocable des mauvais élèves (2). Quant aux places, elles n'ont qu'une valeur relative.

A cela on répond que le jury ne tiendrait compte de ces renseignements que dans la mesure de la confiance qu'elle leur paraîtrait mériter, et pour corriger, dans les cas douteux, les injustices de la fortune ; que les bons élèves, dont on doit surtout se préoccuper, se sentiraient protégés par leurs mérites passés, et que les mauvais auraient toujours le droit de mettre à profit les chances de l'examen (3).

Il résulte des considérations présentées sur ce sujet, que la communication des notes est approuvée en théorie ; c'est à l'administration de trouver maintenant les voies et moyens convenables pour la faire passer dans la pratique

V. *Bénéfice de l'admissibilité accordé aux candidats qui ont été déjà admis à subir les épreuves orales.* — Cette innovation est proposée par les facultés des lettres de Bordeaux, de Clermont, de Poitiers, par le lycée Louis-le-Grand et par quelques collèges communaux. Les candidats déjà déclarés admissibles seraient dispensés des épreuves écrites, mais seulement pendant un certain temps.

VI. *Suppression du droit laissé aux candidats de désigner les auteurs qu'ils doivent expliquer.* — Cette désignation des auteurs est vivement critiquée par plusieurs Facultés des lettres (Grenoble, Lyon, Nancy,

(1) P. 656, 711.
(2) Lycée de Coutances, p. 145.
(3) P. 347.

Digitized by Google

Paris, Poitiers, Toulouse). A quoi sert en effet cette faculté donnée au candidat de désigner les textes sur lesquels il veut être interrogé, sinon à l'inviter à préparer, et Dieu sait comment, quelques auteurs, généralement les plus courts et les plus faciles, au lieu d'apprendre du grec, du latin et du français (1)?

Nous n'avons pas parlé encore des rapports des recteurs, qui ont été invités à donner aussi leur avis personnel sur la réforme du baccalauréat. Ils se prononcent tous pour le maintien du baccalauréat subi devant les Facultés, et admettent en partie les modifications que nous venons d'indiquer. Si quelqu'un veut entendre sur cette question la voix de l'expérience et du bon sens, il n'a qu'à consulter les remarquables rapports des recteurs de Lyon, de Poitiers, de Douai et de Dijon. En suivant des guides tels que MM. Charles, Chaignet, Nolen, Chappuis, l'opinion ne risque pas de s'égarer.

Il était impossible de parler du baccalauréat sans toucher à une foule de questions relatives à l'enseignement. C'est ce qui est arrivé; et dans les assemblées de professeurs, en dehors du questionnaire officiel, bien des idées ingénieuses ont été émises, des réformes de détail indiquées, dont on pourra tirer profit. Sans doute, il ne faudrait pas abuser de consultations de ce genre; mais celle-ci a été une excellente chose; et c'est le fait d'un esprit libéral que d'avoir fourni à tout le personnel universitaire l'occasion de se prononcer sur un sujet si important. Nous devons savoir gré au Ministre de l'instruction publque d'avoir ordonné cette enquête et d'en avoir publié les résultats (2).

V. ARREN.

(1) P. 373.

(1) La Faculté de Poitiers, après avoir délibéré sur toutes ces questions s'était arrêtée aux propositions suivantes :

I. Maintien du baccalauréat ès lettres.

II. Suppression du baccalauréat scindé en deux parties et retour au baccalauréat passé en une fois.

III. Allégement des programmes; suppression de la désignation des auteurs à expliquer.

IV. Adjonction au jury d'examen de Membres de l'Enseignement secondaire, agrégés ou docteurs, dans la proportion d'un tiers; de sorte que, sur un jury de trois membres, il y ait toujours un professeur de l'Enseignement secondaire.

Ce sont là en général, comme on vient de le voir, les vœux de l'Université.

Digitized by Google

LES LEXIQUES DE LANGUES VIVANTES

AU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES

Depuis trois ans les candidats font le thème avec un lexique, et non plus avec un dictionnaire.

Un lexique donne en regard du mot français les mots étrangers par lesquels il peut se traduire, mais il ne renseigne point sur la différence de sens de ces mots; le candidat doit la connaître. Je voudrais montrer les résultats de ce système, et, pour m'appuyer sur des preuves, l'appliquer aux deux thèmes, allemand et anglais, donnés pour la session de juillet dans l'Académie de Poitiers. Le texte à traduire en allemand était le suivant :

« La terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent. Son sein fécond ne peut s'épuiser; plus il y a d'hommes dans un pays, pourvu qu'ils soient laborieux, plus ils jouissent de l'abondance; ils n'ont jamais besoin d'être jaloux les uns des autres. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail. L'ambition et l'avarice des hommes sont les seules sources de leur malheur; les hommes veulent tout avoir et ils se rendent malheureux par le désir du superflu. »

Ce n'était ni long ni difficile. Avec quelques notions de grammaire et l'usage d'un bon dictionnaire, un candidat bien préparé, en suivant le texte de près, aurait traduit à peu près ainsi :

„ Die Erde wird niemals müde, ihre Güter denen die sie anbauen, mitzutheilen. Ihr fruchtbarer Schoss ist unerschœpflich; je mehr Menschen in einem Lande leben, wenn si nur arbeitsam sind, je mehr geniessen sie des Uberflusses; sie haben nie Ursache eifersüchtig auf einander zu sein. Die Erde, diese gute Mutter, vervielfaeltigt ihre Gaben nach der Zahl ihrer Kinder, die ihre Früchte durch ihre Arbeit verdienen. Die Ehrsucht und der Geiz der Menschen sind die einzigen Quellen ihres Unglücks; die Menschen wollen alles haben, und sie machen sich durch die Begierde nach dem Uberflüssigen unglücklich. "

On suppose les règles de grammaire observées; elles ne doivent pas entrer en ligne de compte dans cette notice. La traduction suivante peut donner une idée des écueils où la plupart des candidats ont été entraînés par le lexique :

Der *Boden* (der *Grund*) wird nie *überdrüssig* seine *Wohlen* (*Eigenthümer*) über diejenigen, die ihn anbauen, zu *verschütten* (*auszuschütten*, *vergiessen*, *verbreiten*). Sein fruchtbarer *Busen* (*Mutterleib*, *Brust*, *Herz*, *Innere*) is unerschoepflich; je mehr *Maenner* in einer *Gegend* (*Landstrich*) leben, desto mehr geniessen sie die *Fülle;* sie haben nie-

Digitized by Google

mals *Noth* (*Bedürfniss*) auf einander eifersüchtig zu sein. Der *Boden*, diese gute *Mutter* (dieser gute *Vater*), *multiplicirt* seine Gaben nach der Zahl ihrer Kinder, welche ihre *Obste* durch ihre Arbeit verdienen. Die Ehrsucht und der Geiz der *Maenner* sind die einzigen Quellen ihres *Unglücksfalls ;* die *Maenner* wollen alles haben, und sie *ergeben sich* unglüklich durch die *Sehnsucht* nach dem *Uberflusse.*

Aucune copie, à la vérité, n'a reproduit toutes ces fautes réunies ; beaucoup cependant en renfermaient le plus grand nombre. Pour juger de la bizarrerie d'une pareille traduction, il n'est pas de meilleur moyen que de la retraduire en français et de comparer le texte ainsi obtenu avec le texte proposé.

Le *plancher* (le *parquet*, le *fondement*, etc.), ne s'*ennuie* jamais de *verser* ses *bien-être* (ses *propriétés*) sur ceux qui le cultivent. Sa *poitrine* (son *sein de mère*, son *cœur*, son *intérieur*) féconde ne peut s'épuiser ; plus il y a d'*hommes* (*viri*) dans une *région* (un *site*), pourvu qu'ils soient laborieux, plus ils jouissent de la *plénitude ;* ils n'ont jamais de *nécessité* d'être jaloux les uns des autres. Le *plancher*, *cette bonne mère* (*ce bon père*) multiplie (*fait une multiplication*, terme d'arithmétique) ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits (dans le sens de *fruits d'arbre*) par leur travail. L'ambition et l'avarice des hommes (*virorum*) sont les seules sources de leur *accident malheureux ;* les *hommes* (*viri*) veulent tout avoir, et ils *capitulent* malheureux par une *ardente aspiration après l'abondance.*

Le lexique est forcément incomplet ; il n'indique pas tous les termes par lesquels un mot peut se rendre dans ses différentes acceptions. Par exemple, en face d'*abondance* ne se trouve que *Fülle*, usité rarement et surtout dans le sens de *plénitude ; Uberfluss* n'y est pas. L'expression *avoir besoin de* n'est point traduite ; mais les termes qui peuvent tromper sont tous marqués, et on dirait que les candidats ont un flair particulier pour mal choisir.

A l'examen du baccalauréat un lexique ne doit être, dans l'esprit du législateur, qu'un aide-mémoire ; dans le cours de ses études, le futur candidat doit faire usage d'un dictionnaire pour apprendre le vrai sens des mots. L'idée est bonne en théorie ; mais il faut compter avec la pratique. Au lycée ou au collège l'élève travaille avec le lexique ; il veut en acquérir l'usage, il croit nécessaire de se familiariser avec un livre qu'il devra savoir manier au jour décisif. Ayant fait d'ailleurs la dépense d'un lexique, il croit superflu de s'imposer encore celle d'un dictionnaire. Il passe plusieurs années avec un guide traître dont rien ne lui apprend à se défier. Ne dites pas que c'est le devoir du professeur de lui signaler les erreurs où l'induit le lexique ; le professeur a trop peu de temps pour cela, surtout depuis qu'on a réduit les heures dont il disposait. C'est à l'élève de lire les petits paragraphes du dictionnaire et d'y découvrir le mot qui convient dans tel ou tel cas. Prenez *sein*, qui se trouve au com-

Digitized by Google

mencement de notre thème. Le lexique dit : *Busen*, *Brust*, *Mutterleib*, *Schoss*, *Mitte*, *Herz*, *Innere*. L'élève ne sait pas choisir, il prend au hasard. S'il avait entre les mains un dictionnaire, il y lirait : 1° donner le *sein* à un enfant, einem Kinde die *Brust* geben ; 2° porter quelqu'un dans son *sein*, jemand im *Herzen* tragen ; 3° mettre une lettre dans son *sein*, einen Brief in den *Busen* stecken ; 4° le *sein* d'Abraham, Abrahams *Schoss ;* 5° au *sein* de l'abondance, im *Schosse* des Uberflusses ; 6° dans le *sein* de la terre, im *Schosse* der Erde, et ainsi de suite. Le dictionnaire apprend quelque chose ; le lexique, non seulement n'apprend rien, mais il fait tout confondre. Supposez qu'un élève travaille depuis la sixième jusqu'en rhétorique avec un lexique, et un autre qui le vaut, avec un dictionnaire ; le thème du baccalauréat de l'un sera peut-être un non-sens, quand celui de l'autre sera une composition intelligente.

Ce qui vient d'être dit du thème allemand s'applique au thème anglais ; la traduction avec le secours du lexique n'est pas moins étrange. Voici le texte donné à Poitiers :

« Il est nécessaire de posséder l'art de plaire, mais il est difficile de l'acquérir. Avant toute chose, n'entretenez jamais les gens de vos affaires privées. Bien qu'elles soient intéressantes pour vous, elles sont ennuyeuses pour les autres. Quelque idée que vous ayez de vos talents, n'en faites point parade. S'ils sont réels, ils seront immanquablement découverts. Ne soutenez point votre opinion avec chaleur, même si vous pensez avoir raison ; donnez-la modestement, c'est le seul moyen de convaincre. Si cela ne réussit pas, changez de conversation, en disant d'un ton de bonne humeur : « Nous nous persuaderions difficilement ; cela n'est d'ailleurs pas nécessaire ; si vous le permettez, nous parlerons d'autre chose. »

Acquérir l'art de plaire a été traduit par *to purchase* (acheter) the art of pleasing ; *entretenir* les gens, par to *hold together* (tenir ensemble) *the men ; affaires* privées, par private *businesses ; découvert* par *open* (ouvert), *bare* (nu, comme tête *nue*, *découverte*) ; *soutenir* par to *support* (soutenir par des secours) ; *avoir raison*, par *to have reason* (raison, raisonnement, motif) ; *changer de conversation*, par *to alter* (changer, altérer), *to shift* (changer de vêtements), to *give the change of* (changer une pièce de monnaie) ; d'un *ton* de bonne humeur, par *fashon* (ton, mode), *sound* (son) ; difficilement, par *with difficulty* (pas un lexique ne donne le mot si anglais de *hardly*) ; d'*ailleurs*, par *elsewhere* (ailleurs, en un autre endroit), et ainsi du reste.

En 1881 et en 1882, les candidats faisaient le thème avec un dictionnaire. Je n'ai plus leurs copies à ma disposition pour les comparer avec celles de cette année ; mais je crois me souvenir que les fautes du genre de celles que je viens d'indiquer étaient rares. Les candidats, cependant, avaient eu moins de temps pour se préparer, le thème les avait en

Digitized by Google

quelque sorte surpris. Si le dictionnaire avait été maintenu, il est permis de croire qu'actuellement l'épreuve des langues vivantes serait généralement bonne. Peut-être même, après cinq ou six ans d'usage du dictionnaire dans les classes, aurait on au baccalauréat des copies présentables sans l'aide d'aucun livre, comme au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes. En tout cas, si le thème est maintentenu, — et de l'avis des hommes compétents il doit l'être, — on ne pourrait continuer de se contenter des résultats obtenus jusqu'ici, et dont la médiocrité est due à l'usage du lexique.

J. PARMENTIER.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

—

UNE ÉLECTION DANS LE POITOU

EN 1788-1789

Châtellerault faisait partie de la généralité du Poitou (1) et était le chef-lieu d'une des neuf élections de cette province. Peuplée de 8 à 10,000 habitants, cette ville était en 1788 le centre des 51 paroisses (2), renfermées dans le ressort de l'élection, dont elle était chargée de transmettreles plaintes aussi nombreuses que légitimes à l'Assemblée Provinciale.

Le Poitou avait, en effet, adopté avec reconnaissance, en 1787, l'établissement à Poitiers d'une Assemblée Provinciale placée aux côtés de l'intendant, M. de Nanteuil, et heureuse de contribuer pour une large part aux innovations ou aux réformes capables d'améliorer la triste situation des habitants des villes et surtout des campagnes. Elle était puissamment aidée dans cette tâche par les Assemblées d'Élections, et si l'évêque de Poitiers, M. de Saint-Aulaire, faisait appel dans la séance d'ouverture de l'Assemblée Provinciale, 12 novembre 1787, à l'expérience, aux talents et à la bonne volonté de tous les membres présents et de tous les bons citoyens, l'Assemblée d'Élection de Châtellerault ne comptait pas rester inférieure à sa tâche. Le 14 octobre 1788, le Président, marquis de Pérusse d'Escars, s'adressait à ses collègues en ces termes :

« Nous n'oublierons jamais, Messieurs, que l'amour du bien public qui

(1) Les neuf élections de la Généralité étaient : Poitiers, Châtellerault, Saint-Maixent, Niort, Fontenay-le-Comte, Thouars, Châtillon, les Sables-d'Olonne, Confolens.

(2) La répartition des paroisses de la Généralité (1019) entre les diverses élections était très inégale ; ainsi celle de Châtellerault ne comptait que 51 paroisses, celle de Poitiers 258.

Digitized by Google

a créé nos Assemblées doit toujours en être l'âme; que les vues particulières ne doivent jamais déterminer nos opinions, que l'ordre et l'harmonie la plus parfaite doivent sans cesse y régner, ainsi que la justice et l'équité dans les répartitions, l'honnête, l'impartialité dans nos délibérations....., enfin, que nous mettrons des bornes, s'il est possible, au zèle même dont nous nous sentirons remplis, étant persuadés que le bien public, pour être solide et durable, doit être opéré lentement et ne devoir ses progrès qu'à la sagesse et à l'expérience » (1).

Ce noble langage fût entendu et tous les membres de l'Assemblée d'Élection, animés par l'exemple du marquis de Pérusse, se mirent courageusement à l'œuvre. La tâche était grande; le pays châtelleraudais, aujourd'hui dans une situation florissante, était alors un des plus pauvres du Poitou. Pas d'industrie, aucun commerce, l'agriculture dans l'enfance, les voies de communication rares ou insuffisantes, l'instruction fort peu recherchée et souvent plus mal donnée, les impôts en disproportion avec les revenus, tel était l'état de la région et il fallait assurément aux députés de l'Assemblée d'Élection des caractères vigoureusement trempés et un vif amour de la patrie pour ne pas reculer devant un si pitoyable tableau moins effrayant encore que la réalité.

La situation de Châtellerault et de la contrée qui l'entourait semblait cependant assez favorable ; traversé par la route de Paris en Espagne, arrosé par une grande et large rivière, la Vienne, le pays se trouvait en communication directe avec Poitiers et Bordeaux au sud, avec Tours et Paris au nord, avec toutes les villes du bassin de la Loire par la Vienne. Mais ces avantages, on le verra, étaient plus apparents que réels : la route de Paris à Bordeaux, par le fait même qu'elle était très fréquentée, avait besoin de continuelles réparations et était la source de dépenses non interrompues. Quant à la belle rivière sur laquelle Sully avait fait jeter le pont, appelé encore aujourd'hui de son nom, elle était, il est vrai, navigable, mais les bancs de pierre calcaire, qui formaient le fond de la rivière, s'élevaient parfois jusqu'à fleur d'eau et nuisaient à la navigation.

D'ailleurs, que pouvait exporter le pays châtelleraudais ? Ce n'était pas à coup sûr les grains. Le bureau du bien public ne signalait qu'une seule partie de l'élection qui méritât les soins de la culture et répondit aux efforts des laboureurs : C'était le pays arrosé par l'Envigne (2). Cette fertilité, accrue considérablement depuis un siècle, valait; dès 1788, à Lencloître, d'être le centre d'une grande culture maraîchère. Le reste du département (3) était formé de tuf, pierre tendre qui se trouve à une très petite profondeur dans le sol, par couches horizontales recouvertes

(1) Archives départementales. Assemblée Provinciale, c. 3. liasse 2.

(2) Petite rivière qui prend sa source au-delà de Lencloître et vient tomber dans la Vienne à Châtellerault.

(3) Mot employé fréquemment pour celui d'élection en 1788.

Digitized by Google

d'une substance blanchâtre (de la marne probablement), cachée sous quelques centimètres de terre végétale. Sur les rives du Clain de riants et grands pâturages ; le lit de la Vienne, encaissé entre deux rangées de collines à peine éloignées de la rivière d'une lieue, était bordé d'une double bande argileuse, propre seulement à la culture de la vigne. Dans la partie orientale de l'élection, des brandes et des bruyères, aucun produit et quelques rares habitants disséminés de côté et d'autre et aussi malheureux que possible. « Les hommes de toute notre partie orientale, dit le rapporteur, présentent un tableau bien différent (des habitants des autres parties). Les malheureux qui fréquentent ces tristes brandes n'annoncent que l'indolence, le découragement et la dernière misère. L'usage des légumes et des herbes potagères les plus indispensables leur est à peine connu. Ils se nourrissent uniquement du pain le plus grossier, fait communément avec de l'avoine ou de la baillarge qu'ils ne mettent même pas en soupe. La terre exigerait d'eux de rudes travaux et des avances dispendieuses qu'ils ne peuvent entreprendre, et ils passent ainsi leur vie dans l'inaction, les souffrances et la pauvreté (1). »

Le tableau était-il exagéré ? A la date du 10 août 1788, une lettre d'un sieur Daget au bureau intermédiaire de Châtellerault fait mention du mauvais état de la récolte de ce pays en froment et en seigle et prévoit une affreuse misère pour les habitants pendant l'hiver de 1788-1789. Le déficit en 1788, par rapport à la récolte de 1787, est des 2/3, souvent des 3/4; Orléans est la seule place où l'on puisse s'approvisionner de grains, et encore n'y trouve-t-on que de vieux blés, convoités déjà par Tours et Bordeaux.

Deux jours après, le 12 août, la Commission intermédiaire provinciale (2) s'adressait au contrôleur général et confirmait les dires et les craintes de Daget. Le peuple, suivant elle, a un pressant besoin de soulagement ; la grêle a fait de nombreux ravages, la récolte est généralement mauvaise et la province se trouve menacée d'une augmentation considérable sur le prix des blés. Elle demande au roi l'autorisation de faire des approvisionnements ; mais le peu d'argent à prendre sur les fonds des dépenses variables ne serait pas suffisant, et elle supplie le roi d'accorder des secours en argent à l'administration provinciale pour subvenir aux achats de blés. Ce moyen, déjà employé en 1785, avait sauvé la province de la disette.

Les procédés et les instruments de travail, employés pour les travaux du sol, étaient des plus primitifs : le labourage se faisait à l'ayrant (ou ayraut), sorte de charrue, au soc petit et effilé, sans coutre ni versoir,

(1) Arch dép. Ass. Prov., c. 3, l. 2.

(2) Pour tout ce qui concerne l'Administration Provinciale de 1787 à 1789, voir Assemblées Provinciales sous Louis XVI, par le vicomte de Luçay, 1 vol. in-8°, Paris, librairie de la Société bibliographique, 1871.

Digitized by Google

attelée de bœufs et, dans les petites exploitations, d'ânes; ces derniers n'étaient point attelés par les épaules, mais tiraient la charrue comme le faisaient les bœufs, par un effort de la tête. La culture était alterne ou triennale; les grains récoltés consistaient en froment, seigle, méteil, baillarge et avoine Le maïs était inconnu; depuis quelques années seulement la culture de la pomme de terre, introduite dans l'élection par M. de Pérusse, y faisait de sensibles progrès. — Les inconvénients d'un pareil système étaient grands : l'ayrant ne détruisait pas les herbes; la terre, mal retournée, nécessitait la multiplication des labours (6 façons par an), et les terres s'épuisaient à fournir continuellement les mêmes grains; enfin, les laboureurs, peu satisfaits du rendement des terres, employaient leurs bœufs à des charrois qui leur rapportaient plus que les produits du sol. — Les bestiaux étaient rares et mal soignés; les moutons, en particulier, ne recevaient un peu de fourrage que quand la terre était entièrement couverte de neige; enfin, on n'avait aucune idée des engrais et aucun moyen de s'en procurer. — La vigne, aujourd'hui une des richesses de la région châtelleraudaise, ne donnait que de faibles et misérables produits, et, eût-elle prospéré, les habitants n'eussent été guère plus avancés, faute de débouchés.

Le bureau intermédiaire de Châtellerault ne se contentait pas de voir le mal, il proposait quelques remèdes : il demandait la distribution de charrues plus fortes aux plus pauvres habitants, la fondation d'une école d'agriculture dans le Haut-Poitou, le don de graines aux cultivateurs pour les encourager à créer des prairies artificielles et deux gratifications par an aux laboureurs dont l'exploitation serait la plus satisfaisante. Malheureusement, ce ne devait être que des vœux stériles encore pendant de longues années.

Dans les terrains impropres à la culture ordinaire, les bois offrent souvent une grande ressource aux habitants des campagnes : grâce à eux, les pauvres familles n'ont pas à craindre les rigueurs de l'hiver, et ils offrent une vente assurée. Mais, outre que les malheureux paysans ne pouvaient être propriétaires de forêts, le rapporteur du bureau du bien public constatait la destruction des hautes futaies; il croyait cependant pouvoir conjurer ce nouveau mal par un double remède : 1° L'établissement, en 1788, grâce aux soins de l'Assemblée Provinciale, d'une pépinière modèle; 2° le goût des habitants pour des plantations qui, sans leur coûter beaucoup de frais, assureraient le reboisement d'une partie du pays et surtout de celle impropre à la culture des grains. Il recommandait la plantation de mûriers qui s'accommoderaient de terrains ingrats, tels que les sables, et offriraient une ressource aux enfants, aux pauvres, aux ouvriers sans occupation. Ces vues ne manquaient pas d'être fort justes, et le bureau intermédiaire de Châtellerault, d'accord avec presque tous les autres bureaux d'élection du Poitou, demandait la suppression des pépinières royales, fort coûteuses, de peu de rapport, et remplacées

Digitized by Google

fort avantageusement par des pépinières privées. Aussi, quoique le nombre des arbres de la pépinière de Châtellerault fût, au 7 mars 1788, de 19,942 ormeaux, plus un noyer, et que de nombreuses demandes lui fussent adressées par des particuliers pour achat de pieds d'arbres, M. de Nanteuil, intendant du Poitou, laissait à la charge des riverains, à partir du 3 août 1788, la plantation des routes, à compter du jour du tracé des chemins et de l'ouverture des fossés et, à défaut des riverains, les seigneurs hauts justiciers devaient prendre ce soin et les arbres leur appartiendraient.

Malheureusement le commerce et l'industrie ne compensaient pas les défaillances de l'agriculture. Un port rempli de bateaux, une population pleine d'activité, une heureuse position sur une grande rivière et une des plus grandes routes du royaume semblaient assurer à Châtellerault, sans la lui donner, une situation florissante. « On ne trouve parmi nous, dit le rapport, ni dans les marchands ni dans la bourgeoisie les mêmes états de fortune que l'on voit dans des villes équivalentes pour l'étendue et la population. Il est même étonnant que dans une ville où règne le commerce, il ne s'élève jamais de maison au-dessus d'un certain point. Dans nos appartements, les glaces, les plafonds sont fort rares, malgré les facilités que nous aurions pour tirer du plâtre de Paris. Dans la distribution des bâtiments qui se construisent, on ne songe pas même aux antichambres et il n'existe pas un seul parquet. Les laquais, ou seulement les valets habillés, nous sont à peine connus, et, dans toute la ville, on ne trouverait pas six chevaux de voiture (1). »

La contradiction évidente entre les conditions d'un emplacement si favorable et les résultats obtenus peut être facilement expliquée. Châtellerault importait des fers, de la résine, des ardoises, du charbon de terre, de la poterie et des faïences ; elle exportait des eaux-de-vie, des blés et des fruits secs. Mais importations et exportations étaient souvent retardées, même empêchées par des obstacles tout physiques. De Châtellerault au confluent de la Vienne avec la Creuse, c'est-à-dire sur un espace de huit lieues, la Vienne était coupée par des gués ou « jars » qui entravaient la navigation. Les vents étaient-ils défavorables, impossibilité pour les bateaux de descendre la rivière ; parfois les blés germaient dans les bateaux ; parfois aussi les lettres de change sur les acheteurs étaient tirées et acquittées avant la réception des marchandises et les commandes cessaient d'affluer à Châtellerault. Pendant l'hiver, les glaces de la Loire étaient un nouvel obstacle pour communiquer avec Nantes, Tours, Orléans et Paris ; il fallait revenir au trajet par les routes, et les mariniers, sans travail, étaient réduits à une profonde misère.

Toutes les branches de l'industrie étaient en décroissance : la coutellerie renommée de Châtellerault n'était plus demandée de toutes les par-

(1) Arch. dép., Ass. Prov., c. 3, l. 2.

Digitized by Google

ties du royaume. Obligés par la misère à abandonner leurs ouvrages au plus bas prix, les ouvriers en négligeaient la qualité ; ils étaient cependant encore nombreux dans les manufactures, mais que faire contre la stagnation du commerce? A l'activité et au bien-être succédaient l'inaction et la pauvreté. La ville possédait aussi quelques fabriques de cire blanche : de cinq elles étaient tombées à trois, et on attribuait cette diminution à la gêne exercée par le bureau des traites. Le commerce de la tannerie souffrait des frais imposés par les commis de la régie et la mésintelligence des tanneurs. Les tisserands, taxés pour droits de maîtrise à 150 livres comme les fabricants de soie, laines, fils et coton, loin de posséder comme ces derniers de grandes manufactures et d'importants établissements, fabriquaient la toile à tant l'aune pour les particuliers qui leur fournissaient la matière première. Ils s'étaient peu à peu réfugiés dans les campagnes, avaient abandonné leur profession et avec eux avait disparu le maigre salaire des paysannes qui, par le filage du chanvre, tiraient des tisserands leur travail quotidien. Il existait bien d'autres abus : les tisserands étaient classés pour le droit de contrôle de leurs testaments dans la classe des médecins et des avocats, et ces droits, à leur mort, excédaient de beaucoup la valeur des instruments qu'ils pouvaient laisser. La profession de charron, bourrelier et sellier était frappée également de droits énormes : de là la rareté des voitures remplacées par des charrettes de paysans.

Cette absence de commerce et d'industrie, ce déplorable état de l'agriculture n'empêchaient pas l'élection d'être soumise aux impôts de tout genre qui frappaient les autres parties du royaume. L'état général « des sommes imposées pour la taille, les impositions accessoires et la capitation sur les élections de la généralité de Poitiers pendant l'année 1788, » nous offre, pour celle de Châtellerault, les chiffres suivants, sans y comprendre une foule d'autres impôts accessoires non mentionnés dans ce tableau :

ÉLECTION DE CHATELLERAULT, ANNÉE 1788

		L.	S.	D.
TAILLABLES	Taille	68.981	»	»
	Impositions accessoires de la taille	33.264	»	»
	Capitation des taillables	41.914	»	»
	Total pour les taillables	144.159	»	»
		L.	S.	D.
CAPITATION des non taillables.	Nobles	1.344	»	»
	Officiers de justice	1.650	12	»
	Exempts et privilégiés	106	6	4
	Employés	367	5	7
	Domestiques	105	12	»
		3.573	15	11

Digitized by Google

Le gouvernement de Louis XVI était-il donc insensible aux plaintes que soulevaient ces impôts écrasants, insuffisants pour les besoins d'une administration de jour en jour plus compliquée, et rendus plus odieux par l'inégalité des charges ? Il se contentait d'accorder de légères remises aux pays les plus maltraités par l'hiver et les orages, et il espérait beaucoup du nouveau système d'organisation provinciale introduit par Necker dans la généralité de Bourges, le 12 juillet 1778, dans celle de Montauban, le 11 juillet 1779, et étendu à toutes les généralités de France en 1787. Toutefois le brevet général de 1789, pour celle de Poitiers, ne différait guère de celui de 1788 :

En 1788, Châtellerault payait. . . . . 144.159 livres.
En 1789. . . . . 143.050 »
Les quatre paroisses de Châtellerault, y compris Antoigné, payaient à elles seules pour la taille. . . . 26.438 »

Et sur les 60.000 livres de remises d'impôts accordées par le roi seulement aux taillables de la province éprouvés par gelées, grêles, incendies, mortalité de bestiaux, etc., la part de l'élection de Châtellerault, en 1789, ne s'élevait qu'à. . . . . 2.204 livres.

Ne sont pas compris parmi ces impôts les impositions pour routes, les droits de gabelle, etc. Pour 1787, le rapporteur du bureau des impositions porte celle des routes à 520 000 livres pour toute la province (1). La somme n'a pas varié en 1788, et sur les 520.000 livres, l'élection de Châtellerault paie. . . . . 15.631 livres.

En présence d'une pareille situation financière, le chef-lieu de l'élection ne devait lui-même présenter aux regards du voyageur ou de l'artiste ni monuments remarquables, ni maisons bien saines et bien distribuées. La ville savait à peine où loger ses magistrats, « tous les tribunaux sont obligés de tenir leurs séances dans le même lieu qui ne peut être dans un état plus menaçant, plus incommode et plus indécent. » Peu de villes possédaient à leurs portes d'aussi abondantes carrières de pierre que Châtellerault ; mais le manque d'habitude de confort et la détresse générale arrêtaient l'initiative aussi bien des magistrats municipaux que des particuliers.

Ce qui ne manquait pas dans l'élection, c'était les pauvres, et pourtant, sous ce rapport, elle était en avance sur nombre de ses voisines. L'hôpital de Châtellerault, bien qu'insuffisant, pouvait recevoir 40 pauvres dont la dépense moyenne était de 60 livres par année ; il ne pouvait faire davantage, car, sur 3,000 livres de revenu, il en fallait distraire 1.100 pour pensions aux religieuses, appointements à un aumônier, traitement de deux officiers de santé, etc. Aussi le bureau sollicitait-il vivement une augmentation de revenus pour son hôpital, n'ayant plus comme autrefois la ressource de nombreux legs et devant faire face à une augmenta-

(1) Arch. dép., Ass. Prov., c. 3, l. 8.

Digitized by Google

tion continuelle dans le traitement des domestiques. Les deux sexes étaient confondus dans les deux seules salles que possédait l'hôpital ; en 1785, une troisième fut créée où l'on put faire passer les convalescents et y hâter leur guérison. Grande amélioration ! La construction était cependant des plus simples ; le bureau intermédiaire y applaudissait éloquemment : « Votre administration n'a pas à craindre qu'en lui reprochant un édifice somptueux ou inutile, les pauvres lui crient avec amertume : « Changez-nous ces pierres en pain (1). »

La charité des particuliers venait parfois, de son côté, au secours de la misère publique, et il eût été à souhaiter pour Châtellerault qu'elle eût beaucoup d'enfants comme le sieur des Perrières, fondateur après la mort et en souvenir de Louis XIV, d'un établissement en faveur de l'indigence. Cette maison, riche de 800 livres de rentes, et placée sous la haute direction et surveillance des dignitaires les plus élevés de Châtellerault, recevait tous les ans, à la Pentecôte, quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles pour leur donner un métier ou les marier. Deux des huit élus devaient être pris dans le village des Perrières ou dans la commune d'Antoigné. Malheureusement cet exemple de charité demeurait unique dans une ville où les secours aux malheureux étaient plus nécessaires que partout ailleurs, à cause du grand nombre d'ouvriers que renfermait sa population.

L'instruction était au-dessous du niveau des établissements de charité ; elle se donnait dans un collège et une petite école, cette dernière dirigée par deux clercs qui enseignaient gratuitement aux enfants la lecture, l'écriture et le catéchisme.

Le collège administré par un bureau, conformément à l'édit de 1763, ne brillait pas par le personnel : un principal y professait la rhétorique, la seconde et la troisième ; un premier régent la quatrième et la cinquième, et un second régent devait apprendre aux enfants les éléments de la langue latine ; mais il n'y avait jamais foule pour briguer cette dernière place, tant en étaient faibles les émoluments ; souvent même les titulaires de cette chaire se plaignent de n'en point recevoir. Le nombre des élèves allait décroissant tous les jours : le collège comptait en 1787-1788 cinquante élèves, dont douze pensionnaires seulement ; il avait jadis reçu sur ses bancs jusqu'à cent cinquante jeunes gens, dont cinquante pensionnaires.

Il s'offrait un moyen très simple de remédier à l'absence d'un troisième professeur, et c'est celui que le bureau intermédiaire de Châtellerault proposait à l'Assemblée Provinciale : enlever à la petite école, avec l'autorisation de M. de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, un des clercs chargés autrefois d'initier les enfants aux éléments des langues mortes. Si les résultats n'étaient pas plus satisfaisants pour l'instruction dans

(1) Arch. dép., Ass. Prov., c. 3, l. 2.

Digitized by Google

l'élection de Châtellerault, ce n'était certes ni la faute de l'Assemblée ni celle du bureau, et ce dernier montrait par les paroles suivantes en quelle estime il tenait l'enseignement de la jeunesse : « Si le système de l'éducation paraît changé à quelques égards, il est néanmoins incontestable que les éléments des bonnes lettres seront toujours la base de la meilleure instruction. » On ne parle pas ou on ne devrait pas parler autrement de nos jours.

Le bureau terminait son enquête sur l'instruction en demandant à l'Assemblée Provinciale protection complète « pour les maîtres d'exercice, tels que ceux qui enseignent les arts libéraux, la géographie et les mathématiques, qui viendront s'établir à Châtellerault et qui y apporteront de bonnes mœurs. »

Ainsi l'Assemblée d'élection ne se renfermait pas exclusivement dans un cercle d'études, elle faisait une part aux sciences, elle comprenait que l'époque des Bougainville et des La Pérouse ne devait pas rester étrangère à la géographie ; elle recommandait enfin l'étude des sciences naturelles et demandait l'établissement d'un cabinet d'histoire naturelle. Le bureau intermédiaire fonde cette demande sur les relations intimes de l'histoire naturelle avec l'agriculture et le commerce : elle excite l'esprit d'observation et dans ces terrains où l'habitude nous empêche de voir autre chose que de la terre et des pierres, elle nous indique du plâtre, du marbre, du falun, etc., des matières plus promptes à se convertir en chaux ou des marnes d'une vertu plus active. « Une collection d'histoire naturelle est un livre toujours ouvert où l'on voit d'un coup-d'œil l'état de la terre dans différentes contrées éparses et où l'on apprend sans effort à connaître tout ce qu'elle renferme (1). »

Le bureau intermédiaire proposait en outre à toutes les autres élections du Poitou de fonder un établissement de ce genre et d'envoyer le double des richesses acquises à l'administration provinciale : on formerait ainsi une collection des minéraux de tout genre que peut offrir la généralité. Les débuts de ces cabinets d'histoire de notre sol poitevin seront modestes, les bureaux commenceront par l'offre de quelques pierres ressemblées par leurs soins ; puis le goût se portera peu à peu vers l'étude de l'histoire naturelle, « science charmante, dit celui de Châtellerault, qui anime toute la nature et embellit les déserts. »

L'Assemblée d'élection de Châtellerault faisait part à l'Assemblée Provinciale de beaucoup d'autres vues aussi sages que patriotiques ; mais on était à la veille d'événements si graves, que l'attention se détournait peu à peu des intérêts locaux pour se porter sur les grandes idées de réformes qui agitaient la France entière et allaient recevoir satisfaction par l'ouverture des États généraux de 1789 et les travaux de l'Assemblée nationale constituante. Cette brève étude sur une des élections de la

(1) Arch. dép., Ass. Prov., c. 3, l. 2.

Digitized by Google

généralité du Poitou, à la veille de la Révolution, servira peut-être à donner une légère idée des besoins matériels et intellectuels de la province entière; car, à l'exception de quelques parties plus favorisées, toutes les élections se trouvaient à peu près dans la situation de celle de Châtellerault, et les départements de Thouars, Châtillon, Fontenay, les Sables et autres, n'eussent certainement rien changé à des plaintes si éloquentes et à des revendications si légitimes (1).

E. CHEVALIER.

TITE-LIVE. — Edit. Weissenborn

Traduction par J. VESSEREAU, boursier d'agrégation (2)

(Suite)

En outre, grâce à ce même talent, Tite-Live, plein d'un vif sentiment de la grandeur de l'homme et de sa destinée, se plaît à mettre en évidence tout ce qui lui paraît à quelque égard présenter de l'attrait ou de l'intérêt, tandis qu'il laisse dans l'ombre ce qu'il trouve grossier, rude et extraordinaire; il prend part au malheur des opprimés ; il répand ainsi sur l'ensemble de son œuvre une sorte de fraîcheur qui réjouit le lecteur et ne cesse de lui inspirer un intérêt toujours nouveau. Les anciens reconnaissaient déjà que nul écrivain n'a ressenti et décrit avec autant de profondeur et de pénétration que T.-Live, les motifs les plus délicats des actions humaines et les sentiments les plus généreux, l'amour, la piété, l'amitié, la tristesse, l'enthousiasme, v. Quint., 10, 1, 101 : « Nec indignetur sibi Homerus æquari T.-Livium, cum in narrando miræ jucunditatis clarissimiqué candoris, tum in contionibus supra quam enarrari potest eloquentem : ita quæ dicuntur omnia cum rebus, tum personis accommodata sunt; adfectus quidem præcipueque eos, qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit (commodavit, Halm) magis ». C'est de préférence aux nobles caractères

(1) Voir, dans le *Dictionnaire de Pédagogie*, tout ce qui concerne l'Université et les Collèges du Poitou (nos 153-154). Dans un remarquable article, M. F. Paisant a fait l'historique rapide, quoique complet, de l'instruction publique dans la province depuis les temps les plus reculés de notre histoire jusqu'à la Révolution de 1789.

Il a fait la part des petites écoles aussi bien que celle des grands établissements, et il termine en montrant, par un tableau comparatif, les progrès de l'instruction en France depuis moins d'un siècle. L'indication des nombreuses sources auxquelles M. F. Paisant a puisé complète cet excellent travail, aussi clair qu'intéressant. E. C.

(2) Berlin, Weidmann.

Digitized by Google

et aux personnages éminents que T.-Live s'intéresse; apprécier ces personnages, les décrire avec leurs traits caractéristiques, peindre leurs dispositions, leur intentions, leur but, surtout dans des situations distinctes, et par là exciter l'intérêt du lecteur, voilà pour T.-Live un des premiers devoirs de l'historien; ce devoir, il l'a rempli comme bien peu ont su le faire, et déjà les anciens lui en faisaient honneur, v. Senec., *Suas.*, 6, 21 : « Quoties magni alicujus viri mors ab historicis narrata est, toties fere consummatio totius vitæ et quasi funebris laudatio redditur. Hoc semel aut iterum a Thucydide factum, item in paucissimis personis usurpatum a Sallustio, T. Livius benignius omnibus magnis viris præstitit; » et ibid. 6,22 : « ut est natura candidissimus omnium magnorum ingeniorum æstimator T. Livius, plenissimum Ciceroni testimonium reddidit ». — Ces caractères d'une âme si belle et si sincère, si droite et si bienveillante résultent des dispositions morales de Tite-Live, dispositions qui se manifestent dans toute son œuvre et qui lui servent de règle, quand il juge des personnes et des choses, v. 29, 14, 6 « Haud parvæ rei judicium senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset: veram certe victoriam ejus rei sibi quisque malle, quam ulla imperia honoresve suffragio seu patrum seu plebis delatos ».

Comme philosophe, T.-Tive dut plus d'une fois méditer sur les devoirs de l'homme et sur les fondements de la morale; mais il sut éviter sagement toute réflexion et toute considération de ce genre. Ce n'est qu'en de rares passages, et seulement en quelques mots qu'il loue des vertus éminentes ou inflige un blâme au vice, v. 2, 33, 10; — 2, 40, 3; — 3, 20, 5; — 3, 29, 3; — 4, 6, 12; — 5, 46, 3; — 7, 37, 1; — 9, 16, 12; — 10, 30, 9; — 22, 54, 10; — 24, 18, 2, 13; — 26, 36, 10; — 30, 42, 17; — 42, 47, 9, etc. — Mais dans l'ensemble de son récit, Tite-Live manifeste d'une façon si évidente les tendances de son âme, que le lecteur ne peut douter un seul instant de son opinion, et que toujours il partage son admiration pour toute action généreuse et son indignation pour le mal. Il voit Rome elle-même plongée à son époque dans la corruption générale où étaient depuis longtemps tombés les peuples civilisés de l'antiquité, v. Pr., 12 : « Nuper divitiæ avaritiam et abundantes voluptates desiderium per luxum atque libidinem pereundi perdendique omnia invexere »; il contemple alors avec admiration, il vénère le noble caractère, la force morale, la constance vraiment romaine des grands hommes du temps passé, d'un Cincinnatus, d'un Camille, d'un Papirius Cursor d'un Decius, d'un Fabius Cunctator, d'un Paul-Emile, etc., v. Pr. 9 : « Per, quos viros... et partum et auctum imperium sit; » ils lui apparaissent comme l'ornement du peuple entier, v. 9, 16, 19 : « illa aetate, qua nulla virtutum feracior fuit » ; pour lui, c'est à eux que Rome doit sa puissance et sa gloire, à eux qu'elle doit de l'emporter par son éclat sur tous les peuples et de leur commander en reine. C'est par là que le peuple romain, aussi longtemps qu'il a conservé son caractère antique, s'est rapproché

Digitized by Google

de l'état idéal conçu par les philosophes, v. 26, 22, 14 : « eludant nunc antiqua mirantes : non equidem, si qua sit sapientium civitas, quam docti fingunt magis quam norunt, aut principes graviores temperantioresque a cupidine imperii, aut multitudinem melius moratam censeam fieri posse » ; — cf. 45, 23, 10. — Patience et bravoure (v. 2, 12, 19 : « et facere et pati fortia romanum est »), modération dans la prospérité et fermeté inébranlable dans les revers (v. 22, 33, 6; — 39, 42, 20; — 37, 54, 1) ; magnanimité et loyauté (v. 4, 6, 12; — 22, 61, 4. 9; — 42, 47, 9) ; véracité et obéissance à la loi (v. 3, 20, 5. 29, 3; — 10, 9, 6; — 22, 58, 8) ; probité incorruptible et dévouement sans borne pour la patrie (v. 7, 40, 3; — 26, 36, 10; — 37, 36, 2) ; voilà pour Tite-Live les vertus vraiment romaines. C'est à cause de ces vertus qu'il met le Romain, quand il le contemple et l'admire dans l'éclat du passé, au-dessus des autres hommes, v. 1, 59, 4 : « quod viros, quod Romanos deceret » ; - 7, 13, 9 : « ut viris ac Romanis dignum sit, pugnaturos » ; — 22, 14, 11 : « vir ac vere Romanus », etc. La virilité, la justice et la piété romaines lui servent de règle pour toute noble qualité, pour toute grandeur véritable. Aussi le sentiment moral est-il ,chez Tite-Live, lié étroitement avec le patriotisme : l'un et l'autre se soutiennent et se rehaussent mutuellement. C'est sur la vertu et sur la force du peuple romain que reposent la stabilité, la durée et la grandeur de l'Etat, v. Pr., 9 ; il ne peut jamais être ébranlé, même dans l'adversité, v. 26, 41, 12 : « in hac ruina rerum stetit una integra et immobilis virtus populi Romani » ; il demeurera debout, bien que les hommes qui en sont le soutien disparaissent tour à tour ; v. 28, 28, 11, où Scipion parle en ces termes : « Ne istuc Juppiter optimus maximus sirit urbem auspicato deis auctoribus in æternum conditam huic fragili et mortali corpori æqualem esse. »

Rome doit donc avoir une durée éternelle; elle a été destinée à régner sur le monde; Tite-Live en est convaincu et sa conviction repose avant tout sur la confiance que le peuple romain en a lui-même et en sa propre force; mais elle repose en même temps sur un fondement plus solide, sur la véricité et la puissance des dieux, qui ne peuvent laisser périr un État fondé sous leur direction. V. 1, 16, 7 : « cælestes ita velle, ut mea Roma caput orbis terarum sit : proinde rem militarem colant sciantque et ita posteris tradant, nullas opes humanas armis Romanis resistere posse. » En rendant hommage à cette foi en la protection divine (v. 1, 55, 3; — 5, 54, 7; — 9, 19, 9), Tite-Live ressent la haute signification de la piété antique, et si parfois il paraît hésiter entre les croyances du passé et les idées plus avancées et plus libres de son époque, il professe toujours une sorte de sainte terreur à l'égard de la religion populaire. Cette religion, depuis sa naissance, s'était développée d'une manière caractéristique; sans être pour les âmes la source de sentiments élevés, elle avait tellement pénétré la vie romaine entière, elle avait joué

Digitized by Google

un rôle si important dans les circonstances diverses et dans les tendances de cette vie, elle était devenue pour l'État un appui si considérable, que, pour tracer du passé un tableau fidèle, il était nécessaire de comprendre dans toute son importance le côté religieux de ce passé. Tite-Live s'y sentait engagé par l'inclination naturelle de son âme, et par l'admiration qu'il avait pour l'antiquité; il avait vu au temps de sa jeunesse l'État dans un désarroi presque sans ressources; il reproche à ses contemporains leur impiété et leur mépris des anciens dieux, v. 3, 20, 5; — 8, 11, 1; — 10, 40, 10; — 39, 15, 3, etc : c'est ainsi qu'il avait fini par se convaincre que sans une régénération des croyances populaires, tentée du reste par Auguste et reconnue indispensable par le poète Horace, v. *Od.*, 3, 6, 1, on ne pouvait assurer un avenir plus heureux. Il devait croire cette régénération facile à réaliser; car, ainsi que le montrent plusieurs passages de son œuvre, il avait rejeté le système des épicuriens et des académiciens, qu'il appelle, 10, 40, 10, une : *doctrina deos spernens*, pour s'attacher à la philosophie stoïcienne; c'était celle qui s'adaptait le plus facilement à la religion populaire, surtout à celle des Romains, et qui pouvait le mieux l'interpréter d'après ses propres principes. Tite-Live voit donc dans l'élément religieux un des traits les plus importants du caractère romain; les formes sensibles qu'il revêt, formes factices en grandes parties, appropriées aux circonstances et souvent tournées en abus, ne sont que les manifestations extérieures d'un besoin secret ou n'ont pour but que de donner à la vie publique la règlementation nécessaire, v. 1, 19, 4, 21, 1. C'est en instituant le culte que Romulus commence l'organisation de l'État, en le développant que Numa imprime à l'esprit public une direction toute nouvelle; les motifs religieux sont ceux que l'historien expose comme les plus puissants dans la plupart des discours prononcés en des circonstances critiques; c'est sur eux qu'il insiste le plus longtemps et avec le plus de force, v. 4, 2, 7; — 5, 51, 4, 52, 1; — 6, 41, 4; — 29, 18, 2, etc.; — le sentiment religieux est ce qu'il loue le plus dans ses héros, le sentiment irréligieux ce qu'il blâme le plus énergiquement, v. 5, 38, 1; — 21, 63, 7; — 22, 9, 7, etc.; l'existence entière des particuliers et de l'État dépend de la volonté divine, v 9, 1, 11 : « cum rerum humanarum maximum momentum sit, quam propitiis rem, quam adversis agant dis; » cette volonté se manifeste par de nombreuses apparitions et c'est en l'observant avec soin et en cherchant à se la concilier que l'on assurait la réussite des entreprises et même le salut de tout l'État. C'est pourquoi, dès les temps les plus anciens, (505 de Rome), les pontifes furent chargés de dresser une liste officielle des prodiges, et l'historien, qui vivait bien plus tard, n'osa pas passer sous silence ceux qui avaient été enregistrés depuis cette époque (il mentionne même, mais par exception, quelques prodiges de l'époque antérieure); c'est que le sentiment religieux du peuple attachait à ces prodiges une telle importance, que souvent la politique en profita

Digitized by Google

pour arriver à ses fins. C'est donc à tort qu'on a reproché à Tite-Live d'être crédule et superstitieux, parce qu'il rapporte un si grand nombre de prodiges. Sans doute, ils semblent être chez lui plus que de simples phénomènes, mais dans la façon dont il les intercale dans son histoire, il est rare qu'il cherche à leur faire produire sur le lecteur l'impression qu'ils durent produire dans le temps passé; au contraire, en nous faisant connaître le grand nombre et le caractère de ces apparitions merveilleuses, il nous montre uniquement la crainte et l'anxiété où se trouvaient les contemporains. Il sentait bien qu'il ne lui était pas permis de les passer sous silence, s'il voulait peindre avec fidélité tout ce qui agitait le passé. Ce n'était pas la superstition qui poussait Tite-Live à donner une place à ces apparitions dans son histoire; lui-même nous en fournit la preuve, 43, 13, 2 : « ceterum et mihi vetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus, et quaedam religio tenet, quae illi prudentisimi viri publice suscipienda censuerint ea pro indignis habere, quae in meos annales referrem. » Bien que T.-Live ait fait cette observation assez tard, elle n'en montre pas moins quelle idée il avait des prodiges; et si d'abord il n'en connut pas bien clairement le caractère, et s'il hésita dans l'opinion qu'il devait s'en former, il finit par savoir les apprécier en eux-mêmes à leur juste valeur. Aussi en plusieurs endroits s'exprime-t-il avec assez de liberté; il cherche à expliquer pourquoi, à de certaines époques, se sont manifestés tant de prodiges, v. 21, 62, 1 : « multa ea hieme prodigia facta, aut, quod evenire solet motis semel in religionem animis, multa nuntiata et temere credita sunt; — 24, 10, 6 : « quae (prodigia) quo magis credebant simplices ac religiosi homines, eo plura nuntiabantur; — cf. 21, 44, 8; — 27, 37, 1; — 28, 11, 1; — 29, 14, 2; — il n'a garde de confondre avec la foi simple, la rage superstitieuse du merveilleux et le fanatisme religieux, v. 4, 30, 9; — 5, 21, 9; — 7, 3, 3; — 25, 1, 6; — il blâme la tendance à voir des signes de la volonté divine dans des phénomènes ordinaires, v. 27, 23, 2 : « Cumis — adeo minimis etiam rebus prava religio inserit deos — mures in æde Jovis aurum rosisse; — cf. 28, 11, 7; — 40, 2, 3, etc.; — il ne cache pas que les esprits supérieurs, pour agir sur la foule, représentent comme merveilleuses les apparitions singulières, v. 1, 19, 5; — 8, 6, 3; — 26, 19, 4; — 26, 45, 9 : « hoc cura ac ratione compertum in prodigium ac deos vertens. » Tite-Live, suivant sans doute en cela la doctrine des stoïciens, croyait qu'on pouvait reconnaître la volonté divine à des signes extérieurs de ce genre; les expressions qu'il emploie en parlant de l'incrédulité de son temps (par ex. 10, 40, 4; — 43, 13, 1 : « eadem neclegentia, qua nihil deos portendere nunc vulgo credant), » les passages de son œuvre où sont mentionnés les événements qui confirment un prodige (v. 1, 39, 1; — 27, 33, 4; — 41, 18, 14 : « super tam evidentem tristis ominis eventum); ou un oracle (v. 8, 24, 1; — cf. 26, 6, 16), permettent d'affirmer cette croyance de l'historien. Toutefois il ne reconnaît, et cela res-

Digitized by Google

sort d'un passage allégué plus haut, v. 28, 11, 1, comme vrais présages que les apparitions extraordinaires; il croit qu'on peut découvrir dans des signes un certain pressentiment de l'avenir, v. 25, 35, 3: « maestum quoddam silentium erat et tacita divinatio, qualis jam praesagientibus animis imminentis mali esse solet; » cf. 26, 20, 5, 41, 19; — 45, 1, 4. — En rapportant ainsi les prodiges, T.-Live est naturellement obligé de faire connaître les moyens d'apaiser la colère des dieux dont ils sont les indices; aussi rapporte-t-il également les sacrifices expiatoires, les supplications, les lectisternes, les promesses solennelles de jeux et de temples, etc. — Chez Tite-Live, les dieux nous apparaissent comme des puissances actives, qui protègent et font prospérer l'État et les particuliers, quand ceux-ci en sont dignes; ce sont des témoins des actions humaines; ils aveuglent l'impie, v. 9, 9, 10; — ils ne manquent jamais de le châtier, v. 4, 28, 4; 27, 16, 4, sans toutefois intervenir directement dans ce châtiment, v. 5, 11, 7; enfin ils vengent la violation des lois saintes, v. 21, 10, 9; — 30, 42, 21; — 42, 28, 12, etc. — Mais ces dieux divers, qui pour l'historien se retrouvent partout les mêmes (v. 28, 12, 3; — 42, 3, 9: « tanquam non idem ubique di immortales sint) » se distinguent de la grande divinité stoïcienne (v. Seneca, *de ben.* 4, 8, 3: « sic nunc naturam voca, fatum, fortunam, omnia ejusdem dei nomina sunt utentis sua potestate; ») c'est cette divinité qui agit en eux et par eux, qui règne souverainement sur tout, qui dirige tout, et qu'il nomme tantôt *numen*, tantôt *fatum* (fata) ou *necessitas*, tantôt *fors* ou *fortuna*.

C'est le *numen* qui dispose de tout ce qui est humain, v. 1, 21, 1: « cum interesse rebus humanis caeleste numen viderent; » c'est lui qui protège Rome, v. 10, 36, 12: « numen etiam deorum respexisse nomen Romanum visum; » — c'est lui qui s'irrite, v. 2,42, 10: « motique ira numinis, » et qui punit le mal, v. 1, 23, 4; — c'est lui enfin que l'on adore ou que l'on néglige, v. 5, 51, 4, 52, 1; lui que les dieux s'efforcent de venger, v. 7, 6, 11: « vindicasse ipsos (deos) suum numen; » — 39, 16, 11; — Le *fatum* est l'être éternel et immuable, une puissance insondable à laquelle sont également soumis les hommes et les dieux, v. 5, 32, 7: « Deorum monita ingruente fato spreta; » 9, 4, 16: « pareatur necessitati, quam ne dii quidem superant »; — 25, 6, 6, - et contre laquelle toute sagesse humaine est impuissante, v. 1, 42, 2: « nec rupit tamen (Servius) fati necessitatem humanis consiliis; » — 8, 24, 11; — 25, 16, 4; nulla providentia fatum imminens moveri potuit ». C'est par sa volonté que sont réglés les évènements les plus importants; c'est d'après le *fatum* qu'Enée doit venir en Italie, v. 1, 1, 4; — que Rome doit être fondée, v. 1, 4, 1; — que Fabius doit violer le droit des gens, v. 5, 32, 7; 5, 36, 6: « jam urgentibus Romanam urbem fatis, » que Rome doit être victorieuse dans des guerres importantes, v. 5, 22, 8; 9, 22, 5; — 26, 41, 9, qu'elle doit succomber dans de grands combats, v. 22, 43, 9, etc. Au dessus des dieux et bien distinct d'eux, se trouve donc le *fatum*, v. 2, 44, 12:

Digitized by Google

« Cetera... fata et deos gesturos ; » 5 ; 16, 8 ; — il en est de même de la *fortuna*, qui est même mise parfois sur le même rang que les autres dieux, v. 5, 11, 14 : « non fortunam aut quemquam deorum ; » 6, 9, 3 : « diis cordi fuisse » ; ibid. § 4 : » eo vim Camilli ab Antio fortuna avertit ; » 45, 8, 5 : « sive errore humano, seu casu, seu necessitate » ; la *fortuna* nous apparaît comme l'être mobile et changeant, comme la puissance vague qui préside aux vicissitudes de la vie humaine, et dont l'œil ne peut pénétrer la nature secrète, v. 4, 57, 8 ; — 5, 19, 3 ; — 8, 29, 8 ; — 9, 17, 3 ; — « fortuna per omnia humana, maxime in res bellicas potens ; » — l'homme est incapable de lui résister, v. 5, 37, 1 ; « adeo obcaecat animos fortuna, ubi vim suam ingruentem refringi non vult ; » — c'est elle enfin qui jette l'incertitude sur toutes les choses humaines, v. 30, 31, 6, etc. Toutes ces puissances n'enlèvent pas à l'homme sa liberté ; il dépend de lui d'être vertueux ou coupable, mais il appartient à la puissance suprême d'accorder le succès et d'infliger le châtiment ; v. 25, 6, 6 : « si non deum ira nec fato, cujus lege immobilis rerum humanarum ordo seritur, sed culpa perimus ad Cannas, cujus tandem ea culpa fuit ? — 37, 45, 11 : « Romani ex iis, quae in deum inmortalium potestate erant, ea habemus, quae dii dederunt ; animos, qui nostrae mentis sunt, eosdem in omni fortuna gessimus gerimusque ; — 45, 8, 6, 23, 1 ; cf Cic. *de nat. deor.* 3, 86. — Cette puissance divine et suprême met des bornes à l'ambition de l'homme, elle lui rappelle sa faiblesse, réprime son orgueil, et punit ses fautes ; et plus le particulier s'élève, plus il a à craindre cette puissance, v. 9; 17, 5 ; — 10, 13, 6 ; « et fortunam ipsam vereri, ne cui deorum nimia jam in se et constantior, quam velint humanae res, videatur ; 45, 41, 8 ; — plus il a de talents et cultive la vertu, plus il peut compter sur son assistance, v, 38, 51, 9 : (diis) gratiam agam, quod mihi et hoc die et saepe alias egregie gerendae reipublicae mentem facultatemque dederunt ; » 44, 1, 11 : « favere... pietati fideique deos, per quae populus Romanus ad tantum fastigii venerit. »

(*A suivre*).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1885. TROISIÈME ANNÉE. — N° 10.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous extrayons du rapport lu par M. le Doyen de la Faculté des lettres, dans la dernière session du Conseil Académique, les passages suivants relatifs aux travaux de la Faculté pendant l'année scolaire 1884-1885:

ENSEIGNEMENT.

Les cours et conférences de la Faculté ont été régulièrement suivis, pendant l'année scolaire 1884-1885, par 32 élèves, dont 11 boursiers de l'État, 2 boursiers de la ville, 3 maîtres auxiliaires, 6 maîtres répétiteurs, et 10 élèves libres. Au point de vue des études, ces élèves se répartissaient ainsi : 2 se préparaient à l'agrégation de philosophie, 3 à l'agrégation de grammaire, 1 à l'agrégation d'histoire; 5 à la licence philosophique, 2 à la licence historique; 12 à la licence littéraire; 5 suivaient les cours sans se préparer spécialement à aucun examen. Si on joint à ces 32 étudiants les 4 candidats au certificat d'aptitude qui ont suivi les conférences de langues vivantes faites le jeudi par M. Parmentier, on arrive au chiffre de 36 élèves réguliers et assidus, dont les absences étaient inscrites sur un registre spécial. Je dois dire d'ailleurs que ces absences ont été rares, et qu'elles ont toujours été justifiées.

La Faculté a donné par semaine à ses élèves 5 cours et conférences de philosophie, 5 d'histoire, 14 de littérature et 3 de langues vivantes.

A côté de cet enseignement classique qui constitue la préparation aux différents examens, nous avons pu organiser des conférences complémentaires qui ont attiré à la Faculté plusieurs auditeurs sérieux et rendu les plus grands services à nos élèves.

Digitized by Google

Depuis deux ans déjà nous avions une conférence d'antiquités grecques et romaines, faite par notre professeur de littérature latine, M. Hild. La première année, le professeur s'était occupé de la religion et du théâtre ; l'année dernière, il a traité des antiquités judiciaires de la Grèce et de Rome, embrassant dans son étude l'ensemble des croyances et des institutions qui ont rapport à la conception de l'idée de justice, et à son application dans la vie publique et privée des anciens. — L'origine et la nature du droit dans la civilisation homérique ; les différentes classes de la société, l'étranger, l'esclave ; l'hospitalité antique, le suppliant, l'hôte, le mendiant ; les attentats contre les personnes et contre la propriété ; les lois de la guerre ; le droit des gens ; le commerce et la marine marchande ; l'évolution de l'idée de justice dans Hésiode ; la question du meurtre et de la purification ; les meurtres héréditaires dans la poésie lyrique et dans la tragédie ; le fatalisme de la tragédie grecque et les théories modernes sur l'hérédité des instincts criminels ; le plus ancien drame judiciaire, les *Euménides ;* les législateurs légendaires ; les juges des enfers, rois et justiciers, continuant chez les morts leurs fonctions terrestres : telles sont les principales questions étudiées par le professeur. On ne saurait trouver des sujets plus attrayants que ceux-là pour quiconque a fait des études classiques, surtout quand ils sont traités avec la science, le talent de parole et le soin consciencieux qui distinguent l'enseignement de notre collègue. Aussi un public d'élite a-t-il suivi avec intérêt ces leçons auxquelles assistaient non seulement nos élèves, mais encore plusieurs étudiants de la Faculté de droit. Nous avons vu avec un vif plaisir s'établir cette communauté d'études entre les étudiants des deux Facultés ; et c'est en vue de grouper les uns et les autres autour de sa chaire que M. Hild a pris, cette année, pour sujet de ses conférences d'antiquités : De la Plaidoirie et des Avocats chez les Grecs et chez les Romains.

A cette étude de l'antiquité se rattachent naturellement les conférences de droit romain que M. Thézard, doyen de la Faculté de droit, a bien voulu faire à nos élèves pendant le semestre d'hiver. On demande aux candidats à la licence littéraire des *notions de droit romain ;* sur leur programme figurent la *loi des Douze Tables*, le *droit de cité* et le *droit latin*, *les tribunaux*, *les conditions des personnes*, etc. Pour leur faciliter l'étude de questions si complexes et si nouvelles pour eux, notre éminent collègue a d'abord exposé les principes généraux et les grandes divisions du droit ; puis il a insisté sur quelques points particuliers, citant à côté des Institutes de Gaïus des passages de Cicéron, de Tite-Live, d'Aulu-Gelle, de Tacite, et montrant, avec preuves à l'appui, que pour les traducteurs qui ne possèdent pas certaines connaissances juridiques, bon nombre de passages des auteurs latins sont absolument inexplicables. Ces conférences spéciales si utiles aux candidats à la licence seront faites, cette année, par M. Brissonnet qui exposera l'histoire du droit romain.

Digitized by Google

Nos élèves, qui ont suivi l'année dernière le cours de M. Brissonnet à la Faculté de droit, savent déjà tout le profit qu'ils pourront tirer des leçons qu'il voudra bien leur donner.

M. Flammermont a inauguré de son côté des conférences de paléographie et enseigné à ses élèves l'art de déchiffrer les manuscrits, diplômes et chartes du moyen âge. Le but du professeur était de mettre entre les mains de nos étudiants un instrument de travail; de leur fournir le moyen quand ils seront envoyés comme professeurs dans des villes même peu importantes, de consulter avec fruit les archives locales, et d'en tirer les documents quelquefois précieux qui y sont enfouis. Avant de former des élèves par ses excellentes leçons, M. Flammermont avait donné l'exemple. C'est en effet avec des matériaux puisés dans les archives de la petite ville de Senlis, qu'il a composé deux histoires locales qui, toutes deux, ont été couronnées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comme commentaire et comme complément à l'étude des chartes du moyen âge, M. Flammermont a fait visiter lui-même à ses élèves les belles et curieuses églises de Poitiers, et leur en a expliqué sur place le style et l'architecture. Trois élèves de la Faculté de droit, dont je tiens à citer les noms, MM. Girault, Guimbaud et Vayssié ont suivi régulièrement les conférences de M. Flammermont et ont rivalisé d'ardeur avec nos étudiants.

La conférence de *langue celtique* faite par M. Ernault n'a pas eu seulement un intérêt de curiosité pour ceux qui s'occupent des origines de notre langue nationale, elle a ouvert aussi des aperçus nouveaux à nos étudiants en leur montrant les nombreux points de contact et les liens de parenté qui existent entre le celtique et les langues classiques. M. Ernault a étudié cette année les noms gaulois dans César. Pour établir leur vraie forme au milieu des divergences souvent considérables des manuscrits, il a étudié les noms fournis par les inscriptions gallo-romaines et par les monnaies gauloises; il s'est appuyé également sur les autres textes des auteurs anciens qui nous ont fait connaître des noms celtiques. Notre collègue a publié quelques fragments de ses intéressantes leçons dans le *Bulletin* de la Faculté.

A côté de ces quatre conférences complémentaires qui ont pleinement réussi l'année dernière, nous avons pu inscrire sur notre programme de 1885-1886, grâce au bienveillant concours de M. le Dr Delaunay, une conférence de physiologie destinée spécialement aux candidats à l'agrégation et à la licence de philosophie. Le savant professeur de physiologie à l'École de Médecine de Poitiers traitera du système nerveux et en particulier du cerveau. Cette étude s'impose à quiconque s'occupe de philosophie. Il n'y a pas bien longtemps encore, on poussait le cri d'alarme et on évoquait le spectre du matérialisme quand on voyait la physiologie s'établir sur le terrain autrefois réservé à la conscience et à la réflexion. Aujourd'hui, loin de proscrire les sciences

Digitized by Google

naturelles, la psychologie s'associe à leurs recherches et met à profit leurs travaux. Ce sont ces travaux, et spécialement ceux qui ont pour objet le cerveau que nous sommes heureux de voir exposer à nos élèves par un homme aussi compétent et aussi dévoué que M. le Dr Delaunay.

On peut voir, par cet exposé, comment la Faculté des lettres comprend et cherche à accomplir sa tâche. Cette tâche ne consiste pas seulement à guider les candidats dans la préparation de leur programme ; il faut encore les former, leur faire franchir les limites de ce programme où ils s'enferment trop volontiers, leur donner une méthode et des instruments de travail, les mettre en état de continuer eux-mêmes l'éducation classique qu'ils ont commencée sous notre direction. Notre ambition serait encore d'attirer aux cours de la Faculté les esprits cultivés, d'imprimer un mouvement littéraire, historique et philosophique. C'est pour cette raison que nous n'avons jamais renoncé aux cours publics. C'est dans ce but encore que nous avons cette année, de concert avec quelques-uns de nos collègues des autres Facultés et du lycée, organisé une double série de conférences du soir qui ont été régulièrement et assidûment suivies par un auditoire de 500 personnes.

Les cours et conférences dont j'ai parlé jusqu'ici s'adressent aux élèves et aux auditeurs qui résident à Poitiers. La Faculté a de plus, dans le courant de l'année dernière, préparé à différents examens environ 60 élèves correspondants, dont 14 étaient candidats à l'agrégation ; 35 aux différents ordres de licence ; et enfin 11 au certificat d'aptitude des langues vivantes. Ces élèves recevaient de nous des sujets de compositions et nous envoyaient des devoirs à corriger ; 14 d'entre eux n'appartenaient pas à l'Académie de Poitiers.

C'est surtout pour ceux de nos élèves qui ne peuvent assister à nos cours et conférences que nous avons fondé le *Bulletin mensuel* de la Faculté, arrivé aujourd'hui à sa quatrième année d'existence et dont le succès ne s'est pas démenti. L'importance des travaux publiés par le *Bulletin* a été constatée dans un rapport officiel de M. Zeller, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

Nous ne pouvons donner le titre de tous les articles qui ont paru dans le courant de l'année. Nous citerons seulement ceux qui ont été publiés en brochure et ceux qui ont été reproduits ou discutés par la presse parisienne. Tels sont : un article de M. Hild sur la *Réforme du baccalauréat et le volontariat ;* une étude de M. Flammermont sur les *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin*, documents inédits d'une grande importance, découverts par M. Flammermont dans une de ses missions ; un autre travail du même auteur sur la *Prise de la Bastille*, renfermant également des pièces inédites, dont M. Marcellin Pellet, dans la *République française*, a fait ressortir la valeur historique ; un troisième article publié encore par M. Flammermont sur les facilités de travail assurées en Allemagne aux

Digitized by Google

professeurs des Facultés de province; une série d'articles sur l'*Histoire de l'art en Grèce*, par M. Hanriot; un premier article du même auteur sur la *Géographie homérique* (*le Champ troyen*, avec cartes); ces deux remarquables études, publiées en brochure, ont été l'objet des appréciations les plus flatteuses; — *Agrigente*, notes de voyages, par M. Contejean; les articles sur la langue celtique de M. Ernault, dont nous avons parlé plus haut; une étude de M. Arren sur la *Mémoire;* un article de M. Parmentier sur la *littérature étrangère à l'Académie*, reproduit ainsi que presque tous les articles que M. Parmentier insère au Bulletin, par la Revue des langues vivantes. Nous citerons encore une étude sur le *Laocoon de Lessing et la Critique contemporaine*, par M. Ducros; enfin deux articles *sur les Portraits au XVII*e *siècle*, et un autre sur le *Drame dans Corneille*, par M. Genevray, professeur de rhétorique au lycée de Poitiers, qui a donné aux professeurs du ressort académique un exemple que nous voudrions voir suivi par beaucoup d'entre eux, en envoyant au Bulletin d'excellents articles de critique littéraire.

En dehors des travaux qu'il a insérés au Bulletin, M. Hild a publié, dans le courant de l'année scolaire, trois articles dans la Revue des études juives sur les *Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature;* et une édition, avec introduction et commentaire explicatif, du xe livre de Quintilien. Cette édition vient d'être indiquée officiellement aux candidats à l'agrégation de grammaire.

Permettez-moi de dire aussi quelques mots des travaux de nos élèves. M. Vessereau, boursier d'agrégation de grammaire, a publié chez Klincksieck une traduction de l'*Histoire abrégée de la littérature romaine* de Bender, avec une introduction et des notes de notre regretté maître de conférences, M. Plessis. M. Vessereau a également traduit de l'allemand l'introduction à l'édition de Tite-Live de Weissenborn; cette traduction est aujourd'hui en cours de publication. Un de nos anciens élèves, M. Martin, professeur d'allemand au lycée de la Roche-sur-Yon, a traduit un fragment de Zeller sur Marc-Aurèle. MM. Faivre et Vernier, boursiers de licence, ont traduit l'introduction au *Brutus* d'Otto Jahn. Toutes ces traductions ont paru au Bulletin.

La Faculté avait mis au concours, pour l'année 1885, le sujet suivant: Etude comparative des chapitres 40 à 48 de la Vie de Cicéron, par Plutarque, et de la traduction d'Amyot. Cette étude devait comprendre d'abord une introduction générale, puis des annotations de détail pour les deux textes pris isolément et comparés entre eux. Tous les étudiants de la Faculté (boursiers, maîtres auxiliaires et répétiteurs, élèves libres et correspondants) étaient invités à prendre part à ce concours. Mais ils n'ont répondu que bien faiblement à notre appel. Un seul mémoire nous a paru avoir une réelle valeur; il a pour auteur M. Meut, maître auxiliaire au lycée de Poitiers. Ce mémoire a été apprécié par M. Hanriot dans

Digitized by Google

un rapport qui a été lu à la séance solennelle de rentrée, et qui sera publié par le Bulletin de la Faculté.

EXAMENS.

Avant de parler des examens subis devant la Faculté, je dois rendre compte des concours auxquels nos élèves ont pris part à la fin de l'année scolaire 1884-1885. Les résultats du concours d'agrégation de grammaire n'ont pas répondu à nos espérances. Un seul de nos candidats a été admis; c'est M. Gache, qui, après avoir pendant deux ans suivi les conférences de la Faculté, a été successivement nommé, dans le courant de l'année dernière, aux collèges communaux de Domfront et de Meaux, mais qui était toujours resté notre correspondant. M. Gache a été reçu le 11e sur 33; c'est le 5e de nos élèves qui ait obtenu le titre d'agrégé. Nos deux candidats à l'agrégation de philosophie étaient des boursiers de 1re année qui allaient s'essayer au concours de l'année prochaine; leurs compositions cependant ont obtenu des notes satisfaisantes, et l'un deux, M. Dubourdieu, a éte classé le 1er des non-admissibles.

Ceux des élèves de M. Parmentier qui ont concouru pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes ont assez bien réussi; deux d'entre eux, MM. Eymard et Roullet, ont été reçus pour l'anglais; ce résultat porte à 9 le nombre des certificats conquis par cette conférence de langues vivantes que M. Parmentier dirige avec un zèle et un soin exemplaires.

J'arrive maintenant aux examens que fait passer la Faculté.

Nous avons un candidat au doctorat dont les thèses sont acceptées et imprimées, et qui devait les soutenir dans la première quinzaine de novembre. Mais un deuil de famille qui a retenu loin de nous notre excellent collègue, M. Flammermont, et auquel la Faculté a pris une très vive part, nous a forcés à remettre au mois de décembre prochain la soutenance de M. Bossard.

La Faculté a tenu deux sessions de licence, l'une en novembre 1884, l'autre en juillet 1885, et examiné 27 candidats, sur lesquels 10 ont été admis au grade.

Sur 17 candidats à la licence littéraire, six ont été reçus, dont trois élèves de la Faculté, MM. Eymard, Lagassé et Vernier.

7 candidats se sont présentés à la licence philosophique : trois seulement ont été admis, dont un, M. Levrault, était élève de la Faculté.

Enfin, sur 3 candidats à la licence historique, 1 seul a été reçu, M. Rossignol, élève correspondant de la Faculté.

Le nombre des candidats au baccalauréat ès lettres s'est élevé, en 1884-1885, à 1172, dont 753 pour la 1re partie, et 419 pour la 2me partie.

Sur les 753 candidats qui ont passé l'examen de rhétorique, 456 ont

Digitized by Google

été ajournés après les épreuves écrites, 64 ont échoué à l'examen oral; 233 ont été admis définitivement, ce qui donne une proportion de 69 0/0 pour les ajournés et de 31 0/0 pour les admis.

Les 419 qui ont subi les épreuves de la 2me partie ont été beaucoup plus heureux. 149 ont été ajournés après les épreuves écrites et 33 après l'examen oral; 237 ont été définitivement admis. La proportion des ajournés pour l'examen de philosophie est donc de 43 0/0 pour les ajournés, et de 57 0/0 pour les admis.

Cette différence entre les résultats des deux examens, qui paraît choquante au premier abord, s'explique pourtant d'une façon très simple. Tous les candidats indistinctement peuvent se présenter à la 1re partie du baccalauréat; tandis que ceux-là seulement arrivent au 2me examen qui ont subi une première et difficile épreuve; un triage s'est déjà fait qui a éliminé les faibles et les incapables. Nous savons que ces explications n'ont pas le don de satisfaire les candidats malheureux, ni même les pères de famille, et que des plaintes s'élèvent de toute part contre le baccalauréat. Le Ministre de l'Instruction publique, ému de ces réclamations, a ouvert une enquête et invité les professeurs des lycées et collèges, les professeurs de Faculté, les recteurs et les conseils académiques à donner leur avis sur cette question importante. La Faculté des lettres de Poitiers a publié, le 1er avril, le résultat de ses délibérations et exprimé les vœux suivants : Maintien du baccalauréat; allègement des programmes; retour à l'ancien baccalauréat passé en une fois à la fin de la philosophie; adjonction au jury de professeurs agrégés de l'enseignement secondaire dans la proportion d'un tiers : suppression de la désignation des auteurs à expliquer; bénéfice de l'admissibilité assuré, du moins pendant un certain temps, aux candidats qui ont été admis à subir l'examen oral. Les réformes que nous avons proposées, sauf un point sur lequel les avis se sont partagés, sont à peu près celles qui ont été réclamées par la grande majorité du personnel universitaire; nous espérons que le Conseil supérieur tiendra compte de ces vœux presque unanimes, quand il sera appelé à statuer sur la question.

V. Arren.

AVIS

Les conférences préparatoires au certificat d'aptitude des langues vivantes commenceront le jeudi 10 décembre, et auront lieu dans l'ordre suivant :

10 décembre, Allemand, *à 2 heures.*
17 décembre, Anglais, *id.*
14 janvier, Allemand, *id.*
28 janvier, Anglais, *id.*

Digitized by Google

Sujets de compositions donnés a l'examen de licence (session de novembre).

Licence ès lettres.

Composition française. — Racine, dit Guillaume Schlegel, a donné la couleur française à tous les héros de l'antiquité. Que faut-il penser de cette critique?

Composition latine. — Euripidem praecipue, inter Graecae tragoediae auctores, imitatos fuisse Romanos primum, postea Gallicos poetas constat; quas ob causas, quaeretur.

Vers latins. — Titinius poeta, qui, Terentio mortuo, primus Romae togatas docere ausus est, in prologo intentatum adhuc comoediae genus excusat et commendat spectatoribus.

Thème grec. — On s'imagine, par rapport à l'usage des mains et pour toutes les actions qui leur appartiennent, que la nature a mis de la différence entre la droite et la gauche. Car pour ce qui est des pieds, il ne paraît pas qu'ils diffèrent en rien pour les travaux qui leur sont propres. Mais, à l'égard des mains, nous sommes devenus en quelque sorte manchots, par la faute des nourrices et des mères. La nature ayant donné à nos deux bras une égale aptitude, nous les avons rendus fort différents l'un de l'autre par l'habitude et la mauvaise façon de nous en servir.

Nous en avons la preuve chez les Scythes, où l'usage n'est pas d'employer uniquement la gauche pour écarter l'arc, et la droite pour amener la flèche à eux, mais qui se servent également de chaque main pour l'une et l'autre chose. Il faut donc, je pense, et dans les armes et dans tout le reste, se bien persuader que, possédant deux bras pour se défendre et pour agir, on ne doit pas en laisser un inhabile et comme oisif, et si quelqu'un naissait tel que Géryon ou Briarée, il faudrait qu'avec cent mains il pût lancer cent javelots.

(Platon).

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Composition de philosophie. — Théorie de l'habitude.

Composition d'histoire de la philosophie. — Philosophie de Cicéron.

LICENCE HISTORIQUE.

Composition d'histoire ancienne. — Causes et résultats de la conquête de la Grèce par les Romains.

Composition d'histoire moderne. — Relations de la France et de l'Autriche depuis les traités d'Utrecht et de Rastadt jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

Géographie. — L'Inde anglaise.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

DE L'IDÉE DE SUBSTANCE DANS LEIBNIZ (1)

II. — L'idée de force.

La notion de force est la seule qui permette une interprétation satisfaisante de la nature, et il faut la substituer au concept de pensée et

(1) Voir le numéro du 1er août 1885.

Digitized by Google

d'étendue pour rendre compte de ce qu'il y a de réel dans les esprits et dans les corps : Telle est la conclusion qu'a imposée l'examen de la métaphysique cartésienne. Jusqu'à présent, on a ignoré « la signification vraie et féconde » de la force. La plupart des savants se sont bornés à l'étudier dans le mouvement qu'elle produit. Il leur suffit de déterminer son point d'application, sa direction, son intensité. Peu leur importe la connaissance de sa nature intime. Quand ils la posséderaient, elle ne rendrait pas leurs calculs plus faciles, et n'ajouterait rien à leur précision : Une telle recherche est ainsi éliminée, sinon comme chimérique, du moins comme inutile, de l'étude de l'univers. Quoi d'étonnant si on ne voit alors dans le monde qu'un mécanisme qui n'a besoin « d'aucune intelligence ni d'aucune substance spirituelle. Voilà comment » Robert Boyle, homme éminent et versé dans l'observation exacte de la nature, » a pu écrire « un petit livre, dont la pensée se résume en ceci, que nous devons regarder la nature comme le mécanisme des corps. » Mais suffit-il, objecte Leibniz, « pour expliquer une horloge, de dire qu'elle est mue d'une manière mécanique sans distinguer si elle reçoit cette impulsion d'un poids ou d'un ressort? » Aussi, loin d'interdire toute enquête sur la nature propre des forces, faut-il y voir l'introduction naturelle à toute bonne physique. Sans doute on doit accorder que « tout se fait mécaniquement dans la nature; » mais cela n'empêche pas « de croire aussi que les principes mêmes de la mécanique, c'est-à-dire les premières lois du mouvement ont une origine plus sublime que celles que les pures mathématiques peuvent fournir. » Gardons-nous d'abuser, « au préjudice de la piété, » « des explications mécaniques. » Ne laissent-elles pas précisément sans explication, ce qu'il y a dans le monde de plus noble et de plus relevé, savoir : la vie et la pensée? Car à moins d'être un Hobbes, on ne peut réduire à la matière pure les vivants et les esprits. Il est donc légitime et même indispensable que la métaphysique étudie l'essence de la force dont les mathématiques calculent les effets; loin de s'exclure dans une théorie de l'univers, les deux sciences doivent se compléter par un bienveillant et mutuel concours.

Trop souvent, il est vrai, cette alliance, qui est l'intérêt même du savoir, est méconnue ou violée. Fondée sur les données des sens, la physique n'accorde de valeur qu'à ce qu'elle peut voir ou toucher, peser ou mesurer. Or la force, en sa nature intime, est un principe rebelle à tout calcul. Est-ce à dire qu'il soit illusoire? Tant s'en faut, pense Leibniz. S'il y a quelque chose de réel, c'est avant tout la cause du mouvement; s'il y a quelque chose de phénoménal, c'est bien plutôt le mouvement lui-même. Tel qu'on l'envisage en mathématiques, c'est-à-dire réduit à une pure quantité, est-il donc autre chose que la forme externe qu'un mobile peut revêtir à nos yeux, la somme abstraite des positions qu'en un temps donné il est susceptible d'occuper dans l'espace? N'est-ce pas la force, qui, en se déployant, peut seule remplir cette forme et occuper

Digitized by Google

effectivement ces positions? Alors, sans doute, le mouvement d'abstrait qu'il était, devient concret; au lieu d'une trajectoire idéale, il parcourt une trajectoire réelle. Mais à qui le doit-il, si ce n'est à la force qui le pose et le soutient à chaque point de l'espace et à chaque moment de la durée? De lui-même, il ne peut rien; car il n'est qu'un phénomène, une possibilité indéterminée; la vertu de la force le détermine, et s'il ne cesse pas d'être un phénomène, au moins devient-il, suivant l'heureuse expression de Leibniz, un « phénomène réel. » Niera-t-on maintenant que « la raison dernière du mouvement de la matière soit la force inhérente à tout corps? » Niera-t-on, qu'il faille demander à la métaphysique « les vrais principes généraux » de l'univers, les lois primordiales de la mécanique?

Les sens ne nous disent rien sur la nature de la force. Quoi d'étonnant, puisqu'ils ne dépassent ni la sphère des relations externes, ni la région de l'étendue, de la figure et du mouvement? Ils vont jusqu'aux « apparences bien fondées, » ils ne pénètrent pas jusqu'aux « qualités entièrement réelles et déterminées. » Si on veut sous les apparences retrouver la réalité, si du mouvement on se pique de remonter au moteur, il faut savoir renoncer au témoignage des sens. L'entendement est ici le seul juge de la vérité. Les anciens l'avaient bien comprise, cette nécessité de confier à la raison la solution définitive du problème de l'univers. Pour les plus grands d'entre eux, la physique était, dans une large mesure, affaire de métaphysicien. Voilà pourquoi, malgré tant d'erreurs et d'obscurités, Aristote a plus d'une fois raison contre Descartes.

Qu'est-ce donc que la force telle qu'elle est conçue par l'entendement? Si on la détermine en vue de donner une explication satisfaisante de la nature des corps, cette notion porte « que tout ce qui pâtit doit agir réciproquement, et que tout ce qui agit doit pâtir quelque réaction. » Un corps en repos subit le choc d'un corps en mouvement, voilà la passion; il change « quelque chose de la direction et de la vitesse de l'agent, » voilà l'action. Ces deux éléments ne vont pas l'un sans l'autre dans la réalité; ils se supposent et s'expliquent mutuellement; ils ne sont pas unis par une relation purement logique; ils se combinent dans une synthèse vivante qui est l'effort. L'effort est un fait original, primitif; l'agent qui y livre sa nature, en révèle l'étendue dans l'action, et les limites dans la passion.

Puisque la force, tout en étant active, c'est-à-dire réelle, est nécessairement passive, c'est-à-dire bornée, il suit qu'elle n'est jamais en même temps tout ce qu'elle peut et doit être un jour. Elle ne s'épuise ni ne s'achève en aucune de ses opérations; elle existait avant tel acte particulier; elle existe encore après. Elle contient toujours du réel et du possible, du présent et du futur. Mais comment le possible est-il dans le réel? comment le présent est-il gros de l'avenir? Où se fera cette magique union des contraires, dont l'antiquité chercha, sans jamais le dé-

Digitized by Google

couvrir, le mystérieux secret! Problème délicat, et bien fait pour dérouter les plus habiles.

Les uns, les Scolastiques, ont éliminé le réel pour ne conserver que le possible. Sous prétexte de déterminer les principes générateurs des choses, ils ont peuplé l'univers de qualités occultes et de vertus plastiques. Aussi leurs facultés nues, leurs possibilités prochaines d'agir, n'expliquent-elles rien, parce qu'elles sont de leur nature incapables d'entrer en opération. Leur existence est tout entière dans l'entendement qui les conçoit. Encore faut-il, pour s'en faire une idée, leur prêter ce qu'il y a de réel dans les phénomènes observés. Supprime-t-on toute donnée de l'expérience, de la faculté il ne reste plus qu'un vain mot. Comment de pareilles entités, purs produits de la raison, seraient-elles la source de choses qui s'affirment dans le temps et dans l'espace? Une telle genèse ne se conçoit même pas, loin de pouvoir exister.

Les autres, comprenant que de simples possibilités ne sauraient constituer de véritables principes, ont donné dans l'excès contraire ; ils ont considéré les éléments primordiaux de la nature comme des formes achevées : Sans doute la forme achevée est plus intelligible que la faculté nue. Toutefois, par une raison différente, elle est aussi impuissante qu'elle à expliquer les choses données. La faculté nue ne produit rien, parce qu'elle n'est rien ; la forme achevée ne produira rien, parce qu'étant déjà complète, elle exclut toute nouvelle détermination Si la nature attendait son existence de pures possibilités, elle ne sortirait jamais du néant ; si elle la devait à des formes achevées, elle serait condamnée à une nécessité absolue. Plus de contingence, plus de mouvement, plus de variété. Plongé dans une invincible torpeur, l'univers dormirait d'un sommeil éternel.

Il faut que la vérité ne soit dans aucun de ces deux systèmes ; il faut qu'il y ait quelque intermédiaire entre la puissance pure et l'acte pur. Aristote croyait l'avoir trouvé dans le mouvement. Mais le mouvement participe encore trop à la nature du phénomène. Or des choses positives exigent des principes positifs. Que peut-il donc y avoir de réel entre l'acte possible et l'acte achevé ? Rien, si ce n'est la « vertu agissante, » si ce n'est la tendance. Pourquoi le corps, mis en mouvement, conserve-t-il « par lui-même l'impétuosité qu'il a une fois acquise ? » C'est « qu'une fois entré dans une certaine série de son changement, il fait effort pour y persévérer. » Considérez un mobile en un point quelconque de sa trajectoire : il « n'est pas seulement au moment actuel de son mouvement dans le lieu qui lui est mesuré, mais il fait effort pour changer de lieu, de manière que l'état suivant soit la conséquence du précédent... » Bref, il renferme une tendance. Le nier, serait nier le mouvement lui-même et sa raison. Ce serait avouer « qu'à un moment quelconque, le corps A (par exemple) qui est mu par le corps B ne diffère en rien d'un corps en repos. » On réduirait ainsi le monde à une

Digitized by Google

véritable immobilité. Mais puisqu'il y a du mouvement plutôt que rien, il y a aussi de la tendance qui pose et maintient le mouvement. Ainsi la force mouvante ne peut être que tendance. Par là, elle est plus qu'une possibilité abstraite et moins qu'une forme achevée.

Ce qui caractérise la tendance c'est qu'elle n'a pas besoin d'une impulsion étrangère pour entrer en action. Elle se meut elle-même, suivant l'expression d'un ancien ; elle n'exige pour cela que la suppression de l'obstacle; veut-on une image sensible de la tendance ? on la trouve « dans l'exemple d'un corps grave tendant la corde, qui le soutient, ou d'un arc bandé ». Encore ces comparaisons ne sont-elles pas rigoureusement justes. Si rien ne supprime l'obstacle, l'arc restera toujours bandé. Si on ne coupe pas la corde, le corps ne tombera jamais. Mais la force dont il s'agit, n'attend pas sa délivrance du dehors, car il n'y a aucun moyen d'expliquer « comment une substance peut communiquer avec une autre substance créée. » Tout lui vient « par sa propre constitution originale. » Sa nature « demande nécessairement et enveloppe essentiellement un progrès ou changement sans lequel elle n'aurait point la force d'agir ». Ainsi l'activité véritable ne va pas sans l'indépendance, c'est-à-dire sans la spontanéité.

Puisque la force se réduit à la tendance et à la spontanéité, elle doit être une. Et son unité ne sera pas illusoire, comme celle de l'étendue, ou purement externe, comme celle de l'atome. Elle sera réelle parce qu'elle sera interne, et elle sera interne parce qu'elle consistera dans l'action. La substance, en effet, n'agit réellement, que si elle est l'unique principe de ses opérations ; tout ce qu'elle devrait à une collaboration étrangère, lui resterait fatalement étranger. De quel droit lui attribuerait-on, et quel titre aurait-elle pour revendiquer les actes dont une autre principe serait la condition et la raison? Unité et action sont ainsi choses inséparables et corrélatives. Supprimer l'une, c'est rendre l'autre impossible. Dès lors, à moins d'être de pures illusions, les phénomènes de la nature exigent des unités véritables et réelles.

Ce besoin d'unité n'avait échappé ni au mécanisme arithmétique ni au mécanisme géométrique, ni à Démocrite qui reconnaissait des atomes, ni aux Cartésiens qui admettaient des points mathématiques. Mais l'unité des atomes ne saurait être réelle, puisqu'il ne sont pas indivisibles. Dira-t-on que leurs parties sont tellement resserrées qu'elles forment un « point physique à notre égard. » Alors, sans doute, on peut accorder aux atomes une certaine indivisibilité ; mais on n'oubliera pas qu'elle est toute d'apparence ; car « l'attachement invincible d'une partie pour l'autre (quand on le pouvait supposer ou concevoir avec raison) ne détruirait point leur diversité. » Quant aux partisans des points mathématiques, ils ont le mérite de ne pas chercher l'unité dans ce qui est matière et amas de parties à l'infini. Mais, si leurs principes sont exacts parce qu'ils ont une indivisibilité véritable, ils ne sont pas réels

Digitized by Google

parce qu'ils sont dépourvus de toute action. La tendance seule, grâce à ce « nisus intime » qui la caractérise, est une unité plus exacte que celle de l'atome tout en étant aussi réelle, et plus réelle que celle du point mathématique, tout en étant aussi exacte. Sans elle, les composés n'auraient aucun fondement « puisque ce qui est dans le composé ne sent venir que des ingrédients simples. » Seule par conséquent, elle garantit la réalité de l'univers.

L'action, avons-nous dit, fait l'unité de la force: ne l'aurait-elle pas plutôt compromise? Si l'on supprime la série d'actes multiples qui l'expriment dans la durée, que reste-t-il de la force qu'une vaine entité? Ainsi, dira-t-on, elle semble se dissoudre et s'évanouir en une poussière infinitésimale de phénomènes. Pour que cela fût vrai, répond Leibniz, il faudrait que l'action fut possible sans la puissance d'agir. Mais, si avant l'acte, il n'y avait pas « une certaine fécondité, une vertu agissante d'où résulte l'opération » « une activité virtuelle » qui lui préexiste et lui survit », « toutes les choses ne seraient que modifications flottantes et fugitives ». La force et l'action sont donc inséparables. L'une affirme l'autre. Toutefois on peut les distinguer, si on ne peut les isoler. Tandis que l'action est successive, la force est permanente. Son origine même est une garantie de sa réalité. N'est-elle pas en effet l'œuvre de Dieu? Or, ceux-là seuls qui veulent introduire « l'inertie et la torpeur des choses » peuvent enlever « aux ordres de Dieu tout effet durable et toute efficacité pour l'avenir ». Il faut donc admettre « que les choses ont été douées primitivement d'une certaine efficacité... d'où procède la série des phénomènes selon la prescription de l'ordre primitif ». De là cette loi interne de développement, ce besoin irrésistible d'expansion qui entretien la pensée dans tout esprit, et le mouvement dans tout corps.

J. DUBOURDIEU.

(*A suivre.*)

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 3e SÉRIE (du 1er décembre au 1er janvier).

MM. les candidats sont priés d'envoyer leurs devoirs avant le 10 janvier (terme de rigueur).

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Cur Platonici dialogis potissimum ad explicandam doctrinam usi sint quaerendum.

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Syntaxe du pronom relatif, en latin.

MÉTRIQUE. — La strophe alcaïque.

Digitized by Google

THÈME GREC. — Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, chap. Ier : Les trois premiers alinéas, y compris le titre du chapitre.

LICENCE ET AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

I. Théorie de la raison ;
II. Causes, nature et effets de l'habitude.
III. Etude du *Philèbe* de Platon.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

2e THÈME GREC. — La Bruyère, *du Mérite personnel* : « Que faire d'*Egésippe*, qui demande un emploi ? » jusqu'à «... besoin de leur industrie et de leurs lumières ».

3e THÈME LATIN. — La Bruyère, *des Ouvrages de l'esprit* : « Ce n'est point assez que les *mœurs du théâtre*... » jusqu'à la fin de l'alinéa.

VERSION LATINE. — Rerum autem cognitiones, vel, si hæc verba aut minus placent, aut minus intelliguntur, καταλήψεις appellemus licet, eas igitur ipsas propter se asciscendas arbitramur, quod habeant quiddam in se quasi complexum et continens veritatem. Artes etiam propter se assumendas putamus, quum quia sit in his aliquid dignum assumptione, tum quod constent ex cognitionibus, et contineant quiddam in se ratione constitutum et via. Atque ut membra nobis ita data sunt, ut ad quamdam rationem vivendi data esse appareant : sic appetitio animi, quæ ὁρμὴ græce vocatur, non ad quodvis genus vitæ, sed ad quamdam formam vivendi videtur data ; itemque et ratio, et perfecta ratio. Sapientia vero et animi magnitudinem complectitur, et justitiam, et ut omnia quæ homini accidunt infra se esse judicet : quod idem in ceteris artibus non contingit. Atqui iste vir altus et excellens, magno animo, vere fortis, infra se omnia ducens, is, inquam, quem efficere volumus, quem quærimus certe, et confidere sibi debet, et suæ vitæ et actæ et consequenti, et bene de se judicare, statuens nihil mali posse incidere sapienti. Ex quo intelligitur idem illud, solum bonum esse, quod honestum.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais.

Le stoïcien et le baconien.

Un disciple d'Épictète et un disciple de Bacon, compagnons de route, arrivent ensemble dans un village où la petite vérole vient d'éclater. Ils trouvent les maisons fermées, les communications suspendues, les malades abandonnés, les mères saisies de terreur et pleurant sur leurs enfants. Le stoïcien assure à la population désolée qu'il n'y a rien de mauvais dans la petite vérole, et que pour un homme sage la maladie, la difformité, la mort, la perte des amis ne sont point des maux. Le baconien tire sa lancette et commence à vacciner. Ils trouvent une troupe de mineurs dans un grave effroi. Une explosion de vapeurs délétères a tué plusieurs de ceux qui étaient à l'ouvrage, et les survivants n'osent entrer dans la caverne.

(*Sera continué.*)

Version anglaise.

The man who first saw that it was possible to found an European empire on the ruins of the Mogul monarchy was Dupleix. His restless, capacious, and inventive mind had formed this scheme, at a time when the ablest servants of the English Company were busied only about invoices and bills of lading. Nor had he only proposed to himself the end. He had also a just and distinct view of the means by which it was to be attained. He clearly saw that the greatest force which the princes of India could bring into the field would be no match for a small body of men trained in the discipline, and guided by the tactics, of the West. The arts both of war and policy, which a few years later were employed with such signal success by the English, were first understood and practised by this ingenious and aspiring Frenchman.

Digitized by Google

Version allemande.

Ich bemerke einen Unterschied der zwischen den Gespenstern des englischen und franzœsischen Dichters ist. Voltaires Gespenst ist nichts als eine poetische Maschine, die nur des Knotens wegen da ist; es interessirt uns nicht im geringsten. Shakespeares Gespenst hingegen ist eine wirklich handelnde Person, an dessen Schicksale wir Antheil nehmen; es erweckt Schauder, aber auch Mitleid. Dieser Unterschied entsprang, ohne Zweifel, aus der verschiedenen Denkungsart beider Dichter von den Gespenstern überhaupt. Voltaire betrachtet die Erscheinung eines Verstorbenen als ein Wunder; Shakespeare als eine natürliche Begebenheit. Wer von beiden philosophischer denkt, dürfte keine Frage sein; aber Shakespeare dachte poetischer Der Geist des Ninus kam bei Voltairen, als ein Wesen, das noch jenseit dem Grabe angenehmer und unangenehmer Empfindungen faehig ist, mit dem wir also Mitleiden haben koennen, in keine Betrachtung.

Thème allemand.

L'église de Behtléem.

Le couvent de Bethléem tient à l'église par une cour fermée de hautes murailles. Nous traversâmes cette cour, et une petite porte latérale nous donna passage dans l'église. Cette église est certainement d'une haute antiquité, et, quoique souvent détruite et souvent réparée, elle conserve les marques de son origine grecque. La forme est celle d'une croix. La longue nef, ou, si l'on veut, le pied de la croix, est ornée de quarante-huit colonnes d'ordre corinthien, placées sur quatre lignes..... La secte chrétienne des Arméniens est en possession de la nef que je viens de décrire. Cette nef est séparée des trois autres branches de la croix par un mur, de sorte que l'église n a plus d'unité.

(*Sera continué.*)

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

L'organisation actuelle de l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges permet-elle de former des élèves capables de traduire un texte et de parler?

Si les deux résultats ne pouvaient être obtenus à la fois, lequel y aurait-il le plus de préjudice à sacrifier?

LA QUESTION DU LATIN

Par M. Raoul Frary (Paris, 1885, Léopold Cerf).

Voilà un livre dont le titre, modestement scolaire, ne laisse pas deviner l'importance; mais qui fait et qui fera encore beaucoup de bruit dans le monde. L'auteur, polémiste fin, vigoureux et sensé, est un des produits les plus brillants, les plus complets de la culture universitaire par l'étude des littératures anciennes; l'ouvrage est un plaidoyer en forme contre cette culture, au nom des besoins, des aspirations, des qualités et des vices de notre temps. Supprimer dans notre enseignement secondaire le latin et le grec comme un luxe inutile et dangereux, les remplacer par les deux langues que parlent à l'heure actuelle les peuples de l'Europe les plus importants par leur action militaire, industrielle et civilisatrice, faire une

Digitized by Google

part prédominante à l'histoire et à la géographie, à la géographie surtout, entendue de la façon la plus large, voilà en deux mots le projet de révolution pédagogique par lequel M. Frary entend clore nos fastidieuses discussions de programmes, de méthodes et d'examens. Voilà le remède, suivant lui, au malaise trop réel dont souffre notre instruction secondaire et par elle le corps social tout entier.

Certes ! l'idée de cette révolution n'est pas nouvelle ; aujourd'hui surtout elle ne surprend plus personne ; il nous semble qu'elle est dans l'air, agitée tout bas par la foule des demi-lettrés, qui ne comprennent rien à nos tâtonnements scolaires, à nos essais multiples de réforme ou de restauration. Elle est aussi la seule qui depuis quinze ans n'ait été ni essayée dans la pratique ni soutenue avec talent par quelque novateur. Le livre de M. Frary a du succès parce qu'il vient à son heure ; il en a surtout parce qu'il atteste un talent considérable et force l'attention là même où il est difficile de l'approuver. Rarement question pédagogique a été traitée avec une telle ampleur, une telle élévation ; rarement coup-d'œil plus résolu, plus profond n'a pénétré le vice de notre organisation scolaire ; et si l'on peut douter de l'efficacité du remède indiqué, on rend hommage à la sincérité entraînante, à la conviction communicative du médecin. En transportant la question des langues anciennes dans l'éducation moderne sur le terrain de l'histoire, en l'éclairant par des considérations d'ordre économique et politique, M. Frary renouvelle une matière qui semblait épuisée ; il réussit par instants à rendre sympathique à des universitaires, fidèles endurcis de la tradition, une opinion jusqu'alors réputée sacrilège ; il serait capable de la faire triompher, si en effet la victoire était possible et désirable ; il rend périlleuse, en tout état de cause, toute tentative de protestation et de résistance. Plus qu'un autre, le professeur de littérature latine éprouve de l'embarras et court même du danger à le soumettre à sa critique. S'il approuve, il renie son passé, il conteste l'utilité de la besogne qu'il fait, il donne à penser qu'il vole l'argent des contribuables ; ou l'invitera, sur le tard, à changer de métier. Si au contraire il proteste, il se met sur les bras un rude adversaire qui croit avoir prévu toutes les objections, réfuté d'avance toutes les apologies, coupé tous les effets de démonstration, éventé toutes les surprises de sentiment ; sans compter la légion résolue, ardente, fort bien armée de ceux qui, dans la presse, acclament l'œuvre de M. Frary et lui font un succès aussi légitime qu'exceptionnel. Ceux-là ne manqueront pas de dire que d'une question nationale, le professeur fait une question de boutique ; il est jugé avant d'avoir parlé ; routine ou sottise, le *Figaro* de ce jour lui donne à choisir.

Nous ne manquions donc pas de motifs pour garder le silence sur le projet de M. Frary ; et c'est en effet le parti que nous aurions pris, si nous avions été tenté d'en montrer les inconvénients ou les inconséquences. Les opinions radicales, en pédagogie comme ailleurs, ne se

Digitized by Google

réfutent guère par la plume ; lorsqu'elles sont présentées avec talent et conviction, elles ont, pour les esprits épris de solutions nettes, un puissant attrait, mais théorique seulement. Sitôt qu'on cherche à les appliquer, c'est une autre affaire : des difficultés de tout genre surgissent qui rompent le charme ; jusqu'à leurs auteurs mêmes, qui ne savent comment s'y prendre pour les réaliser pratiquement ou qui réclament à cet effet des conditions irréalisables ; c'est sans doute pour cela que de telles théories sont rarement dangereuses. Je n'en veux pour preuve que les conclusions de M. Frary, pour la mise en œuvre de son système. Sa formule ressemble quelque peu à celle des alchimistes, poursuivant la réussite du grand'œuvre, la transmutation en or des plus viles matières. On n'en trouvera jamais tous les éléments réunis ; et un seul venant à manquer fait avorter tout le reste. Mettons qu'il en obtienne quelques-uns de l'intervention tyrannique de l'Etat : mais le ministre idéal, assuré de dix ans de ministère au moins, pour l'élaboration de cette nouvelle pierre philosophale, le ministre ceint de la triple cuirasse de chêne et d'acier, où s'émousseront les récriminations et les réclamations inévitables, le ministre armé de l'énergie indomptable qui usera la force d'inertie d'un personnel hostile à la tâche imposée, ce ministre-là n'est pas encore fondu : et sans lui la rénovation rêvée est impossible ; elle aboutit au gâchis sans fin, ou à la réaction dans un bref délai. Qui donc sera assez léger pour en vouloir courir les risques ?

Enfin M. Frary a-t-il songé que son livre, à cause de ses qualités mêmes, parce qu'il est un des meilleurs qui aient été écrits depuis longtemps sur une matière aussi sérieuse, réfute ce qu'il défend par ce qu'il est, tout comme le philosophe qui prouvait le mouvement en marchant, alors qu'il le niait par ses discours ? Quel dommage pour le système de M. Frary que le lecteur ne soit pas amené à s'écrier après chaque chapitre : « Voilà comme on pense, voilà comme on écrit, quand on n'a pas subi cette détestable discipline des lettres antiques ! » Or le cas de M. Frary fait qu'on dit tout juste le contraire ; l'effet de séduction, d'habile duperie exercé par certaines idées de l'auteur, s'évanouit à la simple réflexion sur l'origine du talent qui les met en œuvre. Il faut que l'auteur de la *Question du Latin* en prenne son parti : son passé le condamne à n'être pas cru sur parole pour la thèse qu'il défend. Il a beau faire le modeste ; il a beau se déprécier lui-même et dans sa personne les qualités du journaliste, de l'avocat, de l'homme politique, de l'écrivain en général, c'est-à-dire l'éloquence, l'observation morale, la pénétration critique, le charme d'un langage fin et distingué. Il est de la race de ceux, aussi nombreux de nos jours qu'en aucun temps, dont les noms sont une vivante réclame pour l'étude des langues et des littératures anciennes. Si cette source où se sont abreuvés les Renan, les Taine, les About, les Weiss, les Sarcey, sans parler de M. Frary lui-même et de tant d'autres, venait à tarir désormais, est-ce que notre

Digitized by Google

positivisme serait assez endurci pour s'en consoler ? Ce jour-là ce ne sont pas seulement les Muses et les Grâces du paganisme délaissé qui verseraient des larmes, c'est l'esprit français qui prendrait le deuil en personne. Or cet esprit vaut bien les dollars et les guinées que M. Frary nous promet comme compensation. Car pour promettre que nous le garderions tout de même, par-dessus le marché, il ne l'a pas osé. Et s'il l'avait osé, nous ferions les plus expresses réserves. Il est clair que l'on n'expose pas un bien aussi précieux aux hasards d'une expérience qui pourrait être irréparable. Voilà, ce nous semble, de ces raisons du cœur, comme parle Pascal, que la raison méconnaît quelquefois. Ce sont les seules qu'il me plaise d'opposer au radicalisme de M. Frary, quoiqu'il en existe beaucoup d'autres (1) : non que j'aie la fatuité de vouloir convaincre, où changer les opinions de personne, mais pour que nos lecteurs ne se méprennent pas sur ce qui va suivre. Nous écrivons cet article, moins pour réfuter la thèse fondamentale de M. Frary, qui n'est pas près de triompher, que pour donner, comme nous l'avons fait naguère, notre approbation à celles de ses idées que nous croyons urgent de faire passer dans la pratique. Sur ce point, le concours des hommes du métier est indispensable au journaliste.

Autant l'extirpation totale du latin et du grec de notre système d'enseignement secondaire nous paraît chimérique et dangereuse, autant nous appelons de nos vœux des mesures qui en arrêteraient la vulgarisation. Ce qui jadis, par la modération des uns, par l'heureuse ignorance ou l'indifférence des autres, n'était l'objectif que d'un petit nombre, tente aujourd'hui l'ambition irréfléchie, désordonnée des masses. Le latin et le grec mènent au baccalauréat, qui sans mener à rien par lui-même, promet tout, permet de tout espérer dans notre société; qui, par le biais du volontariat, peut seul conduire des hommes valides à l'exemption du service militaire. Ces exorbitants privilèges, attribués à un genre d'études, à l'exclusion presque totale de tous les autres, ont déséquilibré notre organisme scolaire; ils ont imprimé une fausse direction à bon nombre d'esprits ; par là ils ont compromis dans une certaine mesure la prospérité matérielle de notre pays, exposé même sa sécurité morale et politique. Au lieu de produire une émulation généreuse dans le travail scolaire, ainsi rétribué par les plus hautes récompenses, ils n'ont réussi qu'à surexciter de malsaines convoitises. Ils tendent à abaisser les caractères en fomentant les instincts antipatriotiques, à abaisser le niveau des études en encombrant les classes de non-valeurs. Nos lecteurs se souviennent des chiffres que nous avons apportés à cette place ; ils portaient en eux-mêmes leurs conclusions : « Il est temps d'empêcher la jeunesse

(1) Et bien nous en a pris : nous venons de les lire, développées avec autant de bon sens que de bonne humeur, dans le journal l'*Université*, du 26 novembre, par la plume de M. Pigeonneau.

Digitized by Google

française de se porter en foule vers le latin et le grec, en vue du baccalauréat; il est temps de l'attirer vers d'autres études, tout aussi sérieuses, tout aussi prolongées, mais moins décevantes pour le plus grand nombre, mieux orientées vers les besoins et les aspirations positives de notre siècle. » Cette thèse, dont nous n'avons envisagé alors qu'un petit côté, M. Frary l'embrasse dans son ensemble et la pousse à ses conséquences extrêmes. S'il rejette tout compromis qui, laissant survivre les vieilles études classiques pour une élite intelligente, appellerait les autres, c'est-à-dire la majorité, à une culture moins désintéressée, moins idéale, c'est que ce compromis à ses yeux paraît irréalisable. Il craint la tyrannie toute-puissante des idées égalitaires, l'influence de la vanité qui ôte aux parents en général le jugement sain sur les aptitudes de leurs enfants, sur leur véritable intérêt. Ne leur choisissent-ils pas d'ordinaire, non l'éducation la plus utile, la mieux proportionnée à leur caractère et à leur milieu, mais celle qu'on appelle la plus distinguée, celle qui, de par la mode, est la mieux portée dans la société? Vous aurez donc beau fonder un enseignement secondaire sans latin et sans grec, à côté de celui que nous possédons aujourd'hui : vous ne détournerez pas le courant; tant que les études traditionnelles fonctionneront quelque part, avec le renom de distinction aristocratique qu'elles ont su conquérir, vous n'empêcherez pas les masses de s'y porter. Voyez l'enseignement spécial : est-il autre chose, en dépit de tous les efforts tentés pour lui donner du prestige, que le déversoir de l'enseignement classique? En un mot, M. Frary déplore moins la culture des esprits par les lettres anciennes prise en elle-même, que parce qu'il désespère de lui faire sa part, de l'empêcher de tout envahir. Pour nous, au contraire, nous croyons qu'il est plus facile de la restreindre que de l'abolir, à supposer que cette abolition fût désirable; nous croyons que deux types différents d'enseignement secondaire sont aussi possibles dans notre pays qu'ils y sont nécessaires.

Quand on compare notre organisme pédagogique à celui des nations voisines, il est difficile de ne pas éprouver une impression singulière. En France tout paraît simple, uniforme, tiré au cordeau; on croit sentir partout la main d'un théoricien despotique qui a plié à ses idées la nature mobile des hommes et des choses. Pour nos enfants et notre jeunesse jusqu'à vingt ans, nous n'avons eu longtemps que deux types d'enseignement, raides, invariables, incapables de concessions à la multiplicité des ressources et des besoins locaux. L'école primaire des centres manufacturiers ne diffère en rien de celle des régions agricoles qui ressemble à celle des milieux commerçants. On passe le même brevet au voisinage des houillères et des tissages du nord, que près des hauts fourneaux et des ateliers d'horlogerie de Franche-Comté. A un dégré plus élevé, les programmes qui régissent le lycée dont on a doté les Landes, s'appliquent à la même heure et de la même façon au collège

Digitized by Google

d'Épinal. Seul l'enseignement supérieur vit d'une vie indépendante et diversifiée ; car il dépend moins d'une règlementation centralisatrice que de l'initiative de ses maîtres, stimulée par les exigences locales. Encore le jour où l'on a transformé les professeurs des facultés en préparateurs aux examens de licence et aux concours d'agrégation, leur a-t-on fait courir un grand risque : un peu plus, et c'en était fait de la variété indépendante de leurs travaux, de leurs leçons : le libéralisme du directeur qui avait inauguré cette réforme, la revendication pour les professeurs de leurs spécialités respectives ont paré au danger. Aussi l'on peut dire qu'à l'heure actuelle, c'est dans nos facultés des lettres et des sciences que l'on rencontre l'activité sinon la plus intense, du moins la plus spontanée, la plus mobile et pour employer un mot à la mode, la plus *suggestive*. Partout ailleurs triomphent le programme unique, la méthode uniforme, le livre officiel.

Chez nos voisins, au contraire, en Allemagne surtout et en Suisse, des hommes d'expérience ont cherché depuis longtemps et ont réussi à créer des enseignements multiples, sur la mesure et à la taille de ceux qui devaient les recevoir. L'instruction primaire, avec un fond commun imposé par la nature des choses, se règle ici sur les professions manuelles, là sur l'exploitation de la terre, ailleurs encore sur les nécessités du trafic et de l'échange : il se fait tour à tour technique, agricole, commercial et industriel suivant les régions ; dans quelques centres importants de population, on le rencontre à la fois sous ces diverses formes. Il y en a là pour tous les goûts, pour tous les besoins. Cette diversité si favorable au développement des aptitudes spéciales auxquelles prédisposent des milieux spéciaux, se continue sur le terrain de l'instruction secondaire. Si la culture classique varie peu d'un gymnase à l'autre, parce qu'elle ne peut ni ne doit varier, en revanche l'école réale où se distribue l'instruction positive, appropriée aux exigences du siècle, se préoccupe de satisfaire aux vocations individuelles. Il suffit, pour se rendre compte des voies et moyens, de se reporter aux maîtresses pages, que M. Bréal a consacrées à cet enseignement dans ses *Excursions pédagogiques*. Voilà de la sagesse pratique, réalisable partout sans secousse ; de la bonne volonté et de l'argent y suffisent. Est-ce pour cela que les amateurs de paradoxes et les constructeurs de systèmes ont cherché autre chose?

Lorsque M. Duruy, avec une vue si claire de nos lacunes et de nos erreurs pédagogiques, rédigea les programmes de l'enseignément appelé secondaire spécial, lorsqu'il rêva la création de collèges et de lycées où cet enseignement serait distribué à l'exclusion de tout autre, c'est sur les écoles réales d'Allemagne qu'il entendait prendre modèle. Pourquoi faut-il que cette réforme patriotique, sensée entre toutes, ait été compromise par la retraite de celui qui l'avait inaugurée ? Il est de mode aujourd'hui de triompher d'un avortement, qui n'est pas arrivé tout seul, de s'en servir contre tout projet semblable pour l'avenir ; M. Frary

Digitized by Google

ne s'en fait pas faute, avec tant d'autres. Qu'il dise de l'enseignement secondaire spécial, tel que la mauvaise volonté des uns et l'indifférence des autres l'ont constitué, tout le mal possible : nous avouons en penser plus encore. Cet enseignement a menti à ses origines, il ment à son nom, il n'est pas secondaire, parce qu'il ne prend pas le temps d'émerger du primaire qui en fait le fond ; il n'est pas spécial, parce qu'en somme il n'a jamais su approfondir, ni spécialiser rien : compromis bâtard qui prolonge l'école sans en dépasser le niveau et qui copie les humanités dans leur procédés, sans en tirer ni avantages pratiques ni culture idéale. Mais conclure de cette infériorité, qu'on lui a fait subir exprès pendant de longues années, à une stérilité radicale et irrémédiable, en déduire la nécessité d'un programme unique d'enseignement secondaire d'où les langues anciennes seraient bannies, cela est-il bien conforme à la logique ? et que devient l'expérience contraire, dont M. Frary ne souffle mot, expérience qui, chez nos voisins, a complètement réussi ?

De toutes les chicanes que nous pourrions être tenté de faire à son livre, celle-là nous paraît la plus grave, et, sauf correction, la moins réfutable. S'il en faut croire M. Frary, d'une part les études latines et grecques seraient un héritage de la renaissance transmis aux nations modernes par l'astuce des jésuites qui auraient par ce moyen confisqué l'éducation des classes dirigeantes D'autre part, la coexistence de deux enseignements secondaires, fonctionnant côte à côte avec leur tâche propre, sur un pied suffisant d'égalité sociale, serait une chimère irréalisable. Or c'est dans l'Allemagne protestante, où l'influence des jésuites est annihilée depuis longtemps, si tant y a qu'elle ait jamais exercé une action sérieuse, que le culte du latin et du grec est poussé jusqu'au fanatisme: il s'y rencontre en effet des pédagogues qui en mettent jusque dans l'école réale. C'est en Allemagne aussi, que cette même école réale nous présente à côté du gymnase, quoi ? le type même de l'enseignement secondaire rêvé par M. Frary, ou peut s'en faut, sans que cette variété soit ni gênée par l'enseignement classique dans son expansion propre, ni gênante pour lui. Dans la question du latin, telle qu'elle est posée aujourd'hui, ce fait a une importance capitale; les esprits *pacifiques et timides* dont M. Frary parle avec tant de désinvolture, ont le droit de le retourner contre lui, contre la tyrannique unification dont il nous menace. Pourquoi la diversité des enseignements qui fait la force du régime scolaire de la Suisse et de l'Allemagne, serait-elle chez nous une cause de faiblesse et de ruine? C'est ce que notre courte vue nous empêche d'apercevoir. Sans doute, nous sommes épris d'égalité, plus peut-être qu'il ne faudrait: nous sommes incapables des engouements aristocratiques, incapables aussi de l'esprit de discipline qui maintient chacun à sa place, dans une hiérarchie traditionnelle. Mais l'égalité qui nous passionne n'est pas tant celle du labeur et des devoirs,

Digitized by Google

que celle des privilèges et des droits. Peu nous importe au fond, je parle pour la masse des bourgeois, que nos fils étudient le latin ou les langues vivantes, s'ils peuvent avec les unes conquérir dans la société les avantages qui sont conférés par l'autre. En tout état de cause nous préférons ce qu'il y a de plus facile, de moins dispendieux, pourvu que notre vanité ou notre intérêt y trouvent à peu près leur compte.

On entrevoit sans peine ce qu'il faut à notre enseignement secondaire sans latin, pour qu'il sorte du marécage où on l'a condamné à croupir jusqu'à ce jour : quelque chose de plus simple, de plus pratique, de moins périlleux que la suppression radicale du latin, laquelle fait penser à l'opération du médecin fantaisiste, coupant un bras et crevant un œil, sous prétexte qu'ils empêchent l'autre côté de profiter. Il faut relever le prestige, il faut relever le niveau du système qui est en souffrance; il faut lui ouvrir quelques-unes des perspectives sociales, qui semblent avoir été systématiquement réservées à son rival. Voilà ce qu'ont compris à merveille ceux qui, organisant à son intention un baccalauréat, n'ont pas voulu que ce diplôme fût un chiffon sans valeur, mais l'ont assimilé aux autres diplômes du même genre, pour l'entrée dans certaines carrières. Nous sommes persuadés que les pouvoirs publics continueront encore dans cette voie : si le latin doit en être jaloux, ce ne sera pas dans la personne de ses plus fervents adeptes ; ceux-là, sans dédaigner les compensations positives attachées à leur labeur, s'y adonnent pour des récompenses plus hautes, pour des résultats plus désintéressés. Le baccalauréat de l'enseignement spécial ouvre les portes des facultés des sciences, de l'école centrale, de l'école polytechnique : n'y a-t-il pas quelque absurdité à lui refuser celles de Saint-Cyr ou de l'école de médecine et généralement de toute carrière où les connaissances scientifiques et les aptitudes professionnelles sont avant tout exigées? Est-ce que les concours et les examens spéciaux ne font pas le triage définitif? et faut-il priver la société d'un médecin habile, d'un officier énergique et intelligent, parce que les hasards d'une première éducation auront ôté à l'enfant les moyens d'étudier du grec et du latin ? En réservant aux études classiques l'admission aux facultés des lettres et de droit et à l'école normale supérieure, section des lettres, on leur aura fait la part assez belle ; on y attirera surtout les esprits d'élite, ceux qui peuvent aspirer, par la parole ou par la plume, à exercer parmi nous le sacerdoce des humanités. C'est pour les mêmes raisons qu'il nous est impossible de partager les répugnances d'un grand nombre d'universitaires pour l'assimilation des agrégés de l'enseignement spécial à ceux de l'enseignement classique. Nous croyons que les rivalités qui en sont issues cèderont à la force même des choses, lorsque les avantages assurés au professorat, aujourd'hui traité de haut, auront relevé le niveau des concours en y amenant un plus grand nombre de candidats. Elles cèderont d'autant mieux, qu'on se hâtera

Digitized by Google

davantage de revenir aux projets de M. Duruy. Il y en a deux surtout qui s'imposent : il faut mettre l'enseignement spécial dans ses meubles, au lieu de le condamner à l'hospitalité fort peu écossaise qu'il reçoit de l'enseignement classique; il faut bannir l'enseignement classique de la bonne moitié de nos collèges communaux, car il y fait de la mauvaise besogne. Nous serions fort surpris que l'opinion, pour cette réforme, ne vînt pas en aide au gouvernement.

Il nous a été donné durant les vacances dernières, de nous initier aux efforts d'un groupe d'hommes aussi intelligents que pratiques, qui dans un département de l'est, s'emploient de tout cœur à créer les institutions pédagogiques qui font défaut (1). Leur but est de concentrer les études classiques dans le lycée du chef-lieu et de consacrer les collèges à l'enseignement spécial, orienté sur les besoins industriels et agricoles de la région. Une commission d'études a été nommée par le préfet ; des projets sont élaborés et discutés. Mais leur application ne va pas toute seule, et l'on en devine aisément la cause ; les résistances viennent des municipalités, qui croient défendre l'intérêt de leurs électeurs. Elles ne veulent pas ôter au petit bourgeois, au commerçant, au fonctionnaire du crû, le latin à bon marché et de qualité généralement inférieure que le collège offre sur place à leurs fils. Si l'intervention de l'État a quelque part sa raison d'être, c'est contre ces considérations de clocher qui suffiraient à arrêter tout progrès, toute réforme utile à l'intérêt supérieur de tous. Le sens de cette intervention paraît tout indiqué. Que l'État qui fournit les professeurs aux collèges, les refuse à ceux qui n'ont qu'un nombre dérisoire d'élèves; qu'il accorde ses subventions à un enseignement déterminé, en harmonie avec le caractère propre et les besoins de chaque région.

Des classes d'humanités à X..., petit chef-lieu d'arrondissement ou de canton (il en existe de ce dernier genre), sont aussi déplacées qu'une école des beaux-arts ou un conservatoire de musique à Draguignan. La culture de l'esprit par les langues et les littératures anciennes veut, chez le maître qui la donne, une main délicate et expérimentée ; il n'y faut employer ni les conscrits ni les traînards de l'armée universitaire. Elle veut aussi une atmosphère de généreuse émulation, c'est-à-dire des classes où un contingent assez nombreux de bons élèves se dispute les prix ; elle exige enfin des bibliothèques, pour les professeurs et pour les élèves, qui soient tenues au courant de la science : un modeste budget communal y suffit d'autant moins qu'il faudrait commencer presque partout par acquérir le fond. Toutes ces ressources existent ou peuvent exister dans le lycée du chef-lieu ; c'est là que les sujets d'élite, issus

(1) Comme témoignage de ces efforts, nous citerons une petite brochure : « *Le recrutement commercial de la France et la réforme de l'Enseignement secondaire*, » dont l'auteur est M. Ch. Sentupéry, industriel à Arc-les-Gray (Haute-Saône). — Gray, Bouffaut, 1885.

Digitized by Google

des autres localités du département, doivent les aller chercher, au besoin, dans des cas exceptionnels, avec des bourses fondées par les municipalités. Mais continuer à entretenir à grands frais sur tous les points du territoire des conservatoires d'études médiocres, qui sont un luxe dans la société, alors que nous manquons à peu près partout des études nécessaires qu'il serait facile de rendre bonnes, c'est faire un marché de dupes. Ces idées, nous l'espérons du moins, feront aisément leur chemin, quand le baccalauréat classique cessera d'ouvrir tout seul la porte d'une foule de carrières, qui devraient s'ouvrir autrement, quand les langues anciennes seront étudiées pour elles-mêmes, au lieu de l'être pour le volontariat d'un an.

Répartissons d'une façon plus équitable les avantages sociaux aux divers ordres d'enseignements ; fournissons des asiles honorables à ceux qui en manquent et dépossédons quelque peu celui qui abuse des siens; nous rétablirons ainsi dans le pays l'équilibre des forces intelligentes, rompu par des envahissements et des déplacements successifs ; nous les proportionnerons à nos ressources matérielles, à nos besoins aussi qui ne sont pas tous de l'ordre idéal. N'est-ce pas en somme à cette rupture d'équilibre qu'il faut demander le secret du malaise qui mine notre instruction secondaire? On y souffre de la surcharge des programmes, des changements de méthodes, de la rivalité des enseignements : ce ne sont là que des symptômes ou des résultantes. Le jour où le culte de l'antiquité sera redevenu ce qu'il était jadis, le privilège d'une minorité choisie, on s'apercevra que les programmes actuels sont à peine trop lourds, et que les méthodes scientifiques, en grammaire ou ailleurs, sont les plus simples comme les plus fructueuses ; on se dira aussi que l'enseignement spécial réorganisé, fortifié, a droit au respect et à la reconnaissance de tous, même de l'enseignement classique ; car c'est lui qui sera, par excellence, l'agent de notre prospérité matérielle, laquelle, est après tout, la condition première du progrès intellectuel et moral (1). Le livre de M. Frary en a fait la démonstration d'une façon saisissante : c'est assez pour que nous lui pardonnions ses exagérations et ses blasphèmes à l'endroit des études qui nous sont chères : il n'en aura pas moins bien mérité d'elles.

21 novembre 1885.

J. A. Hild.

(1) Un de nos amis qui relit notre article en épreuves, nous fait remarquer que nos conclusions sont précisément celles de M. Ch. Bigot dans ses remarquables aperçus sur les *Programmes de l'Enseignement secondaire*, publiés par la *Revue politique et littéraire*, il y a un an. Nous voilà bien puni de ne pas les avoir lus en leur temps; mais si l'auteur d'une œuvre de fantaisie peut être vexé de ces sortes de coïncidences, constatées après coup, celui qui se propose un but pratique doit s'en féliciter. Elles prouvent qu'il a de grandes chances d'être dans le vrai, et aussi qu'une vérité, pour faire son chemin, a besoin d'être répétée souvent.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Rapport sur le sujet du concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des Lettres de Poitiers.

AMYOT. — Coup-d'œil sur la formation de la langue française

I. La Faculté des Lettres de Poitiers, sous les auspices de son Doyen, a inauguré, cette année, pour le Concours entre les étudiants, un genre de recherches qu'il est temps de faire entrer dans le cycle normal de leurs travaux. Les recherches linguistiques, en effet, ont pu prendre pied dans notre enseignement, depuis (et il y a peu d'années) qu'elles reposent sur une base sûre, c'est-à-dire sur l'étude sérieuse des vieux textes et sur la comparaison des idiomes apparentés.

Il y a peu de temps, dis-je, que ces solides appuis, ces vrais fondements de la philologie et même de la grammaire sont acquis à notre travail. C'est en 1874 seulement que M. Michel Bréal acheva de publier sa traduction de la grammaire comparée de Bopp, pour les langues congénères issues du tronc aryen: traduction qui, enrichie d'admirables préliminaires à chaque volume, et écrite de ce style lumineux et vivant que l'on retrouve dans les Mélanges de mythologie et de linguistique (1877) du même auteur, a mis en honneur ces recherches, et a donné l'essor à des publications plus élémentaires, dont l'enseignement public, à tous ses degrés, fait son profit. Le grand monument que Littré, à partir de 1873, a élevé à la langue française; les beaux travaux d'Ampère (1845) d'Edelestand du Méril (1852), de Chavée, d'Ad. Regnier (1855), de Chevallet (1857), de Baudry, d'Anatole Bailly (1869), et de Chassang (1872), de Gaston Paris et de ses collaborateurs de la *Romania*, ceux de Léon Gautier, de Renan, de L. Quicherat, et ici même ceux d'un maître (1) qu'il ne m'est pas permis de louer, ont contribué à rendre française cette science, à laquelle d'ailleurs la France avait donné la première impulsion: par Fréret, dès 1730, et le P. Cœurdoux en 1767; par Condillac (1775), trop oublié, et déjà initiateur de la grammaire philosophique, ainsi que le président de Brosses (1795), dont le traité: *De la formation mécanique des langues* présente quelques-uns des principes aujourd'hui mis en pleine lumière philologique; par nos orientalistes Et. Quatremère, Langlès, Chézy, le premier professeur de sanscrit au Collège de France en 1815, et dont Bopp avait

(1) Chaignet, *Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin. — La philosophie de la science du langage.* Ces deux ouvrages portent tous deux le millésime 1875. Ils sont à consulter et à étudier.

Digitized by Google

suivi les cours, en même temps qu'il était assidu au pied de la chaire de persan, occupée dès 1806 par Silvestre de Sacy, et de celle de chinois, créée en 1814 pour Abel Rémusat. Burnouf père, qui commença à tirer l'enseignement grammatical de l'ornière des méthodes empiriques, avait aussi été élève de Chézy. Les travaux célèbres de son fils Eug. Burnouf, philologue de génie, comme on l'a appelé, travaux qui révélèrent à l'Europe et ressuscitèrent pour ainsi dire les vieux idiomes de l'Asie, précédèrent de plusieurs années la grammaire comparée de Bopp.

Nous avons donc le droit de revendiquer notre part de cette grande rénovation grammaticale, et notre enseignement ne fait que suivre sa voie naturelle en s'attachant de plus en plus à ces élucidations linguistiques, sans lesquelles l'étude littéraire des textes risque de devenir vague et frivole. —

La Faculté des Lettres avait mis au concours pour cette année l'examen à la fois critique et philologique de quelques chapitres (40-48) de la Vie de Cicéron dans Plutarque et dans son traducteur Amyot.

Le mémoire que nous vous proposons de couronner se distingue par la précision et la netteté : qualités si rares, surtout chez un jeune écrivain, et dont l'une est à vrai dire le corollaire de l'autre. « Et pourtant, » dit quelque part M. Meut (c'est le nom de notre lauréat), la traduction » d'Amyot reste originale. C'est que le traducteur, tout en calquant » bien souvent sa phrase sur la phrase grecque, sait conserver à notre » langue ce charme du naturel, qui était le propre de l'idiome de nos » ancêtres. Si la construction chez Amyot fait parfois trop songer à » celle de la période antique, en revanche son langage est véritablement » français ; ce qui faisait dire à un auteur contemporain qu' « il suça » tout ce qu'il y avait d'harmonieux et de doux en notre parler et qu'il » le mit en usage dans la traduction de son Plutarque ».

Nous louons sans réserve ce style d'une allure franche et cette phrase dégagée de tout embarras dans sa régulière structure. C'est là en effet le particulier caractère de notre langue, et c'est aussi ce caractère que le sujet mis au concours demandait aux candidats de faire ressortir, par la comparaison avec un idiome dont la grammaire et la syntaxe n'ont pas les mêmes lois.

Nous ne nous rappelons plus, Messieurs, quel étonnement nous avons éprouvé, lorsque dans nos jeunes ans nous avons pour la première fois abordé le latin et le grec. Cependant voyez un débutant latiniste, comme après avoir étudié sa grammaire française, il se trouve dérouté en présence des mystères du *rosa, rosae*. Ces finales diverses, qui s'annexent au radical Ros, qui le font sujet ou régime, régime direct ou indirect, indirect de trois façons différentes, il y a là tout un système nouveau, étrange même au premier abord. Notre verbe, avec ses auxiliaires

Digitized by Google

encombrants, avec ses modes mutilés, ses temps incomplets, avec ses pronoms personnels antéfixés, ne diffère pas moins du verbe antique.

« Que nous eussions été déliés », le grec rend tout cela par un seul mot λυθεῖμεν, où se trouvent réunis, sous un même accent tonique, le radical indiquant l'idée de Délier, la caractéristique du passif (θ), celle de l'optatif (ι), celle de la première personne (μ), et la désinence du pluriel, en tout cinq éléments. Le verbe grec, ainsi que le constate M. Curtius, dans un précieux travail dont un éminent helléniste a doté notre Bulletin (1), possède jusqu'à 507 formes, en ne comptant que les formes réellement usitées. Que de ressources pour exprimer toutes les nuances de la pensée, tous les points de vue de l'action ! Le verbe latin, bien moins riche déjà, ne produit que 143 formes ; et quant au verbe français, il est dans un véritable dénûment, puisque nous n'y comptons que 42 formes non composites. Le passif tout entier s'y fait avec l'auxiliaire Etre et le participe passé, c'est-à-dire que nous n'avons pas de passif.

Malgré ces infériorités, et malgré tous les embarras de syntaxe qui résultent pour nous de cette disette de flexions nominales ou verbales et de la nature en quelque sorte pétrifiée de nos vocables, comment se fait-il que nous ayons de grands écrivains, et que nous puissions même, en traduisant les anciens, lutter contre l'heureux génie de leur langue ? C'est à quoi M. Meut, éclairé par les leçons doctrinales de notre savant collègue, M. Hild, répond avec une remarquable justesse ; c'est à quoi a répondu encore mieux notre Amyot, qui, en traduisant Plutarque, l'a presque surpassé.

II. Vous connaissez la belle scène du Jules César de Shakespeare, quand Antoine, prononçant en plein forum l'oraison funèbre du dictateur, découvre ses plaies sanglantes, montre sa robe trouée de vingt poignards, et suscite ainsi parmi le peuple des cris de pitié et de vengeance. Cette scène a sa source dans un passage du chapitre 42 de la vie de Cicéron par Plutarque, quoique les détails donnés par Appien et le mouvement scénique de son récit (II, 20) aient pu y contribuer. Après le meurtre, Antoine, déconcerté d'abord par ce coup imprévu, fit entendre au Sénat quelques paroles pacifiques, et Cicéron, profitant de cette inclination favorable, proposa, dans un discours développé, que nous n'avons pas, « une générale abolition et oubliance, comme dit Amyot, » des choses faites. Mais, continue-t-il, il ne s'en feit du « tout rien ; car le » peuple de luy-mesme s'esmeut à pitié et compassion, quant il veit » porter le corps à travers la place. Et quand Antonius d'avantage leur » montra sa robbe toute pleine de sang, percée et détaillée de coups » d'espée, adonc devindrent ils presque furieux de courroux, cherchans » par la place s'ils trouveroient aucuns de ceulx qui l'avoient tué : et

(1) Année 1883, p. 90-98 ; A.-Ed. Chaignet, *Le verbe grec*.

Digitized by Google

» prenans des tizons de feu s'en coururent vers leurs maisons pour les » y brusler. Mais eulx ayant bien préveu ce danger s'en sauverent; et » se doubtant que s'ils demouroient à Rome, ils auroient beaucoup de » telles alarmes, ils abandonnerent la ville. Parquoy Antonius inconti- » nent leva la teste haulte et devint redoutable à tous. »

Ne vous semble-t-il pas, en écoutant ce morceau, entendre, non une traduction, mais un récit original: tant le style a de franchise, de naturel et d'aisance. Et si vous le mettez en regard du texte de Plutarque, vous verrez avec quel art, ou plutôt avec quel instinct, notre vieux prosateur échappe aux pièges de la construction grecque, parfois si complexe; comme il sait, par des coupures bien ménagées, donner du jour à sa phrase, la diversifier par la variété des tours, l'alléger par la transformation du passif en actif et, selon l'occurence, par celle du participe en un verbe direct; sans se départir néanmoins de cette scrupuleuse fidélité de traduction, qui vise à reproduire, non-seulement le sens, mais la physionomie du texte interprété.

En cela bien supérieur, selon moi, à Ricard, le traducteur juré de Plutarque, à Pierron, qui a refait Ricard, à l'excellent V. Le Clerc même, qui en tête de son édition complète de Cicéron a refait Ricard et Pierron, en s'aidant d'ailleurs beaucoup, et avec raison, d'Amyot lui-même. Lisez dans Ricard-Pierron le morceau que nous venons de lire dans Amyot, et confrontez les deux traductions avec le texte de Plutarque: vous serez étonnés des inexactitudes, des remplissages du traducteur moderne, et de la marche alourdie de sa phrase. Il débute ainsi. « Mais ces mesures furent sans effet », c'est un faux sens; il ne s'agit pas de mesures, mais de simples dispositions à prendre des mesures. La traduction ingénue d'Amyot est bien plus exacte. « Mais il ne s'en fit du tout rien, ἔσχεδὲ τούτων τέλος οὐδέν ». Le reste est à l'avenant, je ne veux pas vous en fatiguer, voyez seulement la fin. « Ils prirent le parti de quitter Rome »; — « Ils abandonnèrent la ville », » dit tout bonnement Amyot, ἐξέλιπον τὴν πόλιν. — « Aussi Antoine, » continue Ricard-Pierron, leva-t-il aussitôt la tête et tout le monde » s'effraya-t-il. » — « Par quoi Antonius incontinent leva la tête haute » et devint redoutable à tous, καὶ πᾶσι μὲν ἦν φοβερός disent Plutarque et » Amyot ».

On ne comprend pas, quand on y regarde sérieusement, qu'il soit de mode de traiter la traduction d'Amyot comme une sorte de « belle infidèle » *major elegantia quam fide*, écrit de Thou »; et P.-L. Courrier va jusqu'à dire qu' « il ferait gagner à Pompée la bataille de Pharsale » si cela pouvait arrondir tant soit peu sa phrase ». Paul-Louis était digne d'être plus juste, et comme on ne peut l'accuser d'ignorance, il faut bien ici l'accuser de légèreté. Mais je ne sais laquelle de ces deux imputations encourt Villemain quand il dit (Mél. litt., Essai sur Montaigne) : « Amyot n'avait pu rendre que par une heureuse naïveté la

Digitized by Google

» précision énergique et l'élégance audacieuse de Plutarque ». Il y a là autant d'erreurs que de mots. Certes, si jamais on a pu dire d'un écrivain que ses qualités sont tout autres que la « précision énergique et l'audacieuse élégance », c'est justement Plutarque : en qui l'on peut louer au contraire, avec la fluidité de la pensée et du style, une élégance modeste, très tempérée, et qui n'excède guère les bornes de la simple correction. Pour Amyot, il serait temps de renoncer à ce fade compliment de naïveté, dont on l'affuble. Quelques termes qui depuis lui sont devenus familiers, quelque abandon dans le tour de phrase, une certaine complaisance à doubler l'expression pour mieux « enfoncer » l'idée, ne suffisent pas à faire de cet écrivain plein de force et de sève, brillant d'imagination et de coloris, une sorte de bonhomme naïf et candide.

Loin donc de ne voir dans sa traduction qu'une œuvre surannée, je voudrais qu'elle fût seule adoptée, et proclamée classique, comme étant un impérissable et admirable monument de notre langue, en même temps qu'un excellent modèle de traduction à la fois exacte et originale. Car les prétendues erreurs de sens qu'on croyait autrefois y trouver (un certain Méziriac en comptait jusqu'à 2,000), il est reconnu aujourd'hui qu'elles sont au contraire pour la plupart d'heureuses corrections, ayant leur source dans de précieux manuscrits de Plutarque, qu'Amyot avait été consulter en Italie, et le très regrettable philologue M. Graux dit lui-même, en tête de son édition (1882) de la Vie de Cicéron (p. 27) : « Il » semble que plus le texte grec de Plutarque va se corrigeant et se puri- » fiant, plus le français du vieux traducteur s'en rapproche et le rend » fidèlement. »

Parmi nos anciens auteurs, Amyot est en effet, avec Rabelais, l'un des principaux qui aient tourné leur génie vers l'étude du grec, et qui aient pu ainsi refléter les qualités d'un idiome, que le dernier des poètes grecs, André Chénier, appelait « le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines. » Cette observation est importante, et le sujet par lui-même invitait les concurrents à ne pas négliger ce point de vue particulier.

Amyot se trouve chronologiquement placé entre Rabelais et Montaigne : il conduit de l'un à l'autre. Rabelais jette dans le moule encore indécis de notre langue la lave incandescente de son puissant génie. Il a d'étranges inégalités. Tantôt sa phrase va par soubresauts et n'a pas d'équilibre : c'est la phrase antique avec son vaste circuit, mais sans la savante industrie qui en ajuste et agence les diverses parties ; c'est, non un enchaînement, mais un emboîtement de propositions successives. Tantôt, et souvent, disons-le, la force de sa pensée brise les entraves, sa construction se dégage, le style est net, clair et ferme. Mais partout, même en son bourbier, comme en sa limpidité, on sent le disciple assidu des lettres grecques, pour l'amour desquelles il souffrit tant de persécutions de la part de ses confrères les « moines moinillans » de Fontenay-le-Comte, à qui le grec semblait un grimoire hérétique. Il a par là bien aidé à la

Digitized by Google

façon de notre langue, en y transportant les tours et maintes expressions d'un idiome, qui par certains côtés s'apparente au français mieux que le latin même.

Ce fut cette œuvre d'appropriation que poursuivit aussi Amyot, étendant bien plus au large ses emprunts et accointances, vu l'ample matière et l'infinie variété d'idées et de faits qu'il rencontrait dans Plutarque. Il put ainsi reproduire dans sa merveilleuse traduction tous les aspects pour ainsi dire de la pensée et du langage : en sorte que, tout en puisant à pleines mains dans le vocabulaire et les tours de notre vieille langue, il l'a notablement enrichie et épurée. Aussi Vaugelas disait-il que « tous les » magasins et tous les trésors de la langue française sont dans les œuvres » de ce grand homme. » Ce sont ses propres termes ; et Montaigne, qui faisait profession de lire et relire sans cesse Plutarque, '« depuis, dit-il, qu'il est français, » n'est pas moins explicite en son admiration. « Nous » autres ignorans étions perdus (c'est lui qui parle) si ce livre ne nous » eust retirés du bourbier. Sa merci (grâce à lui) nous osons à cette heure » et parler et escrire ; les dames en regentent les maistres d'eschole : » c'est notre bréviaire. »

Montaigne ne savait pas le grec, mais il héritait d'une langue formée au contact de cet idiome ; il se nourrissait d'Amyot, de sa phrase vive, aisée, toujours bien coupée, bien pondérée, souvent pittoresque ; il en habillait ses originales fantaisies : et en somme, son français, à part quelques archaïsmes, dont plusieurs sont à regretter ; à part certaines langueurs de construction, résultant de l'imitation latine, son français, dis-je, est le français définitif. Lisez ce discours qu'il fait tenir par la Nature elle-même à l'homme craintif de la mort : « Sortez, dit-elle, de ce monde » comme vous y estes entré. Le mesme passage que vous feistes de la » mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaictes le de la vie à la » mort. Si vous avez faict vostre proufit de la vie, vous en estes repeu : » allez » vous en satisfait. Si vous n'en avez sceu user, si elle vous » estoit inutile, que vous chaut il de l'avoir perdue? à quoi faire la voulez » vous encores ? La vie n'est de soy ny bien ny mal ; c'est la place du » bien et du mal selon que vous la leur faictes. L'utilité du vivre n'est » pas en l'espace, elle est en l'usage. Pensiez vous iamais n'arriver là où » vous alliez sans cesse ? Imaginez, de vray, combien seroit une vie per- » durable, moins supportable à l'homme, et plus pénible, que n'est la » vie que je luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me mauldiriez » de vous en avoir privé » (I, 19).

C'est la langue d'Amyot, mais où on sent poindre déjà la langue de Pascal.

III. Je dois exprimer ici notre regret, de ce que les étudiants de la Faculté ne se soient pas sentis tous attirés par ces intéressantes questions de philologie française, auxquelles les invitait le programme du concours, en leur désignant notamment les fécondes recherches de Littré, le diction-

Digitized by Google

naire étymologique de Brachet et sa grammaire historique, comme devant être l'objet de leur étude et la base de leur travail. L'introduction générale, qui leur était demandée, devait évidemment partir de là, et nous amener de fait par un historique sommaire et autant que possible critique à la langue même du XVI^e^ siècle.

En reconnaissant et en montrant par quelques exemples que notre première langue est sortie du latin populaire, ils avaient à faire observer que ce latin populaire ou latin rustique a sa source en partie dans le parler gaulois, répandu longtemps dans toute la haute Italie, qui s'était peuplée de Cénomans, de Lingons, de Senonais et autres tribus de Gaule. Plaute (227-183), l'auteur classique où l'on retrouve le plus de ces mots du latin populaire, était de Sarsinas, ville Ombrienne, sur les confins du Sénonais. On en trouve aussi bon nombre dans Varron d'Atax, c'est-à-dire de l'Aude en Narbonnaise, quelques-uns également dans Catulle, qui était de Vérone. Tite-Live de Padoue, a sa *patavinité ;* et en Virgile même, le cygne Mantouan, les raffinés se plaignaient de rencontrer des expressions campagnardes. Son commentateur Servius nous apprend que plusieurs de ces mots, qui effarouchaient les puristes de Rome, étaient gaulois. Au surplus, le nom propre Vergilius, ainsi que Catullus, sont des noms celtiques. Après la conquête de César (58-50), les deux idiomes, déjà depuis près d'un siècle en contact dans la Province Narbonnaise (125), se mélangèrent et se fusionnèrent de plus en plus ; le latin littéraire fut débordé par le latin rustique, c'est-à-dire par un latin dont la prononciation, les formes grammaticales, la syntaxe et le vocabulaire se ressentaient des réminiscences instinctives de la vieille langue celtique.

Notre primitif idiome national ne s'est donc pas effacé devant le parler romain, comme on se plaît à le dire ; il s'est transfusé en lui, et souvent nous prenons pour latin ce qui, grâce à la parenté originaire des deux langues, est tout aussi bien celte ou gaulois. Rhône, Rhin, malgré les terminaisons latines de *Rhodanus*, *Rhenus*, n'ont pas plus droit d'être rapportés au latin qu'au gaulois, la racine Rh, eau courante (qui au fond n'est qu'une onomatopée) étant propre à la fois aux deux idiomes : tout comme elle se trouve en grec (ῥέω, couler) et dans les autres langues de la famille. Morbihan, qui veut dire petite mer, est un mot bien gaulois, puisque *Bihan*, usité encore aujourd'hui dans les noms propres de Bretagne comme Lepetit en français, n'a d'analogue dans aucun vocable latin. *Mor*, qui l'accompagne et qui est gaulois aussi, ne ressemble-t-il pas au *mare* des latins : de même que dans Orgetorix, Dumnorix, Vercingetorix, la finale *rix* s'identifie avec le *rex* latin. Ce serait un travail curieux à faire, que de retrouver nos racines celtiques sous l'apparence latine qui les déguise dans beaucoup de mots ; et les noms de lieux surtout y aideraient, parce qu'ils ont conservé plus intact le noyau radical. Sous l'*Apenninus* de Cicéron (*de Or.*, III, 19) apparaît le *Penn*, qui a fourni

Digitized by Google

bien des vocables à notre Bretagne, et qui signifiait mont boisé, comme *Alp*, de même origine, signifiait haute montagne ; sous *Verodunum*, le *dun* celtique, que vous retrouvez dans le français *dune*, éminence, comme vous retrouvez sous le bas latin *Borda*, le gaélique Bordd, métairie, d'où tant de lieux appelés encore aujourd'hui les Bordes ; sous *Brollium*, le Breuil, taillis, qui existe comme nom de village dans toute la France, et d'où aussi notre langue a pris brouiller, embrouiller. L'antique Paris, au sein de ses marais, était la ville de boue, *Lutetia Parisiorum*, bien avant que les Gaulois connussent le *lutum* latin. La Crau, ce vaste champ de galets des Bouches-du-Rhône, a conservé intact son appellation celtique *craigh*, amas de cailloux.

Le fonds du langage que nous parlons présentement appartient, dit Littré (Préface, p. III), aux âges les plus reculés de notre existence nationale. Mais Littré ne fait remonter ces âges reculés qu'à 700 ans au-delà de l'époque actuelle, c'est-à-dire au XI^e^ siècle environ. Pourquoi ne pas aller jusqu'à nos vrais aïeux ?

On a peine à admettre que l'apport de notre plus ancienne langue à celle que nous parlons aujourd'hui se réduise à une vingtaine de mots : c'est le chiffre accordé, et Brachet va jusqu'à dire (p. 21 de sa Gramm. hist.) que « l'influence du celtique sur le français a été insensible. » « Fait bien étrange, » ne peut-il s'empêcher d'ajouter ; et en effet, dirai-je, trop étrange pour être vraisemblable. Rien n'est plus tenace chez un peuple que le parler héréditaire. L'Alsace, quoique française depuis 1648, parlait encore allemand en 1870, quand les Allemands fondirent sur elle. Comment donc notre vieil idiome national, malgré les enlacements de l'administration romaine, aurait-il subi l'effondrement total que l'on affirme ? Combien il est plus vraisemblable qu'il s'est infiltré par mille canaux dans le roman, dont il est devenu ainsi l'un des principaux facteurs, de la même façon à peu près que le plus vieil idiome italique, l'osque, paraît s'être glissé sous le latin, son frère cadet, pour la formation de l'italien. Ces mots si nombreux, sur lesquels nos dictionnaires étymologiques (v. Brachet, Littré) apposent la mention « origine inconnue, » comme bois (d'où bosquet, boiser, etc.), muser (d'où musard, amuser), nabot, ni gaud, grouiller, biche, bidet, bijou (que les anciens étymologistes tiraient de *bis jocus*, qui joue et brille des deux côtés), bise (vent de bise), blesser, blond, blottir, blouse et maints autres, qui sentent si bien leur gaulois, j'en attribuerais volontiers une bonne partie à cette origine. Car enfin, si on les classe dans la catégorie de l'inconnu, c'est qu'on n'a point pu les ramener à une origine, soit latine, soit germanique, soit autre quelconque des sources non celtiques ; et dès lors que reste-t-il pour expliquer leur propagation dans notre langue, sinon le celtique même ? Il paraît dur d'admettre que l'idiome de nos premiers aïeux n'a pas eu plus d'influence sur notre vocabulaire que la langue des sauvages d'Amérique, qui, eux aussi, obtiennent de Brachet le chiffre

Digitized by Google

de vingt mots, qu'il accorde aux Celtes (v. Brach., Introd. du Dict. étym., p. LXXI).

Littré a fait tout un roman (p. XXXIV) sur la provenance du mot Galetas, qu'il pense être un fruit de la 4e croisade, celle qui aboutit à la fondation d'un empire franc à Constantinople en 1204. Car nos guerriers, ayant alors fait connaissance avec la haute tour de Galata dans cette ville, en auraient, selon lui, rapporté ce mot, qui « parti, dit-il, des rives orgueilleuses du Bosphore, dans tout l'éclat des souvenirs de la seconde Rome, est allé toujours se dégradant, et s'est obscurément perdu dans les demeures de la pauvreté et du désordre. » Brachet, plus prudent et moins lyrique, se contente de dire que l'origine de galetas est inconnue. Mais ni l'un ni l'autre ne songent à la possibilité que ce soit un vocable simplement indigène. De même Cabane vient, disent-ils, du latin *Capanna*. Mais où se trouve ce *Capanna*? Dans Isidore de Séville, auteur du VIIe siècle, qui dit lui-même que ce mot est le substitut démotique de *tugurium*. « Tugurium, dit-il, parva casa » est : hoc rustici *capanna* vocant ». Est-ce que Barde est latin, parce qu'on trouve *Bardus* dans Prudence, poète chrétien du IVe siècle, et même Bardi, dans Lucain, au Ier siècle :

> Plurima securi fudistis carmina, Bardi.
> Les Bardes entonnaient leurs cantiques sacrés (Brébœuf.)

Il y aurait bien à dire sur cette foule de termes français, que l'on tire un peu arbitrairement, ce semble, du latin, à l'aide de ces fameuses permutations, pour lesquelles on ne manque jamais d'exemples. Ainsi, d'où viennent Narguer, narquois, qui ont l'air si indigène? Les étymologistes répondent : du latin *naris*, narine, auquel ils appendent de leur propre autorité *naricare*, *naricus*, qui n'existent nulle part et dont ils tirent ensuite sans peine narguer et narquois. Ce serait être sévère que de comparer ce procédé à la célèbre étymologie de haricot dans Ménage : vous vous la rappelez, c'est *faba*, fève, d'où fabaricus, fabaricotus, aricotus, haricot; mais n'y a-t-il pas pourtant quelque chose de hasardé dans ces dérivations? Qu'est-ce que ces prétendus mots latins *cambiare*, changer, *caminus*, chemin, *camisia*, chemise, *casnus*, chêne, et maint autre, sinon probablement des mots gaulois latinisés?

On fait venir *natte* de l'italo-latin Matta. Pourquoi se refuser au témoignage de Grégoire de Tours, qui dit : « Ces tissus de joncs entrelacés que dans l'idiome » vulgaire on appelle nattes, illud quod intertextis junci » virgulis fieri solet, quas vulgo *nattas* vocant. » *Museau* est-il indigène ou se tire-t-il de morsus, morsure? *Tuer* vient-il de tutari, protéger, couvrir, ou se rattache-t-il à la même racine que l'allemand Tod, mort, todten, tuer? *Noise*, est-il bien le latin nausea, nausée, mal de mer? *Parc*, enclos, est-il issu de parcere, épargner;

Digitized by Google

Aller, de Adnare, nager vers; *Passer*, de Pandere, ouvrir, par l'intermédiaire du mot forgé Passare; *Bourdon*, bâton de pèlerin, de Burdo, mulet; *Joue*, de Gabata, écuelle dans Martial ou de Gauta, qu'un texte latin du moyen âge donne comme équivalent populaire de Maxilla, « pars capitis quæ maxilla, vel vulgariter Gauta dicitur ? » Notre particule initiale mé, dans méfiance, mécontent, mésestimer, etc., Brachet, qui a la passion de l'origine latine, la tire de *minus*, par la transition mins, mis, mes, mé. Pourquoi ne serait-elle pas simplement indigène, tout comme le *mis* allemand dans miss heirath, mésalliance, miss jahr, année stérile : tous deux dérivant d'ailleurs, probablement, de la même racine antique qui a fourni Μις et Μι au grec, dans μισέω, haïr, μινύω, diminuer, et au latin lui-même ce Minus, dont Brachet, au moyen d'une autre transformation (car il n'en est pas avare), tire Moins, par le changement de i en oi ?

Je ne répondrais pas que le double cas (sujet, régime), qui subsista dans notre langue jusqu'au XV^e^ siècle et dont il existe encore des vestiges en irlandais, ne fût propre au gaulois, quand je vois que ni l'italien, ni l'espagnol ou le portugais et les autres langues formées du latin ne l'ont eu.

Disons donc qu'il y avait une langue gauloise, que cette langue ne s'est peut-être pas aussi perdue qu'on le dit, et qu'elle s'est associée au latin plutôt qu'elle n'a été asservie par lui. Ce n'est pas seulement parce que les mots gaulois *leuca*, lieue, *alauda*, alouette, *betula*, bouleau, *arepennis*, arpent, *carrus*, char, *marga*, marne, etc., étaient devenus latins, qu'ils ont passé en français : c'est aussi parce qu'ils n'avaient jamais cessé d'être usités dans notre pays (1).

Aussi, grâce à l'analogie originelle des deux idiomes, le gallo-latin (comme nous dirons) dominait-il dans toute la Gaule dès le I^er^ siècle de notre ère ; et tandis que les lettrés disaient equus, pugna, le peuple, latinisant simplement son celtique, disait caballus, battalia : comme déjà le latin classique, du propre aveu des Romains, avait reçu *alauda*, alouette, *bulga*, sac de cuir, bougette, etc. Au V^e^ siècle viennent les Barbares, et parmi eux les Franks. Les populations se courbent devant ces nouveaux maîtres, mais la langue nationale est déjà assez forte pour leur résister. Les vocables germains n'entrent que pour une part restreinte dans notre idiome, qui, une fois débarrassé de l'administration romaine par la chute de l'empire d'Occident en 476, achève de se constituer dans sa personnalité propre.

(1) Je dois dire que mon excellent ami M. Ernault, qui tient, à notre Faculté, le sceptre du celtisme, ne m'accorde pas tous les points ci-dessus énoncés. Mais je ne les présente moi-même que sous forme dubitative : cette question, encore obscure, étant de celles où les affirmations dogmatiques sont nécessairement très restreintes. M. Ernault a bien voulu d'ailleurs tirer de son trésor plusieurs réflexions utiles, qu'il m'a communiquées, et dont j'ai fait mon profit.

Digitized by Google

Le VI^e^ et le VII^e^ siècles sont l'époque où le gallo-latin triomphe définitivement du latin romain. L'article, inconnu au latin romain, s'acclimate dans notre parler populaire ; le futur devient un temps composé (j'aimerai égale, vous le savez, j'ai à aimer) ; la voix passive flexionnelle disparaît ; les désinences casuelles du génitif, du datif, de l'ablatif, sont remplacées par des prépositions ; la confusion s'établit entre les quatre classes de la conjugaison classique ; la phonétique gauloise prévaut dans la prononciation.

Les lettrés s'obstinaient à écrire en latin, Grégoire de Tours au VI^e^ siècle son Historia Francorum, Frédégaire au VII^e^ ses Chroniques. Au VIII^e^, Alcuin se faisait appeler Albinus dans son Académie palatine ; mais son maître, le Germain Charlemagne, tâchait d'apprendre le français ; et l'Église, dans ce même VIII^e^ siècle, commande à ses clercs de prêcher en français.

Ainsi, après avoir langui longtemps dans les langes de sa première formation ; après que pendant des siècles le bas latin, le gaulois, les dialectes barbares s'étaient agités dans un confus mélange, notre idiome se dégage au VI^e^ siècle, et reçoit de l'Église au VIII^e^ une sorte de consécration officielle. Ce n'est toutefois qu'après l'avènement d'une dynastie, non plus semi-germanique comme les Mérovingiens et Carlovingiens, mais issue du vieux sol gaulois, celle des ducs de France, les Capets, à la fin du X^e^ siècle (987), que le français est complètement assis ; et déjà, sur la fin du XI^e^ siècle, apparaît notre premier monument littéraire. Vous le connaissez, c'est la chanson de Roland, vers (1090). Puis viennent, à la fin du XII^e^ siècle, âge d'or de notre vieille langue comme aussi de notre vieille architecture religieuse, Villehardouin, qui raconta en témoin la 4^e^ croisade et l'établissement en Orient de cet empire français, dont tant de traces subsistent encore aujourd'hui en Grèce ; à la fin du XIII^e^ siècle, Joinville, compagnon fidèle et historien de saint Louis, et dont on pourrait dire, avec le poète, qu'il était aussi instruit dans la science du bien parler que dans celle du bien faire, μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων (Il., IX, 443) ; au XIV^e^, Froissart, dont les récits vagabonds, mais toujours vifs et colorés, se rattachent à l'époque de la guerre de Cent Ans. — Philippe de Commines, à la fin du XV^e^ siècle, dépeint en traits d'une vérité saisissante ce roi Louis XI qui, par son caractère et par ses actes, offre comme une transition entre le sombre moyen âge, dont il a encore en partie les vices, et l'ère moderne, dont sa profonde politique et ses institutions préparent en France l'avènement.

Commines est le premier prosateur, comme Villon, en ce même XV^e^ siècle, est le premier poète, que nous puissions lire couramment et sans l'aide d'un français moderne en regard ou d'un glossaire. Cela tient à ce que la langue avait alors accompli la révolution syntaxique commencée dès le XIV^e^ siècle. La flexion casuelle, qui, bornée toutefois aux formes essentielles, sujet, régime, avait persisté dans tout l'âge antérieur s'efface

Digitized by Google

entièrement. En outre, les mots prennent leur aspect définitif : séûr, véoir, deviennent sûr, voir (sinon toujours dans l'écriture, au moins dans le parler) ; et la contraction, qui, sous l'impulsion de l'accent tonique, fut le plus puissant agent formatif de notre langue du moyen âge, achève ainsi son œuvre.

A ce moment (fin du XVe siècle), il semble que notre idiome ait accompli le cycle de ses évolutions, et que ce soit une langue désormais fixée. Car elle a largement payé sa dette au principe que Varron énonçait jadis en ces termes, « *omnis consuetudo loquendi in motu est* », le parler humain est en perpétuelle mutabilité ». De fait, les lois constitutives de la syntaxe française ne changeront plus, et le fonds immuable de notre vocabulaire est acquis.

IV. Cependant la langue du XVIe siècle est tout autre chose que celle du XVe, et en étudiant le Plutarque d'Amyot, il eût fallu remarquer combien cette langue du XVIe siècle s'était rendue apte à reproduire la prodigieuse abondance d'idées et de faits, qui font des écrits du polygraphe grec comme la vaste résumé, non seulement de la sagesse antique, mais encore de toute l'histoire des beaux temps de la Grèce et de Rome. Il fallait montrer quelle richesse de termes, quelle variété de nuances dans les expressions à créées pour cela ce qu'on a appelé unpeu sèvèrement, ce semble, la manie latinisante et grécisante de ce siècle savant.

Réduit à lui-même, notre vieil idiome, quoique parvenu à une sorte de perfection dans Villon (1431-84) et dans Commines (1445-1509), eût plié sous le poids de tout ce que nous apportaient, non seulement les écrivains grecs et latins nouvellement mis au jour, mais encore les grandes explorations géographiques ou scientifiques, ainsi que le vaste mouvement intellectuel provoqué par la Réforme. Le moyen âge, borné dans ses idées, n'avait pu former qu'une langue bornée comme ces idées mêmes ; il l'avait formée au moyen du latin populaire (nous avons vu ce que c'est), et nos linguistes modernes ont admirablement expliqué les procédés instinctifs de cette formation, dont la période s'étend jusqu'au XVe siècle.

Au XVIe, une seconde formation, non plus instinctive et inconsciente, mais artificielle et réfléchie, s'ajoute à la première. Nombre de termes latins ou grecs, demeurés en dehors de l'ancienne langue, deviennent matière sur laquelle s'exercent les nouveaux emprunts ; et en même temps, de la plupart de ceux qui nous avaient déjà fourni un mot, nous en tirons un deuxième, qui se différencie du premier par des nuances souvent tranchées. C'est ainsi, vous ne l'ignorez pas, que *delicatus*, qui dans notre vieille langue avait fait Délié a dans cette seconde formation donné Délicat ; que *separare*, dont on tira Séparer, avait déjà fourni Sevrer ; comme *blasphemare*, avant de donner blasphémer, avait donné blâmer ; *liberare*, livrer, avant libérer ; *ministerium*, métier, avant ministère, et *monasterium*, moûtier, avant monastère, *cumulare*, combler,

Digitized by Google

avant cumuler, *fidelis* Féal, avant fidèle, *navigare*, nager, avant naviguer, *fragilis*, frêle, avant fragile, *advocatus*, avoué, avant avocat, et mille autres.

Nous eûmes ainsi deux vocables, chacun avec son propre sens, entés sur le même vocable latin; tandis que par autre surcroît nos anciens mots, poussant des branches nouvelles, au moyen, soit des désinences de dérivation, soit des particules préfixées, étendaient singulièrement le domaine de leur signification. Le célèbre avocat et érudit Et. Pasquier, qui fut délégué aux Grands-Jours de Poitiers en 1580, remarque lui-même que Effectuer, Occasionner, Violenter, Diligenter (qui n'est plus guère de mode), Patienter, Médicamenter, naquirent de son temps. Il est en doute sur Possibiliter, rendre possible, qu'il ne croit pas avoir été encore employé, mais qui en fait pouvait bien lui paraître aussi légitime que Nécessiter, rendre nécessaire, Faciliter, rendre facile.

Les particules préfixées nous donnèrent aussi alors un grand nombre d'acceptions complémentaires des anciens mots. Joindre eût adjoindre et disjoindre, Juger eut adjuger, Mettre eut admettre, Duire eut produire, Poser eut interposer, juxtaposer, transposer, etc., etc.; car cette nouvelle source de mots était en quelque sorte inépuisable. Quelques-uns, comme Incuriosité se soutiennent à peine, et surtout les composés, tels que « doux-fleurant, sentiers ombreux et doux-fleurans », dit encore Montaigne. Quant aux hardiesses de Ronsard et de son école, Malherbe en fit une impitoyable jonchée, et en vérité on se prend parfois à plaindre cette rigueur draconienne. Notre langue s'est peut-être trop déshabituée par là de former des mots composés, quoiqu'elle y ait eu jadis une aptitude naturelle; et en somme le « soleil brûle-guérets », la « mer porte-vaisseaux », « le porc gâte-raisins », et autres de la discipline ronsardique n'étaient guère plus étranges que des mots encore usuels, tels que boute-feu, boute-en-train, clair-semé, trompe-l'œil, chasse-mouche, porte-queue, gâte-sauce, etc. Je regrette aussi nos vieux diminutifs, si recherchés au XVI^e^ siècle, comme, par exemple, quand Montaigne dit: « Les abeilles « pillotent de çà de là les fleurs ». Avons-nous quelque chose de plus gracieux que cette stance de Remy Belleau:

Le gentil rossignolet
Doucelet
Découpe dessous l'ombrage
Mille fredons babillars
Frétillars
Au doux chant de son ramage.

Avec cela, beaucoup de mots d'ancien usage que le XVI^e^ siècle tenait encore, et qu'un purisme malavisé ou le cours du temps a entraînés ou entraîne dans la désuétude, tel que *adonc*, plus vigoureux qu'alors;

Digitized by Google

d'aventure, conservé par la Fontaine, et que notre lourd par hasard a écrasé; *ahanner*, terme si expressif dans la chanson du vanneur de Joachim du Bellay:

« De votre douce haleine

dit-il aux brises de l'air,

Évantez cette plaine.
Évantez ce séjour:
Ce pendant que j'ahanne
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour. »

Ains, qui relève autrement la phrase que le sourd mais; *Aise*, plus court que Plaisir et moins béant que Joie, comme dans ces vers de Baïf:

Doncques la douleur et l'aise
De l'amour je chanterai.

Arroy (équipage); *Ardre*, brûler, que nous avons dans Saint-Julien-l'Ars; *Aucuns*, au lieu de quelques-uns; *Bruire*, qui nous a laissé bruyant, bruit, ébruiter; *Coi*, jadis formé de quietus, et qui n'est plus usité que dans la locution se tenir coi. Le traînant Tranquille a pris sa place: tout ainsi que *Dam*, de si bref parler, est évincé par Dommage, *Devis* par con-ver-sa-tion, *Die* par Dise, *Esjouir* par Réjouir, *Nef* par Navire, *Es* par Dans les. — *Emmy* les fleurs n'était-il pas plus doux que Parmi les fleurs, *Ire* plus impétueux que colère, *Jà* plus rapide que Déjà, *Las!* que Hélas, *Lors* que Alors, *Los* que Louange, *Pièca* que Il y a longtemps, la Flèche *empennée* que la flèche garnie de plumes. Il y aurait toute une petite monographie à faire de *Si*, dans lequel notre langue a réuni les deux sens très différents du Si et du Sic latins, c'est-à-dire une conjonction conditionnelle et un adverbe d'affirmation. De ce dernier sens surtout, la syntaxe du XVI^e^ siècle avait conservé plusieurs acceptions élégantes :

L'un suit la cour et les faveurs ensemble,
Si que sa teste au ciel semble toucher,

dit Ronsard; et dans Marot :

Si vous diray comment je fuz surpris,
Et me desplaist qu'il fault que je le dye;

dans Montluc: « Encores que ce fust pour moy de grand « priz, au regard » de ma poursuitte, Si serois-je marry que cela advint, pour l'honneur

Digitized by Google

» et amitié que je vous porte. » Ces acceptions et tours se sont perdus. » Nous n'avons plus *Guerdon*, et nous avons Récompense. On disait » les yeux *pers* » nuance délicate et assez fréquente entre le bleu et le vert. Ce mot nous manque. De même, *Prud'homie*, qui s'en va, et qui disait à la fois loyauté, probité, sagesse, expérience. *Prouesse*, acte de preux, c'est-à-dire de bravoure et d'honneur, ne se prend plus guère qu'en moquerie. *Reconfort*, qui a vieilli, ne disait pas seulement consolation, chose souvent bien vague, mais soutien et secours.

Voici un court passage de la traduction d'Amyot, qui me semble propre à résumer ces observations sur la langue du XVI^e^ siècle : « En despit de tant d'heur et de « succès, j'avoye encores tousjours la » fortune suspecte, sachant très bien qu'elle n'ha point accoutusmé de » gratifier si libéralement aux hommes, ny leur octroyer choses si » grandes netement, sans qu'il y ait ne sais quoy d'envie meslé » parmi ; ny jamais mon esprit, estant tousjours en transe aux escoutes » de l'avenir, pour le regard du bien public, n'a jetté ceste crainte » arrière de soy. » J'y joins, pour la langue poétique, ces quelques vers de Ronsard :

Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
O dieux, que véritable est la philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin périra,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira !
De Tempé la vallée un jour sera montagne,
Et la cime d'Athos une large campagne ;
Neptune quelquefois de blé sera couvert :
La matière demeure et la forme se perd.

C'est grâce à cette langue, si ferme, si riche, et à laquelle viennent s'ajouter en outre nombre de termes d'art ou de fortification empruntés alors à l'Italie des Médicis, de plantes, d'oiseaux, de musique, de marine, empruntés à l'Espagne, c'est grâce, dis-je, à toutes ces ressources nouvelles, que le XVI^e^ siècle put verser dans notre littérature les trésors des deux grandes littératures classiques, et qu'Amyot, en traduisant les vies des hommes illustres de Plutarque, put offrir à des générations, à peine sorties de la barbarie du moyen âge et des horreurs du glas funèbre de la nuit du 24 août 1572, le tableau des vertus antiques, l'héroïsme d'un Caton, la sagesse d'un Lycurgue ou d'un Aristide, le désintéressement d'un Phocion ou d'un Valerius Publicola, la patriotique éloquence d'un Démosthène et d'un Cicéron, les hauts faits d'un Thémistocle ou d'un Pélopidas, la grande âme d'un Périclès, et tous ces portraits si vivants des hommes qui sont comme les glorieux ancêtres du monde moderne. Le Plutarque d'Amyot a ravivé la source des grands sentiments ; Condé en faisait ses délices, Catinat dans ses veillées militaires et sous la tente lisait les vies d'Agésilas et de

Digitized by Google

Philopœmen ; Henri IV lui-même, que l'on ne se douterait guère de rencontrer parmi ces studieux, écrivait à Marie de Médicis qu'il y trouvait « une fraîcheur toujours nouvelle et des enhortements merveilleux dont son courage (cœur) estait espoinçonné. » Ce livre était devenu le manuel des « honnêtes gens », comme on s'exprimait alors ; et qui peut dire combien d'âmes de telles lectures ont gagnées à la vertu et à la gloire !

Le style de Plutarque, il est vrai, n'est plus celui d'Hérodote ou de Thucydide, ces incomparables narrateurs des faits antiques ; mais peut-être, dans sa contexture plus lâche et avec l'abandon un peu parasitique de ses termes, convenait-il mieux à l'imitation d'Amyot, que la précision vigoureuse de la grécité pure. Quoique Plutarque sut peu le latin, le grec dont il se sert porte, par l'effet même du temps où il vivait, l'empreinte du parler romain, ainsi que l'a justement remarqué M. Meut. Ce n'est pas du grec latinisé, mais c'est une espèce de compromis entre les deux langues. La traduction d'Amyot, qui reflète ce caractère mixte, concilie ainsi les habitudes latines de notre langue du XVI^e^ siècle avec les heureuses suggestions de l'imitation grecque ; et l'on sent ce que valut à notre langue cet accostement direct du grec, quand on compare au Plutarque d'Amyot l'Appien de Claude de Seyssel (1450-1520), publié en 1544, et qui n'est qu'une traduction de la version latine de Pierre Candide : Seyssel a la netteté des termes, mais sa phrase est encore emmaillotée dans la construction latine.

Disons, au surplus, que même en Amyot et Montaigne notre langue n'a cette allure rapide, ce tour concis, cette syntaxe elliptique, en un mot cette briéveté qu'elle aura plus tard. Elle est langue de cabinet, non d'action ; elle s'épand à son aise en un cours tranquille, comme celle de gens ayant loisir et ne tenant pas à se dépêcher. Mais après qu'elle aura été aiguisée par les disputes de la Réforme, propagée dans tous les rangs de la nation par l'imprimerie encore récente, et que les guerres, le commerce, les troubles civils même, auront donné un nouvel et puissant essor au mouvement des esprits, alors nous la retrouverons transformée. Son vocabulaire reste à peu près le même qu'au XVI^e^ siècle, car elle était dès ce temps en pleine floraison et richesse ; mais l'orthographe est plus hâtive, beaucoup de lettres purement étymologiques étant supprimées ; et surtout la phrase marche d'un pas bien plus alerte, sans cette redondance « latinicole » (comme dit Rabelais), qui se fait sentir dans Rabelais même, quoiqu'il s'en moque, et jusque dans Amyot.

Quelle brièveté, par exemple ! quelle syntaxe, non plus languissante et timide, mais active et hardie ! quelle vivacité de tour, dans cette lettre (que je ne puis me défendre de vous lire) adressée par Henri IV à M^me^ de la Roche-Guyon : « J'arrivay arsoir de Marans, où j'estois allé pour » pourvoir à la guarde d'icelui. Ah ! que je vous y souhaitay ! C'est une » isle renfermée de marais bocageux, où de cent pas en cent pas il y a

Digitized by Google

» des canaux pour aller chercher le bois par bateaux. L'eau claire, peu » courante : les canaux de toutes largeurs, les bateaux de toutes » grandeurs. L'isle a deux lieues de tour ; ainsi environnée, passe une » rivière (c'est la Sèvre niortaise) par le pied du chasteau, au milieu » du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons, qui » n'entre de sa porte dans son petit bateau. Ceste rivière s'estend en » deux bras, qui portent non seulement grandes barques, mais les » navires de 50 tonneaux y viennent. Il n'y a que 2 lieues jusqu'à la mer. » Contremont vont les grands bateaux jusqu'à Niort, où il y a 12 lieues. » Infinis moulins et métairies insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui » chantent ; de toute sorte de ceux de mer : je vous envoye des plumes. » De poissons c'est un prodige que la quantité, la grandeur et le prix : » une grande carpe 3 sols et 5 un brochet. La terre toute pleine de bleds » et très beaux. L'on y peut estre plaisamment en paix et seurement » en guerre. L'on s'y peut esjouir avec ce que l'on aime, et plaindre une » absence. Ah ! qu'il y fait bon chanter ! Je pars jeudy pour aller à Pons, » où je seray plus près de vous, mais je n'y feray guères de séjour. »

Cette lettre est de 1586, bien près, vous le voyez, du Plutarque d'Amyot, publié de 1559 à 1572, et elle est du temps même des Essais de Montaigne, qui parurent de 1574 à 1588. Et pourtant, ouvrez au hasard ou Montaigne ou Amyot, vous n'y trouverez de ce style.

On a trop dit peut-être que les langues sont comme un végétal, qu'elles obéissent à une sève native, par laquelle se produit leur croissance et leur transformation. Théorie séduisante assurément, et en bien des points très justifiée, mais qu'il ne faudrait pas outrer. Les ressorts internes de l'idiome ne sont pas ses seuls moteurs ; il y a les impulsions externes, les faits politiques ou sociaux, le plus ou moins d'énergie de la vie nationale, l'influence des relations extérieures, et surtout l'action toujours puissante des hommes d'élite, qui communiquent à la langue les qualités de leur propre génie. Le français de Rabelais, quoique plus arriéré en un sens que celui d'Amyot, a plus de nerf ; Pascal a bien plus fait pour assouplir la prose, que la Ménippée, trop vantée, et que Balzac, cet industrieux artisan de phrases. Le sens métaphorique, partie si essentielle du langage, dont il augmente indéfiniment pour ainsi dire la puissance, ce sens dépend de l'imagination de celui qui parle ou qui écrit. Il ne dérive pas du développement instinctif du mot. Dire que cela a lieu suivant des procédés ordonnés et réguliers (Littré, préf. p. IX et XII), c'est méconnaitre ce qu'a de libre et de personnel cette création. La forme du mot, je le veux bien, est végétative, mais son emploi et ses diverses acceptions, qui elles aussi sont la langue, résultent de l'activité libre de l'âme.

VI. Voilà, Messieurs, trop sommairement pour l'étendue et l'importance du sujet, quelques-unes des considérations auxquelles le programme conviait les étudiants. Leur travail, d'ailleurs, devait comprendre,

Digitized by Google

outre les observations se rattachant à l'histoire de la langue, celles qui se rapportent à l'histoire des faits, des institutions et des mœurs. Car on ouvrait devant eux une pleine carrière.

Ces huit chapitres de la vie de Cicéron ramassent en quelques pages les traits pouvant servir à composer un tableau intéressant des mœurs privées de Rome et de son état politique au moment où la République va tourner en Empire.

Il fait beau dire, comme certains historiens, auxquels M. Meut semble trop se ranger, que la chose était inévitable, qu'elle était même nécessaire à l'état du monde, afin que la cité romaine pût, sous ce nouveau régime, embrasser les nations, jusqu'alors réduites à une sorte de servitude civile. Il y aurait à prouver que ce progrès n'eût pu s'accomplir sous la République, et qu'il a fallu des Tibère, des Caligula, des Néron, des Domitien, pour le bonheur de l'univers. L'histoire n'est plus un tribunal, si à ses yeux le fait accompli emporte avec lui-même sa propre justification. Nous reconnaissons à César le titre de grand capitaine ; mais en attentant à la liberté de sa patrie, il a ainsi aboli tous ses services ; et ce sera l'éternel honneur de Cicéron d'avoir, comme l'établit bien M. Meut, tant contribué à armer le bras des vengeurs.

Le récit de sa mort achève dignement le tableau de cette vie illustrée par le patriotisme le plus ardent et le plus sincère : « Ses serviteurs, » traduit Amyot toujours plus exact que les autres interprètes, le » portaient dedans une litière vers la mer, par des allées qui estoient » couvertes et ombragées d'arbres de costé et d'autre. Le centurion » Popilius incontinent, prenant avec luy quelque nombre de ses soudards, s'encourut à l'entour par dehors, pour l'atraper au bout de » l'allée ; et Herennius prit sa course tout droit par les allées. Cicéron, qui le sentit aussitôt venir, commanda à ses serviteurs qu'ils » posassent sa litière, et prenant sa barbe avec la main gauche, comme » il avoit accoustumé, regarda franchement les meurtriers au visage, » ayant les cheveux tout hérissés et poudreux et la face desfaite pour » les ennuys qu'il avait supportés : de manière que plusieurs des » assistans se bouchèrent les yeux pendant que Herennius le sacrifioit ; si tendit le col hors de sa litière, et luy fust la teste coupée, avec » les deux mains, desquelles il avait escrit ses oraisons philippiques ». Telle fut la fin de ce grand citoyen ; et quand on apporta au Forum « ces pauvres membres tronçonnés », comme traduit énergiquement et fidèlement Amyot, et que les proscripteurs les eurent mis en montre sur la tribune aux harangues, Rome sentit qu'elle était désormais esclave.

Etrange abattement, au reste, de tout un peuple, qui, doué pourtant de tant de ressort et d'une âme si virile, se laisse ainsi mettre le

Digitized by Google

joug (1) ! Les chefs eux-mêmes sont atteints de cette contagion de désespérance. Caton se tue après Pharsale, Cassius et Brutus dans les champs de Philippes, oubliant que ceux-là seuls sont dignes de la liberté qui n'en désespèrent jamais.

Voilà les vrais enseignements de l'histoire, et nous eussions voulu qu'en traitant cette partie de la question, notre lauréat les eût fait ressortir. Ne soyons pas trop exigeants cependant : les leçons de l'histoire ne sont guère sensibles à la jeunesse ; il faut les leçons de la vie pour les bien comprendre.

En conséquence la Faculté des Lettres décerne à M. MEUT, étudiant de cette Faculté, le prix qu'elle avait mis au concours.

CH. HANRIOT.

BIBLIOGRAPHIE

Antologia poetica siciliana del secolo XIX, con proemio e note di Francesco Guardione. Palermo, tipografia editrice « Tempo », 1855.

Les amateurs de littérature italienne nous sauront gré de leur signaler ce volume nouveau de M. Francesco Guardione. Comme le titre l'indique, l'*Antologia* est un recueil de morceaux choisis des poètes siciliens du siècle actuel. Bien connu et fort apprécié au delà des Monts, le jeune et savant professeur d'Alcamo ne néglige aucune occasion de mettre en lumière tout ce qui peut contribuer à la renommée de son pays natal. Chez M. Guardione le littérateur est doublé du patriote ; et si l'*Antologia* fait accueil aux genres les plus divers, on remarque aisément la prédilection de l'auteur pour les œuvres de Tyrtées modernes qui excitèrent les combattants dans les luttes suprêmes pour l'indépendance et l'unité de l'Italie. A côté des Gargallo, des Cirino, des Navarro figurent avec honneur les Francesco Perez, les La Farina, les Giaracà, les Eliodoro Lombardi et les *poetesse* patriotes Giuseppina Turrisi-Colonna et Rosina Muzio-Salvo. Dans une remarquable préface M. Guardione rappelle ces luttes émouvantes : « Nous nous sommes attaché, dit-il, non pas à montrer (ce qui est indiscutable) qu'à toute époque la Sicile a produit des génies privilégiés, mais à faire ressortir le grand mérite de vaillants poètes inspirés par l'amour de leur pays, qui entretinrent si vif et si ardent le feu sacré du patriotisme italien ». Ces lignes suffisent pour caractériser l'œuvre entière.

CH. C.

(1) Toutefois aujourd'hui cette orgueilleuse Rome,
Sans bien, sans liberté, ploye au vouloir d'un homme.

Ces vers sont de Robert Garnier dans son Marc-Antoine, 1578 : vous croiriez entendre Corneille.

Digitized by Google

Livres nouveaux recommandés aux étudiants de la Faculté des lettres, et dont le BULLETIN *rendra compte prochainement :*

LES PRINCIPES DE LA MORALE, par *Em. Beaussire*. Paris, F. Alcan, 1885.

ESSAI SUR CALVUS, par *F. Plessis*, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, 1885.

SYNTAXE DE LA LANGUE LATINE, par *Ferd. Antoine*, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. Paris, Vieweg, 1886.

COURS ÉLÉMENTAIRE D'ÉPIGRAPHIE LATINE, par *M.-R. Cagnat*, professeur à la Faculté des lettres de Douai. Paris, Thorin, 1886.

MYTHOLOGIE DE LA GRÈCE ANTIQUE, par *P. Decharme*, doyen de la Faculté des lettres de Nancy ; 2e édition. Paris, Garnier, 1886.

LES INSTITUTIONS DE L'ANCIENNE ROME, par *F. Robiou* et *D. Delaunay*, professeurs à la Faculté des lettres de Rennes ; 2e partie : architecture, droit de cité, droit latin, provinces. Paris, Perrin, 1885.

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE, par *Em. Charles*, 2 vol. Paris, E. Belin, 1885.

COURS DE PHILOSOPHIE, par *H. Joly*, 1 vol. Paris, Delalain, 1885.

LEÇONS DE PHILOSOPHIE, par *E. Rabier*, 1 vol. Paris, Hachette.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

TABLE

DES

AUTEURS ET DES MATIÈRES

DE LA TROISIÈME ANNÉE (1885)

Arren (V.). — Nouvelles études sur les facultés de l'âme. La Mémoire, p. 213. — La réforme du baccalauréat, p. 367. — Rapport sur les travaux de la Faculté pendant l'année scolaire 1884-1885, p. 393.

Bénard (L.). — Grammaire élémentaire de la vieille langue française, par L. Clédat, p. 44. — Étude sur *Semo Sancus Fidius*, par Ern. Jannettaz, p. 84. — De la véracité d'Hérodote, p. 167. — Observations sur différentes questions de grammaire, p. 240.

Chevalier (E.). — Une élection dans le Poitou en 1788-1789, p. 377.

Contejean (Ch'). — Agrigente : notes de voyage, p. 225.

Dubourdieu (J.). — De l'idée de substance dans Leibniz, p. 328.

Ducros (L.). — Le *Laocoon* de Lessing et la critique contemporaine, p. 64. — Le baccalauréat en Allemagne, p. 146. — Édition populaire des classiques français sous la direction de M. Ém. Faguet, p. 279.

Ernault (E.). — L'ancien nom des Poitevins, p. 47. — Particularités de versification amenées, dans Virgile, par l'emploi de mots grecs, p. 51. — L'inscription de Malaucène, p. 86. — La voyelle brève *ou* dans les langues classiques et en celtique, p. 151, 222, 347.

Digitized by Google

Faivre. — Traduction de l'introduction au *Brutus* d'O. Jahn, p. 170 et 281.

Flammermont (J.). — Des facilités de travail assurées en Allemagne aux professeurs des facultés de province. p. 101. — Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin, p. 107. — Un nouveau règlement d'état des candidats à l'emploi de professeur dans les gymnases et les écoles réales d'Autriche, p. 189. — Relations inédites de la prise de la Bastille, p. 264.

Genevray (A.). — Le portrait au XVIIe siècle, p. 72 et 121. — Le drame dans Corneille, p. 303.

Hanriot (Ch.). — Notions sur l'histoire de l'art en Grèce, p. 5. — Le Xe livre de Quintilien, édition Hild, p. 158. — Géographie homérique : I. Le champ troyen, p. 246. — Rapport sur le sujet du concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres de Poitiers, p. 417.

Hild (J.-A.). — Introduction au Xe livre de Quintilien, p. 24. — Histoire abrégée de la littérature romaine, traduite par J. Vessereau, p. 104. — La réforme du baccalauréat et le volontariat, p. 180. — Observations sur un sujet de dissertation latine, p. 289. — Les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature, p. 333. — La question du latin, p. 407.

Martin (H.). — Traduction d'un fragment de Zeller sur Marc-Aurèle, p. 91 et 137.

Parmentier (J.). — Préface de « A Short History of the English Language and Literature », p. 80. — La littérature étrangère à l'Académie française, p. 292. — Les lexiques de langues vivantes au baccalauréat ès lettres, p. 374.

Plessis (F.). — Sur un passage de Virgile, p. 140.

Royer (J.-B.). — Dictionnaire étymologique latin, par MM. M. Bréal et Bailly, p. 136.

Programme des cours et conférences de la Faculté pour l'année scolaire 1885-1886, p. 361.

Vernier. — Traduction de l'introduction au *Brutus* d'O. Jahn, p. 170 et 281.

Vessereau (J.). — Tite-Live, éd. Weissenborn ; traduction de l'introduction, p. 316, 353. 386.

Chronique, p. 1, 50, 97, 146, 178, 237, 290, 321, 361, 393.

Concours ouvert entre les étudiants de la Faculté, p. 50.

Digitized by Google

Concours pour l'obtention des bourses de licence, p. 237 et 238.

Préparation par correspondance, sujets de compositions, p 2, 57, 98, 146, 178, 244, 331, 365, 405.

Sujets de compositions donnés à l'examen du baccalauréat et à l'examen de licence, p. 177, 178, 327, 328, 364, 365.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST & PAIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00815 4661

Digitized by Google